

Does Not Circulate



the presence of this book

in

the J.M. Kelly library
has been made possible
through the generosity

of

Stephen B. Roman

From the Library of Daniel Binchy



REVUE CELTIQUE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

CONTINUÉE PAR
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
1886-1910


DIRIGÉE PAR
J. LOTH
Professeur au Collège de France
Membre de l'Institut

AVEC LE CONCOURS DE
G. DOTTIN E. ERNAULT J. VENDRYES
Doyen de la Faculté des Professeur à la Faculté Professeur à la Faculté
Lettres de Rennes des Lettres de Poitiers des Lettres de Paris
ET DE PLUSIEURS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ANNÉES 1920-1921. — VOL. XXXVIII



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (6^e)
1920-1921
Téléphone : Gobelins 28-20.



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

RÉPERTOIRE
DES
FAC-SIMILÉS DES MANUSCRITS IRLANDAIS
(3^e partie)

La première partie de ce travail, ayant pour objet les manuscrits irlandais conservés en Irlande, a paru, en 1913, dans la *Revue Celtique* (t. XXXIV, p. 14-37), la seconde, concernant les manuscrits conservés en Angleterre, a été publiée en 1914 (t. XXXV, p. 415-430). Dans cette troisième et dernière partie j'indique les fac-similés des manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Europe continentale.

Pour les abréviations les plus usuelles on voudra bien se reporter aux listes données en tête des deux premières parties.

ALLEMAGNE

BAMBERG

(ANC.) BIBLIOTHÈQUE ROYALE

1. — H. J. IV, 5. — Scoti Erigenae, *De divisione naturae*. — IX^e-X^e s. Facs. de notes latines en écrit. irlandaise, attribuées à Jean Scot: L. Traube, *Palaeographische Forschungen; Autographa des Johannes Scottus* dans *Abhandlung. der k. bay. Akad. der Wissenschaften: Philos.-philol. u. hist. Klasse*, t. XXVI, 1912; pl. III = fol. 2^v; pl. VI = fol. 130^r; pl. VII = fol. 135^r.

2. — Q. VI, 32. — Mélanges latins (IX^e-X^e siècles).

Facs. de notes lat. en écrit. irl. attribuées à Jean Scot: L. Traube, *Ibid.*, pl. XI = fol. 41^r.

BERLIN
(ANC.) BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

Addit. 553, fonds Hamilton. — Psautier dit de sainte Salaberge. — VII^e siècle.

Facs. des premières lettres du mot « Credo » :

Mabillon, *De re diplomatica*, p. 375, pl. VIII. — O'Conor, pl. IV, n^o 1. — C. P. Cooper, *Suppl.* pl. V. — Jean-Ferd. Denis, *Histoire de l'ornementation des manuscrits*, Paris, 1858, p. 6.

COLOGNE
BIBLIOTHÈQUE DU DOM

N^o 76. — Augustini Opuscula (VIII^e s.). — Facs. d'une initiale irlandaise dans K. Lamprecht, *Initial-Ornamentik des VIII. bis XIII. Jahrhunderts*, Leipzig, 1887, pl. 2^a.

DRESDE
(ANC.) BIBLIOTHÈQUE ROYALE

A. 145 b. — Codex Boernerianus (IX^e siècle). — Épîtres de saint Paul en grec avec une traduction latine interlinéaire et de nombreux *marginalia* en irlandais. — Reproduction photographique : *Codex Boernerianus*, avec introduction d'Alexander Reichardt, Leipzig, 1909.

ESSEN
TRÉSOR DU MÜNSTER

Évangélique (IX^e siècle). — Facs. d'une initiale irlandaise dans K. Lamprecht, *op. cit.*, pl. 2 b.

FULDA
LANDESBIBLIOTHEK

N^o 3. — Évangélique (IX^e siècle).

Facs. du portrait de saint Matthieu : *Nouv. traité de diplomatique*, III, pl. 46, VI. — Schannat, *Vindemiae literariae*, Fuldae, 1723, p. 225. — Westwood, *M. O.*, pl. 54, n^o 4.

Facs. du fol. 54^v : Lindsay, pl. III.

GIESSEN

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ

Mélanges irlandais (xvii^e siècle).

Facs. du texte : J. V. Adrian, *Catalogus mss. Bibliothecae academicae Gissensis*, Francofurti ad M., 1840, pl. viii.

KARLSRUHE

(ANC.) BIBLIOTHÈQUE GRAND-DUCALE

1. — AUG. CXXXII. — *Prisciani institutio de arte grammatica*, avec gloses irlandaises (ix^e siècle).

Facs. de l'écriture : Cooper, *Addit*, pl. iv. — Silvestre, pl. 10.

2. — AUG. CLXVII. — Mélanges latins, avec gloses irlandaises (ix^e siècle).

Facs. de l'écrit. : Cooper, *Addit*, pl. ii. — Silvestre, éd. sir F. Madden, 1850, t. II, pl. 220 (fol. 18, 32, 45). — New Pal. Soc. pl. 34 (fol. 18^r).

3. — AUG. CXCIV. — Mélanges latins et gloses irlandaises (ix^e siècle).

Facs. de l'écriture : Fol. 1^r : Silvestre, éd. Madden, p. 609, II, pl. 220. — Fol. 42^r : Lindsay, pl. xi.

MAIHINGEN (WALLERSTEIN, BAVIÈRE)

OETTINGEN-WALLERSTEINISCHE BIBLIOTHEK

Évangélaire (viii^e siècle?).

Facs. : 2 pages ornées dans *Rev. Celt.*, t. I, p. 28-29.

MUNICH

(ANC.) BIBLIOTHÈQUE ROYALE

N^o 6298. — Sermons latins (vii^e-viii^e siècle).

Facs. : Fol. 1^v-2^r : Burn, *Facsimiles of the Creeds* (Henry Bradshaw Society), London, 1909, pl. xx et xxi. — Fol. 71^v : Silvestre, IV, pl. vi.

TRÈVES
TRÉSOR DU DOM

N° 134. — Evangélaire (VIII^e-IX^e siècle).⁷

Facs. : Westwood, *M. O.* pl. 20 (fol. 5^v). — *Ibid.*, pl. 52, n° 3 (portrait de saint Luc). — *Ibid.* pl. 19 (saint Pierre, saint Michel et saint Gabriel). — Lamprecht, *Initial-Ornamentik*, pl. 3, a, b (initiales). — *Ibid.*, pl. 4 (portrait de saint Luc). — *Ibid.*, pl. 5 (portrait tétramorphe des Évangélistes). — Beissel, *Geschichte der Evangelienbücher in der ersten Hälfte des Mittelalters*, Freib. i. Br., 1906, pl. 32 p. 123.

WÜRZBURG
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ

1. — Mp. th. f. 12. — Épîtres de saint Paul avec gloses latines et irlandaises (VIII^e-IX^e siècle).

Facs. : Fol. 5^r (Rom. x, 11-11, 6) : Cooper, *Addit suppl.*, pl. 22. — Fol. 5^v (Rom. xi, 25-xii, 21) : H. Zimmer, *Glossae hibernicae*, Berolini, 1881, p. 3. — Ch. Stern, *Epistolae Beati Pauli glossatae*, Halle, 1910.

2. — Mp. th. f. 69. — Épitres de saint Paul (VIII^e siècle).

Facs. : Frontispice : Crucifixion : N. H. J. Westlake, *An elementary hist. of Design in Mural Painting*, London, t. II, 1905, p. 130, pl. CXLVIII B ; Johannes Reil, *Die frühchristlichen Darstellungen der Kreuzigung Christi*, dans J. Ficker, *Studien über christliche Denkmäler*, Leipzig, 1904, pl. v ; *Archaeologia*, t. XLIII, 1871, p. 141.

AUTRICHE

VIENNE
(ANC.) BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

1. — N° 16. — Palimpseste, mélanges : écriture supérieure du VIII^e s. Facs. : J. Karabacek et R. Beer, *Monumenta palaeographica Vindobouensia*, Leipzig, 2. Lief., 1913, pl. 27 et 28 =

fol. 30^r, 31^r (August., *De haeresibus*), fol. 33^v (*canon biblicus*), fol. 35^v (Hieron., *Epist. ad Evangel.*) ; pl. 29 = fol. 37^v (Césaire, *Capitula sanct. patrum*), fol. 41^r (Gennadius, *De ecclesiast. dogmatibus*) ; pl. 30 = fol. 49^v (*Fragmentum de versibus*), fol. 54^r (Hieron., *Epist. ad Riparium*) ; pl. 31 = fol. 47^v (*De finalibus syllabis*), fol. 55^r (Hieron., *Ep. ad Ripar.*, Sergius, *De arte grammatica*) ; pl. 32 = fol. 74^v (Césaire, *Homil. VI*), fol. 43^r (Sergius, *De syllaba, de pedibus*) ; pl. 33 = fol. 67^v et 60^r (Eutyches, *De discernendis coniungationibus*) ; pl. 34 = fol. 65^v et 62^r (*Idem*) ; pl. 35 = fol. 76^r (Probus, *De ultimis syllabis ad Coelestinum*. écrit. du vi^e siècle) ; pl. 36 = fol. 110^r (Probus, *Catholica*, vi^e s.) ; pl. 37 = fol. 125^r (Marius Plotius Sacerdos. *Ars grammatica*, vi^e s.) ; pl. 38 (fol. 139^r (*Idem*)).

2. — Cod. Lat. 1247. — Epîtres de saint Paul écrites par Marianus Scottus, avec gloses latines et irlandaises (xi^e siècle).

Facs. de la fin de l'Ep. aux Hébreux dans *Pal. S.*, I, 191 ; H. Smith Williams, *Manuscripts, Inscriptions and Muniments : the hist. of the art of writing*, London. s. d., Medieval series, pl. 107. — Fol. 9^v-10^r : Chroust, *Monumenta Palaeographica* I. Ser., *Lief. X*, pl. 1.

BELGIQUE

BRUXELLES

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

[Cooper. Append. A, suppl. addit., pl. 58 : choix d'écritures irlandaises tirées de divers mss. de la Bibliothèque royale de Bruxelles.]

1. — N^o 507 (5100-4). — Mélanges irlandais (v. 1630).

Facs. des fol. 125^v-126^r (passage du martyrol. d'O'Gorman) : *The Martyrology of O'Gorman*, éd. Whitley Stokes (*Henry Bradshaw Soc.*), London. 1895, frontispice.

2. — N^o 3409 (4190-4200). — Mélanges irlandais (v. 1628).

Facs. d'un passage de la vie de saint Declan : P. Power, *Life of S^t Declan* (Irish texts Society), London. 1914, frontisp.

MAESEYCK

Évangélaire (VIII^e siècle).

Facs. : J. Van den Gheyn, *Album belge de paléographie*, Bruxelles, 1908, pl. III (lettre de saint Jérôme au pape Damase). — Reussens, *Éléments de paléographie*, Louvain, 1899, pl. x (fol. 4^r). — Jules Helbig, *L'art mosan*, Bruxelles, 1906-11, t. I, p. 14 (symboles des quatre évangélistes), p. 14 (canons d'Eusèbe), p. 15 (portrait d'un évangéliste), p. 14 (autre canon d'Eusèbe). — Gielen, *L'Évangélaire d'Eyck-lez-Maeseyck* dans *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XXX, 1891, p. 9-28 (canons d'Eusèbe). — D. de Bruyne dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVII, 1908, en face de p. 388 (Marc IX, 39-x, 1) ; en face de p. 391 (fol. 6^r : Canons d'Eusèbe).

FRANCE

ARRAS

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

N^o 739. — Facs. : Cooper, pl. addit. XI.

LAON

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

N^o 444. — Glossaire grec-latin, avec mots irlandais.

Facs. : Fol. 297^v-298^r : *Recueil de fac-similés à l'usage de l'École nationale des Chartes*, Paris, 1880-84 [planches non numérotées]. — Choix de lettres grecques tirées de ce manuscrit dans *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Paris, 1849, pl. en f. de p. 234.

PARIS

I. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

[Cooper, *Addit.*, pl. 9, 10 et 11 : Facs. de diverses écrit. irl. tirées des manuscrits de Paris.]

1. — Nouv. acquis. lat. 1587. — Evangélaire (VIII^e-IX^e siècle).

Facs. : fol. 2^r (avec init. ornée) : *Nouv. traité de diplomatique*. t. III, pl. xxxvii, 4, 2 ; pl. lv, 5, 1 ; Delisle, *Les manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, 1888, pl. vi, n^o 1. — Fol. 31^v (Mat. xxvii, 52 sq.) : Prou, *Manuel de paléogr.*, Paris, 1910, album, pl. vi. — Fol. 32^v (Début de saint Marc) : cf. L. Delisle, *op. cit.*, p. 9. — Fol. 53^r (Luc 1, 1-16, avec une initiale ornée) : J. M. Heer, *Evangelium Gatianum*, Friburgi Brisg., 1910, en tête du vol. — Fol. 109^r (souscription : Ego · Holcundus, etc.) *Nouveau traité de diplom.*, III, pl. lv, 5, 2.

2. — Suppl. lat. 880. — Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe (x^e siècle).

Facs. : Fol. 38^r (écrit. avec une lettre ornée) : Silvestre, IV, pl. xii.

3. — Fonds celtique n^o 1. — Mélanges irlandais (xv^e siècle).

Facs. : Silvestre, IV, pl. xxii (fol. 58^r, 71^v, 104^v).

II. — BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

N^o 8407. — Psautier en grec (ix^e siècle).

Facs. : Montfaucon, *Palaeogr. greca*, p. 237 (Ps. c et ci). — Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibl. Mazarine, de l' Arsenal et de Sainte-Geneviève à Paris* (*Mélanges Charles Graux*, Paris, 1884, p. 306-320), p. 313 (fol. 55^r).

REIMS

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

N^o 875. — Jean Scot, *De divisione Naturae* (ix^e siècle).

Facs. : fol. 81^r et 82^r (notes latines marginales attribuées à Jean Scot Erigène) : Traube, *Pal. Forsch.*, pl. i et ii.

RENNES

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

N^o 598 (138). — Mélanges irlandais (xv^e siècle).

Facs. : *Nouveau traité de diplom.*, t. III, p. 200-201 ; Cooper, p. 44, pl. XIII ; T. Price, *Literary remains*, éd. Jane Williams, Llandovery, 1854-5, t. I, p. 26-27 (sept lignes et deux initiales).

ROUEN

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

N° 24. — Psautier (x^e siècle).

Facs. : *Nouveau traité de diplom.*, t. II, pl. XVIII (initiales). — Silvestre, IV, pl. VI (Ps. 1 et CI). — Westwood, *P. S. P.* (*The Ps. of Saint-Ouen and Riscemarchus*, pl. uniq. n° 5) : 2 versets.

HOLLANDE

LEYDE

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ

Lat. 67. — Priscien avec gloses irl. (ix^e siècle).

Facs. : *New Pal. Soc.*, pl. XXII (fol. 7^v), pl. XXIII (début du 17^e livre des *Institutiones* de Priscien).

ITALIE

FLORENCE

BIBLIOTHÈQUE LAURENTIENNE

N° 78, 19. — Boèce, *De consolatione philosophiae* (xii^e siècle).

Facs. : Fol. 4 : G. Vitelli et C. Paoli, *Collezione fiorentina di facsimili paleografici greci e latini*, Firenze, 1886, pl. 4.

MILAN

BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE

1. — C. 5, inf. — Antiphonaire de Bangor (vii^e siècle).

Facs. reprod. intégrale : F. E. Warren, *The antiphonary of Bangor*, t. I, *A complete facsimile in collotype* (H. Bradshaw Soc.), London, 1893. — Fol. 30 : Franz Steffens, *Lateinische Paläographie*, Freiburg, 1903 etc., t. I, pl. XXIV, n° 3 ; édit. française, pl. XXVI.

2. — C. 301, inf. — Psaumes, commentaires, gloses irlandaises (viii^e siècle).

Facs. : Fol. 24 : G. I. Ascoli, *Il codice irlandese dell'Ambrosiana*, Roma, 1878-91, pl. en face de p. 112. — Fol. 52 : Cooper, *Suppl.* pl. vi.

3. — H. 78, sup. — Commentaire de saint Ambroise sur saint Luc (vii^e siècle).

Facs. : *Pal. Soc.*, I, pl. 137.

4. — I. 61, sup. — Evangélaire (viii^e siècle).

Facs. : Fol. 70^v : Steffens, *op. cit.*, pl. 27.

5. — O. 212, sup. — Mélanges lat. (vii^e siècle).

Facs. : Fol. 14^r, 14^v, 15^r : Burn, *Facsimiles of the Creeds*, pl. xxii, xxiii, xxiv.

NAPLES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

iv, 4, 8. — Charisius et autres traités grammaticaux (vii^e-viii^e siècle).

Facs. : Fol. 25^r : Carlo Cippola, *Codici Bobbiensi della biblioteca nazionale universitaria di Torino*, Milan, 1907, pl. 1. — Fol. ? (Charisius, *Institutiones*), *Ibid.*, pl. xi.

ROME

BIBLIOTHÈQUE VATICANE

1. — Palat. 65. — Psautier glosé (xii^e-xiii^e siècle).

Facs. : Fol. 1^r (Ps. 1, avec initiale ornée) : *Codices e Vaticanis selecti phototypice expressi, series minor*, Roma, 1910, t. II, pl. 1. — Fol. 16^r (Ps. xiv, 4-7) ; *Codices*, pl. iv. — Fol. 75^v (Gloses en lat. sur le ps. LVIII) : F. Ehrle et F. Liebart, *Specimina codicum latinorum vaticanorum*, Bonn, 1912, pl. 24. — Fol. 86^r (Ps. LXVII, 2-10) : *Codices*, pl. II. — Fol. 134^r (Ps. ci, 1-3, avec init. ornée) : *Codices*, pl. III.

2. — Palat. 68. — Commentaire latin sur les psaumes, avec gloses irlandaises (viii^e siècle).

Facs. : Fol. 46^r : Lindsay, pl. XII.

3. — Palat. 220. — Mélanges (ix^e siècle).

Facs. : Fol. 33^r : Ehrle et Liebart, *Specimina*, pl. xxii ;

H. M. Bannister, *Paleografia musicale vaticana*, n. 23, pl. 4 a.
4. — Palat. 830. — Chronique de Marianus Scottus et poèmes irlandais (xi^e siècle).

Facs. des fol. 33^r, 67^r, 131^r, 147^v, 148^r, 150^r, 166^r dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum*, t. V, pl. iv. — Fol. 148 : Ehrle et Liebart, *Specimina*, pl. 23.

5. — Barberini Lat. 570. — Evangélaire (viii^e-ix^e siècle).

Facs. : Lettre initiale de saint Mat. dans *The revision of the Vulgate, 2nd Report of Work done*, S^t Anselm's, Rome, 1911, p. 10. — Lettre initiale de saint Marc, *Ibid.*, p. 12. — Lettre init. de saint Jean, *Ibid.*, p. 15.

TURIN

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE

1. — A. II. 2*. — Feuillet unique palimpseste, écrit à Bobbio au viii^e siècle.

Facs. : A. Peyron, *M. T. Ciceronis orationum fragmenta*, Lipsiae, 1825, pl. à la fin du volume ; Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, Paris, 1884-90, pl. xxxvi^a.

2. — F. IV. 1. — Recueil factice de mélanges latins avec gloses irl. (viii^e siècle).

Facs. : Fol. 1^v : Cippola, *Codici Bobbiensi*, pl. xxxvii. — Fol. 2^r : Cippola, pl. xxxiv. — Fol. 4^v-5^r : Cippola, pl. xxxviii.

3. — F. IV. 24. — Vie de saint Gall en lat., avec gloses irl. (ix^e siècle).

Facs. fol. 1^r et 35^r : Cippola, pl. lxix.

4. — G. v. 37.

Facs. fol. 4^r (Cyprien avec 5 lignes en écrit. irl.) : Cippola, pl. xii.

5. — G. VII. 15. — Evangélaire (vi^e siècle).

Facs. fol. 32^v : Carta, Cipolla et Frati, *Monum. palaeographica sacra : Atlante paleografico artistico*, Turin, 1899, pl. v, 2.

6. — O. IV. 20. — Evangélaire (vii^e-viii^e siècle).

Facs. : Fol. 1^v (page ornée : Rédempteur bénissant et les douze apôtres) : Carta, etc., pl. x ; Cipolla, pl. xxxix ; Cabrol et Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie*, planche hors texte, art. *Celtique (art)*. — Fol. 2^r (Christ au milieu de saints) :

Carta, pl. x, Cipolla, pl. xxxix, Cabrol et Leclercq, *loc. cit.* — Fol. 96^v (Luc, vii, 8-16, viii, 8) : Cipolla, pl. xli. — Fol. 158^r (Luc, i, 1, 5, iv, 35-39) : Cipolla, pl. xli. — Deux feuillets ornés : personnages, ornements zoomorphes, spirales, entrelacs : Cipolla, pl. xl.

RUSSIE

PÉTROGRAD

(ANC.) BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

1. — F. 1. 8 (olim S. Germ. 108). — Evangélaire (viii^e siècle).

Facs. des fol. 18^r, 78^r, 119^r, 177^r chez Westwood, *M. O.*, p. 52-53 et pl. 25. — Ant. Staerk, *Les manuscrits latins du V^e au XIII^e siècle conservés à la bibl. de Saint-Petersbourg*, Saint-Petersbourg, 1910, pl. xxii = fol. 21^r; pl. xxi' : fol. 18^r (page ornée, *Liber generationis*); pl. xxiii : fol. 77^r (page ornée, *Initium Evangelii Jesu Christi*).

2. — Q. I. 15 (olim Corb. 188). — Mélanges (viii^e siècle). Facs. Mabillon, *De re diplom.*, éd. 1789, I, 366. — Fol. 63^{rv} : Burn, *Facs. of the Creeds*, pl. xviii, xix. — Fol. 2^r (*S. Isidori de vetere et novo Testamento*), Ant. Staerk, *op. cit.*, pl. lxxiii.

SUISSE

BÂLE

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ

1. — A. vii. 3. — Psautier grec-latin (viii^e-ix^e siècle).

Facs. du ps. xxix, 10-xxx, 6 chez Aug. Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, Munich, 1885-88, t. II, p. 1133.

2. — FF. iii. 15. — Mélanges latins.

Facs. de lettres ornées et des signes du zodiaque dans les ouvrages suivants : Ferd. Keller, *Bilder und Schriftzüge in den irischen Manuscripten der schweizerischen Bibliotheken* (*Antiquar. Gesellsch. in Zürich*, VII, *Mittheil.*, 1851, p. 86); Wil. Reeves,

Illuminations and facsimiles from Irish mss. in the libraries of Switzerland (*Ulster Journal of Archaeology*, t. VIII, 1860, pl. III); Romilly Allen, *Christian symbolism in great Britain and Ireland*, London, 1887, p. 358, fig. 128.

BERNE

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

363. — Mélanges (VIII^e-IX^e siècle).

Facs. : H. Hagen, *Codex Bernensis 363 phototypice editus*, Lugduni Batavorum, 1897 ; F. Steffens, *Proben aus griechischen Handschriften u. Urkunden*, Trèves, 1912.

SAINT-GALL

STIFTSBIBLIOTHEK

1. — N^o 48. — Mélanges bibliques (IX^e-X^e siècle).

Facs. : Luc 1, 1 : *Pal. Soc.*, I, pl. 179. — Début de l'Ev. de saint Jean : Steffens, *Lat. Pal.*, pl. XLVII, 1. — Facs. complet : H. C. M. Rettig, *Antiquissimus quatuor evangeliorum canon. codex Sangallensis*, Zurich, 1836.

2. — N^o 51. — Evangélaire (VIII^e siècle).

Facsimilés. — Ornaments divers tirés de ce ms. : Aug. Racinet, *L'Ornement polychrome*, Paris (1869-87), t. I, n^{os} 6 et 10 ; J. O. Westwood, *On the distinctive characters, etc.* (*Archaeological Journal*, t. X, fig. 1 et 2 en face de p. 291, fig. 11 en f. de p. 297) ; Cooper, pl. iv. — P. 265 : Steffens, *Lat. Pal.*, II, pl. XLII, 1. — Fol. 79-80 : Chroust, *Monum. pal.*, Lief. XVII, pl. 5. — Page ornée (croix centrale, entrelacs, oiseaux entrelacés) : Copper, pl. III ; Westwood, *M. O.*, pl. 27 ; Westwood dans *Archaeological journal*, p. 294, fig. 9 ; H. Janitschek, *Geschichte der deutschen Malerei*, Berlin, 1890, p. 13 ; J. R. Rahn, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich, 1876, pl. 16 ; Wilhelm Lübke, *Grundriss der Kunstgeschichte*, II. *Die Kunst des Mittelalters*, Esslingen a. N., 1910, fig. 132 ; Carl Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste*, Düsseldorf, 1866-79, t. III, p. 610, fig. 145 ; Michel, *Histoire de l'Art*, Paris, 1905, t. I, p. 316, fig. 160. — Page ornée (*Christi autem generatio*) : Westwood, *M. O.*, pl. 26 ;

Cooper, pl. II; Martin Gerbert, *Iter alemannicum, accedit italicum et gallicum*, Typis San Blasianis, 1773, pl. IV. — Page ornée (*Liber generationis*), Cooper, pl. VI. — Page ornée (*Quoniam multi*), Cooper, pl. VIII. — Page ornée (*In principio Deus erat Verbum*), Cooper, pl. X. — Portrait de saint Luc: Keller, *op. cit.*, pl. II; Cooper, pl. V; Westlake, *An elementary history of Design in mural painting*, London, t. II, 1905, pl. CLXII; Rahn, *Geschichte*, p. 127, fig. 17; Franz von Reber, *Kunstgeschichte des Mittelalters*, Leipzig, 1886, p. 215, fig. 131; Hermann Hieber, *Die Miniaturen des frühen Mittelalters*, Munich, 1912, pl. 37. — Portrait de saint Jean: Cooper, pl. IX; Keller, pl. IV. — Portrait de saint Marc: Westwood, *M. O.*, pl. 26; Keller, pl. III; Cooper, pl. VII. — Portrait de saint Matthieu: Keller, pl. I; Cooper, pl. I; Beissel *Geschichte der Evangelienbücher in der ersten Hälfte des Mittelalters*, Freiburg-i-Br., 1906, pl. 33. — Jugement dernier ou glorification du Christ: Keller, pl. VI; Cooper, pl. XII; Westwood, *M. O.*, pl. 27; Rom. Allen, *Early Christian Symbolism*, p. 172, fig. 49. — Crucifixion: Cooper, pl. XI; Keller, pl. V; Reeves, *Ulster journal of Archaeology*, VIII, 1860, en face de p. 301; Herder's *Konversation Lexikon*, art. *Kreuz*; Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 317, fig. 161; Cabrol et Leclercq, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, art. *Celtique (art)*, fig. 2336; Westwood, *M. O.*, pl. 28; Beissel, *op. cit.*, fig. 34, p. 126; Rom. Allen, *Symbolism*, p. 147, fig. 36; J. Stockbauer, *Kunstgeschichte des Kreuzes*, Schaffhausen, 1870, p. 198; Rahn, *Geschichte*, p. 128, fig. 18; F. X. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, 1896, t. I, fig. 484; Westlake, *Mural painting*, t. II, p. 130, pl. CXLVIII A; R. Forrer et G. A. Müller, *Kreuz und Kreuzigung Christi in ihrer Kunstentwicklung*, Strasbourg et Bühl, 1894, pl. IV, 6.

3. — N° 60. — Evangélique (IX^e siècle).

Facs. Portrait de saint Jean: Keller, pl. VIII; Cooper, pl. XII. — P. 41: Steffens, *Lat. pal.*, II, pl. XLII, 2.

4. — N° 904. — Mélanges, gloses irlandaises (IX^e siècle).

Facs. Initiales: Keller et Reeves, pl. IV. — C. Nigra, *Reliquie celtiche. I. Il manoscritto irlandese di S. Gallo*, Turin, 1872, pl. 1, 2, 3, 4. — P. 182 et 194: Steffens, *Lat. pal.*, pl. 50. — P. 212: G. I. Ascoli, *Il codice irlandese dell'Ambrosiana*, pl. 2.

5. — N° 1293. — Mélanges (VIII^e-IX^e siècle).

Facs. Cooper, pl. vi, xxviii, xxix, xxx; *Pal. Soc.* I, 208, II, 50; Keller-Reeves, p. 293; Chroust, XVII, pl. 1 et 2.

6. — N° 1394. — Mélanges, gloses irlandaises (VIII^e-IX^e siècle).

Facs. : Keller pl. xii, n° 2; Reeves, pl. iv. — P. 427: Steffens, *Lat. pal.*, pl. xxiv, 2; Keller, pl. xi, n° 3; Cooper, pl. xxiv. — Page ornée (*Peccavimus Dñe*): Westwood, *M. O.*, pl. 28; Cooper, pl. xxiii; Keller, xi. — Portrait de saint Matthieu, p. 417: Cooper, pl. xix. — Autres facsimilés: Cooper, pl. xxi, pl. xxxi; Keller, pl. xii, 2; Reeves, pl. iii, 2; Cooper, pl. xxii, iv, xx, xxv, xxvi, xxvii.

SCHAFFHOUSE
STADTBIBLIOTHEK

N° 32. — Vita Columbae (VIII^e siècle).

Facs. : Lindsay, p. 108; W. Reeves, *The Life of S^t Columba by Adamnan*, Dublin, 1857.

L. GOUGAUD.

AN OLD WELSH GLOSS

A few weeks ago Dr Reginald Lane Poole drew Mr Jenkinson's attention to Bodley MS 865, a composite volume presented by the Dean and Chapter of Exeter in 1602, which contains on fo. 89-96 a curious dialogue between a master and a pupil in a handwriting of the eleventh century. It is to be hoped that Mr Jenkinson will undertake to publish the whole text as it shows evident traces of Hisperic influence and is of considerable interest from several points of view. For the moment I merely desire to register the occurrence of a Brythonic gloss on fo. 93, where the following passage is to be found :

nigellam quoque rassam uetustamque curbanam plenam micis in dorso uibrantem

Above the word *curbanam* is written *tuic*. *Carbana* is known as a Hisperic term for « covering, garment », see Jenkinson's Index to his edition of the Hisperica Famina. *Tuic*, therefore, is the Old Welsh form of the later *twyg*, a loan-word from Latin *theca*, which is used sparingly by medieval poets to denote some kind of a body-covering. Dr Davies has :

TWYG, amictus, tunica,

with the following quotation from Lewis Glyn Cothi :

Braidd y médd dan bridd a main,

Dig ei le, dwyg o liain.

In another passage from the Red Book referred to by Pughe we read :

Ny chymmeraf gymun

Gan ysgymun uyneich

Ac eu twygeu ar eu clun

Am kymuno durw e hun.

Skene, *Four Ancient Books*, II p. 233, *Myv. Arch.* p. 115 b. For the reference I am indebted to Dr J. G. Evans and Mr Timothy Lewis.

E. C. QUIGGIN

ARMON ARMENIA

When Labraid Loingsech was exiled by Cobthach, according to the version of the story printed by Stokes (*RC.* XX, p. 430) from Rawlinson B 502 § YBL, it is stated: *dochuaid soir co rainig Inis Bretan 7 in breacmacraid thiri Armenia. Ro naisc-sium a munter iarsin a u-amsaine for rig Armenia*. Stokes translates without comment: « He went eastward till he reached the island of the Britons and the speckled youths of the land of Armenia. Then his people bound him as a soldier to the king of Armenia. » On returning to Ireland: *rogabsad tir ac Indbir Boindi*, « they landed at the mouth of the Boyne ».

D'Arbois de Jubainville deals with this passage in *RC.* XXVIII, p. 35 as follows: « Menia (in Eg. 1782 Armenia is replaced by *fer Menia*) n'est pas autre chose que Menapia prononcée à l'irlandaise avec chute du p et de l'a qui le précède. Le roi de Ménia, c'est-à-dire de la Menapia, prit en amitié l'exilé et l'envoya en Irlande avec une flotte de trois cents vaisseaux. L'expression *tir fer Menia* embarrassa beaucoup les Irlandais pendant la seconde partie du moyen âge. Certains avaient lu la Bible; ils connaissaient le passage de la Genèse, où il est dit que l'arche s'arrêta sur les monts d'Arménie, et le livre IV des Rois, où on lit que deux fils de Sennachérib, ayant tué leur père, se réfugièrent dans la terre d'Arménie. En conséquence ces Irlandais remplacèrent *fer menia* par Armenia. C'est la leçon du Livre Jaune de Lecan. En effet *fer*, aujourd'hui *fear* se prononçait *far*, et ce mot, étant complètement déterminatif du substantif précédent, perdait son f. Ainsi *tir fer Ménia* se prononçait *tir ar menia*. La prononciation pénétra dans l'écriture où *tir ar menia* devint facilement

tir Armenia. » In her interesting study « On Chariot Burial in Ancient Ireland » reprinted in « Side-Lights on the Táin Age », Miss Dobbs makes use of D'Arbois' argument to support her other evidence for early relations between Gaul and Ireland. Some of the evidence is beyond dispute, but in this particular instance the distinguished French scholar on whom she relies is to my mind seriously at fault. For the framer of the story the district disguised under the form Armenia is definitely in Britain. When Labraid returns to Ireland, he lands at the mouth of the Boyne. When he leaves Ireland he sails eastward. A course in the main easterly from any port between Drogheda and Arklow would bring him to Arvon which in early Irish spelling would be *Armon*. I suggest that an Irish scribe, unfamiliar with the name, resolved a contracted form, such as a r ò, into Armenia. The connexion between the name of the Lleyn peninsula and Leinster (Ir. *Laigin*) was pointed out by Kuno Meyer some years ago. It is not clear to me if any special significance attaches to the epithet *breac* in *breacmacraid thiri Armenia*.

The reading *fer Menia* in Eg. 1782 I take to be an attempt to correct the obviously impossible Armenia of the other MSS. It might perhaps be argued that Menia is related to Menevia, but one would scarcely expect to find the Latin form in such a context and the name appears regularly in Irish as Muine, Cell Muine v. Hogan s. v. The various forms of the names for Saint Davids were discussed by Professor Loth in this journal, vol. XX, p. 206.

E. C. QUIGGIN

INITIAL G IN WELSH

In the autumn of 1916 a considerable number of Welsh letters from the troops in France passed through my hands. A marked feature of the correspondence of the less educated amongst the writers was the use of initial *c* for *g* although *t* never occurred in place of *d* nor was *b* displaced by *p*. I give a few instances below mainly taken from letters addressed to

Anglesey and N. Wales, but I have an impression that the same phenomenon was found in correspondence going to other parts of the Principality as well. There is no indication of anything peculiar in the articulation of *g* in Fynes-Clinton's excellent work on the dialect of the Bangor district. The High German sound-shifting shows that a guttural stop need not develop on precisely the same lines as the labial and dental stops.

Examples : *dy caradig lythur : nid oes dim colwe am i mi cail mynd ; amser carw ; cobitho ; ar coll ; i cyd (cid) ; wedi cwneyd ; chance i cael un arall ; mae y cwragedd sydd yn cael arian oddi yma oddi wrth ei cwyr yn lwycys ; mi feasa yn dda cenyf ; callaf ddeud wrthuch fy mod yn meddwl llawer am danoch yn yr hen. Ddug out yma er ei fod y cora ydrwf wedi bod ynddo eto ; mi ddaw dy cariad yn ol ; yn cofun am lythur cymraic ; fel y cwuddoch.*

It is of course unnecessary to quote instances of provection such as *eich cwunab anwul ; yn eich cadal ; mi roedd yn ddrwg cenyf.*

E. C. QUIGGIN

LES
VINS DE GAULE EN IRLANDE
ET
L'EXPRESSION *FIN AICNETA*

Une découverte récente, dont M. le docteur Capitan a entretenu l'Académie des Inscriptions le 4 février 1916 (voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, 1916, p. 66 et suiv.), a mis au jour des restes de vin gallo-romain. On en peut tirer quelques suggestions sur la nature des vins que la Gaule exportait en Irlande : elle aide même à mieux comprendre certains passages des récits épiques irlandais.

Les découvertes de vin antique ne sont pas très nombreuses. M. le docteur Capitan, dans sa communication, a rappelé les principales. En 1877, Berthelot, ayant analysé des matières contenues dans un tube scellé provenant d'un tombeau des Aliscamps, y avait reconnu des restes de vin ordinaire. A Bordeaux, on a trouvé au cimetière Saint-Seurin une fiole de verre enduite d'un dépôt qui contenait de la crème de tartre et une matière chromotannique, c'est-à-dire encore des restes de vin. On conserve au musée de Spire, une fiole antique qui semble avoir contenu du vin ; il y en avait une aussi au musée archéologique de Reims.

Cette fois, la découverte a été faite à Amiens. Des fouilles, dirigées par M. Commont, ont fait apparaître à 35 mètres de profondeur, deux grands vases brisés, d'environ 35 centimètres de diamètre sur 20 centimètres de hauteur, dont les parois étaient couvertes d'un dépôt brun jaunâtre, qui a été reconnu à l'analyse comme formé d'une matière résineuse. On doit certainement voir là l'extrait sec d'un vin aromatisé par une substance de la famille des résines. Il ne s'agit plus de ce vin ordinaire, que les anciens buvaient pur ou bien coupé

d'eau (Martial, I, 57 ; III, 57) ; il s'agit d'un de ces vins additionnés d'aromates, dont nous parlent les anciens (v. Raymond Billard, *La vigne dans l'antiquité*, Lyon, 1913, p. 504, et C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. V, 1920, p. 253), et probablement de vin « poissé » ou « résiné », *picatum uinum*. Il ne faut pas seulement entendre sous ce nom, un vin qui avait pris un goût spécial pour avoir été enfermé dans des récipients enduits de poix. Les anciens avaient l'habitude de traiter par la poix ou la résine des vins ordinaires, de les apprêter (*condire, concinnare*), comme dit Pline (*H. N.*, XIV, 124), *adpersu picis, ut odor uino contingat et saporis quaedam acumina*. Le procédé est décrit par Columelle (XII, 23, 1). Quoique fort âcres, les vins ainsi traités étaient appréciés de beaucoup de gens (Plutarque, *Sympos.*, V, 3, 1). Sur les inscriptions bachiques, on voit célébrer le vin aromatisé (*uinum conditum*, Corp. Inscr. Lat. XIII, 10018, nos 7, 17, 131, 157), aussi bien que le vin naturel (*uinum merum*, *ibid.*, nos 116, 130, 158, etc.) ; cf. C. Jullian, *op. cit.*, V, 255, n. 3.

L'usage de résiner le vin était fort ancien. Caton le recommandait déjà (*Cato iubet uina concinnari*, Pline, XIV, 25, 7). C'est d'Italie, suivant Pline (XIV, 24, 1), que l'usage était parti ; mais il s'était répandu dans le monde entier, et jusqu'en Égypte. Dioscoride (V, 43) le signale en Gaule, ainsi que Plutarque (*Sympos.*, V, 3, 1), suivant lequel le vin résiné de la Viennoise était célèbre. Pline dit bien que le vin des crus viennois avait naturellement certain goût de résine (*uili per se in uino picem resipiens*, XIV, 18) ; mais nous savons aussi par Pline lui-même (XIV, 57) qu'on fabriquait dans la région viennoise des vins résinés. Martial fait l'éloge du *uinum picatum* de Vienne (XIII, 107), de même qu'il accable d'opprobres le vin fumé que vendait à Marseille un nommé Munna, empoisonneur redoutable (X, 36).

Le *picatum uinum* passait lui-même pour nuisible à la santé : *tot ueneficiis placere cogitur*, dit Pline (XIV, 25, 7), *et miramur noxium esse!* Et ailleurs, le grave Romain constate que le vin le plus sain est celui qui ne contient aucun ingrédient : *saluberrimum cui nihil in musta additum est* (XXIII, 24, 1) D'après l'analyse chimique, le vin du dépôt d'Amiens était

très fortement alcoolisé. Le *picatum uinum* produisait certainement une ivresse spéciale. Ce devait être comme le vermouth, l'absinthe ou tel autre des modernes apéritifs, un breuvage alcoolisé et aromatisé, où le jus de la vigne ne servait que de base à des préparations artificielles. Pline nous a transmis une longue liste de substances aromatiques que l'on faisait dissoudre, macérer ou fermenter dans le vin (XIV, 107); il n'y avait pas seulement des gommés provenant de divers arbres résineux (pin, sapin, mélèze, cyprès, lentisque, térébinthe, etc.), mais aussi de l'iris, du fenugrec, de la racine de jonc, des feuilles de nard, du souchet, du safran, de l'aloès, etc. Le « vin d'absinthe » est mentionné par Columelle (XII, 35, 1), par Pline (XXIII, 52), par Palladius (III, 32). D'après l'évangile (Marc, xv, 23), c'est du « vin myrrhé » que les légionnaires présentèrent à Jésus quand il fut arrivé sur le calvaire, et qu'il refusa. Les fouilles de M. Commont attestent qu'à côté du vin ordinaire les Gallo-romains faisaient place dans leurs celliers au *picatum uinum*.

Or, dès l'antiquité la plus haute, le vin fut l'objet d'un commerce actif entre la Gaule et l'Irlande (cf. C. Plummer, *Vitae Sanctorum Hiberniae*, t. I, p. c, n. 2 et p. 214). Zimmer a jadis publié sur ce sujet une copieuse étude dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (1909, n° XV, p. 430-476). Le vin de Gaule était fort apprécié en Irlande; maint détail des légendes épiques montre quel cas les héros irlandais en faisaient. On le trouve mentionné dans le récit de l'Expulsion des Désis, événement qui eut lieu au III^e siècle de notre ère, sous le roi Cormac Mac Airt (*fn... a tirib Gall*, Cymmrodor XIV, 118 et Ériu III, 140). Deux siècles plus tôt, en Ulster, les héros de la Branche rouge connaissaient également le vin. Au début du *Tochmarc Emire*, on voit paraître Forgall Manach, déguisé en ambassadeur du roi des Gaulois; il venait offrir à Conchobor des objets d'or et du vin de Gaule (*co n-imchomarc do di orduisib 7 fin Gall*, Rev. Celt., XI, 442). Quand Oengus fils d'Aed Abrat voulut décider Cuchullin à partir pour la terre des fées, il lui répéta les paroles de Fand, suivant lesquelles celui qui viendrait vers elle aurait de « l'argent, de l'or et beaucoup de vin à boire » (*rombiad arcat ocus or, rombiad mór fna do ól*, L. U. 44 b 6, Irische Texte, I, p. 209).

Lors de l'expédition contre l'Ulster pour la conquête du Taureau Brun de Cooley, la reine Medb avait avec elle une provision de vin (Zimmer, *op. cit.*, p. 434) : elle s'en servait pour enivrer les jeunes guerriers qu'elle envoyait ensuite se faire tuer en luttant contre Cuchullin ; c'est ainsi qu'elle fait boire Ferbaeth « jusqu'à ce qu'il soit ivre » (*corbo mesc*, L. U. 73 a 41) ; elle enivre même Fergus pour qu'il aille se battre (*dobreth fin dó 7 romescad co trén*, L. U., 82 b 7). Pour séduire Cuchullin, Ailill n'hésite pas à proposer à sa femme d'employer l'attrait du vin : « Envoie-lui, dit-il, un bœuf avec du porc salé et un fût de vin » (*ber dam co tinne dó 7 taulchuma fina*, L. U. 67 b 10). Dans la version du Book of Leinster (p. 69 b dern. ligne), c'est Medb elle-même qui suggère un arrangement avec Cuchullin ; elle y fait entrer le vin et l'hydromel (*fin 7 mid* ; les deux boissons vont souvent ensemble, cf. L. U. 131 b 37, *Tecosca Cormaic*, éd. K. Meyer, 1, 44, comme en gallois *gwin a med*, Book of Taliesin, 59, 7). Toutes ces ruses diaboliques du couple royal de Connaught rappellent le *Petit fût* de Maupassant.

Il y avait assurément plusieurs espèces de vins en Irlande. Un poème, contenu dans les *Scéla Cano Meic Gartnáin* (Anecd. from Irish MSS, I, p. 14) et où sont énumérées différentes espèces de bières, mentionne des « bières rouges comme du vin » (*cormand derga amail fin*, l. 18). On savait conserver le vin ; le vin vieux avait un nom spécial, *esarn*, connu par le glossaire dit d'O'Mulconry, § 447 ; ce mot sort de *exhibernum* et désigne le vin qui a passé l'hiver (v. K. Meyer, *Sitzber. der pr. Akad. der Wiss.*, 1912, 11, p. 1150, et Marstrander, *Rev. Celt.*, XXXVI, p. 361) : c'est ainsi que chez les Romains le *uinum uetus*, ayant un an révolu, s'opposait au *uinum nouellum* (R. Billiard, *op. cit.*, p. 216).

Les vins gaulois en Irlande étaient de qualités diverses. Certains textes par exemple mentionnent des vins de première qualité, *cétgrinne fino* (gl. nectar, Sg. 122 b 22 et Kuhn's *Zeitschrift*, XXXIII, 70), *óingrinde fino* (*Imram Bráin*, § 13).

Tout cela ne nous renseigne pas sur la nature de ces vins. Mais il y a un passage plus instructif dans la *Fled Bricrend*. Zimmer, qui le cite (*op. cit.*, p. 435), n'en a pas tiré tout le

parti qui convient. Ailill et Medb, dans leur palais de Cruachu, reçoivent les trois héros Cuchullin, Conall Cernach et Loegaire ; il s'agit de choisir entre les trois à qui donner le « morceau du héros ». Décision périlleuse ! Pour gagner du temps, Medb use de tromperie : prenant à part chacun d'eux, elle lui fait croire qu'il est l'heureux élu. En même temps, elle les flatte par des présents et les fait boire. Mais elle ne leur donne pas à tous le même vin. Loegaire et Conall reçoivent une coupe de « vin naturel » (*fin aicneta*, L. U. 108 a 1). Cuchullin, qui est à ses rivaux, dit Medb, comme l'or rouge est au bronze, est honoré de « vin spécial » (*fin sainemail*, L. U. 108 a 31). Zimmer a eu le tort de n'attacher aucune importance au sens propre de ces deux épithètes et de les considérer comme deux synonymes désignant une seule et même qualité de vin. Ce n'est pas vraisemblable. L'expression *fin aicneta* « vin naturel » se retrouve ailleurs (L. U. 100 a à la fin ; 110 a 49) ; elle n'a de sens que s'il existait d'autres vins qui ne l'étaient pas. L'opposition du *fin aicneta* et du *fin sainemail* est sans doute que le premier ne comportait l'addition d'aucun ingrédient ; c'était du vin « nature », comme nous dirions aujourd'hui. Au contraire, le *fin sainemail* renfermait sans doute de ces ferments spéciaux qui donnaient au *picatum uinum* sa force et son bouquet. C'était un vin aromatisé, et en même temps très alcoolisé, plus digne que le vin « nature » d'un héros tel que Cuchullin.

Dans un passage du Commentaire sur les psaumes, où la colère du Dieu vengeur frappant le coupable est comparée à l'ivresse qui trouble et égare, le glossateur du manuscrit de Milan décrit avec précision les effets de la vengeance qui est, comme le vin, « piquante et amère » (*tiachair 7 serb 94 c 6*), « sans aucune douceur en elle » (*cen ní duailgini indí, 94 c 7*) ; ces épithètes semblent se rapporter exactement au *picatum uinum*, tel que les Latins nous le décrivent.

Il est probable qu'au cours des âges en Irlande le sens propre de *fin aicneta* s'est perdu, en même temps que le souvenir de l'époque où l'Irlande recevait de Gaule des vins « dénaturés ». Ainsi dans un passage du Lebor na h-Uidre (100 a, l. 5 du bas), *fin aicneta* a été glosé par un scribe, .i. *sainemail*. C'est-à-

dire que ce scribe a commis la même confusion que Zimmer : il a pris *aicneta* comme une épithète banale se rapportant à l'excellence du vin, ce qui ne s'accorde guère avec l'étymologie ; *aicneta*, tiré de *aicned* « nature » (cf. *firmac aicnid* gl. *filius meus es tu*, Wb. 32 b 6) ne signifie que « naturel ». Sans doute, les anciens connaissaient de nombreux moyens de falsifier le vin (Pline, *H. N.*, XXIII, 20, 1 ; cf. R. Billiard, *op. cit.*, p. 489). On pourrait donc imaginer que par *fin aicneta* les Irlandais voulaient désigner un vin soustrait à toute falsification, et par conséquent de bonne qualité. Mais il n'est pas dit que le vin naturel ait été plus apprécié que les vins travaillés tel qu'était le *uinum picatum*. Afin de donner tout son sens à l'expression *fin sainemail* dans le passage de la *Fled Bricrend*, il paraît donc préférable d'attribuer aussi à l'expression *fin aicneta* une valeur technique précise, conforme à ce que nous savons des vins de la Gaule romaine, en entendant par là un « vin nature » s'opposant à un « vin spécial » dans le genre du *uinum picatum*.

J. VENDRYES.

LE SYSTÈME VERBAL
DANS
IN CATH CATHARDA
(Suite).

CHAPITRE IX
VERBES IRRÉGULIERS

§ 193. *berim*

| | |
|-----------------------|-----------------------------|
| Prés. sg. 1 | <i>berim</i> |
| — 2 | <i>noco mberi</i> |
| — 3 (b) | <i>co mbeir, co mberend</i> |
| Imparf. sg. 3 | <i>no beredh</i> |
| Impér. sg. 2 | <i>beir</i> |
| — pl. 2 | <i>beirid</i> |
| Subj. prêt. pl. 3 | <i>na rucctans</i> |
| Fut. prés. sg. 3 rel. | <i>bēras</i> |
| Fut. prêt. pl. 3 | <i>na bērdais</i> |
| Prés. pass. sg. | <i>berair</i> |
| Imparf. pass. pl. | <i>no bertis</i> |
| Fut. prêt. pass. sg. | <i>no bērta</i> |

§ 194. *doberim*

| | |
|-------------------|-----------------|
| Prés. sg. 1 (a) | <i>doberim</i> |
| — 3 (a) | <i>bobeir</i> |
| — (b) | <i>tabair</i> |
| — pl. 1 (a) | <i>doberum</i> |
| — 3 (a) | <i>doberat</i> |
| Imparf. sg. 3 (a) | <i>dobered</i> |
| — 3 (b) | <i>tabradh</i> |
| Imparf. pl. 3 (a) | <i>dobertis</i> |
| — 3 (b) | <i>tabradis</i> |
| Impér. sg. 2 (b) | <i>tabair</i> |

- Impér. sg. 3 (b) *tabrad*
 Impér. pl., 2 (b) *tabraid*
 — 3 (b) *tabrat*
 Subj. prés. sg. 1 *tuccur*
 Subj. prêt. sg. 2 (a) *doberta-sa*
 — 3 (a) *doberad*
 — pl. 3 *tucctais*
 Fut. prés. sg. 1 (a) *dobēr*
 — 3 (a) *dobēra*
 Fut. prêt. sg. 1 (a) *dobērainn*
 — 3 (a) *dobēradh*
 — pl. 1 (a) *dobērmais*
 — pl. 3 (a) *dobērtais*
 — (b) *tibratais*
 Prét. sg. 3 (a) *dobert*
 — (a) *dorat*
 — (b) *dard, tarat*
 — *tuc*
 Prét. pl. 1 (a) *dabertsum*
 — 1 (a) *doratsum*
 — 3 (a) *dobertsat*
 — (a) *doratsat*
 — (b) *tartsat*
 — *tucsat*
 Prés. pass. sg. (a) *doberar*
 — pl. (a) *dobertar*
 Imparf. pass. sg. (a) *doberthea, doberta*
 Impér. pass. sg. *taburthúr*
 Subj. prêt. pass. sg. (b) *tabairti*
 Fut. prés. pass. sg. (a) *dobērtar*
 Fut. prêt. pass. sg. (a) *doberta*
 — (b) *tibirthi*
 Prét. pass. sg. (a) *doberthea*
 — (a) *doratad*
 — (b) *tardadh*
 — *tucadh*
 — pl. (a) *dobrethea*
 — (a) *doberttha*
 — (a) *doratta*

§ 195.

atberim

- Prés. sg. 1 (a) *atberim*
 Prés. pl. 2 (b) *aburthi, abraid*
 — 3 (a) *atberat, aderaid*
 Imparf. sg. 3 (a) *atbered*
 Imparf. pl. 3 (a) *atbertis*
 Impér. sg. 2 (b) *abair*
 Subj. prés. sg. 1 (b) *la n-abra-sa*
 — 2 (b) *dia n-apra*
 Fut. prés. sg. 2 (a) *atbēra*
 Fut. prêt. sg. 3 (a) *atbērad*
 Prét. sg. 3 (a) *asbert, isbert*
 — (a) *atbert, itbert*
 — (b) *co n-ebert, co n-ebairt*
 — (b) *co ndebhairt*
 Prét. pl. 1 (a) *atrubartmar*
 — (a) *adubhramar*
 — 3 (a) *asbertsat*
 — (a) *atbertsat*
 Prés. pass. sg. (a) *atberar, iderar*
 Fut. prêt. pass. sg. (a) *atbertha*
 Prét. pass. sg. (a) *atbertha, asbreth*

§ 196.

atcim

- Prés. sg. 1 (a) *atcim*
 — 2 (b) *faici*
 — 3 (a) *atci*
 — (b) *faicenn*
 Prés. pl. 2 (a) *atcithi*
 — (b) *faicthi*
 — 3 (a) *itciat*
 — (b) *faicet*
 Fut. prés. sg. 3 (a) *atchifi*
 Fut. prêt. sg. 3 (a) *atcifed*
 Prét. sg. 1 (a) *atconnarc*
 — 3 (a) *atcondaic*
 — (a) *atcondaic*
 — (b) *faca*
 Prét. pl. 1 (a) *ataconnammar*

- Prét. pl. 3 (a) *atconncatar*
 — (b) *confacatar*
- Prés. pass. sg. (a) *atcither*
 — pl. (a) *atciter*
- Imparf. pass. sg. (a) *atcite*
 — (b) *faicthe*
 — pl. (a) *atcitis*
- Prét. pass. sg. (a) *atces, atceas*
 — (a) *atconcas*
 — (b) *faccas, facthus*
- Prét. pass. pl. 3 (a) *atcesa*
 § 197. *dognim*
- Prés. sg. 3 (a) *dogní*
- Prés. pl. 3 (a) *dogniat*
- Imparf. sg. 3 (a) *dognith*
 — (a) *dogniedb, donidh*
- Imparf. pl. 3 (a) *dognitís*
 — (b) *co ndentais*
- Impér. sg. 2 (b) *dena*
- Impér. pl. 2 (b) *denaidh*
- Subj. prés. sg. 2 (b) *derna*
 — 3 (b) *derna*
 — pl. 2 (b) *derntai*
 — 3 (b) *dernat*
- Subj. prét. sg. 3 (a) *doneadh*
 — (b) *dernad*
 — pl. 2 (a) *dognethe*
 — (b) *cenco nderntai*
 — 3 (b) *co ndernadis*
- Fut. prés. sg. 1 (b) *dingén-sa*
 — pl. 1 (a) *dogénum-ne*
 — (b) *dinginum-ne*
 — (b) *dingnim-ne, dingnium-ne*
 — 2 (b) *a ndingentai*
- Fut. prét. sg. 1 (a) *dogenaim-si*
 — 3 (a) *dogénadh*
 — (b) *dingnedh, dingenad*
 — pl. 1 (b) *ina ndingenmais*

- Fut. prêt. pl. (b) *co ndingnîmis*
 — 3 (a) *dogentais, dodentais*
 — (b) *co ndingéntais*
- Prét. sg. 3 (a) *dorighne, daroighní*
 — (a) *dorîne, dorinne*
 — (b) *dernai, derna*
 — (b) *derni, dernæ*
- Prét. pl. 2 (a) *doronsaidh*
 — (b) *i ndernsaidh*
 — 3 (a) *doronsat, daronsat*
 — (a) *dorignîset*
 — (b) *dernsat*
- Prés. pass. sg. (a) *dognither*
 — pl. (a) *dogniter*
- Imparf. pass. sg. (a) *dognithe, dognithi*
 — (b) *i ndenta*
 — pl. (a) *dognitis*
- Impér. pass. sg. (b) *dentar*
- Subj. prés. pass. sg. (a) *dognether*
 — — (b) *conderntür*
- Subj. prêt. pass. sg. (b) *dernta*
- Fut. prés. pass. sg. (a) *i ndinginter*
 — pl. (b) *i ndingentar*
- Fut. prêt. pass. sg. (a) *dogenta*
 — (b) *a ndenta*
 — (b) *i ndingénta*
- Prét. pass. sg. (a) *dognith*
 — (a) *dorighnedh*
 — (a) *doronadh*
 — (b) *dernadh*
 — pl. (a) *doronta, daronta*
 — (b) *denta, dernta*
- Prét. pass. pl. (a) *daroignit, doronait*
- § 198. *teigim*
- Prés. sg. 1 *teigim*
 — 3 *teit*
- Prés. pl. 1 (a) *tiaghmaid*
 — 3 *tiagait*

- Imparf. sg. 3 *no teghed, téighedh*
 — pl. 3 *teigtis*
 Impér. sg. 2 *éirigh*
 Impér. pl. 2 *eirgid*
 Subj. prés. sg. 3 *co ndeach* (v. l. *dig*)
 Subj. prét. sg. 3 *do thísadh*
 (— pl. 3 *na remtiastais*)
 Fut. prés. sg. 1 (a) *rachad*
 — (b) *ni rag-sa*
 — 3 (b) *ni ragha*
 — rel. *rachus*
 Fut. prés. pl. 1 (b) *ragham*
 — 3 *ragtair*
 Fut. prét. sg. 3 *no rachadh*
 — pl. 3 *no raghdais*
 Prét. sg. 3 (a) *docoidh, docuaidh*
 — (a) *rocoidh, rocoidh*
 — (b) *co ndeachaidh*
 Prét. pl. 3 (a) *docuadar, dochuadar*
 — (a) *rocotar, rocuatar*
 — (b) *co ndeachdar*
 — (b) *ina ndeachatar*
 Prés. pass. sg. *tiaguir*
 — *tiaghar*
 Fut. prés. pass. sg. *ragar, ragthar*
 Prét. pass. sg. *ro cúadhús*
 § 199. *dotæet*
 Prés. sg. 3 (a) *dotæet*
 Prés. pl. 3 (a) *dotægat*
 (Impér. sg. 2 (b) *tair*)
 Impér. pl. 2 (b) *taid (taet)*
 Fut. prés. sg. 2 (a) *doragha-sa*
 — 3 (a) *doroga*
 — 3 (b) *targa*
 — pl. 3 (a) *atragat (at- = do-)*
 Fut. prét. sg. 3 (a) *doraghad, dorachad*
 — (a) *dodicsebh (nodiccsedh)*
 Prét. sg. 2 (a) *dodeachdais*

- Prét. sg. 3 (a) *dodechaidh*
 — (a) *dodeachaidh*
- Prét. pl. 3 (a) *dodeachatar*
 — (a) *dodechatar*
 — (a) *dodheochatar*
- § 200. *rosoich*
- Prés. sg. 3 (a) *rosoich*
- Prés. pl. 3 (b) *roicheat. reichert*
 — 3 *roicit*
- Imparf. sg. 3 (a) *rosoichedh*
 — (a) *no soichedh*
 — (b) *roichedh*
- Imparf. pl. 3 (a) *rosoichtis*
 — (b) *roichtis*
- Subj. prét. sg. 3 (a) *rosoisedh*
 — (a) *no sossadh*
- Subj. prét. sg. 3 (b) *roisedh*
 — pl. 3 (a) *rosoistis*
 — 3 (b) *roistis*
- Fut. prés. sg. 3 (a) *rosia, roso*
 — (b) *ría*
 — pl. 3 (b) *roiset*
- Fut. prét. sg. 3 (a) *rosoisedh*
 — (b) *roisedh*
- Prét. sg. 3 (a) *rosiacht*
- Prét. pl. 3 (b) *riachtatar*
- Pass. prés. sg. *rosoichter*
- § 201. *doroich*
- Prés. sg. 3 (a) *doroich*
 — (b) *ni thoraig*
- Imparf. sg. 3 (a) *doroichedh*
- Subj. prét. sg. 3 (a) *doroisedh*
- Fut. prét. sg. 3 (a) *doroisedh*
- Prét. sg. 3 (a) *doroicht*
- Prét. sg. 3 (a) *duruacht*
 — (a) *doriacht*
 — (b) *toracht*
- Prét. pl. 3 (a) *doroichtatar*

- Prét. pl. 3 (a) *darochtatar*
 — (a) *doruachtadur*
 § 202. *adfet*
- Prés. sg. 3 *adfet*
 Prés. pl. 3 *adfiadhamar*
 Prés. pass. sg. *adfiadur*
 § 203. *ticim*
- Prés. sg. 3 (a) *dos'fic*
 — (b) *tic*
- Prés. pl. 3 (b) *teccatt*
- Imparf. sg. 3 (b) *ticedh, ticeadh*
 — (b) *ticidh*
- Impér. sg. 3 (b) *ticedh*
- Subj. prés. sg. 3 (b) *ti*
 — pl. 2 (b) *tistai*
 — (b) *tisaidh-si*
 — 3 (b) *teccat*
- Subj. prét. sg. 3 (b) *tisedh, tisadh*
- Fut. prés. sg. 3 (a) *dofor-ficfa*
 — (b) *ticfa*
- Fut. prés. pl. 2 (b) *tisaidh*
- Fut. prét. sg. 3 (a) *dos-ficfad*
 — 3 (b) *ticfad*
 — (b) *tisdhe, tisdha*
 — pl. 1 (b) *ticfamaís*
 — (b) *do ticfámais*
- Prét. sg. 1 (b) *tanac, tanac-sa*
 — 2 (b) *tangais, tancais*
 — (b) *tanacais*
 — 3 (a) *do-fainic, dos-fainic*
 — (a) *dus-fainic*
 — (b) *tainic, tanic*
- Prét. pl. 1 (b) *tancammair-ne*
 — 3 (b) *tancadar*
 — (b) *tancadur*
 — (b) *tangadur*
- Prét. pass. sg. (b) *tangas, tancus*
 § 204. *ricim*

- Prés. sg. 1 *riccim-si*
 — 3 *ric*
- Prés. pl. 2 *riccthi*
- Imparf. sg. 3 *riccedb*
- Imparf. pl. 3 *no rictis*
- Subj. prés. pl. 3 *reccat*
 — *cor-risat*
- Subj. prét. pl. 3 *ristis, ristais*
- Prét. sg. 1 *ranac-sa*
 — 3 *ranic, rainic*
- Prét. pl. 1 *cotrancummar*
 — 3 *rancadar*
 — *rancudar*
 — *rangadur*
- Prét. pass. sg. *rancus*
 § 205. *con-ic*
- Prés. sg. 2 (a) *cotn-ici, cotn-ic*
 — (b) *cumgi*
- Imparf. sg. 3 (b) *cuimgedb, cumcedb*
 — (b) *cuimgedh, cumgadh*
- Imparf. pl. 3 (b) *cuimgidis*
- Subj. prét. sg. 3 (b) *no coemsadh*
- Fut. prés. pl. 2 (a) *cotn-icfaiti*
 — 3 (a) *cotn-icfat*
- Fut. prét. sg. 3 (a) *cotn-icfad*
 — pl. 3 (b) *caemhsitis*
 — (b) *caemsatais*
 — (b) *caemsaitis*
- Prét. sg. 3 (b) *nar cumaing*
- Prét. pl. 3 (b) *ro cumciset*
 — (b) *ro cuimgidset*
 — (b) *nir cumcetar*
- Prét. pass. sg. (b) *ro cuimgedh*
 — (b) *ro cuimged, cumbgadh*
 § 206. *do-eccaim*
- Prés. sg. 3 (a) *dos-fecaim*
 — (a) *do-écaim, do-eccaim*
 — (b) *tecaim, teccaim*

- Prés. sg. 3 rel. *tecmus*
 Imparf. sg. 3 (b) *tecmadh, do tecmadh*
 — (b) *no tecmadh*
 Imparf. pl. 3 (b) *tecmaitis*
 — (b) *tecmhaitis*
 Subj. prété. sg. 3 (b) *tecmadh, teacmadh*
 — (b) *tegmadh, no tecmadh*
 Prété. sg. 3 (a) *do-cccaim*
 — (a) *dos-feccaim-si*

§ 207. *do-tuit*

- Imparf. pl. 3 (b) *no thuitidis*
 — (b) *do thuitidis*
 Impér. sg. 2 (b) *toit*
 Subj. prété. sg. 3 (b) *co taethsad*
 Fut. prés. sg. 1 (a) *do-faethus*
 — 3 (a) *do-faeth*
 — pl. 3 *tuitfit*
 Fut. prété. sg. 3 (a) *do-faetsadh*
 — (b) *no taetsadh*
 — *co tuitfedh*
 — pl. 3 (b) *no taethsaidis*
 Prété. sg. 3 (a) *dorocheair*
 — (a) *atrocheair, atrocheair*
 — (b) *torcheair, drocheair*
 Prété. pl. 3 (a) *dorocheadar*
 — (a) *atrocheadar, atrocheadar*
 — (a) *atorcheadar*
 — (a) *itrocheadar*
 — (b) *torcheadar*
 — (b) *drocheadar*
 — *ro tuitset, thuitset*
 — *ro tuitseat*

§ 208. *fetar*

- Imparf. pl. 3 *ni fiuntais*
 Subj. prés. pl. 3 *co fesarat*
 Subj. prété. sg. 2 *da festa-su*
 — pl. 3 *co festais*
 — 3 *no fiastais*

- Prét. sg. 1 *ro-fetar, ni fedar*
 — 2 *in fetair*
 — 2 *do fetaraisi*
 — 3 *ro-fitir, ni fitir*
 Prét. pl. 2 *rofetabbair, fetebhair*
 — 3 *conna fededar, ni fedadar*
 — 3 *ni fedadur, ni fetatar*
 Prés. pass. sg. *finntar*
 Subj. prêt. pass. *nó fiasta*

CHAPITRE X

DATE DU TEXTE

§ 209. — Le x^e siècle est la période de transition entre le vieil-irlandais et le moyen-irlandais. La langue présente aux environs de l'année 1000 la plupart des traits distinctifs du moyen-irlandais : *-ib* au datif pluriel de l'article est tombé (le premier exemple dans les « *Annals of Ulster* » est de 917) ; l'*n* du neutre disparaît en dehors de formes figées comme *lá n-ann*, *fecht n-aill*, etc. ; les formes prototoniques des verbes composés se généralisent et adoptent en position absolue les anciennes désinences absolues ; les formes en *ro* du prétérit perdent le sens parfait ; le système compliqué des pronoms infixes est abandonné, etc.

§ 210. — Notre texte possède toutes ces marques caractéristiques et appartient sans aucun doute à la période du moyen-irlandais. Si l'on veut essayer de préciser davantage la date de sa rédaction, il sera utile d'examiner sa place par rapport aux trois textes principaux du moyen-irlandais dont la date a été fixée au moins avec une certitude approximative « *Saltair na Rann*¹ », « *Passions and Homilies*² », et « *Acallam na Senórach*³ », et en même temps de le rapprocher des Annales d'Ulster dans lesquelles on peut suivre les étapes

1. W. Stokes, *Anecdota Oxoniensia, Mediaeval*, III ; cf. Strachan, *Proceedings*, 1895-98.

2. Atkinson, *Todd Lecture Series*, I.

3. Éd. Stokes, *Irische Texte*, IV.

successives de l'évolution de la langue à travers les siècles¹. Les matériaux que nous fournissent ces annales sont cependant, en particulier pour ce qui touche le système verbal, assez clairsemés.

§ 211. — Un examen même superficiel de « Saltair na Rann », écrit en 987, prouve à toute évidence que notre texte présente un état de langue plus récent. Dans SR :

1° se trouve conservé un nombre très grand des anciennes formes du pronom infixé ;

2° le pronom « indépendant » ne se rencontre pas² ;

3° la différence entre les formes deutérotoniques et les formes prototoniques s'est conservée dans une plus large mesure ;

4° se trouve un beaucoup plus grand nombre d'anciennes formations sigmatiques du subjonctif et du futur, de prétérits en *t* et de futurs redoublés ;

5° les formes en *ē* du futur n'ont pas eu d'extension considérable par rapport au vieil-irlandais ;

6° *-atar* ne se trouve pas introduit par analogie à la 3^e personne du pluriel du prétérît sigmatique ;

7° *-it* à la 3^e personne du pluriel du prétérît passif ne se rencontre pas ;

8° se trouvent quelques exemples de la flexion déponente, tandis que cette formation doit être considérée comme morte dans notre texte.

9° Les formes de la copule et du verbe substantif indiquent une date antérieure à celle de notre texte.

§ 212. — Si l'on compare d'un autre côté notre texte avec « Acallam na Senórach » — rédigé probablement vers le milieu du XII^e siècle³ — on peut affirmer avec certitude qu'il est plus ancien que ce dernier. Dans Ac :

1. Cf. Tomás O Máille, *The Language of the Annals of Ulster*, 1910.

2. Strachan, *Er.*, I, p. 76.

3. Cf. Tomás O Máille, *Ér.*, VI, p. 1. [Depuis que ces lignes ont été écrites, il m'est venu des doutes sur la date que propose M. O'Máille. Le texte de l'*Acallam na Senórach* pourrait bien être plus jeune qu'il ne l'indique; auquel cas la date que je propose moi-même plus loin pour notre texte devrait être modifiée en conséquence. *Note de correction.*]

1° la désinence *-ib* du datif pluriel de l'adjectif attribut est tombée, tandis qu'elle a été conservée en grande partie dans notre texte (cf. ci-dessous). Cette chute commence dès le XI^e siècle, cf. *d'airnib dubcorcra*, Annals of Ulster 1030; *ossuib alta* LU. 16 a 5; *na maccaib aile* LU. 526 f, *ri maccaib calma* dans un poème de Gilla Coemáin mort en 1072, LL. 128 a 49;

2° les exemples des anciennes accentuations deutérotoniques des formes verbales sont moins nombreux et

3° de même les exemples des anciennes formations du prétérit fort;

4° la désinence analogique *-atar* de la 3^e personne du pluriel du prétérit sigmatique est beaucoup plus fréquente que dans CCath. De *-sat* il y a 170 exemples en regard de 151 exemples de *-atar*, tandis que la proportion est de 10 à 1 dans CCath.;

5° se trouvent au pluriel du prétérit passif 11 exemples de la formation *-it* à côté de quelques exemples de l'ancien *-tha*; toutefois le *-ad* du singulier sert le plus fréquemment comme désinence du pluriel;

6° *do* a dans une mesure beaucoup plus grande remplacé les autres particules verbales.

7° La copule et le verbe substantif présentent plusieurs formes plus récentes.

§ 213. — Notre texte ne peut donc pas avoir été composé avant l'année 1000 ni pas plus tard que le milieu du XII^e siècle. A l'aide des « Passions and Homilies » nous arriverons à serrer la date de plus près. Ces textes peuvent être datés avec certitude de la fin du XI^e siècle. Outre les arguments de M. O Máille, *Ér.* VI, p. 1, en faveur de cette thèse et ceux de M. Dottin, *Manuel*, I, p. XIV on peut signaler encore les formes en *-it* du pluriel du prétérit passif qui semblent s'être généralisées dans la dernière moitié du XI^e siècle. « Scéla Láí Brátha » et « Scéla na h-Esserge » — textes de la première moitié du XI^e siècle — ne présentent pas d'exemples de cette formation, ni non plus les poèmes de Dubhlitir hua Huathgaile¹,

1. LL. 141 b 28, BB. 7 b 13.

mort en 1082, de Gilla Coemáin ¹, mort en 1072, de Fland Mainistrech ², mort en 1056, et de Cellach hua Ruanada ³, mort en 1079. Le genre littéraire de ces textes nous commande toutefois de la circonspection quand il s'agit de tirer des conclusions des traits linguistiques qu'ils présentent.

§ 214. — Si l'on rapproche les « Passions and Homilies » de notre texte, on remarque dans PH :

1° la fréquence du pronom infixé, ce qui suppose une date plus ancienne ;

2° la proportion entre les formes avec *-ib* et celles sans *-ib* au datif pluriel de l'adjectif attribut, qui est de 8 à 6 (84 ex. avec *-ib* sur 147), tandis qu'elle est de 7 à 8 dans CCath. (sur 301 exemples il y en a 140 avec *-ib*) ;

3° l'existence de formes deutérotoniques dans des exemples plus nombreux que dans notre texte ;

4° des exemples plus nombreux des anciennes formations du prétérit fort : *erbaill*, *arroét*, *doromailt*, *-geoguin*, *-ltil*, *rir*, *-selaig*, *duaid*, etc., et

5° de la flexion déponente ;

6° la proportion entre *-sat* et *-atar*, qui est sensiblement la même dans les deux textes (sur 387 exemples il y en a dans PH. 37 de *-atar* ⁴) ;

7° le fait qu'à la 3^e personne du pluriel du prétérit passif le *-it* et le *-tha* etc. sont répartis d'une manière à peu près égale (35 exemples de *-it* à côté de 32 de *-tha*), tandis que la proportion dans notre texte est de 6 à 1 (179 exemples de *-it* à côté de 31 de *-tha*).

8° l'état de la copule et du verbe substantif, qui semble indiquer une date quelque peu antérieur.

§ 215. — Il ressort de ces remarques que CCath. est postérieur aux « Passions and Homilies ». Mais l'écart de temps

1. LL. 3 b 10, BB. 20 b 15, LL. 16 b 47 ; LL. 127 a 1, BB. 45 b 28 ; LL. 129 b 47 ; LL. 130 b 22, cf. *ib.* 395 a 17.

2. LL. 11 a 9, BB. 35 a 37, LL. 16 a 8 ; LL. 27 b 53.

3. LL. 38 a 19.

4. Cette formation paraît avoir commencé vers le milieu du XI^e siècle, cf. *Annals of Ulster* *coro brisidur* 1041, *ternatur* 1103. Les poètes précités ne la connaissent pas.

entre les deux textes ne doit pas être très grand, en particulier si l'on considère que, dans la langue de PH., le caractère religieux de l'œuvre doit être regardé comme archaïque à certains points de vue. Nous sommes donc autorisés à placer la date de la composition de *In Cath Catharda* aux environs de l'année 1100, ou au début du XII^e siècle.

APPENDICE

Comme il n'est pas dans mes intentions de traiter du verbe *être* (verbe substantif et copule) dans notre texte, je me borne à en donner la liste de formes qui suit. Cette liste, cependant, n'est pas complète, en tant que je donne seulement un choix d'exemples des différentes formes, et ne cite pas tous les passages où elles se présentent.

A. — VERBE COPULE

Présent de l'indicatif.

Sg. 1. *am eolach on am* 2884 ; *intan isam coscrach* 3789 ;
-*ar asam senoir cena* 5495 ; *masam cintach* 596.

Sg. 2 *indot (indat C) lolac[h] isin tir-si* 2883.

Sg. 3 *is leis sen ro cumdaiged* 15 ; *is é ro athrígh* 29 ; *issi in dictatoirecht* 94 ; *is iatso na srotha* 1209 ; *ar as lor* 3675 ; *uair ni o[c] ardrighaibh tarrasair* 46 ; *ar ni dot aimles... tiaghar* 426 ; *conidh aire sin* 219 ; *conad docra 7 conad doidngi* 803 ; *dianadh ainm* 198 ; -*masa ada nó masa dir damsá* 982 ; *masa (mas F) tre imaltur* 1011 ; *más é airrdercugud* 1670.

Pl. 1. *uair isar (S, asar F, isat H) scitha éinirti* 2562.

Pl. 3. *it e inso* 825 ; *it e annso anmanna* 4465 ; *isat urlamba* 655 ; *ni dat srotha* 962 ; *condat clanda dam* 1143 ; *condat mait-bi cummainena toiton* 4534 ; *mairg danad (ainsi S) fôt dúthaig in feronn so* 501 ; -*masat fra na forcetla* 4813.

Présent du subjonctif.

Sg. 1. *madham buidech-se* 4210.

Sg. 3. *cidh lat delba* 650; *gib e dib bad coscrach* 1095; *guro*[b] *failidh leo* 2717; *minab toil léo a buain* 1785; *madh tusa bus tren* 1299.

Prétérit du subjonctif.

Sg. 3. *amail had neach ele no beith* 767; *dá fis in budh* (*tus in bad S, dus an bad F*) *ferr* 1907; *conach a cosmailius acht madh éochrann darach* 335; *ciamadh maith saich dogníedh* 79; *ciamad imdha crann* 342; *co mbadh siun badh cintach ann* 5069; *co mbad commám Cait* 1152; *damad ail lais* 391; *dá mad amblaid tís-ainsi* 579.

Pl. 3. *acht co mbedis cobhsaidhi* 1914; *da m*[b] *dais* (*damdis C*) *mincaingne* 4064.

Présent du futur.

Sg. 1. *bidham tiger'na* 4046.

Sg. 3. *bidh lasair tenedh* 651; *bid lugaidi a dimmus-sun* 1125; *bid fadhnaise léo uile* 2710; *rel. madh tusa bus tren* 1299; *inbaid bas toirseach sibsi* 2730; *intan bás adhlaic dóibh* 606.

Pl. 3. *acht forir chena bidat mo na buile* 988.

Prétérit du futur.

Sg. 3. *inás budh écin dul* 1622²; *uair budh air bus raen da mbemne* 1674; *ro badh ambra... dtúinn dá fétmais* 642; *nach budh lucht aensídha in lucht gusa ngresfet* 644; *cinnus no bhíadh... ocus cia dona airdrighaibh forsbadh ran É* 3895.

Prétérit de l'indicatif.

Sg. 3. *bá dá gradh* 71; *ba derbh deimhín leis* 394; *intan ba heimilt in ri fein* 65; *isi sin ro bo banchéile* 113; *in conair ro bo*

1. Pour ces verbes en moyen-irlandais, cf. Th. Ó'Máille : Contributions to the History of the verbs of Existence in Irish; *Er.* VI, p. 1.

2. Subjonctif? Cf. *inás do ticfámais* 1683.

menmare leo na Románacha do thecht 189 ; *ro bu ainmesarda a nert* 4831 ; *do bo cruaidh 7 do bo connert (ba... 7 ba... S)* 2213 ; *ro bo éidigh damsá* 1700 ; *ni bá samail* 304 ; *nar bo níadh leis* 277 ; *nir bo soreidh dóson* 162 ; *nir-bu sírsam* 1663 ; *nír' comtig duitsiu* 634 ; *cer' b olc lásin senadh* 541 ; *cor' bá toit dóibh* 253 ; *gur' bo lan* 747 ; *cor' córu doibhsium* 1309 ; *conár' bó [infe]adhma* 332 ; *diar' bó ainm* 199 ; *fá (ba S) talamcumscugud... tainic* 1841 ; *fa (ba S) hé corp* 2240 ; *-ar (nirsa S) tua-laing* 2206 ; *nirsa timmiu innasin an t- imairecc* 2861.

Pl. 3. *bótar... esráinti* 681 ; *araisin batar cinedha* 203 ; *batar tra cuissi* 235 ; *-ar roptar imda aghmura* 5361 ; *nar'btar banglasa dib robtar dubglasa* 966 ; *ar níptar seitrigh* 1104 ; *air giamtar lana na brondanda bat itadaig na braichti* 2579 ; *cumtar lána na longa* 2789 ; *nirsat luga a n-acaine* 4455.

B. — VERBE D'EXISTENCE

Présent de l'indicatif.

(1) *atá*

Sg. 1 *atúsa... ic lainmilled* 5127.

Sg. 2. *cid tai dom trengresacht* 888.

Sg. 3. *ata seachbran mor* 1009 ; *amail atá tigernus* 495 ; *intan atá soimp nemfuirighthi* 548 ; *uair ata Ioib i fuiniud* 1034 ; *don[a] puplaibh imeclach[a] ata combhoicsi dó* 365 ; *cid ni dá ta side dano* 2992 ; *ó ta ceim dictatoirechta* 1508 ; *ó tá in fail* 290.

Pl. 1. *caide ainm na tulca-sa i tam immorro* 2887.

Pl. 3. *atat adbuir S* 557 ; *atáit benda sleibhe (bit S)* 1215 ; *atait popail imdha* 3836 ; *atát cathracha imdha* 3817 ; *forsatat insi Eichnidh* 3829 ; *airm i tát na Parci* 4222 ; *inní ara táit (for a tat S) inggabhail* 1701.

Pass. *atathar i[c] comallad faistini* 916 ; *atáthur ac cur long* 1461 ; *atathar icc denam morgnimb[a]* 4819.

(2) *fil*.

Sg. 3. *fil gné n-aill* 1026 ; *fil do met* 1142 ; *cid fil ann tra* 765 ; *an fil senchus... let* 2885 ; *ni fil rind* 1033 ; *ara fuil (fil S) smacht* 1355 ; *co fil remfis* 4063.

Pl. 1. *isin céim i fuilim* 2558.

Pl. 3. *o na tigernadhaibh diumsachaib filet fuirri* 614; *acht na slega filet* 3676; *go na filet ar taiscelta-ni* 1010; *ica filet na remna-sa* 1039; *no co fileat ic tairmisc* 1270; *cidh ni dia filet na haumama* 2890; *ó na tigernaighib diumsacha domfuiet fuirri* 427.

Présent d'habitude.

Sg. 1. *cid da mbúi-sa ac á acaine* 592; *cid da mbiu-sá 'ga cleith* 1046; *cidh da mbiu-sa im aenar* 4577.

Sg. 3. *bidh cocadh ann* 504; *i mbi nathir dibh* 3085; *rel. bis fóra erball* 439; *amail bis caltadha* 518; *acht anmanda fé[o]bra altaidi bis (bit F) for cennsacht* 2452.

Pl. 3. *amail bit curaidh* 2499; *drong ele da mbid isinn imbadhudh* S 2168; *in bethu i mbit* 2729; *ni bid acco conair* 3173; *-rel. 7 na tri Parci ifernaide bite icc snim saeguil* 4180.

Imparfait.

Sg. 3. *ba brec inn aisneis no bid for imdechtaibh Cesair accó* 753; *ar ni bidh modh* 240; *ni bíth in cém sin* 67; *co mbidh miscais... la cech oenduine* 252; *-isna tirib examlaib i mbid* 4003.

Pl. 3. *intan bitis na daine ic é* 3996; *co mbítis a marcslógh ic inrum* 1405; *co mbidís na sloigh ic gltadh* 1749.

Pass. *intan no bithe icc loscud* 3971.

Impératif.

Sg. 3. *bidh gair uair dait-siu on* 4079; *na bidh ceist iarthair in domain* 2559; *bidh a fis occot* 4043.

Subjonctif du présent.

Sg. 3. *ar cia beith tinndeithnes orumsa* 1689; *co mbé for furtacht malle frim* 423; *co mbe bar sairi... agaibh* 5071; *rel. cidh sidh bes in cech inadh* 504.

Pl. 1. *da mbém .. ic congruum* 1124; *da mbemne maille fris* 1675.

Prétérit du subjonctif.

Sg. 3. *amail bad bi... no beth doib* 787 ; *dia mbad i [n]Aquair uscidi no beth rind* 1027 ; *amail no beith ica guin* 3850 ; *co mbeth in airdrighan... n-inudh* 3378 ; *cen co [m]beth degslogh ica din* 3416 ; *da mbeith neach no iarfaighead* 992.

Pl. 3. *no beitis icfoglusasacht* 1817 ; *co mbeidis a premba ar foglusasacht fuithi* 340 ; *ro tircansat doib co mbeitis i traiti ic airleach* 4804.

Pass. *no bethea (betheadh S) aca dedhail fria slógh* 395.

Présent du futur.

Sg. 1. *biādsu (biattsu C) fein ic scailed* 5137.

Sg. 3. *biaid drong mor* 5514 ; *-ní bia Cesair a comthriall* 1360 ; *ni bia for comus fein foraið* 2697 ; *-co mbia fein ic imacallaim* 4128 ; *-rel. cia bernail plaighi bias and* 1023 ; *mor mbliadan bias in Roim amlaid sin* 1052 ; *aired bes cloch for cloch* 657 ; *intan bés imtuairnech na ndul* 300.

Pl. 1. *bemait cen deg hail* 1467.

Pl. 2. *airet beiti a n-aighi foraið* 5162.

Prétérit du futur.

Sg. 3. *no biadh scur for in cath cat[h]arda* 3754 ; *cinnus no bhiadh digleodh in catha moir* 3895 ; *ni biadh frit[h]bert friu imma denam* 3457 ; *ba demin leis na biadh a scarad* 3373 ; *nach biadh i comrainn* 564 ; *co mbiad cumsanadh on coccad dó* 3239.

Prétérit de l'indicatif.

Sg. 1. *intan ro bás[a] ac triall* 4223.

Sg. 2. *ro bádhaís... ic gnim catha* 553.

Sg. 3. *búi Césair... ic traethadh* 202 ; *ba huaisle 7 ba honóraige búí occo* 95 ; *air is iat búí for firinni* 1310 ; *-ro búí slógh mór... for bruaichaibh* 186 ; *in ben ro búí lá Marcus Crasus* 208 ; *-ní bhúí nech isin céim sin* 210 ; *ni bai isin bith* 1176 ; *-a mbúí... ic forbais* 687 ; *-co mbúí ac á tairmesc* 619 ; *do bí do airði a aicnidh*

(*ro boi S*) 278; *ní bí (bui S) díbh ciniudh* 317; *a mbí (mbui S)...*
ic forbhais 690; *robí (coirpúí S) inti* 1302; *-ní raibhe fos isin*
doman sliabh 1215; *conna roibi slegb... for alcuing* 878; *ní raibh*
(ní bíí S)... *catbair* 1255.

Pl. 1. *ro bámar isin cēim* 2558.

Pl. 3. *na snima batar i cridhe* 538; *o ro badar na sloigh uili* 7 *a*
n-aisi fair S 573; *co mbatar a n-éubaile* 130; *a mbadar and* 1132;
i mbátar fordus 303; *co ná rabhadar rechta... occo* 251; *co rab-*
hadur ar fut sléibhe Athoin (go mbadar S) 1402.

Pass. *ro bás ic lenmain* 543; *ro bás ic á tinól* 1515; *ba truagh*
tra ro bas isin cobhlach 2144.

ADDITION

Variantes en ce qui concerne les verbes qui n'ont pas été
 donnés par Whitley Stokes; elles sont tirées de S (Stowe,
 Div, 2).

imariadais S, 19
ni bí S, 67
na rosgab S, 73
no gniad S, 79
ro orniset S, 98
asbertea S, 108
Ro comroinnit S, 115
ro faided S, 132
ro tinnta S, 146
co ro geoguinsat S, 163
gur' tardhodh S, 173
dofoeith S, 181
ni bíd S, 210
mine hordaige S, 212
daronnisium S, 216
Asaid S, 222
Aslaigid S, 223
bad S, 227
ro fas S, 230
go mbui S, 252

- i géin bias S, 258
- i filet S, 302
- bad S, 360
- no betheadh S, 395
- conna raghadh S, 396
- atconnarc-sum S, 403
- beirthi S, 414
- ni dlehtar S, 415
- ro cruagad 7 rocaitig S, 418
- co nebert S, 421
- co tuiced S, 491
- ro bigsat S, 498
- ros-lin S, 499
- amail bid S, 518
- sailmit S, 547
- roichisiu cuigi S, 549
- na bia S, 564
- ni fogabar S, 594
- bas S, 599
- gellfait S, 603
- dobertar S, 607
- gusa torraighe S, 646
- na bat S, 643
- na bat S, 644
- conuargaibh-sium do *Cesair* S, 660
- daroctadar S, 679
- bad S, 727
- Intan batar S, 1194
- I^Te inso immorro, 1209
- atciter S, 1214
- go mbí S, 1239
- ni búí S, 1255
- bad S, 1256
- ro tencastar S, 1260
- ni cuinneag-sa S, 1299
- na farcaib S, 1322
- ata in cathair S, 1335
- congabat S, 1337

tobair S, 1349
 filS, 1355
 tinoil S, 1358
 ar faidit S, 1365
 i mbadar S, 1377
 gur ascnadar S, 1445
 condebert S, 1455
 bemit S, 1467
 nac tiberte S, 1496
 i ndernai S, 1499
 doratta S, 1519
 tarrastar S, 1532
 orda bis isin tsruth icein S, 1561
 itait-sen S, 1584
 na faicit S, 1584
 ni buí S, 1614
 no mardais S, 1644
 fora tat S, 1701
 nirsa S, 1707, 1708
 ro duinit S, 1712
 nirsa lor S, 1765
 ro tegoisc S, 1802
 i mbúi S, 1810
 no laethe S, 1855
 no toitidis S, 1871
 scithaighter S, 1890
 ni derna S, 1910
 comtís S, 1914
 guro cuirít S, 1958
 ro foilgedh S, 198
 ro stiurn S, 2037
 co ndernai S, 2056
 Sínis S, 2057
 ro caidh S, 2097
 ticed S, 2146
 bid araile S, 2151
 no facbad S, 2163
 no berad S, 2164

da mbid S, 2168
sochtais S, 2180
guro dibraigur S, 2184
O'tconnairc S, 2198
ni derna S, 2201
dosbert S, 2209
ba S, 2213
romaeltamnaig S, 2219
Darochtadar S, 2278
nir' cuimgiset S, 2313
ro leced S, 2383
scibid S, 2492
gur' islige S, 2493
retidis S, 2511
no ibdais S, 2533
no gabtais S, 2540
ro laesat S, 2547

(Dublin, janvier 1915.)

(*A suivre.*)

Alf SOMMERFELT.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(Suite)

98. Irl. ABAR ; gallois ABAR.

D'après O'Donovan (suppl. à O'Reilly), *abar* en Donegal a le sens de *pièce de terre marécageuse*. Dinneen, outre ce sens, lui donne celui plus précis *d'argile, ou tourbe pour engrais*, et de plus au sens métaphorique, celui d'*embarras, difficulté*.

Silvan Evans attribue au gallois *abar* le sens de *carcasse, charogne, chair en putréfaction* et un sens adjectif de *pourri*.

Aucun des exemples qu'il cite n'est absolument concluant. Le premier est tiré d'un poème de Llywarch Hen disant de lui-même (Skene, *Four a. B.* II, 261) :

wyf annwar abar, wyf hen

« je ne suis qu'un *débris* (?) désagréable, je suis vieux. » (Cf. le français *vieux débris*.) Dans le second (*Myv. arch.*, 210.2) il est dit de Llywelyn ab Iorwerth : *yn ervid yn arvod abar*.

On ne sait si *abar* se rapporte à Llywelyn ou qualifie *arvod*. Le troisième paraît plus clair (tiré de Gro. Owain) :

Diardwy abwy abar fyti

« tu seras une charogne désarticulée, une carcasse ? » Ici, *abar* peut être adjectif (tu seras pourri), comme dans cet autre exemple (*Myv. arch.* 222.1) où *abar* est en composition avec *beddau* : *abar feddau* les tombes pourries (où on pourrit ?)

Le passage le plus intéressant au sujet d'*abar* (il a échappé à Silvan Evans) se trouve dans un poème de Dafydd Benfras

(XIII s., *Myv. arch.* 222-1) : le poète parle de se préparer à la mort et demande à souffrir avant la fin :

Kyn bwyf abar ambo lluted

« avant que je ne sois *abar*, que j'aie fatigué ». Il me semble que le sens d'*abar* s'éclaircit si on le rapproche d'un vers de Meilir (*Myv. arch.* 142.1).

Gweinifi ym Reen ri

Kyn bwyf deierin

« je travaillerai pour mon chef et roi avant que je ne sois devenu terre (sous terre) ». *Deierin* est un dérivé connu de *daiar*. Aneurin jeté dans un cachot l'appelle *ty deierin*, maison de terre, souterraine.

Abar paraît bien signifier *pourriture*, peut-être plus précisément et primitivement *terre putride*. Dans le passage précédent ce sens irait fort bien. Si cette hypothèse est justifiée, les deux mots irl. et gallois ont une origine identique. Mais à quoi rattacher un vieux celtique **abbaro*? Il est difficile de séparer *abar* du gallois *abwy*, *abo* charogne. Quant à l'irl. *ablach*, qui a le même sens, l'étymologie qu'en donne Macbain (*ad-baláko*-) ne serait pas fondée dans ce cas.

99. Le préfixe AD- en gallois : *eilenwi*.

Le préfixe qui est *ad-* en irlandais se présente en gallois sous la forme *add-* devant les voyelles : *add-oer* « très froid ». Devant *p*, *t*, *c*, le *d* s'assimile et produit des spirantes sourdes : *athaw* « très silencieux », *athref* « demeure » ; *achas* « odieux », corn. *ahas*. Devant *b*, *d*, *g*, le *d* s'assimile : *aber* « confluent », *aberth* « sacrifice », *agarw* « rude ». Devant *r* il y a assimilation à *r* : *eirif* (= *ad-rim-*) « nombre ». Devant *m*, il y a eu sans doute assimilation, mais on trouve aussi *add-* : *add-fwyn* « doux », formation postérieure.

Il semble que *d* devant *l* ait le même sort que *d* devant *r*, le groupe *-dr* évoluant comme *-gr*. Cette évolution expliquerait des formes énigmatiques, comme *eilenwi* : *ac gwedy eylemwy o Wrgant varyf Twrch dyeued y vuched* (M. A. 493, 1) « et après que Gwrgant Vary Truch eut terminé les jours de sa vie ».

yl eylanwey ynteu y creulonder (M. A. 493,2) « Il assouvissait sa cruauté ».

Le gallois *eilun*, image ; *eilyw*, traits (Mab. L. Rouge, p. 70) peut à la rigueur s'accommoder de l'étymologie *eil-lun*, *eil-liw* ; mais il ne saurait en être de même de *eilenwi*, ni non plus de *eiliw*, *eiliwed*¹, reproche ; d'autant plus qu'on trouve à côté *edliw* (*ati-liw-*) : Heng mss. 261 : *na chyvedliw y pecharwt hwmn at hwy*, ne leur reproche pas ce péché. *Eiliw* supposerait *ad-liw*. Jusqu'ici en faveur d'un traitement de *-dl-* semblable à celui de *-gr-*, Pedersen n'avait pu invoquer que l'irl. *sgáile* à côté du v. bret. *escilemm* gl. cortina, qui n'est pas décisif. A l'appui on peut encore faire remarquer qu'il n'y a pas d'exemple en gallois de *-ll-* = *-dl-*. A remarquer que *ad-* avec son double sens de *perfection* et d'*addition* conviendrait aussi bien à *eilenwi* qu'à *eilun*.

100. V. Irl. *adbol* ; irl. moy. *ADBUL*, *ADBAL* ; gall. *arfwl*.

Le sens de l'irlandais est bien établi ; *ind adbol* (Prisc. S. Gall, *Thes. pal.*, II, p. 220-217^b 5) gl. *valde*. Le sens ordinaire est *puissant*, *grand*, *aste* (Wind, *Wört*) ; *énorme*, *immense* (O'Reilly ; Dinneen à *adbbhal*).

En gallois, *Arvwl Melin* désigne le cheval de Pascen (*L. noir*, 10, 6. ap. Skene, *F. a. B.* 71, 10, 6). Sa grande taille est indiquée dans le même recueil par un autre vers (p. 49, 19) :

kin ottei ciry hid in arvwl melin
nym gunaei artu avirtul

« Quand même il neigerait jusqu'à Arvwl, cela ne me rendrait pas très sombre, très déprimé. »

Dans le Livre d'Aneurin (*F. a. B.* II, 100, 8) Bleidic mab Eli est monté sur Arvwl Cann :

ac en dyd camawm câmp a wneei
yar arvwl cann

« et au jour du combat il faisait des prouesses (monté) sur

1. Pour *eilywet*, cf. L. Tal. (*F. a. B.* 149, 27) ; L. Aneurin (ibid. 87).

2. L'irl. *liim* est à rapprocher de *liw-* et ne saurait remonter à un *lejo*.

Arwyl Cann. Le sens de *arfwl*, ardeur est dû à l'imagination d'Owen Pughe.

Llwyd donne le sens d'*arfwll* à l'épée de Tristan (*Arch.* 213). Je ne sais d'où il a pu tirer ce sens. En tout cas les deux mots sont différents. L'irl. comme le gallois suppose *-būlo-* avec un préfixe différent.

101. V. irl. -*ĀER*¹; gall. *AWYR*; corn. *AWID*.

Les formes du v. irl. *aier*, *āer*, gén. *aiēir*, dat. *aiar* (*i-ssinn-aiar*), rappellent singulièrement celles de l'irl. moy. *ahél*, *aél*, *aiial*, brise; il est fort probable qu'il y a eu influence d'un mot sur l'autre, de *ahél*, *aél*, *aiial* sur *āer*, *aēr*. Il semble qu'en brittonique les formes empruntées à *āēr* aient dû aussi subir l'influence d'un mot indigène. Tout d'abord, le gallois *awyr* ne peut être tiré de *āēr*, gén. *āēris* que si on suppose le mot emprunté au nominatif ou si on suppose la quantité de *ē* du nominatif passée au cas oblique.

Il faut supposer en outre que *ōwyr*² est devenu *awyr*, *ō* devenant *ā* par suite d'atonie. Le contact avec un mot brittonique devient indubitable en face du mot du voc. corn. *apuit*, *aer* (*t = d*). Le mot malheureusement ne se retrouve plus en cornique.

Il semble qu'en gallois *awyđ* ait eu ce sens à en juger par un exemple chez un poète du XII^e-XIII^e siècle, Llywarch ap Llywelyn, plus connu sous le nom de Prydydd y Moch (*Myv. arch.* 208-1). Il s'adresse à Rhys Gryc :

*Dy arwyt ech awyt uchod
ys argrat³ y gad y ganvod*

« ta bannière en l'air là-haut, qu'il est effrayant dans le combat de l'apercevoir. » Le sens de *ech* ici est douteux : cf. *ech-doe*, avant-hier, *ech-nos*. *Awyđ* a l'accent sur *w*. *Awyđ* suppose un vieux celtique *auēido-*; son sens habituel

1. Irl. moy. *aēr* (K. Meyer, *Contr. suppl.* à la page 28).

2. *wy* est une vraie diphtongue et a l'accent sur *w*; au XIII^e s. l'accent avance sur *y*; mais jusqu'au XV^e l'ancienne valeur se montre : chez Ll. Glyn Coth. : *awyr* rime avec *wyr*, petit-fils.

3. Sur *argrad*, cf. J. Loth, *Remarques et add. à Silv. Evans, Arch. f. C. L.* I, 454.

est *souffle ardent, véhément*, et aussi *ardeur, impétuosité*. Sa parenté avec *aw-el*, vent, *aw-en*, inspiration, est évidente. Il ne saurait être question d'un emprunt à *awidus*, qui eût donné *awyd*. C'est *awyd* évidemment qu'on retrouve sous le latin *avide* de Nennius, *Historia*, chap. XLVI : *Guorthemir quatuor bella contra eos AVIDE gessit*.

102. Irl. AG; gallois EILON.

Le mot gall. moy. *eilon* (et *eilion*) désigne proprement les daims et métaphoriquement les chevaux. C'est évidemment un pluriel.

eiry mynyd eilion ffraeth (L. R. 241, 4) « neige de la montagne, les daims sont bruyants ».

val eilon mynydd y sarff bwn y sydd (Ll. Gl. C., p. 253) « comme les daims de la montagne est ce serpent » (en parlant d'un cheval).

oian a parchellan andande ir eilon (L. N. 26, 27) « petit pourceau, entends-tu les daims ? ».

De même, on trouve *ceirw* « cerfs » pour « chevaux » *ceirw uch cain ebran* (Cynddelw, M. A. 154, 2)

eilon = **agliones* est un dérivé du radical conservé dans l'irl. *ag* « daim ».

103. Irl. *aile, aill*; gall. EIL; y *neill*; corn. *nyll*.

Le breton *eil* « second » offre une épenthèse qui ne se présente que dans quelques mots terminés par une spirante douce (*bleiz, heiz, feiz*) et encore pour quelques mots n'y a-t-il pas unanimité dialectale (par ex. pour *fe*), à l'exception de *teil* « fumier », dont l'étymologie n'est pas sûre; or le yod final ne produit pas épenthèse en breton: *dêl* « feuilles », gall. *dail*; *n* final n'est mouillé que lorsqu'il est double: *dên* de **dünjo-*, mais *dispign* « dispendium ». On pourrait donc supposer par analogie **all-io-* mais le gallois n'a qu'une *l*. Il doit être identifié avec l'irlandais *aile- *aljo-*. En breton, une forme régulière **el* a été évincée par une forme apparentée qu'on retrouve clairement dans le gallois y *neill*, corn. *an nyll, an nyl*, l'un des deux, *py nyl, na nyl* (écrit aussi *nyl*). Comme sens et origine, le cornique est identique au

gallois: *y neill*. Dans les deux cas, il faut supposer l'article *ön* (*yn, an*) et *eill*. Quant au gallois *llall*, il peut être pour *al-all* ou pour *n-all* par dissimilation. C'est évidemment une forme hystérogène. Le cornique *y* répond par *y gele* et pour le féminin spécialement par *y ben*, comme le breton. Le double *ll* rappelle l'irlandais neutre *aill*, avec une dérivation différente. Comme il y a idée de comparaison, on peut supposer une forme comparative **all-ïös* (*aln-ïös*).

104. Irl. moy., *áin*, pousser; célébrer (cf. AIGE, célébration).

Le gall. moy. *Kyvaenad* « réunion » sort de **com-agnatu*. En voici des exemples:

Kyvaenad Keluit Kynelvo Dovit (L. N. 7, 11, 12) « réunion habile, profit venant de Dieu ».

Arthur vendigat [angerd gyfaenat (L. T. 156,5)

Kwyn Kyrt Kyvaenad na water (M. A. 169,2) « que l'on ne refuse pas une réunion de poèmes de deuil ».

Il faut comparer irl. *áin* de **agni-*. Le sens de « célébration » pour l'irlandais *aige* (K. Meyer, *Contrib.*, p. 36) a pu venir d'un composé disparu avec *com-*.

105. Irl. moy. *aiss*, rivière et ACH, gall. ACHES.

Le gall. moy. *aches* « flot, vague », sort de **aksissa-*, cf. irl. *aiss* « rivière », de **aksi-* (K. Meyer, *Contr.*, 70).

Aux exemples donnés par moi (*Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, p. 197) ajouter:

ardwvrea fhael o hwyl aches kyrt (M. A. 202, 1) « je célébrerai le généreux par des poèmes ayant l'élan de la vague. »

twryf acher am draeth, fracas de la vague sur le rivage (Cynddelw, M. A. 162. 1).

rys molaf om kert om kein aches (M. A. 160, 1) « je le louerai par ma belle inspiration ». Cf. *kyn kanwvaf a dwvyn a dofvyn arven*;

Aches dans le sens de *besoin* est pour *ankes*: cf. *achenog* et *anghenog*.

106. Irl. moy. AITHBE; gall. ETFYN.

A l'irlandais *aithbe* (auj. *aithbbe*) « reflux, déclin » de **ati-*

hio- correspond en gallois un verbe de même composition, avec *-n-* au présent et de sens analogue : *et-fyn*, de **ati-benit* ou **ati-beniet* :

ei ongyr ei angerdd nid etfyn (M. A. 173,2) « ses coups de lance, son ardeur ne faiblit pas » (en parlant de Rhys ap Gruffudd).

Dans le passage suivant, ce verbe a un sens plus voisin de l'étymologie :

ail llam am edfyn
yw llad Llywelyn (M. A. 148, 2)

« Un autre saut qui m'abat, c'est le meurtre de Llywelyn. »

Llam a, comme en breton, le sens de « saut, chute » qu'on subit ou qu'on provoque.

Le sens de *at* = **ati-* pour signifier changement en mal est connu (J. Loth, Remarques au *Dictionary* de S. Evans, *Arch. f. celt. Lex.* I, p. 423).

107. Irl. AITHBERIM ; gall. ADFAR.

J'ai rapproché l'irlandais *aith-berim* « je reproche », du gallois *ad-feirio*, *adfeir*, même sens, de **ati-beriō*. Mais *adfeir* ne peut se séparer de *edifar* « repentir » *ate-dī-bari-* = ind.-eur. **ati-dē-bhr*.

On trouve aussi dans ce sens le gallois moyen *adfar* = **ati-baro-*, **ati-bhr* :

Gakwaf Duw gau deisniawc adfar (M. A. 148, 1) « j'invoquerai Dieu avec un repentir profitable ».

108. Irl. moy. AITHRECH « repentant », AITHRIGE « repentir » ; gallois ATTREC.

Il est impossible de séparer du cornique *eddre*k, moy. breton *azrec* « remords », le gallois moyen *attrec*. Les dictionnaires donnent à ce mot le sens de « arrêt » ; il a manifestement dans certains passages le sens de « repentir » :

ny tinuic rac dricweithred im attrec guydi darffo (L. N., 5, 11), « cela ne remédie pas, en ce qui concerne une mauvaise action, de se repentir une fois que c'est fait ».

Le dérivé *attregwch* a le sens d'arrêt, mais aussi de repentir : *gnaud guydi traha attregwch* (L. N., 60, 8), « c'est chose habituelle que le repentir après l'arrogance ».

assuinaf y chnaut na cheluch ych porth can perthin attreguch (*ibid.*, 41, 5).

L'irlandais moyen *aithreach* « repentant, pénitent », *aithrige* « repentir » suppose **ati-reko-*, *ati-rekiā-* (Wh. Stokes, *Urk. Spr.*, 9). Pedersen (*Vgl. gr.*, II, 594) y voit une racine **reg-*, ce qui séparerait le goidélique du brittonique.

La persistance de la graphie *tt*, *t* en gallois fait supposer la présence d'un pronom infixé : **ati-to-*, **ad-to-reko-*. Le breton suppose **ati-rek-*. L'*e* du cornique *eddre*k ne s'expliquerait pas sans *edrege*, *edrega*, « repentir », de **ati-rekiā* : *edrega* pour **edregeđ*.

109. Irl. *ál* ; gall. *AEL*, *AELAW*.

L'irlandais *ál* signifie « portée (de truie, de chienne), couvée », aujourd'hui « progéniture, petit d'animal » (Dinneen). Le mot gallois *aelaw*, au sens de « richesse », semble dérivé de *ael* « couvée, portée » :

oet aelaw vtut dulloet dibeneirch (*L. N.*, 19, 14), « c'était une richesse pour eux que des mœurs intrépides ».

ay aelaw ny chronnawd « et il ne thésaurisa pas ses richesses » (*Myv. Arch.*, 278, 1). Un des éloges habituels des bardes à un chef, c'est qu'il n'amasse pas, mais qu'il distribue ses biens.

Le breton *eal* « poulain » a été identifié à tort avec le gallois *ael*. Le trégorois dit en effet *éal* ; or ce dialecte ne connaît pas la métathèse de *ae* en *ea*, comme le fait remarquer Ernault (*Gloss. moy.-breton*). Le mot du vocabulaire cornique *ebal* « pecus, iumentum » suffirait d'ailleurs à faire rejeter ce rapprochement.

110. Gallois *AL*, petit d'animal ; race ; *ALU*, véler ; breton *ALA*, id. (moyen-bret. *ballaff* : *h* n'a rien d'étymologique).

Dans le dialecte de Glamorgan, *āl* peut représenter régulièrement *ael*, et il a pu y avoir confusion. Mais *al* est d'un emploi général en Galles. Dans le sens de race, nation, cf. *M. A.*, 205.1 :

y al a gedwis, « il a gardé (sauvé) sa race ». On dit aussi *al wyddyl* la race des Gaëls, *al y Cymry*, la race des Gallois (Silv. Evans, *Welsh Dict.*). Le mot est amené par *alu* « mettre bas, véler ». Cf. irl. *alam*, troupeau ; gall. *alaf*, troupeau et richesse.

111. Irl. moy. *ÁLAD*, blessure, gén. *ÁLAID* ; irl. mod. *áladh*, gén. *aladh*, blessure, mauvaise disposition à l'égard de — gallois *AELE*, *ANAELE*.

Le gallois *aele*, a le sens de *douloureux*, triste ; *aeleu*, a le sens de douleurs, *peines* et est un pluriel ;

odid rhag angau a 'i aelau mawr

« c'est chose rare que devant la mort et ses grandes douleurs (blessures) ». (Llywarch hen, *M. arch.*, 1.113 ap. S. Evans, *Welsh Dict.*)

En gall. moy. *anaelen* (mal lu *anaeleu*, comme le prouve la rime) a le sens de *terrible*, *douloureux* et a même pris à une époque récente le sens de *incurable*. Ce sens s'explique par la valeur intensive de *an-*.

Anaele (*anaeleu*), subst. a clairement le sens de *douleur* :

Llaw parwb ar ei anaele : (sud-Galles) ; var.

Llaw parwb ar ei ddolur : « chacun met la main sur sa douleur (blessure) » (S. Evans, *W. Dict.*).

L'irlandais suppose **agl-ato-* ; le gall. *aglou-*.

Ce thème est à séparer de *ail* « reproche, blâme », que Stokes fait venir de **agli-* ; *ail* a en effet à bref (K. M., *Contr.*) et n'a rien à faire avec *áladh*.

112. En moy. irl *ANAIR* « poème laudatif » (Corn. 3, O'Mul., 537, ap. K. M., *Contr.*) ; gallois *AN-*, *ANANT*.

Il y a en gallois moyen un verbe *an* « célébrer » :

a minbeu om radeu rym anant (*M. A.*, 212, 1) « ils me célèbrent »

et un mot *anant* pl. « bardes », « poètes » :

pydawan anant na phrydant wawd (*M. A.*, I, 189) « pourqu'oi se taisent-ils, les poètes qu'ils ne composent pas de louanges ? »

anant ae cwynant (*ibid.*, I, 320) « les poètes le pleurent ».

Un composé de la même racine est *cyn-an* « parole, louange », et le verbe *cyn-an* :

ac vei gnyver kīnan am y gylchin huan a'r gnyver pegor yssit y dau mor (*L. N.*, 7, 13) « quand même il y aurait autant de paroles autour du cercle du soleil qu'il y a d'animalcules sous la mer ».

Kyvaenad kynan o Crist kein didan (L. N., 4, 12) « Richesse de conversation sur le Christ, belle récréation ».

Arthur arderchawg cynan (M. A., 132, 1).

*nid oes gystedlyd...
nyd ydyw yn fyw
ni daw ni dodyw
ni chynan ni chlyw.*

(M. A., 147, 2).

Cf. *anaw* « inspiration », Pedersen (V. Gr., II, 670) suppose que *anaw* signifie « poète ». Aucun exemple ne peut être cité à l'appui.

Cf. *Llywarraw* « conducteur de l'inspiration » Cynddelw (M. A., 257); *Elivri anawkyrd* « Elivri inspiration des artistes, ou aux poèmes inspirés » (Mab. Livre Rouge, 265, 14).

113. Gall. ANC.

Ce mot a le même sens que son composé *di-anc* dans plusieurs textes gallois :

Tru namen un gwr nyt anghassant (L. A., 102, 17) « chose triste, un homme excepté, ils n'échappèrent pas ».

nyt anghei oll ny vei oradein (Godod. 90, 23) « il n'en échappait pas qui ne fût très-ailé ». Ce sens ne permet guère de rapprocher *dianc* de l'irl. *doicim* (*icc*). Cf. peut-être gallois *engiar*, « accoucher, mettre bas ».

114. Irl. moy. ANFOSS, turbulence, agitation ; gall. moy. ANWAS.

oet anwas cas « il était d'une haine turbulente ? » (M. A., 164, 2).

Cf. *Angwas edeinauc* (L. N., 51, 13 ; J. Loth, Mab., I, p. 212, n. 4) :

Anwas edeinawc, Anwas l'ailé, un des trois vaillants qui ne revenaient jamais du combat sur une civière.

C'est : *an-* privatif + *uosto-*.

115. Gallois EINGYAW et GENNI.

Ces deux verbes ont été confondus l'un avec l'autre, par

suite de mutations syntactiques : *nyt oed ryvedach gan Lud noc eigaw yn y kawell hwnnw peth kymeint a hyuny* « rien n'était plus étonnant pour Lluidd que pussent être contenues dans la corbeille tant de choses » (*Mab.*, 98. 29).

Nyt eyngassei veudigeit Vran mywon ty (var. Penarth : *nyt angassei*) « Bendigeid Vran n'aurait jamais pu être contenu dans une maison » (*Red Book*, I, 28, 11 ; cf. *nyt eigrwys*, *ibid.*, 37, 20).

Ce verbe rappelle pour le sens *genni*, « être contenu dans », gall. moy. 3^e pers sg. prés. (*g*)*ein* et *geing* (cf. *meithring* pour *meithrin* : J. Morris-Jones, *Gr.*, p. 317, 168) : *genni*, *gein* est évidemment à rapprocher de *praebendō*. Quant à *eingyaw*, c'était vraisemblablement une formation passive en *i* : *iō-*, de **angō*, « serrer » ; soit : « être serré, contenu dans ». *Genni* est une formation semblable ; le suffixe du présent a passé à tout le verbe : *genni* = *gandī-mu-* (présent anal. *gannaf*).

116. Irl. moy. ANGLAN ; gall. moy. ANYLAN.

Moy. irl. *anglan* « impur » a pour correspondant le moyen-gallois *anylan* (deux syllabes) : *a dyadu tan an poploet anylan* (*L. N.*, 9, 11) « et lancer le feu sur des peuples impurs ». Pour *y* de résonnance, comparez :

Karaf(y) gaer wenglaer o du gwenylan (9 syll. : *y*, *nota augens* ne compte pas) « j'aime la ville forte blanche et claire du côté du blanc rivage » (*M. A.*, 197, 1).

C'est *an-* prévatif † GLAN.

117. Gall. DI-AREB.

Ce mot qui a été rapproché du v. irl. *arasc*, *airese* « stipulation » doit en être séparé. Il présente en effet les formes suivantes en moyen gallois :

dibaereb R. B., poitr., 1329 (J. Morris Jones, *Gramm.*, p. 64) ;

diaerbebyon R. B., poitr., 974, 975, 1083 ;

diayreb M. A., II, 55, 9 ;

diaereb Br. y T., 136.

Ce mot est arrivé à signifier « excellent » (qui est passé en proverbe). Une forme apparente est *dibeuru*, *dibeuraw*, « dis-

culper » (*Anc. laws*, gloss., p. 128). Il semble qu'il faille partir de *di-haer-heb* ou *di-bayr-heb* = **dī-sagro* + *sequo-*. Cf. gall. *haeru*, affirmer.

118. Gall. *crvynyad*.

Ce mot qui correspond à l'irlandais *ar-benim* « je frappe », « je coupe », se trouve en moyen gallois :

Llachar var aervar ervynyad (*M. A.*, 226, 2) « colère de Llachar, fureur du combat, qui taille ».

119. Gall. *ARDUNYAW*.

Dym gwallowwy Durw dibendawon awen... yn ardunyaw gwor (*M. A.*, 159, 1) « Que Dieu me verse l'inspiration certaine dans mon exaltation du héros ». Cf. *artuniant* « célébration » *L. N.*, 40, 17, *ardunyant* (*M. A.*, 185, 2).

Cf. irl. *ard* « haut », gall. *ard-* en composition.

120. Gall. *AROS*.

Aros est la forme du nom verbal et suppose **ari-uostu-*. Cf. v.-irl. *ar-a-ossa* gl. manet ; *foss* « résidence ».

Mais les formes personnelles n'ont pas *s* ; le thème est *aro-* ou *arbo-* :

dedwytach no mi ae barhowe

amser Kadwaladir (*L. N.*, 18, 4) « plus heureux que moi, qu'il l'attende, le temps de Kadwaladr ».

gwae ae barboes (*L. T.*, 119, 28).

ac adar ae haroy nid arboynt wy neb mamyn Dewi (*M. A.*, 195, 2) « et les oiseaux qui l'attendaient n'attendraient pas d'autre que Dewi ».

yd erby gwaged gweddawt (*L. T.*, 151, 4).

Cf. J. Loth, *Mél. d'Arbois*, p. 200.

121. Gall. *AS* et *KAMAS* ; irl.-moy. *CAMAS*.

À l'irlandais *as* « pic » correspond le gallois *as* qui ne se trouve que dans le passage suivant :

ossit uch yg clawd
neut Uryen a blawd

uch hynt uch as
uch ym pop kamas (L. T., 188, 33).

« S'il y a un gémissement dans le fossé, c'est bien Uryen qui s'agite, au-dessus de la . . . ? au-dessus du pic ? dans chaque *kamas* »,

Il paraît peu probable que *uch* dans *uch hynt* puisse avoir le sens de « gémissement » ; *hynt* est assez singulier. C'est bien la leçon du manuscrit (p. 59-60, éd. Evans). Skene avait lu *nynt* qu'on aurait pu corriger en *neint* « vallon », ce qui eût assuré par contre-coup le sens de *as*. Il y aurait des recherches à faire à ce sujet dans la toponomastique. O. Pughe traduit *as* justement dans ce passage par « surface plane ». En dehors de ce passage, *as* ne se trouve qu'avec le sens de « côtes », singulatif *asen*.

Le sens de *camas* est plus sûr. Il paraît indiqué par l'irl. moy. CAMAS, coude d'une rivière, baie (K. M., *Contr.*), **cambasso*-. Il est possible que *as* soit, en réalité, à rapprocher de *asna*, gall. *asen* et ait signifié primitivement *côté*, *flanc de colline*, plutôt que *pic*.

122. Irl. moy. BĀGACH, « belliqueux, combatif » ; gall. moy. -BOAWC.

Boawc apparaît en composition dans le Livre Noir, 51.29 : *rutvoawc* en parlant de Madawc ab Maredud. Cf. Cynddelw : *rutvoawc varchawc* (même orthographe : M. A., 237.2 ; 251.2 ; 257.2 ; modernisée, *ibid.*, 224.1 : *Rhun Rhuddfoawg*). De même dans les Triades du Livre Rouge (éd. Rhys-Evans, p. 303.5) : *Tri rudvoawc*. *Rhudvoawc* est devenu *Rhudvaawc*, par évolution phonétique et aussi à cause de l'interprétation du nom : ils étaient ainsi nommés parce que rien ne poussait où ils étaient passé, pendant un an, ni herbe ni plantes.

Bāghach, -*boawc* = *bāgāko*-, cf. *rudwidel*, le rouge moissonneur, L. *Aneur.* et L. *Tal.*

123. Irl. CUMBRE, brièveté ; CUMBAIR, court, bref (K. M., *Contr.*) ; irl. mod. CUMAIR ; gall. DYGMYRRU.

Dygymyrru a été traduit à contresens par Silvan Evans

(*Welsh Dict.*): *estimer, respecter*. L'erreur est venue d'une confusion avec *cymmyrru, cymmyrredd*, considération, estime (thème *-borr*). Les deux exemples suivants qu'il cite lui-même suffisent à le prouver: *L. an.*, 65. 14 :

Gwyr a aeth Gatraelb.

Dygymmyrrows eu boet eu anyanawr. « Les guerriers qui allèrent à Catraeth, leur tempérament abrégé leur vie. »

Cf. le proverbe (*M. A.*, 111. 155) :

Dygymmyrrid haiarn boedl dyn. « Le fer abrège la vie de l'homme. »

Dygymmyrr- = **to-com-berr-* ; *cumbre* = **cumberiā*. Le mot *cumbre* est attesté en vieil-irlandais (*archumbri*, B. Cr. 31 c 9 in *Thes. Pal. hib.*, II, 15 ; le Ms. de Milan a la forme *cuimre*, 14 d 3).

124. V. irl. *ATBAILL* ; gall. moy. *ADVEIL* ; *ABALLU* ; *CORN. BAL*, bret. *BALUENT* :

Le v. irl. *atbaill*, écrit aussi *ad-baill* qui meurt (Wb 4 de 15 ; 16 b 11 ; Ml 108 a 3) est composé de *at-* = *ad-d-* et du présent de *-ball-* = *-baln-*. La graphie avec un seul *l* paraît venir du subj. *at-bela*. Il y a eu confusion entre *ad-* et *as-* (*ess-*) en raison de la ressemblance de son (infinitif *epeltu* et *apaltu* ; *conid-apail* et *epil*, Thurneysen, *Gr.*, p. 461) ; cf. Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 459 : pour les formes avec *a* initial, influence de *ad-bath*). Irl. moy. : *at-bailim*, je meurs (K. M., *Contr.*) ; irl. mod. *eablain*, je meurs, tombe (Duncan).

Le gallois moyen est composé avec *ati-* et une forme avec *l* simple de la même racine : le gallois remonterait plutôt à *bel-*. L. Noir, 14, 10. F. a. B., 11 : *kadarn bugeit Crist, nid adweil y teilygdaw.* « Le Christ est un puissant berger, sa dignité ne décline pas. » Cf. *adnewydu a oruc y keyryd a atveilynt*, « il répara les remparts qui tombaient en ruines » (Brut. Gr. ab Arth., *M. A.*, 11. 155) ; *benllys atveiledic*, « vieille cour en ruines » (Mab. L. R. ap. S. Evans, *Welsh Dict.*).

Le gall. moy. *aballu* a le sens de *dépérir* : *a dolyriaw o Trollo gwelet e pobyl en aballu o newyn* « et Trollo éprouvait de la douleur de voir son peuple mourir de faim ». (Brut. Gr. ab Arth., *M. A.*, 11. 315). On trouve aussi *aball*, décadence, dispari-

tion (*Brut. Gr. ab Arth.*, M. A., II. 261) : *gwae hi y dreic coch kans y haball yssyd yn bryssyaw*, « malheur au dragon rouge, car sa perte arrive rapidement ».

Aball suppose *ad-ballo-* (**ad-bal-no-*) ; à la même racine, se rattache le *bal*, pestis, du voc. corn., et aussi un mot très rare du moyen-breton *baluent* :

bon gucure salo a pep baluent « il nous fit sauf de toute peste (malheur, fléau) » (*Noëls bretons, Rev. Celt.*, X, p. 317).

125. Gall. CYNFYL, discorde, lutte ; RHYFEL ; bret. ARVEL. Le sens du mot CYNFYL est attesté par les exemples suivants : *bychan fydd mam y cyrwyl* (*M. A.*, 841, 2) « petite est la mère du conflit » (c'est-à-dire : une querelle naît souvent d'une cause insignifiante) ¹.

Ffrangkod, Saeson, wychion weilch

Gwyddyl, mam kynwyl, keinveilch (Iolo Goch, éd. Ashton, p. 130, 82).

« Français, Anglais, vaillants faucons, Gaëls, source de querelle, beaux et fiers. » (Cf. *ibid.*, p. 214, 34.)

ath ofynaf heb gywsyl (*M. A.*, I. 178) « Je te demande, sans querelle ».

Le breton-vann. *arvel* a le sens de *querelle, noise* ; *arvellour*, ergoteur (*Ernault, Gr.*) ; à rapprocher évidemment du gallois *rhyfel*, guerre. *Kynfyl* supposerait *con-beli* ; on a rapproché *arvel, rhyfel* (et par conséquent *arvel*) de *bel-* dans le subj. irl. *at-bela*, prés. 3^e sg. *at-bell* (ci-dessus). Les sens sont fort différents.

J. LOTH.

1. Cf. m. a. 867, 2 : *y chydig mam y cynnen*.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Deux nouveaux académiciens, MM. le commandant Espérandieu et Adrien Blanchet. — II. Un article de M. J. Loth sur l'importance des études celtiques. — III. John Rhys et Llywarch Reynolds jugés par M. Gaidoz. — IV. Une nouvelle édition de Marcellus de Bordeaux par M. Max Niedermann. — V. M. Jeanneret et la langue des tablettes d'exécration latines. — VI. Les relations entre l'Aquitaine, le Poitou et l'Irlande du v^e au ix^e siècle d'après M. Boissonnade. — VII. Récentes publications sur les chants populaires d'Irlande. — VIII. Le tokharien et le celtique d'après M. J. Pokorny. — IX. M. Tom Peete Cross et l'*Ystori Tristan*.

I

Dans sa séance du 7 février 1919, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres devait élire deux membres libres en remplacement de l'abbé Thédenat et du marquis de Vogüé, décédés. Elle a fait choix de deux savants, qui ont tous deux bien mérité des études celtiques, le commandant Emile Espérandieu et M. Adrien Blanchet.

Le premier a consacré les loisirs que lui laissait le métier militaire à l'épigraphie et à l'archéologie gallo-romaine ; on sait la part qu'il a prise à l'exploration épigraphique de la Tunisie et plus tard aux fouilles du Mont-Auxois ; ses publications sont fort nombreuses et ont été souvent citées dans notre Revue ; son principal titre de gloire est d'avoir entrepris le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* ; sept volumes ont paru de ce précieux répertoire, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la plus vieille histoire de notre pays (v. *Rev. Celt.*, XXVIII, p. 352) ; le dernier volume est daté de 1918.

M. Adrien Blanchet est à la fois un archéologue et un numismate. Nos lecteurs ont pu apprécier ses intéressantes « Chroniques de numismatique celtique » (t. XXVIII, 73 ; XXIX, 72 ; XXX, 189 ; XXXI, 49 ; XXXII, 396 ; XXXIV, 397), et chacun connaît son *Traité des monnaies gauloises* (Paris, Leroux, 1905 ; cf. *R. Celt.*,

XXVI, 178) ; il en a repris la matière dans le premier volume du *Manuel de Numismatique française* publié chez l'éditeur Picard. Il s'est fait connaître comme archéologue, notamment par son ouvrage sur *Les enceintes romaines de la Gaule* (Paris, Leroux, 1907) dont la *Revue Celtique* a parlé, t. XXVIII, p. 87 et 110 ; il a publié, en outre, toujours chez l'éditeur Leroux, des *Mélanges d'archéologie gallo-romaine* (2 fascicules 8°) et une *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*.

A notre savant collaborateur comme au commandant Espérandieu nous adressons nos félicitations.

II

La *Revue hebdomadaire*, dans son numéro du 20 septembre 1919, p. 281-303, a publié un article de M. J. Loth sur les *Etudes Celtiques et leur importance*. Il était bon d'attirer sur ce sujet l'attention du public lettré de notre pays.

Les études celtiques jouissent d'une fortune heureuse. Depuis 1870 où M. Gaidoz fonda le premier périodique consacré au celtique, on a vu naître et prospérer près d'une dizaine de revues celtiques ; la plupart sont assez viables pour résister, espérons-le, aux effets de la tourmente mondiale. Et depuis 1875, où le celtique pour la première fois figura officiellement sur une affiche universitaire (à Strasbourg, sur l'initiative d'Ernst Windisch), le nombre des enseignements du celtique n'a fait qu'augmenter. Il y a toujours eu des celtistes en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne ; il y en a eu aussi en Italie ; il y en a aujourd'hui aux Etats-Unis et jusque dans de petits pays comme la Hollande et la Bohême, le Danemark et la Norvège ; ce ne sont pas les moins illustres, si l'on songe seulement au danois Pedersen et au norvégien Marstrander.

Le coup d'œil ainsi jeté sur le présent est vraiment rassurant pour l'avenir. Mais par une ironie du destin, cette fortune des enseignements coïncide avec une disparition rapide de la matière enseignée. Les langues celtiques sont aujourd'hui parmi les moins vivantes du globe. L'état du gaélique de Man est désespéré ; il n'en restera bientôt plus qu'un souvenir, comme c'est le cas depuis 150 ans du brittonique de Cornwall. Le gaélique d'Ecosse est fort malade, ainsi que celui d'Irlande ; malgré les efforts que l'on tente pour les sauver tous deux, certains des médecins qui les soignent avec le plus de dévouement redoutent une issue fatale. Le breton de France, encore important par le nombre de ceux qui le

parlent, est néanmoins gravement menacé. C'est le gallois qui est le plus vivace de tous les dialectes celtiques, et cela parce qu'il y a en Galles une classe bourgeoise éclairée qui a la volonté de le faire vivre ; le gallois est une langue de bonne société, une langue littéraire ; c'est aussi la langue en laquelle on prêche et on prie. Or, chacun sait combien l'église pénètre dans la vie privée et publique du pays de Galles. Quel contraste avec le breton ! M. J. Loth, qui n'est pas suspect de complaisance à l'égard des prétentions de certains Celtes à l'indépendance politique, ne craint pas d'opposer les encouragements accordés libéralement par l'administration anglaise à l'enseignement du gaélique dans les écoles d'Irlande aux mesures d'intolérance tracassière que les autorités françaises appliquent au breton dans notre Bretagne. Il est étrange qu'on ne favorise pas l'existence du dernier débris de celtique vivant sur le continent. Nos parlers bretons sont des monuments du passé aussi respectables que les dolmens, menhirs ou cromlechs, sur lesquels l'administration étend sa sollicitude !

Quels sont les titres du celtique à mériter cette sollicitude, ce n'est pas à nos lecteurs qu'il y a lieu de l'apprendre, mais il est toujours bon de le rappeler au public. Sans exagération ni emphase, par la seule éloquence des faits, M. J. Loth montre l'importance du rôle des Celtes dans l'histoire. Antérieurement au iv^e siècle avant l'ère chrétienne, les Celtes sont historiquement des inconnus. Mais l'archéologie révèle leur existence quinze ou même dix-huit siècles avant notre ère sur une notable partie de l'Europe. C'est au iv^e siècle qu'ils sortent brusquement des ténèbres et se déchainent à travers le monde ; au iii^e siècle ils sont maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, des Iles Britanniques, de la France, de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne occidentale et méridionale, de l'Autriche. En 281, ils s'emparent de la Thrace, poussent leurs incursions jusqu'à Delphes, vont s'établir en Asie-Mineure. C'est l'époque de l'empire celtique, qui s'étend de l'Océan Atlantique à la mer Noire. Empire sans cohésion et d'une durée éphémère. Entre 238 et 219 Carthage s'empare de l'Espagne, où Rome la remplace en 201. Successivement, la Gaule Cisalpine (238-192), la Galatie (189-25), l'Illyrie (129), la Gaule transalpine (58-50), la Rhétie, la Vindélicie et le Norique (15-9) tombent aux mains des Romains. En même temps au centre de l'Europe, les Celtes reculaient devant les Germains : à l'époque de César la tribu celtique des Volcae Tectosages se maintenait encore au nord du haut Danube, autour de la forêt Hercynienne. La domination romaine déborde même au delà des mers : la Grande-Bretagne est entamée

en 43 et en partie conquise. Toutefois quand les Romains la quittent en 410, elle se retrouve celtique de langue et d'institutions. Mais en Gaule, le latin étouffa définitivement le celtique. C'est dans les îles qu'il devait continuer à vivre, non sans de longues et âpres luttes. Les premiers siècles du moyen âge sont marqués en Grande-Bretagne par l'anarchie et les guerres intestines. Les Angles, Jutes et Saxons conquièrent la majeure partie de l'île sur les Bretons, mais il leur fallut un long temps pour assurer leur conquête. En 633, le royaume de Northumbrie tombe sous les coups de Catwallon, roi de Gwynedd et de Mon. Au Nord-Ouest, les Bretons de Strat-Clut défendent vaillamment leur indépendance contre une alliance des Pictes et des Anglo-Saxons : en 754 ils détruisent une armée picte à Mocetane (auj. Mugdock). Au VIII^e siècle, le breton est encore parlé dans le Somerset ; il se maintient un ou deux siècles plus tard dans le Devon et le Dorset. En Irlande, l'invasion scandinave, puis l'invasion anglo-normande bouleversent le pays et refoulent la langue nationale ; mais celle-ci est vivace et, malgré des péripéties douloureuses, se maintient au cours des siècles. Dans notre Armorique, la langue, importée de Grande-Bretagne aux V^e et VI^e siècles, subit l'assaut du français. Déjà affaibli par la domination scandinave dans le premier tiers du X^e siècle, l'élément breton est étouffé dans une partie de la péninsule par l'élément français entre le XI^e et le XIII^e siècle. Il n'est plus cultivé et tombe rapidement à l'état de langue populaire inférieure.

Cette triste histoire de la décadence des langues celtiques se rachète par l'exposé des qualités intellectuelles, artistiques et morales des peuples qui les parlaient. M. J. Loth en fait un bel éloge ; pleinement justifié ; il rappelle leur élévation de sentiments, leurs croyances philosophiques et religieuses, en avance sur la plupart de leurs voisins, leur littérature si riche, leurs rares aptitudes à la création poétique ; quand on lit les Mabinogion et les épopées irlandaises, on déplore qu'il n'ait manqué aux Celtes qu'un Homère pour donner à toutes ces belles légendes la forme qui les eût rendues immortelles. Telles que nous les avons conservées, elles sont encore capables de réjouir et d'émouvoir le monde. Ce n'est pas par la force brutale des armes que la revanche des Celtes s'est produite : Arthur n'est pas sorti de son île enchantée. C'est par la vertu du génie celtique que le celtisme reflorissait dans le monde.

III

Les cinq articles que M. Gaidoz a consacrés dans la *Revue Inter-*

nationale de l'Enseignement à « Deux érudits gallois : John Rhys et Llywarch Reynolds » dépassent de beaucoup l'intérêt et la portée des nécrologes habituels. On les trouvera échelonnés dans les cinq premiers fascicules de l'année 1917. Ils sont d'une lecture souvent piquante et toujours instructive. L'auteur qui a vécu en relations d'amitié avec les deux érudits qu'il célèbre a puisé largement dans ses propres souvenirs et nous donne sur chacun d'eux mainte information personnelle. On goûtera particulièrement ce qu'il dit de Rhys. Avec un jugement singulièrement ferme et précis, sans se départir jamais de l'objectivité scientifique, il apprécie en Rhys l'homme et le savant et dresse de ses ouvrages une bibliographie critique et méthodique. Rhys a touché à la plupart des problèmes qui intéressent les Celtes ; il a été historien, philologue, folkloriste, épigraphiste. Résumons son activité, c'est donc faire l'histoire des études celtiques pendant plus d'un demi-siècle. M. Gaidoz qui a fondé la *Revue Celtique* en 1870 connaissait dès avant cette date tous les celtistes français et étrangers ; il s'est toujours tenu au courant des progrès de la science qui lui était chère, restant en relations avec les maîtres qui l'enseignaient, suivant avec curiosité les premiers pas de chaque nouveau disciple. Il a résumé dans ses articles sur Rhys et Reynolds toute une période de l'histoire du celtisme, celle où le celtisme est entré définitivement, en partie grâce à lui-même, dans la voie de la saine méthode scientifique.

IV

Marcellus de Bordeaux, dit aussi Marcellus Empiricus, magister officiorum de Théodose le Grand et auteur d'un traité de *Medicamentis*, a longtemps intrigué certains celtistes. Son ouvrage contient en effet, outre treize mots qu'il donne expressément comme gallois¹, un certain nombre de formules magiques où il y a des mots latins, des mots grecs et des mots qui ne peuvent s'expliquer ni par le grec ni par le latin. Il est tentant d'y soupçonner du celtique. En 1847, Jacob Grimm lut à l'Académie des sciences de Berlin un mémoire dans lequel il expliquait par l'irlandais les formules incompréhensibles de Marcellus. Sa doctrine, bien que reprise

1. Douze noms de plantes : *baditis*, *blutthagio*, *bricumum*, *calliomarcus*, *calocatanos*, *gigarus*, *gilarum*, *halus*, *odocos*, *ratis*, *uernetus*, *uisumarus*, et un nom d'oiseau : *alanda*. Il faut y joindre peut-être le mot *gensiae* « gencives » (Meyer-Lübke, *Rom. Etym. Wtb.*, p. 280) et sûrement le mot *brigantes* « uermiculi » (A. Thomas, *Journal des Savants*, janvier-février 1920, p. 20).

plus tard par Pictet, ne fut admise ni par Zeuss, ni par Ebel ; d'Arbois de Jubainville l'a formellement rejetée (*Mém. de la Soc. de Ling.*, II, p. 66). On continue cependant à ranger ces formules parmi les documents de la langue gauloise, sans réussir d'ailleurs à les interpréter. Le dernier essai d'interprétation est sans doute celui de sir John Rhys (*Celtae and Galli*, p. 50-55) : il ne vaut pas mieux que les autres. À titre documentaire, M. Dottin, comme il convient, a fait place aux formules de Marcellus dans son livre récent sur *la Langue gauloise* (Paris, Klincksieck, 1920), p. 214. Elles sont au nombre d'une douzaine¹ et ne présentent en général qu'une succession de mots barbares ; il est peut-être oiseux d'y chercher un sens. M. Audollent a montré par l'usage des *defixionum tabellae* que la magie n'emploie pas seulement des langages connus ; elle recourt volontiers à la cryptologie, se sert, comme dit Lucien (*Méniippe*, 9), δ'ἄστια ἄνομαστα, mots inintelligibles, dépourvus de sens, soit qu'ils n'en aient jamais eu, soit plutôt qu'ayant été estropiés, déformés par l'usage, ils aient perdu celui qu'ils avaient primitivement (A. Audollent, *Defixionum tabellae*, p. LXIX et suiv.). Les formules de Marcellus pourraient bien n'appartenir à aucune langue parlée.

À la fin de l'article précité, d'Arbois de Jubainville exprimait le regret qu'on ne disposât d'aucune bonne édition de l'ouvrage de Marcellus ; il proposait d'attendre une révision des manuscrits, qui sont au nombre de trois (Parisinus 6880, Laudunensis 420 et British Museum Arundel 166) et un nouvel établissement du texte pour se prononcer sur la celticité des formules qu'il renferme. La chose est possible aujourd'hui. Nous avons une édition de l'ouvrage de Marcellus qui sera pour longtemps définitive, car elle est l'œuvre de l'excellent philologue et linguiste qu'est M. Max Niedermann : *Marcelli de Medicamentis liber*, Berlin et Leipzig, Tenbner, 1916 (Corpus medicorum Latinorum, tome V), xxxv-368 p. grand 8°. Les formules en question y figurent aux pages 60, 72, 74, 99, 107, 121, 226, 233, 247. Si d'Arbois de Jubainville avait eu le volume entre les mains, il eût sans doute maintenu sa conclusion : il n'y a rien là qui paraisse vraiment celtique. Une exception au moins est permise, en faveur du passage VIII, 171 où se lit la formule : *inmon dercomarcos axatison*. À vrai dire, le premier mot

1. M. Dottin en enregistre dix ; mais il n'y a pas de raison pour ne pas joindre à celles qu'il cite les formules indiquées par Marcellus aux chapitres XXVIII, 73, XXIX, 45, XXXI, 33 ; la langue n'en paraît ni plus ni moins « celtique », avec çà et là des mots grecs comme πόνια (?) ou latins comme *absis* (?)

et le dernier ne se laissent pas aisément interpréter. Mais, la formule étant destinée à combattre une affection de l'œil, le second mot contient certainement le même radical que l'irlandais *derc* « œil ». Que faire toutefois de *-marcos*? Le mot gaulois *marcos* « cheval », bien connu par ailleurs, ne fournit ici aucun sens satisfaisant. Faudrait-il lire *dercomaros* « ayant bonne vue », en comparant *Nertomaros* (irl. *nerimar*, gall. *nerthfawr* « fort ») ou *Iantumaros* (cf. irl. *étmar* « zélé, jaloux »)? Toute correction est sans doute téméraire tant que la valeur des deux autres mots de la formule n'aura pas été sûrement établie.

V

Depuis qu'on a publié les inscriptions imprécatoires gravées sur des lamelles de plomb et cachées au fond des tombeaux, l'intérêt grammatical de ces curieux textes n'a pas échappé aux latinistes. Déjà leur premier éditeur, M. A. Audollent, dans le volumineux corpus qu'il a dressé des *Defixionum tabellae*, a fait un relevé des particularités grammaticales qu'elles présentent (p. 517-549). Depuis, quelques études de détail ont complété les premières données. Mais il n'y avait pas de travail d'ensemble. Un élève de M. M. Niedermann, M. Maurice Jeanneret, s'est proposé d'étudier la *Langue des tablettes d'exécration latines* et de présenter son travail comme thèse de doctorat à l'Université de Neuchâtel. L'ouvrage a paru en 1918 (Neuchâtel et Paris, Attinger frères, VII-172 p. 8°, 12 fr.). Il mérite d'être signalé aux celtistes, tant pour les qualités de méthode et de précision qu'il a en commun avec tous les travaux inspirés par M. Niedermann que parce qu'il pose un certain nombre de problèmes, d'ordre général ou particulier, qui intéressent nos études.

La principale difficulté du travail de M. Jeanneret est dans le fait qu'il s'appliquait à une matière qu'on ne peut rigoureusement pas définir. A quelle langue avait-il affaire? Les tablettes d'exécration se rencontrent sur toute l'étendue du monde romain, depuis la Grande-Bretagne jusqu'à l'Afrique, y compris, outre l'Italie, les pays germaniques, la Gaule et l'Espagne; c'est en Afrique toutefois qu'on en a découvert le plus grand nombre. En outre, il y en a de toutes les époques, depuis le premier siècle avant notre ère jusqu'au ^{ve} siècle après J.-C. Ce sont des témoignages abondants, puisqu'il y en a plusieurs centaines, mais isolés et somme toute indépendants les uns des autres. Quel lien pourrait les mettre ensemble et en faire l'unité? Dira-t-on qu'il s'agit d'un langage

populaire ? Sans doute le caractère populaire de ces inscriptions est évident ; il ressort à la fois de la personne des gens qui les rédigeaient et des motifs de la rédaction. Les thèmes sur lesquels roulent ces inscriptions sont inspirés des passions qui agitent l'âme populaire : l'amour et le jeu, la cupidité et l'envie. Il y est question de rivalités féminines, de courses de chevaux, de procès. Dans leur simplicité misérable, ils portent éloquemment témoignage de l'éternelle et incurable bêtise humaine. Comme celle-ci ne laisse pas d'utiliser les progrès de la civilisation, la *tabula defixionis* est aujourd'hui avantageusement remplacée par la lettre anonyme. Y a-t-il donc une langue des lettres anonymes ? La langue des *tabulae* n'est pas définie par le fait qu'il s'agit d'invectiver une amante infidèle ou de vouer un rival à la mort. Quelle conclusion peut-on tirer du rapprochement de trois imprécations amoureuses, dont l'une trouvée à Bologne date du IV^e ou V^e siècle de notre ère, la seconde à Carthage du II^e siècle après Jésus-Christ, et la troisième à Rome du I^{er} siècle avant ? En admettant que nous ayons dans les trois cas un exemplaire de parler populaire, ce parler populaire était-il le même sur toute l'étendue de l'empire romain et serait-il resté invariable pendant cinq siècles ?

M. Jeanneret a senti la difficulté et a tenté de la pallier en disant qu'il s'agit d'une langue spéciale. Ce n'est pas assez dire. Il y a sans doute des habitudes que la tradition impose souvent aux langues spéciales, mais les langues spéciales ne sont pas des langues qui ne changent pas. Tout au contraire. Elles naissent dans certains milieux spéciaux du fonds d'une langue commune, avec laquelle elles restent en contact et dont elles se renouvellent. En bonne méthode, les *tabulae defixionum* devraient donc être étudiées par époque et par région. C'est alors que l'étude en serait instructive, car on pourrait légitimement comparer les particularités qu'elles présentent à la langue commune en usage dans la région d'où elles sont sorties. Ainsi les inscriptions de la collection de Johns Hopkins University admettent une étude d'ensemble. Elles nous éclairent avec sincérité sur un certain parler en usage dans le bas peuple de Rome au temps de César et de Cicéron ; encore qu'il faille apporter beaucoup de prudence à conclure, vu le petit nombre et la faible étendue des textes, on en peut cependant dégager certaines conclusions précises. De même, les inscriptions d'Hadrumète qui sont du II^e ou III^e siècle de notre ère nous fournissent sur l'état du latin en Afrique à cette époque des renseignements qu'on ne saurait dédaigner. Elles sont sensiblement plus correctes que les inscriptions de Rome ou de Campanie

qui leur sont antérieures de plusieurs siècles. Ce n'est pas à Hadrumète qu'on écrivait *palpetra* pour *palpebra*, *merila* pour *medulla*, ou *polliciarus* pour *pollicearis*. Les écrivains publics d'Hadrumète avaient la prétention d'écrire le latin correctement tel qu'ils l'avaient appris ; les défaillances qu'ils commettent trahissent précisément qu'ils écrivaient une langue apprise. Les conditions linguistiques dans lesquelles ont été rédigées les tablettes de Rome et celles d'Hadrumète sont donc absolument différentes.

Il faut tenir compte aussi des particularités de grammaire ou de prononciation qui sont dues aux dialectes en usage dans le pays. Ainsi, pour en revenir aux pays celtiques, M. Jeanneret rencontrait sur la fameuse tabula de Lydney Park (Audolent, p. 159, n° 106) les formes *deuo* et *demediam*. Il a le tort de les confondre dans une liste d'exemples variés, venus d'ailleurs, où un *ī* est transcrit *e*, « contre-partie, dit-il, de *uisica* pour *uēsica* » (p. 20). Les formes *deuo* et *demediam* doivent être rangées à part et interprétées de façon spéciale. L'ancienne diphtongue *ei* était devenue *ē* en celtique. De là les mots gaulois *Dēna* et *Dēuona* (parfois écrits ou même prononcés à tort *Dīua* et *Dīuona* par les Latins). La forme *dēuo* sur l'inscription de Lydney Park est donc un fait de prononciation celtique. On a substitué au latin *diu*- la forme celtique *dēv*-. Ce n'est pas la contrepartie de *uisica* pour *uēsica*, mais bien de *Dīuona* pour *Dēuona* dans des textes latins. La graphie *demediam* sur la même inscription pourrait s'expliquer d'une manière analogue par le fait qu'un préfixe *dē*-, issu de **d̥uei*-, était répandu en celtique (cf. irl. *dériad* gl. *bigae*, *déchorpdae* gl. *bicorpor*, etc.) : il y aurait eu simplement de la part du lapicide confusion dans le mot en question du préfixe latin *dī*- (de **dis*-) et du préfixe celtique *dē*- (de **d̥uei*-).

VI

M. P. Boissonnade, professeur à l'Université de Poitiers et correspondant de l'Institut, a consacré un article aux *Relations entre l'Aquitaine, le Poitou et l'Irlande du V^e au IX^e siècle*. L'article, publié dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (t. IV, 1917), forme, en tirage à part, une brochure de 24 pages (Poitiers, Imprimerie G. Roy).

De tout temps, il y a eu des relations entre la terre de France et l'Irlande. Dans l'antiquité, ces relations furent d'abord commerciales ; fortifiées au cours des siècles, elles facilitèrent plus tard entre les deux pays des relations intellectuelles et notamment religieuses. Les *Sitzungsberichte de l'Académie de Berlin* contiennent une

série d'articles qu'avait écrits Zimmer sur cette question des relations commerciales entre la Gaule et l'Irlande (cf. *R. Celt.*, XXXII, 130). L'illustre celtiste y traitait de l'exportation des vins qui tenait une grande place dans le trafic ; il étudiait l'influence qu'exerça la Gaule sur l'église d'Irlande ; enfin, il cherchait à déterminer la voie par laquelle depuis l'origine les relations entre les deux pays s'étaient effectuées. Comme d'Arbois de Jubainville l'avait précédemment fait remarquer (*R. Celt.*, XXX, 212), cette voie était double. Il y avait une route par la Manche et le Pas de Calais, à travers la Grande-Bretagne en partant de Rouen ou de Boulogne, une autre par l'Océan en partant de Nantes ou de Bordeaux. Cette dernière, qui fut de tout temps pratiquée, devint sans doute la plus ordinaire lorsque les circonstances politiques rendirent l'autre plus difficile et moins sûre. A partir du IV^e siècle, la partie orientale de la Gaule fut exposée à l'invasion, à la pénétration des peuples barbares ; la civilisation romaine s'en reculait peu à peu (cf. Sidoine Apollinaire, *Panégyr.*, dans les *Carm.*, VII, 369 et suiv.). Comme il est naturel, la Gaule occidentale garda plus longtemps les traditions qu'y avaient fondées les Romains. Tandis qu'à la fin du V^e siècle, à Trèves, au désespoir de Sidoine Apollinaire (*Epist.*, IV, 17), le culte des humanités et la connaissance même du latin étaient en pleine décadence, un siècle plus tard, à Poitiers, où brillait le talent poétique de l'évêque Fortunat, les lettres classiques florissaient encore. L'Ouest se trouva ainsi plus favorisé que l'Est et le Nord pour servir aux Gallo-Romains de voie d'accès en Irlande lorsque l'évangélisation multiplia les relations entre les deux pays.

Du V^e au IX^e siècle, c'est surtout de nos provinces du littoral de l'Atlantique que les Irlandais tirèrent de quoi alimenter chez eux la foi nouvelle. Au V^e siècle en Gaule l'Aquitaine était le principal centre de l'apostolat. La légende veut que saint Patrice ait visité la Gaule occidentale, où il aurait débarqué d'un bateau marchand vers l'embouchure de la Loire ; il aurait visité Tours, puis Auxerre, et les écoles gauloises. Il n'y a sans doute dans cette légende qu'un naïf désir de rattacher la mission de saint Patrice aux deux grands apôtres de la Gaule, saint Martin et saint Germain, qui d'ailleurs ne florissaient pas exactement à la même date. Le fait est qu'en Irlande les souvenirs du fondateur de Ligugé et de Marmoutier abondent. La vie de saint Martin par Sulpice Sévère fait suite à celle de saint Patrice dans le fameux *Book of Armagh* (v. *Rev. Celt.*, XXXVII, p. 417) ; dans des vies de saint Patrice de date postérieure, il est dit que le jeune Patrice était venu à Tours

après de saint Martin pour y poursuivre ses études et y recevoir la tonsure (Bury, *Life of saint Patrick*, p. 273 et suiv.). Une note au texte de l'hymne de Fiacc dans le ms. des Franciscains dit même que Concessa, la mère de saint Patrice, aurait été la sœur de saint Martin (*ba siur side cobnesta do Martan*, Thes. Pal.-hib., II, 309, l. 20); la même parenté est donnée dans le Betha Patraic des Lismore Lives (*siur do Mbartan hi*, l. 49, éd. Wh. Stokes). Saint Martin devient ainsi le père spirituel du monachisme irlandais : les grands fondateurs de monastères se réclament de lui. Son tombeau à Tours est parmi les Irlandais l'objet d'une vénération traditionnelle. Saint Colomban y vient en pèlerinage et y passe une nuit en prières (*Vita Columbani* par Jonas, 7, 23, 74 dans les *Mon. Germ. Hist., Script. Rer. Mer.*, IV, 1-17¹).

Dans son désir de faire ressortir l'importance du rôle de saint Martin, M. Boissonnade oublie un peu saint Germain ; il sacrifie Auxerre à Tours. La façon dont il présente les faits donnerait à croire que le nom de saint Germain eût été introduit par une simple bévue dans la vie de saint Patrice. Ce n'est pas exact ; saint Germain tient plus de place que saint Martin dans les anciennes vies de saint Patrice (v. Bury, *op. cit.*). Et il n'est pas juste de dire (p. 8) qu'« il n'y a pas trace de saint Germain d'Auxerre » dans « la littérature ecclésiastique de l'Hibernie ». Ce n'est pas seulement la Vie Tripartite qui met saint Patrice en rapport avec saint Germain ; c'est le Book of Armagh (v. *Thes. Pal.-Hib.*, II, 288) ; c'est l'Hymne de Fiacc, qui ne parle pas de saint Martin et où saint Germain est nommé (*ibid.*, II, p. 311, v. 10) ; c'est le Betha Patraic des Lismore Lives. Saint Germain est donné comme le maître de saint Patrice dans deux notes au Félixe d'Oengus tirées du Leabhar Breacc, *German maigistir Patraic* (28 mai, p. xci de l'éd. Stokes, 1880) et *German escop 7 maigistir Patraic* (1^{er} octobre, p. cliv, *ibid.*) ; de même dans une note au même Félixe de l'édition Stokes, 1905 (*German espoc, aili Patraic*, 31 juillet, p. 173). Il y avait donc en Irlande une tradition à cet égard ; on la retrouve dans la Vie latine de saint Ciaran de Saigir (C. Plummer, t. I, p. 219) : ...quod cymbalum factum est apud Germanum episcopum, magistrum sancti Patricii.

A la gloire de saint Martin se joignait dans la vénération des

1. On trouvera une homélie irlandaise sur saint Martin dans la *Revue Celtique*, II, 381 et III, 152. — Saint Martin a pénétré aussi dans la légende scandinave : c'est lui qui apparaît au roi Olaf Tryggvason pour lui prescrire un rituel nouveau de la libation.

fidèles celle de saint Hilaire, le grand évêque de Poitiers au ^{iv}^e siècle ¹. On venait également d'Irlande prier sur le tombeau de ce dernier. C'est par un pèlerinage au sanctuaire de Poitiers que saint Fridolin, débarquant d'Irlande, aurait commencé sa mission sur le continent.

Il arriva en effet un moment où c'est la Gaule qui devint la débitrice de l'Irlande. A partir du ^{vii}^e siècle, la barbarie gagne l'Occident. Les florissantes régions du Poitou et de l'Aquitaine qu'avaient illustrées Ausone et saint Hilaire, saint Martin, saint Grégoire et Fortunat, sont désolées par les invasions. Un grand nombre de moines et de lettrés du continent allèrent chercher un refuge en Irlande (v. *R. Celt.*, XXXIV, 222) ; et lorsque, grâce à l'arrivée de ces étrangers, les monastères d'Irlande se furent nourris de bonne doctrine, ils devinrent à leur tour des pépinières de missionnaires qui allèrent évangéliser, civiliser la Gaule orientale, la région rhénane et les Alpes jusqu'à l'Italie du Nord. Le premier en date de ces missionnaires est le grand apôtre saint Colomban, qui mourut en 615 à Bobbio après avoir fondé dans les Vosges les monastères d'Anegray, de Luxeuil et de Fontaine. Il eut des disciples et des successeurs nombreux : saint Gall, saint Fursy, saint Ultan, saint Foilan, saint Desle, saint Roding, saint Liévin, saint Mauguille, saint Gobain. L'ardeur de l'apostolat accroissait chez les Irlandais cet amour du voyage, qui est un des traits du tempérament national (*consuetudo peregrinandi*, comme dit Walahfrid Strabo au ^{ix}^e siècle, *Mon. Germ. Hist.*, II, 30) et qui explique aujourd'hui encore l'extension de l'émigration. M. Gaidoz a découvert en Savoie la trace d'un évêque d'Armagh, Conchobar Mac Concoille, mort par accident dans un *iter italicum*, et devenu à Chambéry l'objet d'un culte local sous le nom de saint Concord (*Rev. Celt.*, VIII, 165).

L'église d'Irlande ne laissa pas d'exercer une influence sur celle d'Aquitaine. Saint Amant, originaire du Bas-Poitou (Pays d'Herbauge), apôtre de la Gascogne et des Pays-Bas, fut des premiers à adhérer à la règle colombanienne (*Scottorum partibus adhaerere*, Krusch, *Mon. Germ. Hist.*, V, 395). C'est en Irlande que Grimoald envoya Dagobert II en 656, par l'entremise de Didon, évêque de Poitiers, qui était en rapports étroits avec l'église de ce pays (Krusch, *Mon. Germ. Hist.*, II, 316). Ce même Didon fit venir

1. Les vies latines de saint Ailbe et de saint Declan mettent ces deux saints en relation avec saint Hilaire à Rome (C. Plummer, t. I, p. 49; t. II, p. 38).

saint Fridolin à Poitiers (id., *ibid.*, III, 355) dans le même temps qu'à Solignac en Limousin saint Éloi introduisait la règle des moines irlandais de Luxeuil et qu'à Cahors saint Didier appelait auprès de lui l'irlandais Amanus (cf. Gougaud, *les Chrétientés celtiques*, p. 263 et 271). Les rapports religieux de l'Aquitaine et de l'Irlande se poursuivirent pendant plusieurs siècles. M. Boissonade apporte de ce fait des preuves certaines, auxquelles nous renvoyons nos lecteurs (p. 17 et suiv.) : il parle notamment, d'après M. Antoine Thomas (*Ann. du Midi*, I, 51 et 394 ; XI, 68 ; cf. *Rev. Celt.*, XX, 105), de l'évêque d'Angoulême Tomianus ou Thomeneus, homonyme d'un évêque d'Armagh. Le dernier Irlandais qu'on voie figurer parmi les personnages religieux de l'Aquitaine est également un évêque d'Angoulême, Héliac (de 862 à 875), qui passe pour avoir été le disciple de Jean Scot Erigène. Avec lui se termine une période de relations continues, qui furent des plus fécondes pour les deux pays.

VII

On ne connaît pas complètement l'âme irlandaise tant qu'on ne l'a pas entendue chanter. Les chants populaires ont en Irlande une importance particulière. Ils la doivent d'abord à leur beauté propre, bien digne de les faire rechercher de tous les amateurs de musique ; on goûte en eux une fraîcheur, une spontanéité dans le sentiment, une délicatesse et une exactitude dans l'expression, qui les égalent aux plus touchantes créations de l'art. Mais ils ont aussi cet intérêt de révéler mieux que tout certains aspects du caractère national : la tendresse expansive et pénétrante, l'ardente passion, l'amour de la nature et du sol natal, l'attachement fidèle aux traditions de la race, aux convictions de la patrie. Voltaire a fait la remarque que les chants populaires sont généralement tristes. Cela est vrai des chants irlandais. Il y en a peu de joyeux, de vifs et d'alertes, comme sont tant de nos airs populaires français du XVIII^e siècle¹ ; la plupart sont empreints de mélancolie, mais ils mêlent souvent l'enjouement à la tristesse ; ils ont un ton de gravité souriante et de douce résignation, qui convient à un peuple auquel des siècles d'épreuves ont donné l'habitude de la souffrance. La musique de ces chants vaut uniquement par la mélodie ; elle n'est pas chorale.

1. Pourtant, le joli air de *An Maidrín ruadh*, tel qu'on le chante en Munster (*Céol ar Síneas*, II, 9), est aussi gai que l'est par exemple notre *Compère Guilléri*.

Si doué qu'il soit pour la musique, le peuple irlandais reste donc inférieur à certains peuples étrangers, comme l'allemand, le tchèque ou le russe, qui ont naturellement le sens de l'harmonie et savent chanter en chœur. Des psychologues ne manqueraient pas de reconnaître à ce trait le caractère individualiste de la race celtique ; peut-être n'auraient-ils pas tort. Les chants irlandais, si répandus qu'ils soient dans le peuple, ont souvent un tour très personnel. On connaît d'ailleurs plusieurs des auteurs qui les ont composés ; ce sont de ces poètes locaux, répandus à travers la campagne, parfois d'humbles paysans ou artisans, que le chant délasse de leurs travaux ou console de leur misère ; il y en a depuis plus de deux siècles une floraison innombrable en Irlande. Leurs œuvres, inspirées des sentiments intimes du peuple, ont enrichi le patrimoine traditionnel de sa littérature orale : on peut les entendre encore fréquemment, à peine déformées suivant les particularités dialectales, dans la bouche de ces chanteurs ou chanteuses professionnels, dont la mémoire est un trésor.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a entrepris de recueillir les chants populaires de l'Irlande. Le plus ancien recueil est sans doute celui d'Edward Bunting, *A general Collection of the ancient Irish Music*, qui parut à Dublin en 1796. Les noms de James Hardiman¹, de James Clarence Mangan², de George Petrie³, de P. W. Joyce⁴, pour ne citer que les principaux, montrent l'intérêt que cette recherche a suscité parmi les érudits dans tout le cours du XIX^e siècle. On sait que le grand poète Thomas Moore consacra son talent à mettre des paroles anglaises sur des airs nationaux⁵. En même temps, Sir Charles Gavan Duffy (*The Ballad Poetry of Ireland*, Dublin, 1845) et Edward Walsh (*Irish Popular Songs*, Dublin, 1847) publiaient des chansons populaires sans musique. De nos jours, l'entreprise a été continuée par M. A. Perceval Graves (*The Irish Song Book*, London, 1904)

1. James Hardiman, *Irish Minstrelsy, or Bardic remains of Ireland, with English poetical translations*. 2 vol. London, 1831.

2. James Clarence Mangan, *The Poets and Poetry of Munster, a selection of Irish Songs with poetical translations*, Dublin, 1849.

3. George Petrie. *The Petrie Collection of the ancient music of Ireland*, t. I, Dublin, 1855. Sir Charles Villiers Stanford a publié à Londres en 3 parties (1902-1905) *The Complete Collection of Irish Music as noted by George Petrie*.

4. P. W. Joyce, *Ancient Irish Music* (Dublin, 1872) ; *Irish Music and Song* (Dublin, 1888) ; *Old Irish Folk Music and Songs* (Dublin, 1909).

5. Voir Charles Villiers Stanford, *The Irish Melodies of Thomas Moore ; the original airs restored and arranged for the voice, with pianoforte accompaniment*, London, 1895.

et surtout par M. Douglas Hyde, dont les « Love Songs of Connacht » (*Abhráin Grádh Chúige Connacht*, Dublin, 1893, 5^e éd. 1909) et les « Religious Songs of Connacht » (*Abhráin diadha Chúige Connacht*, London, 1906) sont connus et appréciés de tous les lettrés¹.

Mais un travail de critique s'impose aujourd'hui aux collecteurs de chansons populaires. Il reste en effet à classer ces chansons, à en faire l'histoire, à en déterminer l'origine. Des auteurs comme Joyce acceptèrent parfois sans discernement dans leurs recueils des mélodies ou des paroles qui n'avaient rien d'irlandais et qui étaient de provenance étrangère, empruntées à l'Angleterre ou même au Continent². Il y a donc à éliminer, et d'abord à analyser, après avoir rassemblé. C'est le rôle que se sont proposé des sociétés comme la Feis Ceoil Association, la Folk Song Society, l'Irish Folk Song Society. On ne peut qu'encourager et soutenir leur activité.

La première, dont le siège est à Dublin, 37, Molesworth Street, a publié en 1914 une *Collection of Irish Airs hitherto unpublished*, edited by Arthur Darley and P. J. Mac Call; ces airs sont au nombre de quatre-vingt-cinq. Nous ne connaissons que par ouï-dire cette publication.

La seconde est une société scientifique bien connue, qui a son siège à Londres (19, Berners Street, W. 1) et qui publie un excellent périodique, consacré au Folk Song en général. Nous avons signalé en son temps le fascicule 16 (qui fait partie du tome IV) du *Journal of the Folk Song Society*; c'était un recueil de cent cinq chansons écossaises, dû à Miss Frances Tolmie (v. *Revue Celtique*, t. XXXIII, p. 152). Le fascicule 23 du même journal (qui fait partie du tome VI, p. 95-205) contient trente-trois chansons irlandaises recueillies par M. A. M. Freeman. Le recueil était prêt avant la guerre; il n'a paru qu'en janvier 1920, l'auteur ayant servi jusqu'à la fin sous les drapeaux. Son travail est excellent: il a poursuivi méthodiquement son enquête, avec une conscience de

1. Un recueil populaire commode et bon marché est celui du P. Patrick Walsh, *Ceól ár Sínear* « Musique de nos ancêtres » (Dublin, 1913, 1 sh.), en sept parties, dont la sixième, intitulée *Fuinín na Smól* « chant des grives », donne parfois son titre au recueil entier. — On peut citer aussi *an Smólach* « la Grive » (Dublin, Maunsell, 1918, 1 s. 6 d.), onze mélodies à paroles irlandaises avec accompagnement de piano par M. Hubert E. Rooney.

2. C'est même le cas d'auteurs plus récents, comme le capitaine Francis O'Neill, auquel on doit un important recueil de 1850 airs, publié à Chicago en 1903 sous le titre *Music of Ireland*.

philologue ; il a joint à son texte une traduction anglaise et des notes, que M. Robin Flower et Miss L. E. Broadwood ont complétées çà et là d'utiles renseignements comparatifs. La plupart des chansons ont été fournies à l'auteur par un vieillard nommé Conny Cochlan (Conchobhar O'Cochláin, prononcé Crochúr O'Cochaláin), habitant Derrynasaggart près Ballyvourney (Co. Cork) ; quelques-unes aussi viennent d'une vieille femme de Ballymakeery (Co. Cork), nommée Peg O'Donoghue (Peig Ni Dhonnchadha, prononcé Peg Ni Ghonochua). Ce sont donc des chansons du Munster. Le comté de Cork a été longtemps et est encore une pépinière de chanteurs, grâce à Mrs. Annie O'Rahilly (Aine Ni Raghallaigh) qui enseignait à l'Irish College de Ballingearry, grâce aussi au Père O'Flynn, de Cork, ardent promoteur de l'enseignement du chant dans les écoles. Le recueil de M. A. M. Freeman doit être continué dans un fascicule suivant du même périodique.

L'Irish Folk Song Society, fondée en 1904, a son siège à Londres, 20 Hanover Square, W. Elle a publié en 1919 un excellent recueil, *Ambráin Mhuighe Seóla, traditional Songs from Galway and Mayo*, collected and edited by Mrs. Costello, Tuam. Le Connaught, qui s'honore d'un poète comme Raftery, est une des régions où le chant est le plus en faveur parmi le peuple. C'est de là que M. Douglas Hyde a tiré la matière de ses deux recueils. M. Thomas O'Máille, avec la collaboration de son frère Michel, a publié en 1905 à Dublin un *Ambráin Chlainne Gaedheal*, dont les morceaux provenaient également de cette région ; et l'on cite aussi des « chants irlandais de l'Ouest » (*Abhráin Gbuedhílghe an iarthair*, Dublin, 1906) de M. Michel Timony. Le recueil de Mrs. Costello comprend quatre-vingts chansons, dont le texte irlandais est accompagné d'une traduction anglaise et de notes. Quelques-unes sont fort belles ; la mélodie de plusieurs est pleine de caractère (v. notamment p. 43 et p. 55), et les paroles, souvent empruntées à Raftery lui-même, sont d'un joli tour poétique.

Comme on le voit, l'étude des chansons populaires d'Irlande est à l'heure actuelle en pleine prospérité. Beaucoup a été fait déjà ; mais il y a encore une belle moisson à récolter. Il est à souhaiter que les autres parties du domaine celtique soient cultivées à cet égard avec la même activité ¹.

1. On s'occupe beaucoup de chansons populaires en Écosse. Sans parler des recueils spéciaux comme celui de Miss F. Tolmie (v. ci-dessus), il existe de petits recueils populaires avec notation musicale, *An Smeórach* « The Mavis » et *Am Brù-dhearg* « The Robin » par Malcolm Mac Farlane

VIII

Depuis que le tokharien a été découvert, les linguistes ont pris à tâche de marquer la place de ce nouveau venu dans la famille indo-européenne ; et chacun s'est ingénié à lui trouver des liens de parenté avec les dialectes déjà connus. M. Meillet qui a été l'un des premiers à fixer les traits grammaticaux du nouveau dialecte, s'est tenu, quand il s'est agi d'en déterminer la parenté, sur une prudente réserve. On n'attendait pas moins de l'auteur des *Dialectes indo-européens*. Ayant fondé et proclamé une doctrine, il n'avait garde de la compromettre par des applications hâtives et aventureuses. A la fin du magistral article d'ensemble qu'il a consacré au tokharien (*Indogermanisches Jahrbuch*, t. I, p. 1-19), il dit, p. 17 : « On ne se trompera sans doute pas beaucoup en attribuant au tokharien une place intermédiaire entre l'italo-celtique d'une part, le slave et l'arménien de l'autre. Mais les faits dont on dispose ne permettent aucune conclusion certaine. » Cette opinion est celle de la prudence et du bon sens. Aussi est-elle traitée de « farblos » par M. Julius Pokorny.

M. Julius Pokorny aime les couleurs crues et tranchées ; il ne sait pas que dans les ouvrages de l'esprit, ce qu'il y a de plus beau, ce n'est pas la couleur, c'est la nuance. Aussi ne pouvait-il se contenter de la conclusion finement nuancée de M. Meillet. Son travail sur « la Place du tokharien parmi les langues indo-européennes » montre une fois de plus avec quelle facilité il se laisse prendre aux brillants tableaux que son imagination présente à ses yeux.

Sa doctrine est que le tokharien se rattache à l'arménien et ap-

et C. H. Mackay (éditeur E. Mackay, à Stirling), *An Uiseag « The Lark »* par Malcolm Mac Farlane (éditeur A. Sinclair, à Glasgow), *The Celtic Lyre* par Fionn (en quatre parties, chez l'éditeur Sinclair, à Glasgow), et surtout en un gros volume de 527 pages, *An t-Oranaiche* qui comprend près de 300 chansons (même éditeur). — En Galles, il existe une Welsh Folk Song Society, et on cite un recueil de M. Bennett, *Alawon fy Ngwlad « Airs de mon pays »*. — En ce qui concerne la Bretagne, nos lecteurs connaissent les importantes publications de M. Duhamel et de M. Lois Herrieu (*Rev. Celt.*, t. XXXII, 369 ; t. XXXIV, p. 105 ; t. XXXV, p. 121 et 368 ; t. XXXVII, p. 140).

1. *Die Stellung des Tocharischen im Kreise der indogermanischen Sprachen*, Sonderabdruck aus den Berichten des Forschungs-Institutes für Osten und Orient in Wien, III. Band, 1919, 30 pages.

partient comme l'arménien à un groupe dialectal thraco-phrygien, intermédiaire à l'indo-iranien et à l'illyrien, ce dernier voisin lui-même de l'italo-celtique. Certains s'étonneront peut-être que M. Meillet, qui est un maître des études arméniennes, ne se soit pas avisé de ce rapprochement. Mais M. Pokorny appuie sa doctrine linguistique d'arguments historiques et archéologiques, qu'il développe avec chaleur et conviction. Ce n'est pas le lieu de les résumer, encore moins de les discuter. Il n'y a qu'un côté de son argumentation qui nous touche, celui qui regarde les relations du tokharien et du celtique. On sait qu'un ou deux détails de structure morphologique sont communs aux deux dialectes. M. Pedersen en était tenté de conclure que le tokharien appartenait au groupe celtique (*Vergleich. Gram. der kelt. Sprachen*, II, 673). M. Charpentier (*Z. f. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, année 1917, p. 347), reprenant cette idée, a prétendu l'établir au moyen de données historiques : les Tokhariens seraient les descendants des Κιμμέριοι d'Homère (λ, 14) et d'Hérodote (I, xv ; IV, XII), qui habitaient d'abord au nord de la mer Noire, et qui furent poussés en Asie par une invasion des Scythes. Suivant lui, tous ne prirent pas part à cette migration ; il y en a qui demeurèrent sur place et qu'on retrouve plus tard à Olbia et dans le delta du Danube : ce sont des Celtes. Les Tokhariens seraient un rameau détaché anciennement du même tronc et qui aurait été entraîné par le bassin de la Volga et le nord de la mer Caspienne jusqu'au centre de l'Asie. Les Κιμμέριοι seraient la même chose que les Cimbres, et par suite les Cimbres seraient des Celtes et non des Germains. M. Pokorny renverse en partie la fragile construction de M. Charpentier. Il en retient le rapprochement des Tokhariens et des Cimmériens, mais regarde les Cimmériens comme des Thraces et non comme des Celtes. La partie critique de son raisonnement mérite approbation, encore qu'il donne toujours à ses arguments une forme rigide et mécanique, qui convient peu en pareil sujet. Mais quand il se met à construire lui-même, il fait preuve d'une audace déconcertante. Ce n'est pas avec une étymologie, si assurée qu'elle soit, ou avec une concordance phonétique, même parfaite, qu'on refait plusieurs siècles d'histoire des migrations de peuples inconnus. Il est dangereux de ne pas savoir se résigner à ignorer.

IX

On a fait quelque bruit autour d'un texte gallois relatif à Tristan, dont M. J. Gwenogvryn Evans fut le premier à signaler l'exis-

tence (*Report on Mss in the Welsh Language*, vol. I, part II, 1899) Un peu hâtivement, Windisch, en appendice à son livre *das keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur*, p. 285, exprima l'opinion que cet *Ystori Tristan* présentait la forme ancienne de la légende, au moins dans sa conclusion. M. Loth, dans la *Revue Celtique*, t. XXXIV, p. 365-396, n'a pas eu de peine à remettre les choses au point. Ayant soumis le conte gallois à une analyse critique minutieuse, il a montré ce qui le dénonçait comme récent, à la fois dans la forme et dans l'esprit : le ton de parodie que l'on y sent discrètement, la solution légèrement bouffonne donnée au différend, le caractère des personnages, tout empêche de prendre ce conte pour un archétype de la légende. Le texte n'en est pas moins important en nous montrant comment une légende peut se transformer dans l'esprit du peuple, quand elle n'est pas soutenue par une tradition littéraire fortement fixée ; et somme toute, l'*Ystori Tristan* est un exemplaire unique de ce qui correspondait en Bretagne insulaire au récit épique (*scél*) des Irlandais.

Sans discuter ces conclusions, M. Tom Peete Cross a cru devoir reprendre la question de l'*Ystori Tristan* dans les *Studies in Philology* (t. XVII, p. 93-110, janvier 1920) sous le titre « A Welsh Tristan Episode ». On sait que le texte de l'*Ystori Tristan* est conservé dans quatre manuscrits : fragmentairement dans Peniarth 147 (écrit vers 1566) et Peniarth 96 (entre 1565 et 1616) ; intégralement dans les mss. 6 et 43 de la Cardiff Free Library copiés l'un vers 1550, l'autre vers 1749. Il y a d'autre part dans la *Myvyrian Archaeology* (éd. 1870, p. 132), mais sans indication de source, un dialogue en englyns entre Tristan et Gwalchmai, qui se retrouve sous une forme peu différente dans le texte des manuscrits de Cardiff. On considérait jusqu'ici le manuscrit 43 de Cardiff, parce qu'il est le plus récent, comme une simple copie du manuscrit 6. M. Tom Peete Cross n'admet pas cette hypothèse. Il nous donne une édition nouvelle de l'*Ystori Tristan*, accompagnée d'une traduction anglaise, et pour laquelle il a pris comme base le texte du ms. 43 en ayant soin d'indiquer en notes les variantes des autres manuscrits.

Édition et traduction n'ajoutent rien au travail de M. Loth, dont elles sont largement inspirées. Nous ne présenterons à M. Tom Peete Cross qu'une ou deux remarques de détail :

P. 96, l. 11, dans l'englyn que chante Tristan, le vers *tra fywyt i'th erchwynog* était traduit par M. Loth « tant que je serai à ton côté » (*loc. cit.*, p. 373 et n. 1). La traduction de M. Tom Peete Cross est « while I am protecting thee ». Cela dépasse le texte. Le

mot *erchwyniog* est employé par Dafydd ab Gwilym dans la fameuse pièce du coup de tonnerre (n° 44, v. 4) : *a merch wen i'm erchwyniog* « et une jolie fille à mon côté ». Il n'y a donc pas de doute sur le sens.

P. 96, l. 2 et 97, l. 19, M. THOMAS Peete Cross paraît avoir été embarrassé par l'expression *ai iawn ai gwad, nag iawn na gwad*. Il traduit *gwad* avec doute par « bloodshed » dans le premier passage, et décidément par « blood » dans le second. C'est-à-dire qu'il considère *gwad* comme une forme dialectale de *gwaed* « sang ». L'hypothèse d'une forme dialectale est plausible ; M. Loth l'avait indiquée lui-même (*op. cit.*, p. 373, n. 5) ; mais il en avait aussi indiqué une autre, qui est de prendre *gwad* pour ce qu'il est couramment dans la langue, à savoir le mot qui signifie « refus ». Cette seconde hypothèse paraît la meilleure. Le mot *gwaed* « sang » en effet se rencontre ailleurs dans l'*Ystori Tristan*, et sous sa forme correcte *gwaed* (p. 96, l. 3, l. 4 ; p. 100, l. 18) ; on ne comprendrait pas qu'il eût la forme *gwad* seulement dans les deux passages où précisément le sens est douteux. La variante que présente le ms. 6 dans le second passage (*na gwad na thal* au lieu de *nag iawn na gwad*) justifie encore le sens de « refus » pour *gwad*. Le nœud de la difficulté est dans le sens du mot *iawn*, qui est visiblement ici un terme de droit chevaleresque équivalant à l'irlandais *fir*, ou *cert*, ou *cóir*. Dans l'épopée irlandaise, *fir* (ou *fir fer*), c'est le « droit » que possède le guerrier, ce qui définit et garantit à la fois son honneur. On le lui accorde ou on le lui refuse :

ní fir fer na comlond oenfir ra dampsatar dó « ce ne fut pas droit des hommes ni combat singulier qu'ils lui accordèrent » L. L. 80 a 40 (= T. B. C., éd. Windisch, l. 2910) ; *ní damar fir fer dam na comlond oenfir* « on ne m'accorde pas droit des hommes ni combat singulier » L. L. 93 a dern. ligne (= T. B. C., éd. Wd., l. 4707 ; cf. l. 4733) ; *ní rodamad fir comlaind dóib* « le droit du combat ne leur fut pas accordé » L. L. 295 b 14 ; *brisit fir fer fair iarum* « ils lui refusent alors le droit des hommes » L. U. 82 a dern. l. (= T. B. C., éd. Strachan, l. 2138) ; *brissem fir fer forsin lóech* « refusons droit des hommes à ce guerrier », *Z. f. Celt. Phil.*, III, 45, § 27 (cf. *fir flatha do brisind*, Trip. Life, 58, 5) ; *inge má rochoilled fir* « sauf si le droit a été violé » L. U. 57 b 35 (= T. B. C. éd. Str., l. 265) ; etc.

ná dam cert do deman dúr « n'accorde pas le droit à un démon cruel » L. Br. 237 (citée par K. Meyer, *Contrib.*, p. 586) ; *nirdamad cert comlaind dó* « on ne lui accorda pas le droit du combat » L. L. 257 b 8 (I. T., III, p. 504, l. 583) ; *iarsain rosiacht cert curad* « il obtint ensuite le droit des guerriers » *Z. f. Celt. Phil.*, III, 45, § 28 ; etc.

déne cóir ngascid frim ! « fais moi juste combat (fair play) » L. U. 70 a 3 (= T. B. C. éd. Str., l. 1289).

La meilleure illustration du *fir fer* irlandais est fournie par l'épisode de la mort de Lugaid, qu'on trouvera dans la *Revue Celtique*, t. III, p. 184 et 185. Lugaid blessé va se mesurer avec Conall Cernach. « Je voudrais, dit Lugaid, que tu m'accordes le droit des hommes. — Que veux-tu dire? — Que tu ne viennes contre moi qu'avec une seule main, car je n'ai qu'une main moi-même. » — Soit, dit Conall Cernach, et il se fait attacher au corps une de ses mains. Le combat s'engage, âpre et long, sans amener de décision. Alors Conall Cernach fait un signe à son cheval; celui-ci se jette sur Lugaid et d'un coup de dents lui emporte un morceau des flancs. « Malheur à moi! s'écrie Lugaid; ce n'est pas là le droit des hommes. — Je te l'ai accordé pour moi-même, réplique Conall, et non pour les bêtes privées de raison » (v. d'Arbois, *l'Épopée celtique en Irlande*, p. 352). Ces mœurs brutales et barbares font un violent contraste avec la société polie et doucement sceptique dont l'*Ystori Tristan* évoque l'idée. Pourtant la même notion traditionnelle, tirée du code de l'honneur guerrier chez les Celtes, explique à la fois le *fir fer* irlandais et le *iawn* gallois.

J. VENDRYES.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — II. Revue des Études Anciennes. — III. Ériu. — IV. The Romanic Review. — V. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — VI. Sitzungsberichte der [kôn.] preuss. Akademie der Wissenschaften. — VII. Indogermanische Forschungen.

I

LES COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES de l'année 1916 contiennent plusieurs communications qui intéressent les études celtiques.

P. 66 (4 février 1916) *Quelques observations sur les chiens et le vin à l'époque gallo-romaine*, par le docteur Capitan.

L'antiquité romaine connaissait trois sortes de chiens, les chiens de garde (ou de berger), les chiens de chasse et les chiens de luxe. Ces trois sortes de chiens sont également connues en Gaule. Le recueil de M. Espérandieu contient une soixantaine de représentations de chiens, appartenant surtout aux deux dernières séries. Si les chiens de berger y figurent sur trois bas-reliefs seulement, les chiens de chasse ont une iconographie considérable chez les Gallo-Romains ; M. Espérandieu n'en publie pas moins de vingt figures. Cela n'est pas pour étonner si l'on songe que parmi les nombreuses variétés de chiens de chasse connues des Romains, les chiens de Gaule, le uertragus, le sêguse, le chien des Morins comme celui des Bretons étaient particulièrement appréciés (cf. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, 287) ; Grattius Faliscus le dit, *Cynég.* v. 155 (cf. v. 199) :

Mille canum patriae ductique ab origine mores
cuique sua ; magnas indocilis dat proelia Medus,
magnaque diuersos extollit gloria Celtas.

Et aussi Ovide dans les *Métamorphoses*, I, 533.

Les chiens de luxe tenaient une grande place dans la vie familière des Romains de l'époque impériale ¹. Trimalchion demande par testament qu'on décore son tombeau d'une statue de sa chère Fortunata tenant en laisse une petite chienne (Pétrone, *Satyr.*, 71) et l'on connaît les vers par lesquels Martial se moque d'un certain Publius et de sa chienne Issa (I, 110). La mort ne rompait pas les liens qui unissaient les chiens à leurs maîtres. Les riches élevaient des tombeaux à leurs chiens favoris, et y inscrivaient des épitaphes; le recueil de Martial contient l'épitaphe de la chienne Lydia (XI, 69) et les fragments de Pétrone celle de la chienne Concha (n° 36), une chienne de chasse originaire de Gaule; enfin, on trouvera dans les *Poetae Latini minores* (ed. Baehrens, I, 142) l'épitaphe de la chienne Margarita. Les Romains introduisirent ces mœurs en Gaule; les bas-reliefs gallo-romains présentent mainte scène naïve et touchante où nous voyons le chien domestique au foyer de ses maîtres (cf. en particulier les numéros suivants du recueil d'Espérandieu : 298, d'Avignon; 653, de Narbonne; 1184, de Bordeaux; 1666, du Puy; 1778, de Lyon; 1842 et 1893, d'Autun; etc.). Une sculpture trouvée aux sources de la Seine représente un enfant au berceau, aux pieds duquel est couché un chien. Une inscription sur marbre, qui se voit au Musée d'Auch (*Corp. Inscr. Lat.*, XIII, 488), conserve l'épitaphe gravée par une dame gallo-romaine à sa chienne Muia. Et le Musée de Narbonne possède la pierre tombale de la chienne Cytheris, avec un portrait de la défunte (n° 770 du recueil d'Espérandieu).

Or, en exécutant récemment des fouilles à Amiens, M. Commont a découvert dans un puits, au milieu de sépultures gallo-romaines, les cadavres de neuf chiens : quatre sont particulièrement intéressants; la position qu'ils occupent, au fond d'une urne ou au-dessous d'un squelette d'homme, atteste l'existence d'un rite. Parmi ces chiens, deux sont de petite taille, à membres trapus, et à museau court comme nos bouledogues; ils semblent être morts très jeunes; un autre, de dimension double des précédents, était certainement un chien adulte. M. Capitan donne de minutieux détails sur cette curieuse découverte.

Il y a lieu de rappeler ce que le glossaire de Cormac nous rapporte au sujet de l'introduction des chiens de luxe en Irlande

1. Et déjà avant, comme le prouvent les vers de Lucrèce (IV, 995 et ss.) que M. Capitan ne cite pas :

At consueta domi catulorum blanda propago
Degere...

(s. u. *Mug-éime*, n° 883 de l'édition K. Meyer). C'est au temps du roi de Munster Flann le petit et du roi suprême Cormac Mac Airt que Coirpre Musc Mac Conaire obtint par ruse le chien bichon d'un de ses amis bretons. Jusque là il était interdit chez les Bretons de donner de ce genre de chien à un Irlandais : *ascongrad la Bretnu natarta oirci... do Goidiul*. Mais Coirpre imagina une ruse qui obligeait légalement le propriétaire à lui céder le chien, et il tourna ainsi l'interdiction. Les rois d'Irlande se disputèrent la possession de l'animal ; il fallut par un accord leur en partager la jouissance et quand celui-ci, qui était une femelle, mit bas, il fallut leur donner à chacun un petit de la portée. C'est d'alors que date l'existence des chiens de luxe en Irlande. Or, Flann le petit-fils de Fiacha Muillethan devint roi de Munster en l'an 260 de notre ère, et Cormac Mac Airt, le petit-fils de Conn aux cent batailles, devint roi suprême en 254. A cette date, les Bretons avaient déjà pris les habitudes romaines en ce qui concerne l'usage des chiens de luxe ; les Irlandais les prirent à leur tour.

Les fouilles de M. Commont à Amiens ont eu un autre résultat non moins instructif : celui de nous faire connaître des restes de vin gallo-romain. Il a été question de cette découverte ci-dessus, p. 19 et suiv.

A la page 85 (séance du 11 février) se trouve une note de M. J. Loth sur le celtique *petru-* « quatre ». A propos du cornique *ped-drack mow* qui désigne une « meule parfaite, complète, achevée », M. J. Loth signale certains exemples empruntés au gallois et à l'irlandais qui montrent qu'en celtique l'idée de perfection, de symétrie achevée s'exprime volontiers par le nom de nombre « quatre » ; *pedrylaw* en gallois veut dire « habile, adroit », m. à m. « à la main carrée ». Le nom de nombre « quatre » pouvait donc être employé en celtique avec la valeur d'un intensif.

Page 168. *Remarques aux inscriptions latines sur pesons de fuseau trouvés en territoire gaulois et en particulier à l'inscription celtique de St-Révérien (Nièvre)*, par M. J. Loth.

Héron de Villefosse a publié en 1914 dans le *Bulletin archéologique* une série de pesons de fuseau porteurs d'inscriptions. Ces pesons de fuseau, trouvés en territoire gaulois, ont ceci de très intéressant que les inscriptions qu'ils portent contiennent çà et là des mots gaulois ; ils attestent que la région où on les a trouvés était bilingue et que le celtique y était encore d'un usage courant parmi le peuple à côté du latin vers le III^e et IV^e siècle de notre ère. Ces inscrip-

tions offrent du gaulois populaire, différent du gaulois officiel des autres inscriptions déjà connues et qui sont d'ailleurs plus anciennes.

Parmi les mots gaulois fournis par ces inscriptions, il faut noter :

curmi, le $\kappa\omicron\upsilon\varsigma\mu\iota$ de Dioscoride (2, 110), qui désigne une boisson faite avec de l'orge fermentée, une sorte de bière.

geneta, qui paraît dans deux inscriptions (les nos 8 et 9 de Héron de Villefosse), est l'équivalent des mots *nata* ou de *puella*, que l'on trouve dans d'autres. Le gallois a conservé ce mot sous la forme *geneth*, à cette réserve près que *geneth* remonte à **genettā*, c'est-à-dire à une forme hypocoristique caractérisée par le redoublement de l'occlusive (cf. Zimmer, *K.Z.*, XXX, 158-197; Thurneysen, *ib.*, XXX, 480 ; d'Arbois de Jubainville, *M. S. L.*, IX, 189) il y a en gallois moyen un nom propre *Genethawc* qui remonte à **Genettācos*.

vimpi, expression courante appliquée à une femme (inscriptions 6, 7 et 12), à laquelle répond le gallois *gwymp* « beau, joli » (*Myv. Arch.* 198 a 37, 198 b 54 ; superl. *gwymba*, B. Tal. p. 40, l. 8 éd. Evans, pour *gwymbaf*). Il faut sans doute lire *Aue uimpi* au lieu de *Aue Uipi* sur une fibule de Reims (*C. I. L.*, XIII, n° 10027, 155).

veadia (inscription 4) paraît désigner les fuselées que tient le peson : ce doit être un plus ancien **uegiadia* dérivé de **uegio-* « fait de tisser » (irl. *fige* ; cf. gallois. *gweu*), avec le même suffixe que le grec $\kappa\omicron\upsilon\pi\tau\acute{\alpha}\delta\iota\alpha$; cf. en v.h.a. *wickili* « quenouillée » qui sort de la même racine.

marcosior (inscription 5) doit être la 1^{re} pers. du singulier à la voix déponente d'un subjonctif sigmatique, c'est-à-dire d'un désidératif : « je désire monter à cheval », à comprendre dans le même sens érotique qu'a chez Ovide, Juvénal, Martial, Arnobe, le latin *equitare* ; en breton moyen d'ailleurs *marchaff* est traduit par *catulire* (Ernault, *Gloss.*) ; et en vieux gallois *aduller* est glosé par *guas marchauc* ou *seruos equarius* (cf. *Rev. Celt.*, XXXII, 220). Pour une forme de subjonctif analogue, cf. *pob llyfwr llemittyor arno*, *pob ffer dyatler heibio* « tout poltron, qu'on lui saute dessus ; tout brave, qu'on le laisse aller » (*Myv. Arch.* 118 b 1).

Enfin, il y a un dernier peson de fuseau (le n° 49) qui ne contient que du gaulois. C'est celui qui provient de St-Révérien (Nièvre) et qui, après avoir été exposé au Musée céramique du palais Ducal de Nevers, paraît avoir disparu. Héron de Villefosse a publié l'inscription d'après un croquis fait sur l'original il y a

quelques années : elle porte

Monignathagabi
buddutton mon

M. Loth considère *gabi* comme un impératif ; soit « prends » ou « donne » (cf. irl. *gaibim*) ; *gnatha* « fille » pour *gnāta*, n'a pas besoin d'explication ; *buddutton* est clairement un accusatif singulier masculin ou neutre, et c'est sans doute le diminutif de **bussu* « bouche », que l'on a dans l'irlandais *bus*, gén. *busso* ; le sens serait « baiser » comme dans l'irlandais moderne *busóg*, *pusóg*. *Moni* peut être l'impératif d'un verbe « venir », celui qu'on a dans le breton *monet*, gall. *myned* (cf. *Rev. Celt.*, XXXV, 223).

Mais M. Loth ne se dissimule pas ce qu'il y a d'hypothétique dans l'interprétation, très raisonnable pourtant, qu'il présente ; par excès de scrupule, il en suggère deux autres, dans le cas où il faudrait lire *Budduttoni*, d'après le *Corpus Inscr. Lat.* XIII, 2827, ou *Budduttonimon* en un seul mot. *Budduttoni* serait le datif d'un nom du type latin *bibo*, *nebulo*, soit « l'amateur de baisers » ; il faudrait peut-être alors considérer *moni* comme un mot neutre à l'accusatif complément direct de *gabi* (cf. irl. *muin* « cou » [*gabi moni* « accoler ? »] ou *muin* « amour », Wh. Stokes, *Rev. Celt.*, V, 248). *Budduttonimon* pourrait être le nom gaulois du peson de fuseau (*buddulto-* « peson » par sens métaphorique issu de « petite bouche » et *nimon* de **snimon*, cf. irl. *sníomb* « filer ») ; le sens serait alors : « Viens ; ma fille, prends ce peson de fuseau ».

LES COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS de l'année 1917 mentionnent p. 314 qu'à la séance du 7 septembre M. Ant. Thomas a fait une communication *sur le nom de fleuve « Aude »*. L'auteur d'une brochure intitulée *Note sur les ports antiques de Narbonne* (Narbonne, Caillard, 1917, 56 p. ; tir. à part du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. XIII et XIV), M. Henri Rouzaud, inclinait à croire qu'il n'existait aucune relation entre le nom ancien *Atax* et le nom moderne *Aude* ; pour lui, le dernier nom représentait l'adjectif latin *alterum* employé substantivement, sous-entendu *flumen* ; et le nom *Atax*, à supposer qu'il ait survécu, serait à retrouver dans celui de la *Cesse*, affluent de gauche de l'Aude. M. Thomas estime les spéculations philologiques de M. Rouzaud absolument sans valeur. Et cela nous vaut une dissertation fort intéressante où le savant romaniste prouve que la forme *Aude* est sortie par évolution phonétique du nom ancien *Atax* et a son point de départ dans le cas oblique proparoxyton

Atace. On lit *Adice* dans la continuation de la chronique de Frédégaire sous l'année 737 et dans divers documents, *Atax* en 814, *Atacio* vers 844, *Atax* en 908, *Azale* en 925, *Atace* en 926 et en 954, *Ataxe* en 914, *Azale* en 978. Il faut noter la métathèse dans le cas de *Azale*; c'est la pierre angulaire de l'évolution qui a abouti à la forme moderne *Aude*. On la retrouve naturellement dans les siècles suivants : *Azalis* en 1032 et en 1034, *Azale* et *Azele* en 1053-1060. La métathèse est un accident fréquent dans les proparoxytons : elle explique le passage de *corulus* à **colurus* (v. fr. *coldre*), de *ficatum* proparoxyton à **fitacum* (d'où prov. *fetge*); et parmi les noms propres, le passage de *Carnutis* à **Cartunis*, d'où *Chartres*, et de *Venetis* à **Vetenis*, d'où *Vannes*, jadis *Vennes*. Dans la seconde moitié du XI^e siècle apparaissent pour le nom de l'Aude des formes plus évoluées : *Azde* en 1089, et *Alde* en 1069 et en 1082. Dans cette dernière, la liquide est simplement la notation de l'*u* semi-consonne issu de ζ . Aujourd'hui même en catalan, à côté de *deu* « dix », on écrit *delme* « dime », etc. ¹. On peut affirmer que la prononciation moderne, *Aude*, comme le révèle la graphie *Alde*, existait déjà au XI^e siècle.

Dans les COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS de l'année 1918, il y a à relever ce qui est dit aux pages 479 à 484.

A la séance du 6 décembre 1918, Héron de Villefosse a fait une communication sur une inscription découverte sur le territoire de Rivières (Charente) au lieu dit la Garenne, par M. le Docteur Jules Lhomme, médecin à La Rochefoucauld. Elle est gravée sur une dalle triangulaire brisée en trois morceaux, et mesurant 1^m 22 sur 0^m 43. C'est une dédicace aux Numina Augustorum et à la déesse Damona; il devait y avoir, sur la colline où la pierre fut recueillie, un petit fanum; on y a relevé des traces de source. Damona est honorée sur l'inscription de l'épithète *matuberginni*, mot nouveau, mais qui contient deux éléments bien connus des celtistes : *matu-* et *berg-*. L'inscription montre la diffusion du culte de Damona dans l'Ouest de la Gaule où on ne l'avait pas encore rencontré; elle fait voir en outre que Damona était quelquefois honorée seule et que son culte n'était pas nécessairement lié à celui de Boruo, comme les textes de Bourbon-Lancy et de Bourbonne-les-Bains pouvaient le donner à penser, ou d'Albius comme sur l'inscription de Chassenay (près Arnay-le-Duc, Côte-

1. Mais le changement de ζ en *u* n'est pas seulement catalan; on rencontre *deuma* pour *decima* et *leuda* pour *licita* dans huit ou neuf départements du Sud-Ouest (cf. A. Thomas, *Romania*, XXVIII, 196 et 487).

d'Or; *C. I. L.*, XIII, 2840). Albius n'est d'ailleurs sans doute qu'un surnom de Boruo, appelé Candidus sur une inscription d'Entrains (*C. I. L.*, XIII, 2901).

II

Le fascicule IV du tome XVIII de la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES contient p. 248 et suiv., des *Notes latines* de M. A. Cuny, dont la première touche à nos études. Il s'agit du vers 888 du *Trinumnum* qui se termine dans les manuscrits par les mots *quasi uixillum uinarium*. Le second de ces mots est manifestement corrompu ; on le corrige généralement en *uesculum*, neutre de l'adjectif *uesculus* (Paul. Fest. p. 578, l. 21, éd. Lindsay) qui signifie « mince, malingre ». M. Cuny admet cette correction, mais voit dans *uesculum* un substantif signifiant « récipient, vase » et emprunté à l'ombrien. Les Tables Eugubines contiennent en effet un pl. *veskla, vesklu* « vases » et le volsque présente le même mot sous la forme du dat. plur. *uesclis*. Cette interprétation a d'abord l'avantage de laisser au mot *uinarium* la valeur d'un adjectif ; mais elle a aussi celui de nous faire retrouver chez Plaute un mot apparenté au celtique. Comme l'a reconnu M. Thurneysen (*Kuhn's Zeitschrift*, XXXVII, 95 et *Indog. Fschg*, XXI, 175), l'ombrien *uesklo*- sort d'un primitif **lestlo-* qui se retrouve sous la forme **lestro-* en celtique : v. irl. *lestar* « vase », Wb. 4 c 32, gall. *llestr*, bret. *lestr* « vaisseau », v. bret. *lestir* gl. rati.

Dans le même fascicule, p. 277-279, M. Salomon Reinach développe sur le nom de la ville de Lyon l'hypothèse mentionnée dans le volume précédent de la *Revue Celtique*, p. 402. Nous ne reviendrons pas sur une controverse, qui risquerait de s'éterniser sans profit. Il est fort possible, comme le suppose ingénieusement le savant auteur, qu'il se soit produit une confusion entre $\varphi\omega\tau\epsilon\iota\nu\acute{o}\nu$ ὄρος et le nom de l'évêque St Pothin ; mais cela ne prouve pas que *Mons Lucidus* ($\varphi\omega\tau\epsilon\iota\nu\acute{o}\nu$ ὄρος) soit la vraie traduction de *Lugu-dunom*. Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les étymologies fantaisistes. Héric d'Auxerre n'était pas le premier à en tenter sur le nom de Lyon ; on sait qu'il ne fut pas le dernier. La tentative du pseudo-Plutarque, qui voit dans *Lugudunum* la « Colline du corbeau », n'est pas tellement déraisonnable, si l'on songe que d'après l'irlandais *loch* « noir » et le gallois *llwg* « livide », il a pu exister en gaulois un adjectif **luko-* « noir, sombre ». De ce mot est tiré en brittonique comme en gaélique le nom de la souris ; le gaulois **luko-* pouvait servir d'épithète au

corbeau, et l'on sait que le corbeau était réputé sacré sur la colline de Fourvière. Mais ni l'explication par **luko-* « corbeau », ni celle par *lucidus mons* ne rendent compte de la gutturale sonore et du thème en *-u-* que présente le premier terme de *Lugu-dunum*. Il y a dans les deux cas une double difficulté, phonétique et morphologique. Voilà pourquoi l'étymologie de *Lugu-dunum* par le nom du dieu *Lug* a été généralement préférée des celtistes ¹.

Poursuivant la série de ses *Notes gallo-romaines*, M. C. Jullian a donné au même fascicule, p. 263-276, sous le n° LXXij, un résumé de ses idées sur l'époque italo-celtique. On sait que le savant auteur enseigne depuis longtemps que les Italiotes et les Celtes ont formé à une certaine date une unité de civilisation, qui supposerait une unité politique, sociale ou religieuse. Cette doctrine, qui lui est chère, n'est pas pour déplaire à certains linguistes, qui admettent de leur côté, vu les rapports étroits des grammaires et des vocabulaires, une unité de langue italo-celtique. M. Jullian apporte ici à cette doctrine des précisions géographiques et archéologiques. Il croit que l'unité italo-celtique est représentée dans la tradition par le nom des Ligures ; il admet avec d'Arbois de Jubainville, Pauli, Kretschmer, et plus récemment M. Niedermann (v. *Rev. Celt.*, XXXVII, p. 403) que le ligure était une langue indo-européenne ; que les limites de l'empire italo-celtique étaient précisément celles de l'empire ligure et que la fin de cet empire italo-celtique ou ligure eut lieu par la dislocation des éléments qui le constituaient, lesquels apparaissent séparés à date historique sous le nom d'Ombriens, de Celtes, de Latins ou de Ligures proprement dits. Nous laisserons les archéologues discuter cette doctrine du point de vue qui les intéresse. Aux yeux des linguistes, elle ne soulève guère d'objections sérieuses, à condition toutefois de ne pas confondre unité de langue, unité de race et unité de civilisation ; ce sont là trois notions qui peuvent se superposer, parallèlement les unes, aux autres, mais dont les limites ne se recouvrent pas nécessairement.

1. Il n'y a certainement aucun rapport entre la déformation de *φωτεινός* en *ποθεινός* supposée par M. S. Reinach et celle de l'ancienne *rue d'Enfer* (via Inferni), qui est aujourd'hui la *rue Denfert-Rochereau*. En faisant ce changement, parfaitement volontaire et conscient, les édiles parisiens ont simplement été soucieux de dérouter le moins possible les habitudes du public. De la même façon, les édiles d'une ville du Midi, voulant honorer la mémoire de Bernard Lazare, ont débaptisé en sa faveur leur ancienne *rue St-Bernard*. C'est sacrifier les vieux noms avec esprit aux exigences de l'actualité.

Au tome XIX de la *Revue des Études anciennes*, p. 35-38, M. J. Loth a complété l'article qu'il avait précédemment donné à cette même revue sur l'omphalos chez les Celtes (v. *Rev. Celt.*, XXXVII, p. 142); il s'occupe cette fois de *Lia Fáil*, *Pierre d'intronisation ou d'épreuve des rois d'Irlande à Tara* et, s'inspirant d'un travail de M. J. Baudis (*Ériu*, VIII, 101), il se demande si cette pierre était un omphalos ou un phallus. Que les pierres dressées aient été chez les Celtes l'objet d'un culte phallique, cela est prouvé par divers témoignages. Dans un texte irlandais publié par M. Lucius Gwynn (*Ériu*, VI, 134), il est question à Tara d'une pierre *Ferþ Cluiche* « Pénis de pierre », laquelle, d'après Petrie (*Antiquities of Tara*), portait à une époque plus récente le nom de *Bod Fheargusa* « Pénis de Fergus ». M. Loth ajoute à ce témoignage celui que fournit la plus ancienne vie de saint Samson, éd. Fawtier, p. 143-145. Pourtant il ne croit pas que ce caractère phallique soit ancien dans le *Lia Fáil*. Celui-ci était plutôt à l'origine un omphalos. Le roi de Tara avait un caractère sacré; il était soumis à des *gesa* variés, d'origine fort ancienne, il était investi d'une sorte de royauté sacerdotale. Or, le *Lia Fáil* jouait un rôle dans l'intronisation du roi suprême de Tara.

A la suite de cet article, M. Dottin publie une note sur le *Serment celtique* (p. 38), tel qu'il est prononcé par Conchobar d'après le texte de la *Táin bó Cualnge*, l. 4753, éd. Windisch.

Dans le 2^e fascicule du même tome, p. 125-133, M. C. Jullian, reprenant sous le n^o LXXIV de ses *Notes gallo-romaines*, la question de l'unité italo-celtique, en étudie les provinces et les limites. L'enquête est des plus délicates et ne peut être abordée sans une extrême prudence: nous sommes ici sur un terrain si peu solide. L'unité italo-celtique apparaît à M. Jullian plutôt comparable à l'unité hellénique au temps d'Alexandre ou à l'unité gauloise au temps d'Ambigatus qu'à l'unité romaine formant un tout compact autour d'un seul centre. Il ne croit pas possible de déterminer avec certitude l'emplacement du centre de l'unité italo-celtique; le centre géographique en devait être en tout cas la Gaule. En revanche, il y distingue un certain nombre de grandes provinces, que permet de reconnaître aisément l'archéologie du bronze: la province maritime de la Manche comprenant l'Armorique, l'Irlande et le Sud de la Grande-Bretagne; les Alpes méridionales et l'Apennin du Nord; l'Italie péninsulaire; l'Espagne; l'Europe Centrale; la Gaule continentale qui formait peut-être deux provinces; enfin les terres riveraines de la Baltique et la Hongrie, deux régions dont les rapports

avec le monde italo-celtique peuvent être contestés (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 504 ; XXXIII, 391 ; XXXV, 256). Plus tard, les colonies proprement celtiques se seraient superposées aux populations italo-celtiques, autrement dit ligures. L'hypothèse ne manque pas de vraisemblance ; mais c'est aux archéologues à la discuter. Les linguistes toutefois souscriront difficilement à l'argument qu'emploie M. Jullian pour étendre jusqu'au long de la Baltique la frontière orientale du monde italo-celtique : il fait état d'une « parenté initiale entre l'italo-celtique et le balto-slave » ; mais parmi les groupes dialectaux de l'indo-européen, ceux-ci sont des plus différenciés. On ne peut guère parler d'une parenté linguistique du balto-slave et de l'italo-celtique qu'en considérant l'époque de l'unité indo-européenne, nécessairement bien antérieure à celle de l'unité italo-celtique.

III

L'excellente revue ÉRIU a fait paraître son huitième volume au cours de la guerre. Le premier cahier, paru en 1915, débute par l'édition d'un texte fort important, celui de la « Première bataille de Moytura » par M. J. Fraser (p. 1-63). Cette première bataille, livrée vingt-sept ans avant la seconde, se distingue de celle-ci par l'emplacement : on l'appelle aussi « Bataille de Moytura du Sud » par opposition à la seconde qui est la « Bataille de Moytura du Nord ». Le présent texte la désigne du nom de *Cath Muige Tuired Cunga* « Bataille de Moytura Conga ». On trouvera tous les renseignements utiles sur les causes et les circonstances de ces deux batailles, qui nous reportent en pleine mythologie, dans les ouvrages de d'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythologique irlandais*, p. 151 et suiv., et *l'Épopée celtique en Irlande*, p. 393 et suiv. On sait que Moytura se trouve dans le comté de Sligo ; c'est là que la légende irlandaise a localisé la victoire des Tuatha de Danann nouveau-venus en Irlande, contre les deux races mythiques des Fir Bolg et des Fomoré. Il est probable qu'à l'origine il n'y eut qu'une seule bataille de Moytura ; on la dédoublait ultérieurement, suivant le nombre des adversaires des Tuatha De Danann, en supposant qu'ils livrèrent la première aux Fir Bolg et la seconde aux Fomoré.

Du texte de la première bataille de Moytura, il n'avait été publié jusqu'ici qu'un résumé, dû à O'Curry (*Manuscript Materials*, p. 244 et suiv.). Ce texte n'est conservé que dans un seul manuscrit, H. 2. 17 de Trinity College, qui est des xv^e-xvi^e siècles. Il com-

prend deux parties : l'une (§§ 1-22) consacrée aux migrations des Fir Bolg et des Tuatha De Danann et à leur arrivée en Irlande ; l'autre (§§ 23-59), à la rencontre des deux peuples en Irlande et à la bataille elle-même, à la suite de laquelle les Fir Bolg vaincus allèrent s'installer dans le Connaught. La première partie est malheureusement incomplète, car une partie assez considérable du manuscrit est aujourd'hui illisible (p. 90-91). M. John Fraser s'est acquitté de sa tâche ainsi qu'on pouvait l'attendre de son érudition et de son goût ; il a joint au texte édité une traduction anglaise.

Le même fascicule contient *a Poemon Ireland* édité par M. Paul Walsh (p. 64-74) d'après le ms. Stowe B. W. 2 (fo 120-121) de la Royal Irish Academy où il est transcrit du Book of Leinster (p. 31), avec des variantes tirées de cinq autres manuscrits, dont le Yellow Book of Lecan (p. 413 a). Le poème est attribué à Flann Fina, nom irlandais du roi saxon Aldfrith fils d'Osswy, qui mourut vers 704 ; sous sa forme actuelle, il contient des additions certaines et il a été fortement retouché par ceux qui l'ont ultérieurement reproduit. Mais il a quelques archaïsmes, et si la correction *o rodandel* est certaine au dernier vers, elle fournirait un exemple de pronom infixé avec la valeur d'un datif : « depuis qu'il lui a été accordé ». La traduction que donne M. Walsh n'appelle que peu d'observations : v. 5-6, *in cach coiciudh do eiccedaibh na bErend* fournit un exemple de plus de la redondance d'expression dont il a été question *R. Celt.*, XXXVII, p. 286 ; traduire : « dans chaque province des provinces d'Irlande ». — Vers 7, *cofraig* est mal traduit : cette locution qui signifie proprement « jusqu'au mur »¹ a pris le sens de « complètement » : *ba flaithe Fáil co fraig* L.L. 18 a 49 (Éd. Gwynn, *Met. Dinds.*, III, 522). On peut lui comparer l'idiotisme français « jusqu'à la gauche » emprunté à la langue des casernes et en irlandais même *co talmain* « complètement, des pieds à la tête », *ni gó ám is fer co talmain* L.L. 98 b (= TBC, l. 5822 éd. Wd.), *angó is fer co talmain* Lec. 47 b (= TBC, l. 3259, éd. Strachan). — Au vers 75, que M. Walsh laisse sans traduction, on peut soupçonner dans *tothlaithe* le génitif d'un nom verbal du verbe *dollenaim* (Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 649) et le sens serait : « des vaches qui emportent toute récolte » ; c'est le tour mentionné *R. Celt.*, XXXVII, p. 328. — Au vers 83, il faut faire de *a mbaill* le sujet de *bronnait* et comprendre : « des hommes vainqueurs dont les membres con-

1. La locution complète est *othein cofraig* « du foyer [placé au milieu de la pièce] jusqu'à la paroi du mur » L. U. 107 a 20 (= *F. Br.* § 55).

somment, etc. » ; l'accusatif *tomaillt* est alors le régime direct de *bronnait*. — Au vers 91, *arrecc* n'est pas traduit ; c'est la forme moyen-irlandaise de *birec* (Sg. 148 b 8, 153 a 3), *birecc* (Sg. 10 b 1), *birrec* (Pr. Cr. 63 b 2) « entièrement, complètement, d'un seul coup » ; cf. Stokes, *Z. f. Celt. Phil.*, II, 473, Ed. Gwynn, *Monast. of Tallaght*, 158, 3 et *Metrical Dindsenchas*, III, p. 489 ; voir aussi les notes au *Thesaurus Palaeohibernicus*, t. II, p. 63 et 162.

Le même M. Walsh, qui a publié déjà d'utiles articles sur les noms de lieu des textes médiévaux, identifie, p. 75-77, le nom de lieu *Ocha* ou *Ochann* qui est donné dans la *Táin* comme étant sur la route des gens de Connacht vers l'Ulster. Ce serait aujourd'hui *Faughan*, dans la paroisse de Martry, au sud de la rivière Blackwater et à 3 milles environ de Teltown (*Tailtiu*), qui est situé au nord. De même l'ancien nom de *Othain* est représenté aujourd'hui par *Fahan* en Inishowen (Co. Donegal) ; la prothèse de *f* est un fait bien connu en irlandais moderne.

Aux pages 78-99, M. Douglas Hyde étudie un manuscrit, le Book of the O'Conor Don, qui est le plus précieux recueil de poésie bardique qu'il ait jamais rencontré. Ce manuscrit a été copié à Ostende en 1631 pour un certain Captain Samhairle (Sorley), le même auquel on doit la compilation du *Duanaire Fhinn* ; le copiste des deux recueils serait le même, à savoir Aodh O' Dochartaigh. Il y a en tout 342 poèmes ; un examen du manuscrit montre qu'il en manque 28 ; des 422 folios que comportait primitivement le manuscrit, une trentaine en effet sont gâtés ou perdus. Les poèmes sont de 85 poètes différents, dont 22 étaient inconnus quand K. Meyer établit la liste qui termine ses *Primers of Irish Metrics*. Ces poètes sont en majorité du nord de l'Irlande. Le recueil suit un ordre à peu près méthodique : les 125 premiers folios sont consacrés principalement à la poésie didactique et religieuse ; les autres à la poésie historique ou politique. M. Douglas Hyde donne une liste des premiers vers de chaque poème et une liste des poètes.

Il y a enfin à signaler dans le fascicule deux courtes notes : l'une de M. Bergin (p. 99) sur l'expression *doreariúasat* (Imram Brain, § 48 et Death-Tales p. 12, § 3), qu'il interprète par une tmèse *do rea riúasat* « qui a créé les espaces célestes (cf. *as rima rindaíd*, Féilire d'Oengus, 12 janvier) ; l'autre de M. R. I. Best (p. 100) sur l'incantation contre le mal de dents du ms. de St. Gall (*Thes. Pal.*, II, 248) qui est conservée en meilleur état dans le Ms. H. 3. 17 de Trinity College (col. 658d).

Ce premier fascicule du tome VIII de *Ériu* contient en appendice le début d'une édition par M. Bergin des *Irish Grammatical Tracts*. C'est une entreprise de longue haleine, qui est de très grande importance. Nous ne faisons que la signaler aujourd'hui. Nous y reviendrons.

IV

La veillée de Fingen, *Airne Fingein*, est un curieux récit en prose mêlée de vers, dont le texte irlandais a été publié par Miss Annie M. Scarre dans les *Anecdota from Irish Manuscripts*, t. II, p. 1-10, d'après un manuscrit de la collection Stowe. Il y en a trois autres manuscrits, le Book of Lismore f^o 96 a 1, le Book of Fermoy, f^o 24 a 1 et le Liber Flavus Fergusiorum, f^o 27 r^o b¹ (cf. E. Gwynn, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 1906, t. XXVI, sect. C, p. 26).

Deux celtistes américains, dont le nom est familier à nos lecteurs, MM. Arthur C. L. Brown et Tom Peete^e Cross, viennent de faire une traduction anglaise du texte publié par Miss Scarre. Cette traduction a paru dans le tome IX de la *ROMANIC REVIEW* (n^o 1, January-March 1918, p. 29-47). Les deux traducteurs l'ont fait précéder d'une introduction, où ils marquent l'intérêt et la portée du récit irlandais. Des notes abondantes accompagnent la traduction; elles étaient nécessaires, car le texte de l'*Airne Fingein* est rempli de traits de folk-lore et d'allusions à des faits mythologiques, historiques ou géographiques, que l'on connaît en partie par les recueils de Dindshenchas. Les difficultés d'interprétation n'y manquent pas non plus. L'auteur de ce compte rendu, ayant eu l'occasion de prendre l'*Airne Fingein* comme texte d'explication à une de ses conférences de celtique il y a six ou sept ans, soumet aux deux traducteurs les observations qui suivent.

§ 1. *Rothniamb*, nom de la fée qui venait rendre visite à Fingen, est traduit mot à mot par « Wheel-splendor »; une ligne d'explication n'eût pas été déplacée. La roue en question est apparemment la roue solaire; le latin *rota* désigne le soleil dans une glose citée *Trip. Life* p. 496 (*rotae factor .i. Solis*), et *rhod tes* « roue ardente » est dans la poésie de Dafydd ab Gwilym (pièce 93) un nom du soleil; cf. *Z. f. Celt. Phil.*, VII, 160.

§ 2 (p. 2, l. 5); sur le sens de *co nderna*, voir maintenant K. Meyer, *Miscell. Hibern.*, p. 36.

1. Ce dernier non mentionné par MM. Brown et Peete Cross.

§ 2 (p. 2, l. 7); la traduction « bountiful road » pour *ròd imais*, n'est pas exacte ; *imais*, à lire *immais*, est ici le génitif du mot *imbas* « magie » (cf. *imbas forósnai*, Wd., *Wtb.*, p. 616 et *Anecd. from Irish mss.*, V, p. 28). La magie est liée au cours des fleuves et en particulier à celui de la Boyne et du Shannon. Voir la légende relative à la formation de ce dernier fleuve dans le Didshenchas (*Rev. Celt.*, XV, 456 et E. Gwynn, *Metr. Dinds.*, III, p. 286-294). C'est l'art de la magie, la science mystique que Sinenn vient chercher à la source de la montagne de Segais (*immas na Segsa*, Gwynn, *op. cit.*, p. 286, l. 21) : *luid iarum Sinend do saigid in imbois, ar ní testa ní fuirri acht soas tantum* (*R. Celt.*, XV, 456), *ní thesta máin bad mailb linn for in-sáir-sin...acht immas sóis* (E. Gwynn, *op. cit.*, p. 288, v. 45). Sur le fleuve auquel elle donna son nom, Sinenn trouva des « bulles magiques » formées de jus de noix (*do síg na cnó dogniat na bolca immais*, *ibid.*, p. 294). Les bulles produites par le soleil sur les plantes donnaient l'inspiration poétique (cf. O'Davoren, 1569 dans *A. f. Celt. Lex.*, II, 477 : *imbus greine .i. bolg greine imfuiluges ingrian for na luibbibh, 7 cípe cailthes iat bidh dan aigi*). Il n'est pas douteux que nous ayons affaire ici au même mot *imbas* ; cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXVII, 311 et suiv.

§ 4. A propos des *secht solabra filed* « seven good speeches of poetry », comparer le passage de l'Acallamh na Senorach, l. 7551 et suiv. : *dia mbeitis secht lengtha im cind 7 secht solabarta síuadh cecha tengad dib...*

§ 5. Il eût fallu introduire dans le texte la correction évidente due à M. E. Gwynn (*la Nair tuathchaoich*) et traduire en conséquence.

Les vers de la fin du paragraphe doivent être traduits : « La veillée serait longue, si tu n'étais pas à converser avec moi, pour qu'elle soit plus merveilleuse ; c'est un héros, c'est un roi que je fus un moment occupé à cela (*occa*), auprès de la pierre très longue. »

§ 12. *bidh bludaid co mara mur* « il sera un briseur jusqu'au rempart de la mer » ; *bludaid* équivaut à *blugaid*, cf. *cleth-blugaid* « briseur d'épieu » *Z. f. Celt. Phil.*, III, 466, 26.

foigera cach tuaidh a bbara « sa colère brûlera chaque tribu » ; cf. le subjonctif *fogera* dans le sermon de Cambrai, *Thes. Pal. bib.*, II, 246.

fondaig scailli « chars brisés » ; *fondaig* équivaut à *fondaid*, cf. *fonnad .i. carpat* O'Cl.

cia bemne madb tu ; sur ce tour, voir maintenant Thurneysen, *Z. f. vergl. Sprachf.*, t. XLVIII (ci-dessous, p. 98).

§ 13. *nocho taircci baá dam* « il ne me vient pas de profit (*baa*) » ; sur *tairci*, voir Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 553.

V

Dans la ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG, t. XLVIII, p. 48-75, M. Thurneysen a réuni, sous le titre général de *Irisches*, une série de notes grammaticales d'un grand intérêt.

1. *Dativische infigierte Personalpronomen*. Contrairement à l'hypothèse présentée dans la *Revue Celtique*, XXXII, 480 et dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XVII, p. 344, le savant professeur ne croit pas que la phrase *dolbérae éislis* du *Monastery of Tallaght*, § 37, fournisse un exemple de pronom datif infixé : il y voit une construction analogue à celles des locutions stéréotypées *friscurethar céill* « il honore », ou *arbeir biuth* « il consomme », qui admettent un régime à l'accusatif. Il n'y aurait en irlandais d'exemples sûrs de pronom datif infixé qu'au prétérit passif.

2. *Die Verstärkungspartikel der 1. Person sing.* La forme de cette particule est en irlandais *-se* ou *-sa* suivant le timbre de la consonne précédente ; mais, contrairement à la doctrine courante qui voit dans *-sa* la forme ancienne (dont *-se* ne serait que la palatalisation), M. Thurneysen considère *-se* comme plus ancien ; *-sa* en serait issu, par l'intermédiaire de *-sae*, après consonne de position postérieure. La particule remonte donc à un thème primitif **siyo-*, **syo-*.

3. *Zum Nominativ der Personalpronomen*. Il s'agit du tour idiomatique *mad tú* « moi et toi » (m. à m. « si c'est toi ») dans des phrases comme *dianbámar mad tú leis oc foglainn bindiussa* (*Tochm. Emire*, Z. f. Celt. Phil., III, 249, 64 = R. Celt., XI, 446, 49). Autres exemples : *Anecdota from Ir. Mss.*, II, 9, 3 ; Z. f. Celt. Phil., VIII, 329, 27 (*L.L.* 330 e 9 = *B.B.* 166 a 6) ; *Ir. Texte*, III, p. 244, 1 ; etc.

4. *Zum Gebrauch von i*. En général, cette particule n'exprime la relation qu'en composition avec l'article : *intí* « celui qui », etc. On trouve cependant quelques exemples où elle est ajoutée à un substantif : *in maic bi roslassa and* « les garçons qui avaient été battus là » (*T.B.C.*, I, 414 éd. Strachan-O'Keeffe) ; autres exemples : Z. f. Celt. Phil., VI, 2 ; *Liadain and Curithir*, p. 22, 19 (= *I.T.* III, 16, § 39 et 45, § 63) ; *Laws* II, 338, 1 ; etc.

6. *no*. La particule verbale *no* de l'irlandais est identique à la conjonction *no* « ou bien ». Les étymologies proposées, pour expliquer cette dernière à part de la précédente (Pedersen, *Vgl. Gr.*,

1, 441 ; Morris Jones, *Welsh Gramm.* I, 441) sont donc fausses : dans les deux cas, *nos* sortirait de *ne-ue* « ou bien non ? », all. « oder nicht ? », angl. « do'nt you ? ».

6. *for mu mud* « à ma manière » est une locution où l'adjectif possessif a la forme pleine (*Tbes. Pal.*, II, 294, 4) ; le même fait se présente souvent lorsque le substantif suivant commence par une *m* ; il s'agit d'éviter une ambiguïté.

7. *al* « jenseits... über hinaus » est une préposition d'emploi plutôt rare ; on la trouve dans Sg. 217 b 14, et K. Meyer en a donné deux exemples dans Ériu II, 87 ; elle explique *almóin* .i. *fri móin* (R. Celt., XV, 308), *al muá*, *al maccu* (*Forfess Fer Falgae*, Z. f. celt. Phil., VIII, 565), *mag alcuing* (*Tochm. Emire*, Z. f. celt. Phil., III, 245, § 52 ; etc.). La forme *al* est issue de *oll* en position prétonique (*oldán* « que moi », proprement « au delà de ce que je suis »).

8. *Das Verb* « *essen* ». Examen de quelques formes verbales rares appartenant à ce verbe.

9. *Zur Declination der u-Stämme*. Le nominatif pluriel masculin en *-i* avec consonne postérieure (*gnimai*) est dû moins à l'influence des thèmes en *-i-* qu'à celle des thèmes masculins en *-io-* dont la consonne précédente était de position postérieure.

10. *béso* « ist vielleicht » à côté de *bés*, est en étroite rapport avec *bés nipo* à côté de *bés nip* ; l'*o* final de ces formes doit sortir d'un ancien prétérît (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 286) ; *béso* a servi de modèle à *maso*, *ciaso*, etc.

11. *irar* « Adler ». Le prototype de ce nom d'oiseau est **eriros* ; cf. gall. *eryr*. Peut-être faut-il en rapprocher le mot grec ἄερας et le v.h.a. *arn*.

12. *-l im Auslaut*. Dans les formes de subjonctif sigmatique de la racine **melg-*, la 3^e personne *-mell* sort de **melgst* et prouve que *-ll* final se conserve en irlandais comme *-rr* (dans *-orr* etc.).

13. *Der prädikative Genitiv*. Exemples de cet emploi attesté en vieil-irlandais dans des phrases qui ont été souvent mal comprises : *nibá péne na réigi* (*V. Trip.* 116, 26) ; *napa nime na talman* (*San. Corm.*, 756), *ní a thire* (*San. Corm.*, 1059) ; (*is*) *do selba* (*T.B.C.*, 1553 éd. Str.-O'K.) ; *ba chuta* (*Cath Ruis*, § 44) ; *is cuil lend* (*T. B. C.*, 1770 éd. Str.-O'K.) ; *is folaid* (*Ériu*, I, 205 et 196, 13) ; *ní mochín* (*Met. Dinds.*, éd. Gwynn, III, 502) ; *ní bar scéuil sí* (*Wb.* 17 b 6) ; etc.

14. *Das Kollektivsuffix* *-rad* est sorti en irlandais de *echrad* et de *damrad*, où il désignait l'attelage de chevaux ou de bœufs (cf. *riad* « Fahrt » et le verbe *riadaim* « ich fahre ») ; cf. gall. *ebrwydd* « prompt » qui répond à *echrad*.

15. *Einzelnes*. Remarques sur les mots *ben* « femme » (dont l'ancien accusatif est *bein*, Eriu, VI, 136, 78); *bri* « colline » (qui est féminin); *-buich* « il vainquit » (forme d'aoriste, à rattacher à la racine du gotique *bingan*); *cóic* « cinq » (produit l'aspiration, cf. Eriu II, 26 § 8 et L. L. 148 b 19); *dér* « larme » (est un ancien thème en *-o-*, **dakro-m*, cf. got. *tagr*); *femmuin* « algue comestible » (a un génitif *femair* T.B.C., 1169 ed. Str.-O'K. et par suite représente comme *arbur* un ancien thème en *r-n*); *fessin*, *fudessin* « même » (a en poésie la voyelle *e* tantôt brève, tantôt longue); *leaca* « joue » (est issu de *leconn*, ancien composé *leth-conn*); *lestar* « vaisseau » (est un emprunt au brittonique); *aél* « souffle » (est une forme semi-savante d'après le latin *aer*); *sech* conjonction (s'emploie aussi bien dans des phrases positives que négatives¹); *seiche* « peau » (est un ancien thème en *-iā*); *torbae* « profit » (contient le préfixe *to-* comme *todéoir* « larmoyant »).

Cet important travail se termine par des observations et corrections aux dernières hypothèses de M. Pokorny.

VI

Dans les SITZUNGSBERICHTE DER KÖN. PREUSS. AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, 1915, n° LIII, p. 905-908, Kuno Meyer a publié un article daté de San Francisco, 16 novembre 1915. Il s'agit d'un poème sur le roi Bran Find, conservé dans le Livre de Leinster (f° 327 g et h, l. 50). L'intérêt de ce poème est double : d'abord, il est fort ancien, appartenant à la première période de la versification irlandaise, la période que l'on peut appeler métrique; et de plus, il provient du Munster, décrivant la généalogie du roi des Dési, Bran Find (mort en 671) jusqu'à son lointain ancêtre Tuathal Techtmar. Kuno Meyer n'avait jusqu'ici rencontré qu'un seul ancien poème de même origine, celui qui célèbre la généalogie du roi Cú cen máthair mort en 665 (cf. *Aelteste irische Dichtung*, I, poème IV). Bran Find est mentionné dans un poème d'âge postérieur, dont une strophe nous a été conservée par les traités de métrique (Thurneysen, *Irische Texte*, III, 20); et nous savons qu'il passa son temps en incursions chez les voisins : *for dibeirg nobid dogrés* (O' Keeffe, *Eriu*, V, 36). Sa généalogie est donnée parmi celles des rois des Dési dans le Livre de Leinster, p. 327 g et dans

1. Il est exact que dans ma *Grammaire du vieil irlandais* je n'ai pas donné d'exemples de *sech* au sens de « sauf que, outre que », mais la conjonction *sech* y est mentionnée p. 371, § 714.

le Rawl. B. 502, p. 154 d. Le poème que publie K. Meyer est fort court; et en dehors des noms propres il ne contient que peu de texte. Il n'en est pas pour cela plus facile; et le savant auteur est contraint çà et là de présenter son interprétation comme purement conjecturale. Au dernier vers, on lit *Túathal túa[th]* que K. Meyer traduit par « Túathal der über Volkstämme herrschte » en faisant de *túath* un génitif pluriel. C'est d'une construction bien hardie. Il paraît plus simple de considérer ici le mot *tuath* comme un adjectif équivalant au gallois *tui* dans *Morgan tui*, et de le traduire par « magicien » (cf. Loth, *R. Celt.*, XXXIII, 254 et suiv.), ou par « secourable, favorable », ce qui est sans doute le sens ancien de l'adjectif celtique **teuto-* (cf. got. *þiuþ* n. ζγζθóv).

Dans les mêmes SITZUNGSBERICHTE, 1916, XVII, p. 420-422, le même auteur publie un *allirischer Heilsegen* d'après le Leabhar Breacc, p. 99. Wh. Stokes en avait donné une simple copie dans la *Kuhn's Zeitschrift*, XXVI, 519 (cf. Zimmer, *ibid.*, XXXIII, 144), mais nul n'en avait tenté jusqu'ici l'interprétation. Celle que propose K. Meyer, comporte quelques corrections au texte du manuscrit¹. Voici le texte qu'il restitue :

Trefuilli trebéoil : a neim hi naithir, a chontan hi coin, a daig hi n-umae.
Níp on hi nduinu.

Trefuilli trebéoil : fuil chon, fuil ilchon, fuil fíede Flithais. Níp loch, níp chrú, níp att, níp aillsiu aní frisa cuirither mo éle.

Admuiniur teora ingena Flithais.

A naithir, ícc a n-att!

Benaím galar, benaím crécht, suidim att, frisbenaím galar.

Ar choin gaibes, ar delg goines, ar íarn benas.

Bendacht for inngalar-sa, bendacht for in corp itá,

Bendacht for inn-éle-sea, bendacht for in cách rodlá.

La formule, comme on le voit, se termine par deux Langzeilen.

1. Certaines de ces corrections n'améliorent pas le texte d'une façon irréprochable; en particulier on peut émettre des doutes sur l'interprétation de *fíetha* corrigé en *fíede* : qu'est-ce que « le sang du festin de Flidas ? » Flidas (ou Flidais) est l'héroïne de la *Táin bo Flidais*, éditée par Windisch, *Ir. Texte*, II, 2, p. 206 et par Thurneysen, *Zu irischen Handschriften und Literaturdenkmälern*, I, p. 95; femme d'Ailill Finn et maîtresse de Fergus, Flidas est mentionnée dans la *Táin bo Cuailnge*, l. 402, éd. Windisch (= L. L., 56 b); le Book of Leinster 9 b 31 lui attribue quatre filles. — Au lieu de *ilchon* (ms. *hílcon*), ne pourrait-on lire *fdílchon*, forme ancienne du nom du « loup » (cf. K. Meyer, *Sitzber. der kon. pr. Akad. d. Wiss.*, 1912, p. 798 et H. Hubert, *R. Celt.*, XXXIV, p. 3) ?

Traduction :

Drei Blutwunden aus drei Mäulern : ihr Gift in die Natter ! seine Tollwut in den Wolf ! sein Feuer in das Erz ! Es soll kein weiterer Schaden in dem Menschen sein.

Drei Arten Blut aus drei Mäulern : Wolfsblut, Blut von vielen Wölfen, Blut von Flidas' Festmahl. Das, wogegen mein Spruch angewendet wird, soll keine tiefe Wunde, keine blutige Wunde, keine Geschwulst kein Geschwür werden.

Ich rufe die drei Töchter Flidas' an.

O Natter, heile die Geschwulst !

Ich schlage die Krankheit, ich schlage die Wunde, ich beschwichtige das Geschwür, ich heile die Krankheit.

Gegen den Wolf der anpackt, gegen den Dorn der verwundet, gegen das Eisen das trifft.

Segen über diese Krankheit, Segen über den Leib, in dem sie steckt, Segen über diesen Heilspruch, Segen über jeden der ihn angewendet hat !

Enfin les SITZUNGSBERICHTE DER PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN de 1918, qui pour la première fois depuis leur création ont rayé de leur titre le mot *königlich*, contiennent, p. 1030-1047, un autre article de K. Meyer, qui touche aux rapports de l'Irlande et des pays scandinaves, *Nordisch-Irisches*. Cet article a pour principal objet de réfuter l'hypothèse présentée ici même par M. Marstrander (*Rev. Celt.*, XXXVI, p. 241-263) sur le dieu Thor en Irlande. K. Meyer conteste que le nom de *Tomar* soit autre chose qu'un nom d'homme et représente autre chose qu'une altération d'un plus ancien *Tomrîr* (*Tomrair*), qui est le scandinave *þórir*. Il est fait mention de trois rois *þórir* dans les Annales irlandaises (Ann. Ulster, 847 ; Three fragments of Irish Annals, années 860-869 ; Ann. d'Innisfallen et de Clonmacnois, année 922), toujours sous la forme *Tomrair* ou *Tomrar*. Et l'on connaît des *Ui Thomrair* (en Donegal, *Z. f. celt. Phil.*, VIII, 296, 26 ; en Munster, *B. Ball.*, 102 b 34), des *clanna Tômoir* (près de Tara, Bataille de *Magh Leana*, éd. O' Curry, 1855, p. 66, 7) et une *muinter Tomrair* (au sud de Dublin, *Three fragments*, 166, 19). Quand il est question d'un *torc Tomair* (« sanglier des *Ui Tomrair* », *Book of Rights* [Leabhar na g-Ceart] ed. J. O' Donovan, 1847, p. 206, 3), il faut comprendre que *Tomair* est mis là pour désigner les *Ui Tomair*. Dans tous les passages où ce mot se rencontre, il ne s'appliquerait qu'à un homme et n'aurait rien à faire avec le nom du dieu Thor. De même *Balder*, où M. Marstrander voyait le nom d'un dieu, ne serait qu'une transcription de l'anglo-normand *Walter*, nom d'homme bien connu. Nous laisse-

rons à M. Marstrander le soin de répondre aux arguments de K. Meyer, s'il le juge à propos. Il suffira de signaler ici qu'à propos de cette controverse, K. Meyer touche deux ou trois points d'une grande portée historique : v. notamment ce qui est dit p. 1038-1039, du christianisme chez les Vikings et des rapports de parenté qui s'établirent par mariage entre les rois irlandais et les Wikings ; sur le sens du mot *Gall*, appliqué d'abord aux Gaulois (= Français), puis aux Scandinaves (généralement avec l'épithète *find* « blond »), puis aux Normands et aux Anglais ; enfin, p. 1042 contre Zimmer, sur le caractère irlandais de Finn Mac Umhail¹, d'Ossian et des *fianna*, ainsi que sur *Fer diad* (p. 1045), qui n'aurait rien à faire avec les Nibelungen.

VII

Dans le tome XXXV (1915) des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN, nous relevons les articles suivants :

P. 172-181, M. Julius Pokorny, *Keltisches*.

I. L'*ē* long indo-européen en celtique. Que l'ancien *ē* se conserve en celtique dans quelques cas isolés au lieu de passer à *i* suivant la règle générale, c'est ce qu'avaient déjà soupçonné M. Thurneysen (*Hdb.*, I, § 86. 2, et § 569, pour expliquer la 2^e pers. sg. d'impératif déponent en *-the*) et M. Pedersen (*Vgl. Gr.* I, 51, 249 et II, 356). M. Pokorny s'est fait sur la question une doctrine personnelle qu'il a formulée brièvement dans son *Old-Irish Grammar*, § 119, mais qu'il expose ici avec plus de développement ; c'est seulement en syllabe finale inaccentuée que *ē* resterait sans changement, et cela quelle que fût la consonne qui terminait le mot. Il y a des exceptions, mais qui ne sont qu'apparentes (comme *athir*, *máthir*, *bráthir*, qui sortent de **atēr*, **māter*, **brātēr*) ou que l'analogie explique (comme les nominatifs *oēgi*, *fili*, dont l'*i* final est dû aux cas obliques ; cf. l'ogamique *velitas*).

II. Aoristes redoublés à voyelle longue en vieil-irlandais. — Il s'agit des formes de prétérit des verbes *fo(a)id* « il passe la nuit » et *dogoa* « il choisit » ; ces formes sont pour le premier : 2^e sg. *-roae*, 3^e sg. *fiu*, 1^{re} pl. *femmir*, 3^e pl. *-fēotar* ; pour le second : 1^{re} et 2^e sg. *doroiga*, 3^e sg. *doroigu*, 2^e pl. *doroigaid*, 3^e pl. *doroigatar*. Elles n'ont jamais reçu jusqu'ici d'explication satisfaisante ; M. Pokorny considère les 3^{es} personnes du singulier de ces préte-

1. Aux références données *R. Celt.*, t. XXXII, p. 391 et suiv., pour la forme de ce nom, K. Meyer ajoute ici Rawl. 502, p. 95 et Yellow Book of Lecan, 325 a 44.

rits comme tirées d'anciens aoristes radicaux redoublés à voyelle longue : soit *fiu* de **vivōst* et **gigu* (d'où *-roigu*) de **gigēust*. En revanche, les autres personnes appartiendraient originellement au système du parfait. Cette explication hardie se heurte à cette difficulté essentielle, reconnue par M. Pokorny lui-même, qu'il n'existe pas en indo-européen d'aoristes redoublés à voyelle longue du type qu'il imagine. Mais, ajoute-t-il, il aurait pu y en avoir. Une telle candeur désarme, jointe à une désinvolture qui fait de la linguistique une pure fantasmagorie.

P. 336-340, M. Julius Pokorny, *Zum altirischen Verbum*.

I. Le thème du prétérit redoublé. Les formes *-lil*, *-rir*, *-giuil*, *-ciuir* de *lenaim*, *renaim*, *glenaim*, *crenaim* (et *-crinaim*, cf. *arachrin*) seraient dues à un fait d'analogie parti des quatre verbes **krinuli* « il détruit », *(*p*)*rinati* « il vend », **llinati* « il enlève », **dinati* « il suce », dans lesquels le thème faible (à voyelle brève) a été généralisé au présent. Il en aurait été de même au parfait redoublé, où l'on aurait substitué à **kikora*, **pipora*, **tilola*, des formes **kikra*, **pipra*, **tilla*, d'après le pluriel **kikra-mar*, **pipra-mar*, **tilla-mar*.

II. Sur le vocalisme de *-icc-*. Pour expliquer le thème de présent *-icc-*, de la racine **enek-*, on ne peut partir de **ŋk-* comme le suppose M. Pedersen *Vgl. Gr.*, I, 152, car **ŋk-* eût donné **éc-*. Il faut partir de **ēnk-* en supposant l'état allongé de la racine ; cet **ēnk-* est devenu en celtique **ink-* puis *ink-* d'où l'irlandais *icc-* ; cf. le nom du « mois », **mēns*, **mīns*, **mīns* **mīss*, *mi*. L'opposition de *-icc* (issu de **ēnket*) et de *issed* (issu de **ēnkseto*) ou de *richtu* (issu de **ēnktyo-*) s'explique par le fait qu'en irlandais *in* devant *t*, *k*, donne *ī*.

P. 341-342. M. F. Kieckers. *Mittelirisches clóthi* « Nägel ».

Contrairement à Wh. Stokes (*Ir. Texte*, II, 1, p. 137, ad l. 580) et à M. Dottin (*Manuel*, t. I, p. 52, § 81 rem. 5), M. Kieckers repousse l'idée que le *th* de *nóthe* « les navires » ou de *clóthib* « aux clous » ait eu une simple valeur graphique (comme celle de *h* dans le latin *ahennus*) ; il croit le *th* de ces mots analogique des doublets *laithe lá*, *laithib láib*, dans le nom du « jour », doublets qui s'expliqueraient comme l'enseignent MM. Thurneysen, *Hdb.* I, p. 174, et Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 133.

Dans le tome XXXVIII du même périodique, fascicule 1, p. 115-116, M. J. Pokorny publie une courte note *Zur Deutung des Futurums von altirisch agid*. M. Thurneysen (*Misc. K. Meyer*, p. 61) a reconnu que la forme *-ebla* sert de futur au présent *agid* « il

pousse », et il a expliqué *-ebla* comme issu de **ebga* sur le modèle du couple *alid* « il nourrit », *-ebla* « il nourrira ». M. Pokorny repousse l'hypothétique **-ebga* ; il croit que *-ebla* (de *agid*) a été directement tiré de la racine **pel-* « pousser », comme *-ebra* de la racine **per-*. L'emploi de *-ebla* comme futur de *alid* serait analogue de *agid* : *-ebla*.

Jusqu'au premier fascicule du tome XXXVIII, inclusivement, les *Indogermanische Forschungen* ont continué à paraître avec leur régularité habituelle et dans les mêmes conditions que précédemment ; rien dans la forme extérieure ne pouvait faire soupçonner les circonstances au milieu desquelles la publication avait lieu. En revanche, le deuxième fascicule du même tome, qui s'est fait attendre près de trois ans, porte la marque du malheur des temps, de cette heure fatale, *Schicksalsstunde*, comme disait Frobenius, mais pas dans le sens où il l'entendait. Le papier a changé, avec la couleur de la couverture, et aussi les dimensions du volume qui sont singulièrement réduites.

Dans le fond aussi, il y a quelque chose de changé. Nous ne trouvons ici qu'un recueil de courtes notes, pour lequel on semble avoir fait appel au ban et à l'arrière-ban des linguistes. Par une heureuse chance, trois de ces notes touchent aux études celtiques, et l'une est signée de M. Thurneysen.

Étudiant les formations du futur en indo-européen et en grec (*Zum indogermanischen und griechischen Futurum*, p. 143-148), M. Thurneysen introduit dans la discussion le futur sigmatique irlandais. Il part du fait qu'il y a en indo-iranien deux types distincts, un futur non redoublé en *-sya-* et un désidératif redoublé en *-sa-*, et il remarque que dans la catégorie du futur sigmatique redoublé de l'irlandais, qui correspond au désidératif indo-iranien (Zimmer, *K. Z.*, XXX, 128), figurent sept futurs dépourvus de redoublement ¹.

less- de *laigim* « je suis couché » (rac. **leg-*)

sess- de *saidim* « je suis assis » (rac. **sed-*)

ress- de *rethim* « je cours »

tess- de *techim* « je fuis »

-ress- de *at-regim* « je me lève »

1. Aux exemples, donnés par M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, tome II, et par lui-même, *Hdb.* I, § 661 et *Indog. Anz.* XXXIII, 34, M. Thurneysen ajoute : *forsa-leasad* T. B. C. I. 3449 éd. Strachan ; *fa-rresat* Z. C. P. XI, 92, § 10 ; *at-ré* Z. C. P. VIII, 200, str. 9, 3 ; *nit-ansitis* T. B. C., I. 3557 éd. Strachan ; *not-anister* Rev. Celt. XIV, 191.

-ness- de *arneul-sa* « j'attends » (rac. **nelh-*)

aness- de *aingim* « je protège » (rac. **aneg-*)

L'éminent celtiste ne croit pas à un accident qui aurait fait perdre le redoublement à ces futurs ; ce sont pour lui des formations anciennes, originellement dépourvues de redoublement, et il en retrouve le correspondant exact dans le futur grec ordinaire. Pour trois racines même, on a en grec et en irlandais des thèmes qui se recouvrent : *less-* et *λέζομαι*, *sess-* et *καθ-έσω* (Jensen, *Hermes*, LI, 333, et Wackernagel, *Sprachl. Unters. zu Homer*, 64, 254), *-ress-* et *ὀρέζω*.

Ainsi on aboutirait à distinguer trois formations : la première, à redoublement et suffixe *-se/o-* (désidératif indo-iranien, futur sigmatique redoublé irlandais) ; la seconde, non redoublée à suffixe *-sye/o-* (futur indo-iranien) ; la troisième, non redoublée à suffixe *-se/o-* (futur grec¹ et exceptionnellement futur sigmatique non redoublé irlandais).

A cette démonstration est jointe une fine remarque, c'est que le futur irlandais à voyelle longue pourrait se rattacher au type sigmatique redoublé. Il se rencontre en effet de préférence dans les verbes dont le radical se termine par une sonante (Thurneysen, *Hdb.*, p. 376-377) ; or, en sanskrit, les racines terminées par une sonante ont au désidératif la sonante longue (type *jībīrṣati* de *bārati* ou *çūcrūṣate* de *çruōti*), c'est-à-dire que devant le suffixe sigmatique il y avait en pareil cas un *ṛ* ; des racines de forme **kel-* ou **ger-* on avait donc en indo-européen **kikl-ās-*, **gigr-ās-*, c'est-à-dire en celtique **kiklās-*, **gigrās-*, d'où en irlandais *céla-*, *géra-*, avec chute de la sifflante en position intervocalique. Cette ingénieuse explication, l'auteur le reconnaît lui-même, n'explique pas tout ;

1. A ce rapprochement du futur grec et du futur sigmatique irlandais, il y a une difficulté : c'est que jamais le second n'a par lui-même la flexion déponente qui est à date ancienne caractéristique du premier (v. Magnien, *Futur grec*, II, 295, avec la note de M. Meillet). Mais M. Thurneysen estime que la flexion moyenne du futur grec résulte d'une innovation de cette langue dont le point de départ serait à chercher dans le futur *βείομαι* « je vivrai », qui aurait entraîné *θανέομαι*, *ἔσομαι* et ensuite tous les autres futurs. L'explication ne convainc pas. Comme l'a montré M. Magnien, l'emploi des désinences moyennes dans le futur grec n'est pas une question de forme, mais une question de sens. S'il y a eu innovation, c'est du côté celtique qu'il faut la chercher. L'irlandais n'avait aucune raison de maintenir à son futur la flexion déponente, car en celtique les désinences moyennes ne faisaient plus fonction de « voix » (cf. *R. Celt.*, XXXIV, p. 132) ; aussi a-t-il réglé la flexion de son futur sur celle du présent. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé ultérieurement au grec lui-même.

on peut dans une certaine mesure la combiner avec celle qui a été proposée dans les *Mémoires de la Soc. de Linguistique*, t. XX, p. 121-122.

M. Pokorny étudie p. 190-194 *die Lautgruppe ov im Gallo-britischen*. Le traitement de *ov* en gaulois serait soumis à cette loi que « *ov* devant *a* passe à *av* ». Exemples : *kavaros* de **kovaros* (cf. $\kappa\acute{\alpha}\nu\alpha\omicron\varsigma$ et skr. *çāvīrah*; gall. *cawr* de **kavaros* et irl. pl. *coraid*); *lautro* (gl. *bâlneo*) de **lovatro*-. Peu importe, suivant M. Pokorny, que l'*a* subséquent ait subsisté ou non : il explique le double traitement (*Cavarinus Caurinus*; *Cavarius Caurius*; *Lavaratus Lauratus*; *Avara Aura*; *Savara* mais *Raura*, etc.) par l'antique théorie des « Allegro-formen » et des « Lento-formen » : qui aurait cru qu'elle pût servir encore ?

La même loi expliquerait le gall. *naw* « neuf » de **novan* en face de l'irl. *noi* de **noven*.

Si le gallois dit *llawen* « joyeux » et *llawer* « nombreux » en face de corn. *louen*, *lower*, bret. *laouen*, il faut partir de **laveno*- **lavero*- (ce dernier recouvrant exactement l'homérique $\lambda\acute{\alpha}\nu\epsilon\omicron\varsigma$); et cela donne lieu à l'énoncé d'une loi spécialement bretonne et cornique, suivant laquelle le groupe *av* après consonne initiale et suivi d'une syllabe à initiale vocalique portant l'accent se confond avec le groupe *ov* du brittonique commun.

Toutes ces lois compliquées souffrent naturellement des exceptions, dont M. Pokorny se débarrasse en invoquant l'analogie.

P. 194-96, M. Marstrander revient sur la question du futur de *agid* et du présent de *-era*, précédemment traitée par M. Pokorny (v. ci-dessus). C'est pour rappeler à ce dernier que l'explication qu'il présente est déjà dans la *Vergleichende Grammatik* de M. Pederesen, t. II, p. 675, et pour y ajouter, avec une série d'exemples nouveaux de *-ebla*, cette ingénieuse hypothèse que la forme *-ebla* servait peut-être dès l'origine de futur supplétif aussi bien à *agid* « il pousse » qu'à *alid* « il nourrit » ; le sens des deux racines admet en effet également le supplétisme d'une racine **pel*- « pousser ».

J. VENDRYES.

Le Propriétaire-Gérant : ÉDOUARD CHAMPION.

PLACE-NAMES OF PICTLAND

I

1. The area to be dealt with in the present papers is the part of Scotland which lies to the north of the Firths of Forth and Clyde — the ancient kingdom of the Picts. The Western Isles are excluded, and such parts of the mainland as were for a considerable period in Norse possession are sparingly drawn upon, as the possibility of Norse introduces a needless element of uncertainty, seeing that there is abundant material for determining the character of the Celtic toponomy from districts outside the limits of Norse power. The names to be discussed, therefore, are mostly drawn from the mainland of Inverness, the east of Argyll, the counties of Perth, Forfar, Aberdeen, Banff, and Elgin, that is to say, from the heart of ancient Pictland. I have confined myself also almost entirely to such names as can be heard in Gaelic to-day. The Celtic place-names of the eastern Lowlands, all the way round from the Firth of Forth to Inverness, are identical in type with those of the Highlands, but, as they exist only in anglicised forms, it is impossible to operate with these as primary data, however great their value in other connections. The great majority of the names to be dealt with have been heard from the mouths of native Gaelic speakers and are given both in conventional and phonetic spelling. As matters stand at present, the student of Scottish place-names must for the most part collect his material for himself. The forms current in modern books are often either incorrect or inadequately spelt, and it is to be regretted that the official maps of the Highlands — the Ordnance Survey — are for philological purposes quite useless. The late Professor

Mackinnon's description of the Gaelic nomenclature of these maps (*Celtic Rev.*, III, 87) as « preposterous » is within the mark. Any work, such as Gillies's "Place-names of Argyll", that does not begin by avoiding every O. S. name given in Gaelic till verified, can have little value.

I am much indebted to the Rev. C. M. Robertson, whose knowledge of the dialects of Gaelic is unrivalled, for kindly supplying me with names which I have not had an opportunity of hearing. These, however, are given only in conventional spelling, and the same remark applies to those I have taken from Watson's "Place-names of Ross and Cromarty" (Inverness, 1904), the first work on an extended scale which, following Macbain's contributions¹ to the subject, recognised the necessity of strict attention to local pronunciation.

2. The paucity of ancient sources for the old forms of the names meets the student at every turn. In this respect Ireland enjoys an enviable advantage. Classical sources supply a few. Many, if not most, of the names recorded by Ptolemy are obsolete or doubtfully identified, but a few still survive, and taken in conjunction with the modern Gaelic forms are of the highest importance as evidence in the problem of the language of the Picts. Adamnan, *Vita Columbae*, has some Pictish place-names, and the Book of Deer² (11th-12th cent.), a native source, having been written in the Buchan district of what is now Aberdeenshire, contains about forty, mostly of places in that neighbourhood. The miscellaneous collection printed by Skene³ has to be used with caution, as anglicised and corrupt spellings are apparent in the native documents, even the earliest. Stokes (Bezzenger, *Beiträge*, XVIII, 86 ff.) used this work, and uncritically includes anglicised names as "Pictish", e. g. Fothreve, Gouerin, Hilef, Meneted, Migdale, etc.; but this and other points in the article will be dealt with below.

1. Badenoch: its history, clans, and place names; Placenames of Invernesshire (*Trans. Gaelic Soc. of Inverness*, vol. 16, 25).

2. Ed. by Stokes in *Goidelica*, Lond. 1872; also by Macbain in *Trans. of the Gaelic Soc. of Inverness*, vol. 11.

3. *Chronicles of the Picts and Scots*, Edin. 1867.

In this scarcity of early material, the Irish Annals and other Irish texts fortunately give some help. These contain more references to places in Scotland than might have been expected, and should be treated as equal in authority to native sources; the modern Gaelic, where it is available, shows that they are rightly so to be regarded. Hogan's *Onomasticon Goedelicum* provides a convenient collection of these references. From the 12th century onwards, anglicised versions of the original Celtic are to hand abundantly. Where the names are still extant in Gaelic, these early English spellings are sometimes really illuminating, as will be seen below. To avoid confusion, anglicised Gaelic words are printed in ordinary type, Gaelic in italics.

3. In attempting to exhibit some of the most characteristic features of the toponymy of Pictland, I have thought it may be convenient to begin with and group together a particular class of words, those, namely, which can be analysed into stem + suffix or suffixes. This type includes many of our most archaic names, and besides offers some curious problems for consideration.

One or two preliminary remarks, that apply to all of what follows, are necessary.

a) Final *-a* and *-e*, i. e. *ə*, from whatever source arising, tend to disappear. This is true of all districts, says Robertson (*Trans. of Inverness Gaelic Soc.*, vol. XXV, p. 107), except the north-west and the Islands, which are outside our present area. The tendency is most pronounced towards the east, and is completely carried out in the dialects of east Perthshire, Braemar, and Strathspey (i. e. the valley of the Spey below the neighbourhood of Aviemore). Further, in these dialects, *-adh*, from whatever source arising, is lost, except in the subjunctive of the verb. Thus *madadh*, dog, *monadh*, mountain, *geambradh*, winter, *bualadh*, striking, are *mad*, *mon*, *geambr*, *bual*, but in the genitive *madaidh*, *monaidh*, *geambraidh*, and sometimes *bualaidh*.

b) In these suffix-formed names inflection is disregarded: that is to say, whatever the original declension may have been, in present usage the word occurs only in one case in

all grammatical positions. This is the general rule and exceptions are extremely rare. Formations in *-adh* sometimes show a gen. in *-aidh*. Even with the living suffix *-ach*, in place-names the form is the same for all cases, either *-ach* or *-aich*. Where the article is present, it of course is regularly inflected, but not the word itself. Thus : *a'Chabraich*, the Cabrach, gen. *na Cbraich* ; *a'Ghairbheach*, the Garioch, gen. *na Gairbheach* ; *am Pollath*, the Polla, gen. *a'Phollath*.

In some few instances the stage of stereotyping is almost, but not quite, reached. The original case distinctions remain, but they are used capriciously and not grammatically. The Inverness river Lochy, for example, is heard as *Lòchath* and *Lòchaidh*. With the Perthshire Garry, we have *Gleann Gar* (from *Gàradh*, see (a) above) and *Loch Gar*, but *Srath Gbairaidh*. Similarly the Orchy (Argyll) is heard as *Urchath* and *Urchaidh*. The forms for the well-known Glen Coe are *Gleann Combann* (most common, and used at the place itself), *G. Comba* and with loss of *-a* *G. Comb*, and *G. Combainn*, showing that the word is an *-n* stem. In Glen Tilt, Perthshire, there is *Loch Loch*, with the river out of it *Lochainn*, pointing again to the *-n* declension.

These cases, however, are comparatively rare, and the general rule is as already stated.

As regards the phonetic notation, the aspirated voiceless stops are written *k*, *k'* ; *t*, *t'* ; *p* ; the non-aspirated voiceless *g*, *g'* ; *d*, *d'* ; *b* ; and both series, when voiced (i. e. in eclipsis or after nasals), *g*, *g'* ; *d*, *d'* ; *b* ; (') denoting palatal quality. Nasalisation of vowels is indicated by (·) and length by (:). To divide syllables a comma is sometimes used. The main stress is on the first syllable of the word, except with a hyphen, when it is on the syllable immediately following the hyphen.

-AS, -AIS

†. GEADAIS, *g'edaɪs*, Geddes (N¹.-p. Cawdor) : *gead*, a spot of arable ground.

1. The following letters are used to indicate the names of counties : A., Aberdeen ; Ar., Argyll ; B., Banff ; E., Elgin or Moray ; F., Forfar ; I., Inverness ; N., Nairn ; P., Perth ; p., parish.

CLUAINEIS, *kLuənaʃ*, Clunas (N.-p. Cawdor): *cluain*, meadow.

DUN-TUIRCEIS, *ḍun-turkaʃ*, Dundurcas (E. ., on the lower Spey): *torc*, *tuirc*, boar. The *d* in the English instead of *t* is probably due to the fact that nasalisation after the old neuter *ḍin* survived at the time Dundurcas started as an English word. Examples of this neuter nasalisation, still extant in place-names, will be discussed below.

FEARNAIS, *fiarnaʃ*, Ferness (E.-p. Ardclach): *fearn*, alder tree. Cp. Gaulish names in Verno-.

GREINEIS, *grɛ: naʃ*, Granish (I.-Strathspey). Macbain derives from *gràin*, abhorrence, that word being in the local dialect *grèin* (*P. N. of Inverness*, p. 84), and the meaning of the formation something like "rough place".

DUBHAIS, *ḍu'aʃ*, Duffus (E.-p.; these parish names are not originally district names, but almost always belong to the site of the parish church): *dubh*, black. Cp. Dubais in Ireland (Hogan, *Onom. Goed.*, s. v.).

NEIBHEIS, *N'ɛvaʃ*, and also *Nivaʃ* Nevis (I.), a river, with the well known *Beinn Neibheis*. IE. *nebh*, "vorquellen" (Fick, *Wörterb. d. indogerm. Spr.*, p. 502). Cp. the spanish river *Nebis*, and possibly *Nevi-asca* (Holder, s. vv.).

CREICHEIS, *k'reçaʃ*, Crathes (A.-lower Deeside): cp. *creachan*, bare wind-swept place, for which Macbain (*Dict.*) suggests *creach*, plunder, O. I. *crech*, dat. *creich*. There is also *Creichidh*, for which see *-aidh* suffix infra.

ALTAIS, *aLtaʃ*, Altas (Sutherland, near the Oykell estuary): *alt*, joint. "A real or fancied resemblance to different parts of the human body has originated a great variety of topographical names all over the country" (Joyce, *Irish names of places*, I, 522).

RÀTHAIS, *ra: aʃ*, Rothes (E.-p.): *ràth*, earthen fort.

DALAIS, *ḍalaʃ*, Dallas, *Srath Dalais*, "parish of Dallas" (E.), also *Dalais* (R.-p. Edderton and I.-Strathspey): stem *dal*, of unknown meaning, distinct from *dail*, a meadow. The latter Macbain (*Dict.*, s. v.) takes from Norse *dalr*. This should have been deleted by the editor of the second edition of the Dictionary, since the author had evidently abandoned it. In

P. N. of Inverness, p. 58, he speaks of *dail* as identical with *dul* and takes both from "Welsh *döl*, Corn. et Breton *dol*." But there is no identity, and usage keeps the words separate. There are in fact three words in place-names which have a rough resemblance in English, but are not always confused even there: (1) *dail*, gen. *dalach*, meadow, a *k*-stem, to be classed for frequency with such words as *baile* and *achadh*; it does not seem to occur in Ireland; (2) *dol*, *dul*, a Brythonic loan-word, examples of which are fairly common: *Dol*, *dol*, *Doll* (F.-Glen Clova), *Dul*, *Dull* (P. p.), and with extensions in *Doldaidh*, *Dulsaidh*, *Dolmach-gearraidh*; (3) *dal*, in *Dalais* as above, and with extensions in *Dalach-cùl*, *dala-ku:l*, *Delachule* (B.-p. Kirkmichael), *Dalachaidh*, *dala-zi*, *Dallachy* (E.-mouth of Spey).

FUIRBEIS, FOIRBEIS, *furibais*, *farobais*, Forbes (A.-p.), whence the personal name Forbes. For the stem possibly *Vorb-ia*, W. N. (Holder) may be compared. There is also Forbie in Glen Esk (F.), *Fuirbidh*.

ALBHAIS, *alavaf*, Alves (E.-p.): stem **alv-*, seen also in *Albhaidh*, *alavi*, Alvie (I.-Badenoch, and A.-Braemar). Holder has *Alv-entium*, now Avin in Belgium, and *Alv-inca*.

NEIMHEIS. *N'èvaf* loch, and (formerly) also river (west-I.): the nasalised vowel (at least in some pronunciations) suggests the root *nem* "sich beugen, verehren" (Stokes), whence *nemeton*, O. I. *nemed*, sacellum. *nem*, heaven. Cp. the river *Nem-esa*, now the Nims in Luxembourg. Adamnan, *Vita Columbae* I, 12, has in this neighbourhood "locum qui dicitur *Muirbolc Paradisi*", that is, 'loch of heaven'. This may be safely identified as the *Loch Neimheis* of to-day, and it is curious that the same popular etymology, as if from *neamb*, 'heaven', is still current in the district. *Neibheis* and *Neimheis* are evidently to be taken as names of river-divinities.

5. In combination with *-n-* we have the double suffix *-nais*:

GLEANN RUAIDHNEIS, *rui:naf*, Glen Rinnes (B.): *ruadh*, *ruaidh*, red. This is one of the few instances where the glen does not take its name from the river.

MUIGHNEIS, *müi:naf*, Moyness (N.): *muing*, hair, cp. O.

I. *mong*, gen. *muing*; applied in place-names to rough grass, e. g. *Loinn muing*, Loin-muie (A.) and *Fuaran mhongaidh* (A.).

6. In combination with *-r-*:

COILLEARAS, *koiL'oras* (I.-Badenoch): *coill*, wood.

7. Other occurrences which may contain the suffix are *Reidh-lùgais*, *Allt Charrais*, *Ciun-ileis*, *Tiacais*, *Farrais*, *Cnoc-ùdais*.

8. The usual function of the *-as* suffix < **st-*, is to form abstracts or collectives, and this is doubtless the meaning and origin of *-ais* in most of the above examples. It may, however, be also adjectival in force, see Pedersen, *Vergl. Gram.*, II, p. 21 (3), and this may be the function in some cases; cp. the *Boresti* of Tacitus, a Pictish tribal name.

9. It will be observed that in all the examples given above in *-ais* the vowel of the final syllable is *a* not *ə*. This normally would suggest an original long *a*, *e*, or *o* before *-st*, i. e. *-āst-*, *-ēst-*, or *-ōst-*. I think, however, that the *a* here is a secondary development. Common nouns and abstracts in *-as* which are inflected have *ə*; thus *dorus*, gen. *doruis*, *camas*, gen. *camais*, *ceartas*, gen. *ceartais*, etc. The change of *ə* to *a* in the place-names may be connected with the fact that they are stereotyped in the oblique case. Where examples of this suffix are found in the nom. the vowel is *ə*, e. g., *Duras* and *Daras* (I.) and *Leòdhas*¹, Lewis, and *Coillearas* above all indeclinable. A clear case of *-asti* > *a* not *ə* is seen in *curcais*, bulrush, < **korkasti* and here the true nom. *curcas* is not heard.

10. This suffix has been described by Macbain as peculiarly Pictish, and, in his sense of the word, Pictish means non-

1. This name is usually regarded as Norse, but no even plausible derivation from this source has ever been offered. Such explanations as *hljóð-bús*, sounding house (Munch), *ljóða-bús*, house of songs (Watson), *Ljót-bús*, Leod's house, for this the largest of the Scottish islands, are hardly convincing. Most of the northern and western islands preserved their original Celtic names through the period of Norse occupation; Skye, Mull, Islay, Tiree, Iona, Arran, Orkney, probably Shetland, etc., are all Celtic, and the presumption is that so is *Leòdhas*. Other instances of the stem *leòdh* are possibly to be seen in *Leòchail*, *L'ṛ:gal* Leochel (A.), *Dun-leòdha* (Hogan O. G.), *Leòid*, *L'ṛd f.* Lude (P.).

Goidelic in some way. Professor Watson in *P. N. of Ross*, p. XLIX speaks of it as "non-Gaelic and found only on Pictish ground", and in the *Celtic Review*, II, p. 237, classes it as "unknown in Dalriada and Ireland". Such statements, however, are not wellfounded, as a moment's examination of Irish toponomy will show. Joyce in his second volume discusses the suffix at pp. 13-14 and points out its frequency, and in the alphabetical list in his third volume additional examples will be found; such as *Breacas*, from *breac*, speckled, *Bláras*, from *blár*, field, *Cluain-a'-stiallas*, from *stiall*, stripe. *Sillis* from *silleadh*, oozing. Examples will also be found in Power's *P. N. of Decies* and in Hogan; e. g. from the latter, *Dubais*, the same word as *Dubbais*, Duffus, above, *Odras*, a river, from *odhar*, grey, *Flidais*, a river, *Cluain mucrais*, from *muc*, pig, with *-rais* suffix, cp. *Coillearas* above.

-AR

II. An interesting group of river names is formed by this suffix, corresponding to such names on the Continent as *Isara*, the Isère, **Iscara*, the Hisscar in Belgium; *Arar*, now the Saône, *Samara*, now the Somme, etc.

FARAIR, *farīr*, Farrar in Inverness, the lower part of which has now lost its proper name but which is universally identified with Ptolemy's *Οὐζάρρις ἑστυρσις*. For the stem compare *Farnaid*, a Perthshire river (see § 14 below).

NABHAIR, *nau'ir*, Naver (Sutherland), Ptolemy's *Ναβάρρις* (gen.). Holder, s. v., writes in error "England" for "Scotland" and "Naber" for "Naver". There is also on the Continent *Nab alia*, now the Leck at the mouth of the Rhine.

Macbain (Ptolemy's *Geog. of Scotland*, p. 28) has the following remark on this name: "The modern Gaelic is [pronounced] Naur, the preservation, such as it is, of the *v* showing a borrowing from the previous Pictish tongue". It is difficult to see what exactly he meant by this. The pronunciation 'naur' of *Nabhair* is of course quite normal, and one cannot see why it should imply borrowing from Brythonic (for

that is what Pictish connoted for Macbain) any more than *gobhar gzu'ir* or *labhair, Lau'ir*. O. C. **Nabari*(loc.) = modern Gaelic *Nabbair*, is regular Goidelic development¹.

LABHAIR, *Lau'ir*, a small stream, known from the Gaelic for its confluence with the Spey, *Obair-labhair*, Aberlour (B.). There is another of the same name in Perthshire. Cp. *Labara*, Continental river name, fem. of **labaros*, sonorus, loquax (Holder); O. I. *labar*, superbus, arrogans. With the suffix -ag, is *Allt Labbrag* (I. Bad.); with -aidh, **Labhraidh*, Lowrie (F. Lochlee); with -ach, *Uisg Labbrach* (locality not noted). Cp. also the Irish *Labrand* (Hogan, O. G.).

TANNAR, *taNər*, Tanner (A.). The stem *iann-* seems to be the same as in O. C. *Tann-etos*, now *Taneto*, near Parma, *Tannius*, etc. Identification with O. C. *Tanaros*, now *Tanaro*, tributary of the Po, looks tempting and may be right, though this has only one *n* in both the extant spellings.

BRUTHAR *bru'ər*, Bruar (P.-Atholl); the pronunciation

1. Another example in the same pamphlet of loose methods in dealing with inconvenient data is his treatment of Ptolemy's *Loxi*, a river entering the Moray Firth. This is now the Lossie in English, taken over from the Gaelic *Losaidh*, still extant, i. e. *los* and the -*aidh* suffix (for which see below). « The phonetic difficulty here », he says, « is a racial one; from an early Pictish *x*, we should expect a later *ch*, that is, if the Pictish was a Brittonic language and treated *x* as the other Brittonic languages did », and passes on without further remark. There is no « difficulty » here, unless one chooses to start with the assumption of Pictish having been Brythonic; had it been in Ireland that O. C. *lox-* = modern Gaelic *los-* occurred one would hardly have heard of « difficulty ». With all due respect to Macbain's labours, it is permissible and even necessary to say that often when dealing with the Pictish question, he does not seem to appreciate the force of evidence. And besides, his methods are often so uncritical that his results in the field of place-names should be received with caution and systematically tested. On the same page, for example, as his reference to *Loxa*, he writes concerning Ptolemy's tribal name *Taixali*, that it « should produce in later times a Pictish (British) *Tuch-al* or a Gaelic *Taosal*; the parish of *Tough* in mid Aberdeenshire ideally represents the British form of the root ». Now the history of the word *Tough*, pronounced *tuf* for *tulɣ*, is quite well known. The Gaelic is obsolete, but old anglicised spellings, such as *Tulich*, *Tulch*, *Tulloch*, etc., show that the word is merely the common *tulach*, a knoll. The foundations of the popular Brythonic theory of Pictish will be found, when examined, to contain much material of this sort.

bru'ar is also heard. The stem is *bruth*; O. I. *bruth*, heat, fire, ardour, and the name doubtless is that of a river divinity. Other extensions of the stem are seen in the river names *Bruth-rath*, *Bruith-ne*, *Bruth-aidh* (see below).

GAMHAR, *gāu'ir*. Gaoire on map (P.-Kinlochranoch) and another in Auchtergaven parish (P.). The Ogham *Gamicunas* (Macalister, *Irish Epigraphy* I, 66) seems to contain the same stem. There is another stream in Glen Orchy (Ar.) called *Allt Gambnain*, which may be analysed as *gamb-* with the suffix-group *-nan*; possibly, however, the word is *gambn-an*, *-an* diminutive, from *gambain*, calf, as magic calves are associated with rivers and lochs.

LIBHIR, Liver (twice in Ar.): *libh*, to pour forth, to flood, <**libo-*, is a prolific stem for rivers. Besides these two, there are *Libheann*, once in Perth and once in Argyll, and *Libheid* in Banff. Cp. *Liber* in Ireland (Hogan), the water goddess *Liban* of the Irish mythology, and Ptolemy's Irish river *Libnios*.

-AN (<*-anā*, *-onā*)

12. In Ptolemy's Geography there are located in the Aberdeenshire district the *Taixali* and the town $\Delta\tau\sigma\upsilon\acute{\alpha}\nu\alpha$. This name is now represented in English by the river "Don", the $\pi\acute{\epsilon}\tau\lambda\acute{\iota}\varsigma$ of the tribe being then often identical with the name of the chief river, a fact no doubt due to the cult of river worship. Cp. Devona (Holder, s. v.), a town of the Cadurci, and originally a spring. In the Book of Deer we have in Old Gaelic the name of the place at the mouth of the river, *Abberdeon*, now in English Aberdeen. The present-day Gaelic, which can be heard all over the Highlands, is usually *ob̄-R̄ē'in*¹, written awkwardly in conventional spelling *Obair-*, *Abair-dbeatheain*, *tb* being merely to divide the syllables, better *Obair-dbea'in*. The pronunciation *ob̄-Ra'in*, is also heard in some localities, and is to be explained thus. There

1. The *n* is to be regarded as palatal, for though palatal and non-palatal lenited *n* are identical in this position, at least in the north eastern dialects, the quality of the preceding vowel is palatal.

is a wellmarked, though sporadic, tendency for *a* and *e*, both short and long, to interchange in accented syllables following *r*: bràigh, rachainn, cnaimh, ràith are to be heard as brɛ:, rɛ:ʒiN', krɔi:, rɛ: also creag as craig, reub as ràb (see also Macbain, *Trans. Inverness Gael. Soc.*, XVIII, pp. 83-4). In place-names the following show the same interchange: Craichidh and Creichidh, Crathie; Raitir and Reitir, Rattray; Braid- and Breid- Albainn, Breadalbane; Cill-ra'ig and -rea'ig, Kilravock; Braigh- and Bre'-Mharr, Braemar. In *Obair-dhea'in* the *dh* disappears, or rather -rdh > R not *r*, and the vowel being thus in immediate contact with the liquid falls under the above law.

The river itself is *Dea'in*, dʒɛ'ɪn, Don. Macbain (*P. N. of Inverness* p. 63 and *Ptol. Geog.*, p. 48) gives as present-day Gaelic *Dian* or *Deathan*, but without saying where *Dian* is the form. The river name is much less widely known than *Obair-dhea'in*, and it is only in the districts of Braemar, Tomintoul, and Abernethy, which are not far from the head waters of the river that I have heard it, but there indeed times without number and never anything but *Dea'in*. In the Don valley Gaelic recently became extinct, but natives who have heard it spoken have informed me that the name of their river sounded in Gaelic « like the English word 'chain' », i. e. dʒɛ'ɪn. Till some positive evidence is forthcoming, the form *Dian* must be held non-existent, which the non-existence of *Obair-dhia'in* anywhere would itself indicate.

Dea'in is the direct descendent of some oblique case (? dat.-loc.) of Ptolemy's *Dēvanā*, older **Deivana*, an *ā*-stem. The Ravenna geographer has *Devoni* (Holder, s. v. *Devana*). For O. C. *Deivanā*, *dēvanā* > *deon* (Bk. of Deer) > *dea'in* of today, cp. **deivaktā*, **dēvaktā* > O. I. *deacht*, divinity; and for the shortening of the originally long vowel in hiatus see Thurneysen, *Gram.* § 45.

Along with *Devana* may be taken the adjoining river whose O. C. name we are also fortunate enough to find recorded in Ptolemy: $\Delta\tau\epsilon\upsilon\alpha\ \pi\epsilon\tau\alpha\mu\epsilon\upsilon\ \epsilon\kappa\beta\omicron\lambda\alpha\iota$. It should be noted that Holder's entry under *Deva* « (2) j. Aberdeen, s. *Devana* » should be deleted; he gives the correct entry 18 lines above.

The confusion is excusable, for though the present town of Aberdeen is at the mouth of the Dee, the word Aberdeen descends from *Dēvanā*, as we have seen, and has nothing to do with *Dēvā*. The modern representative of *Dēvā* is the Dee, in Gaelic *Dé*, *dʒe:*, loc. case; **dēvi* > *dé*, cp. Thurneysen, *Gram.*, § 295 D. The formation of the names of two rivers so near each other both from the stem **deiv-*, divine, is significant of the prevalence of river-worship.

Linguistically and historically considered, these two river-names seem to be of decisive importance, and even by themselves are enough to prove what the Celtic speech of the district has been from the first century onwards. The modern names exactly correspond to the ancient, but only by Goidelic phonology. If the Picts spoke British, then by the time their language was supplanted by a supposed Gaelic invasion (whether of people, or of language, or of both), which cannot have been before the 7th or 8th century, the O. C. forms must have already undergone the phonetic developments of the time: *Dēvā* must have been well on the way to something like O. W. *duiu* and *Devana* to some un-Goidelic form. These, or a Goidelic attempt at them, would have been the names to survive to-day. As it is, on any Brythonic theory of Pictish, the names *Dea'in* and *Dé* stand unexplainable, parentage and lineage unknown.

-AID

13. AILID, *a:l'īdʃ*; in some places *a:l'dʃ* with syncope, Alyth (P.). The difficulty is to know what the name originally applied to. Alyth is a small town and parish, but was anciently a thanage (Skene, *Celt. Scot.*, III, 267). The stem may be *ail*, gl. bucca (Meyer, *Contrib. to Ir. Lex.*).

BIALAID, *ʒialīdʃ*, Beallid (I.-Badenoch): stem *beul*, mouth. In this dialect long *e* from compensatory lengthening is broken to *ia*. Cp. *bélat* in Ireland, a pass, crossroad (Hogan, *O. G.*, s. v.).

NOID, *noɪdʃ*, Nude (I.-Badenoch). In Scottish Gaelic *no*, *no'a*, new, < **novio-*, still survives in some districts, rather than

the extended form *nuadh*. For the short vowel, as against O. I. *núē*, cp. S. G. *ogha*, grandson, but Ir. *ó*, M. Ir. *óa*, *úa*. *Bail no*, Balnoe, 'new stead', is very common in toponomy, but it is unlikely that *Noid* < **nov-anti* simply means 'new place'; there is possibly some cult notion underlying the name. Ptolemy has a river *Novios*, now the Nith (with Brythonic phonetics) in Dumfries, with the tribal name *Novantae* in the neighbourhood. There is also in Argyll the river *No'a*. All this points to the worship of some divinity of the name.

MUSAID, *musad̥f*, Mossat, a stream (A.), also Mosset burn near Forres (N.): *mus* < **nutso-*, the stem of *musach*, nasty, dirty. Cp. *Musadaidh* (infra).

LIBHEID, *L'i:vad̥f*, Livet, a river (B.-p. Inveraven). For stem *libh* see § 11.

CONAID, a stream (P.-Glen Lyon): stem probably **kuno-s*, high. Cf. *Conghlas*, Conglass (B.) 'high stream', and continental *Ar-cun-ios*, 'very high', with intensive prefix. As MacNeill point out (*Proc. Roy. Irl. Acad.*, XXVII, p. 351), "many Irish names in *Con-* may contain the adjectival *cuno-*, 'high' rather than *cun-*, 'hound'", and instances the Ogham *Cuna-cena*, *Cuna-magli*, etc.

TURAIID, *turad̥f*, Turret, a river, loch, and glen (P.-near Crieff). The stem **turo-* is discussed by D'Arbois de Jubainville in *Les premiers habitants de l'Europe*, II, 174. He finds it identical with Sanskrit *tura-s*, 'fort, puissant', and present in the Ligurian *Turi* and *Nema-turi*. There are also in Holder *Turo-briga*, the river *Turia* in Spain, and others. *Turaid*, 'the strong one', no doubt belongs to the river divinity class.

Further, there is a tributary of the river Roy (I.). *Turraid*, *tuRad̥f*; in a Gaelic spelling of the 17th cent., the same. Taking -rr- here as for -rth-, we have *Tur-th-aid*, that is the old double suffix -*tat* (Pedersen, *V. G.* II, 49 and Zeuss-Ebel, p. 274), e. g. O. I. *tir-th-at*, gl. *agellus*, *cen-t-at*, gl. *capitulum*, *glaine-th-at*, gl. *maxilla*.

Within our area there is another interesting occurrence of the stem. Ammianus Marcellinus (4th cent.) states that the Picts were divided "in duas gentes, Dicalydonas et Vertu-

riones". In the Pictish Chronicle (Skene, *Chron. of Picts and Scots*, p. 4) *Fortrenn* appears as one of the sons of the legendary Cruidne, pater Pictorum, and in the annals as the kingdom of Fortrenn, the district roughly between Forth and Tay. Rhys was the first to point out the identity of *Fortrenn* with *Verturiones* (*Celt. Britain*, p. 322), but the derivation he offers is not satisfactory. He connects it philologically with *Verterae* in Westmorland and both with *W. gwerthyr*, fortress. But the word is to be divided *Ver-turiones*, 'the very powerful', an *u-* stem, from *ver*, *vor*, intensive prefix, and *turiones*, a tribal name like *Turoni*, later *Turones*, Touraine. Compare such names as Vercingetorix, Vertigernos, Ver-nemeton etc. The early spellings, which are abundant, show that this is the correct analysis: Ann. of Ulster, *Fortrend* gen. (« the *tr* is probably palatal », O'Máille, *Lang. of Annals of Ulster*, p. 48), *Foirtrind* acc., *Fortrimm* dat.; Skene, *Chron. of P. and S.*, p. 401, *Foireann* gen. and *Foireannoibh* dat.; Prophecy of St. Berchan, *Forthbrenn*, *Foirthbrenn*; Keating *Foirthbren*. The forms with lenited *t* cannot be explained if the stem is *vert-*, but are in order with *for*, 'over', < *ver*, *vor*; compare, for example, O. I. *fortacht* 'help', but also *forthact* (see Thurneysen, *Gram.*, § 830). The palatal *-rt-* is also according to rule, since, after syncope, *u-* and *i-* coloured consonants coming together gave a palatal group. The history of the word is thus purely Goidelic from the 4th century.

• DRUID. *dru:dʃ*, Druid (P.-Glen Giraig) : there is a stem in S. Gaelic *drùdh*, *drù*, ooze, see Macbain, *Dict.*, s. v. *drùdbadh*. Gaulish *Druentia*, cited there, belongs elsewhere, as the vowel is short. In the Strathspey river *Drù'aidh*, *dru:'i*, it is long.

14. Combinations of *-aid* with other suffixes are also well represented as follows : •

-N -AID

Forms diminutives (cp. Pedersen, *V. G.*, II, 49 and Thurneysen, *Gram.*, p. 169, and for a large collection of examples

see Marstrander in *Ztschft f. celt. Phil.*, VII, 389), O. I. siur-n-at, gl. sororcula, oen-n-at, gl. ulla, duine-n-et, gl. homunculus, etc.

FARNAID, *farnad̄f* or *faurnad̄f* according to dialect, Fernate, a river (P.-north-east), not Fearnaid as in *Celtic Review*, VIII, 238, which is not heard, or, if it is, is a « momentary » form and popular etymologising from *fearn*, alder. For the stem *far* cp. *Farair* in § 11.

*LÌBHNEID. There is a stream Livenet in Banff, near Findochty, the Gaelic of which is obsolete, but which can be restored with high probability as a diminutive from the widespread stem *libh-* (see § 11). Another probable restoration can be offered for Arbuthnott, older Aberbuthnott, in Kin-cardineshire. The original is something like **Buadbnaid*, a river name and identical with O. I. Buadnat, woman's name (Meyer, *Contributions to Ir. Lex.*, s. v.). For the stem *buadh* see § 17.

PETT MEIC GARNAIT, place-name in the Book of Deer. Stokes corrects this to Gartnait, but the *t* may be doubted, as the name occurs twice and both times it is wanting. If the word is *Gartnait*, then the stem is *gart-*, head, and the name a nickname, « little head ». If *Garnait* is right, the stem *gar* may be that of the rivers *Gar-adh* and of the man's name *Gar-antus* (Holder, s. v.), i. e. the root *gar*, cry.

-L-AID

15. AIRCLEIT, Arklet, a loch and river (Stirlingshire): the root is *arc*, defend, Gr. ἀρκεῖν, Lat. arceo (Stokes, *U. S.*, p. 28) and the name a river divinity, « the defender ». Cp. O. C. *Arco-briga* and *Arcontia*, *clann Arcain* (Hogan, *O. G.*), and *Arcill*, man's name in the Book of Deer. With *Aircleit* may be mentioned *Airceig*, *erçkaiğ*, Arkaig, river and loch (I).

AN AINGLEID, *a-N'ēilad̄f*, The Elat (I.-p. Abernethy): *ang-*, *aing-*, narrow. The name applies to part of a road passing through a deep gully.

-R-AID

16. COCHRAID, *kɔːrɑːdʃ*, Cochrage (P. Blairgowrie): *coch* seems also to occur in *Inbhir-cochail* (P.-Aberfeldy).

BEÒRAID, *bjɔːrɑːdʃ*, Beoraid, a loch and probably also originally the name of the river from it (I.-Arisaig). From *beò* 'living' < **bivo-* are formed proper names with various suffixes: *Beothach*, man's name in *Táin Bó Cúalnge*, < **Bivo-taco-*; *Bivonia*, woman's name, *Biv-elius*, etc. (Holder), *Bivadi*, ogham (Mac Alister, *Ir. Epig.*, I, 78). There is also *Loch Bheò'ail*, Loch Voil (P.-Balquidder).

-CH-AD

17. BUIDHCHEAD, *buiːçɑːd*, Buchet, a river (A.-p. Glenbuchet). The length of the diphthong indicates a lenited consonant before *ch*, and hence the spelling *Buichead*, sometimes given is inadequate. Stem *buaidh* < **boudi-*, victory; *Buidhchead*, 'the victorious', < **Boudicantā*.

In formations from this *i*-stem the quality of the consonant is not always preserved, O. I. *buadach* < *buaidh* (Thurneysen, *Gram.*, p. 214). Thus also *Buadh-ch-aig*, a river in Ross. Cp. *Buaid*, a river in Ireland (Hogan, s. v.) and *Boudicca*, the queen of the Iceni.

18. Since present-day usage shows no change for case and early forms are wanting, the declension of the foregoing names cannot be determined. As to the significance of the *-nt*-suffix, originally participial, it has a wide range of meaning, but is especially used to form abstracts and nomina actionis on the one hand and diminutives on the other; cf. Pedersen, *V. G.*, § 394 (3). Its wide extension in the toponymy of Pictland is parallel with the numerous continental names in *-antis*, *-anto-*, *-ento-*, *-onto-*, *-antia-*, etc.

-AD, -AID in compounds.

19. (a) in prefixed non-qualifying term, the second element bearing the main stress:

BREID-ALBAINN, *bredʃ-alabiN'*, Breadalbane, name of a large mountainous district in north-west Perthshire. The pronunciation varies between *bredʃ* and *bradʃ*, in accordance with the rule given in § 12. *Breid*, better *Breighid* < **Brig-antes*, 'the mountain-dwellers' of Alba ; cp. the *Brigantes* in the north of England, *Brigi-āni*, *Brig-antium*, &c.

(b) in prefixed qualifying term, bearing the main stress and not leniting the second element :

ARGADMEALL, *aragađmjaL*, a hill (I.-p. Rothiemurchus) *airgioid*, silver, is *argad* in the local dialect, and the meaning thus « silver or white hill ».

Compounds of these types will be met with below in connection with other suffixes.

-NE, -N

20. With the loss of *-e* referred to in § 3 (a), the usual form, at least in the eastern dialects, is simply *-n*. It is a prolific suffix in O. I. ; see Pedersen, *V. G.*, II, 58-9, and an excellent discussion by Marstrander in *Zeitsch. f. celt. Phil.*, VII, 376. The *-ne* goes back to *-inio-*, *-inia-*, cp. Ogham *Dovinias*, Ir. *Duibhne*, and Gaulish names in *-inios*, *-inia*. Marstrander points out that, both on the Continent and in Ireland, the suffix is especially common in the formation of personal names, often divinity-names, such as *Artinios*, *Brissinios*, *Epinia* (= Irish woman's name *Eichne*) &c. In Pictland it is well represented, often in names of rivers. The primary meaning is adjectival but, like many of the suffixes found in place-names, it has a wide range of functions, being used to form abstracts, diminutives and collectives.

SRATH-NÌTHNE *stra-ni:nʷ*, Strathn^{oon}, taking its name from the river *Nithne*, now apparently obsolete (I.-Strathdearn) : O. I. *nith*, proelium, « nith i. guin duine, *Corm.*, mortal wounding of a man » (Windisch, *Wört.*, p. 709). *Nithne* < **nit-iniā*, the idea being something like *Potens*, *Mortifera*, or possibly *Potestas* ; cp. the Gaulish *Nitio-briges*, 'die Kampfberühten' (Holder) and *Nitio-genna*, woman's name.

FINE, *fi:n* Fyne, river and loch (Ar.). Examples of the stem *vi-* are given by d'Arbois de Jubainville in *Prem. Habitants*, II, 176-7. He compares Sanskrit *vī*, 'aller vers', 'mettre en mouvement'; see also Holder s.vv. *Vi-mina*, and perhaps *Via*, river in Hispania Terraconensis, and *Vi-amos*, man's name. The underlying notion in *Fine*, as a river name, is doubtless rapidity of movement. The word occurs also in Ireland; see Hogan, *O. G.*, *Cell Fine*, Kildare.

BREAMHAINE, *br̥ḍ'in*, *br̥ḍ'in'* map Allt na bronn (A.-Braemar). The explanation of the two pronunciations lies in this that in Sc. Gaelic final lenited palatal *n* tends very generally to be pronounced unlenited, that is *nn*. When therefore the two forms are heard, the lenited pronunciation is the primary. This rule affects most of the names in this *-ne* group. In *Breamhaine*, original *e* is sounded as *ḍ* in *deambain*, devil, *seabhadh*, hawk, and some others. The stem is *brem*, roar, Welsh *brefu*. Cp. *Bremia*, and *Breménion*, in Britain (Holder). In Perthshire there is also the river *Breamhainn*.

LUIGHNE, *Lui:n-*, *Lui:N'*, Loyne, river and loch (I.-Glen Moriston). The drag on the diphthong indicates that there is some lenited consonant before the *n*, hence the spelling *Luinn* is inadequate. In the absence of old references, what the consonant is is of course conjectural, but *Lnighne* is phonetically possible and is extant also in an O. I. tribal name; see Hogan s. v. *Dal Luighne*, with which Mac Neill (*Proc. Roy. Ir. Acad.*, XXIX, 73) compares *Luguni* of the Oghams. Ptolemy has the *Lugi*, a tribe in the north of Scotland, also *Lugi-dunon* on the Continent.

LOINE, *Lḍ'in*, *Lḍ'in'*, Loyne, a river (B.-Glen Aven). The spelling *Loimhne* in a local poem is incorrect, as the vowel is not nasal. The bare stem occurs in *Lo*, *Lḍ*, a river in Sutherland, < **lavo-*, water, O. I. *ló i. uisge* (Stokes, *U. S.*, 249). For the shortening of the vowel cp. § 13 *Noid*. The function of the suffix in *Loine* < **Laviniā* seems to be adjectival, forming a personal name from the primary notion of water; cp. *Lavinius*, a river, now Lavino (Holder).

A'MHAOIRN, gen. *na Maoirn*, *ḍ-vλrṃ*, *-vλrN'*, The Mearns or Kincardineshire; early spellings *Mairne* and *Moerne*. The

stem *maor*, *maoir*, from Latin *maior*, is seen in O. G. *mor-maer*, *mormair* (Bk. of Deer), 'great steward' now *morair*, 'lord, earl'. *A'Mhaoirn* is thus 'the Stewartry', apparently an appanage of the neighbouring Mormaership or Great Stewartry of Angus. The ancient *mormaer* has survived in one place-name, *A'Mhormbairne*, a parish and district in West Argyll, meaning 'the great Stewartry'. In early (English) documents it appears as Garmoran, i. e. Garbh Mhorairne, 'the rough' or Highland great Stewartry, in contradistinction to those in the lowland east. Macbain analyses the word as *mór* + *bhearna*, 'great passes', though it is obviously singular, and Henderson (*Z. C. P.*, IV, 275) as 'mor, sea, and bhearn', which is doubly impossible, since in old compounds of noun + noun the first element is in the nom. case, and the *-e* is left unexplained. The derivation offered agrees with the fact that *Mormbairne* appears in Anglo-Celtic times as an earldom (Skene, *Highlanders of Scotland*, 1902, p. 347), as do all the other Celtic mormaerships.

It will be noticed that both in *morair*, earl, which is undoubtedly *mor*, great, + *maer*, and in *Mormbairne*, the *o* is short, however it is to be explained. It may be relevant in this connection to note that as Kuno Meyer has shown (*Zur kelt. Wortkunde*, III, nos. 11 & 31) *dermar* is older than *dermár* and that alongside of *cennmár*, *cennmór* the form with short vowel exists. So also in Scotland *cennmor* can be proved, for the well-known Scottish king Malcolm Canmore, is in Braemar *Calam Ceannmbar*, *k'iaNavar* not *k'iaNavar* which O. G. *cennmór* would have given. Similarly with the place name *Ceannmbar*, Kenmore: the final vowel is *ɔ* in all the pronunciations I have heard.

SGÀIN, *sga:n*, *sga:N'*, Scone (P., the ancient Pictish capital): *Scóine*, gen., Bk. of Leinster; Scoan, anglicised Gaelic in Pictish Chronicle. The *-ne* suffix appears to be here, but the stem is doubtful, possibly < **scav-iniā*, cp. *Scava*, man's name, in inscription of Aquileia (Holder).

LOCH SHUBHAIRNE, *Lɔɣ-u'irN'*, Loch, and presumably also originally the river, Hourn (I.). The primary form is not now available, but in the Book of the Dean of Lismore (16th

cent.) we have phonetically 'eddir Seili is Sowyrni', i. e. eadar Seile is *Subhairne*. For the stem, there may possibly be compared the continental *Insubri*, which Much analyses as *in-* and **su-ebro-*, 'the very violent', and the tribal name *Suebri* in Gallia Narbonensis. Macbain (*P. N. of Inverness*, p. 72) writes Loch Shuirn, 'furnace loch', from *sorn*, furnace, which is unsatisfactory phonetically and otherwise. Henderson (*Z. C. P.*, IV, 267) compares the river Severn in England, but this is O. C. *Sabrina*, Welsh *Habren*, and the Goidelic equivalent is the Irish river *Sabrann* (Hogan, s. v.).

Subhairne occurs also in north Perthshire as a hill-name, on the O. S. map Beinn Iutharn. Properly, however, the word doubtless belongs to the river rising in the hill which has lost its ancient name and is now merely Allt Gleann mór.

FREÒINE, river in Dumbartonshire, English Fruin; *freòine*, rage (see Macbain, *Dict.*, s. v.) is apparently unknown in Irish.

21. As in O. I., the *-ne*, *-n* suffix appears also in the form *-ine*, *-in*, cp. Pedersen, *V. G.*, § 399 (3).

FUIRGIN, *furigin* Forrigen, (I.-p. Duthil): for *fuirg* cp. Ogham *Vorgos*, gen. (MacAlister, *Ir. Epig.*, no. 91), nom. **Vorgis*, O. I. *Fuirg*, gen. *Forgo* (MacNeill, *Proc. R. Ir. Acad.*, vol. 27, p. 351) and continental *Vorgio*, man's name, *Vorgium*, town of the Ossismi in Brittany.

BREICHIN, *brēçin*. Brechin, town (F.), *Brecini*, gen., Book of Deer, with *-i* written for *-e*, as elsewhere in the text. The stem *breich* is otherwise unknown to me.

*PÙIRIN. In the Book of Deer occurs « nice *Fùrené* » (the accent marks are capricious), 'as far as Purene'. The stem *pùir*, which Macbain rightly took as Welsh *pawr*, depastio, Br. *peur*, is common in Pictland in such forms as *Baile Phùir*, *Tulaich Phùiridh*, with suffix, and *Dailidh Phùir*.

EILGIN, *eligin* usually, occasionally *eligiN'*, Elgin, town (E.). It has long been recognised that this word contains the stem seen in *Elga*, one of the poetical names for Ireland and a female divinity. The clear quality of the final vowel in *Eilgin*, as in *Fuirgin* above, points to an original *i* and the suffix

-īno-, -īnā, the force of which cannot be determined here as the meaning of the stem is unknown; it may be diminutive or adjectival. *Eilgin* goes back to **elgīnī*, dat. or loc. case. Other examples of the stem are seen in *Eilg*, older *Eilge* < **elgio-*, **elgiā* (I.), and *Eilgnidh*, with *-nidh* suffix (see *infra*), in Sutherland, both rivers.

22. The occurrence of other names like *Elga* in the Pictish toponymy has been noted by various scholars. Skene (*Celtic Scotland*, I, 220) says, « The Irish Nennius gives us three words as the three old names of Ireland, Eire, Fodla, Banba, and in the north-eastern Lowlands we find these three entering into the topography. » Similarly Kuno Meyer in *Zur kelt. Wortkunde*, III, No. 42. To take the second of these names first, Skene's allusion is to the district name *Athole* in the north of Perthshire formerly one of the seven provinces of Alba, the present day Gaelic of which is *Athull*, *a'ḁL*. The old spellings are: *Athfhotla* gen., Tigh. Ann.; *Atfoithle*, gen., Ann. of Ulster; *Athochlach*. Pict. Chron., anglicised and corrupt; *Atha Fhotla*, MS. H. 1. 18, T. C. D. (Hogan, *O. G.*); *Athólla*, Book of Deer. For the second element the spellings are: *Fodla* and *Fotla*, Ir. Nennius; *Fotla*, Bk. of Lecan; *Flochlaid*, Pict. Chron., and *Folltaid* in an Irish version of the same, both corrupt, as Stokes remarks.

Stokes (*Bezzenb.*, *Beit.*, vol. 18, p. 88), Macbain (*Skene's Highlanders*, p. 413), Meyer (*l. c.*), and others see in the second part of this name the word *Fólla*, poetical name for Ireland, and *Athfhotla* is translated « New Ireland », a name given by supposed Goidels from Ireland among Brythonic Picts 'in memory of their old home'. It is rather curious that, so far as I know, none of those who have dealt with the word, have stopped to enquire how its modern Gaelic agrees with the suggested etymology. In the second syllable of *Athull* the vowel is markedly obscure, *ḁ* not *a*, whereas an original *ō* would have given *a* to-day. Such is the invariable rule, e. g. *lìonar*, numerous, from *lionmhór*; *muiceil*, pork, from *muc* and *fheòil*; *Camaran*, personal name, from *cam* and *sròn*; *-ag*, diminutive suffix, from *-ōc*; *annaid*, mother church, O. I. *andóit*; *àicheadh*, deny, M. I. *aithcheódh*. In all these the final

vowel is *a*, not *ɔ*. The modern Gaelic *a'əL*, *abəL* thus points to a short *o* in O. G. *Athfbotla*, which indeed is confirmed by the spellings given above. None of them give long *o* except the Book of Deer, and it cannot be relied on, for the accent or length marks are distributed capriciously, partly it would appear from ornamental ideas.

Athfbotla, a district name, is most probably originally tribal like the others with which it is associated. A possible analysis is **ate-voti-lā-*, *ate* being the intensive as in *Atebodua*, *Ate-cotti*, *Ate-cingus*, etc., **voti-*, wound, and the final element to be referred to root **lā-*, *ich sende, werfe*, cp. O. I. *laaim*, *ich werfe* (Stokes, *U. S.*, 42); the whole meaning *Pervulnifici*. The group *-tl-* became ultimately non-palatal, though the spelling of the Ann. of Ulster, *Atfoitble*, which Stokes calls corrupt, shows the earlier quality. For a name similar in meaning and structure see the Llanfallteg, Carmarthenshire, bilingual inscription *Voteporigis*, gen., in Goidelic *Votecorigas* (Holder); according to Stokes nom. **Votiqoris* from **voti-* and **qori-s*, derivative of root **qer*, *make*, and meaning *Vulnificus*.

But further. Even if *Athfbotla* contained the goddess-name *Fótla*, the translation « New Ireland » would not be permissible. The first notice of the word goes back to the legends of the Picts concerning the origins of their race.

Moirsheiser do Cruithne clainn
 Raindset Albain i secht raind,
 Cait, Ce, Cirig, cethach clann,
 Fib, Fidach, Fotla, Fortrenn.

« Seven children of Cruithne divided Alba into seven divisions, Cait, Ce » etc. (Skene, *Chron.*, p. 25). These names are probably all tribal. *Fortrenn* we have already seen to be so (§ 13). *Cait* < **Catti*, at present *Cataibh*, dat. plur., *Cat*, gen. plur., English Caithness. *Ce*, now obsolete, in other spellings *Cee*, can be compared with *Ceaius*, god-name (Holder), and the tribal name *Ce-angi*. *Fidach* is also obsolete, but there is in Banffshire a river *Fidhich*¹, *f'uz*, Fiddich, which

1. The spelling *Fiodhaich* and the derivation from *fiodh*, have been suggested, but the local pronunciation of *fiodhach*, *f'uaɣ*, is quite different.

is apparently the same word and implies a river-divinity, from *vid*, know, as in O. I. *drii*, magus, < **dru-vid-s* (Thurneysen), *Vidi-maglus*, 'eminent in knowledge', *Epo-stero-vidos*, *Vid-acos*, man's name, the same word as *Fidach*.

In such company to translate (a supposed) Fótla and Athfhótla by 'Ireland', 'New Ireland' in a geographical sense is to introduce ideas that are quite foreign to the context and that are felt to be false. Besides, even if the translation were admitted it would lead immediately to fresh difficulties. For there are in Pictland at least four rivers named *Éire*, or *Éir* with loss of -e, gen. *Éireann*, the same word as *Ériu*, Ireland. One in Perth is a tributary of the Tay. Another enters the west end of the Moray Firth, called in English Findhorn (from an oblique case), which shows that the old Gaelic was *Fionn Eireann*. Parallel with this is the Deveron in Aberdeen and Banffshires, formerly Duffhern, i. e. *Dubb Eireann*. The fourth is *Allt Eireann*, Auldearn (N.). And lastly there is a Forfarshire stream, Differan in English, probably from *Dubb Eireann*¹.

Then to take *Banba*, another poetical name for Ireland, there are *Banb* and *Bainb* (loc.), Bk. of Deer *Banb*, the town of Banff (B.), *Banbh* (P.) and again in Kincardine, three rivers *Bainbhaidh* (I., P., and Sutherland), also Benvie, formerly Banvie, near Dundee, Gael. **Banbhaidh*. It is unlikely that any of these names contains *banbh* in the sense of 'young pig', certainly not those in the bare stem, nor the rivers *Bainbhidh*. Rather we have to do with the cultus of *Banba*².

23. On the 'New Ireland' principle of translation all the

1. These four or five occurrences of the name, and all with rivers, suggest that *Eriu* is primarily a river, not a land, name, and hence the root *priv* in the sense of 'fat', 'fruitful' seems unsatisfactory. They show also the importance of the *Ériu* cult in prehistoric Pictland. From the standpoint of relative frequency indeed *Ériu* is more characteristic of Pictland than Ireland.

2. Another cult that has left evidence of its importance and wide extension is that of the divine bull *Tarvos*; cp. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 49-50. There are three rivers *Tairbh* (loc.), in Inverness, Perth, and Forfar; *Tarbhaidh*, river-name, occurs in Banff and Perth; *Tarves*, G. **Tarbhais*, in Aberdeen, and others. Ptolemy's *Tarvedum*, cape in the north of Scotland, a name which d'Arbois connects with cult ideas, is not represented by a modern name.

foregoing, including the names in *Eilg-*, must fall into line with the supposed Fotla and Athfhotla, so that we have to figure the new Goidelic invaders of Pictland as traversing the length and breadth of the country imposing among the Brythons poetical names for 'Ireland', especially on rivers, « in memory of their old home ». The truth is that these invaders are a mere assumption, invented under the pressure of a preconceived idea of what Pictish linguistically was ¹.

24. It would however be to convey a false impression if exceptional attention were drawn to this Eriu, Banba, Elga series, as if names of this antique type were rare in the toponomy. The reverse is the truth. Among the names already dealt with the constant occurrence of words belonging to this antique stratum will have been noticed, and the same thing holds everywhere in the district. A comparison with Ireland shows for Pictland at least as great a proportionate number, in a given area, of place-names that date themselves as descending from proto-goidelic times. This comparison cannot be made from Joyce's work on Irish place-names, because it contains only a selection, but from Power's *Place-names of Decies*, which exhausts the district under examination, it can be said that any equal area in Scotland will contain fully as many words of the primitive type.

Aberdeen.

Francis C. DIACK.

1. Bickery in Glastonbury, Somersetshire, where there was an early Irish settlement, has been adduced by Prof. Watson (*Celt. Rev.*, VII, 69) as an exact parallel to Athfhotla, taken by him as New Ireland, Bickery being for Bec Eriu and translated Little Ireland. But Bec Eriu occurs twice in Ireland itself (see Hogan, s. v.) and the true translation in all cases is Little Eriu.

LIFE OF SAINT ALEXIS

The following eighteenth century Irish text is not remarkable for its literary qualities, but deserves to be published as one of the many versions of a Life which enjoyed immense popularity during the Middle Ages. It is taken from the Egerton MS. 112, f° 508-510, described by Standish Hayes O'Grady, in his Catalogue of Irish Manuscripts in the British Museum, page 56, no. 158. The text follows the spelling and inconsistencies of the manuscript, except that some of the forms have been corrected and the manuscript readings placed in foot-notes. A Breton *Buez* on the same subject is mentioned by A. Le Braz, *Le Théâtre Celtique*, page 308, Paris, 1904.

Joseph DUNN.

(f° 508 r.)

BEATHA ALEXIUS NAOIMH

Rígh romhánach do bhí gan chloinn aige agus do bhí ag congmháil a óighe agus a aontúghadh do dhia go díochra, agus do chuaidh an popul romhánach a ccómbhairle agus as i cómbhairle air ar chinneadh, an rígh do ghúidhe fá dhul do lúighe le na mhnaoi phósda féin ionnus nach rachadh an fhuil ríoghda a mbáthadh. Ge ar leisg leision a ghloine agus a gheanamnúigheacht do bhriseadh, do rin comhairle an chin-[eda] rómhánaich. Agus do luig le na mhnaoi an óidhche sin, agus tainic ¹ do ghrásaibh dé gur torrheadh í, agus air teacht

1. tainigh, MS.

d-am túismhighte an toirchesa don inghen do rug si gein mhullach leathan mhic, agus do baiste é do réir an rechta bhí a ngnáthúghadh an uair sin aca, agus tugadh Alexius d-ainm air agus do cuireadh dá oileamhuin é gan ¹ beth ineagna dhó, agus do cuireadh iar sin do dhéanamh eagna agus ealadhan é, agus ní fada do bhí ann antan do fhóirféadh an eagna agus an éolus, agus gach nídh do bhaineadh le dia as de do leanadh Alexius, gur aidhbhsioch leis an phobal romhánach uile méid na coda do bheireadh Alexius de féin do dia ; agus do chuadar a ccómhairle air sin dá fhéachuin créd é an nídh as mó do bhainfeadh a aire do dhia, agus is i ² cómhairle air ar chinnead, ben do phósadh ris. Agus do cuireadh Alexius air an ccomhairle sin go háinmhleasg, agus fuaradar ben do réir a uaisle agus a athardha féin dó, agus do pósadh ris í, agus tainic ³ an pobul romhánach do chaitheamh fiede ³ an phóstadh, agus air mbeth do chách ag súighioghadh, do fhuráil Alexius deisgiobal dé d-onórúghadh amesg cháich agus gach úrnaighte do ghnáithioghadh féin do dhéanamh roimhe sin, ní tug lúthgháir a mhná air gan a ndéanamh an oidhche sin. Ciodh trá acht ro ba ⁴ maith an fhleadh do bhí ann sin, óir dob iomdha biadha séimhídhe sobhlasda agus deocha míne meisgeamblaicha uirthé. Iar ccaithemh ⁵ na fléidhe agus táinic ⁶ am suain agus sádbaileachta dhóibh, deargadh iomhdadh agus árdleaba d'Alexius ⁷ agus don inghen agus do mhaithibh an teaghlaigh ó sin amach. Agus do cuireadh a seómradhaibh agus a suaintighthibh iad, agus do cuireadh Alexius agus a bhen a seómradh leó féin, agus do cuireadh seómradóir ⁸ leó agus lóchrann air lasadh ina láimh agus mar d-fágaibh astig iad táinic ⁶ féin uatha. Is ann sin do chuaidhan inghen air a h-iomdhaibh agus air a h-árdleabaidh. Do shuigh Alexius air cholbha na leaptha agus do bhí ag tracht tar sgéalaibh a thigherna féin, agus adubhairt

1. g⁷, MS.
2. a sí. MS.
3. fléadh, MS.
4. ro ba dh, MS.
5. cciathedh, MS.
6. tainigh, MS.
7. Ailexius, MS.
8. seómradhdóir, MS.

leis an inghin : Atá cómhair le amhradh agam dhuit, a inghen, ar sé. As do dhéanamh do chómhairle tanac ¹ chugad ann so, ar sí. Maisedh, léig damhsa mo thigherna féin do leanmhuin, ar sé. Agus congaimh féin t-óighe agus t-ionracus an onóir dé. Agus d'aontuigh an inghen sin do dhéanamh .i. a céd fher d-feraibh an domhuin do léigion do lorgairecht a thigherna féin. Is ann sin d-éirig Alexius le cois an cheada sin d-fághail ón inghin ¹. Adubhairt ria : Atá fainne agamsa, ar sé, agus congaimh leath an fháinne (f^o 508 v.) agad, agus antan do gheabhadsa bás tiocfadh an leath eile chugad. Agus do roinn an fainne air a dhó agus tuga leath don inghin ² agus adubhairt ria : Na creid go bhfuigheabhsa bás nó go roiche an leath eile so thú. As a haithle-sin d-éirigh Alexius agus tug drúim don inghin agus do chuadh do lorgaireacht a dhia féin. Is i ³ sin uair agus aimsir táinig ⁴ cabhlach cómhómór cathardha a ccriochaibh an domhuin mhóir air sruith Tibir, agus iad ag sgríobadh a long agasa laoidhingre haghaidh imthechta, agus rainic ⁵ Alexius chúcha agus tug a earra agus a éadach air leabaidh loinge, agus do ghabh éadach dochruidh doimheasta uime, agus an chathair ar ghabh an cabhlach sin cuan agus calaith, fuair Alexius lucht crábhaidh do Chríost chómhachtach ínte. Imthúsa na h-inghine, do rug an óidhche sin as na h-uatha agus na h-aonar. agus d-eirig mná agus maccaoi mh na cathrach amach na maidne ⁶ ar na mháireach do bhreith air a leabaidh air an lanamhuin sin, agus ní bhfuaradar Alexius ínte, agus do bhadar dá thiafruibhe don inghin cáit air ghabh uaithe, agus adubhairt sisi gur fhágaibh sé í féin an oidhche roimhe sin, agus nách feider cá conar ar ghabh uaithe. Agus do chuireadar cuaird na cathrach na dhiaigh sin, agus ó nach fuaradar Alexius ínte, do thógbhadar garrtha tromdha truaidhmhéiléacha ag caoinedh aoin mhic Fisianus. As ann sin do cuireadh teachta agus taisdiolaidh air fedh na cruinne go cómhlán dá iarmháireacht.

1. tánadh, MS.

2. inghín, MS.

3. a sí, MS.

4. tainigh, MS.

5. rainigh, MS.

6. maidhne, MS.

Imthúsa Alexius, secht mbliadhna do san chathráigh sin air bheagán bíde agus dighe agus éadaig agus codaltighe, gur ghraítheadar lucht na cathrach go mór é. Do chuala ¹ Alexius go raibh cathair eile san chríoch sin agus iomháighe Muire inte ² agus míorbhúillidhe iomdha aice da ndéanamh, agus do ráinic ³ Alexius inte. Lá éigin dá raibh ag sióbhal na cathrach sin, go bhfacaidh dias sguíer do mhúintir a athar féin dá ionnsúighe, agus iad da iarmhóirecht féin, agus ór agus ionmhus agus alm-sana iomdha aco dá thabhairt do bhochtaibh air a anmum sion. Agus do bhí do thruailledh an traognusa agus na h-úrnaighthe air aghaidh Alexius, nár aithin a mhúintir féin é, agus do ghabh déirc uatha mar gach bocht eile; agus do ghabhadar na teachta lámh air imthecht go túirseach tróimnéalach ó nach fuaradar a n-iarracht.

Imthúsa Alexius, do léig a dhá ghlúin re lár agus re lántalamh agus do rug a bhúidhe ré dia gurb iad sguíer a athar féin tug *betha* na h-oidhche sin do air ghrádh dé, ag rádh : Bheir[i]m a bhúidhe re dia, ó thugus mo chróidhe dhó nar bhaineas de é, agus nách bainfad chóidhche. Imthúsa ⁴ na teachta, rángadar don Róimh, agus d-innisedar nách fuaradar Alexius. Imthúsa a mháthair, adubhairt go ngeabhadh éadach peannaide uimpe agus go n-anfadh ina cúirt fhairsing fhuinneógáig agus ina h-íosdaidh áluinn óiredha féin, agus go mbiadh ann sin gan cheól gan chómhrádh, gan ól, gan aoibhnes, gan ealadha, gan (f^o 509 r.) úrgháirdioghadh íntinne na aigeannta, acht bheth déanamh úrnaighthe agus iarmhéirge déirce agus daonachta air anmuin a h-aoinmhic féin. Is annsin do ráidh bean Alexius : Atá cinéal eanlaith san domhan .i. tuirtuire an anmona, agus an lánnumha bhíos ag á chéile dhíobh, an uair do gheibh éan díobh bás, ní aontúigheann an t-éan eile le h-aon éan don eaulaith go bráth arís; agus do dhéansa mar sin; ní aontóchadh le h-aon fher d-theraibh an domhuin go bráth, agus geabhad éadach peannuide umum agus biad ag rádh mo thráth agus mo shalm air ghrádh anma

1. chualadh, MS.

2. inthe, MS.

3. rainich, MS.

4. imthusas na, MS.

m-aoinhir pósda féin. As ann sin do cheangladar an dias bhan sin re chéile f-án ccómhairle sin do dhénamh.

Imthúsa Alexius, do smúin aige féin gur bhferr do bheitha *d-fhaghail* ¹ ina thír dhuíthaigh féin ó nách aithéantaoi inte é ná ann sna críochaibh cóimhidheacha eile. Agus fuair long urlamh inimthechta ag fágbháil na cathrach agus do chuadh inte agus ní fada do bhádar air *nurachadh* mara agus mór-fharige, agus tar éis a bhfuaradar d-annrodh agus d-anshocair-eacht, do ghabhadar cuan a ccathair na Rómha. Aithnígeas Alexius a thír dhuíthaigh féin, agus táinic ² a tír, agus air ndul don Róimh do chonnairc a athair agus sluagh adhbhal mhórsochaide ina thimchioll, agus do chuaidh mar gach bocht eile dá ionnsúighe, agus do ghlac air binn a bhruit é, agus is edh ²² adubhairt ris, A thigherna, ar sé, as edh ³ dob áil linne, betha neimhurchóidech bídhe agus dighe agus éadaig d-faghail uaitse air ghrádh Dé. Agus do gheall san go bhfágadh sé sin, agus rug leis d-ionsuidhe an ionnaid a rabhadar na mná é .i. ben Alexius agus a mháthair dá chaoinedh féin, agus ní thug sin claochlodh íntinne ná aigennta air, agus a ccionn na ré sin tainic ² aimsir an charghais chúcha, agus do foillsígeadh d-Alexius aimsir a bháis do bheth chuige, agus do ghabh penn agus páipér agus do sgríbh a bheitha féin, aoine an chéasda do sunnradh sin, agus do bhí an pobal romhánach uile ag eisdeacht seanmóra a tteampoll na Rómha, agus tainic ² aingiol Dé ó nimh ós cionn an chóimhtionóil, agus adubhairt ris, Atá mogha díleas do Dhia air bhfaghail bháis a ccathair na Rómha aniugh, agus onórthar libh é. Do sgaoil cách ón seanmóir agus do chuaidh gach aon díobh d-ionnsuidhe a thighe féin dá fhéachuin an bhfághdiois an té sin d-foillsigh an t-aingiol dóibh. Agus do fuair Efmánis an bocht do bhí ina thig féin air bhfaghail báis agus sgríbhinn ina láimh dheis, agus do thairg an sgríbhinn do bhuaín as a láimh agus níor fhéad. Ráinic ⁴ an sgéal sin an Pápa, agus tháinic ⁵ fá thásg an

1. ll-, MS.

2. tainich, MS.

3. a sedh, MS.

4. ráinic, MS.

5. táinic, MS.

mhairtíredh uasail, agus as edh¹ adubhairt ris, As mise bíocaire Dé air (f^o 509 v.) talmhuin agus léig liom an sgríbhinn as do láimh. Do léig Alexius an sgríbhinn leis, agus do léighedh an Pápa beatha Alexius. As ann sin do h-aithníghedh gurb é aon mhac Efinánuis do bhí ann. Do chualadh a bhean agus a mhátha[i]r sin, agus do linngedar tríd na sluaghaibh sin mar eilite uadhmhalla air mbuain a laóigh dhíobh. Adúbhúirt ben Alexius, Da mo é mo fher do bhiadh ann, d-f[á]gaibh sé cómharta agamsa le a n-aithneóchuinn é .i. fáinne do bhí aige agus d-fágaibh se leath an fháinne agamsa, agus do gheall antan do gheabhadh féin bás go roichfedh an leath eile don fháinne chugamsa. As ámhlaidh do bhí an Pápa annsin, agus an leath eile don fháinne amesg na sgríbhinne. Agas do féachadh re chéile iad agus do oiredar dá chéile go maith agus do h-aithníghedh Alexius as sin, agus do thógbhadar leó d-ionnsuighe na h-eaglaise é .i. go teampoll mór na Rómha, agus do leanadar aos easlán na cathrach é, óir gach neach dhíobh re a mbainedh a éadach, do bhíodh sleamhuin sláinnchréachtach dá éis, agus do h-adhnaicedh agus do h-onóredh leó é, agus do rinnedh lá saoire san Róimh dhó. Foirchenn don bhetha sin.

(In the same hand, but more ornate) Le Muiris Camshrónach ó Conchúbhair, abhar saoir loinge a Ccorcaig mhóir Múmhan, agus a cconar na Rómhánach air charraig na cclog, don leth thuaidh don chathair réimhráighte. Athchuingim gach léagthóir cróidhe fá ghuidhe go dúthrachtach air mo shon dom shaora air phiantaibh síorrúidhe ifruinn agus go saora Dia eision agus gach aon eile do chuirfios an eadarghúidhe sin air mo s[h]on. Amen. 1782. Deo Gracias.

LIFE OF SAINT ALEXIS

There was a Roman king and he had no children, and he was keeping his virginity and his agreement sedulously for God. And the Roman people took counsel, and the counsel

1. a sedh, MS.

they decided on was, to pray the king to lie with his wife, lest the royal blood should be extinguished. Though loath to sully his purity and destroy his chastity, he followed the advice of the Roman people. And he lay with his wife that night, and, by the grace of God, it came to pass that she became pregnant. And when the time came for the woman to be delivered of her offspring, she gave birth to her son, a broad-headed child, and he was baptised according to the customary manner among them at that time, and the name Alexis was given to him, and, being not yet capable of wisdom, he was sent to be nursed. And subsequently he was sent to acquire wisdom and learning. And not long was he engaged therein, when he acquired sapience and knowledge. And whatever pertained to God, to that Alexis adhered, so that it was a marvel to all the Roman people, the great devotion wherewith Alexis applied himself to God. And thereupon they took counsel to see what would best distract his attention from God. And the decision they reached was, that he should take a wife. And reluctantly Alexis agreed to that decision, and they found him a wife in keeping with his rank and patrimony. And she was married to him, and the Roman people came to eat the marriage feast. And when all were being seated, Alexis commanded that God's disciples be honored among them all; and whatever prayers he was accustomed to say theretofore, the delight of his wife did not prevent him from saying them that night. Howbeit, the feast was a good one, for it consisted of many delicate, tasty viands and fine, intoxicating drinks. When the banquet was over and the time for them to rest and repose had come, a couch and high bed were made ready for Alexis and his bride, and (beds) for the gentlefolk of the household withal. And they were assigned to rooms and dormitories, and Alexis and his bride were installed in a room by themselves, and a chamberlain with a lighted candle in his hand accompanied them, and after leaving them within he departed. There after the bride went to her couch and high bed. Alexis sat on the side of the bed, reciting the tales of his own Lord, and he said to the maid: « I have a strange piece of advice for thee, girl », said he. « To do thy bidding have I come here to

thee », said she. « If so, permit me to follow my own Lord, » said he, « and do thou keep thy virginity and thine innocency for the glory of God. » And the maiden agreed to do so, even to let her first man of the men of the world follow his own Lord. On receiving that vouchsafement from his wife, Alexis arose and said to her : « I have a ring, » quoth he, « and do thou keep half the ring by thee, and when I die the other half will come to thee. » And he broke the ring in two and gave half of it to his wife, and he said to her : « Believe not that I am dead till the other half comes to thee. » Thereupon Alexis arose, turned his back on his wife and went in pursuit of his own God.

It was at that juncture and time that a great fleet of merchant ships from all parts of the world came to the river Tiber. And their ships and boats were being scraped in preparation for the voyage. And Alexis approached and exchanged his dress and raiment for a ship's bed, and donned rough, mean garments. And in the city wherein that fleet made port and harbor, Alexis found devotees of Christ having great influence therein.

As regards the bride, she spent that night solitary and alone, and on the following morning the women and youths of the city came forth to surprise the wedded pair in bed, and they found not Alexis therein, and they inquired of the bride whither he had gone from her. And she replied that he had left her the night before and that she knew not what way he had gone from her. And they instituted a search of the city, and, inasmuch as they found not Alexis therein, they raised loud, mournful cries, grieving for the only son of Fisianus¹. Then were messengers and couriers despatched throughout the whole world in search of him.

As regards Alexis, he spent seven years in that city, with but scanty food, drink, raiment and sleeping-room, wherefore the people of the city loved him much. Alexis heard that there was another city in that country, wherein was a

1. Efmanis, *post.* ; « Eufemiens — ensi out nom li pedre — », La Vie de Saint Alexis, G. Paris et L. Pannier, 1887, p. 140 ; « Euphemianus », Acta Sanctorum, Iulii, t. IV, pp. 251, 253.

statue of Mary, at which many miracles were wrought. And Alexis fared thither. On a certain day, as he walked through that city, he saw coming towards him two squires of his father's people, and they were inquiring for him. And gold and treasure and alms they had in abundance, to give to the poor for the sake of his soul. And so pitiable was the worn expression on the face of Alexis, from exhaustion and praying, that his own people did not recognize him. And he accepted alms from them like any beggar. And sadly and with heavy heart the messengers set about to depart, since they found not what they sought. For his part, Alexis fell on his knees fully prostrate on the ground, and gave thanks to God that it was his own father's servants who had given him that night's sustenance for the sake of God, saying, « I give thanks to God that, ever since I gave Him my heart, I have never withdrawn it from Him and never will ».

How the messengers fared : They returned to Rome and made known that they had not found Alexis. As for his mother, she vowed that she would don penitential robes and remain in her wide, windowy court and beautiful, pleasant chamber, and that she would abide there without music, without converse, without drink, without pleasure, without diversion, without rejoicing her spirit or her mind, but occupied with prayers and matins and almsgiving and works of charity for the sake of the soul of her only son. Then said the wife of Alexis : « There is a kind of bird in the world, turtle-dove is its name, and when those birds pair among themselves and one of them dies, the other bird never mates with any other bird again. And I will do likewise. I will never wed with any other man forever, and I will put on penitential garb and will recite my hours and psalms for love of the soul of my own dear husband ». Thereupon the two women pledged themselves to fulfill that resolution.

As regards Alexis, he bethought himself that, inasmuch as he would not be recognized, it would be better for him to live in his own country than in other strange lands. And he found a ship making ready to leave the city, and he went aboard, and not long were they sailing the sea and the main

when, after storms and tempests, they made port in the city of Rome. Alexis recognized his native land and came ashore. And when he came to Rome, he saw his father with a great throng of attendants around him, and like any other beggar Alexis approached him. And he took hold of the hem of his mantle, and what he said to him was : « Sir, I would fain have from thee a simple livelihood of food, drink and raiment for the love of God. » And the king promised that he would get such, and he took him with him to the place where the women, even Alexis's wife and mother, mourned for him. And that did not cause him to change his mind or purpose.

At the end of that period the season of Lent was at hand, and it was revealed to Alexis that the time of his death approached ; and he took pen and paper and wrote his life. It was just on Good Friday, and the Roman people were all listening to a sermon in the church of Rome, and an angel of God from heaven came over the congregation and addressed it : « A servant, dear to God, has died in the city of Rome to-day, and show ye him honor. » Everybody left the assembly and each one went his way to his own house to see would he find the one the angel had disclosed to them. And Efimanis found that it was the beggar who was in his own house that was dead, and there was a writing in his right hand ; and he tried to withdraw the writing from his hand, and he could not. These tidings reached the ears of the Pope, and, because of the fame of the noble martyr, he came, and what he said to him was : « I am God's Vicar on earth, and do thou leave me the writing from thy hand. » Alexis yielded the writing to him, and the Pope read the life of Alexis. Then was it discovered that he was the son of Efimanis. His wife and his mother learned of that, and they rushed through the crowds like solitary hinds when their fawns are taken away from them. Quoth the wife of Alexis : « If this man should be my husband, he would leave me a token whereby I should know him, even a ring which he had ; and he left me one half of the ring, and he promised that when he died the other half of the ring would come to me. » And there was the Pope, with the other half of the ring inside the writing. And they were compared

and they fitted each other exactly. And thereby was Alexis recognized. And they brought him to the church, namely to the cathedral of Rome, and the infirm of the city followed him; for everyone of them that was touched by his garment, straightway became whole and healed. And he was buried and honored, and a festival was proclaimed in Rome for him. End of the Life.

(By Maurice 'Hook-nosed' O'Connor, shipwright's apprentice in Cork City, Munster, on the Roman Road on Carraig na gClog, on the north side of the aforesaid city. I beseech every hearty reader to pray fervently for me, that I be saved from the everlasting pains of hell, and may God save him and every one else who will thus make intercession in my behalf. Amen. 1782. Deo Gratias.)

Joseph DUNN

ALTERNANCES *AI* : *A* ; *OU* : *O*

EN

GOIDÉLIQUE ET EN BRITTONIQUE

On a relevé entre les deux groupes goidélique et brittonique un certain nombre d'alternances vocaliques qu'on n'a pu expliquer jusqu'ici d'une façon plausible que par des emprunts d'un groupe à l'autre, l'hypothèse d'un héritage indo-européen ne pouvant être envisagée. Ces alternances qu'on peut ramener à la disparition de *i* et *u* dans les diphtongues *ai*, *ou*, ne se montrent parfois que dans le groupe goidélique, les mots correspondants manquant dans l'autre groupe. Un exemple caractéristique de ces phénomènes et de leur explication nous est fourni par le vieil-irlandais *cáirthen*, moy.-irl. *cáerthann*, sorbier, irl. mod. *caorthann*, en face du gallois *cerdin*. Comme l'irlandais remonte à **caīrotino-* et le gallois à **cārotīno-* et qu'on n'a pas songé à une alternance *ai* : *a*, on a dû recourir à l'hypothèse d'un emprunt : Kuno Meyer¹ croit à un emprunt par les Gallois ; Pedersen, comme la plupart des Celtistes, à un emprunt par les Irlandais². Kuno Meyer partant de l'idée que le second terme du composé est *-tan*, *-ten*, collectif signifiant *arbre*, *buisson*, idée empruntée à Pedersen³, aurait dû

1. *Sitz. d. K. pr. Ak.* 1912, p. 798 et suiv.

2. *Vergl. Gr.* I, 23, 70, 110 ; II, 14, 659.

3. Pedersen voit dans *-tan* un collectif indiquant une réunion de plantes et lui compare le skr. *sthāna*, endroit, et le persan moderne *guli-stan*, jardin de roses. Ce serait primitivement l'irl. *tan*, temps. Marstrander (*Rev. Celt.* 1915-16, p. 349 et suiv.) fait remarquer avec raison que *tan*, en celtique, n'a jamais eu de signification locale. Après une énumération critique des comparés en *-ten*, *-tan*, Marstrander conclut à un suffixe vieux-celtique *-t-ino-*, primitivement adjectif ; cf. *rumpotinum*, nom de plante donné comme gaulois par Columelle et Pline.

conclure que le second terme tout au moins, était différent dans les deux groupes (ce qui était, il est vrai, très peu vraisemblable). S'il est, en effet, facile de conclure à une évolution d'un gallois *-tīn* (ou *-dīn*) en *-ten*, *-tan* (ou *-then*, *-than*) en irlandais, en situation atone, le contraire est impossible. Comme le fait remarquer Pedersen, *e* gallois ne peut non plus répondre à *ai* irlandais. En revanche, l'hypothèse de Pedersen se heurte à des difficultés tout aussi graves. Tout d'abord, Pedersen part de la forme galloise *cerdīn* (gallois mod. *cerddin*). Or, il y a une autre forme *cerdin* avec *d* occlusif = *t* vieux-celtique : c'est aussi, d'après l'*Archaeologia* de Llwyd, la forme cornique (*cerden*¹). Cette forme correspond exactement, en dehors de la question *ai* : *a*, à la forme irlandaise, au point de vue celtique. Pas n'est besoin de supposer la transcription d'un *d* gallois par un *-th-* irlandais, transcription cependant en elle-même admissible. Pedersen doit aussi évidemment, comme le dit Marstränder (R. C. 1915-16, p. 350) renoncer à son étymologie de *-tan*, s'il maintient sa théorie de l'emprunt par les Irlandais aux Gallois, non seulement parce que le gallois ne saurait s'en accommoder², mais encore parce que les inscriptions oghamiques nous ont manifestement conservé la forme vieille-celtique de Caerthann, dans le nom propre *Cairatini* :

maqi Cairatini avi Ineqaglas.

Cette inscription, publiée par le *Journal of the Roy. Soc. of Ant. of Ir.* a été mise à profit par John Mac Neill dans son importante étude : *Notes on the distribution, history, grammar and import of the Irish ogham Inscriptions* (Proc. of the R. I.

1. Le breton a *kerzīn*. Il faudrait donc supposer qu'il y a eu deux formes : *carotino-* et *carodino-*. Je croirais plutôt à une étymologie populaire pour *cerdīn*. Cet arbuste a jouti d'un privilège particulier chez les Celtes. Il est qualifié en irl.-moyen de *fid na ndruid*, arbre des druides (Kuno Meyer, *Contrib. to ir. Lex. : caerthann*). On a pu le rapprocher de *cerd*, art, et on en a fait un dérivé en *-īno-* : cf. irl.-moy. *cerddne*, art = **cerdiniā*.

2. On peut à la rigueur supposer que les Irlandais empruntant le mot gallois auront remplacé le second terme par un mot indigène entrant dans la composition des noms d'arbres, et qui leur était plus familier.

A., t. XXVII. C. Dublin, 1909, pp. 329-370). Le personnage qui y est commémoré porte un nom transparent. On le retrouve dans le Livre d'Armagh 10 b 2 : *filius Cairtin*, mot à mot *fil* du *sorbier*. Les noms propres reproduisant des noms de plantes ne sont pas rares. Mac Neill relève des noms de : *Macc Cuill*, fils du coudrier ; *Macc Cuilinn*, fils du houx ; *Macc Dregin*, fils de l'épine noire ; *Macc Dara*, fils du chêne ; *Macc Ibaire*, fils de l'if. C'est un souvenir du culte des arbres et des plantes. L'étymologie de *-tan* écartée, l'hypothèse de Pederesen en devient plus plausible, mais n'en soulève pas moins d'irréfutables objections.

L'inscription où figure *Cairatini* remonte sûrement au moins au VI^e siècle de notre ère. Si on suppose un emprunt au brittonique, quelle devait être, à cette époque, la forme du gallois *cerdŷn* ? assurément : *carotino-*. Nous possédons un certain nombre d'inscriptions chrétiennes de Grande-Bretagne du V^e et du VI^e siècles. Les seules traces d'altération au point de vue vocalique qu'on y remarque concernent la voyelle thématique du premier terme : par exemple *Senemagli* à côté de *Senomagli*. Les voyelles finales ne sont tombées que dans le cours du VII^e siècle, quoique l'altération ait commencé dès les premiers siècles de notre ère. Les occlusives intervocaliques paraissent intactes. On ne voit pas comment un brittonique *carotino* a pu évoluer, passé en irlandais, en *cairatino-*. Va-t-on supposer une altération de l'*a* de *carotino-* sous l'influence de *i* long du second terme ? On aurait tout au plus *e* qui ne saurait expliquer *ai* irlandais. Ce serait, il faut l'ajouter, fort osé. Car cette infection de *a* par *i* surtout séparé par deux syllabes dans l'intérieur d'un mot ne paraît pas ancienne. On ne la constate dans aucun des noms des inscriptions du V^e au VII^e siècle de l'ère chrétienne. Elle a dû se produire assez tardivement, car on remarque encore dans une glose bretonne du X^e siècle : *molin* de *molina*, plus tard *melin* ; à bref a été atteint plus tôt.

Ce qui achève de démontrer l'impossibilité d'un emprunt, c'est l'existence indépendante du simple **caira* à toute époque en irlandais : vieil-irl. *cáer* gl. *bacca* (S^t-Gall 22^b, *Thesaurus palaeoh.*, II, p. 72, ligne 6) ; irl. moy. *cáer*, baie, grain, globe

= **cairā*. Whitley Stokes (*Urk. Spr.*), Pedersen cite un gallois *cair*, baie, plur. *ceirion*. Il ne repose que sur l'autorité d'Owen Pughe qui a bien d'autres inventions sur la conscience. D'ailleurs, si nous nous reportons au VI^e siècle, date vraisemblable de l'inscription où figure *cairatīni*, *cair* supposerait une forme *cario-*, qui, à la même époque, eût été en irlandais, *caria-*. Une forme galloise *cair* ne pourrait remonter au delà du VII^e au VIII^e siècle. De plus, à cette époque, on n'aurait pas affaire à une véritable diphtongue, mais à un *a* suivi d'un élément palatal dégagé par *r* mouillée : d'où des graphies comme le vieux-gallois *arcibrenou gl. sepulti* ; mais gallois-moyen *argyvrein*, sépulture au sens métaphorique = *are-com-regniā* (**are-com-regniol*, *sepulti* : racine *reg-*, rigide ; cf. irl.-moy. *rigin*, raide). Ce n'est qu'assez tard que l'élément palatal s'est affermi dans la syllabe précédant la consonne mouillée au point de former avec la voyelle étymologique une véritable diphtongue : phénomène qui accompagne la dépalatalisation de la consonne. Si *cair* n'existe pas, on a, en gallois, un dérivé de *car-* : *ceri*, noyau de fruit ou grain ; *ceri* a aussi le sens de *néflier* (*pren ceri*, arbre à noyaux).

Toute hypothèse d'emprunt étant écartée, on est réduit à admettre en vieux-celtique deux formes : pour le goidélique *cairotīno-*, pour le brittonique : *carotīno-*¹.

La forme non-diphtonguée *carotīno-* est vraisemblablement représentée, en vieil-irlandais, par le nom de l'évêque à forme latinisée *Cartenus*², et d'une façon plus nette par *Carthind*, génitif, qui suppose un nominatif *carthenn*³.

On se trouve donc manifestement en présence d'une alternance goidelo-brittonique *ai* : *a*, dont les conditions restent à déterminer. J'aurais hésité néanmoins à la formuler, si je ne

1. Il me paraît probable que *-tīno-* représente un mot originellement indépendant. Le suffixe *-tino-* existe bien en celtique, mais avec *t* bref ; *-ino-* existe aussi, mais pour arriver à *-tīno-*, il faudrait supposer l'extension d'un *t-* analogique : gall. *eithin*, ajoncs = **aktino-*.

2. Livre d'Armagh (*Thes. pal.* II, 262) : le document d'où ce nom est tiré remonte pour la rédaction à la fin du VII^e siècle. Cf. moderne *carthenn*.

3. Plummer, *Vitae ss. Hiberniae*, I, p. 173, ss. XII : Fintanus filius *Carthind*.

m'étais trouvé, en étudiant les inscriptions oghamiques, en face de cas analogues. Trois personnages différents, mais appartenant à la même *gens*, s'appellent, l'un (au génitif) *Coillabotas*, l'autre *Collabota*, le troisième *Colaboti* :

Coillabotas maqi Corbbi — *Collabota mucoi Luga* — *maqi Ritte maqi Colabot* ¹. *Coillabotas* a évolué, en vieil.-irl. en *Coilboth* : Sarán mac *Coilboth* (*Memoranda in the Book of Armagh*, Thes. pal., II, p. 364). On a eu plus tard *Cáelbad*. A ma connaissance, on ne trouve pas de nom irlandais dérivé du nom sans diphtongue *Colabot*. Macalister a cru en voir une forme relativement récente, *celibat*, dans l'inscription oghamique de Whitefield : *Alatto celibattigni* (*Studies*, II, p. 78, 81). Il est évident qu'il faut lire : *Alatto celi Battigni*; cf. *alatto celi maqi*... Le même phénomène paraît se présenter dans la double forme *Toicaki*, *Tucacac* : *maqi mucoi Toicaci* ² (*Toicaki* dans trois inscriptions) -*muco Tucacac* ³.

Au cours d'un exposé de ces faits dans une leçon au Collège de France, tout dernièrement, un de mes auditeurs, M. Alf Sommerfelt me rappela fort à propos que mon éminent collaborateur, Marstrander, avait relevé, dans le dernier fascicule de la *Revue Celtique* 1915-16, p. 349, des variations vocaliques semblables dans des noms oghamiques. Il identifie l'oghamique *valubi* ⁴ avec le vieil.-irl. *Fálbi* (ou mieux *Fálbe*) : l'orthographe *Fáilbi* est, dit-il, équivoque en ce sens qu'elle contient certainement aussi *Vailubi* (avec diphtongue) ⁵. D'autres exemples seraient *Battigni*, *Gattigni* identifiés par Mac Neill avec *Baethin*, *Gaethin* ⁶. Marstrander n'a pas hésité à conclure que l'ancienne diphtongue *ai*, dans certaines conditions, perdit son élément palatal dès avant l'époque du vieil-

1. Macalister, *Studies in Irish Ep.* II, 78; III, p. 182; II, p. 74, 75, 78.

2. *Ibid.* II, p. 89-92.

3. *Ibid.* III, p. 111. *Tucacac* serait un dérivé en -*āco-* de *Tocac-*. Je serais tenté de lire *Toica-caki*.

4. Macal. *Studies*, III, p. 218 : *valuvi* (pour *valubi*).

5. Le premier terme du composé *vailubi* paraît se montrer aussi dans le *Vailathi* d'une inscription chrétienne du Cornwall (Rhys. *Lectures on Welsh Philology*, p. 402).

6. *Notes*, p. 353. Les formes modernes comme *airde* et *aoirde*, hauteur (*árd*, haut), présentent des phénomènes purement irlandais et ne remontent pas vraisemblablement plus loin que l'irlandais moderne ou moyen.

irlandais. A l'époque où paraissait le travail de Marstrander, je n'avais pas eu occasion d'étudier de près les questions soulevées par *caerthann* et *cerdin* et je n'avais pas sans doute attaché au résultat obtenu par Marstrander pour l'irlandais à une période précédant celle des plus anciens manuscrits l'importance qu'il méritait.

Il y a peut-être un exemple d'alternance *oi* : *o* dans l'irlandais *mog. cóilán*, mod. *caolán*, intestin grêle, tripes, et le gallois *coludd*, boyaux, viscères, intestin ; voc. corn. *colurionein*. Cf. v. gallois *coiliou* gl. extorum : *i* indique le mouillement de *l*.

L'influence de *r*, *l* dans le cas de *cairofino-*, *carotino-* ; *vailubi*, *valubi* ; pourrait avoir été pour quelque chose dans la disparition de *i*, mais outre que cette disparition se produit en dehors du voisinage de *r*, *l*, comme dans *Tucacac* à côté de *Toicaki* ; *Gattigni* en face de **Gattigni* (= *Gaethin*), elle ne suffirait pas à expliquer le maintien de la diphtongue en irlandais dans *cairatini* et sa disparition dans le brittonique **carotino-*. Il a dû s'y joindre une autre influence qui doit être celle de l'accent.

A ne considérer que la forme diphtonguée, *cairofino-* en goidélique et la forme sans *i*, **carotino-* en brittonique, on expliquerait peut-être le maintien de la diphtongue en irlandais par la présence de l'accent sur la première syllabe du mot et sa réduction en brittonique comme un effet de l'accentuation régulière de la pénultième constatée dans ce groupe dès le 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. Mais, comme il y a en vieil-irlandais, un doublet sans diphtongue de ce nom, *Cartenus*, *Carthend* (sans parler d'autres exemples), on ne peut logiquement expliquer le maintien de la forme pleine que par l'influence du simple **cairā* (*cáer* en vieil-irlandais), accentué sur la diphtongue ; *Cartenus*, *Carthend* supposent la même accentuation que le gallois *cerdin*, c'est-à-dire à l'époque de l'unité goidélo-brittonique, l'accentuation sur le second terme du composé. L'alternance *ai* : *a*¹ remonterait donc à l'époque de l'unité celtique insulaire².

1. Cf. irl. mod. *failtrach*, *faoilteach*.

2. *Valu-*, à côté de *vailu-*, qu'on a dans l'oghamique *Valuvi*, paraît se

Il semble que le 'genre d'alternance vocalique qui vient d'être constaté se soit étendu à la diphtongue *ou* et qu'on ait eu en celtique insulaire, *ou* : *o*, comme on a eu *ai* : *a*. L'exemple le plus caractéristique nous paraît fourni par le vieil-irl. *óbar*, *uabar* (Wb 27 moy.; 13 b 14), vaine gloire, vanité; irl. mod. *uabhar*, id., en face du gallois *ofer*, vain, *oferedd*, vanité, frivolité. *Óbar*, *uabar* remontent à *óbero-* = **oubero-*; *over* (*ofer*) à *óbéro*¹. Le breton *euver*, fade, est sans doute pour *uver*, si du moins il se rapporte à la même racine. En corrique moyen on a *ufer* (= *uver*), vain, *Beunans Meriasek*, vers. 3001; *ufereth*, vanité, frivolité, Res. D. 950, 1264 (*evereth*, ibid. 936: *e* représente *ü* réduit). Si on prend l'ensemble de ces formes, il est clair qu'on est en présence d'une alternance remontant, elle aussi, à l'unité goidélo-brittonique. L'accentuation du gallois remontant à *obéro-* sur la pénultième est très frappante. Il est très probable que le maintien de *ii* = *ou* en corrique est dû à une influence analogique. On peut citer encore le vieil-irl. *ómun*, mod. *uamban* = **oubno-* tandis que le gallois *ofn*, peur, corn. moy. *own*, breton *aoun* = **óbno-*; gaulois *Exobnus* (gall. *ehofn*, sans peur). On a même, en vieil-irlandais *omon*, avec un *o* bref, assuré par la rime².

Peut-être peut-on expliquer encore ainsi le vieil-irl. *ócht*, le froid (gloses de Milan *huacht*), le gallois *oer*, froid, montrant *ö* bref = **ogro-* (cf. Calendrier de Coligny *Ogroni*). Il est vrai qu'il a pu y avoir en irlandais une influence de *úar*, froid = *ögro-* où la longue diphtonguée est un effet de la compensation.

Pedersen (*Vergl. Gr.* I, p. 255) énumère un certain nombre de mots brittoniques dont la voyelle aurait été allongée par suite de sa position à l'initiale, phénomène connu en slave et en suédois. *A priori*, un pareil allongement serait assez étrange dans une langue qui n'a aucune prédilection pour l'accent sur l'initiale. Les mots où il croit le constater sont en gallois :

retrouver dans le nom gaulois *Valuco*, C. I. L. XIII, 10010, 6966; cf. *Laítilo* et *Latiliaco* (monnaie mérov.) d'où *Latilly*, Aisne (ap. Holder, *Alt. K. Spr.*).

1. Dans *ofer*, *o*, peut représenter *a* vieux-celt. = *ā* ou *ō* indo-eur. accentué. Dans ce cas, *ofer*, *euver* seraient à séparer de *uabar*.

2. Thurneysen, Gr. p. 40, explique *ómun*, plus tard *úamun* par l'influence de *uath*, épouvante (à une époque archaïque *óth*).

uffarn, cheville du pied, *ulw*, charbons ardents; *Urbgen*, nom propre (plus tard *Urien* en breton comme en gallois); *ugaint*, vingt; *ucher*, soir; *ufyll*, humble; *ufydd*, obéissant; *wybren*, nuée; *wyneb*, visage; *ing*, angoisse, à côté de *cyf-yng*. Il faut écarter **ufyll*, emprunt latin dont l'*u* dénote peut-être simplement une prononciation ecclésiastique savante *ü* pour *û* (*ufydd* est d'origine douteuse). *Wyneb* a un doublet vieux-gallois *eneþ* et doit avoir une origine différente: peut-être, comme on l'a supposé, est-il composé avec *uo-*. *Ing* est relativement récent et a été précédé par *ynɡ*; *kyving* mais aussi *kyvynɡ*: *y* gallois (*i* bref) devient *i* en moyen-gallois récent devant *g* (*c*) et *ng* (J. Morris Jones, *Gr.*, p. 110, § 77. i.). L'étymologie de *wybren*, voc. *corn.*: *-huihren*; *wybr*, firmament, bret. *oabl*¹ est inconnue. Il en est de même de *ulw* (cf. ? breton *euflen*, *elvenn*, *ulyenenn*, étincelle): un rattachement à *pulvis* (*polluis*) est bien invraisemblable. *Uffarn*, à côté de *ffern*, *ffer* indique un composé ancien qui le sépare nettement de l'irl. *odbrann*. Deux *ugaint*, *ucher*, d'après Pedersen (*V. Gr.* I, p. 42) un *w* initial aurait disparu de *wi-* et la voyelle aurait été allongée, et cela en *ü* ce qui paraît inadmissible. Quant à *Urbgen*, il n'est nullement prouvé ni même probable qu'il faille le rattacher au gaulois *Orbius*, à moins qu'on ne suppose l'alternance *ou*: *o* dont il a été question plus haut.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que dans deux des exemples donnés plus haut de l'alternance *ou*: *o*, la diphtongue était suivie de *b*, qui était déjà, entre deux voyelles, une spirante à l'époque gauloise. Dans *ócht*, on a affaire à une spirante gutturale développée de fort bonne heure et dans *oer* = *ogro-* à un groupe intervocalique *-gr-* où sûrement *g* a évolué de bonne heure, quoique dans les inscriptions oghamiques le groupe *-gr-* soit conservé, au moins dans l'écriture².

J. LOTH.

1. Il n'est pas du tout prouvé qu'on ait affaire à un *e* vieux-celtique dans le *corn.* moyen *ebron*, mod. *ebbaru*, et le haut-vannet. *ebr*, *evr*.

2. Mac Neill considère *ó* comme une variante dialectale de *ôi* (notes, p. 350.10.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(suite)

126. Irl. BENN ; gall. BANN.

Le gallois *bann* est bien connu comme subst. et adj. dans le sens de : *sommet, corne, pointe ; élevé, haut*. Son emploi a été moins remarqué dans le sens de : *point cardinal* :

Teir bann y vedyssawd :
nef a daear ac uffern

« Trois points (extrémités) de l'univers : ciel, terre et enfer. » (Ymb. yr eneit, Heng. mss. II, 249, XXV, 19).

Cf. le composé *pedryfan* : *pedryfanoedd byd* les quatre points du monde.

L'opposé de *bann* endroit élevé est *adfan* plaine (*M. A.*, 191, 1).

Bann a été confondu avec *mann* dont l'étymologie ordinaire n'est pas satisfaisante ; *mann* a tous les sens de l'anglais *spot*, tache, place (cf. pour tache, l'irl. *mennair*).

127. Irl. moy. BARANN ; gall. moy. BARAN.

L'irlandais a le sens de colère, fureur, de même que le gallois :

Pan wnel Duw dangos y varan, « quand Dieu montrera sa colère » (*M. A.*, 289, 1).

Baran baed oed Bleidic mab Eli, « il avait la fureur du sanglier, Bleidic fils d'Eli (L. Aneurin, 106.1). Cf. *ibid.*, *baran llew* ; *baran mor* (80.10 ; 93.16).

L'irl. moy. a aussi : *barann*, gén. *barainde*. Au v.-irl. *bare*, correspond l'irl. moy. *bara* (K. M., *Contr.*). Le vieil-irl. *bare*,

supposerait *bario-* ou *bariā* ; mais primitivement c'est peut-être un nominatif d'un thème en *-n* : cf. *care, carae*. Il est possible aussi qu'on ait fait sur un génitif *baran-*, un nom. *bara* en irl. moy. (cf. *persa, persan*). Le gallois peut provenir d'un cas oblique (*baran-os* etc.) ou être tiré de *bar-* à l'aide du suffixe *-ano-*. Le gallois possède aussi *bar*, fureur, qui peut remonter à un nominatif * *barās*.

128. Irl. moy. BARC « hampe de lance » ; gall. BARCH, lance, f.

bu erchyll gwan a barchau Brenin byd (Dafydd ddtu Hiraddug mss.). « Ce fut horrible de percer avec des lances le roi du monde. »

barch bell yn briwo' i chylla (Llanover mss.), « une lance horrible brisant sa poitrine ».

Il semble que le sens de « hampe » soit conservé dans cet exemple :

gwyr a meirch a beirch barch-wyn (Llanover mss. ap. S. E.), « des guerriers et des chevaux et des lances à hampe blanche ».

129. Gall. moy. DYVYD, infortune ; v. irl. -BE.

On chercherait vainement le mot *dyvydd*, d'ailleurs rare, dans les dictionnaires gallois. J'en ai relevé deux exemples sûrs :

L. Noir 50.14 :

Periw new pereist imi dyvit, « créateur du ciel, tu m'as causé infortune (triste existence) ». *dyvit* rime avec *amgiffredit* : *t = d̄*.

M. A. 159. 1 :

neum dotyw defnyt dyt dyvitlawn
Dyvod y gyfnod y Gadwallawn

« Il m'est venu vraiment matière d'un jour plein d'infortune, que le terme fatal soit arrivé à Cadwallawn. »

Dyvyd suppose *dū-* *bio-* : *dū*, préparatif, irl. *do*, et un dérivé en *o* de *bi-* (cf. *bitu-*). Il me paraît probable que c'est ce *-bio-* qu'on retrouve dans les termes seconds des noms propres v. irl. : *Lugbe, Ailbe, Falbe*, et dans les noms propres gaulois : *Lato-bios, Vindobios* (pour *Lato-bios*, surnom de Mars, cf. v. irl. *macc*

Laithbi L. Arm.). Dans les inscriptions ogh., on peut signaler *Ditibias*; *Lugurwe*, nomin. plus récent qui eût été plus anciennement *Lugu-bias*.

130. Gall. moy. *ERFID*; *MID*.

Le gallois moyen *erfid* a le sens de « hache » (cf. gall. mod. *bidog*, dague, poignard).

Dans les vers suivants ce sens n'est pas sûr :

yvei win gwirawt
• *oed ervit vedel* (L. A., 69, 22)

« il buvait comme boisson du vin ; il était le moissonneur du champ de bataille (ou la hache de la troupe des moissonneurs) ».

Le sens de « combat » est attesté par les exemples suivants :

mewn erfid au lid oedd daladwy (M. A., 386, 2)

« dans le combat leur colère valait cher ».

Cf. le m. gall. *mid* :

... *buost lew en dyd mit* (L. A., 94, 16)

« tu as été un lion le jour du combat ».

marchawc mitlan (L. N., 86, 9)

« cavalier du champ de bataille ».

Ce mot peut avoir la même origine que *metel*, troupe de moissonneurs ; il a un sens métaphorique : vieux-celt. **mī-t-*, indo-eur. *mē-to-*, *mē-ta*.

131. Gall. d'Écosse *BLÁR* ; gall. *BLAWR*.

A l'écoissais *blár* « qui a une tache blanche sur la face » (animal), correspond le gallois *blawr* « gris ».

blawr blaen, eu raun in ariant (L. N., 38, 24)

« au devant gris-pâle leurs crins d'argent » (en parlant de chevaux).

llawer gorwyd blawr (M. A., 155) beaucoup de coursiers gris,
llafnawr ar flawr flaid (*ibid.*, 144, 2)

« les lames (d'épée) sur les loups gris ».

nid brownw yw'r march blaenbarch blawr (Ido Goch., p. 339)
« Ce n'est pas là le cheval au devant (la face) remarquable,
gris ».

Llewis Glyn Cothi, p. 336, 17 appelle *blawr* le manoir de
Nicolas Ryd par opposition probable aux maisons ordinaires
de Galles blanchies à la chaux.

Blār, blawr = v. celt. * *blāro-*.

132. Irl. BONGIM; gall. DIFWNG.

A la même racine que l'irlandais *bongim* « je brise » se rat-
tache le second terme du gallois *di-fwng* « implacable », « qu'on
ne fléchit pas » :

diwvwlch ut divalch y esgar

diwvug blwng blaen uwel drwy var (M. A., 176, 1)

« chef sans défaut (estime), pas fier son ennemi, implacable,
sombre, face (?) de flamme dans la colère ».

gor-diwvug signifie « tout à fait implacable ».

ysym arglwyd gurd gordiwvug y var

gordwy neb nyu hystung (*ibid.*, 176, 1)

« J'ai un seigneur rude, implacable sa colère; oppression
de quiconque ne plie pas devant lui. »

di-vvug sort de *dī-bongo-*.

133. Gall. moy. CALLEDD.

Ce mot a deux sens d'origine différente :

called, « tiges de plantes, haricots, chardons » a peut-être
la même origine que *caill* « bois ».

calledd, dans le passage suivant, indique clairement une
arme; cf. irl. *cail* « lance! ».

ar hual tres tardei galled (L. A., 93, 5)

« et sur la chaîne (cotte de mailles) éclataient les lances »
(hampes de lances).

Le sens de *tres* n'est pas sûr.

a llu o Ffreinge ffyr ffrawdd galledd

« armée de Français, ruée (?), lances qui s'agitent ».

Le sens de *ffyr* est douteux.

134. Irl. moy. CAILC, chaux ; bouclier blanchi à la chaux ; gall. CALCH.

Gall. *calch*, irl. *cailc* « chaux » a deux sens en gallois : 1° « chaux », comme en irl. ; 2° « armure de métal ». Voici des exemples de ce second sens :

kin y olo dan tywarch

Briwei calch [*mab Llywarch*] Hen (L. N., 60, 24)

« Avant qu'il ne fût couvert sous la terre, il brisait l'armure, le fils de Llywarch Hen ».

Briwint calch ar drwyn feibon Cyndrwynyn (M. A., 122, 1)

« ils brisaient l'armure sur le nez des fils de Cyndrwyn. »

Il est question dans le Livre d'Aneurin (83, 20) de *calchdoet* couverture de bouclier (cuirasse ou cotte de mailles). *Calch* paraît avoir plus spécialement désigné le bouclier, mais sûrement aussi a eu le sens d'armure :

gorvlwng walch yg calch ygcad (M. A., 266, 1)

« faucon très violent dans l'armure dans le combat ».

Dans le Livre Noir (59, 3) un bouclier est qualifié de *calchbreith* (*calchfraith*) qui signifie « à l'émail tacheté ». Dans les *Ancient laws and institutes of Wales*, II, p. 803, *coloratum... glauco*, en parlant d'un bouclier est traduit par *calchlassar* « émail bleu ». On trouve l'expression équivalente *llasar glas*. Le bouclier *coloratum aurichalco* est en gallois, dans les *Lois* : *eurcalch*. Sur *calch* « émail », v. J. Loth, *Mabin.*², I, 155, 392 ; II, 209.

L'émail était bien connu des Celtes de l'époque de fer. Il me paraît très vraisemblable qu'en irlandais *cailc* a dû avoir aussi le sens d'armure revêtue d'émail.

135. Irl. moy. CALLÓID ; gall. KALLAWET.

Ki kallawet signifie très probablement « un chien querelleur, aboyeur ». En effet, il est dit dans les *Ancient Laws and Institutes of Wales*, I, 49, 8 : *Ki kallawet or lledir pellach no naw cam ywrth y ty, ny thelir dim ymdanaw ; os o vrywn y naw cam y lledir, pedeir arhugaint a tal* « si on le tue à plus de neuf pas

de la maison on ne paie rien pour lui ; si c'est dans l'espace de neuf pas c'est 24 pence qu'on paie ».

O. Pughe écrit *callawydd*, ce qui n'est pas sûr. L'irlandais moyen *callóid* querelle, tapage, grand cri (Gloss. in Eg., 415, *Arch. f. C. L.*) a un suffixe différent mais il est fait peut-être sur un thème *callayi-*. Cf. *callae* « jeune chien » chez O'Reilly. Dinneen : *callóid* f. querelle, cri ; *callóid*, querelleur. Cf. *cal-laire*, crieur, héraut.

136. Irl. CAIN ; gall. moy. DI-GAWN ; DIGON, DICHON.

Irl. moy. et mod. *cáin*, gén. *cana* f. règle, tribut ; irl. moy. *cánachus*, mod. *cánachas*, coutume, tribut ; irl. moy. *cánaim*, je punis, frappe d'amende (K. Mayer, *Contr.*). *Cáin*, en irl. moy. gl. *emenda* .i. réparation (Ir. Gl. 98).

Le gall. moy. *di-gawn*, *di-chawn* a non seulement le sens de *pouvoir faire*, mais de *faire* :

L. Noir 7.23 :

onid imwaredit or druc digonit

« si tu ne garantis pas du mal que tu fais ».

Ibid. 10.26 :

diwyconne a digonhom o gamwet

« réparons ce que nous avons pu commettre de méfaits ».

C'est le même mot que l'on trouve dans le gallois *go-goned*, gloire ; cf. le nom propre v. bret. *Wocon*, v.-gall. *guocawn* (Ann. Cambr. 871), plus tard *Gwgawn*. *Cân-* paraît avoir eu le sens de *pouvoir*, *pouvoir par la loi* dans l'irl. *cáin-* = *cáni-*.

L'explication de Zimmer (*cáin* de *canōn*) ne supporte pas l'examen.

137. Gall. POSBEIRDEIN et irl. CASBAIRDNE.

L'irl. *casbairdne* f. est employé par le Sruth diaill (Ir. T., III, 6).

Du gallois *posbeirdein* sont attestés les exemples suivants :

posbeirdein bronrein a dyfei (L. T. 108, 13)

posberdein bronrein a dyui

a deuhont wch med lestri

a ganhont gam vardoni (L. R. 303, 34)

« Il viendra des bardes de bas étage orgueilleux qui viendront (se grouperont) au-dessus de vases à hydromel, qui chanteront des compositions bardiques incorrectes. »

Le sens précis de *pos* n'est pas établi; l'irl. *cass* « frisé, tondu » a le sens métaphorique de « mauvais », *fauve* (K. M., *Contr.*). Le gallois supposera **quoss-*. Quant à *-bairdne*, il répond exactement à *berdein* = *bardoniã*.

138. Irl. moy. CEL, mort; irl. mod. CEAL, manque, oublier, mort; gall. *palu*, manquer, périr.

paub pan rydyngir yt bull (L. A., 94, 8)

« chacun, quand cela a été fixé (par le destin), périt ».

pallant ieuicinc rac adwyt (L. R., 235, 23)

Irl. *cel* sort d'un vieux celt. **quelb-*; *palu* sort de **qualno-*.

139. V. irl. et irl. moy. CÉSSIM, *céssaim*; mod. CÉASEAIM; gall. moy. LLET-CYNT.

L'irl. a le sens net de: *je souffre*; inf. *céssad*, souffrance.

De même le gallois *llet-cynt*.

Le sens préjoratif de *llet-* est connu (J. Loth, *Revue celt.*, *lled-vryded* et *llaw-vryded*).

Myv. arch. 164-1 :

Essillyt Merwyt marwr a lletkynt yw

nadynt yw vegys gynt

« Les descendants de Merwyd, c'est une grande douleur, qu'ils ne sont plus vivants comme auparavant. »

Cf. L. Tal., 150, 18 :

Dygawn yn lletcynt meint vygkendarwt :

racine v.-celt. **kent-*; irl. CÉSSIM = **ken(t)sō* (cf. R. C., XXXI, 157).

140. Irl. moy. COCERTH, arrangement, correctif; gall. moy. CYNGERTH.

L'irl. moy. *cocerth* a le sens de: arrangement, correctif, décision. Silvan Evans donne au gallois *cyngerth* le sens de: *imminent, suspendu sur, terrible*. Aucun des exemples qu'il cite ne justifie ces sens; au contraire, ils paraissent bien donner

au mot gallois le sens qu'on en attendrait d'après l'étymologie : *qui est d'accord avec, concordant, convenable* :

mae'm lloches...

yn berth, glauar, gyngert, gled

« Mon refuge est joli, de température douce, bien adapté, bien abrité. »

Cf. Daf. ab Gwil. :

neud berth a chyngeth

L'irl. *cocert*, gén. *cocerta* ; gall. *cyngert* remonte à **con-certu*.

141. Irl. moy. CLÓ, CLÓI ; gall. CLEU, CLAU.

Le sens de « rapide, qui s'agite rapidement » est attesté pour le mot gallois par des exemples sûrs :

cleu (L. N. 18, 13 ; M. A. 154, 1 ; L. R., 301, 20).

cledyfal clau « coup d'épée rapide » (M. A. 1, 208).

cledyf gyrchyd cleu, « qui va rapidement chercher l'épée » (*ibid.* 255, 2).

Cf. les expressions populaires *mae yn burw yn glau* « il pleut rapidement ».

rbedeg yn glau « courir vite ».

clau à aussi, surtout en gallois moderne, le sens de « diligent » et de « sincère ».

L'irlandais *cló* a le sens de tourbillon de vent (K. M., *Contr.*), *cló* et *clau* sortent de **clovo*.

142. Irl. moy. COM-RÚN ; gall. CYFRIN.

na fid dy wraig dy gyfrin « que ta femme ne soit pas dans ton secret » (Vaughan, *Prov.* p. 250 : « que ta femme ne soit pas ta confidente (de commun secret) » ; *cyfrin* en moyen gall. est subst. et adj. : secret commun, confident (S. Evans). Cf. bret.-moy. *gueffrin*.

143. Irl. moy. COCAD m., mod. COGADH ; gall. CYNGHAD.

Exemple :

glew gloywrad gloyw gyngad (M. A. 151, 2)

« vaillant à la faveur brillante, brillant à la guerre. »

De **con-catu*.

144. Gall. moy. -IWNG.

Il semble qu'il ait existé en gallois un mot *-iung* qu'on ne trouve plus qu'en composition avec préfixe. Cf. irl. *co-cung* « laisse articulée », gall. *cynghwng* (R. C. XXX, 261).

Dywal yg cat kynhwng yg keni (L. A. 100, 2)

« terrible dans la bataille, (mais) union dans l'effort ».

C'est ce même mot que l'on retrouve dans *eidwng* pour *ad-iung* :

arddwyreaf hael... tyrrua eitwg (M. A. 266, 1)

« je célébrerai le généreux, qui unit la troupe ».

Irl. *cung* serait issu de *co-iung* ?

145. Gall. CAWD.

Ce mot, qui correspond à l'irlandais *ciúad* « cruche, pot », est conservé dans le moyen gallois *lletcaud*.

*Cynnetyf y Powys benn ymadrawt gwyr
uch gwiraud eur gymlawt
yn nep llys yn nep lle anhawt
nad ef daw ar en llaw lled cawt* (M. A. 186, 1)

« C'est une habitude pour les gens de Powys guerriers chefs de l'entretien, au-dessus de la boisson coulant à flots dans l'or (coupes d'or ?), que dans aucune cour, en aucun endroit difficile, il ne vienne en leur main une demi-mesure. »

Le même *-caut* se retrouve dans les Privilèges des hommes d'Arvon (*Anc. Laws* I, 106).

na[d]e voent laudkaut « qu'ils ne boivent pas de mesure limitée ».

laudkaut est pour *ledkaut* ou pour *ladkaut* mesure de boisson (*llad*). Le *t* ici comme plus haut = *d*. Le mot a été mal lu et on le retrouve à l'époque moderne par exemple chez S. Evans, *Llythraeth y Cymry*, sous la forme *lladgawd*. On trouve aussi comme épithète louangeuse *diletcaud* (M. A. 157, 2 : *marwnad Ywein vab Madawc*) *nyd wyf diletkynt am diletcawt hael o hil Yorwerth* « je ne suis pas sans souffrance au sujet de celui qui n'admettait pas de demi-mesure, le généreux de la race de Yorwerth ».

On se trouve ici en face d'un problème analogue à celui de *cúach*, gall. *cawg*, avec cette différence que *cúadh* est monosyllabique. Il y a eu peut-être, comme l'a supposé Thurneysen, pour *cúach*, l'influence de *cúa* creux; un emprunt irlandais paraît plausible. Pour *ō* (*na*) irl. = *ō* britt. cf. *íar* « heure », gall. *awr*, bret. *eur*, corn. *ur* (= *ō* et non *ü* comme l'a cru Pedersen); mais on ne voit pas le mot latin type : *cadus a a* bref. En tout cas *ō* britt. donnant *aw* gall., *ō* bret. indique un emprunt relativement récent.

La ration de boisson était proportionnée au rang. Pour l'héritier du trône, elle était *divessur* « sans mesure »; le *pentulu* a droit à 3 cornes pleines de la meilleure boisson. L'appariteur avait un plein vase de bière, une moitié de vase de *bragget* et un tiers d'hydromel (*Anc. Laws* I, p. 9, 13).

146. Gall. CYSTLWN.

Ce mot signifie « parenté, liaison, lignage » :

Pieu y bet : da y cystlun (L. N. 29, 34)

« A qui est la tombe ? honorable sa parenté ».

kyn kystlwn kerennyd (L. A. 65, 24)

na chais ymgystlwn a'r drwg (M. A. 758)

« ne cherche pas à te lier avec le mauvais ».

ymgystlwn a Mair (S^t Greal, p. 102)

« invoquer Marie ».

Cf. irl. moy. *com-slonnud* « parenté, surnom » (K. M. *Contrib.*) de **com-slund-*; cf. *sluindim*, *slond*; v. gall. *istlinnit*, *glanstlinnim*, famine sancto; *slond*, gall. *ytlwn* = *stlondo-* (Ped. *V. Gr.* I, 84 : *splendo*²).

147. Gallois CYNNELW.

Ce mot paraît avoir dans quelques exemples le sens de « modèle » (de **con-delu-*; cf. irl. *condelb* « conformité »), mais dans d'autres, il a clairement le sens de « profit; premier, principal profit », de *kynt* + *helw* :¹

men genhyd gynbelw (M. A. 162, 1)

1. Cf. *cyubaid*, premier essaim, et *cyntaid*.

« mon principal profit, c'est avec toi ».

teulu Ymain...

I'm gynnekw yd fyddwch (M. A. 1, 247)

« famille d'Yvain, soyez mon profit ».

Le poète *Cyndelw* avait un fils auquel il adresse quelques strophes ; il s'appelait *Dygymekw* (M. A. 185, 1).

148. Irl. moy. COM-DIGAL ; gall. CYNIAL.

Le gallois *cynial* est attesté dans les exemples suivants :

oet trum y dial

oet tost y cynial (L. N. 52, 21)

« Lourde était sa vengeance, cuisante était sa complète vengeance ».

kaletach wrth elyn noc ascwrn

ys kynyal Cunedaf kyn kywys a thytwed (L. T. 201, 10)

« plus dure qu'un os envers l'ennemi est la vengeance complète de Cunedaf avant la cohabitation avec la glèbe ».

L'irl. moy. *com-digal* a le sens de *vengeance complète* (K. M., *Contr.*) = *com-digalā*.

149. Irl. moy. CONGNÍM, gall. KYNIF.

A l'irlandais *con-gnīm* « assistance », « secours » correspond le gallois *kynif* « concours » :

ae kyniw ny welli ny omet (L. N. 10, 17) en parlant de Dieu : « et son concours ne faiblit pas (ne se refuse pas) ».

kynifwr kynnif nid diover (M. A. 167, 1)

« guerrier au concours dont on ne se passe pas ».

Ef oreu rien...

Ef kynnif tud voryon (*ibid.* 202, 1)

« Lui le meilleur des rois, lui le secours des grands ».

kynnifwr, kynnifwyr a le sens de « guerrier, combattant ».

Poet tywyssawc Dewi yr kynifwyr (L. T. 129, 23)

« Que Dewi soit chef pour les combattants ».

Le primitif est *con-gnīmu*. Pour une autre origine, voir *kyni*.

150. Gall. moy. KYNIRET.

Le mot *kyniret* a le sens de « visiter, fréquenter » et est écrit avec un *n* ou *nn*; mais avec un seul *n*, dans deux exemples, il a le sens de : faire jaillir.

llunier yr yspryt glan yn arvon neu yn kyniret gwrychyon o dan y karyat (*Elucid.* 88) « que l'on représente l'Esprit saint envoyant ou faisant jaillir des étincelles du feu de l'amour ».

(*Cyssegrlan Vuched*) *kanys of yssyd yn kyniret cariad annwylserch yr wog y tat ar mab* (*ibid.* 87) « car c'est lui qui fait naître l'amour attendu entre le père et le fils ».

L'orthographe avec deux *nn* ou une seule fait supposer qu'il s'agit de deux mots différents. Dans le second cas, on peut imaginer un rapprochement avec l'irlandais moyen *úr* « feu » (O'Cl. ; cf. Stokes, B. B., XXI, 123) ?

151. Gall. GORUN ; bret. GURUN, KURUN, KUDURUN.

Le sens du gallois *gorun* est assuré par de nombreux exemples, ce qui ne l'a pas empêché d'être mal compris par les lexicographes gallois. O. Pughe le traduit par « écume, houle ».

gorun morgynlawd ai goglawd glan (M. A. 154, 1)

« le fracas de la mer en fureur qu'endigue le rivage ».

y(g) gwythlid yg gwythlawn orun (M. A. 185, 1)

« dans la colère folle, dans le fracas furieux ».

gorun indique ici la mêlée furieuse. Cf. v. gall. *o'r guithlaun tal* « fronte duelli ».

ban del goryn arnam ny rybytwon ofnawc (M. A. 194, 2)

« lorsque le fracas (de l'invasion) viendra sur nous, nous ne serons pas peureux ».

(Le poète compte sur la protection de Dieu et de Dewi).

gorun est assez souvent employé dans le sens de « bataille » (fracas de la mêlée).

yg gorun aergun (M. A. 152, 1) « dans le tumulte (la mêlée) des chiens de bataille (guerriers) ».

Le sens de « tumulte (bruit tumultueux, réunion tumul-

teuse) » est bien marqué dans ce passage du *Livre de Taliassin* (168, 24) :

ys gnawt gorun beird uch med lestri

« c'est chose habituelle (dans cette ville forte) que le tumulte des bardes au-dessus des vases à hydromel (penchés sur les vases à hydromel) ».

Le mot gallois éclaire l'origine du mot breton désignant le tonnerre, le fracas de la foudre. En Léon et, je crois, en Cornouaille, c'est *kurun* (féminin) : ar *gurun* ; en vannetais, c'est *gurun* et le mot est masculin. On peut expliquer l'évolution du genre, en partant de *kurun*, aussi bien que de *gurun*, et par suite on est autorisé à poser comme primitif l'un ou l'autre. Ce qui paraît trancher la question en faveur de *gurun*, c'est *kudurun* tonnerre, coup de tonnerre. Quel que soit le sens de *kud-*, il est clair que le second terme ne peut être que *gurun*. *Kurun*, avec *kud-* comme préfixe, n'eût donné que **kukurun* ou **kutkurun*. Dès lors, l'identification du mot breton et du gallois *gorun* paraît s'imposer. *Gurun* pour *gorun* est normal ; cf. *kustum*, *kuzul*, *kutuil*, *kunuc'ba*, *grulu*, *brulu*, etc.

152. Irl. moy. CRANN-GALL ; irl. mod. CRANN-GHAIL ; gall. moy. PRENNYAL.

L'irl. moy. *cramngal* a plusieurs sens qui rappellent ceux du grec $\kappa\rho\nu\alpha$: « bois ; bateau ; hampe de lance » (K. M., *Contr.*). En irl. mod. Dinneen donne à *cramnghail* le sens de « treillage devant un autel, séparant le sanctuaire du corps de l'église ; cercueil ; pipers accompagnant le cortège funèbre ».

En gallois moyen, les sens paraissent aussi variés. Dans l'exemple suivant du Livre de Tal. 149.17, *prennyal* paraît avoir le sens de « mort, sort fatal (?) », « (cercueil ?) ».

prenyal yw y bawb y trachwres « c'est la mort pour chacun, son extrême ardeur ».

Pour ce sens, *M. A.*, 159.2 ; 141.2.

Même sens dans le passage du Livre Rouge 264.4 (F. a. B.).

Prennyal dywal gal ysgwn (lire *dal* au lieu de *gal*).

Dans cet autre, *prennyal* paraît signifier « trésor, (coffre) ».

L. An. 84.25 :

*Dym gwallaw gwledic dal
oe brid brennyal*

« Il me verse le souverain, paiement de son riche coffre. »

En effet, d'après T. Lewis, dans deux manuscrits de la collection Peniarth, *preñial* a le sens de *ysgrin* (scrinium).

Dans un passage d'un poète du XIII^e s. (*M. A.*, 188.1) *preñnyal* paraît signifier *mêlée* (au milieu des lances, hampes de lances?) :

ys gurtvalch ym preñnyal

« il est vraiment rude et fier dans la mêlée ».

La composition des deux mots est assez claire : il s'agit de *crann*, *preñn* « arbre » suivi du collectif *gal-*.

153. Gall. *POR*, seigneur, chef.

Cynddelw (XII^e s.) qualifie de *por* Owain Gwynedd (cf. du même : *por* en parlant de Cadwallawn ab Madawc, *M. A.*, 150.2 ; 159.2). Iolo Goch, éd. Ashton l'emploie dans le sens de chef ; *por gwyn*, en parlant de Roger Mortimer (p. 124, 10) ; *por y glyn*, le seigneur de la vallée, c'est-à-dire Owain Glyn dyfrdwy (*ibid.*, 198, 37). De même, Ieuan évêque de Llan Elwy est qualifié de *por yr eglwys* (*ibid.*, 367, 2). On l'emploie aussi en parlant de Dieu. C'est une forme de la même racine que *perif*, créateur ; *pryd*, irl. *cruth*. *Por* suppose *quoro-*. Whitley Stokes rapproche de la racine *quer-*, le latin *cerus*, créateur, mais *cerus* suppose plutôt **ker-* (cf. Walde, *Lat. Etym. W.*).

154. Irl. moy. *CRÍTH*, contrat, paiement ; gall. *PRID*.

Le gallois moyen *prid* a le sens de « valeur, prix ».

ny cheffir da heb prít (L. R. 306, 6)

« on n'a pas de bien sans le payer ».

Cf. le proverbe *ny cheir geirda heb brid* « on n'obtient pas bonne parole sans la mériter » (O. Pughe). Dans les *Ancient Laws*, *prít* est la somme payée par un tenancier au seigneur (II, 884, 4).

Le mot *prid* a aussi le sens de « précieux, cher ».

nid prid pryn gair teg

« n'est pas cher l'achat d'une bonne parole (parole d'éloge) » (O. Pughe). Il sort de *q^urītu-*. Pour d'autres formes de cette racine, cf. *crenim* ; *crithid* ; gall. *prynu*, *dirper*, *datprwy* ; *gobrid* *gabryn*, etc.

155. Irl. CRATHAIM, CROTHIM ; gall. AR-GRAD.

Exemples du gallois moyen *argrad* :

cylavan argrat « qui agite, fait trembler (le combat?) » (M. A., 191, 1).

Llavin aryrad (L. N., 59, 2) « lame qui fait trembler ».

ardwy cad argrad eurgreid teyrnet (M. A., 263, 1)

« régulateur du combat qui fait trembler les chefs les plus ardents ».

dyarwyd... ys argrad y gad y ganvod (*ibid.*, 208, 1)

« ta bannière... qu'il est effrayant (que cela fait trembler) de l'apercevoir dans le combat ».

Cf. irl. moy. *crathaim*, « je fais trembler », v.-irl. *crothim*.

Il semble qu'on possède en celtique les trois degrés de cette racine : *cret-*, *krit-* (**krtu-*) ; *krot* (irl. *crothim*), *krat* (assuré par le gallois, car l'irl. *crathaim* peut être pour *crothim*).

156. Gall. moy. CRYDR.

a chrydr ar belydr balwyf (Iolo Goch, p. 226) « vibration sur les fûts (de lance) de tilleul ».

Le sens de *balwyf* qui paraît identique à *balwydd* n'est pas sûr, on y voit le palmier ou le tilleul. Cf. pour l'idée :

ae ergryd a chryd a chreu ddillwg (M. A., 1, 271)

A rapprocher de l'irl. moy. *crithir*, « tremblant, tremblement, vibration », dérivé de *crith*, *cryd*.

157. Irl. CÚAN ; gall. moy. CUN ; corn. KUEN.

L'irl. moy. et mod. *cuan* f. a le sens de « meute, portée de chiens ou loups ; troupe, bandes ». Le mot gallois est employé en poésie souvent métaphoriquement :

llwyth llithyawc cun ar ormant gwaet (L. T., 191, 3)

« tribu qui appâte les chiens sur le sang de (?) ».

eiri hid impen clun gan cun callet (L. N., 24, 5)

« la neige jusqu'aux hanches avec des chiens habiles ».

aerbost catgun (M. A., 145, 2) « le pilier de bataille des chiens de combat ».

bwyst gunion coed (*ibid.*, 146, 2) « les chiens sauvages (ou loups) du bois ».

aergun gedymdeith (*ibid.*, 157, 1) « compagnons des chiens de bataille » (ici les guerriers).

gwynt gun (*ibid.*, 185, 1) « chiens sauvages ».

Cf. *ibid.*, 163, 1; 211, 2.

Le cornique *kuen* est le pluriel ordinaire de *ky*; *ue* peut indiquer *ā* ou *u* (*ou, eu, au* v. celt.). Comme *cun* ou *cuan*, le mot a d'abord été un collectif; il remonte à **kounā*.

158. Gall. CYR BWYLL.

ith kirpuill (L. N., 45, 6) « pour te célébrer (te faire connaître). »

byt tra vwyf vyw kyrbwylletor (L. T., 200, 6)

« et qu'il soit célébré tant que je serai vivant ».

Cf. L. T., 206, 25; L. R., 239, 5; 306, 14.

Dans la *Gorchan Maelderw* (103, 22), on lit : *pan grim-builler* (-*m*- pronom infixé).

Il y a, dans Iolo Goch, *corbwylir* (S. Evans).

Il me paraît plus vraisemblable d'expliquer ce mot par **con-ro-queill-* (cf. *kyrhaeddu*) que par une expression analogue à l'expression irl. **cor do cheill*, comme le fait Pedersen (V. Gr., I, 334; II, 501).

159. Gall. OETH dans *anoeth* « joyau » et *cyfoeth* « richesse ».

Le mot *oeth* seul est rare, excepté dans la légendaire *Kaer oeth ag anoeth*, où le sens n'est pas clair. On le rencontre encore dans les exemples suivants :

defawd o' i adawd oeth ystyflais (M. A., 143, 2),

oeth doeth goeth gyngor (*ibid.*, 287, 1). Cf. *ibid.*, 149.1.

Pour *an-oeth*, les exemples sont clairs et assez abondants :
mirein anoeth (L. N., 6. 17) « merveilleux joyau (ou présent) ».

delw ym doeth anoeth ym doethanaw (M. A., 168, 2) « comme me vint le présent, me vint l'inspiration » (c'est-à-dire je paie en poésie les dons qu'on me fait).

peunyd yu rwyddryt ym rodit anoeth (M. A., 258, 1)

« chaque jour on me donnait joyau abondamment ».

yn cludaw anoethion (*ibid.*, 202, 1).

Dans le mabinogi de Kulwch et Olwen, Yspaddaden Pen-Kawr, en terminant l'énumération des objets merveilleux dont il impose la conquête à Kulhwch, dit : *a phan geffych hynny oll or anoethu* (L. R., p. 125) « et quand tu auras trouvé tout ce qu'il y a de merveilles (ou joyaux) ». Il est clair que *anoeth* est composé de *an-* particule intensive et de *oeth*. Le rapport avec *cyf-oeth* « richesse » est évident. Il y a deux autres *anoeth* qui se confondent parfois avec le nôtre, orthographiquement : 1° *anoeth* pour *annoeth* « déraisonnable », opposé à *doeth* « sage » en parlant des personnes et des actes ; 2° *annoeth* « tout à fait nu, dépouillé » : *y adaw yu annoeth* le laisser (l'arbre) dépouillé (de ses fruits) (Heng. mss., II, 309). L'expression *tir oeth* a le sens de « terre cultivée ». Le mot *oeth* sort de **okta*.

160. Irl. moy. CUMNE ; irl. mod. CUIMHNE f. ; gall. moy. COVEIN.

Comme l'irlandais, le gall. moy. *covein* a le sens de « souvenir, commémoration ».

*Perheit e wrhyt en wrvyd
 ae govein gan e gein gyweithyd*

« sa valeur durera dans le monde des braves ? et son souvenir avec ses beaux compagnons ».

Cf. *covein* L. N., 6, 17 ; *cofein* (M. A., 279, 1) « mémoire ». *cuimbne* et *covein* remontent à **com -menjā*.

161. Gall. moy. CUN, chef.

yn dri cun (M. A., 341, 2) « (Dieu) en trois personnes ».

cun Reged unllid (M. A., 303, 2) « d'une colère égale à celle du chef du Reged ».

cun nef (*ibid.*, 317, 2) « le roi du ciel (Dieu) ».

Duw ben cun (*ibid.*, 372, 2) « Dieu roi des rois ».

Il y a des dérivés *cunic* et *cunyat* :

cunic : *pell cunic y glot* (M. A., 265, 16) « répandue au loin, élevée, sa gloire ».

cad kunyat (*ibid.*, 169, 1) *ef gunyad o gad ni gilwyd* (*ibid.*, 170, 1) « lui chef (en tête) du combat qui ne reculait pas ».

kun- entre aussi peut-être en composition dans le mot *cun-lleith* « destruction ». Comme *lleith* signifie « mort », *kun-* a dans ce composé un sens intensif :

cunllaith gelyuion (M. A., 331, 2) « destruction des ennemis » (épithète d'un chef).

cunlleith y luyd debeu (L. T., 174, 22) « destruction pour les armées du sud ».

llawin aryrad ig kad ig cunlleith (L. N., 59, 2) « lame d'épée qui s'ébranle dans le combat, dans la destruction ».

Il y a un autre *cunlleid*, aujourd'hui *cylllaidd*, tout différent. Il y a aussi un *cunllaith*, *cylllaith* « humidité ». Le mot *cun* « chef » sort de **kouno-* (forme réduite **kūno-*).

162. Irl. moy. DAIG, flamme, feu ; gall. GODDAITH.

En moy. gallois, *godeith* veut dire « grand feu ».

twryf godeith wrth cawn (M. A., 172, 2) « faisant le bruit de la flamme sur les roseaux ».

turuw gruc yg gotuc godeith (L. N., 58, 20) « qui a le bruit de la bruyère en proie à la flamme ».

goddaith se dit aussi de la matière qu'on enflamme : bruyère, ajoncs, fougère .

L. Rouge (P. a. B.) 250.7 :

kalangaeaf llwm godeith

« au 1^{er} novembre, la bruyère est dépouillée ».

Cf. Anc. L. 1.258 : *tan godeyt maurth*.

L'irl. *daig* a pour génitif *dego*, *dega* ; *godāith* s'accommode aussi bien de *dag-* que de *deg-* : **uo-dekti-* ou **uo-dekto-* (le mot est masculin).

163. Gall. DIDDAWL.

Exemples :

nam ditawl oth vut (L. N., 45, 14)

« ne me rejette pas de ton profit ».

*oe varannet nym ditoles**nys ditokwy Duw o'e deyrules* (M. A., 160, 1)

« celui qui ne m'a pas rejeté de sa troupe, que Dieu ne le rejette pas de son bénéfice souverain ».

Cf. *hy-tolawc* (*sn- dālāko- : t = d̄*) « qui partage, qui donne facilement ».La radiale de *dawl* se trouve dans l'irl. *dāil*, portion, part ; *dālim*, je partage, je verse : irl. *dāil* auj. f. était neutre = *dāli-* ; cf. gall. *gwaddawl* ; moy. bret. *gudul* ; irl. *fo-dālim*. Pour *tawl*, *toli* et *dawl*, v. J. Loth, A. f. C. L., p. 902.

164. Gall. DIFANT.

Ce mot signifie « destruction, extermination, disparition » ; cf. gall. *difa* « détruire » ; irl. moy. *dibad* « destruction » ; irl. mod. *dibbadh*.*ugein cant en divant en un awr* (L. A., 64, 4)

« vingt fois cent, leur destruction en une heure ».

ac cin bu divant dileit aeron (*ibid.*, 106, 23)

« et avant sa mort il détruit Aeron ».

trydyd dyd dodyw o divant (M. A., 288, 1)

« le troisième jour, il vint de la destruction (en parlant du Christ ressuscité) » :

Cf. *difancoll* « perte par disparition, perte complète » (pour *difant-coll*).

165. Irl. moy. DIND ; gall. moy. TYGDYN, TYDYN.

Dans les Lois, *tyđyn* a le sens bien établi de *maison* avec une pièce de terre dont l'étendue a varié (Anc. Laws II, 780, XI ; I, 168, III ; cf. T. Lewis, *Gloss.*). La composition de ce terme était encore connue à l'époque de la rédaction des Lois, d'après l'orthographe *tygdyn* (Anc. L., II, 781, IV).

Chez Dafydd ab Gwilym, *tyddyn* paraît désigner plus spécialement la terre attachée à la maison :

awn i' redig y tyddyn
sy rhwng y ty a'r odyn

« allons charruer la pièce de terre qui est entre la maison et le four ».

Dinn dans *tyg-dynn* peut être rapproché avec quelque vraisemblance de l'irl. moy. *dind* qui a non seulement le sens de *colline*, *forteresse*, mais aussi de *court* (K. M., *Contr.*). Il semble que l'idée de *court*, *terre élevée*, se retrouve dans ce passage du L. Noir, 29, 16 (T. a. B.) :

Bet gur gnaud urten
in uchel tytin
in isel guelitin

« La tombe d'un homme à la louange élevée, dans un haut monument (situé sur une hauteur), dans un limon bas ».

guelitin = *gwelyddyn* qui est à rapprocher du breton *gwelezen*, lie, sédiment, dépôt ; *gwelyddyn*, *gwelezen* ne peut être tiré ni de *gwaelod*, ni de *gwacled* : le vannetais a pour la lie le mot *giiele* pour *giieled*. *Dind* génitif *denna* = *dindu-* ou *dinnu-*. Il est à remarquer que chez O'Davoren, *dinn* est interprété par *indile* ; or *indile* dans les Anc. L. of Irel., IV, 362, 17, a non seulement le sens de *bétail*, mais aussi de *biens* en général.

166. Irl. DANGEN ; gall. DENGYN.

Le gallois *dengyn* est attesté dans les vieux livres : L. An., 64, 30 :

Dwys dengyn ed emledyn aergun

« solidement, obstinément, ils se battaient les chiens de combat ».

L. Noir, 24, 24 : *treis degin (dengyn)*, violence terrible.

Ibid., 17.5 : *kad degin*, combat obstiné.

L'irl. mod. *dangen* a de même le sens de *solide*, *fort*, et, comme subst. celui de *forteresse* (K. M., *Contr.*). L'irl. mod. *daingean* a ce sens. *Dangen*, *daingea*, *dengyn* = *dangino-*.

167. Gall. DYLEITH « verrou » et métaphorique « garde, protection ».

Le sens propre de *dyleith* est « verrou ». Cf. v. gall. *delebid* gl. sera.

Cynddelw dit de lui-même :

nid wyf vart dylaw wyf dyleith ar gert (M. A., 157, 1)

« je ne suis pas un barde maladroit (?) je suis verrou sur la poésie ».

Deinioel a' i ceidw a Dwynwen

Dyleith trev Vachynllaith wen (Ll. Glyn Cothi, p. 427).

« Dunioel la garde et Dwynwen, verrou (sécurité) de la ville de Machynllaith bénie ».

Kayator y dyleith

arnawch (L. T., 123, 13) « le verrou sera fermé sur vous ».

Cf. bret. *dleizen*, *gleizen* « pêne » v. britt. **dlekt*-.

168. Irl. moy. SOLAM; gall. HYLAW; irl. DOLMHA; gall. DYLAU.

Le v.-irl. *solam* a eu le sens de « rapide » : *int solam*, gl. ultro, Ml. 1917 : 42^a9; *ind solam*, gl. presse, 131^b5; *solam*, rapidement (Atk. *Pass. and K*); *solme*, rapidité; *solma* (Wind. Wört); *go solma*, rapidement (O'Cl. à *solamb*). A *solam* répond le gallois bien connu *hylaw*, adroit = **sū-lāmo*-. *Dylaw* est en revanche inconnu ou mal connu.

Cynddelw dit de lui-même (M. A., 151, 1) : *nyd wyf vart dylaw, wyf dyleith ar gert* « je ne suis pas un barde maladroit (?), je suis verrou (garde, sécurité) en poésie ».

L'irl. mod. *dolmha*, lenteur, hésitation, paraît bien opposé à *solma*, *solme*, rapidité : *dylaw* = *dū-lāmo*-; *dolmha* = *dū-lāmiā*.

Dylaw a aussi un sens et une composition toute différente. Il a le sens de *dylofi*, manier, palper, éprouver : par exemple dans cet exemple d'un poète du XII-XIII^e s. (M. A., 216, 2) :

Rybu gamwetawc Madawc modur faw :

Rybut vu itaw dylaw dolur

« Il a été (il n'est plus) Madawc, coupable, maître de la renommée : ce fut un avertissement pour lui que d'éprouver de la douleur ».

On a donné ce sens à *dylaw* dans un autre passage du même poète, passé en proverbe (M. A., 207) : *gnawd y dyn dylaw dylif ny gwe*. Thomas Richards (*Welsh Dict.*, 1825) le transcrit sous *dylofi* par : *gnawd y ddyn ddylaw dylif nywe*. Il traduit : « il arrive souvent qu'un homme manie ou prépare une trame qu'il ne tisse pas ». Dans *dylaw*, *dylofi*, *dy* = *to*.

169. Gall. DREM, TREM.

En gallois moyen, il y a à distinguer : 1° *tremyn* « il passe, traverse » et 2° *trem* « vue, aspect », autre forme de *drem*.

1° *Ef yn wrd ef yn drut*

pan tremyn trostut (L. T. 160, 26)

« Lui est rude, en violence, quand il passe par-dessus le pays » (le vent).

Eil kwyn am tremyn (M. A. 168, 1)

« un second sujet de plainte me traverse ».

Cf. breton *tremen* passer, traverser ; cornique *tremene*. Ces mots se rattachent à *monet*.

2° *dim ni ueli*

pevychoys tremwys drwy vot Dewi (M. A. 195, 1)

« il ne voyait rien ; il guérit, il vit par la volonté de Dewi » (parlant d'un aveugle guéri par Dewi).

Le sens propre de *drem* est « vue, regard ».

pan drember arnaw (L. T. 185, 17)

« quand on le regarde ».

drem walch (M. A. 332, 2) « à la vue (qui a la vue) de faucon ».

a cholli trem eu lygeit (M. A. 734, 1)

« et perdre la vue de leurs yeux ».

Le sens de perception (aspect) est surtout marqué dans le dérivé *dremynt*.

tri phriv dremynt corforawel dyn, gwelet, clywed a theimlaw- tri phriv dremynt enaid dyn : cariad, cás a deall (M. A. 894, 1).

On trouve l'orthographe *dremhynt* (M. A. 157, 1); *drem*, bret. *drenun* = *driksma*; cf. *drech*, *drych*.

170. Irl. DRETTTEL, TRETTELL; gall. DRYTHYLL, TRYTHYLL.

Le sens de l'irl. moy. *drettell* est « favori ». O'Davoren (Arch. f. Celt. Lex. n° 706) interprète *drettell* par *peta*, anglais *pet*. La forme la plus sincère apparaît dans la *Táin Bó Cuailnge* éd. Windisch, l. 5378 : *da threittel Ulad*, les deux favoris de d'Ulster : var. *treitill*; Pedersen, *Vergl. Gr.* I, p. 160, le donne comme emprunté au gallois *drythyll* « débauché », ce que rien ne justifie : les deux sens sont trop différents d'abord pour conclure à un emprunt. Quant à la forme elle remonte vraisemblablement à un vieux-celtique **tretillo-*; en gallois on trouve aussi *drythyll* et *trythyll*. Pedersen appuie son rapprochement du gallois avec l'irl. *trot* combat, irl. mod. *troid*, par un gallois *trythu* s'enfler, qui n'existe que chez Owen Pughe : **trythu* se distendre, qui viendrait d'un *trwth* que Pughe tire de *try-wst*.

Le sens primitif, d'après le gallois serait : *pétulant, capricieux*, aussi bien que *voluptueux*.

Le sens de voluptueux, débauché est bien connu (M. A. 865, 1). Le sens primitif se trouve peut-être dans ce proverbe (M. A., 844, 1) :

drythyll maen yn llaw esgud

« une pierre est instable (capricieuse, prête à partir) dans la main d'un homme prompt ».

171. Irl. DRÚTH, DRÚIS; gall. DRUD.

Drud en gallois a plusieurs sens :

1° « furieux, insensé, qui n'entend pas raison » ; assimilé à *ynyfyd* dans les Lois ; opposé à *doeth* « sage » dans le Livre de Taliesin, 180, 31.

rei yn drud, ereill yn doethyon (M. A. 201, 2) « les uns insensés, les autres sages » (Dieu donne à chacun ses qualités).

2° héros, brave, vaillant :

Dyvi o Alclut gwyr drut diweir (L. T. 128, 8) « il viendra d'Alclut des guerriers vaillants, loyaux ».

ymwan ac ef yn drud (Mab. L. R. 172) « se battre avec lui vaillamment ».

3° « cher, qui coûte ». Ce sens est dérivé de celui de « pénible » :

er dy ddrud loesion (M. A. 354, 2) « pour tes terribles souffrances ».

y Sarasinieit a brynyssant y mab yn drut (Heng. mss. II, 123) « Les Sarrasins achetèrent le fils cher ».

Davies donne le sens de *carus*, mais c'est « cher » dans le sens de « coûteux », qui est aujourd'hui le sens courant de ce mot.

L'irl. *drúth* a le sens bien connu de *fou* (*Táin Bó C.*, p. 872, l. 2843, 3017¹). Il a aussi le sens d'*impudique* (O'Donovan, *Suppl.*). Whitley Stokes (*Urk. sp.*) lui donne le sens de *meretrix*, évidemment d'après ce passage du Glossaire de Cormac (*Three M. Gl.* p. 29) : *mer .i. druth 7 drech .i. baeth, merdrech didin.i. drúth baeth*, c'est-à-dire comme le remarque Thurneysen (*Keltoromanisches*, p. 56) : *mer = druth* et *drech = baeth* (simple d'esprit) ; ainsi *merdrech* est fou et simple. Le ms. B (*Cormac's Tr.*, p. 59) donne la glose *druth -i. merdreach*, mais ce n'est qu'un emprunt malencontreux à la glose précédente, qui a passé dans les divers glossaires.

Du sens de *fou*, *furieux*, *volage* on a pu arriver au sens de : *impudique*. L'irl. mod. (Dinneen) traduit *drúth* par : *foolish girl* et *barlot*². Thurneysen (*Keltorom.*, p. 57) avance que l'irl. mod. *drúis* volupté (Dinneen : *id.* et *formication, adultère*) est emprunté au v. fr. *druge* ; c'est une erreur ; dans le *Táin Bó C.*, p. 233, l. 5330, *drúis* a le sens de *folie*. Les deux sens de *folie*, *furieux* et *volupté*, ici encore sont liés.

Le français *druger*, *drue* paraît plutôt d'origine germanique. En celtique, il se peut que deux mots d'origine et de sens différents se soient confondus. L'irl. a un vocalisme

1. Windisch traduit le plur. *drúth* par *Druïdes*, probablement en raison de la variante des mss. Stowe et Egerton : *draoithe*.

2. D'après le ms. de O'Naughton.

différent du gallois et supposerait * *drūto-*; le gallois: * *drauto-* ou *drouto-*. Si on suppose avec Pedersen (*Vergl. Gr.* I, 161), que l'irl. est emprunté au britt., il faut admettre comme il le fait, que l'emprunt a été fait à l'époque lointaine où l'*ū* long vieux-celtique n'était encore parvenu ni à *ū* ni à *ī* en brittonique. *Drūis* = * *drut-sti-*.

172. Gallois GOR-DIN.

Le gallois *gordīn*, violence, oppression, a été confondu avec *gordīneu*, *gordinaw*, verser à flots (*dinaw*, verser).

Le sens de violence est clair dans ce proverbe (Livre Rouge, F. a. B. II, 306, 16):

Gosgymon gwyth gordin

« c'est l'aliment de la colère que la violence ».

Cf. *ibid.* 279. 6, à propos de Cadwallawn :

Llew lluosawc y werin
twrwf mawr trachas y ordin

« Lion, nombreux son peuple, grand tumulte, très haïssable sa violence ».

Myv. Arch. 219, 2 :

Goruc Llywelyn...
ar y brenhinoedd braw a gordin

« Llywelyn... a fait sur les rois épouvante et violence ».

Le seul mot irlandais qu'on puisse phonétiquement rapprocher de *-din* est l'irl. moy. *din*, gén. *dīna*, protection, abri, toit (K. M., *Contr.*); irl. mod. *dīon*. Le sens est fort différent. Tout au plus pourrait-on songer que le préfixe **wor-* apporte au ntot dont l'origine est inconnue le sens d'excès. Pour l'évolution de sens, on peut peut-être comparer le vieil-irl. *for-tige* et *for-dinge* (Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 505). Il est vrai qu'ici, il y a eu probablement dans certains cas, confusion morphologique, comme le dit Pedersen.

Dans les *Mabin.* (*L. Rouge*, p. 254, l. 26; *L. Blanc*, col. 398), on trouve l'expression : *gordinaw y varch*; j'ai supposé qu'il y avait peut-être là un emploi métaphorique de *gordinaw* (verser à flots) : *lancer son cheval à toute bride*. Mais il me paraît plus probable que c'est un dérivé de *gor-din* : *forcer son cheval*.

173. Irl. moy. ERMAISSIU ; gall. moy. ERWIS.

L'irl. moy. *ermaissiu* a le sens de : « viser à atteindre par la pensée, comprendre » ; irl. mod. : *urmaisim* « je me propose, j'atteins ».

Le gallois *erwis* (= *erwys*) ne se trouve que dans un passage du Livre Noir, 21-8 :

clat in lle argel in Arcoedit
rac erwis Riterch Hael ruyfadur fit

« creuse (ta bauge) dans un endroit secret, dans la région des bois, de peur des recherches (ou de l'atteinte) de Rhydderch Hael, le directeur de la foi. »

Gwenogfryn Evans a proposé au lieu de *erwis*, *erchwys*, meute.

Le sens serait satisfaisant, mais la correction est peu vraisemblable : dans l'orthographe du L. Noir, *w* représente *v*, spirante labiale sortie de *b* ou *m* ; l'absence de *ch* est également peu vraisemblable. L'irl. et le gallois remonteraient à un vieux-celt. **ari-messiō* : cf. *mess*, *messaim*, d'une racine *med-* ; aux formes irl. composées avec *ari-* répond le gallois *ar-feddyd*, dessein.

174. Irl. mod. ÉAGAN ; gall. ANGHANAWG.

L'irl. mod. *éagan* a le sens de vagabond. Tel paraît être le sens du gallois *anghanawg*.

gwell anghanawg mor nag anghanawg mynydd (M. A. 847, 1)
« mieux vaut un vagabond de mer qu'un rôdeur de montagne ».

Le mot est confondu dans les dictionnaires avec *anghenawg*. La racine paraît être la même que dans *eigean* violence, nécessité ; gall. *anghen*.

(*A suivre.*)

J. LOTH.

BRETON BOMM
« MAT QUI MAINTIENT LA BASE
DE LA GRANDE VOILE »

Dans le numéro 365 du journal " Kroaz ar Vretoned " M. Loeiz ar Floch communique un mot breton *bomm* " mât qui maintient la base de la grande voile ". Il va de soi que ce mot doit être séparé de *bom* " rehaut entre deux sillons " (Troude, Le Gonidec ; racine celtique* *ben-*). C'est un terme du langage des marins emprunté au hollandais *boom* " arbre, gaffe, perche ", ou bien directement ou bien par l'intermédiaire de l'anglais. L'anglais *boom* désigne en effet ce qui s'appelle en français le " gui " dans le langage des marins. Les langues scandinaves ont de même emprunté ce mot sous la forme *bom*. Cet emprunt est généralement considéré comme venant du moyen-bas-allemand *bóm* (v. Falk-Torp, *Etymologisk Ordbog*, s. u.). Mais on peut se demander si le sens de " gui " ne leur vient pas plutôt du hollandais, vu le grand nombre de termes de marine emprunté par les langues scandinaves au hollandais.

Paris, 5 octobre 1920.

Alf SOMMERFELT.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. G. DOTTIN. La langue gauloise. — II. S. FEIST. Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache, I. — III. Kuno MEYER. Miscellanea Hibernica. — IV. H. Moore PIM. A short History of Celtic Philosophy. — V. G. O'NOLAN. Studies in Modern Irish, Part I. — VI. L. TRÉGUIZ. L'Irlande dans la crise universelle. — VII. W. J. GRUFFYDD. Blodeuglwm o Englynion. — VIII. Ifor WILLIAMS et Thomas ROBERTS. Cywyddau Dafydd ab Gwilym a'i Gyfoeswyr. — IX. F. VALLÉE. Vocabulaire français-breton de Le Gonidec.

I

G. DOTTIN. *La langue gauloise*. Grammaire, textes et glossaire. Paris, Klincksieck, 1920. xvij-364 p. 8°.

« C'est une maladie chez plusieurs étymologistes de vouloir persuader que la plupart des mots gaulois sont pris de l'hébreu... N'est-il pas plaisant de prétendre que ...*kir* en bas-breton signifiait autrefois *ville*, que le même *kir* en hébreu voulait dire un *mur*, et que par conséquent les Hébreux ont donné le nom de *ville* aux premiers hameaux des Bas-Bretons ? Ce serait un plaisir de voir les étymologistes aller fouiller dans les ruines de la Tour de Babel pour y trouver l'ancien langage celtique... si la perte d'un temps consumé si misérablement n'inspirait pas la pitié. » Ces lignes de Voltaire (*Dict. phil.*, éd. Hachette, t. XII, p. 95) étaient bonnes à rappeler ici pour montrer quels progrès ont été faits depuis le XVIII^e siècle. Les celtistes n'ont pas eu besoin d'aller fouiller les ruines de la Tour de Babel pour avoir quelque idée du celtique ancien. Le sol même de la Gaule leur a livré des éléments d'information plus solides. Quelques-uns même étaient déjà mis au jour avant l'époque de Voltaire ; mais ils n'étaient pas interprétés. L'interprétation n'a été possible que le jour où l'on a eu sur le développement des langues en général et sur l'histoire des langues

celtiques en particulier des idées claires, fondées sur l'analyse méthodique et la comparaison des faits et des textes.

En tête du livre qu'il consacre à la langue gauloise, M. Dottin présente en raccourci un historique du sujet ; il y signale les vaines hypothèses, les divinations hasardées, et tant de constructions vite écroulées parce qu'elles reposaient sur le vide. C'est une piquante introduction à l'exposé qu'il donne ensuite des résultats de la science moderne. Le contraste est frappant. L'ouvrage de M. Dottin se recommande, comme tous ceux qui sont partis de sa main, par une prudente réserve dans l'interprétation des faits autant que par l'exactitude de la documentation et par la clarté de l'exposition. Il se divise en trois parties, une étude de la langue, un recueil des textes, un glossaire. Le recueil de textes reproduit en grande partie celui qu'a publié ici même (*R. Celt.*, t. XXVIII, p. 262) M. Ernault, d'après les travaux de Rhys ; mais des références utiles y ont été ajoutées. Le glossaire est particulièrement précieux ; il dispensera souvent de faire des recherches dans le vaste *Sprachschatz* de Holder. Bref, l'ouvrage présente, sous une forme commode et facile à consulter, grâce aux index, tous les renseignements utiles à l'étude du gaulois. Historiens, philologues et archéologues auront grand profit à s'en servir. C'est à eux surtout qu'il s'adresse puisqu'il fait partie de la collection publiée par M. Jullian pour l'étude des antiquités nationales¹. Comme répertoire de faits, il est de nature à les satisfaire.

Il laissera peut-être plus à désirer aux linguistes, moins par la faute du sujet que par la façon dont M. Dottin l'a traité. On connaît par ses précédents ouvrages le parti pris qu'a le savant auteur de toujours disposer sur le même plan les faits qu'il a au préalable patiemment réunis et classés ; il se refuse à toute construction systématique, il redoute ce qui pourrait ressembler à un arrangement personnel de sa matière ; il pousse l'objectivité jusqu'à l'abnégation. Pareille méthode est parfaitement louable dans un ouvrage didactique, traitant une matière où les faits sont tellement clairs et abondants qu'ils parlent d'eux-mêmes et que le seul classement en est instructif. Une étude grammaticale sur la langue de Virgile ou de Cicéron s'en accommoderait fort bien. Mais le gaulois est très différent du latin ou du grec. Nous ne connaissons pas la langue gauloise. Nous n'avons sur elle que quelques rares

1. Le tome I^{er} de cette collection, qui était déjà signé du nom de M. Dottin, a fait l'objet d'un compte rendu dans la *Revue Celtique*, t. XXXVII, p. 358.

données, fragmentaires, incohérentes, échelonnées sur plusieurs siècles, dispersées sur un très vaste territoire. Pour être apprécié à sa valeur, chaque fait doit être étudié en lui-même et replacé dans une série qui reste à reconstituer par hypothèse. Aucune langue peut-être, plus que le gaulois, ne réclame du linguiste le sens de la perspective et le don de la combinaison.

Le principal défaut du livre est un défaut de perspective. Il est trop bâti comme s'il s'agissait d'une grammaire classique, destinée à fournir à l'écolier des paradigmes bien établis et des règles sûres. Le gaulois ne comporte pas une pareille précision ; il ne présente que des faits en poussière, et de valeur fort inégale. Il y en a beaucoup dont on ne peut rien tirer, parce qu'ils ne prêtent à aucune comparaison ou que même ils ne sont pas établis avec assez d'exactitude. Mais plusieurs ont un grand intérêt et permettent, lorsqu'on les a réunis, de reconstituer certaines parties du système phonétique ou morphologique du gaulois. On a souvent à regretter en lisant le livre de M. Dottin que la valeur propre à chaque fait n'y soit pas mieux mise en lumière. Il s'en faut que nous connaissions dans le moindre détail la phonétique du gaulois. Les variantes des manuscrits et même des inscriptions sont pleines de contradictions et de disparates. M. Dottin en les réunissant pêle-mêle, p. 54-67, confond délibérément des choses fort différentes. Il y a dans ce fatras plus d'un détail qui permet pourtant de reconnaître certaines tendances de la phonétique gauloise et même d'en retracer l'évolution. Ainsi, les langues indo-européennes ont en général une tendance à réduire les anciennes diphtongues. Cette tendance, manifeste en italique et en germanique, apparaît dans les dialectes celtiques insulaires. Le gaulois n'y échappe pas. L'ancienne diphtongue *ei* a été en celtique commun la première atteinte ; elle est déjà en gaulois uniquement représentée par \bar{e} : la graphie *deiwo-* ou *dino-* pour *déwo-* est due à l'influence latine. De la diphtongue *oi*, en syllabe radicale, il n'y a aucun exemple sûr. La diphtongue *ai* est notée *ae*. Quant aux diphtongues *eu* et *ou*, la première se confond avec la seconde, et toutes deux se réduisent à \bar{o} ou \bar{u} ; c'est une évolution que l'on peut suivre, puisque les formes *teut-* *tout-* *tot-* *tut-*, *leuc-* *louc-* *loc-luc-*, *boud-* *bod-* *bud-*, *slog-* *slug-* sont également attestées. La chose méritait d'être nettement distinguée de tant d'autres faits peu sûrs, souvent dus à des erreurs de graphie. Une autre tendance frappante en gaulois est celle qui consiste à changer en spirante l'occlusive gutturale devant consonne. Elle fournit sur la nature des implosives et sur la faiblesse de l'articulation des indications

qui prétent à comparaison avec d'autres languës. Ainsi le groupe *-kt-* est souvent noté *-γt-* (= *cht*) et le groupe *-ks-* est noté *-γs-* (= *chs*); on a même la graphie *Aγro-* pour *Acro-*. Ces faits demandaient à être réunis. On n'en pouvait séparer le cas de la gutturale *g*, qui tend à s'altérer à l'intervocalique : une forme comme *nertraba* est à cet égard des plus significatives; l'altération qui s'y révèle est confirmée par les formes *-bria*, *rio-* où *g* a disparu dans l'écriture après une voyelle palatale; cf. *Bulletin de la société de Linguistique*, t. XXII, p. 90-91. Il s'agit d'un amuissement de *g* spirant intervocalique, qui est commun au gaélique et au bretonique. Mais il ne fallait pas, p. 77, signaler « la chute des consonnes intervocaliques *g*, *t* » comme un phénomène caractéristique du celtique insulaire. Le *t* intervocalique ne tombe pas en irlandais; il subsiste encore aujourd'hui sous la forme d'un *h*. A Galway, *gnolha* se prononce *gnoha*, d'après M. Dottin lui-même (*R. Celt.*, XIV, 121). Quant au bretonique il n'a jamais perdu le *t* intervocalique. Le cas de *lathe*, *laa* est exceptionnel. Il n'établit nullement la doctrine, chère à Zimmer, suivant laquelle le *lh* aurait eu déjà la valeur de *h* en vieil irlandais (v. K. Meyer, *Sitzber. der preuss. Akad.*, 1918, p. 1044). Si *lathe* et *laa* ne sont pas deux mots différents, on peut croire que le second est sorti de groupes de mots, dans lesquels la forme pleine *lathe* était exposée à se réduire.

En groupant les faits sûrs qui permettent de fixer exactement certains traits de la langue gauloise, on pouvait par la comparaison avec le gaélique et le bretonique marquer la place du gaulois dans l'ensemble de la linguistique celtique. Mais il fallait n'opérer pour cela que sur des faits bien attestés et nettement délimités. Or, la comparaison qu'établit M. Dottin entre le gaulois et les dialectes insulaires prête singulièrement à la critique. Ainsi, l'énumération qu'il donne p. 103, des groupes de consonnes conservés en gaulois par opposition aux autres langues celtiques, n'est pas concluante parce qu'elle contient des faits hétéroclites, dont chacun demandait une interprétation spéciale. Il est exact par exemple qu'on rencontre en vieil-irlandais les groupes *ml-* et *mr-* conservés à l'initiale, tandis qu'en gaulois ils ont déjà passé à *bl-* et *br-*; mais la même évolution s'est produite en irlandais dès la deuxième moitié du VIII^e siècle, comme le prouvent les Annales d'Ulster, qui fournissent en 732 la curieuse graphie *mbleguin* (v. *Rev. Celt.*, XXXI, p. 520). Il n'y a donc pas opposition entre le gaulois et l'irlandais; tous deux manifestent une même tendance, qui a seulement plus ou moins tôt abouti dans chacun des deux. Or

en phonétique ce sont les tendances qui importent, beaucoup plus que les résultats, ou que la date des résultats.

En matière de morphologie, la comparaison était plus délicate, parce que les faits sont moins nombreux. Quand il oppose p. 124 et suiv. le système du verbe dans les deux groupes de langues, M. Dottin découvre entre elles une série de différences. Le plus souvent, l'opposition est illusoire. Il note par exemple qu'il n'y a pas de futur en *b* en gaulois. Cela n'est que trop vrai ! Nous n'avons du gaulois tout au plus qu'une demi-douzaine de formes verbales, dont la mieux attestée, l'énigmatique *ieuru*, est inexplicée. Il ne faut pas demander au gaulois plus qu'il ne peut donner. Une 3^e personne de prétérit sigmatique comme *legasit*, une 1^{re} personne de désidératif déponent comme *marcosior* (suivant la très ingénieuse interprétation de M. Loth, ci-dessus, p. 87), sont des formes du plus haut intérêt : elle nous font vivement regretter de ne pas posséder davantage, mais ne permettent pas de rien préjuger sur ce que nous ne possédons pas. Il est exact aussi que pour la place du verbe le gaulois paraît en désaccord avec le vieil-irlandais et, en partie du moins, le gallois ancien. Mais si l'hypothèse présentée dans les *Mém. de la Soc. de Lingu.*, t. XVII, p. 337, pour expliquer la place du verbe en tête de la phrase est exacte, la gaulois ne fait pas exception. Cette hypothèse consistait en une action analogique partie des cas où le verbe avait un préverbe et un pronom régime. Or, le hasard fait que nous n'avons aucune phrase gauloise comportant de préverbe ou de pronom régime. Cela n'impose pas la conclusion que le gaulois n'en ait pas eu, mais cela peut expliquer que, dans les quelques phrases gauloises où il y a des verbes, ceux-ci soient placés ailleurs qu'au commencement.

Il y a des cas où la doctrine linguistique de M. Dottin est mal assurée. Ce qu'il dit p. 103 de l'accent des langues celtiques est inexact, et il ne dégage pas des faits gaulois les conclusions sûres qu'ils comportent. Quand il rapproche, p. 130, l'assimilation du gaulois *pempe* ou du latin *quinque* de celle du germanique *fimf*, comme une caractéristique commune aux trois groupes, il confond deux faits différents : le passage de *p-k^w* à *k^w-k^w* est spécialement italo-celtique, comme le prouve par ailleurs la comparaison de *coquō* et de *pobi* (v. *M. S. L.*, XVI, 55) ; le cas du germ. *fimf* est un fait d'assimilation différent.

Ci-joint quelques remarques de détail :

p. 21 n., les travaux de MM. Jud et Guarnerio (cf. *Rev. Celt.*, XXXIV, p. 116-117) pouvaient être mentionnés.

p. 35. On ne voit guère comment l'emploi de *quare* au sens de *car* serait dû à l'influence du gaulois.

p. 38 n. 2. L'anglo-saxon *dyde* ne peut être « un ancien parfait indo-européen sans autre désinence que *e* » ; cf. Sievers, *Angelsächsische Grammatik*, 3^e édition, § 131.

p. 56. D'Arbois de Jubainville soutenait que *Sēnonēs* (avec *ē* long) et *Senonēs* (avec *e* bref) étaient deux noms de peuples différents : cf. en dernier lieu, *Les Celtes, étude historique*, p. 155.

p. 66. Pour la chute de *s* initial, l'exemple *asia* (Pline, XVIII, 141) pouvait être joint à ceux qui sont cités ; cf. p. 24 et 284.

p. 87. *Coriossedum* ne peut signifier « Le château du Chaudron » ; car le nom du « chaudron » qui est *coire* en irlandais a un *p* initial en brittonique (m. gall. *peir*) ; il avait également un *p* en gaulois, comme le prouve le provençal *pairol*, d'origine celtique (Jaberg, *Sprachgeographie*, p. 18).

p. 99 n. L'irlandais *fiach* « corbeau » est anciennement un dissyllabe ; cf. *Rev. Celt.*, XXXV, p. 88.

p. 114. Il y avait certainement en gaulois des thèmes masculins en *a-* ; mais il est douteux que *druida* ait été du nombre. L'irlandais *druí* est un thème consonantique. Comme l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques avait en celtique la désinence *-as*, nous savons que les Latins ont parfois fait entrer dans leur première déclinaison des mots de ce type. Ainsi, l'acc. pl. *Allobrogas* a fait créer *Allobrogae* (Schol. de Juvénal, ad VIII, 234), et sur l'acc. pl. *Biturigas* (Florus I, 45), Ammien Marcellin a refait *Biturigae* (XV, 11, 11). César n'a d'autre forme pour le nom des druides que *druides*, *druidum*, *druidibus*. Si d'autres écrivains présentent la forme *druida* (par ex. Cicéron, *de divin.*, I, 41, 40), c'est apparemment sous l'influence des masculins latins en *-a*, qui ont en général une valeur triviale et méprisante ; cf. *Mém. de la Société de linguistique*, t. XXII, p. 102.

p. 225. Les noms du type *Alisa* etc. pourraient sortir aussi du nom du « rocher » et se traduire par « La Roche » ; cf. en v. h. a. *felis* m. et *felisa* f. En irlandais on a d'une part *ail*, dat. sg. *ail* L. L. 11 b 11 (plus tard gén. *ailech*), et d'autre part *all* n., g. *aille*, dat. *ail* L. L. 115 b 2, n. pl. *alle* L. U. 26 a 37 ; soit probablement **[p]alis-* et **[p]als-os-*.

p. 246. *Corobillum* est à corriger en **Corboialum* d'après M. Gröhler (cité par Kuno Meyer, *Sitzber. der preuss. Akademie*, 1919, p. 399). *Corboialum* explique les formes du Moyen âge *Corbueil* et *Corboil*.

p. 265. L'irlandais *lôchet* « éclair » est un thème neutre en *-nt-*

(Thurneysen, *Z. f. Celt. Phil.*, V, 20); ce ne peut être le même mot que le gallois *lluched*, dont le *ch* suppose d'ailleurs un radical différent; mais ni l'un ni l'autre n'est formé comme le gallois *Leucelio-*.

p. 291. Le gallois *techu* « se cacher » comme le breton *tec'bet* se rattache à la racine de l'irlandais *techim* « je cours », mais suppose une formation sigmatique, comme l'a reconnu M. Pedersen, *Vgl. Gramm.* II, 639; il n'a donc rien à faire avec le gallois *tecco* « saumoneau ».

J. VENDRYES.

II

Sigmund FEIST. *Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache*. 2^e Neubearbeitete Auflage. Erste Lieferung: A-D. Halle, Max Niemeyer. 1920. 96 p. 8°. 10 M.

La première édition de cet ouvrage date de 1909 (voir *Bull. de la Soc. de Linguist.*, t. XVI, p. CCCLVJ). Cette seconde édition a été précédée d'un remaniement, qui a comporté nombre de corrections et quelques additions; elle paraît par fascicules, de six feuilles chacun. L'ouvrage complet formera de quatre à cinq fascicules.

Une des principales améliorations porte sur les comparaisons avec le celtique. Comme le dit spirituellement M. Feist dans son avant-propos, l'étymologie indo-européenne se montre trop souvent une marâtre à l'égard du celtique; elle le méprise et le méconnaît. Or, surtout lorsqu'on étudie le vocabulaire des langues germaniques ou italiques, il est impossible de ne pas tenir compte du vocabulaire des langues celtiques, qui fournit à cette étude tant de points de comparaison. Il a existé à l'ouest de l'Europe un vocabulaire commun aux trois groupes de langues (Meillet, *Dialectes indo-européens*, p. 21): le gotique en a conservé nombre de mots.

En outre, la civilisation celtique a exercé sur la civilisation germanique une influence qui se trahit dans le vocabulaire. Les Celtes conquérants, en possession d'une civilisation plus avancée, ont dû transmettre aux Germains vaincus des mots se rapportant à l'outillage, à l'organisation politique et sociale. De là tant de mots de civilisation communs au germanique et au celtique; tels en gotique *eisarn* « fer », *balgs* « outre » ou *brunjō* « cuirasse », *aifs* « serment », *andbahlts* « serviteur, fonctionnaire », *arbi* « héri-

tage », *dulgs* « dette », *freis* « libre », *lekeis* « médecin », *linga* « mariage », *magns* « esclave », *reiks* « roi » et *reiki* « royaume », *rîna* « secret », *piuf* « bon (et gauche) », en vieux haut all. *ledar* « cuir » (Loth, *Rev. Celt.*, XV, 370), *gisal* « otage », *wini* « ami », en moyen-bas-allemand *bûte* « butin » (J. Loth, *Mém. Soc. Lingu.*, VII, 158), en vieil-anglais *léad* « plomb », etc. (voir notamment d'Arbois de Jubainville, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, t. XIII [1885], p. 320, *Revue Archéologique*, t. XVII [1891], p. 187-213 et *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII, p. 286) ; le gotique entre toutes les langues germaniques est seul à présenter le mot *kelikn* « tour (?) », visiblement emprunté du gaulois *celicnon*. Pour quelques-uns des mots précédents, l'hypothèse de l'emprunt est seulement possible ; pour quelques autres, elle est incontestable. Dans bien des cas enfin, il peut s'agir de mots d'un fonds ancien, également conservés dans les deux groupes de langues. Il y a notamment des termes communs se rapportant à la guerre ou à l'armement : irl. *biail*, v. h. a. *bihal* « hache » ; irl. *lorg*, v. isl. *lurkr* « massue » ; gaul. *catu-*, v. h. a. *badu-* « combat » ; irl. *cob* « victoire », v. isl. *happ* « bonheur » ; irl. *bág* « bataille », v. h. all. *bág* « querelle » ; etc. L'irlandais *nét* « combat » (de **nanti-*) n'a de correspondant exact qu'en germanique dans le vieux-haut-allemand *gi-nindan* « se résoudre à » (*tho er selbo tothes ginand* « quand il se résolut à la mort », Otfried, I, 2, 12) et le gotique *ana-nanþjan* τολμᾶν, etc. Il n'est guère douteux qu'en approfondissant le vocabulaire des langues celtiques — où il y a encore beaucoup de mots à découvrir et à identifier — on ne voie naître de nouveaux rapprochements avec le germanique. Afin d'assurer à sa seconde édition toute garantie d'exactitude en matière celtique, M. Feist l'a fait relire à M. Thurneysen. Déjà M. Walde avait eu recours au savant celtiste de Bonn pour un service semblable lorsqu'il publia en seconde édition son dictionnaire étymologique latin. Les deux ouvrages ont beaucoup gagné à cette révision ; quelques monstres, d'autant plus dangereux souvent qu'ils traînent partout, en ont été définitivement bannis (ainsi un prétendu mot irlandais *ét* « fin », qui n'existe pas ; Feist, p. 36) ; l'étymologie celtique a été épurée de quelques rapprochements douteux (voir les notes relatives à l'irl. *ail* « outrage » p. 11, *uaithne* « douleurs de l'enfantement » p. 46, *báid* « durable » p. 61, *ropp* p. 69, etc.) ; en revanche elle s'est enrichie de quelques rapprochements nouveaux et plus plausibles (par ex. irl. *boc* « mou, tendre » et got. *biugan* p. 71).

Voici quelques observations suggérées par la lecture de l'ou-

vrage : P. 4. Le verbe *hamōn* ne sort pas nécessairement d'un thème féminin **hamō* ; cf. *aiginōn* de *aigin* n., *fiskōn* de *fisks* m., *batižōn* de *batis* n., *lustōn* de *lustus* m., *spillōn* de *spill* n., etc. D'autre part, il n'est pas possible de séparer le gallo-latin *camisia* et le v. h. all. *hemidi*, issus tous deux d'un même prototype, probablement germanique. — P. 14, comment s'expliquerait le maintien du *p* dans celt. **apa* rattaché au skr. *āpah* ? — P. 18, irl. *an-āir* avec *ā* ne peut sortir de **are-* (gaulois *Are-*) ; en fait, la quantité longue est des plus douteuses, malgré la graphie *anāir* dans Wb. 6 d 17 ; la graphie ordinaire est *anair*, *anoir*. — P. 22, il faut distinguer en irlandais *óes*, *áes* n. « âge » *aes n-escái*, Nancy gl., gén. *aís* Sg. 63 b 5 (thème en *-o-*) et *óes*, *áes*, m. « gens, peuple » gén. *oesso*, *oessa* (thème en *-u-*), bien que les deux mots se soient confondus dans la suite ; v. la note d au *Thesaurus Palæohibernicus*, t. II, p. 117. — P. 34, s. u. *andanumts*, pour la chute de *f* entre *m* et *t*, cf. la graphie *fimtigus* « cinquante » pour *fimstigus* (Luc, 16, 6). — P. 37, la quantité brève de l'*ā* de **prnāmi* (irl. *renim* « je vends ») est en celtique un fait d'analogie (extension du vocalisme du pluriel à toute la flexion ; cf. Pokorný, *Indogermanische Forschungen*, XXXV, 336). — P. 53, le français *bief* paraît d'origine celtique, et non germanique (*Mém. Soc. Lingu.*, XXI, 43). — P. 64, sur le cas de *berusjos*, voir *Rev. Celt.*, XXXII, 235. — P. 66, comment le vieil-anglais *be-pæcan* pourrait-il être un emprunt au celtique ? — P. 79, irl. *brúim* est un présent, « je brise, je mets en pièces ». — P. 88, la racine de got. *digan* est également attestée en celtique : irl. *cunntgim* « je bâtis » Sg. 141 a 1, *conutuinc* « il bâtit » Wb. 10 b 28, de **com-od-ding-* (Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 506).

J. VENDRYES.

III

Kuno MEYER. *Miscellanea Hibernica* (University of Illinois Studies in Language and Literature, vol. II, n° 4, novembre 1916). Urbana, 1917, 55 p. 8°. \$ 1.00

Cette brochure, par laquelle l'auteur marqua son passage à l'Université d'Urbana, où il fut Lecturer in Celtic au cours de l'année 1916, est une sorte de pot-pourri de philologie irlandaise. On y trouve du neuf et aussi du vieux, mais le tout sous forme tellement fragmentaire que l'ouvrage laisse l'impression d'avoir été rédigé à la hâte, avec des notes tirées pêle-mêle de plusieurs fonds de tiroir. Les vingt dernières pages sont remplies de corrigenda et

d'addenda à des ouvrages publiés depuis longtemps par l'auteur lui-même ou par d'autres. Les trente premières sont plus substantielles, quoique toujours composées de fragments : les étymologies ou études de mots y tiennent une grande place. Il faut mettre à part quelques notes de métrique ; c'est une matière où l'auteur était passé maître et où il était toujours à même de fournir un enseignement original et neuf : ce qu'il dit de la prononciation du *th* (p. 14) est intéressant et l'étude sur plusieurs vieux poèmes à rime sporadique (p. 18-27) mérite d'être lue attentivement, encore qu'il y reproduise la prière de longue vie, éditée précédemment par lui (v. *Revue Celtique*, t. XXXVII, p. 250). Parmi les « philological notes » signalons : 1. des exemples nouveaux du mot *dū* f. « terre, place ». 2. *comram* m. « dispute » rattaché au mot *rām* « fait de ramer ». 3. *mōrfairgge* f. « océan », ayant toujours l'o long, ne peut être rattaché au gallois *mererydd*. 4. *firinne* f. « justice » a un double *nn* qui s'explique par la loi qu'a découverte M. John Mac Neil. 5. *chácb* m. « coupe » étant disyllabique, s'explique comme un dérivé de *cúa* « creux ». 8. *rigdún* (Tochm. Ferbe, l. 838) équivaut au gaulois *Ῥιγδοδουον*. 9. Confirmation de l'explication de *cel* « il est permis » par un emprunt au latin *licet* ; exemples de *licet* écrit en toutes lettres. 10. *binit* f. « présure » et *scinnit* f. « noyau » sont d'anciens thèmes en *-nti-*. 11. *fouanam* m. « palpitation » issu de *fo-snām*. 13. exemples de *mac samla*, *macsamail* « compagnon, semblable ». 15. *legam* m. « mite » et *sirem* m. « animal parasite » sont des noms d'agent en *-am*. 16. *létiu* f. nom verbal de *rolamur* « j'ose ». 19. exemples de constructions impersonnelles en irlandais. 21. *franc-amus* « mercenaire » contient le nom national des Francs, qui, après la conquête franque, remplaça l'ancien mot *Gall* dans la terminologie irlandaise.

J. VENDRYES.

IV

Herbert MOORE PIM. *A Short History of Celtic Philosophy*, with notes by Prof. Eoin Mac Neill. Dundalk, W. Tempest, 1920. 116 p. 12°. 7 s. 6 d.

Voilà un titre qui est fait pour surprendre d'abord. Si les Celtes, de Grande Bretagne ou d'Irlande, ont créé nombre d'œuvres poétiques et d'imagination, qui leur assurent une place honorable dans l'histoire intellectuelle de l'humanité, ils semblent n'avoir rien produit de marquant sur le domaine de la philosophie. Il n'y a pas

de philosophie celtique comme il y a une philosophie grecque ou française, anglaise ou allemande.

Sans doute, les Irlandais, par droit de naissance, peuvent revendiquer Johannes Scotus Erigena et George Berkeley. Le premier, qui se distingua à la cour de Charles le Chauve, était né en Irlande, comme son surnom l'indique ; il passait en son temps pour un très grand homme et est encore considéré comme une lumière de la philosophie, même par des gens qui l'ont lu. George Berkeley vint au monde à Dysert, près de Thomastown dans le comté de Kilkenny ; il fit ses études à la fameuse Kilkenny School, d'où étaient sortis peu auparavant Swift et Congreve, et aux environs de la cinquantaine il reçut l'évêché de Cloyne (Co. Cork), où l'on peut voir son tombeau dans la cathédrale ; il passa la plus grande partie de sa vie en Irlande, et ce fut un bon philosophe.

Mais Scotus Erigena n'a laissé que des œuvres en latin ou en grec¹, et il est malaisé de dire dans quelle mesure les écoles du Continent contribuèrent à sa formation. Il était en tout cas pénétré de pensée grecque, nourri du *Timée* de Platon et de l'*Organon* d'Aristote, plus encore de l'*Ἐισαγωγή* de Porphyre ; c'est un descendant des néoplatoniciens bien plutôt qu'un précurseur des scolastiques². Quant au protestant Berkeley, il appartient à l'école anglaise ; ses *Principles of Human Knowledge* (1710) sont écrits en anglais comme ses *Three Dialogues between Hylas and Philonous* (1713) ; et s'il lui est arrivé, dans son *Querist* (1735) ou dans *A Word to the Wise* (1749), d'exprimer sur les affaires d'Irlande des opinions raisonnables, il n'en est pas moins anglais de tradition, d'éducation, de relations ; c'est un abus de faire de cet ami de Pope, de ce protégé de Lord Chesterfield, un représentant de la philosophie celtique.

Et cependant il y a une idée intéressante dans le livre de M. H. Moore Pim ; elle aurait seulement gagné à être dégagée plus nettement et débarrassée d'affirmations hasardées qui la déforment. Si anglais que soit Berkeley, si grec ou latin que soit Scot Erigène, ils ont tous deux des traits communs : ne les devraient-ils pas à leur naissance irlandaise ? Pour Scot Erigène, la philosophie n'a

1. On trouvera dans la Patrologie latine de Migne, t. CXXII, col. 1237-1240, les poésies grecques que Jean Scot Erigène adressait à Charles le Chauve.

2. Consulter à ce sujet la dissertation de M. Georg Buchwald, *der Logosbegriff des Johannes Scotus Erigena*, Leipzig, 1884.

d'autre objet que d'interpréter la révélation et d'en pénétrer les mystères ; il considère le monde extérieur comme une émanation du divin et explique la connaissance que nous en avons comme une union de notre esprit avec le divin réalisée par l'effet de la grâce : il se rapproche ainsi de la théosophie des gnostiques. Mais il est tout près aussi de l'idéalisme mystique de Berkeley. Dieu se confond pour lui avec le concept de l'univers, qui est la seule réalité objective ; les créatures ne sont que les manifestations transitoires d'une commune substance immatérielle, *ὑπόστασις*, qui a seule une existence réelle.

Il est intéressant de comparer ce qu'à huit siècles de distance ces deux hommes nés en Irlande ont écrit sur le problème fondamental de la philosophie. A certains égards Berkeley a l'air de continuer Scot Erigène : même conception du divin, même parti pris de refuser toute existence à la matière, même tendance à expliquer notre perception du monde extérieur par l'action qu'exerce sur notre esprit un principe purement spirituel. Et si l'on compare l'idéaliste Berkeley aux deux philosophes anglais entre lesquels il s'intercale dans le temps, Locke l'empiriste et Hume le sceptique, on est frappé des différences qui les séparent. Ces différences tiendraient-elles à l'esprit celtique du premier ? Il est difficile de répondre quand on songe combien l'idéalisme de Berkeley est voisin de celui de Malebranche, lequel n'était pas un Celte. Et cependant, le tour d'esprit de Berkeley comme celui de Scot Erigène peut s'expliquer par l'atmosphère celtique dans laquelle ils ont tous deux vécu à l'âge où la pensée se forme. Le Celte est mystique et panthéiste ; son âme communique sans effort avec l'âme des choses et dans cette communion rencontre naturellement le divin. C'est un des traits caractéristiques de la race.

M. Pim a essayé de retrouver dans l'histoire les manifestations de l'esprit celtique. Mais il fallait pour cela une connaissance personnelle et approfondie des littératures celtiques. L'information de M. Pim est malheureusement superficielle et toute de seconde main. Poète autant que philosophe, comme l'indique la liste de ses écrits, il a une imagination qui l'entraîne à des hypothèses souvent téméraires. Le raisonnement qui sert de base à son livre peut se résumer ainsi : les Celtes étaient un peuple chevaleresque, généreux, idéaliste, attachant grand prix à l'honneur (p. 17) ; ils étaient pleins de sensibilité et de finesse d'esprit (*sensitive and acute-minded*) (p. 42). De si grandes qualités morales et intellectuelles trouvent naturellement leur emploi dans la spéculation philosophique. Il n'est donc pas croyable que les Celtes se soient

désintéressés de la philosophie. Par conséquent ils ont été de grands philosophes. Et il n'y a qu'à glaner à travers leur littérature pour recueillir les éléments de leur philosophie.

Une démonstration ainsi engagée n'avait garde d'être arrêtée en route. Néanmoins les conclusions auxquelles elle aboutit manquent de vertu persuasive parce qu'elles sont amenées par des arguments trop fragiles. Quelques détails donneront idée de la compétence de M. Pim en matière de philologie celtique : il cite p. 24 le *Lebar na Heera* et p. 25 le *Book of Dun Cow* comme s'il s'agissait de deux documents différents ; le premier étudiant venu comprendra que ces deux titres désignent le *Lebor na h-Uidre*. De pareilles bévues sont fâcheuses. Ce que M. Pim dit des druides est bien confus et en partie inexact. Il rapproche leur doctrine de l'enseignement de Pythagore, tout en repoussant l'idée qu'ils aient pu subir l'influence de ce dernier (p. 22-23) ; et p. 13, il compare Pythagore à Cuchullin (« Pythagoras as a luminous figure, the child of Apollo, the friend of celestial messengers, in communion with nature, is reproduced exactly in every detail in Cuchulain »). Il a, p. 19, sur la portée morale et intellectuelle du *Timée* de Platon comparé au récit des exploits de Cuchullin, une phrase d'où l'on pourrait conclure que ni l'un ni l'autre ne lui sont très familiers. Il découvre la doctrine de la transmigration des âmes dans l'aventure de Tuan et celle de la vie future dans la légende des Tuatha De Danann. Soit. Cela n'est pas nouveau. L'aventure de Tuan est bien connue de tous ceux qui ont lu le *Cycle Mythologique* de d'Arbois de Jubainville, où elle est tout au long racontée (p. 43-63). Et M. Pim n'a eu qu'à la prendre dans la traduction qu'a faite M. Best de cet excellent ouvrage. Cependant, à la page 20, parmi les auteurs sur lesquels il appuie ses idées sur la doctrine de la transmigration, il cite bien MM. Hyde, Mac Neill, Meyer, Nutt, Mac Culloch, et autres érudits dont l'autorité est d'ailleurs incontestable, mais il oublie le nom de d'Arbois de Jubainville. Oubli d'autant plus fâcheux qu'en vue de soutenir l'opinion que la doctrine en question est celtique, d'Arbois utilise précisément les passages de César (*B. Gall.*, VI, 14) et de Lucain (I, 454), l'aventure de Tuan et le poème de Taliesin sur Kat Godeu (p. 23 éd. Evans), qui sont également les seuls textes que cite M. Pim.

Il y a dans le livre de M. Pim une intention louable qui est de définir la forme de pensée particulière aux Celtes et de marquer les traits originaux de leur philosophie. L'entreprise était délicate, mais elle valait d'être tentée ; car l'esprit des Celtes est assurément bien doué pour la philosophie et cet esprit se reflète dans

leur littérature, écrite et orale. Mais ce qu'a fait M. Pim n'est qu'une ébauche imparfaite. Le livre qu'il projetait est encore à écrire.

J. VENDRYES.

V

Rev. Gerald O'NOLAN, *Studies in Modern Irish*, Part I. Dublin, The Educational Company of Ireland, 1919, XIV-286 p., 12°.

A condition de ne chercher dans cet ouvrage ni plan concerté ni construction systématique, le lecteur y pourra trouver beaucoup à apprendre. C'est à la fois une suite de discussions dogmatiques et un recueil d'exercices sur les principales questions de la syntaxe irlandaise moderne : le verbe copule, la prolepse, les particules relatives, les noms verbaux, les prépositions, etc. L'auteur, qui enseigne l'irlandais au collège Saint-Patrick de Maynooth, est un représentant et un défenseur du purisme. Il s'est proposé de fixer les règles du bon usage pour ceux qui se mêlent d'écrire en irlandais, en même temps que de corriger certaines idées fausses, répandues, semble-t-il, parmi ses concitoyens. Son livre est instructif par les faits abondants qu'il contient ; mais il suggère aussi des réflexions d'ordre général.

Comme toutes les langues qui ont un long passé et dans ce passé une riche littérature, l'irlandais possède un grand nombre de tours idiomatiques. Ces tours frappent d'autant plus un étranger que l'irlandais, ayant poursuivi une évolution indépendante, a échappé aux actions qui tendaient à modeler sur un type commun la syntaxe des principales langues de l'Europe occidentale. Ces actions résultent en partie de l'imitation des langues classiques, mais plus encore des influences réciproques que les langues ont exercées les unes sur les autres. Elles ont été si durables et si fortes qu'une phrase de français contemporain peut le plus souvent se traduire, sinon mot à mot, du moins par un exact équivalent, en italien, en anglais ou en allemand. Il y a vraiment une forme de pensée qui est commune aux peuples qui parlent ces langues. Au contraire, la syntaxe de la langue irlandaise fourmille d'idiotismes qui n'ont d'équivalent dans aucune autre ; on dirait que l'esprit est orienté dans un sens différent, que les catégories en sont disposées sur un plan particulier. Les auteurs indigènes, qui ne bornent pas leur ambition à faire des pastiches du latin ou des traductions de l'anglais et qui ont le sentiment intime de leur langue, ne peuvent être

interprétés qu'au moyen d'un dictionnaire où la valeur de chaque tour soit indiquée avec précision : un simple lexique est insuffisant pour comprendre leurs ouvrages.

Les puristes choisissent d'ordinaire un écrivain qui représente à leurs yeux la perfection et dont l'usage leur sert de norme. Ainsi Vaugelas considérait Coeffeteau comme le modèle à suivre dans l'art d'écrire en français. Le style de l'*Histoire Romaine* de Coeffeteau semblait si pur à Vaugelas « qu'il ne pouvait presque recevoir de phrase qui n'y fût employée; à son jugement, si nous en croyons Balzac, il n'y avait point de salut hors de l'*Histoire Romaine* non plus que hors de l'église Romaine ¹ ». Le Coeffeteau de l'abbé O'Nolan, c'est le chanoine Peter O'Leary, dont nous annonçons la mort d'autre part (v. ci-dessous la Nécrologie). L'abbé O'Nolan dirait sans doute volontiers qu'il n'y a pas de salut pour un écrivain irlandais moderne hors de *Niamb* ou de *Séadna*, hors de *Mo Sgéal Féin* ou de l'arrangement de la *Táin bó Cuailnge* en dialogues. Quatre-vingt-dix pour cent des exemples qu'il cite sont tirés de ces ouvrages, ou de quelques autres, partis de la main de l'infatigable chanoine.

Peter O'Leary avait, entre autres mérites, celui d'employer une langue à la fois pure et sincère; il l'écrivait bonnement, naturellement, telle qu'il la parlait de naissance pour l'avoir apprise des paysans du Munster au milieu desquels ses premières années s'étaient écoulées. Il l'avait entretenue, sa vie durant, par le commerce constant des gens du peuple, si bien qu'elle avait sous sa plume un goût de terroir assez prononcé. Nombre des idiotismes dont il use sont spéciaux au Comté de Cork. L'abbé O'Nolan s'enferme délibérément dans les limites de ce dialecte, où il trouve conservées les meilleures traditions du temps où chacun parlait irlandais. C'est par exception qu'il cite des textes teintés de dialectismes du Connaught comme le sont les *Naoi ngábhadh an ghiolla dhuibh* de Michel O'Máille (par exemple, p. 110), ou qu'il mentionne l'usage du gaélique d'Écosse.

La langue de Peter O'Leary a beaucoup des caractères de la langue parlée. On y retrouve non seulement la prolepse, qui est un procédé syntaxique fort ancien en irlandais, mais encore l'anacoluthie et la reprise du verbe, comme aux exemples cités p. 237. C'est moins affaire de grammaire que de stylistique. Entre les deux

1. Bouhours, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 4^e édition, 1673, p. 149. Voltaire écrit de même : « sans Racine, point de salut » (Lettre au marquis de Condorcet du 6 décembre 1776).

d'ailleurs la limite est souvent malaisée à fixer. Beaucoup de distinctions qu'enseigne l'abbé O'Nolan ne sont que des nuances de style. Elles sont parfois si subtiles qu'il faut pour les saisir être rompu à la scolastique, et même, comme il le dit p. 39, à la théologie. C'est d'une subtilité pleine d'embûches. On ne se doute pas qu'en traduisant la phrase eucharistique « ceci est mon corps » par *is é seo mo chorp-sa* au lieu de *is é mo chorp é seo*, ou la question du catéchisme « le père est-il Dieu ? » par *an é Dia an t-athair ?* au lieu de *an Dia an t-athair ?*, on avance une proposition hérétique. Voilà de quoi faire frémir les personnes bien pensantes qui seraient tentées de s'adresser à Dieu en irlandais moderne.

Question d'orthodoxie à part, la syntaxe irlandaise, telle que la présente l'abbé O'Nolan, apparaît sous un aspect redoutable. On se demande comment les gens qui parlent cette langue réussissent à ne pas se tromper, comment ils parviennent à se reconnaître au milieu de ce fouillis de règles, de subdivisions, de cas particuliers et d'exceptions. La première question traitée, celle de l'emploi de la copule *is*, est bien faite pour donner une idée de ces complications. Encore l'auteur n'a-t-il pas touché à l'épineuse distinction de *is* et de *tá*, laquelle est, comme on sait, un des puzzles de la langue irlandaise, autant que la distinction de *I shall* et *I will* est un des puzzles de l'anglais. Il n'est question ici que des règles d'emploi de la copule *is*. Elles sont déjà suffisamment compliquées. L'auteur les répartit en deux groupes, suivant qu'il y a classification ou identification ; et dans chacun de ces groupes il distingue une quinzaine de types différents ! Il y a classification dans une phrase comme *le cheval est un animal* et identification dans *la crainte du seigneur est le commencement de la sagesse*. C'est une distinction logique. Elle a un double inconvénient. C'est d'abord de ne pas pouvoir être maintenue partout ; dans nombre de phrases, il est malaisé de décider s'il y a classification ou identification. Un inconvénient plus grave est le suivant : comme il n'y a pas dans la langue d'expression grammaticale qui réponde à la distinction établie, on ne peut l'y introduire que par des interprétations souvent arbitraires. Il est toujours dangereux de partir d'une conception logique et d'essayer de faire entrer les faits dans un système bâti a priori. Les faits sont souvent récalcitrants ; et le grammairien entêté de logique est contraint de rejeter comme barbares et contraires à la raison et au sens commun des tours que l'usage autorise. Il arrive à l'abbé O'Nolan de protester contre des emplois que des ouvrages imprimés (*horrescit referens* !) ne craignent pas de sanctionner !

Si compliqué que soit l'usage de la copule *is*, on peut cependant le ramener à quelques règles assez simples. La copule a deux emplois en irlandais. L'un consiste à unir un sujet à un prédicat. C'est le rôle que joue la copule dans la plupart des langues qui n'ont pas conservé la phrase nominale pure, sans verbe être (v. Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, t. XIV, p. 15). L'autre emploi est de servir à mettre en vedette un élément de la phrase. Nous connaissons cet emploi en français; il est tenu par le tour *c'est... qui (que)...* (« C'est le père qui est venu », « c'est le fils que j'ai vu ».) En irlandais les deux emplois doivent être distingués. Ils correspondent parfois à la différence qu'établit l'abbé O'Nolan entre classification et identification. Mais pas toujours. Et si on remonte à l'origine, ils n'ont rien de commun.

La règle fondamentale de l'emploi de la copule est formulée dès le début de son livre par l'abbé O'Nolan : c'est que la copule n'est jamais suivie du sujet et ne peut l'être que du prédicat.

Cette règle est en pleine vigueur dans les gloses du vieil-irlandais¹; on la trouve formulée déjà dans les grammaires de cette langue. Par elle la copule se distingue de tous les autres verbes (y compris le verbe d'existence, *bin* ou *-táu*), qui admettent leur sujet immédiatement après eux. On sait qu'en latin aussi le verbe copule fait normalement groupe avec le prédicat et non avec le sujet (Marouzeau, cité dans la *Rev. Celt.*, XXXII, p. 221). On dira donc en vieil-irlandais : *is garait ar saigul* « notre vie est courte » (Ml. 59 d 6), *is tairpe inso* « ceci est un abrégé » (Ml. 14 d 4), *is la Dia in popul* « le peuple est à Dieu » (Ml. 114 a 3), comme on dit *maith for foisitiu* « votre confession [est] bonne » (Wb. 17 a 4), *nem insin* « cela [est] un poison » (Ml. 33 d 10), *ógnuis dæ anetarbide* « de la face de Dieu [est] leur destruction » (Wb. 25 d 17), ou *ni sulbir in briáthar* « la parole n'est pas éloquente » (Wb. 17 b 4), sans verbe copule exprimé.

Il peut arriver que le prédicat soit trop long pour être placé immédiatement après la copule ou qu'une raison de commodité oblige à le rejeter après le sujet. En pareil cas le vieil-irlandais recourt à une anticipation; il annonce le prédicat en plaçant un pronom personnel après la copule, et évite ainsi de violer la règle qui interdit de faire suivre immédiatement la copule de son sujet :

1. La seule exception signalée par Strachan (*Substantive Verb in Old Irish Glosses*, p. 51) est dans la phrase de Ml. 110 d 15 : *arattú centosach cenforcenn* « car tu es sans commencement, sans fin ». Il faut sans doute lire *arattái*, avec le verbe d'existence.

it é uiui inna dèine bí « les uiui sont les hommes vivants » (Sg. 39 a 23); *is é Crist in lia asrubart* « le Christ est la pierre dont il a parlé » (Wb. 4 d 11). Ce tour s'impose lorsque le prédicat comprend une proposition : *it hé in toirtbi innabi adfiadatar* « les fruits sont les choses qui sont annoncées » (Ml. 46 c 14); *is i mo cho-mairle co rochara cach uaib araile* « mon conseil est que chacun de vous aime l'autre » (P. H., l. 5804).

L'introduction de ce pronom après la copule a joué un grand rôle dans l'histoire de la langue. On le voit peu à peu gagner du terrain et s'implanter dans des phrases où on ne l'admettait pas d'abord. Les raisons de cette extension sont assez claires. Dans un certain nombre de phrases, il était difficile de décider entre les deux membres quel était le sujet et quel le prédicat. Ce cas est plus fréquent qu'on n'imagine. Notamment dans la phrase citée ici p. 17, *na druinge... ag ar ab é a ndia a mbolg*, on peut traduire indifféremment « les foules dont le Dieu est leur ventre » ou « dont le ventre est leur Dieu ». Il est possible que le contexte serve de guide en pareil cas, comme dans telle autre phrase citée p. 13. Mais le fait seul qu'on puisse hésiter explique que l'usage du pronom se soit dans bien des cas développé. Il était favorisé d'ailleurs par le second emploi attribué plus haut à la copule. Lorsqu'un élément d'une phrase devait être mis en vedette, la copule se prêtait commodément à l'introduire. La phrase comprenait alors deux groupes : le mot mis en vedette précédé de *is*, et le reste de la phrase. Lorsque le mot mis en vedette avait avec le reste de la phrase un rapport de relation directe, celle-ci s'exprimait d'ordinaire par les moyens de la relation. L'irlandais a pu de cette façon exprimer finement des nuances qui restent intraduisibles aux autres langues. Même le français, quand il use de *c'est... qui* (ou *que*), paraît lourd et gauche, comparé à la souplesse et à l'aisance de l'irlandais. Or, dans le tour en question le pronom s'introduisait parfois entre la copule et le substantif, et cela dès le vieil-irlandais.

L'emploi du pronom était, en vieil-irlandais, fixé par une règle fort simple, qui a été formulée par Strachan (*Subst. Verb.*, p. 50), par M. Thurneysen (*Hdb.*, p. 442), et par d'autres encore. Atkinson l'avait déjà déduite de l'usage du *Leabhar Breacc* (v. son glossaire des *Passions and Homilies*, p. 893). Cette règle est la suivante : on introduit le pronom après la copule non seulement quand le prédicat ne peut pas suivre immédiatement la copule, mais aussi quand le prédicat est lui-même déterminé (par un article, un génitif régime ou telle autre détermination). Les exemples en sont très

nombreux dans la langue des gloses. Qu'on oppose des phrases comme : *is laiþe son* « c'est un abrégé » et *is hé in noibad* « c'est la sanctification » (Wb. 25 b 2), *is si ind anim as airlam do chomalnad reclo Dé, ni in corþþ* « c'est l'âme qui est disposée à accomplir la loi de Dieu, ce n'est pas le corps » (Wb. 3 d 11) ; etc. Ou encore : *is-óinþer gaibes buáid* « c'est un seul homme qui obtient la victoire » (Wb. 11 a 4) et *is hé in peccad rogéni anuile comaccobor* « c'est le péché qui a produit toute la concupiscence » (Wb. 3 c 25 ; gl. peccatum operatum est in me omnem concupiscentiam).

Malgré la clarté de ces exemples, l'abbé O'Nolan se prononce énergiquement contre la règle ainsi formulée. Il lui oppose deux raisons qui ne valent pas mieux l'une que l'autre (p. 44). La première est qu'en vieil-irlandais l'emploi du pronom serait rare et résulterait d'une fausse conception. Quand on parcourt les listes établies par Strachan (*Subst. Verb*, p. 24 et suiv.), on constate au contraire que dans les phrases de ce type le pronom est plus souvent présent qu'absent, tout simplement parce que le nombre des substantifs déterminés employés comme prédicats est plus grand que celui des substantifs indéterminés. La seconde raison est qu'on rencontre le pronom devant un sujet indéterminé dans le type de phrase *ainmidhe is eadh capall*. Mais ce type, d'ailleurs rare, n'a rien à faire avec le type *issi mo chomairle son*. Il consiste en un emploi emphatique du prédicat. Celui-ci est jeté en tête de la phrase ; il faut alors le rappeler après la copule. Dans ce cas on fait suivre la copule du pronom sans tenir compte du caractère du sujet (déterminé ou indéterminé). Le français nous présente un cas analogue. Nous disons couramment : *l'homme est mortel*, mais nous pouvons dire aussi : *mortel, l'homme l'est*. Le pronom neutre s'emploie en pareil cas dans les deux langues pour reprendre un adjectif attribut ¹.

Les différents emplois d'un même tour syntaxique ne constituent pas un système logique cohérent. Chacun s'explique par les autres en ce sens que chacun est le résultat de l'extension analo-

1. Cf. l'emploi du pronom neutre dans des phrases comme : *torrach dano ben Echach 7 ba hed ben Gabrain* « la femme d'Echu était enceinte et la femme de Gabran l'était [aussi] » (*Z. f. Celt. Phil.*, II, 134) ; *truag sin, ar in gilla, ní fer dingbala dbó misi, uair is fer comlainn cel estomb, agus nochá n-edh misi* « c'est fâcheux, dit le garçon ; je ne suis pas de force avec lui ; car il est homme à en combattre cent, et moi je ne le suis pas » (*Windisch, T. B. C.*, I, 3884). Sur le tour français, voir la lettre de Voltaire à la marquise du Deffand, du 30 mars 1775.

gique d'un autre. Par suite, il faut remonter le cours de l'histoire pour voir dans quel sens l'évolution s'est faite et quels sont les types anciens qui ont servi de modèle. Cela est vrai du verbe copule, vrai aussi de la prolepse ou de l'emploi des noms verbaux dits à tort infinitifs. L'abbé O'Nolan a sur ces deux questions d'excellentes pages, pleines d'analyses subtiles et pénétrantes. Mais là aussi l'exposé des développements historiques est préférable à l'analyse logique pour faire comprendre l'état actuel. Ainsi l'idiotisme de la page 146 dans lequel un substantif au nominatif fait groupe avec un nom verbal suivant se rencontre dès le vieil-irlandais : *ar is bés leosom in daim do thuarcuin ind arbe* « car c'est la coutume chez eux que les bœufs écrasent le blé » (Wb. 10 d 6), les mots *indaim do thuarcaim* équivalent à une proposition conjonctive, comme dans la traduction française. Le nominatif peut paraître justifié par le fait que cette proposition est le sujet dont *bés* est le prédicat. De même dans la phrase *uisse in boill do ass* « il est juste que les membres croissent » (Wb. 22 a 17). Nous n'en avons pas moins là une extension abusive de la phrase nominale. Mais que dire de *albert Cuchulaind a eich do gabail dó* « Cuchullin dit qu'on lui harnache ses chevaux » (*Mesca Ulad*, p. 4, l. 12). Le nominatif ne peut s'y expliquer logiquement ; seule l'histoire du développement de ce tour en justifie l'emploi.

Ce n'est pas que l'abbé O'Nolan fasse fi de l'histoire. Il a souvent recours à des exemples empruntés à de vieux textes ; mais ce n'est pas d'après le développement historique qu'il établit ses règles et organise son exposé. Les exemples anciens ne sont utilisés par lui que pour appuyer ceux de la langue moderne, qu'il classe d'après un plan logique. Quand il parle de la copule, ou de la prolepse, ou du pronom relatif, bien qu'il cite çà et là quelques textes anciens, il n'utilise pas les travaux qui ont pris ces textes pour base. Il ne dit mot par exemple de la remarquable étude de M. T. O'Máille (*Eriu*, VI, 1-102 ; cf. *Rev. Celt.*, XXXII, 351) où les emplois comme les formes du verbe substantif ont été magistralement analysés et décrits dans leur développement historique.

Le défaut de sens historique entraîne fatalement des erreurs dans l'interprétation des faits. L'une des plus familières aux grammairiens qui veulent expliquer par la logique les idiotismes d'une langue est d'y voir partout des sous-entendus. « Quelquefois nos gallicismes ne sont autre chose qu'une ellipse, ou plusieurs ellipses combinées, qui ont fait disparaître peu à peu divers mots, diverses liaisons, qu'un long usage rend faciles à sous-entendre, quoiqu'il ne fût pas toujours facile de les suppléer, ni même de

les deviner. » Ainsi parle l'abbé d'Olivet dans ses *Remarques sur Racine* (n° xcvi). L'abbé O'Nolan pourrait prendre cette phrase pour devise à son étude des hibernismes. Il n'est guère de tour où il ne fasse intervenir l'ellipse et le sous-entendu. Il introduit çà et là les mots *rud* « la chose qui (ou que) » ou *na daoine* « les gens qui (ou que) » pour rendre compte de tours qui se justifient parfaitement sans cela. Dans une phrase aussi simple que *is liomsa an leabhar san* (p. 5), il croit devoir expliquer *liomsa* comme équivalent à *rud liomsa* ; comment explique-t-il donc le latin *est mihi liber* ?

Il va jusqu'à consacrer un chapitre spécial à deux faits d'ellipse, qui lui paraissent sans doute particulièrement caractérisés. A bien examiner les choses, il n'y a pas d'ellipse du tout.

Le premier cas étudié est celui où, dans deux propositions unies par la conjonction *agus* « et », le verbe de la seconde prend la forme de l'infinitif au lieu d'être muni, comme celui de la première, de désinences personnelles : *muna bbrághfair an áit sin agus glanadb as mo radharc go diair*,... « si tu ne quittes pas la place et ne disparais pas de ma vue au plus vite... » (mot à mot « et disparaître... »), *Séadna*, p. 76 ; *cad na thaobh ná preabann tú láithbreach agus i do leanamhaint ?* « pourquoi ne te lèves-tu pas immédiatement et ne la poursuis-tu pas ? » (m. à m. « et elle à poursuivre »), *Séadna*, p. 164. Il s'agit d'une proposition infinitive qui se substitue à une proposition à mode personnel. Le moyen-gallois fournit de nombreux exemples du même tour : *pan bebillo Lloegir in tir Ethlin a guneuthur Dyganbwy dinus degin* « quand les Anglais camperont dans le pays d'Ethlin et qu'ils feront de Deganwy une place forte » (m. à m. « et faire... »), *Black Book of Carmarthen*, p. 28, l. 14 Evans ; *pan gyfodes y bobyl a chael Llawnsloet megys yn uarw* « quand le peuple se souleva et trouva Lancelot comme mort » (m. à m. « et trouver... ») *Hengwrt Manuscripts*, I, p. 155. Dans les phrases irlandaises précitées, l'abbé O'Nolan suppose un verbe sous-entendu au début de la seconde proposition : *muna déanfair* « si tu ne fais pas... » ou *ná deineann tú* « ne fais-tu pas... ? ». C'est ainsi que nos grammairiens imaginent des sous-entendus pour expliquer le vieux tour, qu'emploie encore La Fontaine : *Ainsi dit le renard ; et flatteurs d'applaudir* (Fables, VII, 1), ou *l'autre aussitôt de s'excuser* (VII, 7). Il va sans dire qu'il n'y a rien à sous-entendre.

Le second cas d'ellipse a en français un correspondant plus frappant encore. On sait qu'en français la conjonction *que* sert de substitut à diverses autres conjonctions (*si, quand, comme* etc.) dans la seconde de deux propositions subordonnées unies par la conjonc-

tion et : *si vous le rencontrez et qu'il demande où je suis* ; ou : *comme tout le bien appartient à Dieu et que l'homme n'est rien de lui-même...* (Bossuet, *Sur l'honneur du monde*, 3^e point) ; ou : *quand vous verrez Pauline et que son désespoir par ses pleurs et ses cris saura vous émouvoir* (Polyeucte, V, 4). L'irlandais moderne emploie exactement de même la conjonction *go* comme substitut de *má* ou de *dá*. Ainsi : *má thagann aon chómbera isteach agus go suidhfídh sé sa chathaoir* « si un voisin entre et qu'il s'assieye sur la chaise... » (*Séadna*, p. 15) ; *dá mbeadh beirt bhan ag troid agus go bhfeicfidis ag teacht i* « si deux femmes étaient à se quereller et qu'elles la vissent venir... » (*Séadna*, p. 82). Là non plus, il n'y a rien à sous-entendre. Pourtant, l'abbé O'Nolan propose d'introduire dans ces phrases quelque chose comme le français « s'il arrive » ou « s'il arrivait » pour justifier le « que » suivant. C'est une addition bien inutile et qui heurte l'exacte interprétation des faits.

Les critiques adressées ici à l'abbé O'Nolan portent seulement sur l'interprétation et le classement de certains faits ; elles ne touchent pas à la valeur documentaire de son livre, qui est incontestable. Il dit en commençant que ce livre est le premier où la syntaxe de l'irlandais moderne ait été soumise à une analyse méthodique, en vue de faire connaître les finesses de la langue, et d'en faire goûter la beauté. C'est un mérite justifié et que tous ses lecteurs lui reconnaîtront. Les études de syntaxe ont ceci d'attrayant, qu'elles touchent à la psychologie et à l'esthétique. L'abbé O'Nolan expose les siennes sous une forme qui est un attrait de plus ; il pique la curiosité et invite à la discussion. Cela explique la longueur de ce compte rendu, où pourtant quelques-unes seulement des questions qu'il étudie ont été indiquées.

J. VENDRYES.

VI

LOUIS TRÉGUIZ. *L'Irlande dans la crise universelle* (3 août 1914-25 juillet 1917). Paris. Alcan, 1918. vi-279 p. 8°. 6 fr.

Le 3 août 1914, l'Irlande se trouvait à la veille d'une guerre civile. La situation de l'Irlande, bien faite pour causer à l'Angleterre de graves soucis, était une de ces circonstances favorables dont l'État-major prussien attendait une issue rapide et heureuse des hostilités qu'il engageait. D'après les prescriptions des meilleurs théoriciens de la « prochaine guerre », l'Allemagne, pour imposer par la force son hégémonie à ses voisins, devait choisir le moment

où elle les verrait aux prises avec des difficultés intérieures. La guerre alors serait courte, à condition d'être cruelle. La guerre fut cruelle en effet, autant que des Allemands savent la faire. Mais elle ne fut pas courte ; car la victoire de la Marne ruina les plans des stratèges de Berlin. S'il est faux de prétendre qu'après cette victoire le temps travaillait pour les alliés, du moins est-il vrai que grâce à elle les alliés en gagnant du temps purent travailler à surmonter les circonstances qui au début de la campagne leur créaient un désavantage si redoutable. Mais il fallut quatre ans passés d'efforts communs pour abattre la puissance de destruction la plus formidable qui ait jamais menacé la civilisation.

Que devint l'Irlande pendant ces quatre ans ? Quelle attitude prit-elle devant les problèmes mondiaux qui s'agitaient et quel rôle joua-t-elle dans la guerre ? C'est un pénible sujet. Ce qui s'est passé en Irlande depuis 1914 n'a fait qu'ajouter des épisodes douloureux à une histoire où les événements douloureux dominent. On y retrouve cette fatalité qui semble peser sur l'Irlande au cours des âges et qui ferait croire à l'influence maligne de quelque signe mystérieux : un héroïsme magnifique resté sans récompense, un mouvement vers l'idéal piteusement échoué dans le sang, de respectables sentiments qui engendrent la guerre civile, des passions généreuses qui inspirent des crimes.

Dès le début, l'Irlande, où les vertus militaires sont de tradition, entra dans la guerre avec une belle ardeur. Les engagements n'y furent pas moins nombreux que dans les autres parties de l'empire britannique, et pour la valeur les troupes irlandaises ne le cédèrent à aucune autre. L'État-major anglais les employa sans compter ; partout où elles furent employées, elles se montrèrent à la hauteur de leur tâche. « Bien que je sois Anglais, écrivait en novembre 1915 le général W. B. Marshal, je dois dire que les soldats irlandais se sont battus magnifiquement. » Il parlait du débarquement aux Dardanelles, où les Dublins et les Munsters firent merveille. Mais la conduite des Inskillings et des Connaught Rangers en Serbie et en Macédoine ne fut pas moins magnifique. Et les exploits des troupes irlandaises sur ces lointains théâtres d'opérations ne sauraient faire oublier ceux qu'elles accomplirent dans les premiers mois de la guerre en Belgique et en France. Ce qui en augmente le prix, c'est que des soldats venus de tous les coins de l'Irlande y participèrent. Les Unionistes d'Ulster, qui avaient depuis longtemps une armée toute prête, l'avaient mise à la disposition du War Office. Les Nationalistes, par la bouche de leur chef John Redmond, proclamèrent le 3 août 1914 leur loyalisme envers l'empire

britannique et se déclarèrent prêts à défendre la liberté du monde. Le pacte d'union sacrée fut scellé sur les champs de bataille. Gens du Pale et du Kerry, de l'Ulster et du Connaught rivalisèrent de courage et d'abnégation. Une grande pensée les soutenait tous. En mettant leur vie au service de la justice et du droit, ils avaient la conviction que ce sacrifice servirait la cause de leur propre patrie.

On pouvait croire, en effet, qu'un des premiers résultats de la guerre mondiale serait d'assurer à l'Irlande la paix dans la liberté. Jamais les circonstances n'avaient paru plus favorables à un règlement définitif de l'irritante question irlandaise. Le Home Rule Act, voté par le Parlement le 25 mai 1914 et promulgué le 18 septembre suivant, était inscrit au Statute Book sous cette seule réserve que l'application en était d'abord remise à un an. La politique nationaliste était donc sur le point de triompher. En apparence, une ère nouvelle s'annonçait pour l'Irlande sous l'égide de John Redmond, et celui-ci allait voir récompenser les efforts de toute sa vie. Cela n'était qu'une trompeuse apparence. Il était prouvé une fois de plus qu'une politique de conciliation est impossible en Irlande. Redmond était dépassé et repoussé par le Sinn Fein, comme Grattan l'avait été par les Irlandais-Unis en 1798, O'Connell par la Jeune-Irlande en 1847 et Parnell par les Invincibles en 1882. Et lui-même devait mourir en 1918, l'âme ulcérée de chagrin, devant l'effondrement de ses espérances. Jamais revers ne fut plus soudain ni plus cruel. En quelques mois le parti nationaliste se trouva balayé, presque annihilé.

L'histoire de l'Irlande pendant les années de guerre, c'est l'histoire de la faillite du parti nationaliste. A vrai dire, plusieurs symptômes annonçaient cette faillite prochaine au moment même où le succès semblait s'affirmer. Lorsque M. Asquith, le 25 septembre 1914, fut honoré d'une réception officielle au Mansion House de Dublin en qualité de Premier ministre, aussi bien les Carsonites que les Sinn Feiners et les Larkinites refusèrent de s'y associer. Ces trois partis extrêmes, réduits à deux par suite de la coalition électorale des derniers, ne devaient pas tarder, en dressant leurs forces l'un contre l'autre, à écraser entre eux le bloc, qui semblait si compact, des Redmondites. Ils reçurent un encouragement précieux de ce que M. Lloyd George lui-même, dans la séance du 18 octobre 1916 aux Communes, a appelé « les incroyables stupidités » du War Office, et aussi des non moins incroyables maladresses du gouvernement de Dublin Castle. Mais de leur côté ils mirent tout en œuvre pour rendre d'avance l'application du Home

Rule impossible, et finalement leur intransigeance rejeta l'Irlande dans la situation inextricable où elle se débat aujourd'hui.

Le War Office semblait avoir pris à tâche de décourager les bonnes volontés de l'Irlande nationaliste. Il répondit par des vexations, des humiliations, des brimades, aux déclarations de loyalisme qui lui venaient de ce côté. Il traita en parias, en suspects, des hommes qui s'enrôlaient volontairement sous les couleurs britanniques pour défendre la cause des alliés. Il refusa à John Redmond d'étendre à l'Irlande le Territorial Act et de créer des camps d'instruction où l'on exercerait les Volontaires. En septembre 1914, M. Asquith avait solennellement promis qu'on réunirait en un corps d'armée irlandais les régiments et les divisions recrutés en Irlande ; le War Office refusa de tenir cette promesse. Il interdit à la 16^e division, recrutée dans le sud de l'Irlande, le port d'insignes spéciaux qu'il accordait à la division d'Ulster aussi bien qu'à la division de Galles. Bien mieux, il interdit la remise à cette même 16^e division de drapeaux qu'avait brodés pour elle un comité de dames irlandaises. Il affecta de donner aux soldats catholiques des officiers protestants ; il refusa à la National University (catholique) la préparation militaire des aspirants officiers, qui était organisée dans les Royal Universities (protestantes) de Belfast et de Dublin.

Cette attitude du War Office contribua à rejeter dans l'opposition les éléments irlandais qui se montraient disposés à un accord avec l'Angleterre. Elle favorisait ainsi les desseins de Sir Edward Carson, qui voyait avec dépit la question irlandaise près d'être résolue par le Home Rule, parce qu'il sentait bien que toute atteinte à l'Union ne pouvait qu'affaiblir la situation privilégiée que les Unionistes d'Ulster occupaient dans la politique britannique. N'avait-il pas pris soin d'affirmer publiquement (le 4 septembre 1914, à Ulster Hall) que, bien loin de renoncer à ses plans de guerre civile, il en différerait seulement l'exécution jusqu'à la fin de la guerre étrangère ? Cette intransigeance donnait à réfléchir aux nationalistes ; beaucoup se prirent à redouter que leur chef, John Redmond, n'eût conclu un marché de dupe ; sans qu'ils le désavouassent encore publiquement, la confiance qu'ils avaient en lui fut ébranlée ; et leur enthousiasme pour la guerre se refroidit rapidement. Les groupes « anti-enlisting », qui avaient toujours été assez actifs dans l'Ouest de l'île furent fortifiés dans leur action par la politique combinée de Sir Edward Carson et de Lord Kitchener.

D'autre part les « Volontaires », dont on avait refusé les services, s'exercèrent en dépit du War Office, mais ce ne fut pas pour combattre « en faveur de l'Angleterre ». Portant la question sur le

terrain politique, leur chef, Eoin Mac Neill, déclarait que l'Irlande ne devait pas prendre part à des querelles étrangères sans une décision librement prononcée par un gouvernement national. C'était réveiller dans l'âme irlandaise le désir d'une République indépendante. Beaucoup d'Irlandais y pensaient toujours. Fidèles à la maxime « England's difficulty, Ireland's opportunity », ils souhaitaient que l'Irlande profitât des circonstances pour secouer une domination qu'elle n'avait jamais acceptée. Comme les chances de la guerre mondiale paraissaient indécises, ils nourrissaient le secret espoir que l'Angleterre serait battue ou même faisaient ouvertement des vœux pour la victoire allemande. L'Allemagne, qui connaissait ces dispositions, n'eut garde de les négliger ; mais on sait quel genre d'intérêt elle portait aux revendications irlandaises : l'Irlande n'était pour elle qu'un moyen de combat contre l'Angleterre. Néanmoins, aveuglés par la passion, les chefs du Sinn Fein ne s'avisèrent pas des véritables motifs de la prétendue sympathie allemande ; ils allèrent jusqu'à mettre leur confiance dans une alliance avec l'Allemagne. La proclamation républicaine de Pâques 1916 célèbre « l'aide des vaillants alliés du continent ». Forts de cette illusion, les plus exaltés préparaient activement un soulèvement contre l'Angleterre.

Depuis les premiers mois de 1916, l'agitation allait croissant en Irlande. Mais le gouvernement anglais conservait son optimisme. Le chief-secretary Birrell laissait faire, en homme qui ne doutait pas que l'Angleterre aurait toujours et aisément le dernier mot. Il vivait dans une atmosphère de sérénité imperturbable ou d'aveuglement obstiné ; il en fut brusquement tiré par la Rébellion de Pâques 1916. Quand on considère les circonstances qui la préparèrent, la disposition des lieux où elle éclata et la personnalité de ceux qui la dirigèrent, on est stupéfait de penser que, n'ayant pas su la prévenir, les autorités anglaises n'aient pas du moins tout employé pour la rendre inoffensive. Si la Rébellion a été ce qu'elle fut et ce qu'elle restera dans le souvenir du peuple irlandais, la responsabilité en est à ceux qui, par une répression disproportionnée, transformèrent en une manière de révolution ce qui pouvait n'être qu'une manifestation sans conséquence. En dehors du socialiste Connolly, esprit pondéré et qui ne devait pas avoir d'illusion sur les chances de succès, et en dehors du vieux révolutionnaire visionnaire Clarke, les chefs du mouvement n'étaient guère que des jeunes gens, presque des enfants, groupés autour d'un maître d'école de 34 ans nommé Patrick Pearse. Patriotes fanatiques et chrétiens mystiques, dont la foi s'exaltait au souvenir de la Rébel-

lion de 1798, ils voulurent faire un coup d'éclat pour sauver l'âme de l'Irlande. Le lundi de Pâques 1916, ils s'emparèrent du Post Office de Dublin et y proclamèrent la République, cependant que des Volontaires occupaient quelques bâtiments voisins.

Il arrive quelquefois en France que des lycéens impatientes de l'internat ou des étudiants mécontents de leurs maîtres s'enferment dans une salle d'études et déclarent la guerre à l'autorité. L'autorité pourrait répondre par le canon et la mitrailleuse. Elle se contente généralement de s'armer de patience ; au pis aller, une pompe à incendie calme les plus exaltés : il n'est rien de moins imposant que des conjurés qui ruissellent. A Paris, en plusieurs circonstances, des soulèvements qui eussent pu devenir graves ont été ainsi étouffés. Le Post Office de Dublin pouvait n'être qu'un Fort Chabrol ; le War Office en fit un Mur des fédérés. Il fallut deux jours aux autorités anglaises pour se remettre de leur surprise ; mais alors elles s'affirmèrent par un déploiement inouï de force militaire. Un vaisseau de guerre, ancré dans le port, bombardait pendant cinq jours et détruisit le plus beau quartier de Dublin, tandis qu'à terre l'artillerie faisait rage et qu'un cordon de troupes entourant la ville fusillait sans pitié les passants. Une répression aussi brutale causa naturellement beaucoup de victimes innocentes.

Des observateurs renseignés affirment qu'avant la « semaine sanglante » le nombre des Sinn Feiners était insignifiant à Dublin. C'est bien possible. Ce qui est sûr, c'est que la semaine d'après une majorité énorme était acquise au Sinn Fein. Les Anglais s'étaient chargés de la meilleure propagande en faveur de leurs adversaires ; ils leur avaient accordé ce qu'ils pouvaient souhaiter de meilleur pour sanctifier leur cause : des martyrs à venger et à honorer. Une fois de plus, le sang des victimes avait fécondé le sol et fait germer la foi. Pearse et ses compagnons étaient morts avec un courage admirable : ils devinrent des héros nationaux comme Wolfe Tone (1798) ou Robert Emmet (1804), comme les « trois martyrs de Manchester » dont on commémore toujours l'exécution depuis le 23 novembre 1867. La Rébellion de Pâques 1916 provoqua dans toute l'Irlande une émotion qui n'est pas près de s'éteindre. On le vit bien dans les mois suivants lorsque le gouvernement anglais, affectant de meilleures dispositions à l'égard de l'île sœur, essaya de la ramener à lui par une politique de conciliation.

Deux tentatives furent faites, à un an d'intervalle : le Georgian Settlement et la Convention. Dans l'été même qui suivit la Rébellion, le ministère Asquith, sentant que la répression n'avait causé

que des maux, voulut les réparer en réglant définitivement la question irlandaise. M. Lloyd George fut chargé d'établir un projet ; il y travailla pendant deux mois (juin-juillet 1916), qui furent surtout employés à des conférences avec les principaux hommes politiques d'Angleterre et d'Irlande. L'idée fondamentale du projet était heureuse : c'était de placer le règlement de la question entre les mains des Dominions, de faire de la question irlandaise une question d'Empire. En attendant, le Home Rule entrerait en vigueur. Le ministère anglais semblait croire que le retard apporté à l'application du Home Rule était la principale cause du mécontentement irlandais. Il y en avait d'autres, beaucoup plus graves ; et le mécontentement — pour ne pas dire plus — était bien plus profond qu'on n'imaginait. On put dès lors se rendre compte que le Home Rule, avec ou sans appel aux Dominions, était un remède insuffisant à guérir la crise irlandaise. En vain, John Redmond essaya de soutenir le ministère anglais : son parti ne le suivit pas. Au Parlement, le Georgian Settlement ne fut même pas discuté ; il rencontra tellement d'oppositions qu'on dut retirer le projet.

La Convention, qui se tint en Irlande du 25 juillet 1917 au 5 avril 1918, marque un suprême effort pour établir dans l'île un régime stable sur la base du self-government. Et c'était à des Irlandais qu'on confiait le soin de préparer un projet ; ils échouèrent. Les causes de cet échec furent discutées de façon variée par les divers partis ; on les chercha souvent où elles n'étaient pas et on ne les vit pas toujours où elles étaient. Il n'y a pas à suspecter la bonne volonté de ceux qui prirent part à la Convention et surtout de ceux qui la dirigèrent, au premier rang desquels était Sir Horace Plunkett. Tous étaient animés d'un même désir d'aboutir à un accord qui satisfît les intérêts en présence ; leur loyauté, leur courage civique, leur patriotisme étaient indiscutables. Il y eut contre la Convention des circonstances défavorables. La méthode adoptée pour le travail prolongea la session outre mesure et fit traîner sur des questions de détail des délibérations qui auraient dû être promptes et s'en tenir aux généralités ; on chercha trop à obtenir l'accord sur des points secondaires, autour desquels la discussion s'éternisa sans profit. Il y eut à l'extérieur des incidents malheureux, comme la mort du Sinn Feiner Thomas Ashe le 25 septembre dans la prison de Mountjoy à la suite d'une grève de la faim ; cette mort augmenta la haine contre le régime politique auquel l'île était soumise. Il y eut surtout l'annonce du projet de conscription, qui révéla les véritables raisons de la bienveillance anglaise, exaspéra les patriotes irlandais et valut au Sinn Fein une énorme accrois-

sement de popularité. Mais la cause essentielle de l'échec de la Convention est qu'elle fut en butte à l'hostilité des deux partis extrêmes entre lesquels se partageaient les esprits, les Unionistes de l'Ulster et les Sinn Feiners. Ces derniers avaient refusé d'y prendre part, déclarant ne pouvoir souscrire à des propositions qui n'émanaient pas de représentants élus du peuple irlandais. Les premiers y avaient envoyé des délégués, mais sans leur conférer aucun pouvoir et plus à titre d'informateurs que de collaborateurs effectifs; ils se réservaient même de désavouer les concessions auxquelles ces délégués auraient pu souscrire. Dans ces conditions, la Convention ne pouvait pas aboutir. Le nombre de ses partisans diminuait de jour en jour; à la fin, elle n'intéressait plus personne; elle succomba dans l'indifférence générale.

Ce fut aussi la fin du parti nationaliste, comme le prouvèrent les élections de décembre 1918. Mais le livre de M. Tréguiz ne va pas jusque là; même les derniers événements rappelés dans le résumé qui précède dépassent la limite qu'il s'est fixée. On doit souhaiter qu'il poursuive son œuvre, car les événements d'Irlande n'ont pas cessé dans les années suivantes de présenter un vif intérêt et on trouvera difficilement pour les exposer un historien plus compétent que lui. Il est documenté de façon remarquable. Par un dépouillement méthodique et régulier de la presse, il s'est acquis une connaissance approfondie de l'histoire d'Irlande pendant la guerre, et il en a dégagé habilement les traits généraux. Il a tâché d'être impartial, sans dissimuler ses préférences pour une solution qui satisfasse les aspirations nationales du pays. C'est un ami de l'Irlande: la raison en est sans doute qu'il la connaît bien. Il est peu de pays en effet qui attirent d'avantage la sympathie, où l'âme des gens mêlée à celle des choses s'ouvre avec plus de séduction aux regards de l'étranger. Les malheurs de l'Irlande depuis tant de siècles n'ont fait qu'augmenter ses charmes. M. Tréguiz y a été sensible, comme déjà plus d'un Français avant lui. Cela explique, sans le justifier tout à fait, qu'il passe un peu légèrement sur certaines défaillances. Son livre, comme on pouvait s'y attendre, a été très lu en Irlande: il y a obtenu un succès qui fait son éloge. Une remarque toutefois s'impose. La plupart de ses lecteurs se sont réjouis de penser qu'en M. Tréguiz, dont le nom était nouveau pour eux, se révélait un Français de plus, instruit des choses d'Irlande et capable d'en parler brillamment. Il faut les détromper. Le nom de Tréguiz n'est qu'un nom d'emprunt, cachant un publiciste et conférencier qui n'en est pas à ses débuts en matière celtique.

VII

W. J. GRUFFYDD. *Blodeuglum o Englynion*. Cyfres y Werin, Rhif 1 (*Bouquet d'Englyns*. Série populaire, n° 1). Abertawe [Swansea], Morgan and Higgs. Sans date (paru en 1920). xxii-73 p. 16°.

Ce petit livre inaugure une série populaire éditée par MM. Ifor L. Evans et Henry Lewis. C'est un bon début. M. W. J. Gruffydd, professeur érudit et délicat poète, était sûr de faire œuvre populaire en réunissant comme il l'a fait un bouquet de 283 englyns choisis parmi les meilleurs que la poésie galloise de tous les temps ait produits. A vrai dire, c'est surtout aux poètes modernes qu'il a emprunté des modèles, à ceux des XVIII^e et XIX^e siècles. L'œuvre n'en est pas moins utile, car l'abondance de la matière rendait le choix difficile.

On sait que la versification galloise comprend des « mètres libres » (*mesurau rhyddion*) et des « mètres stricts » ou plus exactement « asservis » (*mesurau caethion*). Les mètres stricts, les seuls qui fassent l'objet de l'enseignement des métriciens nationaux, depuis le xv^e siècle (v. J. Loth, *Métrie galloise*, I, p. xij), sont au nombre de vingt-quatre et se ramènent à trois genres, l'*awdl*, le *cywydd* et l'*englyn* ; il y en a douze pour le genre *awdl*, quatre pour le genre *cywydd* et huit pour le genre *englyn* (J. Loth, *op. cit.*, I, 63 et suiv., et J. Morris-Jones, *Z. f. Celt. Phil.*, IV, 114). L'*awdl* est un poème formé de strophes, correspondant à peu près à notre ode ; le *cywydd*, c'est notre discours en vers, et le plus souvent en vers d'égale longueur ; enfin l'*englyn* ressemble à ce que les Grecs appelaient l'épigramme : c'est une petite pièce courte, généralement descriptive, où le poète enferme sa pensée en un cadre étroit et compliqué, dont les différentes pièces sont combinées et liées entre elles avec beaucoup d'art ; il existe d'ailleurs de longs poèmes composés d'une suite d'*englyns* (v. J. Loth, *op. cit.*, II, 200 et suiv.). On distingue deux espèces principales d'*englyn*, l'*englyn unodl* et l'*englyn proest* (allitérant) ; et chacune de ces espèces comprend plusieurs divisions. Ainsi l'*englyn unodl* peut être *union* [ou *unsain*] (droit ou de même son), *crwcca* (inverse) ou *cyrch* (comportant une sorte d'enjambement). Tout les *englynion* contenus dans le recueil de M. W. J. Gruffydd sont du genre *unodl union* ; c'est en effet le plus répandu.

L'*englyn unodl union* se compose de quatre vers dont le premier a dix syllabes, le second six et les deux derniers chacun sept. Les

deux premiers constituent ce que l'on nomme la tige ou le fût (*paladr*); les deux derniers sont les ailes (*esgyll*). Le premier vers a généralement une coupe après la cinquième syllabe; il comprend deux parties d'inégale longueur, dont la dernière qui peut avoir de une à trois syllabes est appelée *gair cyrch* « mot d'attaque » ou *toddaid* « qui fait fondre, qui soude ». La syllabe finale qui précède le *gair cyrch* rime avec la syllabe finale des trois vers qui suivent; elle indique la rime de l'englyn entier (v. J. Loth, *op. cit.*, I, 72). En outre, à l'intérieur de chacun des vers règne tyranniquement la *cyghanedd* « concordance des sons » (allitération, assonance, etc.). Ainsi le début du *gair cyrch* allitère avec le début du second vers, à moins que la fin n'en rime avec un des premiers mots du second vers. Et les deux derniers sont d'autant mieux réussis qu'ils reproduisent chacun dans leurs hémistiches respectifs les mêmes suites de consonnes. C'est d'un art très raffiné, que certains poètes gallois ont poussé de nos jours à la perfection. On peut citer comme modèle l'englyn qui emporta le prix à l'Eisteddfod nationale de 1906 et qui est du bon poète Eifion Wyn, plusieurs fois lauréat du prix de l'englyn; il figure sous le n° 99 dans le recueil de M. W. J. Gruffydd. Titre : *Blodau'r Grug* « Bruyère en fleurs ».

*Thws eu tw, luaws tarwel, — gemau teg*¹

Gwmwd haul ac awel;

Crog glychau'r creigle uchel,

Eflur y main, ffolau'r mêl.

« Jolie pousse, masse sereine — beaux joyaux
du royaume du soleil et de l'air :
clochettes pendantes des hauts rochers,
duvet des pierres, flacons de miel. »

Ou encore le suivant, qui forme le numéro 255 du recueil. C'est l'épithaphe composée pour lui-même par le poète Robin Ddu o Feirion, enterré à Trawsfynydd :

Gwael wyf fi, o geilw neb — fi adref,

Ni fedraf ei hateb :

Mae du oer lom daear wleib

Trawsfynydd tros fy wyneb.

« Infortuné que je suis, si quelqu'un m'appelle — à la maison,
Je ne pourrai lui répondre :
la terre noire, froide, nue et humide
de Trawsfynydd pèse sur ma face. »

1. L'usage est de séparer le *gair cyrch* du reste du vers en mettant un tiret devant.

Ou celui-ci enfin, dans lequel Trebor Mai, voulant définir le « perfect englyn », a joint l'exemple au précepte :

*Corph lluniaidd, addas, urddasol — hylaw,
pob aelod yu unol,
corph cyfan, heb ran ar ol,
ag enaid yu ei ganol.*

« Corps bien fait et bien pris, plein de noblesse et — d'aisance,
dont chaque membre concourt à l'unité ;
corps complet, auquel rien nè manque,
avec une âme en son milieu. »

Les règles de l'englyn unodl union sont clairement exposées par M. W. J. Gruffydd dans la préface qu'il a jointe à son recueil. Il y a résumé aussi les idées de Sir John Rhys sur l'origine de l'englyn. L'illustre celtiste a consacré en effet un volume du *Cymmrodor* (t. XVIII, 1905 ; cf. *R. Cell.*, XXVI, 177) à chercher le point de départ de l'englyn gallois dans la versification latine des bas-temps et notamment dans la forme prise à cette époque par le distique élégiaque classique. Question controversée sur laquelle ce n'est pas le lieu d'exprimer un avis. Le fait est qu'on trouve des englyns dès le début de la poésie galloise. Il y en a dans le *Black Book of Carmarthen*, notamment les fameux « englyns des tombes », p. 32-35 de l'éd. Evans (cf. J. Rhys, *op. cil.*, p. 125, 127 et 107) ; le *Mabinogi* en contient plusieurs (Math fab Mathonwy, *R. B.*, I, 78, 28 et 79, 3 et 7, cf. Loth, *Mabinogion*, 2^e éd., I, p. 400 ; Branwen ferch Llyr, *R. B.*, I, 38, 22, cf. Loth, *ibid.*, p. 142), et il y en a un dans le récit de Kulhwch et Olwen (*R. B.*, I, 133, 26). L'englyn est resté en honneur à toutes les époques de l'histoire de la littérature galloise. Il y a dans le recueil des *Gogynfeirdd* des poèmes entiers en englyns. Dafydd ab Gwilym en a composé de fort jolis, ainsi que William Llyn au xvi^e siècle. Mais jamais l'englyn n'a sans doute été autant cultivé que depuis la Renaissance galloise du xviii^e siècle. Sans parler de Goronwy Owen (1722-1769), qui en a laissé un bon nombre, des poètes comme Twm O'r Nant (1739-1810), Dafydd Ionawr (1751-1827), Dafydd Ddu Eryri (1760-1822), Gwallter Mechain (1761-1849), Robert ab Gwilym Ddu (1767-1850), Defi Wynn o Eifion (1784-1841), etc., ont été de véritables maîtres en ce genre. Ils se disputaient dans les concours la gloire d'improviser le meilleur englyn. C'est ainsi qu'à l'peisteddfod de Corwen en 1789 le jeune Gwallter Mechain enleva le prix d'englyn à Twm o'r Nant, un vétéran du succès. Ces

poètes occupaient souvent dans la société un rang assez modeste ; c'étaient des cultivateurs comme Robert ab Gwilym Ddu (Robert Williams) ou Defi Wynn o Eifion (David Owen), des journaliers comme Twm o'r Nant (Thomas Edwards), des maîtres d'école comme Dafydd Ionawr (David Richards) ou Dafydd Ddu Eryri (David Thomas), à côté de pasteurs comme Gwallter Mechain (Walter Davies). La Muse galloise a conservé au XIX^e siècle ce caractère démocratique ; parmi les meilleurs auteurs d'englyns on compte, outre des ecclésiastiques comme Caledfryn (William Williams 1804-1869), Gwilym Hiraethog (William Rees 1802-1883) ou Emrys (William Ambrose 1813-1873), des maîtres d'école comme Eben Fardd (Ebenezer Thomas 1802-1863), des imprimeurs comme Cawrdaf (William Ellis Jones 1795-1848), des carriers comme Glan Padarn (Thomas D. Thomas 1848-1888), des tailleurs comme Trebor Mai (Robert Williams 1830-1877), lequel passait en son temps pour le meilleur faiseur d'englyns. Aujourd'hui encore, dans les eisteddfodau annuelles, les concours de poésie en mètres stricts et particulièrement les concours d'englyns conservent toute la faveur des poètes et du public (cf. J. Morris Jones, *Z. f. Celt. Phil.*, IV, 139). Voilà pourquoi le petit livre de M. W. J. Gruffydd aura certainement du succès dans son pays. Il mérite d'être également bien accueilli à l'étranger, car il fait connaître un des genres les plus caractéristiques de la poésie galloise.

J. VENDRYES.

VIII

Ifor WILLIAMS et Thomas ROBERTS. *Cywyddau Dafydd ab Gwilym a'i gyfoeswyr*, wedi eu golygu o'r llawysgrifau, gyda rhagymadrodd, nodiadau a geirfa (« Poèmes de Dafydd ab Gwilym et de ses contemporains, édités d'après les manuscrits, avec introduction, notes et glossaire »). Bangor, Evan Thomas, 1914, c-283 p., 16^o, 3 s.

Dafydd ab Gwilym, qui florissait selon toute apparence entre 1340 et 1380, est le plus grand poète gallois du Moyen Age. Il n'existe pourtant jusqu'ici aucune bonne édition de ses œuvres. Cette lacune a de quoi étonner ; elle paraît moins étrange quand on songe aux difficultés de l'entreprise. Le nombre des manuscrits du poète est considérable ; beaucoup ont à peine été collationnés ou même ne sont connus que depuis peu d'années. Le texte varie

fortement d'un manuscrit à l'autre. Il y a un grand nombre de pièces dont l'attribution à Dafydd est suspecte ou même sûrement fausse. Pour décider dans ces questions de date, de classement, d'authenticité, il faut avoir sur la vie de l'auteur et sur les mœurs de son temps, sur l'histoire de la littérature, de la langue et de l'orthographe, des connaissances précises qui font défaut à beaucoup de gens. L'édition princeps du poète, qu'ont publiée Owain Myfyr Jones et William Owen Pughe en 1789, laissait beaucoup à désirer. Elle n'aguère été améliorée par les rééditions qu'en ont faites au XIX^e siècle Cynddelw et Robert Ellis. Celle de Robert Ellis (*Barddoniaeth Dafydd ab Gwilym*, Liverpool, librairie Foulkes, 1873) marque même à certains points de vue le contraire d'un progrès. Malgré ses défauts, c'est l'édition princeps qui sert de base à toute étude. Quelques travaux de détail, reposant sur des collations de manuscrits, ont permis çà et là d'en corriger plusieurs mauvaises leçons¹. Maintenant que la National Library of Wales offre au public ses incomparables ressources en manuscrits, il est à espérer que le travail philologique sur Dafydd ab Gwilym, aujourd'hui encore à peine ébauché, sera entrepris d'ensemble. La collection Peniarth renferme en effet des manuscrits du poète, qui sont parmi les plus anciens ; l'un même est presque contemporain du poète.

L'édition de M. Ifor Williams fait preuve de bonnes intentions. L'auteur s'est entouré de garanties pour établir son texte ; il a collationné, par lui-même et par d'autres, nombre de manuscrits ; il a cherché à élucider quelques-unes des principales questions que posent la vie et l'activité poétique de Dafydd. Mais que d'inexpérience encore, et comme nous sommes loin de la maturité ! L'exemple de la philologie classique, où la méthode d'établissement des textes est depuis longtemps portée à sa perfection, pouvait épargner aux autres philologies la période ingrate des premiers tâtonnements, ou devait tout au moins la raccourcir. Avant d'aborder les textes gallois médiévaux, il conviendrait de s'exercer à la critique verbale des textes grecs et latins ; ce serait un entraînement excellent.

Sur la collection complète des œuvres de Dafydd, qui comprend 262 poèmes, M. Ifor Williams en a choisi 64, qu'il publie inté-

1. Comme échantillon de ces mauvaises leçons, on peut citer celle que rapporte M. Ifor Williams, p. lxxxij : *a solos ym Maesaleg* (n^o 2, v. 36) au lieu de *solas* : le mot *solas* (français *soulas* « plaisir, distraction ») transformé en *solos* « des solos à chanter » ! L. Chr. Stern lui-même s'y est laissé prendre (*Z. f. Celt. Phil.*, VII, 15).

grealement. Un premier regret à exprimer est qu'il n'ait pas pris soin d'établir une concordance permettant de retrouver immédiatement les poèmes qu'il publie soit dans l'édition princeps soit dans les éditions les plus en usage, comme le petit recueil du regretté O. M. Edwards. Cette simple précaution, qui ne lui coûtait aucun travail supplémentaire, eût évité à ses lecteurs des recherches et une perte de temps inutiles.

M. Ifor Williams n'a pas donné les raisons du choix qu'il a fait entre les poèmes ni de l'ordre où il a placé les poèmes qu'il a choisis. En général, son choix est judicieux. On peut toutefois regretter l'absence de certaines pièces dont la tradition a consacré la réputation et qui sont considérées comme caractéristiques du talent de Dafydd ; ainsi les jolies pièces sur le poète et son ombre (n° 171), qui est si originale, ou sur la fuite au petit jour (n° 97), qui est si piquante, ou sur la cabane démolie (n° 140) ou sur le coucou (n° 70). Celle-ci, une des plus fameuses, est, il est vrai, d'une authenticité douteuse. Mais M. Ifor Williams prévient, p. lxxxiv, qu'il ne garantit pas l'authenticité de toutes les pièces de son recueil ; il aurait pu l'augmenter avantageusement d'une bonne demi-douzaine de poèmes.

L'Introduction qu'il a placée en tête est importante par ses dimensions et témoigne d'un effort méritoire. Elle a pourtant de graves lacunes. Aucune donnée sur la date et la filiation des manuscrits ! Aucune indication sur les raisons qui ont déterminé le choix entre les variantes ! Le plus souvent il est fort malaisé au lecteur de deviner pourquoi telle leçon du texte a été préférée à celles qui sont reproduites au bas des pages. C'est dans l'introduction qu'on devait être renseigné à cet égard. Le devoir d'un éditeur est de faciliter leur tâche à ses successeurs en les éclairant sur la façon dont il a conçu la sienne. Ainsi la matière se perfectionne à chaque génération de travailleurs. Nul ne peut avoir la prétention de créer à lui seul toute la science ; un bon érudit prend sa besogne au point où l'ont laissée ses devanciers. On constatera avec plaisir dans la partie de l'Introduction consacrée à la poésie de Dafydd que M. Ifor Williams a tiré bon parti de travaux français ; il cite à plusieurs reprises l'excellent livre de M. A. Jeanroy sur les *Origines de la poésie lyrique en France*, le travail de M. Faral sur les *Sources latines des contes et romans courtois*, enfin la *Métrique galloise* de M. Loth, bien qu'il avoue ingénument p. lxxxv ne pas avoir ce dernier livre sous la main ¹. On ne peut donc lui reprocher

1. La même ingénuité se révèle dans la discussion qui remplit les pages

l'absence de bibliographie. Pourtant, sa bibliographie paraîtra incomplète à plus d'un lecteur. Comment n'a-t-il pas trouvé le moyen de mentionner, même en une ligne, la belle étude de M. Cowell parue dans le *Cymmrodor* en 1878 (t. II, p. 101 et suiv.), ou les *Safonau Dafydd ab Gwilym* qu'a données Anwyl au *Geninen* en 1907 ? Comment surtout a-t-il pu ignorer le travail fondamental de L. Chr. Stern, qui emplit presque un cahier entier de la *Zeitschrift für celtische Philologie* (t. VII, p. 1-265) ? Ce dernier oubli est incompréhensible. On devrait désespérer de tout progrès en philologie si pareille méthode de travail se généralisait. Le travail de Stern est plus et mieux qu'un déblaiement ; c'est la base la plus solide qui ait été fournie à toute étude ultérieure sur la vie et les œuvres du poète gallois ; il donne même sur le texte nombre d'observations critiques, de rapprochements et de conjectures dont M. Ifor Williams aurait pu tirer parti.

Ces réserves faites, il y a beaucoup à louer dans le travail de M. Ifor Williams : des notes abondantes et judicieuses éclairent quelques-unes des difficultés du texte ; un glossaire, un peu trop court seulement, facilite l'interprétation. L'édition est complétée par des morceaux empruntés à quatre poètes contemporains de Dafydd : Gruffudd ab Adda, Madog Benfras, Gruffudd Gryg (l'ennemi personnel de Dafydd) et Llywelyn Goch. La partie de l'introduction consacrée à ces poètes et l'établissement du texte de leurs œuvres sont dus à M. Thomas Roberts. Mais Dafydd ab Gwilym les éclipsé par l'éclat du talent : c'est sur lui que se concentre l'intérêt du livre. On peut ici se faire une bonne idée de ses idées morales et littéraires.

Dafydd ab Gwilym professait la morale d'Epicure. On ne dirait pas qu'il a vécu en des jours troublés et sombres où la guerre désolait la plus grande partie du monde occidental, où ses compatriotes luttèrent dans les armées anglaises contre la France et l'Écosse. Il a vu partir la troupe d'archers gallois qui devait prendre une part décisive à la sanglante bataille de Crécy, sous Rhys Gwgan ; mais ce spectacle ne lui inspire que le souhait de la mort

lxxj et suiv. sur l'origine du mot *cywydd* « poème ». L'auteur enregistre le rapprochement établi, dit-il, par K. Meyer du gallois *cywydd* et de l'irlandais *cubhaidh* ; mais trouvant dans une note de M. J. Glyn Davies (*Welsh Metrics*, p. 10) que Meyer traduisait *cubhaidh* par « having the same stave », il ne comprend pas cette traduction et croit à une erreur de M. Davies ou même à une faute d'impression ! Il pourra s'éclairer en consultant la *Revue Celtique*, t. XXXIII, p. 384, où est analysé le travail de M. Loth sur *le Sort et l'écriture chez les anciens Celtes* (*Journal des Savants*, 1911, p. 403).

d'un rival, qui faisait partie de la troupe (pièce 99). Sa maîtresse lui ayant reproché sa couardise, il répond sur un ton désinvolte (pièce 58) : les gens de guerre sont brutaux et grossiers, ne rêvent que lances, épées ou flèches ; lui, préfère courtiser les jolies filles. La lâcheté serait-elle de tradition chez les lyriques ? Archiloque s'est vanté d'avoir fui dans la guerre des Thasiens contre les Saïens de Thrace (fgt 6) et Alcée dans celle des Lesbiens de Mytilène contre les Athéniens (Hérodote, V, 95) ; Anacréon proclame son peu de courage (fgt 28-29) et Horace rappelle l'abandon de son bouclier sur le champ de bataille de Philippes (Odes, II, VII, 10). Dafydd ab Gwilym avait des ancêtres dans l'antiquité classique. Dans son propre pays, il est l'ancêtre des « consciencieux objectors » ; mais il a sur ceux-ci cette supériorité qu'il avoue franchement sa lâcheté, sans essayer de la couvrir de motifs honorables. Ce caractère n'était pas fort ancien dans la poésie galloise. Les vieux bardes, qui accompagnaient les armées en campagne, chantaient surtout l'ardeur au combat, l'amour de la lutte et du butin. Mais depuis 1282 la liberté galloise était morte : Llywelyn fut le dernier souverain indépendant du pays. La poésie, qui avait jusque là fréquemment traduit les aspirations nationales, se fit courtoise, savante et amoureuse.

Chez Dafydd, elle est surtout amoureuse. C'est l'amour qui fait le principal, on pourrait dire l'unique objet de ses chants. Rares sont les descriptions où il ne décrit que pour décrire ; généralement, la description sert de cadre à une aventure galante. Ainsi, le tonnerre (n° 44), le nuage (n° 39), les étoiles (n° 208) sont rattachés par le poète à des incidents de sa carrière de séducteur ; la lune lui sert de guide pour se rendre auprès de son amie (n° 51) ; le vent porte à celle-ci les vœux de l'amant qui soupire (n° 69). Il y a toute une faune dans la poésie de Dafydd ; mais les animaux, les oiseaux, les poissons même, lui servent de messagers d'amour (ainsi le chevreuil, n° 16, le cygne, n° 190, le saumon, n° 75, la truite, n° 206) ; la pie lui donne des conseils (n° 198), et le rossignol des consolations (n° 114). Il a décrit les phénomènes naturels avec une richesse, une précision incomparables ; il a donné de la campagne et des bois certaines impressions qui révèlent un sentiment exquis de la nature (n° 87, n° 116, n° 258, etc.). Mais c'est l'amour qui les occasionne ; les buissons de bouleaux, les futaies de chênes sont les retraites silencieuses au fond desquelles il entraîne sa Morfudd ou sa Dyddgu.

Parmi les noms de femme qui émaillent sa poésie, ceux-ci sont de beaucoup les plus fréquents. Morfudd notamment est restée dans

la tradition comme le symbole des amours de Dafydd. C'est à elle qu'il consacre le plus grand nombre de ses chants. A son propos une question se pose, que M. Ifor Williams (p. xxvj et suiv.) a résolue contrairement à L. Chr. Stern. Qui étaient ces femmes, Morfudd ou Dyddgu ? M. Ifor Williams ne croit pas qu'on doive chercher sous ces noms des personnes déterminées. Ce ne sont à ses yeux que de vagues noms génériques. Morfudd est blonde et Dyddgu brune : pour célébrer l'ébène ou l'or de la chevelure de chacune, le poète emprunte à la nature entière les épithètes et les comparaisons les plus variées. Mais on ne devrait voir en elles que des types, s'appliquant en général à toutes les blondes ou les brunes.

Il est en effet malaisé de se reconnaître au milieu des détails contradictoires que le poète nous donne sur ses héroïnes. Mais ce serait faire tort à lui et à elles que de les considérer comme de purs produits de son imagination, comme des inventions de sa fantaisie. Ce qui gêne notamment pour fixer les traits de Morfudd, ce n'est pas qu'elle manque de personnalité, c'est qu'elle en a trop. Les renseignements biographiques qu'on relève à son sujet dans les poèmes de Dafydd ne concordent pas. Était-elle du nord ou du sud (p. xxix) ? Habitait-elle en Cardigan, en Carmarthen ou en Anglesey, (p. xxvii) ? Était-elle mariée ou non à ce Bwa Bach, à cet Eiddig, le jaloux vieux et contrefait ? Le roman qu'Owen Pughe a bâti sur la vie de cette femme d'après Dafydd lui-même manque de vraisemblance et de précision (v. p. xxv). Il est possible que le poète ait successivement donné le nom de Morfudd à plusieurs femmes blondes qu'il courtisait. Tout en reconnaissant ce qu'il peut y avoir de juste dans cette hypothèse, il convient de tenir compte aussi de l'état lamentable de la tradition manuscrite, qui ne permet pas de décider ce qui appartient à Dafydd ou à ses contemporains, sans parler des poètes postérieurs qui l'ont imité ou démarqué.

Une chose est certaine, c'est que la poésie de Dafydd est beaucoup plus savante et livresque qu'on ne le croirait d'abord. Son inspiration paraît d'une fraîcheur, d'une spontanéité toute personnelle. En réalité, il doit beaucoup à la poésie provençale, et pas seulement dans la forme du vers ou dans l'expression ; il lui a emprunté aussi plus d'un motif. Une des meilleures parties de l'Introduction de M. Ifor Williams est celle où il dénonce cette influence, avec exemples à l'appui (p. xxxviii et suiv.). Il y eut vraiment au *xiv^e* siècle un modèle de poésie galante, établi dans les cours du Midi de la France et qui se répandit dans tout le monde occidental. Dafydd appartient à la même école que les trou-

badours et les minnesinger. Mais il se distingue entre tous par une verve intarissable, une facilité incroyable à enchâsser les mots et à dresser les rimes, une abondance d'images qui se poursuivent, se croisent, se mélangent, se succèdent, bondissantes et alertes, comme un troupeau de gazelles. C'est une fantaisie poétique qui tient du prodige. Dafydd est un virtuose autant, et même plus, que le sont chez nous Banville ou Gautier. Son fameux poème sur la neige (n° 205) est une symphonie en blanc majeur d'un éclat éblouissant ; ses pièces sur l'été (n° 201), sur le mois de mai (n° 144), sur le feuillage (n° 83) sont de véritables acrobaties de rime, des tours de force funambulesques.

La rançon de cette virtuosité, c'est qu'elle donne souvent l'impression de n'être pas sincère. Quand l'art s'enferme ainsi en des jeux de formes, le sentiment y est étouffé. Certains regrettent qu'en pleurant sa fille le poète des *Contemplations* paraisse trop préoccupé d'assurer la richesse de ses rimes ; ce père était un homme de lettres ! De même quand Dafydd s'adresse à ses maîtresses, il mêle à ses transports amoureux trop de littérature. Au moment de parler des femmes on dirait qu'il a suivi par avance le conseil de Diderot, trempant sa plume dans l'arc-en-ciel et secouant sur ses lignes la poussière des ailes du papillon. Ce n'est pas ainsi que Musset a écrit le *Souvenir* ou les *Nuits*. La vraie poésie, qui part du cœur, touche par sa simplicité. Dafydd a une fécondité d'imagination qui le dessert, car elle fatigue le lecteur à la longue. On se lasse de ces litanies amoureuses, entremêlées de gaillardises, de ces jeux d'esprit galant où une sensualité assez vulgaire se cache sous un flot de mots sonores. On incline à douter qu'il y ait chez lui plus de véritable amour que de patriotisme. Si l'on écarte son attirail poétique, si richement orné, le fond apparaît pauvre et sec. Il est bien difficile de relever la banalité de la poésie érotique, de réchauffer un genre naturellement froid. Quelques plaisanteries un peu grosses contre les moines, quelques invectives contre les maris jaloux, ne réussissent pas à la rendre plus attrayante.

Les défauts signalés ici sont ceux qui rendent en général la poésie du moyen âge si rapidement fastidieuse. Nous avons eu chez nous au xv^e siècle des poètes remarquablement doués, à commencer par le délicieux Charles d'Orléans, si coulant, si harmonieux, si bon arrangeur de mots, dont le style, mérite plus rare, est déjà plein d'esprit et de goût. N'est-il pas étonnant que ni l'assassinat de son père, ni la mort de sa mère, ni la perte de sa jeune épouse, ni le désastre d'Azincourt, ni sa longue captivité, ni le spectacle des malheurs de la France ne lui ait jamais arraché

un cri de douleur sincère ou ne l'ait fait réfléchir sur le monde et sur la vie ? Pour lui, comme pour Dafydd, la poésie n'était pas l'expression des émotions du cœur ou des méditations de la pensée ; c'était un amusement de l'imagination, où la convention tenait lieu d'inspiration. On ne demande pas à un joaillier d'épancher sa sensibilité, ni à un ébéniste d'exprimer sa conception du monde ; on ne s'inquiète même pas s'il en a une. Nos poètes du moyen âge ne s'élevaient pas au-dessus des artisans. François Villon fait exception ; aussi doit-on le considérer comme le premier des modernes.

Le métier de l'artisan a ses avantages : il n'y a pas d'ébéniste mélancolique. La gaieté est une qualité qu'on ne peut refuser à Dafydd ; sa poésie déborde de joie de vivre ; elle exprime l'amour de la vie sous toutes ses formes. On y sent un homme pour qui le monde extérieur existe et qui en jouit. Les gens de cette espèce ont la santé du corps et la gaieté, qui est la santé de l'âme. L'angoisse est réservée à ceux qui scrutent les abîmes de la vie intérieure. Il est tout de même frappant de constater combien celui qui passe pour le plus grand poète gallois est vide de pensée sérieuse. Alors que le génie gallois est aujourd'hui attiré de préférence par les hautes et vastes spéculations de la métaphysique et de la religion, Dafydd ab Gwilym nous offre un horizon intellectuel des plus bornés et une morale singulièrement terre à terre. Est-ce la faute de son temps ou la sienne ? Le fait est qu'il lui a manqué le goût des idées générales, le souci des grands problèmes du monde, en un mot la philosophie, qui seule peut mériter à un poète, si bien doué qu'il soit, le nom de grand.

J. VENDRYES.

IX

F. VALLÉE. *Vocabulaire français-breton de Le Gonidec*, nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1919, xx-598 p.

Sous ce titre modeste, c'est un livre entièrement neuf et original que M. Vallée vient de faire paraître. Dans la préface, p. 1, il caractérise ainsi son œuvre :

« Dans cette réédition, nous nous sommes proposé, tout en conservant autant que possible le fond classique du *Vocabulaire* de

Le Gonidec, d'en améliorer la forme, de façon à lui donner plus de portée, et à le rendre plus pratique surtout pour les commençants.

« Dans ce but, les principaux sens du mot français ont été mieux distingués, et les mots bretons correspondant à ces divers sens ont été séparés, tout au moins par un point et virgule. Cette disposition, qui manquait à la première édition, aidera le lecteur dans le difficile travail du choix des mots.

« On a ajouté des pluriels irréguliers ou complexes (pluriels déterminés, indéterminés, etc.), des participes de verbes dont le radical est altéré à l'infinitif, enfin, entre parenthèses à la suite de certains verbes, les prépositions que l'on devra employer après ces verbes. En breton, comme en anglais, l'emploi des prépositions a une très grande importance.

« La première édition ne donnait guère que les mots principaux, en laissant au lecteur le soin de former les dérivés. On a donné dans cette réédition un certain nombre de dérivés en les groupant par paragraphes, autant que possible. »

Le livre tient les promesses de la préface, souvent même plus, et c'est le plus bel éloge que l'on en puisse faire. Le *Vocabulaire* lui-même est précédé d'une douzaine de pages de notions sur la dérivation et l'emploi des suffixes. Ces pages sont appelées à rendre les plus grands services aux écrivains bretonnants qui ont perdu, sous l'influence du français, le sens du génie de la langue et sont trop enclins, en général, à en employer les suffixes au hasard et souvent à tort et à travers. On peut regretter que M. Vallée n'ait pas jugé à propos de traiter avec autant de détail la question des préfixes. Il ne leur consacre qu'une seule page (xiv). A côté de *ad-*, *az-*, *di-*, *dis-*, *peur-*, *ken-*, dont il parle, il aurait été bon de dire quelques mots sur *ar-*, *am-*, *gar-*, *gou-*, *gour-* qui entrent dans la composition d'un grand nombre de termes. En ce qui concerne *di-*, il aurait été essentiel de distinguer entre *di-*, gallois *di-*, et *di-* pour *de-*, gall. *dy-*, v. br. *do-*, la valeur de ces deux préfixes étant totalement différente et leur confusion dans la langue moderne extrêmement regrettable. Elle n'est d'ailleurs pas entièrement complète puisque *de-* s'est maintenu dans certains mots, surtout en vannetais.

Le *Vocabulaire* renferme un certain nombre de néologismes. De tout temps les lexicographes bretons ont cédé au besoin d'en forger, afin de pouvoir placer en regard de chaque mot français un mot breton correspondant. Sur la parfaite légitimité de ce procédé, on pourra lire les très justes remarques de M. Ernault, *Gloss. Moy.-*

Bret., II, p. XI. M. Vallée n'y a jamais été hostile ¹. Mais ce qui distingue ses néologismes de ceux de ses prédécesseurs, c'est que la plupart des siens ont déjà été employés maintes et maintes fois, dans des brochures ou dans des articles de *Kroaz ar Vretoned* ². Quelques-uns même, tel *nijerez* « aéroplane », sont en train (et à bon droit) de devenir populaires, tout au moins dans le coin de Tregor où ce journal compte le plus de lecteurs. Les néologismes de M. Vallée et ceux de ses prédécesseurs qu'il a cru devoir admettre, après mûr examen, dans son *Vocabulaire*, se recommandent en général par l'excellence de leur frappe. On ne peut que souhaiter de voir leur emploi se généraliser, et cela pour le bien même de la langue bretonne qui a tout intérêt à mettre en valeur ses propres richesses et à tirer parti de ses ressources plutôt que de recourir au procédé brutal et banal de l'emprunt à jet continu au français ³.

À côté des néologismes, M. Vallée a fait place à quelques mots anciens conservés dans les textes du moyen-breton ou dans les noms de lieu actuels. Je citerai parmi ces derniers *goariva* « théâtre » et *ledenez* « péninsule » (v. *Rev. celt.*, XII, p. 281, 390). Dans certains cas, un mot d'indication sur l'emploi de ces termes n'aurait peut-être pas été inutile, étant donné le public auquel s'adresse le *Vocabulaire*. A « temple » on trouve *iliz*, *templ*, *neved* ; ce dernier n'existe plus que comme nom de lieu (Loth, *Chrest. bret.*, p. 222) : son emploi en breton littéraire ne paraît justifié que dans quelques cas bien spéciaux, par exemple dans une étude traitant des lieux du culte chez les anciens Celtes. Le *nemetum* celtique étant, non un édifice, mais un bois, sa forme néo-celtique ne peut guère s'appliquer à une construction en pierre comme le temple de Salomon, le temple gréco-latin ou encore le temple protestant moderne ⁴. Mais un Bretonnant sorti

1. Dans une lettre à un ami, datée du 30 a viz Here 1901, il écrivait : « Mat eo klask geriou nevez. Gwelloc'h e vije koulskoude ober eun dastum eus an holl c'heriou anavezet gant ar re goz hag a deu da veza ankouaet. »

2. Dès 1901, il caractérisait ainsi sa méthode : « Evit pinvidikaat ar yez, ar gwella d'ober e vije koms ha skriva anezan evel ma reomp aman. Dre ma teu ezom eus eur ger nevez bennag, e klasker hag e kaver anezan. » (Lettre du 9 a viz Here 1901.)

3. On ne saurait trop recommander aux Bretonnants la lecture du chapitre que M. A. Meillet a consacré aux *Langues littéraires* dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque* (Paris, 1913), notamment les pages 133-4 où il traite du vocabulaire et de la création des néologismes.

4. Il est possible que, postérieurement à la conquête romaine, en cel-

de l'école primaire est parfaitement incapable de faire de telles distinctions, si simples qu'elles puissent paraître. Ou bien il rejettera brutalement le mot parce qu'il ne le connaît pas, parce qu'il est étranger au dialecte de sa paroisse ou de son canton et que, par suite, il le juge mauvais. Ou bien il l'adoptera aveuglément et s'en servira de même.

Archaismes et néologismes mis à part, le vocabulaire réuni par M. Vallée est extrêmement riche. Tous les dialectes et sous-dialectes y ont fourni ce qu'ils ont de meilleur et l'ensemble forme probablement l'image la plus fidèle que nous ayons de cette langue néo-celtique que la vague française sape depuis des siècles sans pouvoir la détruire. J'ai l'impression que cette richesse pourrait être encore accrue et qu'il subsiste çà et là quelques lacunes que ne comble pas parfaitement le supplément de vingt-six pages qui termine le volume. Mais, somme toute, il n'en reste pas moins vrai que ce remaniement du *Vocabulaire français-breton* de Le Gonidec constitue le répertoire de mots bretons le plus riche, le plus pratique et le mieux compris qui ait été publié jusqu'ici. Tous les Bretonnants remercieront M. François Vallée d'avoir su trouver le temps et la force nécessaire à l'exécution de ce travail. Éprouvé cruellement par la guerre, privé par elle de ses deux collaborateurs, Yves Le Moal et Bocher, M. Vallée est resté depuis 1914 absolument seul pour rédiger, diriger et soutenir, malgré sa santé chancelante, la dureté des temps et les difficultés sans cesse croissantes de la vie, son journal *Kroaz ar Vretoned*, le seul hebdomadaire entièrement en breton qui paraisse dans la péninsule. Les circonstances pénibles au milieu desquelles il a préparé¹ et mené à bien cette deuxième édition du *Vocabulaire* de Le Gonidec en doubleront le prix aux yeux des Bretonnants et augmenteront encore la reconnaissance qu'ils doivent à l'auteur.

Voici maintenant quelques observations de détail :

P. 22, amuser. Ajouter : *kaout fent gant*. « Il m'amuse », *fent am eus gantan*.

P. 49, baleinière, *bag-valumerez*. P. 574 (additions), *bag-valuma*. On attendrait plutôt *balumeterez* (m.), *balumeta*, sur les modèles

tique continental et dans l'île de Bretagne, le mot *nemetum* ait fini par désigner un édifice religieux de pierre et de briques, mais il n'y a pas de preuve certaine de ce fait, tout au plus peut-être un indice, pour le gaulois, dans le nom de lieu *Augustonemetum*.

1. Sous la direction et avec la collaboration de M. Ernault, *Préface*, p. XIX. *Supplément*, p. 571, n. 1.

courants *pesketerez*, *pesketa*, *evneta*, *labouseta*, *kudoneta*, *gozeta*, *merc'heta*, « pêche, pêcher, chasser les oiseaux, les ramiers, les taupes, les filles ». *Baluma* évoque l'idée de « faire la baleine » (cf. p. 573, *evna* « faire l'oiseau », p. 594 *balafenna* « papillonner »), ou encore celle de « rechercher le mâle » en parlant de la femelle (cf. *marc'ha*, *tarva*, *tourc'ha* « demander le mâle » en parlant de la jument, de la vache, de la truie).

P. 50, banque, *ti-bank*, *arc'hant-li*, pl. *tiex-* ou *tier-bank*, *arc'hant-tiou*. Il serait essentiel de différencier d'une façon quelconque dans l'écriture les mots composés sur le type ancien *morvran* des mots composés sur le type moderne *laer-mor*. La seule chose à faire est de réserver l'usage du trait d'union exclusivement pour les seconds et d'écrire les premiers en un seul mot. C'est ce qu'a fait La Villemarqué dans son édition du *Dictionnaire Breton-Français* de Le Gonidec où il écrit bravement et en un seul mot, à l'exemple du gallois, *arc'hanti* « maison de banque », *gverzdi* « factorerie », *soudarti* « caserne ». Son exemple est à suivre sur ce point. De même, p. 200, à « ellipsoïde », il faudrait écrire *hirgel'henvel* en un seul mot, comme *gwirhenvel* « vraisemblable » qui lui a servi de modèle¹. La même graphie appliquée à deux systèmes radicalement différents de composition n'est bonne qu'à tout embrouiller et elle aboutit à dérouter, non pas seulement les débutants, mais ceux qui sont rompus à la pratique de la langue. C'est ainsi que, p. 477, au mot « sacrifice », devant des néologismes tels que *kinnig-lid*, *lid-kinnig*, *lid-laz*, on hésite et on se demande à quel genre de composition on a affaire. Des deux termes qui les forment, quel est le déterminant, quel est le déterminé?

P. 57, bicyclette (manque) : *marc'h-bouarn*.

P. 81, cap. A *beg-douar*, on aurait pu ajouter *pentir* qui est conservé dans les noms de lieux (*Mélanges d'Arbois*, p. 227).

P. 212, entraîner, entraînement, au sens sportif (manquent). Le moyen-breton offre *gourdon* (*Gloss.*, I, p. 284) dont la langue littéraire commune pourrait tirer le verbe *gourдона* et le subs. *gourdonerez*.

P. 232, 241, 560, face, figure, visage, *dremm*, *min*, *beg*. On aurait pu ajouter, semble-t-il, le moyen-breton *eneb* qui vit toujours dans le verbe dérivé *enebi* « faire face, résister ». Ce n'est pas trop de quatre termes pour concurrencer en breton usuel les emprunts

1. *Gwirhenvel* est calqué sur le français, mais le vieil-armoricain avait des adjectifs formés de la même façon, témoin le nom propre d'homme *Leubemel* « semblable à un lion » (*Loth, Chrest. bret.*, p. 144).

français *fas* et *bizach*, d'autant plus qu'aucun des trois termes cités n'est bien satisfaisant. Le meilleur des trois, *dremm*, est équivoque (*beza dremm en e lagad*, *beza dremmet*, *gwall-zremmet* « avoir la vue perçante, le regard vif et fier, mauvais », *dremmel* « regarder fièrement et avec vivacité », *Rev. cell.*, XXVII. p. 222).

P. 251, fragile. Ajouter : *bedorr* (Landerneau).

P. 316, jambe. Ajouter : *dioubarret-ubel* « haut sur jambes ».

P. 356, monter. Ajouter : « bien monté », *marc'bet-mat*.

P. 362, nager. Le bas-vannetais *'n im angellat* était à citer, car il conserve un mot intéressant *angell* « nageoire, aile, aileron, bras » (*Mélanges d'Arbois*, p. 199).

René LE ROUX.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. M. Georges Dottin correspondant et lauréat de l'Institut. — II. M. R. I. Best docteur ès lettres de l'Université d'Irlande. — III. Nomination de M. T. Parry Williams à l'University College d'Aberystwyth. — IV. Mort du Professeur Chakhmatov. — V. Nouveaux enrichissements de la National Library of Wales. — VI. Projet d'un dictionnaire gallois par M. Bodvan Anwyl. — VII. M. A. M. Freeman et les chansons populaires irlandaises. — VIII. M. Edward D. Snyder et le « Wild Irish ». — IX. Les langues parlées dans l'Irlande du moyen âge, d'après M. E. Curtis. — X. Poèmes en irlandais moderne publiés par M. Bergin. — XI. M. Gourvil et l'enseignement bilingue en Bretagne. — XII. MM. J. Pokorny et C. Marstrander sur « l'année de neuf mois en celtique ».

I

Le 19 décembre 1919, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a élu correspondant national notre collaborateur et ami Georges Dottin, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes. Cet honneur, si bien justifié par les nombreuses publications de M. Dottin sur le domaine celtique, avait été jadis décerné à son prédécesseur au décanat, M. J. Loth ; grâce à eux, les études de philologie et de linguistique celtique conservent à l'Institut la situation que leur avait acquise d'Arbois de Jubainville.

Le 28 avril 1920, la même Académie a décerné à M. G. Dottin au concours des antiquités nationales une deuxième médaille pour son livre sur *la Langue gauloise*, dont nous rendons compte plus haut (p. 179).

II

Le 15 juillet 1920, la National University of Ireland a conféré le grade de docteur ès lettres honoris causa à notre ami M. R. Irvine Best, le savant conservateur de la National Library à Dublin,

et l'auteur de la précieuse *Bibliography of Irish Literature*, qui rend chaque jour de si grands services à tous les érudits.

III

Comme nous l'avions annoncé à la page 399 du tome XXXVII, le sénat de l'Université de Galles a procédé au mois de juin dernier à la nomination d'un professeur de langue galloise à l'University College d'Aberystwyth. C'est M. T. Parry Williams qui a été choisi et nommé. Toutefois, pour reconnaître les services éminents qu'a rendus à l'Université pendant tant d'années M. Timothy Lewis, on a décidé de conserver à celui-ci un enseignement de philologie celtique. Ainsi l'University College d'Aberystwyth, pourvu désormais d'un triple enseignement du celtique, est en passe de devenir un centre important pour nos études; les ressources qu'offre en outre aux travailleurs l'admirable National Library of Wales doivent les y attirer davantage encore.

M. T. Parry Williams, le nouveau professeur de langue galloise, est né le 21 septembre 1887 à Rhyd-ddu (Carnarvonshire), où son père était maître d'école. Il fit ses études à la County School de Portmadoc de 1899 à 1905 et quitta cette école pour l'University College d'Aberystwyth, où il fut pendant quatre ans l'élève de sir Edward Anwyl; il obtint en 1908 le grade de B. A.; puis il passa deux années à Jesus College d'Oxford, sous le principal sir John Rhys. Une fois en possession des grades de M. A. (Wales) et de B. Litt. (Oxon.), il partit en novembre 1911 pour l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il resta jusqu'au printemps de 1913. C'est là qu'il prépara, sous la direction de M. Thurneysen, sa thèse de doctorat *Some points of similarity in the Phonology of Welsh and Breton*, dont la première partie a paru dans la *Revue Celtique* (t. XXXV, 40 et 317) et qui fut éditée à la librairie Champion en 1913. C'est le seul ouvrage qu'il ait publié; mais il s'est fait connaître dans son pays comme poète et a obtenu des succès aux concours de poésie des eisteddfodau. Ayant opposé à la conscription des « objections de conscience », il resta pendant la guerre à Aberystwyth où il partagea l'enseignement du gallois avec M. T. Gwynn Jones, comme nous l'avons déjà mentionné.

IV

Des dépêches de provenance russe communiquées par Helsing-

fors et par Stockholm ont annoncé vers la fin du mois d'août 1920 qu'à Petrograd « le professeur Chakhmatov, membre de l'Académie, était mort de misère et de faim ». Cette nouvelle dans sa brutale simplicité, a de quoi faire frémir. Chakhmatov était un des grands noms de la linguistique russe : il avait publié d'importants travaux qui ne touchent en rien aux études celtiques ; mais notre *Revue* avait eu l'occasion de signaler de lui deux articles où il étudiait les rapports des Celtes et des anciennes populations de la Baltique (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 504 et XXXIII, 391).

Nous devons un souvenir ému à cette malheureuse victime du régime bolchévique.

V

La National Library of Wales, qui a, comme on sait, son palais à Aberystwyth, vient d'être gratifiée d'une double libéralité.

M. Henry G. Lewis, high sheriff of Glamorgan, lui a offert, en son nom et au nom de sa femme, la bibliothèque du regretté Quiggin, après l'avoir acquise pour la somme de 1.000 livres. Sans l'empressement et la générosité de M. Lewis, il est probable que cette bibliothèque aurait passé aux Etats-Unis. Elle comprend des ouvrages qui se rapportent à toutes les parties de la philologie celtique et à tous les dialectes, irlandais, gaélique d'Écosse, manx, gallois, cornique, breton. Suivant les intentions du donataire, les ouvrages que la National Library se trouvera posséder déjà seront donnés à la bibliothèque de l'University College de Cardiff, et, au cas où cette dernière les posséderait également, à la bibliothèque de Swansea.

Une autre collection de livres, dont s'enrichit la National Library, est celle du Révérend Henry Hey Knight, de son vivant Rector de la paroisse de Neath, décédé en 1856. Henry Hey Knight s'intéressait à l'histoire et aux antiquités du Glamorganshire et il a laissé en mourant une bibliothèque de 3.000 volumes, particulièrement riche en ouvrages sur la région. Cette bibliothèque, conservée jusqu'ici à Nottage Court, Porth Cawl, par les deux filles du défunt, est devenue la propriété d'un de ses petits-neveux, M. George Blundell, qui vient d'en faire don à la National Library of Wales.

L'intérêt zélé que portent les Gallois à leur Bibliothèque nationale a déjà été souvent signalé ; petits et grands tiennent à honneur de continuer à l'embellir et à l'enrichir. C'est un exemple de patriotisme que l'on pourrait souhaiter de voir suivre en de plus grands pays.

VI

Le besoin d'un dictionnaire complet de la langue galloise étant un des plus graves dont souffrent les celtistes, ceux-ci apprendront avec plaisir que le Board of Celtic Studies s'occupe actuellement d'y pourvoir. Le président de ce Board, qui est l'actif Principal de l'University College d'Aberystwyth, M. J. H. Davies, a récemment annoncé le projet d'un vaste *Welsh-English Dictionary*. On n'en est encore qu'au travail préparatoire. Un organising secretary a été désigné, qui aura pour tâche de constituer une équipe de travailleurs, de leur distribuer la besogne de lecture des textes et de centraliser les résultats de leurs dépouillements. L'organising secretary qui a été choisi est le Rev. Bodvan Anwyl, frère du regretté sir Edward, et auteur lui-même d'une réédition fort appréciée du Spurrell's Welsh Dictionary. C'est un choix excellent. Le Rev. Bodvan Anwyl se propose, nous dit-on, d'enregistrer tous les mots de la langue galloise aussi bien ancienne que moderne, et tous les sens de chaque mot avec des exemples à l'appui. Il ne s'occupera pas, au début du moins, de l'étymologie; son but est d'établir les faits avant de chercher à les expliquer. C'est le plus sage parti; peut-être même fera-t-il bien de renoncer définitivement à introduire dans son œuvre des données étymologiques, sauf pour les mots composés ou dérivés de mots existant déjà dans la langue. L'étymologie celtique est une science qui se fait peu à peu chaque jour, mais qui demandera encore bien des recherches et du temps avant d'être achevée. En joignant à la lexicographie proprement dite l'étymologie, on risque d'affaiblir la première sans profit pour la seconde. Une fois les mots identifiés, datés, classés par le lexicographe, l'étymologiste est en mesure de travailler utilement à en découvrir la parenté et l'origine. Mais il ne faut pas confondre les deux tâches.

VII

M. A. M. Freeman continue la publication du recueil des chansons populaires irlandaises dont nous avons annoncé ci-dessus (p. 77) la première partie. Aux trente-quatre chansons déjà publiées, il en ajoute vingt nouvelles qui forment le n° 24 du *Journal of the Folk-Song Society* (vol. VI, part IV); une dernière série, qui reste encore à publier, terminera le recueil. Les nouvelles chansons proviennent de la même région du comté de Cork que les précé-

dentes, et notamment de Derrynasaggart, près Ballyvourney. Elles ne sont pas moins intéressantes, et les notes jointes au texte par M. Freeman, Miss Lucy E. Broadwood, Miss A. G. Gilchrist, M. Frank Kidson et M. R. Flower fournissent un commentaire des plus utiles. On notera dans le recueil (p. 244) une variante, ou plutôt une déformation du célèbre air *bó na leath adhairce* (« la vache à une seule corne »), si répandu en Munster; l'expression énigmatique qui lui sert de titre désignerait l'alambic d'un bouilleur de cru : cette interprétation rend compréhensibles plusieurs détails du texte de la chanson. M. A. M. Freeman aura rendu à l'étude des chansons irlandaises un service dont tous les amateurs de musique populaire lui devront être reconnaissants.

VIII

Chacun des groupes sociaux qui constituent l'humanité se définit surtout par opposition aux groupes qui l'entourent. On dirait que chacun prend à tâche d'exagérer les caractères qui lui sont propres pour mieux se distinguer des autres. Il en est apparemment ainsi depuis que les hommes vivent en société. De là naissent entre nations les préjugés qui engendrent les rivalités et les guerres; car l'opposition est d'autant plus forte qu'elle s'appuie sur des différences de race, de langue, de religion, d'organisation politique ou sociale.

Le portrait que trace un peuple de ses voisins est rarement flatteur. Les qualités en sont généralement exclues ou tournées en préjugés; les défauts, en revanche, vrais ou supposés, y apparaissent grossis par la malignité ou l'envie. Cela fait une caricature que la tradition conserve et enrichit de traits nouveaux. On peut avoir plaisir à la regarder, pour peu que ceux qui la dessinent aient naturellement de verve et d'esprit. Même la psychologie des peuples y peut trouver à prendre. Car le bon sens populaire saisit d'ordinaire assez bien ce qu'il y a de défectueux dans le caractère d'autrui; et si l'on tient compte de l'intention satirique qui porte à souligner les laideurs et à faire ressortir les vilains côtés, la façon dont les traits sont rendus est instructive. La réalité se reconnaît même dans un miroir qui la déforme.

On ne peut guère imaginer une opposition plus frappante qu'entre l'Anglais et l'Irlandais. Dès le moyen âge, elle éclate comme celle de deux tempéraments ethniques différents, s'exprimant dans des langues différentes et se reflétant dans des organisa-

tions sociales de type différent ; depuis la Réforme, la religion a introduit entre eux une différence nouvelle. Les Irlandais sont généralement sévères pour les Anglais ; ils ont sans doute de bonnes raisons pour cela. Pourtant l'on ne trouverait pas dans la littérature irlandaise un parti pris d'hostilité à l'Angleterre comme il y en a contre l'Irlande dans la littérature anglaise. Les Anglais n'ont jamais compris leurs voisins ; ils les ont par suite toujours mal jugés, s'irritant d'une conduite qui les déconcertait, qui les déroutait, qui heurtait la conception arrêtée qu'ils ont du monde et de la vie. Un érudit américain, M. Edward D. Snyder, a pris la peine de réunir ce que les Anglais ont dit des Irlandais ; sous le titre « *The Wild Irish* », il expose dans le numéro d'avril 1920 de *Modern Philology* (t. XVII, p. 687-725) le résultat de ses recherches. C'est dans la littérature qu'il a puisé ses informations et il a réparti sa matière en trois groupes, suivant qu'elle provenait des écrivains en prose, des auteurs dramatiques ou des poètes. Il a voulu, dit-il, faire de son étude une contribution à l'histoire des relations littéraires des deux peuples. Ce point de vue littéraire est trop extérieur : il ne permettait pas à l'auteur d'embrasser l'ensemble de la question, ni surtout d'en pénétrer les origines. Néanmoins la riche collection de faits qu'il a réunie, et qu'il ne donne pas comme complète, présente un vif intérêt.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'expression de « *wild Irish* » est en usage. Le plus ancien exemple qu'en signale M. Snyder est emprunté à un poème, intitulé *Richard the Rediles*, dont Skeat fixe la date à septembre 1399 ; on y lit : *þe wilde Yrisshe*. Depuis lors, l'expression se rencontre fréquemment : elle est dans *The Libel of English Policy*, de 1436 (*wylde Iryshe* ; Rolls series, 1859, II, 185-188), dans l'*Introduction of Knowledge* d'Andrew Boorde, de 1542, dans le titre d'un pamphlet de John Good, *A Description of the Manners and Customs of the Wild Irish*, écrit en 1566. On la retrouve dans la *Description of Ireland* de Richard Stanihurst, dans l'*Itinerary* de Fynes Morison, publié à Londres en 1617, et dans bien d'autres ouvrages.

Les principaux traits satiriques dont les Anglais se plaisent à dessiner la figure des Irlandais sont déjà indiqués par Giraud de Cambrie ; les œuvres de cet historien étaient, comme on sait, autant destinées à la glorification des Anglo-Normands qu'au dénigrement des Celtes, de ceux de Galles comme de ceux d'Irlande. Avant lui déjà, William of Malmesbury avait assez maltraité les Irlandais. Après lui, le mépris de la race irlandaise fut de tradition chez les historiens anglais. Dans l'*Introduction* de son *Foras Feasa*

ar *Éirinn*, le brave Keating s'élève avec une indignation émue contre le parti pris dont ses compatriotes étaient victimes ; il proteste contre les allégations calomnieuses de John Barckly, de Fynes Moryson, de Camden, de Spenser, de Stanihurst. C'est surtout d'Edmund Spenser (1552-1598), auteur du fameux dialogue *A View of the present state of Ireland* (imprimé pour la première fois en 1633) et de Camden, dont la *Britannia* fut publiée en 1586, que les modernes ont tiré les jugements les plus sévères sur l'Irlande. A quels griefs répondent-ils donc ? On reproche d'abord aux Irlandais la barbarie de leurs mœurs ; ce sont, dit-on, des sauvages hostiles à toute civilisation, incapables de culture. En outre, on les accuse d'être sans foi, enclins au vol, ivrognes et superstitieux. Déjà Giraud de Cambrie avait noté tous ces défauts (v. Thomas Wright, *The historical Works of Giraldus Cambrensis*, London, 1881 : *Topographia Hiberniae*, p. 111, p. 135, p. 141). D'autres ajoutent la nonchalance, la malpropreté, la tenue débraillée, les mœurs relâchées, dont leurs prêtres catholiques donneraient eux-mêmes l'exemple. Ce tableau, si noir qu'il soit, contient une part de vérité. Beaucoup des défauts qu'il présente ne sont que des envers de qualités. L'Irlandais passe pour traître et peu sûr parce qu'il est mobile, impressionnable, prompt à se jeter d'un extrême à l'autre ; on le trouve rebelle au progrès parce qu'il est très attaché à ses traditions et qu'il entoure d'un culte touchant les êtres et les choses qui lui sont familiers ; il paraît débraillé, négligent, parce qu'il vit content de peu, et brutal, parce que sa sincérité ne connaît pas l'hypocrisie. Son arme principale est l'esprit, dont il use avec une souplesse, une vivacité, une fantaisie inépuisable. Elle l'a fait parfois accuser de méchanceté¹ ; pourtant le fond de son caractère est la bonté, une bonté qui le laisse souvent sans défense contre la ténacité implacable de ses ennemis. Voilà ce que M. Snyder devait dire pour compléter et expliquer le portrait du *Wild Irish*².

Au théâtre anglais, l'Irlandais a fourni un personnage bouffon, poussé souvent jusqu'à la charge, le « Stage Irishman » ; il appa-

1. Entre autres défauts qu'il reproche aux Irlandais, Camden les accuse d'être « implacably malicious ».

2. Le moindre reproche que les Anglais adressent aux Irlandais est d'être passionnés pour la controverse. En France, ils ont longtemps passé pour avoir l'esprit querelleur, chicaneur, batailleur. On disait autrefois chez nous « ergoteur comme un Hibernois ». Lesage parle des « figures hibernoises » avec lesquelles son héros, sortant des mains du plus habile pédant d'Oviedo, entamait des disputes philosophiques (*Gil Blas*, chap. I).

raît déjà dans Ben Johnson (*Irish Masque*) et a été souvent représenté. Il a un partenaire non moins bouffon, dans le « Stage Welshman », marqué par Shakespeare de traits ineffaçables : Sir Hugh Evans des *Joyeuses Commères de Windsor* et Glendower de *Henry IV* sont des personnages trop célèbres pour qu'il y ait lieu d'insister sur les défauts que Shakespeare reproche aux Gallois, sur leur balourdise stupide, leurs prétentions nobiliaires, leur vantardise (« I am not in the roll of common men », dit Glendower), leur superstition, leur goût immodéré pour le fromage. Tous ces traits ont été reproduits, depuis Shakespeare, dans mainte comédie. Il en est un, d'ordre phonétique, qui mérite une mention spéciale. Quand un auteur dramatique veut ridiculiser un Gallois, il lui fait prononcer, surtout à l'initiale, les occlusives sonores comme des sourdes : *teal* pour *deal*, *prtitish* pour *british*, *Cod* pour *God*, etc. Il y a là un fait de prononciation, que les contemporains de Shakespeare avaient relevé et que chacun peut observer aujourd'hui encore, dans le cas surtout de l'occlusive gutturale, en entendant parler un Gallois (cf. ci-dessus, p. 17).

IX

M. Edmund Curtis, professeur d'histoire à Trinity College, a publié en juin 1919 dans les *Studies* (vol. VIII, n° 30, p. 234-267) un fort intéressant article intitulé *The spoken languages of mediæval Ireland*.

A aucun moment de l'histoire, l'irlandais n'a été la seule langue parlée en Irlande. Quand les Celtes de la branche gaélique arrivèrent dans l'île, ils y trouvèrent des populations dont la langue était sans doute fort différente de la leur et se maintint plus ou moins longtemps. Sans remonter à l'époque mythique de la lutte des Fomoré et des Firbolg contre les Tuatha De Danann et à celle de l'invasion des Milésiens, on peut admettre qu'avant l'ère chrétienne il se parlait en Irlande d'autres langues que l'irlandais : d'abord le picte, puisqu'il y eut dès ce moment des établissements pictes dans le coin Nord-Est de l'Ulster et peut-être plus bas, le long de la côte; ensuite le britannique, comme le prouvent les noms des Menapii et des Brigantes, peuples de Grande-Bretagne que Ptolémée nous montre installés en Irlande, dans la région qui est actuellement le comté de Wexford. Les échanges pacifiques ou belliqueux entre la Grande-Bretagne et l'Irlande ont existé dès la plus haute antiquité (K. Meyer, *Transact. of the Soc. of Cymmrodorion*, 1895-1896, p. 54). Des mariages unirent fréquemment les

familles princières des deux pays. Il y eut des Irlandais installés en Galles, comme le prouvent les inscriptions oghamiques trouvées dans ce dernier pays, aussi bien que des noms géographiques comme *Lleyn*, de *Lageni* (J. Rhys, *Archaeologia Cambrensis*, 1895, p. 18 et suiv. ; K. Meyer, *Sitzber. der kön. pr. Akad.*, 1912, p. 1154). Le glossaire de Cormac fournit la preuve d'établissements irlandais en Grande-Bretagne (Thurneysen, *Festschrift Windisch*, p. 28). Mais il y eut aussi des Bretons en Irlande (J. Loth, *Revue Celtique*, XVIII, 304 et XXVIII, 417). Le moins célèbre n'est pas saint Patrice. Il est vrai qu'il y fut vendu comme esclave et que le rôle illustre qu'il y joua n'eut rien de spécialement breton. D'autres Bretons en revanche y laissèrent des traces de leur langue, comme le nom de lieu *Salchoit* que cite Cormac dans son Glossaire. Le même Cormac connaissait nombre de mots bretons, qu'il avait apparemment appris de gens qui les employaient. C'est par l'intermédiaire des Bretons que tant de mots latins ont passé en irlandais ; la langue bretonne leur servit de véhicule et les laissa en Irlande après qu'elle se fut retirée. Il y a même en irlandais un nombre imposant d'emprunts brittoniques ; ils attestent le contact des deux langues et supposent que ce contact a dû se prolonger pendant un certain temps (v. Pedersen, *Vgl. Gramm.*, t. I, p. 22 et suiv.).

Le contact du scandinave et de l'irlandais a laissé moins de traces dans le vocabulaire. Nous savons pourtant dans quelles circonstances il s'est produit et combien il a duré. Les premières invasions scandinaves remontent à la fin du VIII^e siècle. Le royaume danois de Dublin s'écroula lorsque Brian Boromha eut vaincu l'armée du roi Sitric à la bataille de Clontarf (1014) ; mais la population scandinave resta longtemps importante, fortement retranchée dans les villes de l'Est et du Sud ; et, quoique disséminée, elle continua sans doute à parler sa langue. Néanmoins, en dehors des termes de marine, dont le vocabulaire est presque entièrement d'origine scandinave (v. notamment les travaux de MM. Bugge et Falk mentionnés *Rev. Celt.*, XXXIV, 205 et 230), l'irlandais recèle moins d'éléments scandinaves que d'éléments brittoniques. Cela peut tenir à ce que le brittonique représentait, grâce à l'influence romaine qu'il avait subie fortement, une civilisation d'un degré supérieur.

En tout cas, lors de l'invasion anglo-normande, il ne semble pas que les descendants des envahisseurs scandinaves fussent différents pour la langue et les mœurs du milieu irlandais où ils vivaient ; celui-ci les avait absorbés. Les conquérants ne firent pas

de distinctions dans le traitement qu'ils infligèrent aux habitants de l'île. Ces conquérants eux-mêmes parlaient des langues variées. Parmi les Anglo-normands que Strongbow amena en Irlande en 1169 il y avait moins d'Anglais et même de Normands que de Flamands et de Gallois. Dans les Annales des Quatre Maîtres, les soldats de Strongbow sont appelés *Flemendaigh* (« Flamands »); ils venaient en effet du South Pembrokeshire, où Henri I^{er} avait « planté » une colonie de Flamands. La langue flamande ne paraît pas avoir laissé de traces en Irlande, si ce n'est dans le nom propre Fleming, qui se rencontre encore aujourd'hui. Des noms propres comme Walsh ou Lynnot attestent d'autre part l'influence galloise. Les troupes que les De Burgo employèrent dans la conquête du Connaught étaient en effet d'origine galloise. On a conservé le souvenir en Mayo des « Welsh tribes of Tirawley ». Les choses changent peu en Irlande. On y voit aujourd'hui des troupes écossaises campées à Phoenix Park, des Welsh Fusiliers occupant des villes de l'Ouest, comme Limerick, et un peu partout des « black and tans », recrutés dans toutes les parties de la Grande-Bretagne. L'armée d'occupation de sir Nevil Macready rappelle par sa variété celle des premiers envahisseurs qu'y avait envoyés le roi Henri II.

A la tête de ces envahisseurs, il y avait surtout des Normands, qui parlaient franco-normand, c'est-à-dire français. A la cour des rois d'Angleterre, et cela pendant plus d'un siècle, c'est exclusivement le français que parlait l'aristocratie. Le français resta longtemps, en Irlande comme en Angleterre, la langue de la loi, de la chancellerie, de l'administration. Les fameux « Statuts de Kilkenny », de 1367, sont rédigés en français. Il fallut que l'anglais luttât peu à peu contre lui pour l'évincer. En Irlande, on trouve le français employé dans les actes du Parlement à partir de 1310, et jusqu'en 1472, où l'anglais prend sa place. Ces dates donnent une idée fautive de la période pendant laquelle le français fut le plus en faveur; il faut les avancer pour avoir une vue exacte des choses. Avant 1310 on parlait français en Irlande; l'importance qu'y avait prise le français explique qu'il ait remplacé le latin; c'est la marque de son déclin profond qu'on se soit décidé dans les actes à le remplacer par l'anglais. Au cours des deux siècles qui suivirent la conquête, il y a des preuves de l'usage du français comme langue du commerce et de l'administration urbaine aussi bien que de la société polie et cultivée. Les « Statutes and ordinances » des villes de Dublin, de Waterford, de Limerick, de Galway sont en français et en latin jusqu'à l'année 1365 où le français cède la place

à l'anglais. Pendant ce temps le peuple naturellement continuait à parler irlandais. La vie des cités était donc très polyglotte. M. Curtis donne de ce fait des preuves typiques et amusantes. Il cite notamment le cas d'un évêque d'Ossory, Richard Ledrede (1318-1360), qui se posa en réformateur des mœurs du clergé. Il trouvait que celui-ci sacrifiait trop aux habitudes mondaines de la petite ville, jusqu'à introduire à l'église ce que le prélat appelle « cantilenae teatrales, turpes et seculares ». En vue de combattre la pernicieuse influence du « siècle », il composa lui-même soixante hymnes en latin ; mais, pour mieux assurer le succès de son entreprise, il mit les paroles qu'il composa sur des airs empruntés aux chansons qu'il condamnait. Nous connaissons par lui-même, les premiers vers de ces chansons. Il y en a d'anglaises, mais aussi de françaises. Cela prouve que nos refrains de café-concert, toujours également ineptes, ont toujours eu à l'étranger le même succès. Cela prouve aussi que dans la petite ville d'Ossory le français et l'anglais se maintenaient tous deux côte à côte en usage. Parmi l'aristocratie, l'usage du français fut plus durable. Gerald, 4^e comte de Desmond (1359-1398), écrivit des vers français, que conserve le Book of Ross. La bibliothèque des Fitzgerald de Kildare, quand Lord Grey prit le château de Maynooth en 1531, contenait 112 volumes, dont 36 en français, 34 en latin, 22 en anglais et 20 en irlandais (v. Standish O'Grady, *Catalogue*, p. 154). Suivant certains érudits, le français aurait même laissé des traces dans l'irlandais moderne. M. Douglas Hyde a expliqué comme un emprunt au français les suffixes *-aiste* (*bagáiste* « bagage », *coráiste* « courage », *damáiste* « dommage », etc. ; cf. *Gadelica*, I, 79), que M. Thomas F. O'Rahilly tire avec plus de vraisemblance de l'anglais *-age*, lui-même d'origine française (*ibid.*, I, 283). D'autres retrouvent du français dans l'indéfini *puinn*, usuel dans le dialecte du Munster surtout en phrase négative (*ni labhradh sé puinn* « il ne parle guère »), ou dans la place que le même dialecte donne à l'accent sur la finale de certains mots (v. toutefois J. Loth, *Rev. Celt.*, XXVIII, p. 417 et *Revue de phonétique*, III, 317 et suiv.).

Quoi qu'il en soit, c'est bientôt l'anglais qui devint le seul rival de l'irlandais en Irlande. La lutte des deux langues est fort curieuse à suivre, même quand on s'arrête au xvi^e siècle, comme fait M. Curtis ; dans ses péripéties diverses, elle marque le mouvement des actions politiques et sociales. Les villes, surtout sur la côte, étaient des centres de langue anglaise ; les bourgeois, les commerçants, qui étaient d'origine anglaise, tenaient beaucoup à leur langue, qui était comme la marque distinctive de leur classe sociale.

Mais dans les campagnes, l'irlandais était en usage, même aux alentours immédiats des villes. D'autre part l'aristocratie s'hibernisa volontiers. Dans le même temps qu'en Angleterre, les nobles renonçaient à l'usage du français pour parler la langue du peuple, l'anglais, en Irlande les descendants des conquérants anglo-normands adoptèrent l'irlandais quand ils cessèrent de parler français. Le pouvoir d'absorption de la civilisation irlandaise est tel que sauf dans les régions voisines de la côte orientale, où les usages anglais étaient entretenus par l'arrivée constante de nouveaux colons, l'irlandais ne cessa de gagner du terrain. En 1327, un poète anglais d'Irlande, cité par Sir J. Davies dans sa *Discovery of the true causes why Ireland was never entirely subdued* (édition Morley, p. 298), se lamente de l'abandon de plus en plus grand où était laissée la langue anglaise et en rejette la faute sur le gouvernement d'Irlande, trop favorable aux modes irlandaises. Comme on sait, les autorités d'Angleterre s'émurent de cette situation. Le statut de Kilkenny, en 1367, interdisait aux Anglais d'épouser des Irlandaises, de former avec les Irlandais des associations, de parler leur langue, de prendre des noms irlandais, de porter la moustache à l'irlandaise, etc. sous peine de mort ou d'emprisonnement. On reconnaît à ces traits le despotisme d'Édouard III. Le statut de Kilkenny semble n'avoir eu aucun effet ; en ce qui concerne au moins l'usage de la langue, il se trouva abrogé en 1495 par la loi de Poynings. Le fait est que les preuves abondent de l'extension de l'irlandais. Le premier comte de Kildare, un Fitzgerald !, qui mourut en 1316, a laissé le souvenir d'un poète en irlandais ; les Quatre Maîtres parlent de William de Burgo, qui mourut en 1372, comme d'un adepte des manières et de la langue irlandaises ; les Butler (Le Bouteiller), devenus seigneurs d'Ormond, les de Courcy étaient entrés par mariage dans de vieilles familles celtiques. A la séance du parlement irlandais, où Henry VIII fut fait roi d'Irlande, en 1542, le comte d'Ormond dut traduire en irlandais l'« adresse » du président pour les membres des deux chambres, qui appartenaient pourtant en majorité à de vieilles familles anglaises ; il n'y avait que lui dans le Parlement à savoir parler anglais ; il faut dire que la famille d'Ormond était par tradition un des plus fidèles soutiens de la couronne.

Au temps de Henry VIII, le domaine où se parlait l'anglais, en dehors des villes, était réduit en Irlande à deux territoires fort exiguës, d'une part le Pale, qui consistait alors en une bande de soixante milles de long sur trente de large de Dundalk et Ardee à Kilcullen et aux Montagnes de Dublin, et d'autre part le Sud du

comté de Wexford, avec les baronies de Forth et de Bargy. L'anglais du Pale, entretenu sans cesse par les rapports avec la métropole, n'a pas d'histoire indépendante ; mais l'anglais du Wexford, éloigné de tout contact avec l'Angleterre, enfermé dans une enclave du domaine celtique, a conservé longtemps ses caractères originaux ; il a survécu jusqu'au milieu du XIX^e siècle comme un dialecte aberrant, apparenté toutefois aux dialectes du Somerset ou du Dorset (voir la description qu'en a donnée Jacob Poole, mort en 1827, dans *The Dialect of Forth and Bargy*).

S'inspirant en tout d'une sagesse clairvoyante et habile, Henry VIII avait établi les rapports de l'Angleterre et de l'Irlande sur une politique conciliante et modérée. Si ses successeurs l'avaient poursuivie, la question d'Irlande serait apparemment depuis longtemps réglée, et la langue irlandaise fleurirait encore en Irlande. Mais l'oppression, brutale ou hypocrite, remplaça la conciliation. Les siècles suivants ne furent pas moins néfastes à la langue qu'à la civilisation celtique de l'Irlande. Les conditions politiques, religieuses, économiques agirent naturellement sur la langue et en réglèrent l'histoire lamentable. Mais c'est une histoire que M. Curtis n'aborde pas. Il se borne à l'annoncer en quelques mots et rappelle en terminant le bel éloge de la langue irlandaise que fait Lynch, dans son *Cambrensis Eversus* : « It surpasses in gravity the Spanish, in elegance the Italian, in colloquial charm the French and equals, if it does not surpass, the German itself in inspiring terror ». Quand on songe à l'état misérable où l'irlandais est réduit aujourd'hui, ces lignes font le triste effet d'une inscription funéraire.

X

M. Osborn Bergin a commencé dans les *Studies* de mars 1918 et continué dans les volumes suivants la publication de *Unpublished Irish poems*. Nous avons reçu en tirage à part les six premiers qui sont consacrés aux sujets suivants :

1. *The Patron Saint of the O'Dalys* (mars 1918, p. 97). Le poème est de Gofraidh Fionn O'Dálaigh, « Ireland's arch-professor of poetry », qui mourut en 1387 ; il est adressé à saint Colman fils de Léinin, patron de l'église de Cloyne.

2. *In memoriam Ricardi Nugent* (juin 1918, p. 279). Richard Nugent était en 1603 en état de « rébellion ». Après sa mort, ce poème fut composé et dédié à sa mère par Giolla Brighde O Heoghusa (en anglais O'Hosey ou O'Hussey), franciscain au collège Saint-Antoine de Louvain, où il mourut en 1614.

3. *An Exile's Yearning* (sept. 1918, p. 451). Du même auteur que le précédent, ce poème est adressé à William Nugent, père de Richard. O'Hussey y exprime son chagrin d'être depuis dix ans éloigné d'Irlande.

4. *On a change in Literary Fashions* (déc. 1918, p. 616). L'auteur, Eochaidh O Heóghusa, s'y plaint des conditions misérables où vivent les poètes à la suite des troubles politiques du pays. Le poème date de 1603.

5. *A begging letter* (mars 1919, p. 72). Complainte amère sur les souffrances de son exil, adressée par Fearghal Og Mac an Bhaird à Flaithrí O Maoilchonaire. Ce dernier, appelé en anglais Florence Conry, est connu pour avoir été le confesseur et l'ami dévoué du fameux Aodh Ruadh, Red Hugh O'Donnell, qui mourut entre ses bras à Simancas le 10 septembre 1602. Il devint en 1609 archevêque de Tuam et fonda le collège Saint-Antoine de Louvain.

6. *On a Peace Conference in 1603* (juin 1919, p. 255). Ce poème a pour sujet les négociations entamées par Rury O'Donnell, le vaincu de Kinsale, après la nouvelle de la mort de son frère Hugh. L'auteur en est Eoghan Ruadh Mac an Bhaird (Red Owen Mac Ward); la date, 1603.

XI

Au point de vue de l'emploi des langues locales dans l'enseignement, la France est en retard sur d'autres pays et notamment sur sa voisine et amie, l'Angleterre. En Bretagne, aucun progrès appréciable ne semble avoir été fait depuis la *Pétition pour les langues provinciales* adressée au Corps Législatif en 1870; on se rappelle que cette pétition était signée du comte de Charencey, un des fondateurs de la Société de Linguistique, de Charles de Gaulle et de M. Henri Gaidoz, directeur de la Revue Celtique. Depuis ce temps, outre Manche, l'enseignement bilingue a été organisé, non seulement en Galles¹, mais encore en Irlande; en se prêtant à cette innovation, l'administration anglaise a fait preuve d'esprit de justice. Voici que M. F. Gourvil, directeur du journal *Mouez ar Vro*, de Morlaix, a pris l'initiative d'entamer une nouvelle campagne en faveur de l'enseignement bilingue en Bretagne. Dans une brochure de 16 pages éditée à Morlaix (33, place Thiers), il a réuni *Quelques opinions sur les langues locales dans l'enseignement*. Ces opinions

1. Voir P. Mocaër, *L'enseignement bilingue au pays de Galles*, 1915.

émanent de savants, de professeurs, de publicistes, au nombre desquels M. Bréal, J. Loth et G. Dottin. Elles sont naturellement toutes favorables à l'idée que défend M. Gourvil. On peut les résumer dans la phrase suivante, qui est de M. Loth : « Un enseignement bilingue favoriserait la connaissance approfondie du français, maintiendrait la langue du pays et pourrait amener la création ou le développement d'une littérature nationale ».

XII

Nous recevons de notre collaborateur et ami M. H. Hubert la communication suivante :

On n'est pas tenté de rechercher des contributions aux études celtiques dans l'*Orientalistische Literaturzeitung*. M. J. Pokorny lui a donné en 1918 un article intitulé *Ein neun-monatiges Jahr im Keltischen* (col. 130 et suiv.). Les calendriers comportent des grandeurs semblables, et théoriquement devraient être des systèmes de grandeurs semblables. A la semaine de 9 jours, devrait correspondre par exemple une année de 9 mois. C'est ce dont M. Pokorny signale une trace chez les anciens Irlandais. Voici son texte (Book of Leinster, p. 319 a. b — Rawlinson B 502, p. 147 a 39) :

Gabais Dári mac Dedad rígi conerbailt dia ruc a ingen in mac (i. Noíne). Atrubairt in drúí ris, intan noberad a ingen mac, iss and atbelad. Co-rrabi comet aice furri. Aráide rostorrchestar Mac ind Oc (scilicet quidam diabolus) dia luid indingen tria mesca assin dín. Co-eragbatar na druid [for a broind]co cend nói mbliadan. i. nói mis sú nói, co rucad in mac .i. noidiu nói-brethach .i. nóe mbrethe ruc iarna gein fachtóir. Is amlaid rogénair co trilis fot de lám fair 7 co cassulcha. Marb trá Dáre mac Dedad intan rucad Noíne.

« Dáre (*Darios) le fils de Deda eut le pouvoir jusqu'à sa mort, quand sa fille eut un fils (c'est-à-dire Noíne). Le druide lui avait prêté qu'il mourrait quand sa fille mettrait un fils au monde. Aussi prenait-il ses précautions. Cependant elle fut engrossée par *Mac ind oc* (c'est-à-dire par un démon), étant sortie du fort en état d'ivresse. Les druides lui maintinrent le corps pendant neuf ans, c'est-à-dire neuf fois neuf mois, dans leur puissance, jusqu'à ce que naquit un fils *Nói-brethach*, c'est-à-dire qui prononça neuf sentences après sa naissance. Il vint au monde avec des cheveux de deux paumes de long et avec une barbe bouclée. Dári, fils de Deda, mourut aussitôt la naissance de Noíne. »

On voudrait bien savoir en quoi consistait cette année de 9 mois.

Serait-ce une année solaire divisée en 9 périodes ? Seraient-ce simplement les 9 mois de la grossesse considérés comme une année ?

C'est, je crois, plutôt le cas. L'histoire est d'un type connu. En Irlande, c'est celle de Lug, où Balor tient la place de Dâre. A Rome, c'est celle de Romulus et Rémus. En Grèce, c'est celle de Persée et en Perse, c'est celle de Cyrus.

M. Pokorny cite de celle-ci une intéressante version (Spiegel, *Iran. Altert.* 537 sqq ; Justi, *Iran. Namenb.* 390 ; *Sacred Books of the East*, V, 132 ; G. Hüsing, *Beiträge zur Kyrussage*, p. 23) :

Le bon roi *Jama* ayant été mis à mort par le mauvais roi *Dahâka*, celui-ci doit être tué par un descendant de *Jama*, à la neuvième génération, par sa fille *Fruk*. Ce justicier s'appelle *Frêtôna*. *Dahâka* n'est autre que Astyages (*Ašîsdahâka*).

Aux neuf générations de la légende de *Dahâka*, correspondent les neuf années de grossesse de la fille de Dâre. Je doute fort qu'il y ait là un thème calendaire. Dans l'ensemble de faits réunis par M. Pokorny, ce qui me frappe le plus c'est l'étroitesse de la ressemblance que présentent les légendes de Dâre (? Darios) et d'Astyages.

En 1919, dans la même Revue (mai-juin, col. 136), M. C. Marstrander a ajouté quelques mots à l'article de M. J. Pokorny. Il exprime au sujet de l'année de neuf mois le doute qui vient d'être exprimé. Il ajoute en passant que le passage avait été déjà relevé par K. Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, au mot *bliadain*. Il traduit le nom du héros, qu'il corrige en *Nôindiu nôimbrethach*, Noindiu des neuf enfantements ; l'auteur a joué sur les similitudes des mots *breth*, « enfantement » et *breth* « sentence ». Il corrige d'autre part *Nôine* en *Noinue* d'après le livre de Byllmote.

M. J. Pokorny a répliqué aux observations de M. C. Marstrander dans le numéro de septembre-octobre 1919 du même périodique, col. 230 et suiv.

J. VENDRYES.

NÉCROLOGIE

Joseph Déchelette. — A. Héron de Villefosse. — F. de Pachtère. — André Oheix. — R. Henebry. — E. C. Quiggin. — P. O' Leary. — O. Schrader. — Karl Brugmann.

JOSEPH DÉCHELETTE

Il n'est pas encore trop tard pour rendre dans cette Revue à la mémoire de J. Déchelette l'hommage qui lui est dû. Quelques semaines à peine sont passées depuis qu'une cérémonie touchante réunissait, le 23 juin 1920, ses admirateurs et ses amis, sous la présidence du maréchal Joffre, au Musée de Saint-Germain, dans la salle de la Marne, pour inaugurer son buste, qui dominera le riche étalage de ces antiquités gauloises à l'étude desquelles il a consacré sa vie. L'ère des hommages n'est pas close pour J. Déchelette. L'amitié la prolongera. La simple réunion de Saint-Germain a montré combien d'amitiés ce galant homme, qui fut un savant considérable et qui est mort en brave, avait su grouper autour de lui.

J. Déchelette est né à Roanne le 8 janvier 1862 dans une famille d'industriels fort honorée. Lui-même, ses années d'études achevées, s'est donné tout d'abord au travail de la maison familiale et ne s'en est au surplus jamais désintéressé. En 1892 il fut nommé conservateur du Musée de Roanne. Mais c'est à partir de 1899 seulement qu'il a pu se consacrer presque uniquement à ses projets scientifiques. Il arrivait à la science avec un très bon bagage d'études classiques, d'excellentes traditions de famille, une bonne pratique des langues modernes et des pays étrangers, les solides connaissances archéologiques et les vastes curiosités qu'entretenaient les bonnes sociétés de province, une ample expérience de la vie, des hommes et des techniques, une appréciable habitude du travail méthodique et positif, mais aucune culture d'Université ou d'Académie. Ces particularités de sa formation expliquent une partie

de son originalité. S'il y eut défaut, il y a paré et personne n'a songé à le lui reprocher. Il a été en effet reconnu d'emblée par les savants et il s'était classé dans les tout premiers quand la guerre éclata.

J. Déchelette était capitaine de territoriale. Affecté d'abord au commandement d'une compagnie du 104^e d'infanterie, il n'eut de cesse qu'il fût envoyé au front. Il y alla avec une compagnie du 298^e de réserve et fut frappé le 5 octobre 1914 dans un de ces assauts aveugles où l'armée française paya si cher son école de la guerre. Il mourut deux jours après à Vingré (Aisne). Une très belle citation et la piété de ses soldats furent un hommage immédiat et bien mérité.

On trouvera une bibliographie complète de J. Déchelette dans la notice que lui a consacrée sans tarder la pieuse amitié de M. S. Reinach dans la *Revue archéologique* de 1914 (p. 315). Je ne veux qu'indiquer les principaux moments de sa vie scientifique et son apport aux études celtiques. Sa vie scientifique se résume en trois faits : les fouilles du Beuvray, la publication des *Vases Céramiques ornés de la Gaule romaine* et celle de son *Manuel d'Archéologie préhistorique*. La préparation de chacun de ces livres a donné lieu à la publication d'un grand nombre d'articles et de mémoires, travaux d'approche.

J. Déchelette était le neveu de Bulliot, l'auteur des fouilles du Beuvray. Il a participé aux fouilles de son oncle et les a continuées lui-même à partir de 1897. C'est ce qui orienta sa carrière d'archéologue. Le Beuvray l'attacha aux Gaulois ; l'étude de ce qui s'y trouvait le mena à celle des fouilles de Stradonic et de proche en proche fit de lui le spécialiste de l'archéologie gauloise (voir J. Déchelette, *l'Oppidum de Bibracte*. Paris, Picard, sans date).

Le classement du Musée de Roanne, très riche en poterie, la proximité des grands ateliers céramiques gallo-romains de la vallée de l'Allier et de Lezoux, un fructueux voyage en Italie, qui lui donna une idée concrète de l'exportation rutène ou arverne, l'amena à composer son grand ouvrage sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (Paris, Picard, 1904), livre incomplet sans doute, puisqu'il néglige les ateliers du Nord de la Gaule et de la Germanie, et qu'il s'écourte au moment où les céramistes gaulois paraissent retrouver leur spontanéité et leur esprit d'invention dans l'application de la technique du décor à la barbotine, mais livre presque tout entier de première main et marqué d'une forte originalité. J. Déchelette a classé et daté les diverses séries de cette céramique à décor d'impression ; il en a suivi la dispersion ; il a analysé sa

technique, ses ornements et laissé la clarté où il avait trouvé la confusion. J. Déchelette aimait les énumérations et les statistiques. Elles constituent la charpente solide de ses ouvrages et en font la valeur durable ; elles donnent à ses lecteurs une impression de sincérité, d'honnêteté qui satisfait et rassure les exigences critiques. Il s'est donné carrière dans ce grand ouvrage. La liste des potiers de Lezoux et des lieux où ont été trouvées leurs marques, l'inventaire descriptif des marques, le recueil général et analytique des types, sont des travaux définitifs, où il n'y a que très peu à ajouter et qu'il suffit en tous cas de compléter, s'il en vaut la peine. Par cette publication, J. Déchelette a fait ses preuves de science étendue et de sûre compétence, particulièrement aux yeux des savants qui en jugent au critérium de l'archéologie classique.

Ces potiers gallo-romains étaient des Gaulois adonnés à une industrie latine, mais Gaulois au fond. J. Déchelette va retrouver les Gaulois en composant son *Manuel d'archéologie préhistorique*. Il leur a donné près de deux volumes et ils sont d'importance.

Le quatrième volume de ce manuel, consacré plus spécialement à l'archéologie du monde gaulois aux derniers siècles avant la conquête romaine de la Gaule, a paru en 1914. Il devait être suivi d'un ou deux volumes d'archéologie gallo-romaine, que J. Déchelette était certainement mieux que personne préparé à écrire, mais qu'il n'aurait certainement pas écrits avec le même intérêt que le dernier volume. Nous avons la bonne fortune qu'il ait pu nous donner la partie essentielle de son ouvrage. Celui-ci s'est développé en cours de composition. Il devait comporter deux volumes : l'un, archéologie préhistorique, comprenant le paléolithique et le néolithique, l'autre, archéologie celtique ou protohistorique, c'est-à-dire les âges des métaux. Mais la matière a débordé le cadre. L'âge du bronze a fait tout un volume, qui a été suivi d'un petit volume d'appendices, dont l'un se rapporte au volume suivant. L'âge du fer, dans son ensemble, devait en faire un autre, et c'était une idée scientifique. Mais il a fallu le diviser. Malheureusement la coupure a été conçue trop tard et il y a, d'un volume à l'autre, des chevauchements fort gênants. Le premier volume de l'âge du fer a 396 pages, le deuxième en a 781 et J. Déchelette avait fait paraître en 1913 160 pages d'appendices nouveaux. Personne, je crois, ne s'en est plaint et nous aurions grand tort de nous en plaindre. J. Déchelette, qui était assez lettré pour se donner de temps à autre le plaisir de fleurir son style, n'attachait qu'une médiocre importance à l'harmonieux équilibre de la composition. Il a tenu à faire part au public de son trésor de notes et de bibliographie, et il a bien fait.

J. Déchelette a apporté le plus grand soin à la classification chronologique des formes des objets auxquels s'attache l'archéologie. Il a donné plus d'intérêt à l'étude de la répartition. Ses cartes sont inappréciables. Mais il avait aussi les interpréter et leur demander toutes les lumières possibles sur le cheminement de la civilisation. La partie la plus parfaite de ses volumes d'archéologie celtique, c'est, à vrai dire, la technologie. Retrouver l'usage, compléter la forme, définir les types des outils préhistoriques et en établir la filiation est un art auquel il excellait entre tous. Dans le précédent volume l'étude des poignards de fer à antennes de la fin de l'époque Halstattienne était particulièrement remarquable, ainsi que le chapitre sur les broches utilisées comme monnaies, qu'il avait essayé d'abord dans la Revue Numismatique. Dans le dernier volume le chapitre sur la charronnerie gauloise est un modèle et il y en a d'autres.

Si l'on peut essayer de dégager une idée principale dans un exposé si objectif et si ample de l'archéologie gauloise, la voici : la civilisation celtique est tributaire de la civilisation grecque. Les Celtes ont reçu de la Grèce, par la vallée du Pô et les Alpes d'abord, par Marseille ensuite, les produits du Midi, huile, vin surtout et tout le matériel que l'usage de ces produits comportait, récipients, vases à verser, vases à boire. Cette vaisselle d'importation leur a fourni des modèles. Les ornements caractéristiques de leur art s'en inspirent.

Dans toute la longueur de ses trois derniers volumes Déchelette n'a cessé d'attribuer en Europe à la zone méridionale, orientale et méditerranéenne une influence prépondérante qui se résume, peut-être symboliquement, en celle de la civilisation grecque. D'un bout à l'autre la Grèce commande la civilisation européenne. Derrière elle vient l'Italie.

Ce n'est pas faire injure à sa mémoire que de limiter à cet égard la portée de ses conclusions.

Au surplus, J. Déchelette ne cesse de vanter l'habileté technique, par exemple des métallurgistes gaulois, l'esprit inventif de toute l'industrie, l'originalité de la charronnerie, de l'émaillerie, etc. Les Gaulois, comme les peuples qui les avaient précédés à la tête de l'Europe, ont eu un armement original et, pour leur temps, supérieur, enfin quelques techniques spéciales. Grands imitateurs ils ont été, sans doute, mais ils avaient de la personnalité. Le Manuel de J. Déchelette est le tableau le plus complet et le plus impressionnant de cette civilisation gauloise déjà si bien outillée au moment où la conquête de la Gaule par les Romains la ramena

violemment dans le cercle de la civilisation romaine. Il a tracé ce tableau avec amour et l'on peut dire avec un patriotisme discret, sachant juger du temps et des valeurs générales. En appréciant les qualités intellectuelles de l'œuvre, on revient par un mouvement naturel aux sentiments et aux qualités morales de l'homme. Qualités intellectuelles, qualités morales sont inséparables chez un être aussi bien équilibré que J. Déchelette. C'est aux deux que vont nos hommages et le regret de son sacrifice.

H. HUBERT.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE

A. Héron de Villefosse, qui est mort le 15 juin 1919, très peu de temps après avoir résigné ses fonctions de conservateur des Antiques au Musée du Louvre, était entré avant la guerre de 1870 dans le personnel des Musées. Il y était destiné par tradition de famille, étant parent du comte de Clarac. Peu de jours après sa sortie de l'École des Chartes, il avait été distingué par Froehner et attaché au département des Antiques. Il en était conservateur depuis 1889. A peine en fonctions, il s'était dévoué avec courage et sang-froid, pendant la guerre et la Commune, à la protection et au sauvetage du Louvre. Il a retrouvé à la fin de sa carrière les mêmes soucis qu'à ses débuts. Il représentait au Louvre, avec toute l'autorité de son ancienneté, de son savoir, de ses services, le passé, la tradition, mais un passé et une tradition alertes, saines et bienveillantes.

Un très louable souci de la perfection, qu'on lui a reproché, l'a peut-être empêché de publier quelques gros travaux. Il laisse cependant une œuvre considérable en articles et en mémoires, généralement courts, mais parfaitement au point, qui sont éparpillés dans la *Revue archéologique*, le *Bulletin monumental*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, les *Monuments Piot*. Ces travaux sont dispersés dans le vaste champ de l'archéologie. Il y en a bien une trentaine qui sont des contributions à l'archéologie de la Gaule romaine ou même des Gaulois¹. C'est à la Gaule qu'appartient le dieu accroupi de Bouray, qu'il

1. Statue d'Apollon à Entrains, *Revue archéologique*, 1876. Mercure arverne, *Revue archéologique*, 1883. Canthare d'Alise, *Monuments Piot*, 1903. Graffiti gaulois de Chayrieu, *Bulletin archéologique du Comité*, 1916, etc.

publiait en 1913 dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires* et la Statuette de bronze d'Issoudun qu'il faisait connaître vers le même temps.

Les voyages archéologiques de Héron de Villefosse lui avaient créé parmi les savants de province des relations très étendues. Il leur devait d'être informé de toutes les découvertes. Mais il a certainement eu sur cette clientèle de savants une influence considérable et c'est peut-être sa plus efficace contribution aux études auxquelles s'attache cette revue. Il tenait ainsi dans notre vie scientifique une place qui reste vide. Rendons hommage en passant à la mémoire de ce très honnête homme et de cette grande probité intellectuelle.

H. HUBERT.

ANDRÉ OHEIX

Né à Loudéac le 26 novembre 1882, André Oheix a passé les années les plus heureuses de sa vie dans sa propriété de la Ville-au-Veneur, en Trévé. Elle lui disait tant de choses ! Elle avait été construite par son quadrisaïeul, Sébastien Moisan (né en 1705), qui faisait facilement des vers et des chansons, qui avait une correspondance intéressante avec des personnages notables, homme d'ordre et laborieux, dont la fortune se développa dans le commerce des toiles. On sait que cette industrie était très prospère dans toute la contrée. — Une petite-fille de Sébastien Moisan épousa le docteur Oheix, élève du fameux Guépin (de Nantes), et qui fut le grand-père de notre ami. — Celui-ci se trouvait apparenté à bon nombre de familles connues en Bretagne. Il avait pour grand-oncle le chanoine Tresvaux, qui a montré du zèle pour l'érudition ecclésiastique de notre province ; et il comptait parmi les membres plus ou moins rapprochés de son lignage, le conventionnel Honoré Fleury, dont les *Mémoires* ont été publiés par Robert Oheix. — Ce dernier, né en 1845, mort en 1904, était le père d'André. Magistrat, érudit, écrivain, il était un esprit indépendant et original, nanti d'une bibliothèque abondante et curieuse. Notre ami était donc prédestiné aux travaux intellectuels.

Il fit ses humanités à la maison paternelle. Plus tard, il suivit à l'*École pratique des Hautes Études* les conférences d'histoire de M. Thévenin et de M. Lot, durant les années scolaires 1906-7, 1907-8, 1908-9, 1909-10. Il gardait de cette période de sa vie un délicieux souvenir. Le 25 juin 1914, il se maria avec M^{lle} Amélie

Trémaut, à Nantes. Mais il eut à peine le temps de faire un voyage de noces en Italie. La guerre monstrueuse éclatait. Il partit comme caporal au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale, 22^e compagnie. Le 1^{er} janvier 1915, il m'écrivait : « Depuis trois mois je suis en campagne et mène la vie de tranchées ; je ne suis plus un rat de bibliothèque, mais une taupe. Enfin c'est encore quelque chose que d'être vivant, et je suis bien vivant. Il y a quelques semaines, je me suis tout particulièrement souvenu de vous devant l'autel de S. Méen, dans l'église de La Neuville-au-Pont (Marne). Les deux statues du saint sont malheureusement modernes, mais j'ai été heureux de retrouver si loin ce petit morceau de Bretagne. » André était alors sergent. Le 27 juin 1915, il fut cité à l'ordre du régiment, avec cette mention : « A fait preuve d'une belle énergie et d'un sang-froid remarquables, en maintenant ses hommes dans la tranchée, après l'explosion d'une mine allemande qui avait bouleversé une partie du parapet. A contribué au dégagement d'un blessé enseveli par l'explosion, malgré les gaz suffocants lancés par l'ennemi. » Moins d'un mois après (le 15 juillet), André Oheix, décoré de la croix de guerre, docteur en droit, élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, disparaissait au champ d'honneur, près Vienne-le-Château, en Argonne, dans sa 33^e année.

C'était un homme d'une droiture parfaite, de relations très agréables et très sûres, plein de procédés délicats pour ses amis, un esprit éveillé, et qui savait maintenir sa liberté d'appréciation. La bibliographie de ses travaux montrera son activité et la perte sensible que sa mort cause à l'érudition provinciale :

Un coin de bibliographie simonienne : Jules Simon au *Journal pour tous* (dans la *Rev. hist. de l'Ouest*, année 1897, p. 139-145).

S. Friard et S. Secondel, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1900. In-oct., 28 p.

Note sur la translation des reliques de S. Paul Aurélien à Fleuri (vers 950), Vannes, Lafolye, 1901. In-oct., 8 p. (Extr. du *Bulletin soc. archéol. Nantes*).

S. Victor de Cambon, Nantes, Guist'hau, 1903. In-oct., 41 p. (Extr. du *Bulletin soc. archéol. Nantes*).

Échantillons de correspondances bretonnes du XVIII^e siècle, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1903. In-oct., 12 p.

Bibliographie de Robert Oheix, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1906. Plaquette de 16 p., tirée à 50 exemplaires.

Les reliques bretonnes de Montreuil-sur-mer, Nantes, Durance, 1906. In-oct., 37 p. (Extr. des *Mém. Associat. bret.*).

S. Melaine est-il né à Plélauff ? Nantes, Durance, 1908. In-oct., 9 p. (Extr. des *Mém. Associat. bret.*).

Un livre d'histoire, Paris, Champion, 1908. In-oct., 20 p. (Extr. de la *Rev. de Bret.*). C'est une étude sur les *Mél. d'hist. bret.* de M. Ferdinand Lot.

S. Benoît de Macérac, Nantes, Durance, 1910. In-oct., 22 p. (Extr. du *Bullet. soc. archéol. Nantes*).

Le prix de la vie à Ploërmel au milieu du XVIII^e siècle. In-oct., 9 p., dans la *Revue morbihannaise*, avril 1910.

Vie inédite de S. Curval, publiée avec un commentaire, Paris, Champion, 1911. In-oct., 30 p. (Extr. de la *Revue celtique*, XXXII).

Le culte des sept saints de Bretagne au moyen âge, Nantes, Durance, 1911. In-oct., 16 p.

Les évêques de Léon aux X^e et XI^e siècles, Nantes, Durance, 1912. In-oct., 12 p. (Extr. des *Mém. Associat. bret.*).

L'histoire de Cornouaille d'après un livre récent, 1912, in-oct., 24 p. (Extr. du *Bullet. soc. archéol. du Finistère*). C'est une étude sur les *Mél. d'hist. de Cornouaille* par Robert Latouche.

S. T'ian, Nantes, Durance, 1913. In-oct., 32 p. (Extr. du *Bullet. Soc. archéol. Nantes*).

Notes sur la vie de S. Gildas, Nantes, Durance, 1913. In-oct., 37 p. (Imprimé à Saint-Brieuc, chez Prud'homme.)

La date de la mort d'Alain III duc de Bretagne, Saint-Brieuc, Guyon, 1913. In-oct., 10 p.

Nécrologe de l'abbaye de Landevenec, Quimper, Kerangal, 1913 (Extr. du *Bullet. diocésain d'hist. et d'archéol. Quimper*). In-oct., 19 p.

Essai sur les sénéchaux de Bretagne des origines au XIV^e siècle, Paris, Fontemoing, 1913. In-oct., xvi-253 p. Thèse de doctorat en droit. Cf. *Revue historique*, sept.-oct. 1918, p. 99-101, article de M. Louis Halphen.

Recherches sur le commencement de l'année civile en Bretagne au moyen âge (dans le *Moyen âge*, mai-juin 1914, p. 215-232).

André Oheix avait entrepris un *Recueil des actes des ducs de Bretagne jusqu'au XIII^e siècle*. Et il avait achevé un *S. Coentinn*, comprenant le texte d'une vita et divers documents liturgiques. Le plus bel hommage qu'on pût rendre à sa mémoire serait de publier, avec le soin qui convient, et sans trop tarder, le fruit de ses patientes recherches et de sa critique historique.

Disons en terminant que la descendance mâle des Moisan-Oheix s'est éteinte au champ d'honneur, par la mort du lieutenant Robert Oheix, frère d'André.

F. DUINE.

F. DE PACTÈRE

L'Université française a payé un lourd tribut au Moloch pangermaniste. La liste est terriblement longue des jeunes professeurs et savants qui ont donné leur vie sur les champs de bataille pour la défense de la patrie attaquée. Parmi ceux dont la perte est le plus déplorable au point de vue des études historiques, il faut citer Félix de Pactère, tué le 24 septembre 1916 à la tête de sa compagnie au combat de Boreznica, en avant de Florina. Né à Paris le 20 avril 1881, de Pactère était entré à l'École Normale supérieure en 1903 et avait été reçu agrégé d'histoire en 1907. La Gaule l'attira d'abord. On n'a pas oublié l'article qu'il publia, en collaboration avec son maître M. Camille Jullian, dans la *Revue des Études anciennes* (t. IX, 1907, p. 263-264) sur le monument des Nautae Parisiaci (cf. *Rev. Celt.*, XXIX, 103). Son mémoire pour le diplôme d'Études supérieures était consacré au Paris gallo-romain ; il y faisait preuve d'une érudition solide, pénétrant profondément dans l'histoire, la géographie, l'épigraphie, l'archéologie de la Gaule. Ce premier travail annonçait un historien de premier ordre. Il le remania pour le publier en 1912 sous le titre *Paris à l'époque gallo-romaine*. C'est le seul livre, hélas ! qu'il aura fait paraître¹. Une fois agrégé, il était parti pour Rome comme membre de l'École française. Puis il se fit envoyer comme professeur à Oran, et à Alger. Là, il se passionna pour l'étude de l'Afrique ; comme tant d'autres de nos anciens « Romains », il aurait sans nul doute fait sur ce domaine une brillante carrière. C'est pourtant comme historien de l'Italie ancienne et de la Gaule romaine qu'il laisse un nom qui vivra.

J. VENDRYES.

REV. RICHARD HENEБРY

Richard Henebry (Risteird de Hindeberg) était né le 13 septembre 1863 à Mount Bolton, à l'est du Comté de Waterford,

1. Le mémoire qu'il envoya de Rome à l'Institut en 1909 (voir *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions, séance du 7 octobre 1910) vient d'être publié sous le titre *La table hypothécaire de Veleia, étude sur la propriété foncière dans l'Apennin de Plaisance* (Paris, Champion, 1920, XIX-119 p. ; fasc. 228 de la Bibl. de l'École des Hautes Études). On y trouvera, p. xvj et suiv., un relevé complet des publications de F. de Pactère.

dans la région qu'on appelle Duthaig Paorach, du nom d'une famille normande, les Le Poer, qui s'y étaient jadis installés en conquérants. Bien que l'élément normand ait prévalu un temps dans le pays, la langue irlandaise s'y conserve aujourd'hui, et Richard Henebry parlait de naissance cette variété du Munster Irish qu'on appelle le Dési Irish. Il fréquenta d'abord l'école publique de Carrick on Suir, puis celle de Portlow et enfin entra au collège Saint-Jean de Waterford, où il obtint une bourse pour aller continuer ses études au collège Saint-Patrick de Maynooth. Il resta sept ans à Maynooth, joignant à l'étude des humanités les diverses disciplines ecclésiastiques, la philosophie, la théologie, l'Écriture sainte, l'hébreu. Ordonné prêtre en 1892, il alla exercer le ministère à Manchester ; là il lia connaissance avec John Strachan, dont il suivit les leçons pendant trois ans, étudiant le sanskrit et se perfectionnant dans la philologie celtique. En avril 1895, il fut désigné pour le poste de professeur de celtique à l'Université catholique de Washington. Il interrompit bientôt son enseignement, pour passer deux ans en Allemagne, où il suivit à Fribourg-en-Brigau les leçons de M. Thurneysen et à Greifswald celles de Zimmer. C'est sous la direction de ce dernier qu'il prépara sa thèse de doctorat, *a Contribution to the Phonology of Desi Irish* (Greifswald, 1898), qui fut son premier ouvrage. Rentré en Amérique, il s'occupa d'éditer la « Vie de Saint Colomba » (*Betha Coluimb Chille*), rédigée en 1532 par Manus O'Donnell. La publication commença au tome III de la *Zeitschrift für celtische Philologie* et continua dans les deux tomes suivants. Il devait bientôt abandonner l'entreprise. Elle fut continuée par les soins de M. Andrew Kelleher, curé de Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Great Crosby et lecteur à l'Université de Liverpool, dans la même *Zeitschrift f. celt. Phil.*, t. IX et X. Depuis, l'œuvre de Manus O'Donnell a été éditée dans son entier avec traduction anglaise, aux frais de l'Université d'Illinois par M. A. Kelleher aidé de Miss G. Schoepperle. Peu après son retour en Amérique, Richard Henebry perdit son poste à l'Université de Washington ; il resta quelque temps encore aux États-Unis, puis revint en Irlande où l'University College de Cork lui offrit la chaire de philologie irlandaise, qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue le 17 mars 1916.

Richard Henebry a peu publié ; en dehors de quelques courtes notes contenues dans la *Zeitschrift für celtische Philologie* (t. I, p. 114 et 141 ; t. III, p. 377) et de l'édition inachevée du *Betha Coluimb Chille*, il n'y a guère à citer de lui que la publication de *O'Davoren Deed*, 1606 (*North Munster Archaeol. Soc.* II, 86-93, 1912)

et quelques bluettes, comme *Eachtra an Ghobháin Saoir so* (Tralee, 1910). Son principal ouvrage reste sa dissertation de doctorat sur la phonétique de son dialecte natal. Il s'intéressait beaucoup à la musique et jouait du violon avec talent. Il a publié à Dublin en 1903 une courte brochure, destinée principalement aux violonistes : *Irish Music, being an examination of the matter of scales, modes and keys, with practical instructions and examples for players*. Ceux qui l'ont connu le dépeignent comme un homme aimable, plein de feu, brillant causeur. Il a laissé voir quelques traits de son caractère dans l'article nécrologique qu'il a consacré à Whitley Stokes (*The Celtic Review*, VI, 65-85) ; l'impression en est sympathique.

J. VENDRYES.

EDMUND CROSBY QUIGGIN

Au début de janvier 1920, des journaux anglais nous ont apporté une bien pénible nouvelle : celle de la mort de notre cher collaborateur E. C. Quiggin, survenue le 9 de ce mois. Les circonstances de sa mort augmentèrent encore l'impression douloureuse qu'elle nous causa. Frappé d'une congestion cérébrale alors qu'il faisait une excursion à bicyclette, notre pauvre ami mourut sur la route ; son corps fut découvert par des passants, quand tout secours était inutile ! Bien qu'il ne soit pas tombé sur le champ de bataille, Quiggin est lui aussi une victime de la guerre. Dès qu'il fut démobilisé, il apparut à tous ses amis comme un homme dont la santé était gravement compromise ; il souffrait de troubles du système nerveux, de troubles aussi de la circulation ; il avait perdu son entrain ; il était inquiet, accablé, « éteint ». Résultat d'un surmenage de plusieurs années !

Les Anglais avaient réglé leur mobilisation intellectuelle avec plus de prévoyance et de discernement que nous. Quiggin fut de ces hommes d'étude dont on utilisa immédiatement l'intelligence et le savoir pour la défense nationale et qui, au fond d'un bureau, ne travaillèrent pas moins efficacement à la victoire que s'ils avaient tenu la tranchée. Dès le début de la guerre, on lui donna à l'Intelligence Office un emploi pour lequel le désignaient ses vastes connaissances linguistiques ; pendant de longs mois, à Boulogne-sur-mer, il eut la surveillance et le contrôle des correspondances en langues étrangères ; puis, à partir de 1917, il revint à Londres, où on lui confia à l'Amirauté un poste de confiance des plus impor-

tants. Son haut sentiment du devoir, son zèle infatigable, sa méthode rigoureusement scientifique lui conquirent l'affection et l'estime de ses chefs, autant que sa modestie et son désintéressement. Pendant les négociations de paix, il fut appelé à Paris, chargé d'une mission spéciale, qui lui imposa un travail écrasant, à peu près continu. Il acheva d'y ruiner sa santé. Ceux qui l'ont connu à Paris à cette époque, sous son uniforme d'officier de marine britannique, n'oublieront jamais cette physionomie grave et douce à la fois, respirant la loyauté, la fermeté, la sagesse, mais sur laquelle la fatigue marquait sa trace chaque jour davantage. Nul pourtant ne pouvait s'attendre que quelques mois après il serait enlevé à l'affection de ses collègues de l'Université de Cambridge, dont il était l'honneur, et à celle de sa femme et de ses trois jeunes enfants, que son travail faisait vivre !

Il était né le 23 août 1875 à Cheadle (Staffordshire), d'une famille originaire de l'île de Man. Après avoir fait de bonnes études secondaires à l'Intermediate School de Guernesey puis à la Kingswood School de Bath, il entra en octobre 1893 au Grenville and Caius College de Cambridge pour se consacrer aux langues modernes. En juillet 1896, il soutint le tripos des langues médiévales et modernes. Il débuta l'année suivante dans l'enseignement comme professeur à la Blairlodge School de Polmont (Shropshire) ; puis, il partit pour Greifswald en qualité de lecteur d'anglais à l'Université. C'est là qu'il prépara sous la direction de Zimmer la dissertation qui fut sa première publication : *die lautliche Geltung der vortonigen Wörter und Silben in der Book of Leinster Version der Táin bó Cualnge* (Greifswald, 1900 : 60 p. 8° ; cf. *Revue Celtique*, t. XXII, p. 130). Bien qu'à son retour d'Allemagne, comme fellow de l'Université de Cambridge, il eût à enseigner les langues modernes en général, et notamment l'allemand, c'est à la philologie celtique qu'il consacra son activité. On créa d'ailleurs pour lui quelques années plus tard à l'Université de Cambridge, le poste de Lecturer in celtic. Voulant acquérir une connaissance directe des pays et des langues celtiques, il fit en Irlande, en Galles, en Bretagne, plusieurs séjours des plus fructueux. En 1906, parut à Cambridge *A dialect of Donegal*, son principal ouvrage, modèle d'enquête dialectale et de description phonétique ; il s'y révélait observateur minutieux et linguiste bien informé (cf. *Rev. Celt.*, XXVIII, 89). De son séjour à Trédarzec, près Tréguier, il rapporta aussi plusieurs observations phonétiques intéressantes, dont une fut publiée : *a Case of stress shifting in the dialect of Tréguier* (*Zeitschr. f. celt. Phil.*, VII, 354). Il montra une bonne

connaissance de la philologie irlandaise par son travail sur *The S-Preterite in middle Irish* (*Eriu*, IV, p. 191-207) et par ses *Prolegomena to the Study of the later Irish Bards, 1200-1500* (*Proceedings of the British Academy*, vol. V, 1911). On lui doit encore deux excellents articles d'ensemble de l'*Encyclopaedia Britannica*, 11^e édition, t. V, 1910 : *Celtic Languages* et *Ireland's Early History*. Enfin, de courts articles dans la *Zeitschrift für celtische Philologie* (t. VIII, p. 407 : a Fragment of an Old Welsh Computus), dans le *Miscellany Kuno Meyer* (p. 167 : a Poem by Gilbride Macnamee in praise of Cathal O'Connor), dans *Ériu* (t. VI, p. 125 : a Book of the O'Reilly's) et dans la *Revue Celtique* (ci-dessus, p. 15-18). Ces derniers sont les derniers de lui qui aient été publiés ; il avait eu juste le temps d'en corriger les épreuves ; ils ont paru après sa mort.

J. VENDRYES.

PETER O'LEARY

Le 21 mars 1920, s'est éteint doucement, dans son presbytère de Castlelyons (Co. Cork), le chanoine Peter O'Leary, an tAthair Peadar, comme on l'appelait familièrement, le plus célèbre écrivain gaélique de l'Irlande contemporaine et l'un des meilleurs ouvriers du revival linguistique. Il avait quatre-vingt-un ans. Sa santé, depuis quelques mois, avait, dit-on, subi de graves atteintes ; mais ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer il y a seulement un an étaient frappés de l'entrain, de la vivacité que montrait ce petit vieillard robuste et alerte : sous son chapeau à larges bords s'épanouissait un visage large et coloré, encadré de longs cheveux blancs, éclairé de deux yeux bleus, pétillants d'esprit derrière les lunettes. Il avait l'abord simple d'un curé de campagne et recevait les visiteurs avec une charmante familiarité, surtout quand il les savait intéressés par la cause qui lui tenait à cœur, celle de l'Irlande et de la langue irlandaise. Causeur intarissable, il se lançait alors en d'interminables récits, vivants, imagés, semés d'anecdotes et de bons mots. Sa mémoire, qu'il avait étonnamment fidèle, l'aidait à mettre du pittoresque dans les épisodes qu'il racontait de sa longue vie.

Bien que sa vie se soit écoulée dans l'atmosphère sereine des séminaires et des presbytères, il avait connu des jours très sombres. Patriote ardent, il avait partagé les misères et les souffrances de son pays. L'intéressante autobiographie qu'il publia en 1915, sous

le titre *Mo Sgéal Féin* « mon histoire », montre quelle impression firent sur lui tous les événements qui troublèrent l'Irlande au cours du XIX^e siècle. Il se rappelait avoir vu en arrivant à Macroom, étant petit garçon, trois têtes de rebelles piquées aux grilles du château ! (*M. S. F.*, p. 54). Il a décrit en termes énergiques la misère des fermiers luttant contre les landlords ; ayant vu de ses yeux les atroces effets de la grande famine dans une des régions où elle sévit le plus cruellement, il en a fait un tableau saisissant (*M. S. F.*, p. 36). Le mouvement féniâ se déchaîna alors qu'il était à Maynooth ; mais le clergé, comme on sait, s'en tint à l'écart ; et lui-même n'y prit aucune part. Il n'eut l'occasion d'exprimer ses convictions politiques que lors des mouvements de la Land League et du Home Rule. Il le fit toujours avec dignité, mais d'un ton ferme et courageux. Il assistait au fameux meeting de Mitchelstown, où la police tira sur la foule et causa de nombreuses victimes (*M. S. F.*, p. 198). En avril 1916, lors d'un raid de la force armée dans la petite ville de Castlelyons, il intervint encore pour protéger ses paroissiens contre les soldats.

Mo Sgéal Féin présente ainsi le vif intérêt d'un livre documentaire : c'est l'histoire politique et sociale de l'Irlande au XIX^e siècle telle que l'a pu voir un curé de campagne ; on apprend à connaître l'âme irlandaise, sous sa forme à la fois rurale et catholique. Mais comme biographie aussi, le livre est instructif et attachant. En décrivant les principaux épisodes de sa vie, l'auteur nous explique comment est née en lui la vocation littéraire, comment il a été conduit à entreprendre l'œuvre qui rendra sa mémoire illustre et chère aux Irlandais. Il était né à Liscorrigane (Lios Caragáin, Co. Cork), en 1839, de paysans instruits et aisés. Il parlait gaélique de naissance, comme tous ceux qui l'entouraient ; mais il reçut de ses parents mêmes des notions d'anglais, de français, de latin et était déjà assez avancé quand il fut envoyé par eux à la Secondary School de Macroom. De cet établissement il passa au Saint-Colman's College de Fermoy ; c'est là qu'il termina ses études secondaires, avant d'entrer au grand séminaire de Maynooth, où le poussait la vocation ecclésiastique. Une surprise l'attendait à Maynooth. Il s'y aperçut avec stupeur qu'il y avait beaucoup de jeunes prêtres irlandais qui ne connaissaient pas un mot de la langue irlandaise ! Cette découverte l'affecta tellement qu'il résolut de se consacrer à faire aimer de tous ses compatriotes sa langue maternelle, à en répandre le goût et l'usage. Il existait bien peu de livres alors. Peter O'Leary se rappelait les beaux récits que lui faisaient dans son enfance les voisins et voisines de Lios Cara-

gáin ; la voix de ces humbles conteurs, qui ne savaient pas un mot d'anglais et parlaient d'abondance le pur Munster Irish, chantait dans sa mémoire ; il avait dans son imagination de quoi embellir encore leur naïf langage. Quand fut fondée la Society for the preservation of the Irish Language, il fut un des premiers à mettre en elle ses espoirs et à lui donner son appui ; mais ce qu'on imprimait en gaélique ne le satisfaisait pas. Avec un sens très net des réalités et des besoins, il résolut d'utiliser les ressources du langage vivant qu'il connaissait si bien lui-même pour doter l'Irlande contemporaine d'une littérature populaire qui lui manquait. En 1894, le *Gaelic Journal* commença la publication du roman *Séadna* ; dans l'histoire de la langue irlandaise, cette date fera époque. Le succès de *Séadna* fut prodigieux et ne s'est pas démenti. *Séadna* est devenu le livre de chevet de la jeune et ardente génération des Irish speakers, le texte classique sur lequel s'exercent tous ceux et celles qui veulent s'initier aux secrets de l'irlandais moderne (v. ci-dessus, p. 193). *Séadna* a paru en orthographe simplifiée, sous le titre *Shiàna* (Dublin, 1914) ; la traduction anglaise, qui accompagnait le texte dans la publication première, a été publiée à part (*Shiana*, Dublin, 1916) ; enfin, il a paru en 1913 un *Foclóir do Shéadna* « Lexique de Séadna ». Peter O'Leary a écrit dans *Mo Sgéal Féin* (p. 13), qu'il devait tout le récit de *Séadna*, fond et forme, à sa voisine de Lios Caragáin, Peig Labhráis, la fille de Máire Ruadh (Marie la Rousse) et de Labhrás Ua Duinnín (Laurence O'Dinneen) ; il en avait conservé le souvenir intact depuis sa tendre enfance et n'eut qu'à l'écrire de mémoire. Ce récit a un parfum rustique très prononcé ; on y voit s'épanouir en sa fraîche naïveté l'âme des jeunes paysannes du Munster. Mais la franchise, la bonhomie, la vivacité du style lui donnent un attrait, auquel des citadins raffinés peuvent être sensibles. *Séadna* est, avec le roman historique de *Níamb*, l'œuvre principale de Peter O'Leary. A l'un et à l'autre on pourrait préférer *Mo Sgéal Féin*, pour les raisons indiquées plus haut, si cette autobiographie était écrite d'un style moins lâche, débarrassée des longueurs et des redites qui rappellent trop la conversation d'un vieillard.

Peter O'Leary avait débuté dans les lettres à l'âge de cinquante-cinq ans. Ses publications se succédèrent alors avec une étonnante rapidité. Elles comprennent des œuvres d'édification : un recueil de soixante et un sermons (en 2 volumes) pour les dimanches et fêtes de l'année, *Seanmóin agus trí fichid*, un catéchisme, *an leagasg criosdaidhe*, des traductions des quatre évangiles, *Na cheithre Soisgéil*

as an *Ulliomna nua*, et de l'imitation de Jésus-Christ, *Aithbris ar Chriost*. Bon humaniste, Peter O'Leary voulut faire connaître à ses compatriotes quelques œuvres de l'antiquité classique ; de ce désir sont issus sa traduction du *Catilina* de Salluste et son recueil de fables d'Esop, *Aesop a tháinig go hEirinn* (« Esopé venu en Irlande »). Mais c'est surtout à rajeunir la vieille littérature nationale qu'il employa son talent. *Eisirt* qu'il publia en 1909 raconte l'aventure du roi d'Ulster Fergus mac Léte au II^e siècle avant notre ère, aventure fameuse qui passe pour avoir inspiré à Swift son Voyage de Gulliver à Lilliput. Il mit en dialogues une partie du récit de la *Táin bó Cualnge* (Dublin, 1915) ; le sujet, comme on sait, s'y prêtait assez bien. Il a publié encore : *An Craos-deamhan* (1905) modernisation de l'*Aislinge Meic Conglinne* ; *Bricriu*, d'après la *Fled Bricrend* ; *Lughaidh Mac Con*, d'après le *Cath Muige Mucrime* ; *Guaire*, d'après l'*Immltheacht na Tromdhaimbe* ; *An Cleasaidhe* d'après *Ceithbearnach Ui Dhombnaill* ; *Sliabh na mbán bhfionn* et *Cuán Fithise* (en une seule brochure) d'après deux récits populaires dont le second est contenu dans la *Silva Gadelica* (pour le premier, v. la revue *Gadelica*, t. 1, p. 209 et 277).

La plupart de ces ouvrages, étant destinés à faciliter l'enseignement dans les écoles, ont été édités avec notes et glossaires. Quelques-uns ont paru de plus en orthographe simplifiée. Peter O'Leary fut en effet un ardent partisan de la réforme, à laquelle MM. O'Bergin et S. O'Cuív travaillèrent avec lui (v. *Rev. Celt.*, XXXII, p. 498). Il s'occupa aussi de grammaire ; sous le titre *Mion-Chaint*, il publia en trois parties un « Easy Irish Phrase book », consacré aux principales questions de la grammaire irlandaise moderne. Bref, il ne négligea aucun moyen de favoriser l'extension de la langue nationale. Vice-président de la Gaelic League pendant de longues années, il joignit ses efforts à ceux de M. Douglas Hyde. Si l'irlandais reprend aujourd'hui quelque vitalité, le mérite en revient à ces deux vaillants écrivains. Tous deux, par des voies différentes, et entraînant derrière eux des publics différents, amenèrent une foule d'adeptes à la cause qui leur était chère. Peter O'Leary reçut en 1912 le titre de citoyen de la ville de Dublin (v. *Rev. Celt.*, XXXII, 363) ; ce fut le seul honneur officiel qui lui vint jamais. Mais sa mémoire sera toujours pieusement conservée dans le cœur des Irlandais patriotes.

J. VENDRYES.

OTTO SCHRADER

Otto Schrader, qui était né à Weimar, est mort à Breslau, le 24 mars 1919, à l'âge de soixante-quatre ans.

Il avait été professeur extraordinaire à Iéna avant d'aller occuper à Breslau la chaire de grammaire comparée. Il avait voyagé longuement en Russie entre 1902 et 1908 et avait poussé à fond l'étude des langues et des civilisations slaves. Il s'est fait surtout connaître par ses travaux sur la civilisation préhistorique des peuples indo-européens (v. *Rev. Cell.*, XXXIII, p. 113). Sans avoir des qualités d'esprit très originales, il s'était créé une sorte d'originalité en étant l'un des premiers à mener de front l'étude de la linguistique et celle de l'archéologie et à tenter d'éclairer ces deux sciences l'une par l'autre. Le résultat de ses recherches a passé d'abord dans son gros livre, *Sprachvergleichung und Urgeschichte* (1883), puis a été refondu par lui sous la forme plus commode de l'ordre alphabétique dans son *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde* (1901), plusieurs fois réédité, et qui est une compilation des plus utiles. Bien que Schrader ne fût pas celtiste, il a rendu à la linguistique celtique d'excellents services par ses travaux sur la préhistoire. Les celtistes ne doivent pas oublier son nom.

J. VENDRYES.

KARL BRUGMANN

Karl Brugmann, professeur de grammaire comparée à l'Université de Leipzig, et l'un des maîtres de cette science en Allemagne, est mort le 29 juin 1919 à Leipzig, âgé de soixante-dix ans. L'œuvre qu'il laisse derrière lui est considérable; le magistral *Grundriss*, qui commença à paraître en 1886 et auquel il ne cessa jamais de travailler pour le tenir au courant, sera pour longtemps encore le répertoire indispensable à tous ceux qui se consacrent à l'étude de la grammaire comparée; le bel ordre de la composition, l'exactitude et la précision des détails en font un modèle d'exposition scientifique et de méthode linguistique. Brugmann avait touché à peu près à tous les domaines de la linguistique indo-européenne; il a fait sur le baltique des travaux fort appréciés; le sanskrit et les langues classiques, le grec surtout, étaient cependant sa spécialité. Il n'avait guère abordé les études celtiques: ce qui

touche au celtique dans les volumes du *Grundriss* venait de M. Thurneysen. C'est grâce à ce dernier que le celtique tient sa place dans cette vaste compilation, et que le nom de Brugmann est connu de tous les celtistes. D'Arbois de Jubainville avait fait du *Grundriss* de Brugmann un de ses livres de chevet. C'est assez dire le profit que nos études en peuvent tirer. Pour bien comprendre l'originalité des langues celtiques et saisir les traits qui les caractérisent, il est indispensable d'avoir une idée aussi exacte que possible de la structure grammaticale de l'indo-européen. Avec son incomparable richesse de documentation, le *Grundriss* de Brugmann est l'outil le plus propre à donner aux celtistes la connaissance minutieuse de la linguistique indo-européenne. On lui a fait parfois le reproche de noyer les idées sous les faits, de ne pas dégager suffisamment les tendances générales des langues, d'être plutôt un répertoire bien classé qu'un exposé de vues d'ensemble. Le reproche est en partie juste, bien que la seconde édition marque à cet égard un sensible progrès sur la première. Mais il ne faut pas faire fi des répertoires, ni traiter légèrement les services qu'ils peuvent rendre. Ce sont des œuvres de première importance, quand ils sont faits, comme le *Grundriss* de Brugmann, avec le double souci d'être scrupuleusement exacts et de se tenir au courant des progrès de la science. Rien de plus méritoire que les efforts faits par Brugmann pour refléter dans son *Grundriss* l'évolution de la grammaire comparée ; rien de plus remarquable que le succès qui récompensa ses efforts. Il eut le bonheur d'achever avant de mourir la réédition de son livre ; cette réédition offre une image parfaite de l'état des questions de la linguistique indo-européenne au premier quart du xx^e siècle. L'ouvrage a reçu partout l'accueil qu'il méritait et a valu à son auteur la considération la plus flatteuse. En 1909, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son « ordinariat », on offrit à Karl Brugmann un recueil de *Mélanges* en deux volumes (*Indogermanische Forschungen*, t. XXV et XXVI). Sept linguistes français tinrent à honneur d'y collaborer. Ils ne devaient pas moins à un confrère illustre, plein de correction à leur égard et qui avait toujours fort courtoisement tenu compte de leurs travaux.

J. VENDRYES.

Le Propriétaire-Gérant : ÉDOUARD CHAMPION.

LA
PREMIÈRE APPARITION DES CELTES
DANS
L'ILE DE BRETAGNE ET EN GAULE

Le nom des Celtes apparaît pour la première fois dans l'histoire, vers la fin du VI^e siècle avant Jésus-Christ, chez Hécateé de Milet, dans un fragment qui nous a été conservé par Etienne de Byzance. Dans le premier, on lit : Marseille, ville de la Ligystique, près de la Celtique ; dans le second : Nyrax, ville celtique. Nyrax est restée inconnue. Les écrivains postérieurs de l'antiquité ne nous donnent sur les régions occupées par les Celtes, que des notions vagues jusqu'à Pythéas de Marseille, dont le périple ne nous est malheureusement connu que par des fragments conservés par Strabon qui reproduisait lui-même en se les appropriant les critiques injustifiées de Polybe et les extraits du périple sur lesquels elles étaient fondées.

Entre 323-321, Pythéas entreprend un voyage de circumnavigation le long des côtes de l'Europe occidentale. Après avoir gagné Gadeira et longé la côte d'Ibérie, après trois jours de navigation, il reconnaît une presque-île habitée par les Ostidamnii ou Ostimii, c'est-à-dire les Ossismii de la péninsule armoricaine du temps de César, et auprès, les îles parmi lesquelles il distingue *Uxisama*, dont le nom breton actuel *Eussa* remonte à une forme vieille celtique identique à condition toutefois qu'on adopte pour *-ks-* intervocalique une évolution romane. De là, il gagne la Bretagne dont il fait le tour et à laquelle il attribue 40.000 stades de circonférence. Il reconnaît l'Irlande. Il aborde au Cantium (Kent), d'où il estime qu'il faut quelques jours de navigation pour atteindre la Celtique.

Cette Celtique, en conséquence, ne saurait être le nord de la Gaule, si l'estimation de Pythéas est fondée, et il n'y a aucune raison sérieuse pour la rejeter ; il faudrait la chercher dans les parages de la mer du Nord, vers la Frise, en tout cas au delà du Rhin, qu'il a reconnu ¹. On peut en conclure qu'au iv^e siècle avant notre ère, la Gaule en grande partie, les îles Britanniques et une zone indéterminée au nord de la Gaule, le long de la mer du Nord, étaient occupées par les Celtes.

A quelles sciences avoir recours pour suppléer au silence de l'histoire, avant le iv^e siècle.

La linguistique nous donne à ce sujet quelques indications qui ne sont pas sans valeur.

Si M. d'Arbois de Jubainville ² fait remonter au ix^e siècle avant notre ère, l'établissement des Celtes en Bretagne, c'est pour une pure question de linguistique. Il adopte l'interprétation du nom de l'étain chez Homère, $\alpha\lambda\sigma\sigma\acute{\iota}\tau\epsilon\iota\sigma\sigma\acute{\iota}\varsigma$, due à M. Salomon Reinach. L'étain devrait son nom aux îles Cassitérides dans lesquelles il voit l'île de Bretagne avec les îles adjacentes ³. Il paraît, en effet, impossible de les placer ailleurs ⁴. Les îles Cassitérides auraient le sens de *insulae extimae* et devraient leur nom aux Celtes de la Gaule. *Cassi-* entre en composition de plusieurs noms propres gaulois et brittoniques, mais son sens n'est pas fixé.

La linguistique peut aussi donner à l'archéologie de précieuses suggestions pour l'orientation de ses investigations sur les Celtes, à l'époque préhistorique.

Il est reconnu aujourd'hui qu'au point de vue morphologique, pour la déclinaison et la conjugaison, le celtique est plus voisin de l'italique que de tout autre groupe de la famille indo-européenne : on parle aujourd'hui couramment d'un groupe italo-celtique. D'un autre côté, il est hors de doute

1. Cf. Jullian, *Journal des savants*, 1905, p. 95.

2. *Premiers habitants de l'Europe*, II, p. 278.

3. L'étain celtique (*Anthrop.*, 1892, p. 275 ; *ibid.*, 1899, p. 397-409).

4. On a prétendu qu'il n'y avait pas d'étain, ou de traces d'exploitation de l'étain dans les îles Scilly. C'est une erreur (cf. *Memoirs Geol. Survey. The Geology of the Isles of Scilly*, 1906, p. 10, 11). Scilly est une mauvaise orthographe. Le nom au moyen âge est *Suli* (u français).

qu'à une époque impossible à préciser, les Celtes ont été intimement mêlés à la vie des Germains : des emprunts de termes d'une grande portée historique et sociale faits par les Germains aux Celtes en font foi, à tel point qu'on admet en Allemagne même qu'ils ont subi, à une certaine époque, la suprématie des Celtes. On a même attribué à ces derniers une part qui ne leur revient certainement pas dans le phénomène fameux de la loi de substitution des consonnes en germanique ¹, sur laquelle on s'est cependant appuyé pour contester aux Germains une origine indo-européenne. Ce qui est plus soutenable, c'est que peut-être, à l'époque où ce phénomène commence à se produire (vers 800 avant notre ère ?), le consonnantisme celtique avait une tendance à évoluer dans un sens analogue ; il en reste un témoignage difficile à récuser : c'est la chute du *p* indo-européen, à l'initiale suivi d'une voyelle, et à l'intérieur entre voyelles, dans toutes les langues celtiques. Il semble, quoique cela ne soit pas certain ², que le *p* soit devenu spirant. Les autres occlusives se seraient arrê-

1. Feist (*Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, en particulier, p. 482 et suiv.) soutient que ce sont les Celtes qui ont introduit une langue indo-européenne, la leur, chez les Germains : ce qui est à tout point de vue insoutenable. Van Ginneken (*Principes de la linguistique psychologique*, 1907, p. 475 et suiv.) essaie aussi de démontrer que le changement germanique des plosives sourdes et des sonores aspirées en fricatives a commencé à l'intérieur des mots et de constructions après des voyelles, des liquides et des nasales, sous l'influence du vieux-celtique, de 700 à 800 ans avant J.-C. Il se serait étendu graduellement et psychologiquement à différentes catégories grammaticales et psychologiques, mais ce serait seulement alors que les Germains allemands eurent acquis leur autonomie, lorsque l'influence immédiate des Celtes sur toute la civilisation germanique se fut perdue, vers 300 avant J.-C., que ce changement serait devenu tellement général qu'il nous serait permis de parler d'une mutation consonnantique au point de vue linguistique, comme au point de vue historique. Cette thèse est insoutenable : vers 300 ans av. J.-C., le contact entre Celtes et Germains est plus étroit que jamais.

2. Il suffisait d'un simple relâchement dans la jonction des lèvres pour amener la disparition du *p*. Peut-être ce relâchement était-il dû à quelque particularité physique chez les Celtes primitifs, par exemple à un écart anormal des lèvres. Il ne faut pas oublier que le *p* était une occlusive aspirée. Sa disparition, il faut le reconnaître, est plus facile à expliquer, si on admet qu'il avait évolué en spirante *bilabiale*.

tées ¹ à une étape moins avancée, à l'époque de l'unité celtique. D'après le témoignage des langues celtiques modernes, les occlusives indo-européennes *p*, *t*, *k*, et les aspirées sourdes *ph*, *th*, *kh*, s'étaient fondues non pas en occlusives sourdes, mais en aspirées sourdes, *ph*, *th*, *kh*. Les occlusives sonores *b d g* et les aspirées sonores indo-européennes *bk*, *dh*, *gh* s'étaient fondues en aspirées sonores : *bh*, *dh*, *gh*. Il résulte, en effet, d'expériences poursuivies pendant deux ans au Laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France qu'en gallois (Glamorgan), les occlusives sourdes initiales sont des aspirées sourdes, tandis que les occlusives sonores ont l'articulation des moyennes mais sont sourdes, ou parfois accompagnées de vibrations faibles ². Des expériences faites sur quatre sujets irlandais par M. l'abbé Rousselot, il résulte que les occlusives sonores initiales sont des aspirées sonores. On remarquera le parallélisme frappant entre la prononciation des occlusives en gallois et en alémanique moderne ³.

Il ne semble pas exagéré de conclure qu'il y avait chez les Celtes et les Germains une sorte de parenté organique, dans l'articulation des consonnes, à l'époque préhistorique.

Tout porte à croire que l'habitat des Celtes en Europe après la dislocation de la famille indo-européenne devait confiner vers le nord à l'habitat du groupe germanique à une époque, il est vrai, de la préhistoire qu'il est impossible de fixer.

Ces indications paraissent confirmées par les deux seules

1. Cette divergence n'a rien d'extraordinaire. C'est ainsi qu'en haut-vannetais *d* intervocalique est une spirante interdentale sonore, sporadiquement en voie de disparition, tandis que *b* et *g* paraissent intactes. Chez un étudiant de l'île de Groix, le regretté Calloc'h (tombé au champ d'honneur), l'occlusive gutturale sourde initiale était aspirée. Il ne semblait pas qu'il en fût de même de *p* et *t*.

2. J'avais toujours supposé, à l'audition, que l'état des consonnes en Glamorgan, réserve faite pour les occlusives intervocaliques, était le même partout en Galles. J'étais dans le vrai, d'après les observations faites au Laboratoire de phonétique de la Sorbonne, en présence de M. Vendryes.

3. Il semble que l'assourdissement des sonores *b*, *d*, *g* à l'initiale (même phénomène pour *r*, *l*) soit propre au gallois, donc à un groupe celtique particulier.

sciences auxquelles on puisse recourir en dehors de l'histoire : l'archéologie et, dans certains cas, l'anthropologie.

L'archéologie préhistorique est aujourd'hui une science solide d'une méthode rigoureuse, reposant sur des principes inébranlables. En s'aidant des données de la stratigraphie et de la typologie avec le concours des sciences naturelles, géologie, paléontologie, anthropologie anatomique, elle est arrivée à établir une chronologie relative pour les deux âges de la pierre, et, pour la période qui commence au second millénaire de notre ère en Europe occidentale avec l'introduction des métaux, une chronologie absolue. C'est surtout à partir de la XII^e dynastie des Pharaons (2000-1800 ans avant notre ère), que les trouvailles égypto-égéennes procurent quelque synchronisme assez précis pour servir de base à des subdivisions chronologiques justifiées (cf. Déchelette, *Manuel*, II, 1^{re} partie, chapitre premier et chapitre III, § VII, pp. 107-109).

On ne saurait au contraire invoquer le témoignage de l'anthropologie, en matière d'ethnographie préhistorique, qu'avec une extrême circonspection. Lorsque l'archéologie s'est prononcée sur l'époque au moins approximative à laquelle remontent les squelettes ou restes humains à identifier, le rôle de l'anthropologie est de les soumettre à un examen anatomique complet et rigoureux, puis s'ils sont suffisamment nombreux et caractérisés pour former un groupe ethnique, de rechercher auquel des groupes actuels ils sont réellement apparentés : comparaison très délicate et particulièrement épineuse, si le groupe ethnique actuel a quitté le territoire sur lequel l'ancien s'était établi et par conséquent le milieu où il s'était formé : nombreuses sont les chances d'erreur, même en usant d'une méthode irréprochable. Un des fléaux en particulier de l'anthropologie, et par conséquent de l'ethnographie, c'est, comme l'a fait remarquer entre autres notre confrère M. Salomon Reinach, le droit qu'elle s'est arrogé et dont elle a indiscrètement usé de donner sans nécessité et sans précautions suffisantes à des squelettes ou même à des crânes anonymes des noms historiques. L'anthropologie qui aurait dû, comme le disait excellemment M. Boule, dans l'*Anthro-*

logie, 1911, p. 561, rester en contact étroit avec la zoologie et l'anatomie comparée des vertébrés, des mammifères en particulier, son rôle essentiel étant l'étude des propriétés physiques de l'homme, s'est lancée peut-être trop tôt à la conquête du domaine ethnographique sans une connaissance suffisante de l'archéologie, de la linguistique et de l'histoire.

Elle a adopté comme *critériums* principaux pour la classification des races humaines, la taille, la couleur des yeux et des cheveux, la structure du squelette humain et surtout la forme du crâne. Posant en principes notamment l'immutabilité du crâne, en dehors du métissage, elle s'est autorisée quand elle a réussi, à son avis, à identifier le crâne de l'homme moderne avec le crâne de l'homme préhistorique, à conférer à ce dernier une sorte d'état civil et de nationalité.

Sans vouloir entrer dans la discussion de la fixité des caractères somatologiques, je me bornerai à signaler parmi les écueils de l'anthropologie ethnographique : les généralisations hâtives reposant sur un nombre trop restreint d'observations ou l'insuffisance des statistiques ¹ ; l'emploi en statistique des

1. Il serait trop facile de montrer que les classifications de races par caractères physiques reposent très souvent sur des statistiques insuffisantes. La carte de Ripley et Maddison, reproduite par M. Boule dans son livre si remarquable : *Les hommes fossiles* (réserves faites pour le chapitre IX), est souvent fautive, parce qu'elle attribue des territoires entiers à des races en réalité composites. Toute l'Écosse par exemple est attribuée à la race nordique. Or, il est avéré que les Highlanders, en réalité, moins certains districts, sont de taille médiocre et souvent de cheveux bruns. On peut en dire autant de l'est de l'Irlande et d'une partie notable du centre et de l'est de l'Angleterre, et à toute époque du Danemark. Au IX^e-X^e siècle, les Irlandais et Gallois distinguaient les Danois des Norvégiens en les appelant les Payens ou étrangers *noirs*. Il faut faire également des réserves pour l'Allemagne du nord, par exemple pour la région de Kiel. Les Gallois sont rangés dans la race alpine. Or, ils sont souvent mesatécéphales et blonds. Deniker leur trouve une taille moyenne de 1,69 : elle n'est que 1,65 à peine.

Il y a aussi des incohérences et des contradictions dans les classifications raciques. Les Bretons sont classés dans la race alpine. Or, d'après les tables de Deniker lui-même, ils ont comme indice céphalique 82,7 (Basse-Alsace, 82,5), tandis que les Alpains-type, les Savoyards ont 86,7 et les Auvergnats 87,4. La classification n'est pas plus exacte en ce qui concerne la couleur des yeux et des cheveux. L'insuffisance des statistiques est patente dans la

moyennes qui déguisent l'état réel d'un groupement humain et donnent une apparence d'unité trompeuse à une race composite ; l'importance exagérée attribuée à une craniologie superficielle. On se contente trop souvent de classer les espèces humaines d'après l'indice céphalique. Les anthropologistes compétents qui traitent l'homme comme il le mérite, c'est-à-dire comme un simple mammifère, et le soumettent à un examen anatomique véritablement scientifique, protestent contre l'emploi abusif de ce critérium aussi simple que dangereux. Un des anthropologistes les plus éminents d'Europe, l'Autrichien von Török dans l'*Archiv für Anthropologie*, 1904, p. 110, a clairement démontré que l'indice céphalique ne renseigne pas réellement sur la forme du crâne ; qu'il peut avoir pour facteurs des chiffres très divers ; que des crânes effectivement longs peuvent avoir des indices brachycéphaliques et réciproquement. Aussi le docteur Laloy, rendant compte de cette étude (*Anthr.*, XIV, p. 210), n'hésite pas à conclure qu'il est impossible de tirer de l'indice céphalique seul une conclusion sur la forme du crâne, et à plus forte raison, que ses variations ne peuvent être considérées comme une preuve de mélange de races.

Si par une sorte de contradiction, j'ai recours dans cette étude à l'anthropologie, je crois m'être suffisamment prémuni

carte de la couleur des yeux et des cheveux en France de Topinard. Il en résulterait que le Morbihan serait un des départements les plus blonds de France et à une grande distance des autres départements de Bretagne. Or, d'une enquête que j'ai fait faire dans toute les écoles des deux sexes de Bretagne, en me servant des cadres de Topinard, avec les mêmes catégories, les mêmes règles d'observations, il résulte qu'il n'y a que des différences peu importantes entre le Morbihan et les autres départements. Pourquoi des résultats si radicalement différents ? Parce que les observations de Topinard ont porté sur environ 1.500 sujets et les miennes sur plus de 100.000. En ce qui concerne l'indice céphalique, de nombreuses observations m'ont convaincu, qu'il y a en Basse-Bretagne, sûrement dans l'ouest du Morbihan et une partie notable du Finistère plus de dolichocéphales que de brachycéphales. De ce que 60 à 64 % de Morbihannais ont les yeux de nuance claire et à peu près autant ont les cheveux bruns, on est parti de la carte de Topinard pour soutenir que les Vénètes étaient Belges, en confirmation de l'assertion de Strabon, qui repose sur une erreur de cartographie.

contre le reproche de n'avoir pas connu les dangers d'une pareille intervention. Je n'échapperai pas, il est vrai, à celui de donner à des squelettes préhistoriques un nom historique, mais j'espère, en appelant à mon aide l'archéologie et la linguistique, obtenir sinon un acquittement au moins des circonstances atténuantes.

Si on entreprend de rechercher les premières traces des Indo-européens, on est naturellement porté, même sans préjuger la question de leur habitat primitif, à se tourner vers l'Orient dont l'histoire, au moins dans certaines régions, commence bien des siècles avant celle de l'Europe. Malheureusement l'histoire, pour les Indo-européens établis en Asie, ne remonte pas au delà du xv^e siècle avant notre ère. Des noms de chefs et de dieux sûrement iraniens et indous apparaissent dans les documents découverts à Boghaskiöi, capitale du royaume des Mitani située sur une colline des hauts plateaux à l'est du fleuve Halys (Salomon Reinach, *L'Anthr.*, 1910, p. 160). D'après la date de ces documents des peuples ariens seraient fixés au xv^e siècle dans la Syrie et la Mésopotamie de l'Ouest. On peut supposer que leur établissement dans ces régions était de quelques siècles antérieur à cette date.

Des Ariens seraient également établis dans l'Inde occidentale vers la même époque, si on admet que les hymnes védiques les plus anciennes ne sont pas postérieures au xv^e siècle et n'ont pas été antérieurement composées ailleurs.

En somme, en Asie même, nous ne relevons auparavant aucune trace historique des Indo-Européens.

Or, par un contraste qui a tout d'abord quelque chose de paradoxal, c'est dans l'Europe barbare et sans histoire que l'on peut fixer avec grande probabilité, au moins un millier d'années ou même davantage, plus tôt qu'en Asie, l'habitat d'un peuple indo-européen.

Les archéologues scandinaves dont les travaux ont tant contribué aux progrès de la préhistoire, entre autres le plus illustre de tous, Montelius, sont d'accord sur ce fait capital, que la Scandinavie et l'Allemagne du Nord constituaient, à l'époque préhistorique, le domaine propre des Germains, et

que la population de la Scandinavie est restée la même depuis le début de l'époque néolithique jusqu'à nos jours. Il n'y a eu, en effet, depuis aucune solution de continuité dans l'évolution de la civilisation de cette région et s'il y a eu dans le cours des siècles quelques infiltrations d'éléments étrangers, ils n'ont pas été assez importants pour altérer le fond de la population. L'examen des nombreux squelettes qu'ont livrés les sépultures mégalithiques établirait que les Scandinaves actuels sont bien les descendants authentiques de ceux de l'époque néolithique. Montelius qui a résumé ses travaux antérieurs dans son *Urgeschichte Schwedens*, Leipzig, 1906, p. 57-65, paraît avoir exagéré l'unité de type physique en Scandinavie, si on prend l'ensemble de la population de ces pays, notamment celle du Danemark. D'après Sophus Müller (*Nordische Alterkumstunde*, 1897, tome I, p. 200 et suiv.), dans les grands tombeaux mégalithiques, on a constaté l'existence de deux types : l'un, dolichocéphale de bonne taille et bien proportionné ; l'autre brachycéphale, à front plus bas, au crâne rejeté en arrière, de structure plus massive et plus athlétique. On a représenté ce dernier type comme plus ancien, comme celui de la population que les envahisseurs du premier type, les purs Germains, auraient trouvé en possession du sol. C'est une hypothèse à rejeter, car ce type commun en Danemark est relativement rare en Suède. C'est le contraire qui se fût produit, en raison de l'éloignement et de l'isolement de la Suède, si les brachycéphales avaient été les plus anciens possesseurs du sol.

Il n'est pas non plus exact que le type physique n'ait pas subi quelques modifications. D'après Gustav Retzius (*L'Anthr.*, 1906, p. 738), la taille est plus élevée en Suède actuellement qu'à l'époque néolithique. En Danemark, en cinquante années, d'après des documents officiels récents, la taille moyenne s'est élevée de 3 centimètres¹ ; elle est actuellement pour les hommes de 1^m 691 (*L'Anthr.*, 1909, p. 417 ; cf. *ibid.*, 1910). Gustav Retzius, qui avait constaté

1. Gustav Retzius (*L'Anthr.*, 1911, p. 75) donne comme taille moyenne aux Suédois de l'âge néolithique 1^m 66-1^m 67, tandis qu'actuellement la taille moyenne est de 1^m 71.

des variations désordonnées dans la capacité crânienne des Suédois, depuis l'époque préhistorique, est d'avis dans un travail récent que la population suédoise est la plus pure de l'Europe, des statistiques fondées sur de nombreuses mensurations de crânes de soldats suédois, établissant que le nombre des brachycéphales dans ce pays est infime. Cette statistique est absolument contredite par celle d'un autre Suédois, Nystrom (*Ueber die Veränder. der menschlichen Schädeln und deren Ursachen*, — *Archiv für Anthr.*, 1902, p. 27), qui a mesuré environ 500 Suédois actuels et trouvé chez eux autant de brachycéphales que de dolichocéphales. Si les deux statistiques sont fondées, ce qu'il n'est guère permis de mettre en doute, il s'ensuivrait, comme l'a avancé Nystrom ¹, que la brachycéphalie se développe dans les classes élevées et que l'élargissement du crâne n'est pas sans rapport avec une haute culture.

Quoi qu'il en soit, en dépit de quelques exagérations et de certaines inexactitudes, la théorie de Montelius pour l'ensemble de la Scandinavie paraît fondée ². C'est ainsi qu'un des maîtres incontestablement de la science anthropologique, Virchow (*Die Altnordische Schädeln zu Kop.* — *Archiv für Anthr.*, 18, 55), sans se prononcer pour une identité absolue, reconnaît une très grande ressemblance entre le type craniologique néo-danois ainsi que néo-suédois et celui de la population des grands tombeaux mégalithiques du Danemark et de la Suède. Il a été aussi reconnu que des cheveux prélevés sur des crânes de l'époque de Bronze, qui avaient d'abord paru bruns, en réalité étaient blonds.

Or, d'après la chronologie de Montelius, généralement adoptée par les archéologues scandinaves, les premiers tombeaux de pierre remonteraient à plus de 3000 ans avant Jésus-

1. Virchow et Schaffhausen admettent que le crâne va s'élargissant avec la civilisation ou le développement de la culture (*L'Anthr.*, 1894, p. 514 et suiv.).

2. Si le chauvinisme a sévi chez certains écrivains allemands, comme Kossinna en matière d'archéologie et d'anthropologie, il n'y en a pas trace chez les archéologues scandinaves. Les plus qualifiés parmi eux sont, comme Montelius et Sophus Müller, nettement opposés à la théorie qui place en Scandinavie le berceau des Indo-Européens.

Christ. Les tombeaux mégalithiques à galerie dateraient du milieu du troisième millénaire et les grands coffres de pierre de 2000 ans environ avant notre ère. L'établissement d'un peuple de la famille indo-européenne dans l'Europe du Nord à une date aussi reculée est de nature à faire reporter à une antiquité vraiment impressionnante l'unité du groupe indo-européen et à ouvrir la porte à des hypothèses variées tant sur l'origine des Germains que sur l'habitat primitif des Indo-européens ¹.

1. La thèse de l'origine non indo-européenne des Germains a des partisans en Allemagne. L'introduction d'une langue indo-européenne en Scandinavie ne saurait s'expliquer cependant sans une forte immigration. Or, il n'y en a nulle trace ni à l'époque néolithique ni à l'époque du bronze, d'après l'archéologie. On prétend à l'appui de cette thèse, que l'évolution des consonnes indo-européennes en germanique, surtout celle des consonnes initiales, ne saurait s'expliquer sans l'influence d'une langue indigène d'origine et de structure non indo-européenne. C'est une question fort complexe et la solution que je viens de mentionner est vraiment par trop commode : on pourrait l'invoquer chaque fois qu'on rencontre dans une langue du groupe indo-européen une déviation importante de la phonétique dite indo-européenne. Il est certain qu'un peuple soumis ou simplement dans une situation inférieure à un autre peuple imite dans la mesure du possible la prononciation du peuple supérieur dont il veut parler la langue. Toute la question est de savoir dans quelle mesure, il le peut. Elle ne peut être résolue que par voie d'analogie. En Bretagne, par exemple, dans la zone considérable qui a perdu le breton du XI^e au XIII^e siècle, il n'y a aucune trace des sons caractéristique du breton, par rapport au roman, *ch, th, d, g* spirant, ni de l'évolution des consonnes initiales en construction. Il n'y a en principe à se transmettre que les sons dont l'oreille ne perçoit pas la différence avec les sons de la langue à imiter. Un de mes étudiants à Rennes, M. Le Gall, de Guerlesquin (Finistère) avait pour plusieurs consonnes, comme on le trouvera démontré dans les *Annales de Bretagne*, deux séries d'articulations, l'une nettement bretonne, l'autre en parlant français nettement française. Pourquoi ? Parce qu'il avait l'oreille extrêmement fine et sensible. Il est très possible que nombre de ses compatriotes, à l'oreille moins exercée, n'aient en français que l'articulation bretonne. Il est probable, en revanche, que les différences qui existent encore en zone bretonnante, n'existent plus dans la zone qui a perdu le breton au XI^e siècle : l'effort de l'imitation, avec le temps, aura fait son œuvre. La phonétique expérimentale seule, au prix de nombreuses et multiples expériences, pourrait nous dire dans quelle mesure et jusqu'à un certain point au bout de combien de temps, un peuple ou un individu, en changeant de langue, conserve dans cette langue nouvelle, son ancienne articulation. Il serait, en tout cas, prudent de réserver son jugement sur l'origine de la loi de substitution des consonnes en germanique.

La linguistique, nous l'avons vu, nous conseille de chercher, à l'époque préhistorique, l'habitat des Celtes non loin de celui des Germains. A l'époque si lointaine où ceux-ci avaient atteint la zone où ils devaient se fixer, on peut assurément supposer, et c'est vraisemblable, que les Celtes ont été encore à la recherche d'une patrie assez longtemps. Mais il est invraisemblable qu'ils soient restés éloignés pendant de longs siècles d'un peuple avec lequel ils ont été assurément en relations intimes à une époque fort lointaine. Il paraît également impossible que pendant le laps de temps qui s'écoule entre l'époque néolithique et le premier âge du fer, au début duquel l'archéologie nous signale leur présence, ils n'aient pas pénétré sur quelque point de l'Europe occidentale.

Or, le seul pays de cette vaste zone où à une période de l'âge préhistorique connue, c'est-à-dire à la fin de l'époque néolithique et pendant la période de transition, de la pierre au métal, se soit incontestablement produite une brusque invasion supplantant la population en possession du sol et la remplaçant par un peuple entièrement différent, c'est l'île de Bretagne.

L'archéologie et l'anthropologie se prêtent ici une aide mutuelle et marchent d'accord.

L'île de Bretagne pendant la dernière période de l'âge néolithique était occupée par une population ¹, qui inhumait ses morts ou les incinérait dans des *tumuli* que les Anglais désignent d'après leur forme sous le nom de *Long Barrows* ou *tumuli longs*. Ils se composaient d'une galerie et d'une ou plusieurs chambres. Les cairns à chambre ou *tumuli* recouverts d'un amas de pierres sont de la même époque que les *tumuli* longs. Les *tumuli ronds* à chambre ² et les *cairns*

1. D'après Rice Holmes, *Ancient Britain*, p. 110-2, résumant les recherches des archéologues, notamment celles de Greenwell, la crémation à l'âge de la pierre, aurait été très rare dans le sud-ouest; presque universelle au contraire en Yorkshire et dans les *cairns* à chambre de Bute. Greenwell, à l'occasion d'une fouille pratiquée par lui dans un *cairn* à Crinan, en Argyllshire, dit que la crémation est le rite ordinaire dans cette partie de l'Écosse. On peut craindre que dans un certain nombre de cas on ait conclu à la crémation sur des indices insuffisants.

2. En Derbyshire on a constaté l'existence de *tumuli* ronds à chambre et à galerie, d'époques différentes (Rice Holmes, *Anc. Britain*, p. 108).

de structure analogue sont regardés comme postérieurs, appartenant à l'époque de transition de la pierre au métal. Les *Long Barrows* varient non seulement au point de vue des matériaux de construction mais encore dans leurs dimensions et leur forme. On n'y a trouvé aucun objet de métal.

Avant la fin de l'âge néolithique, pendant qu'on élève encore des *tumuli longs*, on voit apparaître le *tumulus rond* utilisé parfois par la population indigène. Ces *tumuli* ne tardent pas à l'époque de transition de la pierre au métal à supplanter complètement les autres. On ne construit plus de *tumuli longs* quoique quelques-uns aient subsisté et aient même été utilisés pendant l'occupation romaine. On n'inhume plus dans des chambres destinées à être ouvertes de temps en temps, excepté peut-être dans certains *cairns* du Cornwall. Désormais les sépultures sont des *cists*, petits coffres composés de quatre pierres posées de champ, et fermés par une cinquième ; parfois, là où la pierre fait défaut, des fosses creusées dans le sol ; parfois des troncs d'arbres creusés, parfois de vrais cercueils. Dans certains cas même, le corps inhumé ou incinéré est déposé sur le sol sans aucune protection apparente contre la masse qui le recouvre, amas de terre ou de pierres. Le *tumulus* est de forme ronde, parfois ovale. C'est évidemment une forme évoluée des *Tumuli Longs*. Les galeries sont inutiles et disparaissent. Les *cairns* à chambre du Nord cèdent la place à des amas de pierres sans plan ; les *Longs Barrows* à chambre d'Angleterre, avec leurs seuils, galeries, courbes extérieures gracieuses, sont remplacés par de simples tertres ¹.

Ces *tumuli* sont assurément d'époques diverses ; on n'a pu encore établir pour eux une chronologie sérieuse. Mais le plus grand nombre, notamment ceux qui ont conservé les restes de la population envahissante, sont de l'époque de transition de la pierre au métal et ne sont pas en tout cas postérieurs au second âge du bronze (1600 à 1500 avant notre ère, d'après la chronologie de Montelius). L'inhumation et la crémation paraissent avoir été pratiquées simultanément, mais la pro-

1. Rice Holmes, *Anc. Brit.*, p. 173-4.

portion des deux modes de sépulture varie suivant les régions ¹.

Il y a un contraste saisissant entre la population des *Longs Barrows* ainsi que des différentes sépultures néolithiques d'Écosse et d'Irlande, et celle des *Round Barrows*. Les squelettes exhumés des sépultures néolithiques des Îles Britanniques appartiennent à une même race caractérisée par une tête longue et étroite, une face généralement ovale, au nez aquilin, de structure régulière, aux membres plus délicats que robustes, de taille moyenne (de 1^m 65 à 1^m 66) ².

Les envahisseurs inhumés sous les *Round Barrows* présentent un type physique entièrement différent. Voici le portrait qu'en trace l'anthropologiste Rolleston dans l'ouvrage capital de Greenwell sur les *British Barrows* : le front est rejeté en arrière ; les arcades sourcilières sont extrêmement saillantes, les sourcils très prononcés, les bosses pariétales très développées ; les pommettes sont saillantes et épaisses ; le nez séparé du front par une échancrure très accusée se projette fortement en avant ; les mâchoires sont massives, la structure est athlétique. L'ensemble, d'après les anatomistes, produit une impression de force brutale ; la face a un aspect menaçant. Thurnam ajoute même que la saillie parfois extraordinaire des dents incisives et canines donne à la face une expression de bestialité. Dans l'ensemble, les crânes sont nettement brachycéphales ³. La taille est élevée. Pour 17 squelettes brachy-

1. Dans la région de Cleveland et sur la côte entre Scarborough et Whitby, la crémation est la règle ainsi que dans les cairns à chambre de Bute ; en Northumberland, la crémation est deux fois plus fréquente que l'inhumation. En Derbyshire l'inhumation est un peu plus fréquente. Dans les Yorkshire Wolds, d'après Greenwell, on a 301 inhumations contre 78 incinérations (*British Barrows*, p. 409). L'inhumation est rare en Wiltshire et Dorsetshire ; elle est presque inconnue en Gloucestershire, Devonshire, Cornwall, Merionetshire, Carnavonshire, Denbighshire. En Écosse, aucun des rites ne prédomine (Rice Holmes, *Anc. Brit.*, p. 184).

2. Rolleston ap. Greenwell (*British Barrows*, pp. 639 et suiv.). Cf. Thurnam. *On the two principal forms of ancient British and Gaulish skulls* (*Memoirs read before the anthrop. Society of London*, 1865, pp. 120, 459).

3. L'indice céphalique de 103 crânes trouvés avant 1894 dans les *Round Barrows* ou diverses sépultures de l'âge du bronze est de 70 à 88 ; 55 dépassent 80 ; 19 squelettes des *Round Barrows* où on n'a pas trouvé de

céphales, exhumés avant 1865, la taille moyenne est de 1^m 753 ; 27 squelettes, en y comprenant les 17 précédents, ont une taille moyenne de 1^m 763 ¹. L'examen de squelettes découverts depuis la publication des *Crania britannica* a donné pour la taille des résultats analogues ².

Certains crânes unissant les contours de la brachycéphalie à la dolichocéphalie, comme il fallait s'y attendre, on trouve le type nouveau mêlé à l'ancien dans certains Round Barrows. Les crânes des grands brachycéphales représentés dans les *Crania britannica* et les *British Barrows* de Greenwell n'ont pas tous non plus un aspect aussi peu engageant que ceux qui viennent d'être décrits ³.

Il est évident qu'il y a eu plusieurs vagues d'invasisseurs, mais le gros paraît bien avoir pénétré dans l'île au début de l'âge du métal. Il semble qu'ils y aient été précédés ou suivis par des groupes de brachycéphales d'un type fort différent qu'on a surtout trouvés dans les cists d'Écosse et les tumuli ronds du pays de Galles ⁴.

métal, ont un indice allant de 68 à 88. Ceux dont l'indice est au-dessous de 80 peuvent être considérés comme appartenant à la race néolithique, (Rice Holmes, *Anc. Brit.*, p. 426 ; cf. Beddoe, *L'Anthr.*, V, 1894, p. 522).

1. *Journal of the Anthr. Inst. of Great Brit. and Irel.*, XVI, 1888.

2. Cf. Rice Holmes, *Anc. Brit.*, p. 425-6.

3. Dans un Round Barrow à Helperthorpe, East Riding, Yorkshire, on a trouvé deux squelettes, l'un dolichocéphale, l'autre brachycéphale. Des fouilles plus récentes ont donné une forte proportion de crânes intermédiaires en East Riding (*British Museum : a Guide to the antiquities of the Bronze Age*, p. 21).

4. On a prétendu que l'Irlande n'avait pas été atteinte par les invasions des brachycéphales. C'est une erreur (cf. *Proceedings of the Roy. Ir. Ac.*, 3^e sér., IV, 1896-8.) Haddon avance qu'il s'agit des brachycéphales néolithiques de l'Europe centrale. A la vérité, l'archéologie de l'Irlande est mal connue ; les fouilles conduites d'une façon méthodique avant Coffey sont rares. L'anthropologie manque de matériaux. Les races sont trop mêlées à l'époque actuelle pour que l'anthropologie puisse en tirer de sérieuses conclusions pour l'époque préhistorique. D'ailleurs, les méthodes employées sont entachées des mêmes vices si souvent constatés ailleurs, notamment l'abus des moyennes. C'est ainsi que pour la population de Ballycroy, en Sligo, Browne, pour 50 individus, donne comme moyenne d'indice céphalique 78,5. Fort heureusement il donne l'indice individuel et range le tout par catégories. Il se trouve en réalité qu'il y a

Ils sont plutôt de taille médiocre. Quatre squelettes des Round Barrows du Glamorganshire ont une taille moyenne de 1^m65 à 1^m66; la taille de sept squelettes d'hommes trouvés dans les cistes de l'Aberdeenshire et des environs, va de 1^m52 à 1^m70; la taille moyenne d'après l'anatomiste Alexander Low serait 1^m60 ¹. Le crâne est large: les 10^r crânes de l'Aberdeenshire et environ ont pour indice céphalique de 82.3 à 92.3; indice moyen 85.39; ceux du Glamorganshire ont de 81.7 à 86: indice moyen 84.2. Aucun de ces crânes n'est prognathe, ce qui arrive chez les grands brachycéphales; ils sont aussi élevés que ronds et larges; les pommettes ne sont pas saillantes; les arcades sourcilières sont légèrement développées; la face est large et courte; la mâchoire inférieure petite ². Ce type paraît, au moins en ce qui concerne la taille et l'indice céphalique, largement représenté en Gaule et dans l'Europe centrale, à l'époque néolithique. Thomas H. Bryce ³ distingue dans l'île d'Arran et en Ecosse, en général, deux groupes de populations, l'un néolithique, inhumant dans une chambre sans galerie d'approche ou dans de grands coffres de pierre; l'autre en petits cists sous cairn. La population du premier groupe est la même que celle des Long Barrows d'Angleterre; c'est elle également qui a occupé l'Irlande. Le groupe des petits cists est de type physique tout différent et d'après Bryce, qui n'en

dans cette population à indice plutôt dolichocéphale, une majorité de brachycéphales: 28 contre 20 mésaticéphales et 2 dolichocéphales. La taille moyenne est de 1^m 721 (*Proc., of the R. I. A.*, IV, 1896-8). Si quelque conclusion pouvait être tirée de ce relevé on serait tenté de conclure que la race des grands brachycéphales de Bretagne a été beaucoup plus largement représenté en Irlande qu'on ne le croit communément. Borlase qui a étudié à fond l'anthropologie de l'Irlande est d'avis que la race des Long Barrows y est largement représentée mais qu'elle a été très influencée par une race brachycéphale (*The Dolmens of Ireland*, tome III, p. 1026).

1. *Proc. Aberdeenshire, Anatom. and Anthr. society*, 1902-4, 31.

2. *Ibid.*, p. 34.

3. On the cairns of Arran (*Proc. of the soc. of antiq. of Scotland*, XII, 3 sér. 1901-2, p. 74-189). Borlase (*The dolmens of Irel.*, p. 1014) est d'avis d'après l'étude des crânes découverts en Irlande dans les *stone-cists* et certains tumuli analogues à ceux des Round Barrows, que les brachycéphales qu'on y a découverts ne sont pas de même race que ceux de Bretagne et les ont précédés.

donne pas de preuves suffisantes, de taille supérieure. Ce sont des envahisseurs apparaissant à l'époque du métal. Bryce les fait venir de la Gaule, mais les caractères physiques et en particulier craniologiques des brachycéphales des deux pays ne sont pas exposés d'un façon assez précise pour qu'on puisse en tirer une conclusion satisfaisante.

De plus, les brachycéphales de la Gaule, non seulement présentent des types variés, mais encore dans la zone où ils paraissent à l'époque néolithique, à l'est d'une ligne partant de l'embouchure de la Seine et aboutissant aux sources de la Garonne ¹, ils sont intimement mêlés à des dolichocéphales. On ne peut parler ici de conquérants et de conquis ; il s'agit d'une même population comprenant deux types différents ² et des types intermédiaires. En supposant une invasion de cette population en Bretagne et en Ecosse, on devrait la trouver dès l'abord aussi mêlée dans leur nouvelle patrie qu'en Gaule, ce qui ne paraît pas justifié par les faits, au début de leur immigration ³. Il semble bien que les brachycéphales en question aient été refoulés vers l'ouest et le nord par les grands brachycéphales, ou, si leur venue dans l'île s'est faite vers la même époque, qu'ils aient reflué plus loin, trouvant déjà une partie considérable du pays fortement occupée. A l'âge du bronze, les conquérants des Round Barrows occupent en nombre une grande partie de l'île. C'est ainsi qu'en Wiltshire où ils sont le plus nombreux, on n'a trouvé que 60 Long Barrows, tandis qu'on y compte environ 2000 Round Barrows ⁴.

De quel point du continent viennent ces envahisseurs ?

Etant donné le type si caractéristique des grands brachycéphales des Round Barrows, c'est évidemment aux anthropologistes à rechercher à quelle race continentale ils sont apparentés. Sur ce point, les plus compétents parmi ceux qui ont étudié leurs squelettes, Thurnam, Rolleston, Beddoe, sont d'accord : le type qui leur est le plus étroitement apparenté est le type

1. Hervé, *Revue mensuelle de l'École d'Anthr.*, 1895, p. 24.

2. Déchelette, *Manuel*, I, p. 485.

3. Rice Holmes, *Anc. Brit.*, p. 427-8.

4. Rice Holmes, *Anc. Brit.*, p. 101.

danois néolithique caractérisé par les crânes dits de Borreby, exhumés d'un monument mégalithique de l'île de Falster ¹. Le Dr Barnad Davis a mesuré une série importante des crânes de Borreby et les a décrits dans les *Crania Britannica*, chap. VIII. Thurnam les compare ² à ceux des Round Barrows, et donne une gravure du plus caractéristique d'entre eux. Le front est rejeté en arrière; le crâne est platycéphale; les arcades sourcilières sont très proéminentes; même échancrure naso-frontale; même aspect massif et rugueux de la face. La taille des hommes de ce type est élevée; ils sont de structure athlétique. Le Dr Hamy dans ses *Premiers Gaulois* (*L'Anthr.*, 1907, p. 130) a reconnu dans un des deux crânes du tumulus de Bréry, dans le Jura, un type absolument semblable au crâne dit de Borreby; il signale en particulier l'épaisseur et la rudesse des arcs sourciliers tout percés de petits orifices vasculaires, et qui, dit-il, rappellent de fort près les saillies similaires du célèbre crâne de Borreby. Le crâne de Bréry est nettement brachycéphale. Ses diamètres seraient voisins de ceux des crânes brachycéphales des tumuli du Châtillonnais. Le Dr Hamy persuadé que ses premiers Gaulois avaient apporté le fer en Gaule, plaçait les tumuli qui lui ont livré ses squelettes ou crânes à la première époque du fer. Il a été reconnu que plusieurs sont de l'époque du bronze. On ne peut malheureusement pas se prononcer sur l'âge du tumulus ou des deux tumuli de Bréry. Ils ont été fouillés en 1867 par M. Sauria, mais il semble qu'il n'y ait eu aucune relation détaillée des fouilles.

Il ressort en tout cas de ce qui précède un fait important, c'est que la race des grands brachycéphales en question n'était pas exclusivement confinée en Danemark.

Il est sûr également que les envahisseurs de l'île ne viennent pas de ce pays. La civilisation que nous révèlent les Round Barrows est très différente de la civilisation danoise, à la fin du néolithique, tant par la forme et la structure des tombeaux

1. Thurnam, *Memoirs Anthr. soc.* I, 1863-4, pp. 130, note et n° 508-10. — Rolleston, *Brit. barrow*, pp. 588-9, 680. — Beddoe, *Journal of the anthr. Inst.*, XIX, 1890, pp. 482-3.

2. *Memoirs* I, p. 510-511.

que par les coutumes funéraires, et les objets domestiques comme la poterie.

Il est d'un autre côté invraisemblable que les envahisseurs d'un type plus largement représenté au Danemark que partout ailleurs, à la même époque, n'aient pas été dans le voisinage plus ou moins immédiat des néolithiques Danois. On ne se tromperait guère vraisemblablement en plaçant leur point de départ entre le Danemark et le Rhin ¹. A quelle race, ou plutôt à quel peuple historiquement connu appartenaient ces envahisseurs de la Bretagne?

On a fait à cette question les réponses les plus variées; Rice Holmes (*Anc Brit.*, p. 428-30) qui les discute toutes en compte jusqu'à six principales: pour les uns ce sont des Goidels (aujourd'hui Gaëls), pour d'autres des Belges; on a pensé aussi aux Finnois; les uns les font venir du Danemark ou de la péninsule scandinave; d'autres vont les chercher jusqu'en Dalmatie, tandis que quelques-uns les trouvent dans la vallée du Rhin. Il y en a enfin qui croient adopter une attitude plus scientifique en déclarant qu'ils ne peuvent leur donner de nom historique mais qu'il est impossible que ce soient des Indo-Européens. C'est l'avis de Rice Holmes qui a discuté toutes les théories énoncées plus haut et n'en adopte aucune (*Anc. Brit.*, p. 433). L'hypothèse, dit-il, qu'un peuple de langue celtique a envahi la Bretagne à la fin de l'époque néolithique ou au début de l'âge du bronze, implique que le latin et le celtique, les plus proches parents, ont été différenciés longtemps avant la fin du néolithique. Est-ce qu'aucun philologue, ajoute-t-il, connaissant les rudiments de l'archéologie, approuverait une théorie si déraisonnable?

Philologue, je connaissais, sans nulle vanité, les rudiments de l'archéologie avant d'avoir lu l'ouvrage capital si nourri de faits et si consciencieux de Rice Holmes, mais je reconnais qu'il a beaucoup accru mes connaissances sur l'archéologie des Iles Britanniques. Je l'étonnerai donc

1. Abercromby, *Bronze age pottery of Great Brit. and Irel.*, 1912, tome I, p. 66, se prononce pour la vallée du Rhin, en se fondant en particulier sur les ressemblances des vases caliciformes de Bretagne et ceux de Mayence, Urmitz, Andernach et d'autres des bords du Rhin.

en n'hésitant pas à déclarer que l'hypothèse en question n'est nullement une preuve d'ignorance aussi bien en archéologie qu'en linguistique. Il saute en effet aux yeux, que vers le début du deuxième millénaire avant notre ère, la famille indo-européenne était depuis longtemps disloquée. Ses différents membres sont séparés par d'immenses espaces. Ils s'échelonnent sur une aire qui s'étend de la mer du Nord à l'Inde Occidentale, et se trouvent sans nul doute séparés les uns des autres par des peuples appartenant à des familles linguistiques différentes. Les Germains sont déjà sur leur domaine propre plus de trois mille ans avant notre ère et aucun philologue connaissant les rudiments de l'archéologie n'a songé à contester ce fait sous prétexte que ce serait admettre une différenciation extrêmement lointaine entre le germanique et le groupe qui lui est le plus apparenté, c'est-à-dire le groupe slavo-baltique.

Après tout d'ailleurs, si on ne veut pas admettre une différenciation, à pareille époque entre le celtique et le latin, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse admettre une séparation entre Celtes et Italiotes. Accordons à Rice Holmes que la séparation en aura été plus douloureuse s'ils étaient frères et non cousins ¹.

D'ailleurs un peu plus loin, p. 444, Rice Holmes ne nie pas que des envahisseurs parlant une langue celtique aient envahi la Bretagne avant la fin du premier âge du bronze, mais selon lui il ne peut être question des grands brachycéphales parce que les vrais Celtes, d'après la peinture physique que nous en ont fait les écrivains de l'antiquité devaient

1. Quand on parle de groupe italo-celtique, il ne faut rien exagérer. Il y a assurément dans la flexion des traits communs qui ne se retrouvent pas ailleurs. Mais les différences dans le système phonétique, comme nous l'avons vu, sont graves ; un accent commun italo-celtique est un mythe. La structure de la langue à l'époque de l'unité celtique, telle que nous pouvons la reconstituer par l'étude du gaëlique et du brittonique, est essentiellement différente de celle de l'italique. On croyait propres au celtique et à l'italique les formes verbales en *-r*, le tokharien nous a fait la surprise de prouver qu'il n'en est rien. On peut soutenir, il est vrai, que les deux groupes italique et celtique, ont évolué rapidement dans des directions divergentes, après leur séparation.

être dolichocéphales ou mésaticéphales. Je ne sache pas qu'aucun de ces écrivains ait décrit la forme du crâne des anciens Celtes. Il est vrai que le crâne des squelettes trouvés en Bretagne à l'âge du fer, le plus souvent n'est pas brachycéphale, mais comme les Indo-européens primitifs, la famille celtique comprenait assurément les deux types. Certains groupes, dans cette famille, participent plus de l'une que de l'autre. De plus, à l'époque en question, ils sont certainement mêlés d'éléments hétérogènes. Si on demande à Rice Holmes où sont à la fin du deuxième âge du bronze les squelettes des vrais envahisseurs Celtes, il répond : nulle part ; ils ont été incinérés. Il ne s'ensuivrait pas cependant que la population des envahisseurs eût disparu ou se fût fondue complètement avec la population néolithique. Rolleston et Thurnam ont trouvé dans un tombeau qui n'était guère antérieur aux invasions saxonnes, à Crawley, Oxfordshire, de nombreux squelettes d'une tribu brittonne appartenant nettement au type brachycéphale.

Il ressort d'ailleurs des recherches de Rice Holmes lui-même que l'inhumation a persisté concurremment avec l'incinération pendant le second âge du bronze et il semble bien que les caractères physiques des inhumés n'aient été modifiés que dans le cas de métissage ¹. En réalité, on n'a pas de preuve qu'il y ait eu de nouvelles immigrations dans l'île avant l'époque du fer.

Si on veut choisir entre les peuples à nom historique auxquels on a proposé d'apparenter les envahisseurs de la Bretagne qui nous occupent, il en est qu'il ne faut pas hésiter à éliminer. Il ne peut être question ni des Scandinaves pour les raisons données plus haut, ni des Finnois qu'il faut chercher au nord-est de l'Europe, ni des peuples de la Dalmatie ou de l'Illyrie, qui devaient sûrement être séparés de la mer du Nord par d'autres populations. En supposant les conquérants de l'île de souche celtique, on ne

1. A Snowhill, Gloucestershire, dans un Round Barrow, à inhumation, on a trouvé des objets appartenant clairement au 2^e âge du bronze (*British Museum. A Guide to the antiquities of the Bronze Age*, p. 74, 83).

peut songer un instant aux Belges proprement dits dont l'invasion en Bretagne ne remonte guère à plus de 200 ou 150 ans avant notre ère. Goidels et Brittons ¹ ont sûrement trouvé avant eux dans les Iles Britanniques, un autre peuple : ce sont les Pictes ou plus exactement un peuple dont le nom vieux-celtique à l'époque de l'unité goidelo-brittonique était *Qriteno-s*, plur. *Qritenoi*, *Quritenī*. *Qritenos* est représenté en moyen-irlandais régulièrement par *Cruthen* ². La forme la plus usuelle est le dérivé *Cruthnech*, Picté ; le pays des Pictes est *Cruithne* = *Qritenio-n* ³. La forme brittonique répondant à *Qritenī* est le gallois *Prydyn*, qui au moyen âge désigne l'Écosse ⁴ : la labio-vélaire indo-européenne *q*^u ainsi que l'occlusive *k* suivie de *n* donne en brittonique comme en gaulois *p* à une époque qu'on ne peut fixer mais sûrement antérieure au vi^e siècle avant Jésus-Christ, comme l'a montré M. d'Arbois de Jubainville dans ses *Premiers habitants de l'Europe*. Les Pictes, à l'époque historique, occupent une bonne partie de l'Écosse et le nord de l'Irlande. Si *Prydyn*, chez les gallois, désigne l'Écosse et à l'origine spécialement les Pictes, *Prydain*, à toute époque, est la seule dénomination sous laquelle les Gallois connaissent l'île tout entière. La forme brittonique de *Prydain* est *Priteniā* ou *Pritaniā*. Un rapprochement paraît s'imposer entre ce nom et celui de *Pretania*, Πρετανία [τ]ριτωνία ἡρεσι, le plus ancien nom connu des géographes grecs pour la Bretagne ⁵. Au témoignage de Stéphane de Byzance, c'était l'orthographe de Marcianus

1. J'emploie le terme Brittons pour éviter l'emploi des termes Bretons insulaires et Bretons armoricains.

2. *Cruthen-tiath* désigne aussi le peuple picté (Kuno Meyer, *Contr. to Irish Lexic.*).

3. Kuno-Meyer donne le datif sing. *Cruithniu*.

4. Une strophe du Gododin, p. 92, v. 21 conserve une forme plus archaïque : *Pryden* désignant ici les Pictes = *Priten-ès* = pan-celt. *Qriten-es* :

Goruchyd y lav loflen
Ar Gynd a Gwydyl a Phryden,

« Sa main lève son gantelet sur les payens (de Scandinavie), les Goidels et les Pictes. » Pour *Prydyn*, l'Écosse, cf. J. Loth, *Mabinogion* I, 273, note.

5. D'Arbois de Jubainville, *L'île Prétanique, les îles Prétaniques, les Bretonnes, Britanni* (*Rev. Celt.*, XII, p. 398, 51).

d'Héraclée et de Ptolémée. Dindorf, dans son édition des *Geographici Minores*, a constaté que c'est la forme donnée par les meilleurs manuscrits de Ptolémée et Strabon. Il y a une difficulté à l'identification de la forme galloise et de la forme des géographes : c'est la présence d'un *e* au lieu d'un *i* bref dans cette dernière ¹. Mais on peut supposer peut-être une forme dialectale insulaire avec un *i* voisin de *e*. Il peut se faire qu'il y ait eu dans la transmission orale ou même manuscrite, une certaine inexactitude, ou un certain flottement. Si l'identification est admise, ce qui paraît s'imposer, il n'y a plus le moindre doute que les *Brittones* en abordant dans l'île l'aient trouvée en possession des *Qritenoi* ou *Qriten-es* ; c'est-à-dire des Pictes. *Pritenia* ou *Pritania* est la contrée des Pictes. Il est frappant que les *Brittons* n'ont jamais connu d'autre nom pour l'île, tandis qu'ils n'en ont jamais tiré pour eux un nom ethnique. *Pritania* ou *Pritenia* est pour eux au fond une contrée étrangère. Ils n'ont jamais employé pour eux-mêmes aucun autre nom que celui de *Britton-es* ². Comme il est de toute évidence que la forme du nom du pays des Pictes qu'ont trouvé les *Brittones* à leur arrivée était *Qriteniā* et le nom du peuple *Qritenoi* ou *Qritenes*, et que l'évolution de *Qriteniā* en *Pritenia* ³ est l'œuvre de la phonétique brittonique, il est sûr que, contrairement à une opinion reçue, les *Brittones* ont pénétré dans l'île au moins avant le vi^e siècle de notre ère, car le changement de *q*^u en *p* paraît accompli à cette époque.

Si les *Brittons* ne tiennent pas la forme *Qritenia* des Pictes eux-mêmes, on pourrait supposer qu'ils l'ont connue par les

1. *Prydain* peut s'accommoder de *Pretania*, mais la forme la plus ancienne dans une généalogie du ix^e-x^e siècle est *Priten* qui avait sans doute *n* mouillé : *Pappo Post Priten*, plus tard *Pabo Post Prydain* (J. Loth, *Mab²*, II, p. 342).

2. Les Irlandais donnent aux Bretons le nom de *Brettain*, gén. plur. *Brettan* = *Brittanī* ; vers le vi^e-viii^e siècle après J.-Chr., les Bretons insulaires de l'Ouest, en lutte avec les Anglo-saxons, se sont donné le nom de *Com-brogēs* (*Com-brogīs*), singulier *Combrox*, compatriotes : d'où les noms modernes de *Cymry*, sing. *Cymro*. En breton-moy., dans le cartulaire de Quimperlé, on a la forme régulière bretonne correspondant : *Kembre*.

3. *Pretania* ou *Pritania* peut devoir son *a* à l'analogie ; Cf. *Aquitania*.

Goidels qui auraient été établis avant eux en Bretagne. Mais les Irlandais n'ont jamais appliqué le nom de *Cruithne* = *Qritenio-n* à l'île entière : il ne s'applique qu'au pays des Pictes proprement dit. Si les Pictes sont des Celtes, ce qui me paraît certain, ils ont pu être précédés dans l'île par d'autres tribus de la même famille.

Mais il n'est pas douteux qu'à la fin de l'époque néolithique, l'unité linguistique de la famille celtique existât.

Les différences profondes qui existent à l'époque historique entre le groupe goidélique et le groupe brittonique, dues surtout à une divergence dans l'accentuation que l'on constate dès l'occupation romaine en Bretagne, ne peuvent remonter au delà de quelques siècles avant notre ère. Comme nous ne savons quel nom ethnique se donnaient les peuples de cette famille linguistique à l'époque de l'unité, on doit se contenter du terme conventionnel de Celtes pour qualifier les conquérants de la Bretagne au début de l'époque du métal si on se décide à leur conférer cette nationalité. On peut s'y hasarder pour diverses raisons ¹.

Physiquement, ils appartiennent à un type fortement représenté en Danemark, ce qui paraît assurer leur origine indo-européenne, et aussi indiquer que leur point de départ du continent ne saurait être bien éloigné du Danemark, probablement dans le voisinage de la mer du Nord. On ne voit pas quel autre peuple indo-européen pourrait occuper vers la fin du néolithique cette zone. Enfin, si on leur refuse la qualité de Celtes, comme aucune autre immigration n'est constatée dans l'île avant l'âge du fer, il faudrait supposer que les Celtes n'y auraient pas pénétré avant le VI^e ou V^e siècle de notre ère, alors que les Brittones s'y étaient établis, comme nous l'avons vu, avant cette époque, et d'autre part que les Celtes occupaient très certainement une partie considérable de l'Europe occidentale au nord de la Gaule, plusieurs siècles auparavant, tout au moins dès le début de l'âge du fer, c'est-à-dire neuf siècles avant notre ère.

1. J'ai déjà soutenu cette théorie dans ma leçon d'inauguration au Collège de France : *Les études celtiques ; leur état présent ; leur avenir* (*Revue internationale de l'enseignement*, 1911).

Peut-être y a-t-il dans un nom de rivière un souvenir de l'époque reculée où les Celtes n'étaient pas bien éloignés de la région de l'ambre. Le professeur H. M. Chadwick, dans son travail *Some german River-Names* paru dans les mélanges offerts en 1913 à William Ridgeway à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance, p. 315, a identifié le nom de trois rivières de Thuringe et d'un affluent du Rhin entre Düsseldorf et Deutz, *Wipper*, avec le nom de deux rivières d'Angleterre, *Weaver* en Cheshire, et *Waver* en Cumberland. La *Weaver* représente une forme anglo-saxonne **Weofre* (cf. *Wevere*, *Wivrbam*), plus tard *Wever(e)* au XIII^e siècle. Le *Waver* est pour **Waefer*, avec le changement northumbrien en *e* de *ae* après *w*. Les Anglo-Saxons ont trouvé ce nom en Grande-Bretagne, sous une forme celtique, ce qui explique qu'il n'ait pas subi le changement teutonique de *b* en *p*. La théorie de Chadwick a été confirmée d'une façon frappante par l'éditeur des mélanges, le regretté celtiste Quiggin. Il signale dans une charte du *Book of Llandav*, éd. G. Evans, p. 159, un ruisseau du Monmouthshire portant un nom composé gallois identique à *Weaver* dans son premier terme : *Guefrduvr* : *duvr* signifie *eau* et remonte au v.-celt. *dubro* représenté en Allemagne par la *Tauber* et bien connu aussi en Gaule. Quant à *guefr-* il remonte à un vieux-celtique. *Vebro-*, qui entre en composition de noms propres gaulois et brittoniques (*Book of Llandav*, p. 162 : *Guebr-gur* = **Vebro-viro-s*¹); c'est le nom de l'ambre chez les Gallois aujourd'hui même sous la forme *Gwefr* (*f*=*v*). L'étymologie de *gwefr* qui paraît propre au pays de Galles est inconnue. Dans le même travail, Chadwick établit que le nom du Weser est celtique. C'est le nom de la *Vesdre*, qui se jette dans l'Ourthe, non loin de Liège, et ce qui est absolument probant, c'est le nom de la *Wear* (Durham). Au commencement du VIII^e siècle (Beda, *H. E.*, IV, 18; V, 21) la forme est *W'uir*. Conformément à la phonétique brittonique, *s* intervocalique avait disparu avant l'arrivée des Anglo-Saxons. Comme la *Weaver*, c'est un nom qu'ils ont trouvé dans l'île de Bretagne. Quoi que l'on puisse penser au

1. Dans le poème lyrico-épique le *Gododin*, poème dont le noyau primitif remonte au VII^e siècle, les chefs portent des colliers d'ambre.

sujet du sens primitif de Wipper, Weaver, Webr, la présence de ce nom et de celui du Weser en Angleterre et en Germanie, sans qu'on puisse douter de leur origine celtique, suffirait à prouver que les Celtes ont occupé non seulement l'Allemagne du sud mais une partie importante de l'Allemagne du nord-ouest et de l'Allemagne centrale.

Le mouvement d'expansion des Celtes, qui les aurait amenés en Bretagne vers le commencement du deuxième millénaire avant notre ère, paraît s'être produit vers la Gaule à une époque à peu près contemporaine ¹.

Les Celtes que MM. Al. Bertrand et Salomon Reinach nous avaient montrés, il y a quelques années, établis au VI^e siècle dans la vallée du Danube et du Pô, occupaient assurément les deux rives du Rhin, au moins vers 900 avant notre ère, au début de l'époque du fer, c'est-à-dire à la première époque de Hallstatt. La civilisation dite de Hallstatt, du nom d'une localité de la Haute-Autriche (dans le Salzkammergut), où elle nous a été révélée dans des centaines de tombeaux (plus de 900) ² et qui est vraisemblablement d'origine illyrienne, s'est répandue sur la plus grande partie de l'Europe.

Disposant de matériaux d'une exceptionnelle richesse au premier et au second âge du fer, l'archéologie, d'après les traits de similitude des rites funéraires et des principaux types industriels, est arrivée à reconnaître dans ce vaste domaine un groupe rhéno-danubien celtique, comprenant l'Allemagne du sud et de l'ouest, la Suisse du nord, la France orientale. D'accord en principe avec Hoernes à qui on doit une étude

1. Il y a eu, en Europe centrale et occidentale, à la fin du néolithique et au début du bronze, des mouvements de peuples de type différent et de civilisation matérielle différente qu'il est impossible d'identifier. La tentative de Schliz qui a employé comme principal critérium combiné avec la forme du crâne des tombeaux mégalithiques, les différents types de poterie, ne pouvait réussir, malgré la connaissance approfondie qu'il a du sujet et l'ingéniosité qu'il y déploie (sur les critiques de sa théorie, cf. Feist, *Kultur, Ausbreitung*, p. 82 et suiv.).

2. La nécropole de Glasinatz en Bosnie, connue surtout depuis 1894 (Salomon Reinach, *L'Antr.*, 1894, p. 554) est encore beaucoup plus riche (environ 20.000 tumuli en pierres). Les productions indigènes sont nombreuses, mais elles ont partout des traces manifestes d'influences grecques et italiennes (Déchelette, *Manuel*, II, 2^e partie, p. 598).

approfondie de l'époque de Hallstatt ¹, Déchelette y ajoute avec preuves à l'appui la France du centre, c'est-à-dire le Berry et l'Auvergne ². Comme il est établi, ajoute-il ³, qu'à l'époque de la Tène I (500 à 300 avant J.-C.) aussi bien qu'à la Tène II (300 à 100 avant J.-C.), tout ce territoire appartenait aux Celtes, et que jusqu'à la fin de cette dernière époque on ne constate sur ce vaste territoire aucune particularité profonde, dénotant un changement de population, on peut en conclure que tout au moins dès l'époque de Hallstatt, la Celtique comprenait le même domaine. Pour l'ouest et le sud-ouest de la Gaule, Déchelette croit que l'âge du bronze a subsisté jusqu'au début de la seconde période hallstattienne, c'est-à-dire jusque vers le VII^e siècle avant notre ère ⁴. On a cependant fouillé quelques tumuli hallstattiens en Armorique dont certains doivent remonter à la première période ⁵. De plus, d'après des trouvailles comme celle de Vénat dont les objets sont de la fin de l'âge de bronze et qui a livré un ou deux fragments de fer, synchronique semble-t-il avec celle de Questembert (Morbihan), d'après la trouvaille de Calastrennen-Bangor (Belle-Ile) dont le vase paraît avoir été couvert d'un culot de fer, il semble bien que le fer ait été connu aussitôt dans l'ouest que dans l'est. Son usage a peut-être tardé davantage à s'y généraliser. En tout cas, personne ne conteste que, vers le VI^e-V^e siècle, la Gaule occidentale n'ait été celtique.

En Allemagne, les Germains, à l'époque de Hallstatt, d'après Hoernes, formaient le groupe Elbe-Oder, comprenant le Haut-Palatinat, la Bohême du nord, la Silésie de Posen ⁶.

1. *Die Hallstatt Periode, Archiv für Anthr.*, 1905, p. 223-281.

2. *Manuel*, II, 2^e partie, p. 678, 677. Le premier âge du fer est même représenté dans le tumulus de Genevrier (Aveyron) : *ibid.*, p. 674.

3. *Ibid.*, p. 571.

4. *Manuel*, II, 1^{re} partie, p. 109.

5. Le tumulus de Lann-Nilizien en Silfiac paraît bien de cette époque (clou en fer à tête de bronze). Celui de Lignol en Carnac, par sa structure, doit être de la même époque. Le tumulus du Rocher, en Plougoumen, par la forme de son vase en bronze, ne peut être antérieur au VI^e-V^e siècle. Le grand tumulus de Lann-er-Bugn en Lignol (Morbihan) qui a livré une pointe d'épée en bronze, tumulus par incinération, est de l'époque de transition du bronze au fer.

6. Déchelette, d'après Hoernes (*Manuel*, II, 2^e partie, p. 588). Phil.

À l'âge du bronze, sur les deux rives du Rhin, l'archéologie nous montre les mêmes populations qu'à l'époque du fer. Les tumuli de l'Alsace, de la Bavière et des provinces voisines jusqu'en Bohême, en général les tumuli de l'Allemagne du sud, présentent de frappantes analogies avec les plus anciens tumuli de la Gaule du nord-est¹ ; à l'âge du bronze III (1600 à 1300) sur la rive droite du Rhin, plusieurs sépultures que Déchelette n'hésite pas à qualifier de celtiques, sont synchroniques avec celle de la Combe-Bernard, à Magny-Lambert (Côte-d'Or). Il y a similitude entre les rites funéraires et les types industriels de l'âge du bronze, en général dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale, et ce parallélisme se poursuit pendant toute la durée de l'âge de fer : ce qui s'explique facilement si on admet que toute cette région franco-allemande était habitée par des tribus celtiques². Plusieurs des tumuli vraisemblablement celtiques de la Bourgogne et de la Franche-Comté ont livré des sépultures de l'âge du bronze I et II, ce qui assurerait la présence des Celtes dans cette région vers 1900-1600 ans avant notre ère³. Les sépultures celtiques y sont caractérisées par des tumuli à inhumation, renfermant un squelette non pas accroupi ou replié, mais allongé sur le dos.

Pirouet⁴ qui a étudié tout particulièrement les tumuli de la Franche-Comté est d'avis que les populations hallstattiennes de ce pays, surtout du groupe d'Alais, sont celtiques et qu'il faut leur attribuer les tumuli de l'époque du bronze et même de l'époque énéolithique, ce qui ferait remonter l'établissement des Celtes dans cette région à 2500-1900 avant notre ère.

En Armorique, il semble qu'il y ait trace de l'arrivée d'une

Kropp dont Déchelette cite le travail, adoptant l'opinion de Kossinna, place les Celtes à cette époque, sur la ligne Quedlinburg, Aschersleben, Merseburg et Halle (Hubert, *Revue Celt.*, 1912, p. 365).

1. Déchelette, *Manuel*, II, 1^{re} partie, p. 90. Vers l'est, les sépultures tumulaires du type de la Bavière se rencontrent jusqu'en Bohême.

2. Déchelette, *Manuel*, II, 1^{re} partie, p. 150-153.

3. Déchelette, *Manuel*, II, 1^{re} partie, p. 136.

4. Sur la survivance de populations différentes en Franche-Comté pendant les temps pré- et proto-historiques (2^e Congrès préhistorique, en France, session de Lons-le-Saulnier, 1913, p. 560-652).

population nouvelle à l'âge du bronze (1900 à 1600 avant J.-C.). A l'époque néolithique, vers sa dernière période, dans les tumuli mégalithiques, la règle est l'incinération. Dans les petits coffres en pierres, la règle est l'inhumation ; le corps est accroupi ou replié. Ce parallélisme se constate pendant l'époque du bronze. Le tumulus mégalithique ne disparaît pas brusquement ; il n'y a pas révolution mais évolution. La chambre d'abord est en partie mégalithique, en partie en pierres sèches, mais elle est recouverte d'une table mégalithique ; puis, sensiblement à la même époque, la chambre de tous côtés est formée d'une maçonnerie à pierres sèches avec couverture mégalithique. La chambre de forme circulaire est recouverte d'une voûte en encorbellement. La table mégalithique elle-même ne tarde pas à disparaître.

Les tumuli qui recouvrent ces chambres sont encore de grandes dimensions. Les petits coffres, en général, sont encore à inhumation. Il semble qu'il y ait eu en Armorique deux populations différentes ou deux classes sociales différentes. Celle des petits coffres paraît bien être dans la dépendance de celle des grands tumuli. Les squelettes repliés conservés dans les coffres sont souvent d'une extraordinaire dolichocéphalie. Quelques-uns sont de haute taille. Un des squelettes de l'île Thinic (Morbihan) mesurait 1^m 80¹.

Or, pendant l'âge de bronze², il y a dans les grands tumuli où l'incinération est la règle, du moins quelques exceptions. La première nous est offerte par le tumulus en terre recouvrant une chambre à peu près rectangulaire arrondie aux angles, à voûte à encorbellement, de la Garenne en Keruzun commune de Saint-Jean-Brévelay (Morbihan). Le mort a à la hauteur de la tête un vase à 4 anses, caractéristique de la 2^e époque du bronze ; à gauche, à portée de la main, un poignard en bronze de 0^m 25 de long et de 0^m 08 de large ; à droite, à la hauteur de la cuisse, un javelot (pointe de lance) en bronze forme de feuille de laurier (0^m 031 de large sur

1. Sur les squelettes trouvés à l'époque préhistorique et même à l'époque gauloise en Armorique, cf. Du Châtellier, *Matériaux*, 21 (1887), p. 444 et suiv. ; *ibid.*, 9, p. 436. *Société Em. des Côtes-du-Nord*, XXVIII, 1890, p. 53 ; XXXI (1893), p. 35.

2. *Soc. pol. Morb.*, 1884, p. 192.

0^m08 de long); on a trouvé aussi une lamelle d'or très mince, légèrement arquée dont la corde mesure 0^m007. Le mort était évidemment un personnage de marque. Ce qui est surtout à retenir c'est qu'il est étendu de son long sur le dos, position caractéristique dans les tumuli celtiques à inhumation de la Gaule orientale.

Dans un tumulus situé à 200 mètres du Reuniou en Berrien (Finistère) ¹ recouvrant une chambre à parois maçonnées à sec recouverte d'une table mégalithique, le squelette est également étendu sur le dos. A la hauteur de l'épaule gauche, il y a un vase à 4 anses; du même côté à 0^m43 du vase un poignard en bronze ²; à la hauteur du bassin, un second poignard. Le corps et les objets sont recouverts d'un linceul formé de peaux cousues.

A Kervern en Plozévet (Finistère), le mort est également étendu sur le dos; il est placé dans un tronc d'arbre creusé de 2^m40 de long. La chambre est circulaire, en fer à cheval, formée de pierres à sec; pas de couverture mégalithique ³. On n'a pas trouvé d'armes. A gauche, à la hauteur de la tête, était placé un vase paraissant formé de deux cônes tronqués réunis par la base, forme bien connue à l'époque du bronze, et décoré à sa partie supérieure de chevrons.

Il n'y a eu malheureusement aucun examen anatomique des squelettes ni aucune description craniologique.

Le mode d'inhumation constaté dans ces tumuli, la position du cadavre, prouvent qu'il s'agit d'individus appartenant à un groupe ethnique inconnu jusque là dans la région. Ces nouveaux venus n'ont pas fait prévaloir leurs traditions; c'est l'incinération qui continue à dominer, excepté dans les petits coffres en pierres. Si ce sont des Celtes, il s'en suivrait qu'ils ont pénétré dans la Gaule occidentale à peu près à la même époque que dans la Gaule orientale. Les premiers établissements des Celtes en Gaule, comme leur première invasion dans l'île de Bretagne, remonteraient donc au commencement du deuxième millénaire avant notre ère.

J. LOTH.

1. *Rev. arch.*, 1882, p. 179.

2. Du Châtellier, *Société arch. du Finistère*, 1899.

3. *Revue arch.*, 1882, p. 179.

THE REEVES MANUSCRIPT
OF THE
AGALLAMH NA SENORACH

The Agallamh na Senorach was first published by Standish Hayes O'Grady from the Book of Lismore's version in 1892.

In 1900 Whitley Stokes republished what O'Grady had done, with additions from three other vellum MSS., Laud 610, Rawlinson B 487 and the copy in the Franciscan Monastery, Merchants Quay, Dublin.

The entire text as thus published by Stokes in *Irische Texte* contains 8005 lines. Of these Laud which contains the oldest text (which Stokes makes his text as far as it goes) has 4312 lines, Rawlinson 5612, and the Book of Lismore 6553 lines. I cannot compute the length of the Franciscan copy. Nearly all the fresh matter not published by O'Grady from the Book of Lismore, comes from Laud, amounting to about 1241 lines of text, while about 143 lines of fresh matter come from the MS. of the Franciscan Monastery. Rawlinson does not appear to contain anything which is not already in the Book of Lismore.

There is however another text of the Agallamh contained in a paper MS. one of those collected by that fine old Ulster man Mac Adam, which at his death passed into the possession of the late Bishop Reeves. On the death of Dr Reeves they were sold, and the late Rev. Maxwell Close generously bought — with a little, but I think *very* little, assistance from others — a number of these MSS. for the Royal Irish Academy. These are now known as the Reeves MSS. Fortunately amongst those purchased was this copy of the Agallamh which is practically unique.

It is a 17th (?) century transcript, in a good hand but in parts much faded, of a different *Agallamh* from any that were hitherto known. The first pages are lost and a few are missing in the middle, and the end is illegible, but it still contains some 500 close pages of matter, a great deal of which is completely new. The language appears to be of the same age as the language of the better known *Agallamh*. Some peculiarities of the orthography point to a northern origin. It may have been written in Antrim or Derry or Down, and the only known copy of this particular MS. (one volume of which I have) was made by a Belfast man nearly 120 years ago. Almost all Mr Mac Adam's MSS. were picked up by him in the north of Ireland.

Not only where it coincides as to the story with the vellums is it an independent and quite different text, but also (and this most clearly shows an entirely different provenance) it is Caoilte who here usurps the place of Oisín and Oisín takes the place of Caoilte. In all the vellums from which Stokes has edited, it is Caoilte who at the beginning of the story meets St Patrick and the Clerics, and it is Oisín who retires into the Sidh (Shee) mound of Ocht Cleitigh where his mother was. Caoilte in the vellums is the hero of the story up to line 2255, when without any motivation or apparent cause, Oisín suddenly comes on the scene in company with Patrick, and the King of Munster.

In the Reeves MS. on the other hand, Oisín it is who at the beginning of the book meets Patrick and is the hero of the story until Caoilte appears, but Caoilte's appearance in the Reeves MSS. is properly led up to, and explained. Does this mean an earlier or a later origin? Does it point to an older version, an original and full version, or is it an attempt to coordinate and explain earlier and more fragmentary versions? As far as the language goes the Reeves MS. — allowing for the frequent 17th century spelling dropped into by the scribe — appears to be of the same date as the language of the vellums, but its more frequent adjectives and circumlocutions would point it out (if one judged by this alone) as belonging to a quite different and later school.

But there are other reasons for believing that it may represent a text quite as old as any of the vellums if not older, for in certain stories where these only tell part of the tale the Reeves MS. tells the whole story, and while they have often only a few verses of a poem, the Reeves MS. gives a long full poem (some of them are to be found in the Book of Leinster) upon which the prose story is usually founded. Often where the vellums have no poem at all the Reeves MS. has ten or twenty or thirty stanzas, and it seems generally that it is the verses which are the older part, and that it is upon them the prose story is built up.

However this may be, the Reeves MS., with a very much more verbose text, in places quite different, follows story for story the text of the Book of Lismore for about one quarter of it, and only when we come to the story of Finn's Dwarf do we get a long and interesting addition to the tale not contained in any of the vellums but apparently of equal age and authenticity. I have made a transcript of the Reeves MS, and so have been able to note exactly how far it agrees with the vellums.

The next noticeable addition to the Lismore text is the insertion of a poem of 24 lines on the death of « Liath na tri mbenn » p. 26 of Stokes. At p. 27 of Stokes Reeves inserts a story about a vision that Oisín had, and a poem of 30 lines not in any of the vellums. At p. 36 of Stokes the poem « Alma Laigen » contains 140 lines not in the Book of Lismore, and a short prose story as well. A page or two of new matter is inserted in the story of Guaire and Finn Ban at Stokes' p. 38.

Up to p. 41 line 1448, the Reeves MS. follows the Book of Lismore closely. Then it suddenly jumps to p. 106 of Stokes, line 3726 and follows the text of Laud fol. 130 a and Lismore 183 a.

The story of Ciabhan, p. 106 of Stokes, has a good deal of fresh matter, and 148 lines of poetry, which Stokes has not got. At p. 110 of Stokes there is a different and long version of the other name of Elphin and 12 lines of poetry.

We now come back again to the Book of Lismore text

p. 41 line 1451, of Stokes. P. 42 of Stokes gives a poem of three stanzas on Ros Teamhrach, Reeves has 4 stanzas.

There is a leaf of the Reeves MS. missing at this point. Then we get a fragment of a poem on Leacht Dhiarmada of 56 lines, not in Stokes. The prose introduction was probably on the missing leaf, and was no doubt much the same as in the Lismore text.

At p. 45 of Stokes, in the poem « Uathad Selga », we have 92 lines of poetry not in Stokes.

After this we jump to near the end of the Lismore version, and to p. 211 of Stokes.

The sequence of Stokes' text is here evidently wrong, since Patrick addresses a question to Caoilte *who was absent from him at the time* and does not return to him till long afterwards. But in Reeves this is corrected, for Patrick is made to send for Oisín (or rather Caoilte, for Caoilte takes the place of Oisín and Oisín of Caoilte all through) and brings him back before he puts the question to him.

After the beautiful poem « atciu tri nella co neim » p. 212 of Stokes, Reeves jumps back to the Lismore text, fol. 183 b, and p. 111 of Stokes. It gives, like Lismore, only 4 stanzas of the poem, but the Franciscan MS. gives 15 stanzas more.

At p. 114 of Stokes there is a passage in Reeves about Patrick's healing Oisín, that is not in Stokes' version.

After p. 223 of Reeves 2 pp. appear to be lost. The story which is thus broken off is told at p. 115 of Stokes from the Franciscan text. Reeves omits the five lines episode of the robber Dubcraidi and Patrick's verse addressed to Caoilte, and naturally so, because Oisín takes the place of Caoilte in Reeves, and the verse rhyming on the word Caitigán or « little Caoilte » could have no place there.

Page 125 of Reeves finds us in the middle of a long story which is the prose telling of the lay of Finn and the Phantoms which is not in any other copy of the Agallamh but which is preserved as a separate poem in the Book of Leinster, which gives the poem in 54 stanzas. Our copy contains five stanzas less but one or two of them are not found in the Book of Leinster. The story and poem evidently belong to

the *Agallamh*, and fit into it neither more nor less naturally than the rest of the poems and stories. The fact of the poem being contained in the Book of Leinster throws this part at least of the Reeves text back to some date not later than 1150. The same poem is found in the *Duanaire Fhinn* but with only 44 stanzas to the Reeves 49.

After this we return again to the Lismore text, fol. 170 a 2, page 46 of Stokes, and we are told the whole story of Oisín's visit to the Fairy mansion of *Ilbhreac* of *Assaroe*, and of the war between *Ilbhreac* and *Lir* of *Sidh Finnachaidh*, and the death of the magic bird, and the story told to *Ilbhreac* of how *Finn* saved *Tara* and thereby got the kingship of the *Fiana* in place of *Goll*. This contains a good deal of new prose matter and also the quite new story in prose and verse of « *Snámh dhá éan* », also in the Book of Leinster, about 330 lines of verse in all, of which the « *Snámh* » story contains 54 and a half stanzas.

Reeves follows Lismore from line 1840 of Stokes' Lismore text to line 1925. Then the Franciscan text, alone of the 4 vellums, gives three stanzas of poetry but our MS. gives 16 stanzas.

After this follows the story of the death of *Goll* (lines 1932-1983 in Stokes), with a passage inserted which is not in the Lismore text. Then follows a further fragment and poem not found elsewhere. With a poem beginning « *tiagat techta uainn cu h-Aedh* » the story of *Goll's* death finishes in the Lismore MS. ; but the Reeves MS. contains 42 lines which Stokes' version has not got, and this is followed by more prose and a poem of a hundred lines found nowhere else, and this too is followed by another poem of 42 lines, all concerning the vengeance exacted for *Goll's* death.

Reeves after this continues to follow Stokes' Lismore text from line 2011 to 2054 including a couple of stanzas not in Stokes. After the death of *Garbh Daire* ending l. 2054 of Stokes, Reeves has a new poem of 14 stanzas, the story is continued up to l. 2164 of Stokes, with a couple of additional stanzas which his text has not got. There follows then a poem on the death of *Finn's* wife *Bearrach Bhreac* which Stokes has not got, containing 29 stanzas.

Reeves follows loosely Stokes' text from line 2172 to 2236 but 2 pages are lost. There are 6 lines on the death of the hound Conbec not in Stokes, and an interesting « rhetoric » on the Muc tSlánga.

Up to this we have been following the adventures of Oisín only. All these adventures — as many of them as are to be found in the vellum texts — are ascribed to Caoilte. Now comes the time when the storyteller decides to bring the two together. Oisín sees men approach. He asks their mission. They say they come from the King of Ireland and from Saint Patrick and from the surviving Fiana, to ask Oisín to visit them. As soon as he hears that Caoilte is with the king and Patrick he determines to go. He is full of joy at the prospect of meeting Caoilte again. The story is pursued after this from line 2242 of Stokes to l. 2380. This brings us to p. 207 of Reeves and there we have the following passage. « As for Oisín it is not of him there is any question now, but concerning Caoilte the son of Ronan from the time when he himself and Oisín parted with one another at Cuilleann O Ccuanach until the time that he came under the yoke of religion and piety, all that he suffered and endured (?) during that time and how his people parted from him, except Finneachaidh alone — all that is told here, another while ».

Here the scribe leaves a blank space of about an inch and commences his next paragraph with capital letters to show that he has done with what I may call Vol. 1, the wanderings of Oisín. S. B. 1, his copyist, improves on this and writes « Crioich an chéad roinn », i. e. « the end of the First Part », and begins the next page in large letters with the words « An Dara Roinn » i. e. « the Second Part ». Now this allusion to Finn's and Oisín's parting with one another at Cuilleann O Ccuanach would be unintelligible were it not for the unpublished fragment in the Book of Lismore known as the « Agallamh Bheag », which contains this incident. Not only

1. Samuel Bryson of Belfast (?) made a copy about the year 1800 of a large portion of the Mac Adam or Reeves MS. in two vols, of which I possess one; the other is in the R. I. A.

does it contain this, which is of the very essence of the story so far as it concerns the history of Caoilte and Oisín, (which is taken as the framework round which a mass of stories and traditions is built up), but practically the whole of it is found, but in a quite different recension, in « Part II » if we may call it so, of the Reeves MS. which from that out for a couple of hundred pages follows the fortunes of Caoilte.

This part of the Reeves *Agallamh* need not here be noticed for it very largely consists of new and unpublished matter, mostly in verse, and represents a text of which the *Agallamh Bheag* in the Book of Lismore is now — so far as I know — with the exception of itself the sole survivor.

Finally in the Reeves MS. the two ancient heroes are brought together again, and the story is continued almost up to the death of Caoilte in extreme old age. He is borne on men's shoulders to the « Aonach » at Tailte and his last poem is on « Ros Teamhrach ». The remainder of the MS. is illegible.

If I were publishing this MS. as a continuous text I would begin it with the first part of the *Agallamh Bheag* taken from the Book of Lismore, for this, I imagine, was also the beginning of the Reeves text, now lost. Then I would take a few sentences from the *Agallamh Mhor*, Lismore text, describing Oisín's¹ meeting with Patrick — Caoilte had, according to the *Agallamh Bheag*, run away sooner than meet him — and then we find ourselves landed in the story of how the Fiana got their horses. From this out the MS. could be printed as it stands. Even where the same story is told or the same poem given in the vellum MSS., as is usually the case in the first part of the book, nevertheless the Reeves MS. presents a completely different recension told usually in different words, and as such it is of value, particularly in the case of the poetry. Certain of these poems are to be found also in the Book of Leinster, and some in the *Duanaire Fhinn*. These last the writer of the *Duanaire*, also a Northern, may have taken directly from this *Agallamh*.

DOUGLAS HYDE.

1. Oisín as I have said is put for Caoilte, and Caoilte for Oisín all through the Reeves MS.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(suite)

175. Irl. moy. FORÉMDIM; Gall. GOMMEDD.

L'irl. *émdim* a le sens de « je refuse », *for-émdim*, celui de « je suis incapable de, je ne puis ». *Emdim* est composé de *ex* + *med-*. *Forémdim* peut se décomposer en *fo-r-émdim* (Pedersen, *Vergl. Gr.* 11, 579; pour le sens, cf. Ascoli, *Gl. pal.* CCCXCV; Wind, *Wört*). Le sens habituel du gallois *gommed* est actif : « refuser ». Mais il a aussi celui de : « manquer » ; ainsi L. Noir 10, 19 :

moli Duw innechreu a diuet
ae kynizw ny uelli ny[n]omet

« Louer Dieu au commencement et à la fin, et son secours ne faiblit pas, ne manque pas. »

Ibid. 16, 5 : *nythomet in gweli*

« notre prière ne te manquera pas? »

L. Rouge (P. a. B. 11) 296, 9 :

oret y Duw, o Duw ny ommed¹

« qu'il prie Dieu, de Dieu il ne sera pas refusé ». M. A. 132, 2 :

oni 'm gonmeddai'r arddwrn
minneu a wnawn goreu a gallwn

« Si le poignet ne me manquait pas (ne me refusait son service), je ferais du mieux que je pourrais. » *Gommed* me paraît composé de : *yo-s-med-*.

1: mal lu : *ommed*.

176. Irl. FÁINNE ; gall. GWAWN. Pedersen (*Vergl. Gr.* 1, 86) cite l'irl. mod. *fáinne an lae*, le point du jour (*fáinne* est commun mais dans le sens d'*anneau* ; voir *fáinne*). Le gallois moyen *gwawon* paraît y répondre. O. Pughe donne le sens de « rayons » d'après ce passage d'un poète du xv^e siècle :

Gwenllian gwawon y lleuad

le sens paraît être plutôt « lumière, aube » : *gwawon wedd*, aspect de l'aube ; *ne gwawon*, couleur de l'aube en parlant d'une femme (M. A. 337. 2 ; 340.1).

Si le sens de l'irlandais est sûr, les deux mots supposeraient *nāsniā*. *Gwawon* désigne aussi le Fil de la Vierge (Dafydd ab Gwilym, pièce 71, v. 52). Pour la racine, cf. irl. *fáir*, gall. *gwawr*.

177. V. irl. FEISS ; gallois GWEST, GWESTI. Comme le dit Ascoli, après Zimmer, *Kelt. St.* 128, *feiss* a le sens de « s'arrêter, se reposer » (*Gloss. pal.* CCCX), par exemple dans l'hymne de Fiacc (*Thes. pal.* 11, 365, 27) :

nī congebéd ūacht síne. do feiss aídche hi linnib

« Le froid du temps ne l'empêchait pas de rester la nuit dans des étangs. » Cf. Whitley Stokes, *Urk. Spr.*

Ce sens est très net dans le gallois *gwest* : Mabin., L. R., p. 119.2 :

gwest a orugant y nos bonno ynty
Gustenbin

« et cette nuit-là, ils logèrent chez Custenbin. » *Kywes*, avec la variante *Kywest*¹ (= *com-uesti-*), a un sens analogue :

L. Noir 7, 31 :

pa roteiste oth reuuet kin kywes argel

« qu'as-tu donné de tes biens avant la cohabitation cachée (la tombe) ? »

L. An. 85.19 :

Kyn kywest daear kyngorwed

1. Le texte porte, par erreur, *Kywesc* (p. 19, l. 3 éd. Evans).

« avant le séjour de la terre, avant d'être étendu (de son long). Le gallois moyen *gwesti* a le sens de « logement, séjour ». L. Noir 16.1 :

*Turr guir gwydyny
a dav y geissaw in gwesti*

« une troupe d'hommes après nous viendront pour chercher notre séjour. » (Ils demandent qu'on ne l'indique pas.)
Myv. arch. 181.2 :

bwyf gwâs Dux, gwesti dialar

« que je sois serviteur de Dieu, séjour sans douleur. » Cf. *Daf. ab Gwilym*, éd. de Liverpool, p. 351, 324.

L'irl. *feiss*, gall. *gwest* = **uesti-* ; *gwesti* = *uestimu-*. Le dérivé *gwestiwyant* (M. A. 212. 1) a conservé *v* = *m*.

L'irl. *feis*, festin, gall. *dir-west* (cf. irl. *bain-feiss*, bret. *ban-vez*) doivent en être séparés ; cf. *Rev. Celt.*, t. XXXV, p. 89-90.

178. Irl. FIONNÁN : gall. GWYNNON.

On a quelquefois confondu *gwynon* (irl. *femmuin* « varech ») avec *guynnon* et corrigé *gwynnon* en *gwynon*. Les deux mots sont différents.

Silvan Evans, *Llyth. y Cym.* traduit *gwynnon* par « petits morceaux de bois sec ». O. Pughe y voit des petits bois secs.

Rwyse tan a gwynarwn val twrf gwynnyar drud (M. A. 282, 2)
« L'impétuosité du feu avec les herbes sèches... comme le bruit d'un coup de vent violent. »

ni thangnev gwynarwn a goddaith (ibid. 853, 2)

« il n'y a pas de paix entre les herbes sèches ...et le feu. »

Comme *goddaith* est le feu que l'on met dans les herbes, bruyères, ajoncs spécialement en mars, il me paraît probable que *gwynmawn* désignait d'abord aussi des variétés d'herbes. Ce qui le confirme, c'est que *gwynnon* a aussi le sens de « regain, herbe sèche propre à être brûlée ». (Thomas Richards, *W. Dict.*, à *gwnnon*). Cf. irl. mod. *fionnán*, longues herbes croissant en terres marécageuses. Peut-être est-ce à rapprocher de *find*, cheveux.

179. Gallois GWRYAF.

Dans le vers :

Gwryaf gorofyn Lloegyr ae chylbrut (M.A. 238, 2)

« très vaillant, frayer extrême des Loegriens et leur confusion »,

gwryaf paraît être un superlatif de *uerg-* : cf. *gwyry*, en une syllabe « actif ».

Gwraf a été formé sur *gur*.

180. Gall. moyen GWYNVER.

Le mot apparaît dans le Livre Noir, 46, 22 :

*Duu dovit
a peris lleuver lleuenit
bael vynver heul in dit*

« Dieu le maître qui a créé la lumière qui est une joie, le soleil généreux qui apporte la clarté (ou le bonheur) dans le jour. »

Cf. irl. *find*, gall. *gwynn* « blanc, heureux ». Pour la composition, cf. *lleufer*, « lumière ».

181. Irl. FEUCHUIR, gall. *gwychr*, gall. moy. GWYCHYDD. Il y a un mot en moyen-gallois qui paraît contredire la théorie de Zupitza, que *ch* gallois serait dû à l'influence de *r* suivant dans *gwychr*. Irl. *feuchuir*.

Bet Gurgi gwychit a Gwindodit Lev (L. N. 31, 2)

« tombe de Gurgi brave et lion de Gwynedd

neirthyat gwychyd (L. A. 65, 27).

On peut, il est vrai, le rapprocher de *gwych* « gai, digne, brave ».

Le v. gall. *guichir* glose « effrenus » ; le gall. moy. *gwychr* a aussi le sens de « brave ».

182. Gall. GWINGAR.

Ce mot ne se trouve, à ma connaissance, que dans le L.

Noir 15, 22. Il paraît avoir le sens de « sage », si on le compare au gaélique d'Écosse *fionnchaire* « sagesse » :

Gvingar kar gwar guironet kedwi

« ami du sage, doux, garde de la vérité ».

Il y a une syllabe de trop dans le vers : c'est *guar* qu'il faut supprimer ? Pour *fionn*, *gwyn(u)* cf. irl. *finnaim*, « je trouve, j'apprends ».

183. Gall. moy. GOGLYT. YMEGLYT.

Mabin. L. R. 116, 19 :

goglyt a oruc Kei ym prenn

« Kei saisit un morceau de bois... » *Meglyt* (pour *ymeglyt*) *a oruc Yspadaden Penkawr yn un o'r tri llechvael* (Mab. L. Blanc, col. 477 ; L. R. 118, 23 : *ymavael*) : « Yspaddaden Penkawr se saisit d'un des trois javelots ». Ce sens mérite d'attirer l'attention d'autant plus qu'il y a déjà de singulières divergences de sens entre des mots qu'on ramène, non sans quelques violence, à la même origine : gall. *gochel*, *gochlyd*, éviter ; *goglyd*, *gogelu*, s'occuper de, soigner..

184. Irl. moy. FOESSAM, mod. FAOISEAMH ; gall. moy. GWÆSAV, GWAYSSAV.

L'irl. moy. *foessam* « protection » est le subst. abstrait d'un verbe **fo-siss-* (Wind. w. ; Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 629). En irl. mod *faoiseamh* a aussi le sens de « protection, secours », avec celui de « cessation, interruption » (gén. *faoisimh*). Dans les Lois galloises, *gwaessav*, *gwayssav* a le sens de « garantie » et de « garant, caution », cf. L. Noir, 19, 26 :

Gwassauc gwaessaf meu fit

« Gwassawc le garant de ma foi ». Ibid. 19, 16 :

Oef kas gan Gwassawc gwaessaf Rydirch

« Je suis haï de Gwassawc le garant de Rydderch. » *Foessam* et *gwaessaf* sortent de **uo-sessamo-*.

185. Gall. moy. GODEB ; v. br. VOTEPORIGIS.

Le gall. *godeb* est fort rare. Owen Pughe le traduit par « incontinence », sans motif, par un rapprochement forcé avec *godineb*. Il lui donne aussi le sens de « cave », comme le fait Thomas Richards, qui se couvre de l'autorité d'un dict. ms. de Vaughan, utilisé par Lhwyd dans son *Arch.* ; or, c'est ce sens qu'il faut retenir en le modifiant dans le sens de « cachette, refuge ». En voici un exemple d'un poète du XIII^e siècle, Llewelyn Fardd (*M. A.*, 251-2). Le sujet, ce sont les signes avant-coureurs du jugement dernier :

Deuddegfed dydd . . .
y daw pob pysg o'i odeb
Hyd ar wyneb yr eigiawn

« Le deuxième jour . . . viendra chaque poisson hors de sa cachette jusque sur la surface des flots. »

Le gallois, avec le sens de fuir, comme le breton *techt*, l'irl. *techim*, a aussi surtout dans des textes plus récents, le sens de se cacher : il faut naturellement supposer pour le brittonique *tek-s-*. Nul doute que la labialisation n'ait été perdue dans ce composé. *Godeb* paraît heureusement montrer la forme indo-europ. avec sa labialisation : *godeb* = *ijoteku*.

Le sens de « refuge » est très voisin de celui de « cachette ». C'est vraisemblablement celui qu'il faut voir dans l'épithète *godebog* appliquée à un personnage semi-mythologique, législateur, chef des Bretons du Nord : *Coel Hen Godebog*, en vieux-gallois *Coil Hen Guotepauc* (J. Loth, *Mab.* II, 375 : généalogies du x^e siècle). Ce terme est à rapprocher du premier terme du nom d'un chef breton dans l'inscription bilingue de Llanfallteg, dans le pays de Galles ; le nom est au génitif ; en caractères latins : *Votepo-rigis*, en caractères oghamiques : *Voteco-rigas*.

186. Irl. moy. FRAIG, moderne FRAIGH « paroi, toit intérieur de la maison, chevrons » ; gallois moy. -GWRE.

L'irlandais suppose **uragi-*. Pedersen le compare (*Vergl. Gr.* I, 97) au skr. *vrajá*, grec εἴρω. Macbain a traduit *fraigh* par « wattled partition ».

Le gallois *gure* (une syllabe) me paraît avoir un sens analogue dans un mot très rare que les Lois nous ont conservé. Il se présente sous les formes *acgure*, *acure* et *achwre* dans les *Leges wallicae* III, VI, 8. Dans les Lois (I, 294) *achwre* est indiqué toujours avec le toit : *ar to y ty ay acgure . . . trayan guerth eto awyd ar er acgure : ac dryderan o hyny* « le prix du toit et de son *achwre* est le tiers du prix de la maison ». Silvan Evans, suivant en cela O. Pughe, y a vu *achfre* et cite à l'appui un exemple d'un poète du XIII^e siècle :

Morgant achwre cant ¹

« Morgant la protection de cent ».

Il faut évidemment lire *achwre* (en deux syllabes). C'est une expression métaphorique.

L'orthographe des Lois est ici décisive. S'il faut lire dans le passage en question *achfre*, ce qui est invraisemblable, le mot n'a rien à voir avec *achwre*; *ach* peut avoir le sens de *qui est à côté*. Ce seraient dans ce cas des parois ou cloisons à l'intérieur du toit, le protégeant et le complétant. Ce passage des Lois, p. 286, note, cité par T. Lewis (*Glossary*), le confirme : *to tai a'i achwrau a ddylyir en cau rhag eu lygru o ysgrubl ; ac oni cheuir, cyd llycrer, ni's diwygir* « le toit des maisons et ses *achwrau* doivent être fermés de peur qu'ils ne soient endommagés par le bétail ; et si on ne les clôt pas, s'ils sont endommagés, il n'y a pas réparation. » T. Lewis cite aussi un passage de la collection manuscrite de Peniarth, 91, p. 192, où *achwre* est assimilé à *cant*; *achwre eil cant y ty, kribiarth*. Silvan Evans donne à *cant* concernant la maison (*Leg. wall. III. X. 16*) le sens de *wattled fence or work (placed around something for its protection)*. Il ajoute que *cant* est remplacé aussi par *pared* et *logail*; *kribiarth (cribarth)* indique clairement que le cercle de protection, le second, était celui du toit; *-wre* est pour *-wrei*, comme le prouverait la transcription plus moderne *achwrau (-ai)*; cette orthographe n'est pas rare. Le gallois *wrei* sort de **uragjo-* ou **uragja*.

1. *cant* peut avoir ici aussi le sens de « cercle », qui protège et assujettit les chevrons ou toit intérieur et gouverne *achwre*.

187. Irl. moy. BARC « palais, forteresse ». On trouve le mot dans *The Rennes Dindsenchas*, 4 (R. Celt., 1894, p. 292). Le mot apparaît aussi dans *The Boroma* (R. Celt., 1892), n° 10 : *romúrsetar Báirc mBresail ; Báirc-sede feda nemchrínda doringned ic Bresal Brathirchend ic ardrig in domuin* « ils rasèrent Barc Bresal : c'était une forteresse de bois incorruptible qui avait été bâtie par Bresal Brathirchend, roi suprême du monde. » Le génitif est *báirce* (LL. ap. K. Meyer, *Contrib.*). Stokes l'a comparé au grec $\varphi\rho\alpha\rho\mu\acute{o}\varsigma$, $\varphi\rho\acute{\alpha}\sigma\sigma\omega$. La forme v. celtique serait donc *barcā*.

M. Jud (*Romania*, 1920, p. 468) traite du gallo-roman *barca*, *barga*. Ce mot, en Espagne, a le sens de *hutte couverte de paille*. En Italie, il a des sens analogues. En France, en Vendée, *barge* est une sorte de hangar couvert de chaume ou jonc, pour protéger du bois, des outils, des tas de paille :

Dans le bas-Maine, *barge* (Dottin, *Glossaire à barj*) a le sens de meule de fourrage, d'épis, gerbes, fagots à base quadrangulaire ou carrée ; c'est un sens connu dans d'autres régions de France. M. Jud rapproche *barca*, *barga*, de l'irlandais *fraigh* et suppose en gallo-roman une évolution de **uraga* en *braga*, *barga*, analogue à celle de *vr-* en *brūca* (bruyère) ; de *urigantes* en *brigantes*. C'est à divers points de vue peu vraisemblable. Le rapprochement avec *barc* est plus naturel. Le sens de *palais*, en somme, n'est pas assuré, celui de *maison* et de *maison faite de bois* est au contraire certain. Si on rapproche les différents sens de *barge* de celui de *barc*, il paraît bien résulter qu'il s'agit d'une maison ronde en bois couverte de chaume et dont les parois étaient sans doute également complétées, remplies dans leurs interstices ou membrures par du chaume.

A remarquer qu'en Saintonge, *barge* est une sorte de bâtiment de transport, ce qui rappelle le vieux-français *barge*, barque.

188. Irl. moy. BARC « abondance, multitude » ; on lit *barc* = *iomad* dans le *glossaire* de O'Cl. (ap. K. Meyer, *Contr.*). Si le mot est identique comme sens à *iomad* (irl. moy. *imbed*, *innmad*), il peut avoir le sens d'excès. Il ne peut guère être

séparé de *bàrcain* (break out, O'R.); en écossais *bàrc* a le sens de *rush* en parlant de l'eau par exemple (Macbain, *Dict.*). Dans le *Fled Bricrend*, *barc* paraît avoir le sens de « fureur, attaque impétueuse » (Windish, *Wört.*). *Barc* a été rapproché du latin *farcio*, *frequens* par Stokes (*K. Z.*, XLI, 381).

Il faut distinguer des mots précédents l'irlandais *barc*, livre (*O'Davoren's Gl.*, n° 239); cf. *barc-lann*, bibliothèque, P. O'Cl. ap. K. M., *Contr.* Le génitif est *bairc*, O'Gr. cat. (Stokes, *O'Dav. Gl.*, Arch. II, 3, p. 235).

Stokes le compare ingénieusement au Teut. *barc*, écorce d'arbre: indo-europ. **bharg*.

189. Gall. PWYŶO; BWYAW.

Les deux mots ont été confondus. *Pwyo* est traduit par « battre », ce qui n'est pas exact. *Pwyo* est emprunté au latin *pu(n)go- pu(n)ctum* a donné *pwyth* (stitch)¹ et signifie proprement *piquer, enfoncer*: *Heng. mss*, II, 288: *mi a roddet ar y grog ag a pwywyt yr hoelion ym dwylaw* « J'ai été mis sur la croix et on a enfoncé les clous dans mes mains. » C'est le *g* intervocalique qui est représenté par *y*: cf. breton *moué* à côté du gall. *mwng*.

Bwyaw paraît avoir eu le sens de « battre, renverser » (*L. Blanc*, col. 6436). *Peredur* vient de renverser les 300 chevaliers ennemis.

a llyma evo ac yr y wwyn ef y bwyais i dy deulu di « le voici et c'est pour l'amour de lui, que j'ai battu ton clan à toi » (à moins qu'il ne faille lire *bwryeis*).

Le *Livre Rouge*, p. 227, donne: *a llyma evo ac er y wwyn ef, y deuthum i y chware ath teulu di* « je suis venu pour jouter avec ton clan à toi ». Peut-être peut-on rapprocher *bwyaw* de l'irl. *bongim* je brise; **bogi-*, puis *bugi-*? (*o-i* donne en gallois plutôt *wy*): *bwyaw- *bogi-amo-*.

Cf. gall. CYMWY « affliction, tourment (brisement) ».

Bwyaw apparaît avec le sens de *teindre* (« plonger dans ») *Heng. mss*, II, 447, XXIV: *wedy-bwyaw a gwaet*, « après l'avoir teinté de sang (la robe du Christ). »

1. Pour le sens de « réparation repréailles » et « cadeau de nocés », cf. Rhys dans l'*Archaeologia Cambrensis*, t. IV.

Il y a eu probablement confusion avec *pwyaaw*, ou bien on a affaire à un verbe différent d'origine de *pwyo* et *bwyaw*.

190. Irl. FONN ; gall. GWYN.

L'irl. mod. *fonn*, m., gén. *fuinn* (Dinneen) a le sens de *désir, désir ardent, disposition pour, plaisir*. En irl. moy. il paraît aussi avoir le sens adjectif (*Goidelica* p. 177). Whitley Stokes (Kz. X 41, 358) l'a rapproché du latin *vēnus*. Nul doute qu'il ne faille ramener à la même racine le gallois *gwynu*, passion, désir violent : cf. *Mabin. L. Rouge*, p. 108 : *Sgilti ygsawndroet pan vei wyn hwyll kerdet yndau... ny cheisswys ford eiryoet...* « Sgilti au pied léger, quand il avait un ardent élan pour marcher..., ne chercha jamais de chemin... » Le *Livre Blanc*, col. 463 a *wynhyrol* qui a le même sens. Cf. v. bret. *erguinit* gl. *tirannica auctoritate molirentur*; *fonn* = **uonno-*; *gwyn* = **ueni-*. Silvan Evans, *Llythyaeth y Cymry*, p. 82 le donne comme féminin et aussi adjectif avec le sens de *désir, ardeur* et aussi *peine* : Strachan, *Philol. Society*, 1893, fait venir l'irl. moy. *toisc*, besoin, désir, de la même racine : **to-wenski-* (autrement, Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 11).

On trouve dans le *Mab.* du Livre Rouge, p. 111, *gwynn*, mais le L. Blanc. col. 467, porte *gwyn* : *ny cheffit gwyn gwen arnaw vyth namyn tra vei laww* « on ne vit jamais sur lui de disposition à sourire, si ce n'est quand il était plein (rassasié) ». Il est vrai qu'on trouve *gwynn* assez souvent dans le sens de *plaisir* et de *désir* ; pour l'évolution de sens, cf. *gwynn fyd*.

191. Gallois CYMMRWD.

A l'époque moderne, *cymmrwd* a le sens de *mortier, ciment*. En gallois moyen, il se présente sous la forme *cymrwot* dans les *Mab.* du L. Blanc, col. 486 : *Kerdet a orugant wy y dyd hwnnw heducher, bynyvyd kaer vaen gymrwot a welasit rwyhaf ar keyryd ybyt* « ils marchèrent ce jour-là jusqu'à la nuit, jusqu'à ce qu'un château fort de pierres... fut aperçu, le plus grand des châteaux forts du monde ».

maen gymrwot, forme un composé et ne saurait avoir le sens de *mortier de pierre ni de pierre à mortier*. Il me paraît possible que le composé ait le sens de *brique* ; *pierre à terre cuite*. *cym-*

[*m*]rct = * *com-brūto-*, entièrement brûlé, soumis à un feu ardent ; cf. irl. moy. *combruith*, ébullition (K. M. *Contr.*).

192. Irl. BRACHT ; gall. moy. BREITHELL.

Silvan Evans (*Welsh Dict.*) donne à *breithell* le sens de *membrane*, *pellicule* et ne cite comme exemple à l'appui qu'un passage des *Mab.* du Livre Rouge. Or, il ressort du contexte que *breithell* y a le sens de *cervelle*. Efnysien, dans le *Mab.* de Branwen, tâte chacun des sacs où les Gywddyl prétendent avoir mis de la farine lorsqu'ils y avaient mis un homme armé : *sef a wnaeth ynien y deimlaw hyt pan gavas y benn a gwascu y benn nny glyw y vyssel yn ymanodi yn y vreithell drwy yrascwrn* « voici ce qu'il fit : tâter jusqu'à ce qu'il trouvât sa tête (à l'homme armé) et la serrer jusqu'à ce qu'il sente ses doigts s'arrêter dans la cervelle à travers l'os » (éd. Rhys. Evans, p. 38). Il est clair qu'il s'agit de la substance molle protégée par les os du crâne. Or l'irl. moy. et mod. *bracht* a le sens de : *moelle*, *graisse*, *substance grasse* (Dinneen ; K. M. *Contr.*). *Breithell* aurait donc plus précisément le sens de *moelle*, *substance molle et grasse* ; ce qui confirme l'expression que donne S. Evans : *breithell yr ymenydd*, si elle est réellement d'un emploi courant. Dinneen donne aussi à *bracht* le sens de *fureur*, *rage*. Il est possible qu'il faille rapprocher *bracht* et *breithell* de la racine *mrak-*, * *mrek-* ; irl. *braich*, malt ; gall. *brag*. Pour le sens et la forme *mrek*, cf. *lit. mērkti* amollir ; latin *marcere* (Whitley Stokes, *Urk. spr.* p. 220). Le sens de *fureur*, donné par Dinneen, pourrait s'expliquer par un emploi métaphorique de cette racine. C'est probablement le cas du gallois moyen *bragat* qui a nettement le sens de *bataille* (cf. irl. mod. *brachadh*, maltage, fermentation).

193. Irl. ETTE ; gall. moy. ETHEIS.

Le vieil-irl. *ette* gl. *pinna* et le glossateur ajoute à *ette*, *benn muir*, *pinacle*, *faîte d'un rempart* (Thes. S. G. 67 a 7, *Thes.* II, 122). En irl. mod. *eite* f. a le sens d'*aile*, *aileron*, *plume* ; le collectif *eiteach* f. a celui de *plumes*, *ails*, *nageoires*.

Le gallois *etheis* ne se présente, à ma connaissance, que chez un poète du XII^e siècle (M. A. 143. 2) Gwalchmai. O. Pughe,

qui ne donne pas le contexte, traduit par *seat* et d'une façon générale par *what spreads out*, comme il le fait très souvent par fausse étymologie :

Caraf yr ednan ai llarian llais
cathlfodawg¹ coed, cadr ei ethais

« j'aime l'oiseau à la gentille voix, dont le chant charme le bois, aux ailes vigoureuses. »

Il semble bien difficile d'attribuer à *ethais* un autre sens.

ette = *etniā*. Quant à *etheis*, c'est peut-être un pluriel fait sur *ettassia* = **etnassia*-. Comme *eiteach* a aussi en irl. mod. le sens de *serres*, on peut songer à ce sens pour *ethais*.

194. Gallois *CNWD, CNUD* ; breton moyen *CNOT*.

Le mot *cnot* était déjà connu par la vie de sainte Nonn (*Rev. Celt.* 1887, p. 298, vers 836 de l'édition d'Ernault), mais son sens n'y était pas clair. Le premier magicien annonce au tyran la naissance de s^t Devy :

Brassoeh vezo net eguedot
Gant [D]evy esem quifi sot
Languis an cnot hac an stroton

Ernault traduit : « Il sera bien plus grand que toi ; tu te trouveras sot à côté de David ; tu seras le jouet de ce misérable. »

Son sens, au contraire, est clair dans un passage du *Mirouer de la mort*, vers 2257. D'après le contexte, il signifie, comme l'a traduit Ernault : *progéniture*.

Rezgoaz ne voe leon na con quen disouonest
Mar outraig arraget, buanecquet medest
Pau ve lazet ho cnot en hobot me'n protest

« Jamais il n'y eut lion ni chien si furieux, si outrageusement enragés, irrités, je l'atteste, quand on a tué leur progéniture dans leur antre, je l'affirme². »

1. L'orthographe du poème est rajeunie ; on a dans un ms. plus ancien *cathylvodawc* ; cf. *cathylvodawc* chez Llywarch Hen (S. Evans, *Welsh Dict.* à *boddog*).

2. Trad. d'Ernault, p. 196.

Revue Celtique, XXXVIII.

Ernault (note 5) suppose avec hésitation que *cnot* a pu devenir *crot*, petit enfant, peu en usage hors le pays de Léon, d'après Le Pelletier. Ernault ajoute : *krot*, petit enfant, *plac'h krot*, bonne d'enfant, en cornou. d'après Troude. *Crot*, *crotten* est, en effet, en usage en Haute-Cornouaille, dans la région de Faouët, Morbihan. Mais ce mot n'a rien à faire avec *cnot*. Le gallois a aussi *crwt*, enfant, avec un sens quelque peu méprisant (*chap*), *crwtyn*, petit enfant (*boy*, *chap*) et *crotten*, fillette, *crottes*, id. Le *t* final gallois est un clair indice d'emprunt. Le gallois et le breton paraissent empruntés au français, le gallois par l'anglais. *Cnot* a comme équivalent celtique le gallois *cnwd*, qui a le sens de *productions*, *collection de produits divers*; *cnwd oyd*; *cnwd cylion*, essaim de mouches et aussi en Sud-Galles, *petits enfants*. Thomas Richards donne ce dernier sens comme connu en S. G. ; il ajoute que Davies donne *cnrydyn*, petit enfant, mais qu'il ne l'a pas observé comme usité dans ce sens.

Le féminin *cnod* est connu dans un sens analogue (S. Ev. *Welsb Dict.* ; Thomas Richards, *Antiquæ linguæ thes.* 1815). Ernault à la fin de sa note ajoute : cf. gall. *cnawd*, chair (connu aussi en cornique *cnesen*). Il faudrait, pour cela supposer un autre degré vocalique en breton. D'ailleurs *cnwd*, avec son sens de *produits* et métaphoriquement d'enfants, est évidemment identique à *cnot*, ce qui exclut tout rapprochement de ce genre. Ernault, avec raison, voit maintenant dans le *cnot* de la vie de S^{te} Nonne, un terme injurieux, quelque chose comme *engeance*. On peut se demander en revanche s'il n'y a pas une parenté avec le gallois moyen *cnud* bande, troupe, surtout de loups. Ce mot est fort usité en moyen-gallois dans les textes les plus anciens.

Cf. L. Noir 32-9 :

*Kian a ud yn diffeith cnud*¹

« un chien hurle au milieu d'une sauvage troupe. »

Cnud désigne parfois plus spécialement une troupe de loups :

L. Tal. 199. 15 :

*Owein ac cospes yn drut
mal cnut yn dylut deveit*

1. Mss. *cnud*. Il est possible que *cnud* soit lié par le sens au vers suivant.

« Owein les a châtiés rudement comme une troupe de loups poursuivant des brebis. »

Cf. Cynddelw, *M. A.* 166. 2 :

gnawd uch knawd knudoet ar gylchyn

« c'est chose habituelle sur la chair, que des troupes (de loups) alentour. »

Le même poète précise *cnud* par *ewn* dans un autre passage ; *M. A.* 187. 4 :

... *tyrrynt prein yn drud*
y gwn gnud uch knoueïn

« ils amoncelaient des festins — vaillamment — pour une troupe de chiens au-dessus des chairs à ronger ? » (Voir plus bas à CNÁM)

Dans les *Anc. L.* 11.478 il est parlé de *cnudbleiddiau*, bande de loups.

† Dans le sens de *collection*, *cnud* serait de même racine que *cnwd* à un degré différent : *cnut* = **knouto-*; *cnwt* = **knūto-*. Il paraît possible que l'irl. moy. *cnúass*, collection de fruits, ne vienne pas de *cnú*, noix ; *cnuassaim* signifie simplement *je ramasse, rassemble*. En irl. mod. *cnúas* a également le sens général de : *collection, cnúasaim*, celui de : *je ramasse, rassemble* : *cnúas* = **knouso-* = **knout-to-* ?

195. Irl. moy. CNÁM ; gall. moy. KNOVEIN.

Je ne connais qu'un exemple de *knoveïn*, en moyen-gallois. Cynddelw (*M. A.* 187. 2) célèbre des chefs gallois :

... *tyrrynt prein — yn drud*
y gwn knud uch knoueïn

« Ils accumulaient des festins — vaillamment — pour la troupe des chiens au-dessus de chairs ou os ? »

D'après l'orthographe du poème *knoueïn* doit être lu *knoveïn*. C'est ce qui a amené Silvan Evans à en faire un pluriel de *cnofa*, morsure, action de mordre, ronger. *Cnofa* est moderne et ne donnerait d'ailleurs pas un pluriel de cette espèce. Il est clair que *knoveïn* est un dérivé de **cnām-* qui devait

donner en vieux et moyen-gallois * *cnaŵ* (*cnoi* ronger) ; cf. *wyllaw* : *wylofain* ; *cwynaw* : *cwynofain* ; *llaw* : *dylofi*. L'identité avec l'irl. moy. *cnám* infin. de *cnáim*, je mords, je ronge, est évidente. *Knovein* (cf. *enuain* plur. v. gall. de *enu*) = **knāmenī*, et signifierait *objets à ronger*, peut-être *os*. Il paraît, en effet, possible que l'irl. *cnáim*, mod. *cnámh*, *os*, soit à séparer de *znή* et à rapprocher de *znáw*.

196. Bret. moy. GROZVOL ; cornique CROFFOLAS.

On ne connaissait pour le breton moyen que *grozvolat*, murmurer, avant la publication du *Miroir de la mort*, où on trouve vers 3566 : *leun a grozvol*, plein de murmures. Ernault donne en note les formes très variées de ces mots : pour *grozvol* : *cromol*, *krósmól*, *krósvól*, *grósmól* ; pour *grozvolat* : *crosmola*, *crozmola*, *crómola* ; *grosmolat*, *cromolat* ; *grosmoli*. Sous l'influence du français on a aussi *grommelat*, *grommeler* ; *grommellaat* (Maunoir), *grommeler*. Henry explique *krómōla* par un emprunt du fr. *grommeler* avec influence de *kros*, grand bruit, quelquefois *querelles*, *reproches*. Ernault remarque avec raison que la forme ancienne n'appuie pas ce dernier rapprochement. Il se demande si l'élément perturbateur n'aurait pas été un **croz* = gall. *croth*, violon.

Il a oublié d'appeler le cornique à la rescousse : *crothval*, murmure (traduit par *complaint*, inexactement) O. M., 1837 ; *croffolas*, murmurer (quereller), *ib.*, 1662. *Croffolas* vient de *crothvolat*. Il est probable que *croth* ici représente le gallois *sein*, *utérus*, *ventre* et que *mol* ait le sens de l'irlandais *molach*, bavard, que Whitley Stokes (R. B., XXI, 132) a rapproché de *molad*, louer : pour *molach*, cf. Gl. d'O'Mulconry, 818. *Crothval* aurait d'abord signifié : *parler du creux* (*croth* indique aussi *cavité*), gronder, murmurer ?

197. Irl. GRIS ; bret. moy. GRIZIAS.

Le breton *grizias* apparaît, pour la première fois, en moyen-breton, dans le *Miroir de la mort*, vers 2415 : *tan grizias* : cf. *Rev. Celt.*, XXVIII, 193, 194. Le Gonidec donne *grisiaz*, ardent, brûlant. Il est peu probable qu'on ait affaire à un adjectif : *-as* est une terminaison très rare en pareil cas (*addas*). Il

est plus probable qu'on est en présence d'un composé de *gris, feu et de ias, gall. *ias* ¹, bouillonnement, bouillon (un *ias*, un seul bouillon) = *iastā (cf. ζέω) : *tān grisiaz* aurait eu le sens propre de feu à ardeur pénétrante, brûlant. *Gris* = *grisso-* = *gbrēnso-. Il faut rejeter le rapprochement de *gris* avec le gallois *gwres* (1 syll.) et le breton *grouez*.

198. Gallois -LEITH; bret. LEIZOUR.

L'unique exemple de *leizour* se trouve dans le *Mirouer de la mort*, vers 2097, dans un passage quelque peu embarrassé :

neuse scrap nep á preiz gant esfreiz na leizour
ne guell yvez mezec mar boantec ho recur

Ernault traduit : « alors ceux qui pillent avidement de vive force ou par ruse ? un médecin non plus ne peut, malgré son désir, les aider ». En outre, il émet l'hypothèse que *leizour* serait un dérivé de *leiz*, humide ; l'idée d'humidité aurait pu amener à celle de *souplesse*, menée sournoise. Cette hypothèse me paraît confirmée par un mot en plein usage, en moyen-gallois, mais qui n'a pas été compris : *goleith*. Les lexicographes y ont vu un composé de *wo-* et de *lleith*, mort (irl. *lecht*). C'est un sens qu'il a très rarement si tant est qu'il l'ait. Il est substantif et verbe. Son sens est difficile à préciser, mais d'après les différents contextes, il a le sens de : *souplesse*, *échappatoire*, *fléchissement*, *attendrissement* ; avec une particule négative, *di-*, *an-*, *hep*, il arrive au sens de : *inévitable*, *sans pitié* : M. A., 331.2 (en parlant d'un héros) :

gwaed reieidr beleidr heb o leith yngryd

« (héros) avec le javelot faisant couler des torrents de sang, sans échappatoire, dans la mêlée (les cris des combattants) ».

Ibid., 281.2 :

nyd oes yssywaeth or seith
namyn tri trin dioleith

1. *Ias* a le sens général de *sensation violente*, de chaud ou de froid, de joie, de douleur. C'est probablement *ias* qui se trouve dans des noms propres bretons comme *Donias* (v. bret. *Dubn-ias?*), *Guyas*.

« Il n'y a plus, hélas, des sept (frères) que trois, combattants (combat) sans merci . »

A *peleidr heb oleith*: répond : *parau anoleithiaŵc*, javelots inévitables (M. A., 140. 2).

Cf. *ibid.*, 193.1 (Marwnad Owein Gwyned) :

*Gwr a'wnai ar Lloegyrr llwyr anreith
a chwytaw racdaw rif seith riallu
ni ellid y oleith*

(*Ibid.*, 240, 1 *ruthyr anoleith*, ruée irrésistible); ... « guerrier qui infligeait aux Anglais ravage complet... et il tombait devant lui le nombre de sept fois dix mille : on ne pouvait le fléchir (ou attendrir). »

Ywein Kyveillyawc dit à son serviteur qu'il envoie pour annoncer sa venue (M. A., 192. 2) :

*Dos was na olut na oleith dy lwrw
Dylutyaw nyd hawt weith*

« vas, serviteur, ne ralentis pas, ne fléchis pas ta marche ¹, ce n'est pas petite affaire que de t'arrêter. »

Cf. L. Noir, 48. 15 :

Ir nep goleith lleith dyppo

« malgré tous les échappatoires, la mort viendra ».

Goleith a peut-être parfois le sens de *flatterie*, *tentative d'attendrissement*. John Walter, dans son *English Welsh Dict.* donne à *ymoleithiad* le sens de *flatteur*. La racine, comme d'ailleurs pour *lleith*, mort, destruction; *dile*, *dilein*, irl. *dilgend*, est *leg-* se dissoudre. *Goleith* paraît bien répondre au vieil-irl. *fo-lleġa* SG. 190 a, en marge (Thes. 11, XXI) qui, d'après Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 562, serait une 3^e pers. sing. du prés. et signifierait : (l'encre) *fuit*, *coule*. *Goleith* = **uo-lek-to-*. *Leizour* est un dérivé en *-ūro-* comme *glebour*, moiteur; *sechour*, sécheresse; *kledour*, abri. *Leizour* a, cela va sans dire, un sens métaphorique. *Leizour* se trouve comme nom propre, mais ici, *-our* est probablement *-gour*, homme.

1. Il est possible que *na oleith* ait ici un sens intransitif.

199. Irl. FOR-SUNNUD; gall. HONNI, HONNAID.

Le vieil-irl. *forsunnud*, illustratio, declaratio; *forosnaim*, j'éclaire (*for-od-sumnaim*), illumine (*imbas forosnai*): Ascoli, *Gl. pal.*, CCLXXIII; Stokes, *Urk. Spr.*, 306.

Le gall. *honni*¹, publier, *bonnaf*, je publie; *bonnaid*, moy. gall. *bonneit*, célèbre, connu, paraît bien (= **sonnatio*-) remonter à un thème *sonno* : cf. *sonno-cingos*, du Calendrier de Coligny (marche du soleil ?) : *Forsunnud* = *uor-sonnatu*-. no 22. of for-od-sum-

200. Irl. FLED; gall. *gwled*; breton de Vannes GLOË.

L'irl. anc. et moy. *fled*, gén. *fled*, festin, banquet, mod. *fleadb*, *fleidhe* a pour correspondant exact le gallois *gwledd*. Jusqu'ici ce mot ne s'est pas trouvé en breton. Il existe en haut-vannetais dans l'expression *glôé-freill*, que l'abbé Le Goff traduit par repas à la fin du battage (Supplément au *Dict. breton-français du dialecte de Vannes*, d'Érnault). Ce n'est pas exact; le sens est : *festin, fête du fléau*. En bas-vannetais, c'est *goëlfrey* et dans d'autres endroits *koen-freill*. *Glôé* est le représentant régulier du gallois *gwledd* (1 syllabe) = **uledā*. Pour l'évolution de *ul-*, cf. *gloau*, laine = gall. *gwan*; *gloat* = *gwlad*; *gloeb* = *gwlyb*.

201. V.-irl. COMRECHTA; gall. moy. DISGYFRITH.

Le gallois *disgyfrith* est donné, dans des dictionnaires modernes, avec le sens de : *rude, désagréable*. Silvan Evans, comme Thomas Richards auparavant, traduisent : *edrych yn ddisgyfrith* par : regarder d'un air farouche; *dywedyd yn ddisgyfrith*, par : parler avec rudesse. Ce sens existe en moyen-gallois. *H. Caroli Magni* (Silv. Ev. *Welsh Dict.*) : *y geiriau disgyfrith hyny a gyffroes y brenin ar llid*, ces paroles inconsidérées (sans retenue) mirent le roi en colère.

C'est là un sens métaphorique. Le sens précis apparaît clairement dans l'*Ystoria de Carolo Magno*, col. 452 : il s'agit d'une bataille suivie de désordre : les étalons marchent sans

1. Cf. moy.-gall. M. A., 205.2 :

Kyrch Gruffut rybonnir

« on célébrera l'incursion de Gruffudd ».

ordre « le long de la montagne ». Dans les *Anc. L.*, 1.740 : si un cheval est *sans entrave*, (*disgyfrith*) au cas où il endommage le blé, on doit payer pour lui un demi-penny le jour ; un penny la nuit. Ce sens est confirmé par la confusion avec *disgyfreith* : *Anc. L.*, 11.424, 426.

Il s'agit des privilèges du *kyghellawr* ; le troisième est : *braint dyn disgyfreith* : *sef achos y mae braint dyn disgyfreith ido ef, am nad oes yn neb dasgy arno* : « voici pourquoi il a le privilège d'un homme libre (non soumis à la loi), c'est parce que personne n'a prise sur lui (au point de vue amende ou impôt).

Il semble qu'ici le poète joue sur les mots et ait en vue *cyfrith* (on n'en trouve que des exemples modernes).

D'après la confusion entre *disgyfreith* et *disgyfrith*, il semble que dans l'idée de *droit*, il y ait eu, chez les Gallois du moyen âge, l'idée de *coercition*.

Il y a, en outre, un exemple du Livre de Taliessin de nature à rendre circonspect en ce qui concerne l'étymologie du mot : (F. a. B., II, 137 ; cf. éd. Gw. Evans, 23, 9) : *Bum yn lliaws rith kyn bum disgyfrith* « J'ai eu bien des formes avant d'être libre ? ». On peut se demander si le sens n'est pas dans la pensée du poète : *avant de n'être plus transformable*. On aurait un composé de *dis-* **cyfrith* (**com-riktu-*). Si on rapproche ce passage du sens métaphorique de *désordonné*, *dérégulé*, on est excusable d'avoir quelque hésitation. Si le sens primitif est : *détaché*, *désentravé*, comme cela paraît assez vraisemblable, il faut voir dans : *-cyfrith* un vieux-celt. **com-rikto-s* ou mieux peut-être **com-riktio-s*, identique au vieil-irl. *comrèchta gl. alligatus* ; S. G., 39^b13¹.

J. LOTH.

1. Mon attention a été appelée sur *disgyfrith* par une des *nodiadau iei-thyddol* de C. J. Williams, dans *Y Beirniad*, février 1920, p. 259. L'auteur donne à *disgyfrith* le sens de *désentravé*, *libre* et indique son origine, confirmée par une note de J. Morris Jones.

COLUMBANUS AND ROME

Dr. Skene in dealing with the attitude of St. Columbanus and the Celtic Church to Rome has fallen into a curious error which so far as I am aware has never been pointed out. This is all the more strange because the mistake affects not only the whole argument in the 2nd. volume of "Celtic Scotland", but has led astray nearly all contemporary and subsequent historians. In regard to this part of his subject it is evident that Skene cannot quite get away from the tradition of Celtic Church history originated by Ussher¹, and popularized by later writers. In the particular case to which I am referring, a question fundamental to the whole history, the whole character of the Celtic Church, turns on an alleged quotation from the letter of St. Columbanus to Pope Boniface IV, a document easily accessible and a reference to which in Migne's *Patrologia* Skene duly gives.

The letters of Columbanus are unquestionably authentic, they bear directly on the relations of the Celtic Church with Rome and they express on every line the character of the writer, the religious sentiments of his age and the spirit of his countrymen. As Professor Bury has shown in his life of St. Patrick, pp. 369-71, they throw much light on the relations between the Celtic and Roman Churches, and a knowledge of them could scarcely escape even the most primitive process of historical research.

Yet it is a fact that in almost every case where a Scottish historian has quoted from Columbanus the quotation has

1. James Ussher. *A discourse of the religion anciently professed by the Irish and British*, 1631.

proved the writer's ignorance of the original text ; and a genealogy of modern misquotation from these letters can be traced directly to Dr. Skene.

The passage to which I refer deals with the attitude adopted by St. Columbanus writing to the Pope as spokesman of the Celtic Church on the subject of the Easter controversy, and comparison with the original text shows that Skene had probably taken his quotation at second hand ¹.

Skene. *Celtic Scotland*, vol. II, p. 7 :

" We are Irish dwelling at the very ends of the earth. We be men who receive nought beyond the doctrine of the evangelists and apostles. The Catholic faith as it was first delivered by the successors of the Holy Apostles is still maintained amongst us with unchanged fidelity. "

Migne. *Patrologia*, vol. LXXX, col. 275 :

« Nos enim SS. Petri et Pauli et omnium discipulorum, divinum canonem spiritu sancto scribentium, discipuli sumus, toti heberi, ultimi habitatores mundi, nihil extra evangelicam et apostolicam doctrinam recipientes : nullus haereticus, nullus judaeus, nullus schismaticus fuit ; sed fides catholica, sicut a vobis primum sanctorum scilicet apostolorum successoribus, tradita est, inconcussa tenetur. »

It will be noticed that throughout these letters there runs a note of apology which comes out very strongly in the passage as actually written by St. Columbanus, and which can be accounted for. It may be conjectured that Laurentius, who had met Columbanus in Gaul (Bede, *E. H.*, 11.4) and apparently quarrelled with him over the Easter controversy had sent a report to Rome reflecting on the orthodoxy of the Celtic Church. The paragraph to which Skene meant to refer was probably framed to refute such an accusation.

" We are the disciples of Saints Peter and Paul, and of all the disciples who by the inspiration of the Holy Spirit wrote the divine canon ; we are all Irishmen, living at the ends of the earth, and (yet) admit nothing beyond the teaching of the evangelists and apostles. "

1. Although in a footnote Skene gives the Latin text from " nos enim " to " recipientes " with a reference to Migne *Patrologia*.

To this detailed statement of orthodoxy, St. Columbanus adds with insistence and as if refuting possible accusations in detail: "There was amongst us no heretic", a possible reference to Arianism; "no Jew", that is to say, "we are not quarto-decimans keeping Easter on the same day as the Jews"; "no Schismatic", i. e. we are not to be classified with any Schismatic Church. Finally the sentence closes with a most categorical declaration in words which, as they stand, do not admit of the least doubt of the writer's meaning or orthodoxy:

"But the Catholic faith as it was first transmitted from you the successors, that is, of the Holy Apostles, is maintained amongst us unchanged." In regard to this passage I think Professor Bury is wrong when he says that these words "can only refer to the transmission and maintainance of orthodox doctrine at Rome". The true meaning is explained by S. Columbanus who a few lines further on in his letter repeats the words "a vobis" emphasising their significance: "Quidquid enim dixero aut utile aut orthodoxum vobis reputabitur... quia a vobis ut dixi processit".

Either Skene quoted from memory or he took the quotation and reference together at second hand. I have not been able to find the quotation thus garbled in any work published previous to "Celtic Scotland". There is here something more serious than misquotation for the words written by Skene are a paraphrase susceptible of bearing a meaning directly contradictory of the original text. And in fact such false interpretation has been almost universally adopted by subsequent historians. Principal Story², editor of the "Church of Scotland Past and Present", allowed this passage to pass (giving the reference to "Celtic Scotland", II. 7) as evidence that Columbanus denied the supremacy of the Pope.

"The Celtic Church" writes Rankine³ in "Handbook of

1. It is given correctly by W. G. Todd. *History of Ancient Church in Ireland*, 1845.

2. R. H. Story, D. D., F. S. A. *The Church of Scotland*. London, 1890, vol. I, p. 129.

3. James Rankine, D. D. *A Handbook of the Church of Scotland*. Fourth Edition, 1888, c. I, p. 24.

the Church of Scotland", "emphasised teaching and preaching and made a special appeal to scripture for doctrine. This is a feature which still characterises the Church of Scotland". In proof of this proposition the following note is appended. "St. Columbanus gives this account of himself and his companions in a letter to Pope Boniface IV. We are Irish, etc., etc." The reference given is to *Celtic Scotland*, II, 6.

The effect of Skene's misapprehension of this passage spread far and wide and can be traced in the best known modern text books of history. Lavisse et Rambaud¹ were certainly misled by Skene, and certainly never consulted Migne when they wrote that in the Irish Church « le culte se faisait en langue vulgaire, non en Latin²; on n'admettait que l'autorité de l'Écriture rejetant celle des Pères et de la tradition romaine ».

Andrew Lang³ in "History of Scotland" remarks that the Columban monks "said in a rather Protestant spirit that they accepted nothing outside the evangelical and apostolic doctrine". The reference given is Skene's "Celtic Scotland" and Migne XXXVII, coll. 257-282 exactly as given by Skene.

It is sufficiently clear that the writers referred to, Story, Rankine, Lang, have based their entirely misleading statements on Skene's inadequate translation of the passage of Columbanus in question. Lang's dependence on Skene and his ignorance of the original text is indeed vouched for by himself, for he gives the reference to Migne as vol. XXXVII, coll. 275-282, as Skene does, whereas the correct reference is vol. LXXX, coll. 259-283.

M. V. HAY.

1. Lavisse et Rambaud. *Histoire générale*, vol. I, p. 254.

2. Skene is responsible for this explanation of "Nescio quo ritu Barbaro", which has been silently adopted by Rait, *Scotland*, p. 15.

3. Andrew Lang. *A History of Scotland*. Second edition, vol. I, p. 34 and note on page 39.

A PROPOS DU NOM
DES
GERMANI

Après le mémoire d'Hirschfeld (paru en 1898 dans les *Mélanges Kiepert* et réimprimé en 1913 ¹), concurremment à celui de Theodor Birt (publié en 1918 et substantiellement analysé ici même par M. Vendryes ²) au travail de Norden (dont la *Berliner Philologische Wochenschrift* a rendu compte au début de février ³) et au chapitre dont Sigmund Feist a fait suivre la réédition de son livre *Indogermanem und Germanen* ⁴, voici qu'un des appendices les plus riches et originaux ajoutés par M. Ettoire Pais à sa belle édition des *Fastes triomphaux* remet en question l'origine du nom des *Germani* ⁵. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de reprendre, à la suite de cette discussion nouvelle, les anciens éléments du problème, et de marquer les résultats qu'elle paraît avoir obtenus.

*
* *

Elle porte essentiellement sur un texte de Tacite dans le *De moribus Germaniae*. Ce texte est donné sous la forme suivante : « *Germaniae vocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint. Ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paulatim ut omnes primum a victore ob metum, mox etiam a se*

1. Hirschfeld, *Kleine Schriften*, p. 353 et suiv.
2. Vendryes, *Revue Celtique*, XXXVII, p. 270-272.
3. Cf. *Berl. Phil. Woch.*, fév. 1921.
4. Sigmund Feist, *Indogermanen u. Germanen*, 2^{te} Auflage, Halle, 1919 ; Beigabe I, *Der Name Germanen*, p. 71-82.
5. Pais, *Fasti triumphales populi Romani*, Rome, 1920, p. 401-416.

ipsis invento nomine Germani vocarentur ¹. » Birt prend la phrase telle quelle, et la rapproche de la plus ancienne mention des Germains que nous offre la littérature classique, dans un fragment de Posidonios qu'Athénée nous a transmis : Ἰερμανοὶ δὲ ὡς ἱστορεῖ Ποσειδώνιος ἐν τῇ τριακοστῇ ἄριστον προσφέρονται κρέα μελιγδόν ὠπτημένα καὶ ἐπιπίνουσι γάλα καὶ τὸν οἶνον ἄκρατον ². L'histoire de Posidonios s'étendait sur un peu plus d'un demi-siècle, de 144 à 86 av. J.-C. ; la composition s'en place aux environs de 80 av. J.-C., et la publication entre 80 et 50 av. J.-C. ³. Il convient de lui rapporter, à elle, ou, tout au moins au temps de sa rédaction, la doctrine suivant laquelle le nom de Germains désigne des peuples installés au centre de l'Europe, entre le Rhin et la Vistule, et en contact souvent hostile avec les Celtes et les Romains ; et il y a lieu d'interpréter en conséquence le passage du *De moribus Germaniae* : le franchissement du Rhin dont parle Tacite, c'est celui des hordes dont les victoires de Marius ont préservé l'Italie ; le vainqueur qu'il désigne, c'est le peuple romain qui leur a donné un nom tiré de sa propre langue et inspiré de la terreur qu'elles lui causèrent alors. C'était un nom tout trouvé pour elles, et par la suite elles l'ont adopté : les Germains furent, en latin, les *Germani* [*Galli*], les Gaulois par excellence, ceux que leur stature, leur courage, leur passion guerrière faisaient les plus redoutables, donc, si l'on veut, les « Surgaulois ».

Cette théorie de Birt a deux avantages : elle dispense de toucher au texte de Tacite ; elle s'accorde avec une des significations les plus fréquentes du qualificatif latin *germanus* ⁴, et celle-ci paraît confirmée, à son tour, par la définition de Strabon des γηγῆσι Γαλάται ⁵. Elle se heurte, par contre, à une difficulté à peu près insurmontable : un ressouvenir de la vic-

1. Tac., *De mor. Germ.*, 2.

2. Athénée, IV, 153 e ; cf. Posidonios, ap. *F. H. G.*, III, 264.

3. Cf. Christ², p. 569 et Feist, *op. cit.*, p. 2, n. 2. La théorie de Birt avait déjà été soutenue plusieurs fois avec des arguments différents (cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, III, p. 51, n. 1).

4. L'exemple le plus caractéristique de cette acception se trouve dans Sen., *Apocol.*, 6 : *Gallus germanus, itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit*. Mais sur la valeur du rapprochement, voir *infra*, p. 328.

5. Strabon, VII, 1, 2.

toire romaine sur les Cimbres et les Teutons est d'autant moins acceptable en cet endroit que Tacite n'y a nommé ni les Teutons ni les Cimbres, et qu'il y vise, non la migration d'une race, mais des déplacements de tribus, non un ébranlement profond qui se serait communiqué au delà des Alpes jusqu'en Italie circumpadane et en Provence, mais un mouvement local qui s'est arrêté en Belgique, autour de Tongres ¹.

Hirschfeld n'avait eu garde de s'y méprendre, et il a fondé sur la phrase de Tacite des inductions toutes différentes. D'abord il la tient pour corrompue. Les mots *a victore ob metum* lui paraissent impossibles à conserver. Ailleurs, quand Tacite emploie cette locution *ob metum*, il l'affecte d'un sens passif, non actif ². Or, en général, un vainqueur inspire de la crainte et n'en ressent pas. Dans le cas particulier, les *Germani* sont représentés comme des conquérants refoulant devant eux les Gaulois qu'ils évincent. Les vainqueurs, pour Tacite, ce sont eux. Mais alors, il n'est plus moyen de comprendre l'opposition *a victore... a se ipsis*, puisque *victor* et *ipsi* ne font qu'un. Évidemment, le texte original portait, non *a victore ob metum*, mais *a victo, re[or], ob metum*, correction que postule la suite des idées et que justifient également la fréquence de réserves semblables dans le discours de Tacite et l'analogie paléographique entre OB et OR. Et, pour en rendre compte, il suffit de le confronter avec le chapitre des *Commentaires* où César fait dépeindre les tribus germaniques par les Rèmes qu'il interroge. D'après leur réponse, qui l'a satisfait, la plupart des Belges étaient, originellement, des Germains depuis longtemps établis sur la rive gauche du Rhin, dans un pays dont la fertilité les avait attirés et fixés. Chacune de leurs tribus avait gardé sa dénomination particulière; mais un seul nom, dont elles se réclamaient toutes, les englobait ensemble : *Cum [Caesar] ab his [Remis] quaereret... sic reperiebat : plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rheniumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi consedissee, Gallosque qui ea loca incolerent, expulisse...* ³ *Condrusos, Eburones, Cae-*

1. On trouvera une réfutation de Birt dans Feist, *op. cit.*, p. 76 et suiv.

2. Tac., *Ann.*, I, 1 ; *Hist.*, II, 49.

3. Caes., *De bello Gallico*, II, 4, 1-2.

roesos, Paemanos, qui uno nomine Germani appellantur, arbitrari ad XL millia ¹. Voilà, selon Hirschfeld, la source du *De moribus Germaniae*. Tacite dépend ici de César ; et, comme Tacite affirme que le nom des Germains est d'introduction récente, il n'y a pas lieu de le faire remonter plus haut que César. Il importe, au contraire, de l'éliminer, comme le résultat fautif d'élaborations postérieures, de tous les documents plus anciens que les *Commentaires*, où il figure indûment.

C'est cette affirmation d'Hirschfeld que M. Pais a combattue avec toutes les ressources de sa vigoureuse dialectique, et dont l'autorité ² me semble aujourd'hui très ébranlée.

1° On ne saurait, sous peine de tomber en un vain dilettantisme, ni rejeter comme apocryphes, traiter comme des substitutions abusives, comme de véritables interpolations d'abréviateurs ou de scholiastes, les mentions des *Germani* qu'on rencontre, soit chez des auteurs contemporains de César, comme Salluste ³, ou antérieurs comme Posidonios ⁴, soit dans des histoires écrites après César mais relatives à des événements qui l'ont précédé, comme celles de Tite Live ⁵, les récits de Frontin ⁶ et les biographies de Plutarque ⁷, ni taxer de fraude la mention officielle du triomphe qu'en 222 av. J.-C., M. Claudius Marcellus aurait, à Clastidium, remporté *de Galleis Insubribus et Germ[an(is)]* ⁸.

2° En ce qui concerne cette dernière, elle est indirectement confirmée par la tradition littéraire. Assurément l'*epitomator* de Tite Live ⁹ et Zonaras¹⁰ n'ont cité, dans leurs allusions à la campagne de Marcellus, que les Insubres. Mais Florus adjoint

1. Caes., *De bello Gall.*, 10.

2. Elle s'impose encore à De Sanctis, *Storia dei Romani*, III, 1 (Turin, 1916), p. 318. Cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, III, 51, 1.

3. Sall., *Hist.*, fr. Vat., III, 96, p. 150. Maur., ap. Isidore de Séville, *Etym.*, XIX, 23.

4. Cf. *supra*, p. 320.

5. Liv., *Per.*, XCVII.

6. Frontin, *Stratag.*, II, 5, 34.

7. Plut., *Crassus*, 9.

8. *Fasti tr.*, ann. 531 U. C. (532 Varr.).

9. Liv., *Per.*, XX.

10. Zonaras, VIII, 21.

aux Insubres des *accolae Alpium* « quibus animi ferarum corpora plus quam humana erant »¹ ; et Polybe², Plutarque³, Paul Orose⁴, qui représente mieux la teneur du récit Livien que le sec résumé de la *Periocha*, unissent contre Rome Insubres et Gésates. Or, par ce terme de Gésates, les Gaulois ne désignaient pas une peuplade déterminée, mais une troupe de mercenaires, abstraction faite de ses origines ethniques : Γαλάταξ προσταγορευομένων δὲ διὰ τὸ μισθοῦ στρατεύειν Γαισάτους⁵ ; — *nomen non gentis sed mercenariorum Gallorum est*⁶. Le rédacteur des *Fasti triumphales* ne pouvait évidemment pas faire honneur à Marcellus d'une victoire remportée sur des combattants anonymes, et il leur a donné, non une appellation d'orgueilleuse fantaisie, mais le nom des tribus chez lesquelles les Gaulois avaient effectivement levé des troupes à prix d'or.

3° A l'appui de cette équivalence, M. Pais apporte deux arguments d'inégale valeur, historique et linguistique. Le premier est très fort, car il y a, dans Strabon, la preuve que, longtemps avant l'invasion cimbrique, et à diverses reprises, des Germains, pratiquant la conduite suivie par les Gésates de 225 et de 222 av. J.-C., se sont associés aux Gaulois de la haute vallée du Rhône pour envahir et piller l'Italie septentrionale⁷. Le deuxième est plus contestable, car il repose sur l'identité conjecturale et primitive des mots Gésates et Germains. Qui sait, après tout, se demande M. Pais, sans d'ailleurs insister sur cette supposition, si Gésates et Germains ne sont pas des doublets, deux formes issues d'un même vocable, où, du moins, se retrouve la même racine : gae — ger ?

*
* *

Nous laisserons de côté cette hypothèse. D'abord, elle tend

1. Florus, I, 20.
2. Polybe, II, 22 et suiv. ; 34.
3. Plut., *Marcellus*, 6.
4. Orose, IV, 13.
5. Polybe, II, 22, 1.
6. Orose, IV, 13, 5. Orose dépend ici de Fabius Pictor (fr. 23 Peter).
7. Strabon, IV, 3, 2. M. Jullian avait déjà fait ce rapprochement (*Histoire de la Gaule*, I, p. 315, n. 5).

à éclaircir *obscurum per obscurius*, car l'étymologie du mot « Gésates » n'est rien moins qu'évidente. Les anciens hésitaient à son sujet entre plusieurs explications : la solde — διὰ τὸ μισθοῦ στρατεύειν ¹ ; la convoitise — παρὰ τὸ τῆν γῆν ζητεῖν ² ; un collier d'or — Ἰαιζῆται περὶ δείρεα χρυσοφόροντες ³ ; la virilité — *gaesa hastas viriles* ; *nam viros fortes Galli gaesos vocant* ⁴. Et les modernes, les rejetant toutes à la fois, préférèrent penser que les Gésates se sont appelés, en celtique, du nom celtique latinisé qui, d'après les anciens, désignait leur arme : *gaesum* ⁵. Ensuite et surtout, l'hypothèse implique une sorte de pétition de principes et suppose acquis ce qui, justement, est en cause et reste à démontrer. L'étymologie de *Germani*, véritable *crux* sur laquelle s'enroulent et s'enchevêtrent les imaginations plus ou moins méthodiques des modernes, a été successivement suggérée aux linguistes par le celtique, le latin, le vieil allemand, les racines indo-européennes ⁶. Or le choix entre ces langues ne saurait être arbitraire : il est strictement déterminé par des conditions qu'il appartient à la recherche historique de nous révéler : le lieu, la date, les circonstances

1. Polybe, II, 22, 1. Cf. C. G. L., V, 71, 23 : *Gessatus mercenarius exercitus gallica lingua* ; et Plut., *Marcellus*, 3.

2. *Etym. Magn.*, 223, 16 Gaisford.

3. *Ibid.*

4. Serv., *ad Aen.*, VIII, 660.

5. Holder, I, 1514. Feist., *op. cit.*, p. 40. — Comme M. Vendryes veut bien me le faire remarquer, le primitif **gaiso-*, d'où sort l'irlandais *gae*, comme le celto-latin *gaesum*, se retrouve en germanique sous la forme du vieil-islandais *geirr*, du vieux haut-allemand *gér* et du vieil-anglais *gár*, qui tous désignent l'épieu.

6. Étymologie par le latin (Birt, *op. cit.* ; Hartmann, *Glotta*, IX, p. 1 et suiv.) : *Germani*, s. e. *Galli*, les « vrais [Gaulois] ». — Par les dialectes germaniques (Kluge, *Germania*, I, 3 ; Much *Reallexikon der Germ. Altertumskunde*, II, 183) : les *Germani* (ga + *ermana — ancien haut-allemand : *irmin*, grand) sont les « Grands ». — Par une racine indo-européenne (Henning, *Zeitschrift f. deutsches Altertum*, LIV, p. 218 et suiv.), les Germains tirent leur nom d'un lieu-dit, **Germo*, qu'on retrouve sous des formes diverses en Thrace, en Asie Mineure et jusqu'en Perse, dont le doublet purement celtique serait *Bormo* et qui s'apparenterait au mot sanskrit *gharmas*, chaleur (cf. grec θερμός). Feist, qui tient pour le celtique (cf. *infra*), a analysé ces différentes opinions, et, d'un point de vue linguistique, les a réfutées.

où, pour la première fois, retentit le nom de Germains. Les derniers travaux sur la question lui ont, malgré leurs divergences, fait réaliser un grand progrès.

Hirschfeld a raison, contre Birt et contre tous ceux, comme Feist ou Norden, qui acceptent tel quel le texte fondamental de Tacite, d'amender la tradition manuscrite du *De moribus Germaniae*. On doit lire, comme lui, *a victo, reor, ob metum*. Et, d'autre part, Hirschfeld a raison, contre M. Pais, de voir dans le passage de Tacite ainsi corrigé un reflet de César. Ce qui vient de César, ce qui, en tout cas, exprime la même réalité que César, c'est la proposition : *quoniam... tunc vocati sint*. Ce qui est commun aux deux auteurs, c'est l'idée que le nom de *Germani* a fait son apparition en Belgique, plus précisément dans la vallée de la Meuse, à la suite de migrations transrhénanes.

Mais tout le passage de Tacite, et, sur ce point, M. Pais a raison contre Hirschfeld, n'est pas sorti de César. Il suffit de relire les deux écrivains pour apercevoir la différence de points de vue qui les sépare. César nous apprend ce que sont les Germains du pays belge. Tacite se demande depuis quand le pays situé à l'est et au nord du Rhin, au nord de la Pannonie, à l'ouest des Sarmates et des Daces ¹, s'appelle la Germanie. Ce qui est propre à César, ou plutôt aux Rèmes, les informateurs de César, et que Tacite a laissé tomber — *tunc vocati sint* — c'est l'indication du lointain passé auquel se place l'arrivée des Germains en Belgique. Ce qui est propre à Tacite, ou à une source de Tacite indépendante de César, c'est une explication du nom de *Germani* d'où est issu celui de *Germania*, explication dont il n'y a pas trace dans les *Commentaires*, et c'est la notion d'une extension progressive du terme *Germani* qui, parti d'une tribu isolée, a fini par envelopper la nation tout entière, et par inscrire, sur la carte du monde antique, un vocable nouveau couvrant tout le territoire entre Rhin et Vistule. Les deux textes ne s'absorbent pas plus qu'ils ne se contredisent. Ils se complètent l'un l'autre. L'évolution

1. Tac., *De mor. Germ.*, 1 : *Germania omnis a Gallis Raetisque et Pannoniis Rheno et Danuvio fluminibus, a Sarmatis Dacisque mutuo metu aut montibus separatur : cetera Oceanus ambil.*

que signale Tacite n'était sans doute pas encore achevée lorsqu'écrivait César. Celui-ci nomme la Germanie, mais sans la déterminer ¹. Géographiquement, il la morcelle en deux parties : Cisrhénane et Transrhénane ². Politiquement, il l'intègre en un groupement de *gentes* en Belgique ³. L'unité de la vaste Germanie que définit Tacite n'a dû se constituer dans la conscience des Romains qu'après César et graduellement, d'abord, quand ils furent aux prises avec l'ennemi qu'ont maté Drusus et Tibère et qui tailla en pièces les légions de Varus, et plus tard encore, au cours des campagnes qu'entreprirent Domitien et ses généraux contre les Sarmates et les Daces ⁴. Assurément, si Tacite avait songé aux *Commentaires* dont la rédaction de son livre est éloignée d'un siècle et demi ⁵, il n'aurait pu écrire : *Germaniae vocabulum recens et nuper additum* ⁶. L'addition dont il parle pour son compte et que nous n'avons point, par conséquent, le droit d'attribuer, comme le voudrait Feist ⁷, à l'une de ses sources vieille d'au moins 150 ans, doit être sensiblement plus voisine de lui ; et, bien plutôt que la diffusion de l'œuvre de César, ce sont les guerres flaviennes, succédant à l'organisation, non seulement des deux marches germaniques et de la Raetie (15 av. J.-C.) ⁸, mais de la Moesie et de la Pannonie (6 et 10 ap. J.-C.) ⁹, qui ont achevé d'en rectifier et généraliser l'emploi. En somme, l'histoire du mot *Germania* se déroule selon le développement

1. Caes., *De bell. Gall.*, V, 13, 6; VI, 25, 4; VII, 65, 4.

2. *Ibid.*, I, 1, 3; 28, 4; VI, 2, 3; 32, 1.

3. *Ibid.*, II, 4, 10.

4. Tac., *Agr.*, 41; *Hist.*, I, 2.

5. Les *Commentaires* sont de 52/51 av. J.-C. (Schanz³, II, 129). La *Germanie* a été publiée en 98 ap. J.-C. (*Ibid.*, III, 302).

6. L'argument a été produit par M. Pais, *Fasti triumphales*, II, p. 404.

7. Feist, *op. cit.*, p. 79 : Uebrigens sei der Name *Germanen* jung und erst seit kurzem im Gebrauch, das kann natürlich nur aus einer sehr alten Quelle entnommen haben, da er zu seiner Zeit mindestens 150 Jahre alt war. — Mais le *vocabulum recens* n'est pas *Germani*, mais *Germania*. Et le raisonnement de Feist, fondé sur *Germani*, tombe par là même.

8. Marquardt, *Organisation de l'Empire romain*, II, p. 161.

9. Marquardt, *ibid.*, p. 181 et 166. C'est sous Vespasien que furent établis les camps permanents de Pannonie, à Vindobona (pour la *leg. X Gemina*) et Carnuntum (pour les *legg. XV Apollinaris* et *XIV Martia Victrix*).

habituel à la toponymie des grandes régions ; et il en est à peu près de la Germanie comme de l'Afrique : l'ethnique d'une tribu -*Afri*- ou d'un groupe de tribus -*Germani*-, par quoi Rome a pris contact avec les territoires à identifier lui a, dans les deux cas, fourni successivement le nom de ses provinces et celui du continent auquel elles se rattachent.

Mais au rebours de ce qui s'est passé pour les *Afri* dont le vocable paraît bien libyque, et non punique ¹, les *Germani* de Belgique, originaires de Transrhénanie, à ce que rapporte César, avaient été nommés par les tribus gauloises dont ils avaient conquis la place. Telle est, du moins, l'information supplémentaire que nous fournit Tacite. La grande fortune du nom *Germani*, l'extension du mot *Germania* qui en dérive faisaient à Tacite un devoir d'en préciser l'origine et le sens, et il ne s'y est pas dérobé. Mais déjà cette recherche était difficile, et la phrase du *De moribus Germaniae* qu'a rétablie Hirschfeld n'en présente le résultat que sous bénéfice d'inventaire : *reor, ob metum*. Ces réserves ne sont point encourageantes pour les investigations des modernes. Du moins les empêchent-ils de s'égarer sur la fausse piste des étymologies, soit germaniques, à peu près abandonnées par tout le monde, même en Allemagne ², soit latines qu'on y a récemment essayé de ranimer. Il est bien vrai que, dans leur embarras, certains auteurs romains dont Strabon s'est fait l'écho ³, s'étaient efforcés de rendre compte du vocable *Germani* par des termes de consonance identique, empruntés à leur propre langue, et voyaient dans les *Germani* les Gaulois par excellence : *Germani [Galli]*. Mais, d'abord, comme Feist l'indique spirituellement, leur raisonnement par à peu près ne tient pas plus que celui que

1. Sur cette question, voir, en dernier lieu, Henri Basset, *Le Culte des Grottes au Maroc*, Alger, 1920, p. 14 : « Il est difficile de croire que le nom des Beni Ifren, l'une des grandes familles des Zenata, ne signifie point les Troglodytes, et ne leur vienne pas de leurs premières habitations, quand on voit encore donner le nom d'Aït-Ifri à des gens... qui vivent dans les grottes. »

2. Feist, *op. cit.*, p. 82.

3. Feist cite, après Norden, une étymologie de Strabon (VII, 7, 2) déduite, avec la même fantaisie, d'un à peu près du même genre : celle des Lélèges « τὸ πᾶσι τῶν ἀλλοτρίων γειγόνεσθαι τινὰς ἐκ πᾶσι τοῖς » (*ibid.*, p. 77).

commettrait un Allemand d'aujourd'hui en faisant descendre les Anglais des Anges sous prétexte que l'adjectif *englisch* se rapporte aussi bien à Engel (ange) qu'à England (Angleterre)? De plus, il est avéré que Tacite n'en a pas été dupe, et a formellement rejeté l'interprétation qu'il implique. De celle qu'il a proposée lui-même, il résulte avec force que notre enquête doit porter — à l'exclusion de tous autres éléments — sur les mots de la langue du vaincu — *a victo* —, sur le celtique, par conséquent ¹. Mais sur quels mots celtiques de préférence? Il est clair que Tacite n'en sait plus rien lui-même avec certitude : *reor, ob metum* ².

*
* *

Cette perplexité n'a rien qui doive nous surprendre. Tacite était pardonnable d'avoir perdu la clé de l'énigme. Tant d'années s'étaient écoulées depuis que le vocable avait été inventé en Belgique par les Gaulois conquis à l'adresse de leurs conquérants! César n'assigne pas de date à l'installation des Germains; mais les Rèmes qui le renseignaient avaient gardé, très

1. La recherche historique rejoint ici la conclusion à laquelle les linguistes les plus qualifiés sont parvenus d'autre part. En Allemagne même, Grimm (*Gesch. d. deutschen Sprache* ², 546), Zeuss (*die Deutschen*, p. 59 et suiv.), Pott, *Etym. Forschungen*, II², 873), Reiche (*Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, 35/36, 9^{tes} Heft, 603), Norden (*Korrespondenzblatt der röm. germ. Kommission des Kaiserl. archäologischen Instituts*, Jahrg. I, Heft 6, p. 161, et *Sitzungsbericht der Berliner Akademie der Wissenschaften*, 1918, p. 95), Feist, qui cite tous ces auteurs, tiennent pour l'étymologie celtique. Pour Feist, dont la comparaison est excellente, il en fut des *Germani* de l'antiquité comme des « Deutschen » des temps modernes. Le nom de ceux-ci leur est venu d'Angleterre par l'intermédiaire de la Hollande (Dutch, Hollandais). Le nom de ceux-là leur était venu de Gaule par l'intermédiaire des Belges (Feist, *op. cit.*, p. 82).

2. Feist hésite entre deux formations possibles pour le mot *Germani* (*op. cit.*, p. 81). Ou bien le mot se décompose en *Ger-mani* comme les ethniques gaulois *Co-mani* et *Ceno-mani*, ou bien en *Germ-ani*, comme l'ethnique d'Amiens, *Ambi-ani*. Il faut, en tout cas, comme me l'indique M. Vendryes, écarter la vieille hypothèse de Grimm, suivant lequel *Germ-ani* se rattacherait au mot irlandais *gairm* « cri, appel »; ce mot, qui est le substantif verbal de *gairim* « j'appelle », est formé de la racine *gar-* et du suffixe neutre *-mu-* ou *-smu-*.

nette, l'impression que l'état de choses qu'il décrit après eux était très ancien, d'une époque dont ils n'avaient plus le souvenir précis : *Rhenumque antiquitus traductos*. L'adverbe *antiquitus* dont ils se servent écarte la possibilité qu'ils aient eu en vue l'invasion cimbrique, vieille d'un demi-siècle, au plus. Le contexte, dont je suis surpris que M. Pais n'ait point fait état, car il fortifie singulièrement sa position, achève de l'exclure : les Rèmes n'ignoraient pas, en effet, que ces *Germani* de Belgique avaient alors fait front contre l'envahisseur, Cimbre ou Teuton, qu'ils avaient été seuls, en Gaule, à préserver leur territoire : *solosque esse qui, patrum nostrorum memoria, omni Gallia vexata, Teutones Cimbroque intra fines suos ingredi prohibuerint* ¹. Et cette assertion non seulement ruine la théorie de Birt, mais encore elle nous autorise à interpréter comme M. Pais le passage de Strabon auquel il s'est référé, et à remonter en conséquence jusqu'à la période de la bataille de Clastidium (225-222 av. J.-C.) cette série de coups de main que des Γερμανοί, déjà en possession de leur nom et plus ou moins étroitement associés à certains Gaulois, tentèrent sur l'Italie ², enfin à rendre toute sa valeur à l'inscription des Fastes qui consacre le triomphe de M. Claudius Marcellus « de Germ[an(is)] ».

Certes, ce document officiel n'est pas un document contemporain, puisqu'il n'a probablement été gravé qu'en 12 av. J.-C. ³. Mais, dans l'ensemble, son rédacteur a utilisé, pour le composer, les annalistes qui florissaient à l'époque de

1. Caes., *De bell. Gall.*, II, 4, 2. Il est vrai que Feist, *op. cit.*, p. 80, semble révoquer en doute la réalité du rapport fait à César par Iccius et Andecumborius, les ambassadeurs des Rèmes. Il se peut, écrit-il, qu'il n'y ait là qu'un arrangement de rhétorique destiné à dramatiser des renseignements d'origine livresque, empruntés peut-être à Posidonios, « parce que, dans le discours des ambassadeurs des Rèmes, il est aussi question de la résistance victorieuse opposée par les Belges [ou mieux, par les *Germani* de Belgique] aux Cimbres et aux Teutons, et que tous les récits que l'antiquité nous a légués de la guerre cimbrique remontent à Posidonios ». Mais c'est là raffiner sur un texte fort clair, et en contester gratuitement les affirmations toutes naturelles au nom de pures possibilités. Car, enfin, à 50 ans de distance, les Rèmes devaient avoir gardé le souvenir de l'invasion cimbrique et de l'ébranlement qu'elle avait communiqué à toute la Belgique.

2. Strabon, IV, 3, 2 ; cf. *supra*, p. 323.

3. Pais, *Fasti tr.*, p. VII.

Sylla ¹, dès lors avant le temps où Posidonios, retour de ses explorations en Gaule, publiait ses renseignements sur les mœurs des Germains ². Nous n'avons donc aucun motif valable pour attribuer à l'époque d'Auguste la substitution qu'elles opèrent des *Germani* aux Gésates de la tradition littéraire. A supposer même que cette substitution fût le fruit d'une élaboration très postérieure aux événements sur lesquels elle porte, ce travail n'a pas été influencé, comme le voulait Hirschfeld, par le spectacle des luttes que les lieutenants d'Octave ont eu à soutenir contre les Germains. Même entaché d'erreur, il resterait sincère et désintéressé.

Or plusieurs indices rendent vraisemblable l'assimilation qui en résulte des Germains aux Gésates de 222 av. J.-C. Non seulement la preuve est faite qu'à cette date les Gaulois avaient déjà attribué l'épithète de *Germani* à certains peuples immigrés d'Outre-Rhin en Belgique. Mais la preuve n'est pas difficile à faire que Viridomar, celui des chefs de la coalition que M. Claudius Marcellus a tué de sa main — [*d*]uce hostium Vir[dumaro ad Cl]astidium interfecto — était un « Germain ». N'en font un Insubre que les documents où les Insubres sont seuls nommés, la *Periocha* de Tite Live ³ ou le récit abrégé de Zonaras ⁴. La notice des Fastes montre en lui le chef d'une coalition d'Insubres et de Germains sans spécifier la patrie à laquelle il aurait appartenu. Mais comme Paul Orose qui nous a transmis la substance du récit livien, le considère, non comme le roi des Insubres, mais comme celui des Gésates ⁵, il est certain que le rédacteur des Fastes qui dépendait des auteurs de Tite-Live l'a tenu pour un germain. De fait, cet immense guerrier que Properce arme du petit bouclier belge et dresse, sur son char, les *gaesa* à la main, se vantait de descendre du Rhin :

*Claudius Eridanum traiectos arcuit hostes,
Belgica cui vasti parma relata ducis*

1. Pais, *Fasti tr.*, p. VI.

2. Cf. *supra*, p. 320.

3. Liv., *Per.*, XX.

4. Zonaras, VIII, 21.

5. Paul Orose, IV, 13, 15. Selon Paul Orose, *ibid.*, d'ailleurs, ce sont les Gésates qui ont été les victimes de M. Claudius Marcellus : « *Claudius consul Gaesatorum triginta millia delevit* ».

*Viridomari ; genus hic Rheno iactabat ab ipso,
Nobilis erectis fundere gaesa rotis* ¹.

Le dieu auquel, suivant Florus, il avait imprudemment promis les armes romaines était Vulcain — *Viridomaro rege romana arma Volcano promiserant* ² — ; Vulcain, le seul nom de dieu personnel que César ait cité chez les Germains — *deorum numero eos solos ducunt [Germani] quos cernunt et quorum aperte opibus iuvantur, Solem, et Vulcanum et Lunam ; reliquos ne fama quidem acceperunt* ³ — ; Vulcain, le dieu auquel des Gésates romanisés consacrèrent, au cœur même du pays des *Germani*, une dédicace découverte à Tongres, en 1901 ⁴.

Ce serait, dans ces conditions, obéir à des préoccupations tout à fait étrangères à la science que de s'obstiner à rayer de l'histoire les lignes des Fastes triomphaux. A la date où les *Fastes* nous parlent des *Germani*, la langue des Celtes les avait déjà nommés ; et nous ne pouvons récuser ce témoignage, en accord foncier avec le reste de notre tradition, pour cette seule raison que, s'il vieillit de près de deux siècles l'entrée des « Germains » dans l'histoire, et sans préciser d'ailleurs quels éléments ethniques ils représentent, il les y introduit à la solde des Gaulois et en posture de vaincus.

JÉRÔME CARCOPINO.

1. Prop., V, 10, 38. Voir sur la correction; proposée outre Rhin, de *Rheno* en *Bremno*, correction que rien ne justifie, les réflexions méritées de M. Pais (*Fasti tr.*, II, p. 413).

2. Florus, I, 20, 5.

3. Caes., *De bell. Gall.*, VI, 21, 2.

4. *C. J. L.*, XIII, 3593. Cf. Waltzing, *Revue des Etudes Anciennes*, IV, 1902, p. 53 et 54. De cet article il ressort que M. Jullian, dans une lettre adressée à M. Waltzing, avait déjà rapproché cette inscription du passage précité de Florus. — Ces lignes étaient déjà composées quand j'ai lu G. Wissowa, *Die germanische Urgeschichte in Tacitus Germania* (*Neue Jahrb. für klass. Altertum*, XXIV, 1921, p. 14-31). L'auteur repousse, avec raison, l'interprétation par laquelle Norden, introduisant une tournure grecque dans le latin du *De mor. Germ.*, 2, traduit *a*, dans *a victo* par *nach* et non pas par *von*, ce qui permet, à la fois, de ramener indirectement de Germanie le nom des *Germani* et de maintenir le texte traditionnel de Tacite. Après quoi, Wissowa ne propose rien à la place, et, faisant le silence sur la correction d'Hirschfeld, se borne à répéter, après Norden : « Zu Bergen türmen sich die Schwierigkeiten in dem sog. Namensatz der zu den umstrittensten der gesamten lateinischen Prosaliteratur gehört » (p. 29).

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. S. CZARNOWSKI. Le culte des héros et ses conditions sociales. St Patrick héros national de l'Irlande. — II. H. J. LAWLOR. St Bernard of Clairvaux's Life of St Malachy of Armagh. — III. Newport J. D. WHITE. Saint Patrick, his writings and life. — IV. M. CAHEN. La libation. — V. M. CAHEN. Le nom de Dieu en vieux scandinave. — VI. Douglas HYDE. Gabhaltais Shearluis Mhóir. — VII. L. FOULET. Petite syntaxe de l'ancien français. — VIII. Abbé DUINE. Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne. — IX. Émile JOBBÉ-DUVAL. Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine.

I

Stefan CZARNOWSKI. *Le culte des héros et ses conditions sociales. Saint Patrick héros national de l'Irlande* (avec une préface de M. H. Hubert). Paris, F. Alcan (Travaux de l'Année sociologique). 1919. XCIV-369 p. 8°. 10 fr.

M. Czarnowski est un sociologue, venu de Varsovie à Paris pour suivre l'enseignement de MM. Hubert et Mauss à l'École pratique des Hautes Études. Il a conçu le projet d'étudier les « formes concrètes sous lesquelles apparaissent les valeurs sociales fondamentales » ; et comme, dans toutes les sociétés, ces valeurs s'incarnent surtout dans les héros, qui représentent la réalisation d'un idéal collectif, il a été naturellement amené à faire des héros l'objet principal de son étude. Mais cette étude avait besoin d'être limitée par le choix d'un personnage qui soit un exemplaire typique de l'héroïsme. C'est saint Patrice, héros national de l'Irlande, que M. Czarnowski a choisi¹. Voilà comment, à la suite de son maître M. Hubert, il est entré sur le domaine celtique.

1. On peut être surpris que M. Czarnowski ait adopté la forme anglaise du nom de son héros, *Patrick*, alors que nous avons en français une forme courante, *Patrice*, qui est même employée comme nom de baptême.

Les celtistes ont grandement à se féliciter du choix qu'il a fait. Car cette étude de sociologie, qui enrichit si brillamment la collection de l'école de Durkheim, est en même temps l'étude la plus complète et la plus fouillée dont la mythologie et l'hagiographie irlandaises aient été l'objet. La documentation de M. Czarnowski est d'une richesse qui ne laisse rien à désirer. Il a dépouillé tout ce qui a été publié et traduit de textes irlandais sacrés ou profanes. Son exemple permet d'apprécier les services qu'ont rendus à l'érudition générale les celtistes des cinquante dernières années. Leur labeur trouve ici sa récompense. M. Czarnowski prouve en effet que les publications qu'ils ont faites au prix de tant d'efforts sont désormais assez abondantes et assez variées pour qu'on en puisse tirer la matière de vastes synthèses, sans être soi-même un spécialiste de la philologie celtique.

Il est vrai qu'il faut pour cela des qualités d'esprit qui ne sont pas données à tous les philologues. C'est merveille de voir comme le chaos de l'hagiographie irlandaise s'organise dès qu'on le considère du point de vue auquel M. Czarnowski s'est placé. On se rappelle ces figures, dont parle Bossuet, qui ne montrent à première vue que des traits informes et un mélange confus de couleurs ; aussitôt que celui qui sait le secret vous les fait regarder par un certain endroit, toutes les lignes inégales venant à se ramasser d'une certaine façon, la confusion se démêle et l'on voit paraître un visage avec ses linéaments et ses proportions là où il n'y avait auparavant aucune apparence de forme humaine. Ainsi M. Czarnowski nous mène au juste point d'où l'on peut voir d'ensemble dans sa plénitude et son relief la figure légendaire de saint Patrice.

Ce point lui a été indiqué par M. Hubert, à qui revient donc le mérite d'avoir découvert le secret de la perspective. Dans la « préface » de 94 pages qu'il a mise en tête du livre, M. Hubert expose les principes de la méthode générale que M. Czarnowski devait appliquer au cas particulier du saint irlandais. Qu'est-ce qu'un héros ? Et à quels traits distingue-t-on le héros dans l'ensemble des créations de l'imagination collective ? Ce qui définit les héros, c'est qu'ils prennent place entre le monde des dieux et celui des hommes. Ce sont à la fois des surhommes et des demi-dieux. Ils sont dieux, puisqu'on les honore d'un culte ; mais ce qu'il y a de divin en eux n'a pas la permanence et l'infinité qui n'appartiennent qu'aux dieux ; c'est du divin de circonstance, du divin discontinu et fini. Et ils sont hommes aussi ; même leur humanité fait leur valeur. L'héroïsme, en effet, n'est pas de droit divin ; il est de droit humain ; il émane de la société qui se réclame du héros.

Le héros est le symbole ou l'emblème d'une société définie. La possession d'un emblème commun prouve la parenté, parce qu'elle la constitue. Il peut y avoir des héros artificiellement créés, sans lien naturel entre eux et ceux qui les adoptent. Mais généralement le héros est un être qui a réellement vécu. La vie fournit à la légende des candidats héros. Ces candidats réussissent plus ou moins bien : certains sont trop mal venus ; d'autres, bien que pourvus des qualités qui conviennent, s'arrêtent en chemin. C'est que les héros ne deviennent tels qu'à condition d'être consacrés par un mythe. C'est la mythologie qui fabrique les héros. Le cas des héros laisse même le plus clairement apparaître la corrélation qui existe entre les mythes et l'organisation sociale. Le mythe est en effet un produit social ; il s'impose comme un dogme à tous les membres d'une collectivité ; la prière est nourrie du mythe. C'est surtout le rite qui rend visible l'action de la société dans l'éclosion et le développement du mythe.

Or, le sacrifice est le rite par excellence. L'héroïsme doit donc passer par le sacrifice, être consacré par l'épreuve. De là, l'importance de la mort dans le procès mythologique de l'héroïsation ; de là aussi la place que tiennent les héros dans les fêtes.

La mort est l'élément essentiel de l'héroïsme. Mais la mort du héros est d'une nature particulière. Le héros mort n'est pas un mort comme les autres ; c'est un mort qui n'est pas mort tout entier. Il reste intermédiaire à la vie et à la mort, comme il est intermédiaire au monde profane et au monde sacré. Il conserve, étant mort, des forces puissantes, qu'on peut utiliser si l'on en sait le moyen. Il échappe à la déchéance, à l'anéantissement de la mort ; entré vivant dans le monde des morts, il continue à y vivre. Il a une activité posthume et bien que mort, accomplit des actes de vivant. Son être en quelque sorte se dédouble ; sa dépouille mortelle, reste de sa vie terrestre, peut être l'objet d'un culte ; mais sa personne continue à vivre au delà du tombeau par le souvenir et par le mythe. Le sacrifice suppose la prolongation de la vie du héros, puisque dans le sacrifice c'est le héros qui est sacrifié, même si le sacrifice du héros ne s'accomplit qu'en figure, en représentation.

La mort du héros a une portée sociale ; sa vie légendaire aussi. Dans le souvenir qui le maintient présent à la pensée d'une collectivité, il y a une part de religion, d'esthétique, et de morale. Sa vie est édifiante, réconfortante ; elle fournit des exemples d'énergie, de courage, de belle humeur, de bon cœur, de gaillardise dans tous les sens du mot. L'héroïsme est optimiste, il symbolise les forces

actives et créatrices de l'humanité; c'est un principe de joie et de bien. Aussi le héros lutte-t-il parfois contre la divinité, souvent triste, sombre et méchante. Le héros utilise au mieux des hommes son pouvoir surnaturel; il est champion des justes causes, redresseur de torts, protecteur des faibles, civilisateur et bienfaisant. Et sa puissance s'affirme dans le sacrifice, puisqu'après être mort de nouveau il triomphe encore et continue à vivre.

On comprend dès lors combien il s'insinue aisément dans le système des fêtes de l'année. Il faut toujours à la fête un élément commémoratif, que le héros est tout préparé à fournir. On ne peut dire que le héros procède de la fête; pourtant la fête est éminemment propice au développement de l'héroïsme, parce qu'elle est propice à l'élaboration du divin tangible. C'est dans les fêtes que la pensée et l'action religieuses sont le plus intimement liées; tout ce qui est présent à l'esprit dans le rite y apparaît réellement figuré. C'est dans les fêtes qu'on célèbre les épisodes héroïques. Ainsi s'explique la place de l'héroïsme au début de toute littérature, surtout dramatique. Le drame contribue à dégager le héros des nuages mythiques, à le fixer sous des apparences concrètes. Mais l'épopée aussi est toujours héroïque. C'est que le drame et l'épopée sont nés dans les fêtes.

Les sociétés à fêtes sont naturellement des sociétés à héros, surtout lorsqu'elles sont en même temps des sociétés à chefs. Le chef vivant symbolise en effet le lien qui unit les membres du groupe qu'il commande. Une fois mort, il peut incarner sous forme de héros les aspirations collectives de son groupe. La notion de héros est éminemment fonction de la structure sociale; et il y a une harmonie nécessaire entre la vie légendaire du héros et le milieu social où la légende se développe. On comprend dès lors combien l'Irlande était propre à faire fleurir l'héroïsme. Le culte des héros avait sa place naturelle dans la société irlandaise, qui était une société à chefs et une société à fêtes. Au point de vue politique, l'Irlande était à mi-chemin entre le gréganisme tribal et l'organisation monarchique; elle comprenait une vaste confédération de clans (*tuatha*), divisés en grandes familles agnatiques (*fine*) et groupés en tribus ou grands-clans (*morthuatha*), dont la réunion formait des royaumes, qui avaient entre eux un lien plus ou moins lâche sous l'égide du roi suprême de Tara. C'est la *tuath* qui est l'élément constitutif de cette vaste tribu hiérarchisée qu'est l'Irlande. Il n'y a pas de villes en Irlande; la population y vit disséminée. Mais il y a des assemblées périodiques, sortes de panégyries; ce sont les fêtes, fêtes de clans, fêtes de royaumes, fêtes nationales de l'Irlande entière, qui tombent

toujours aux mêmes dates, lesquelles sont les dates saisonnières du calendrier celtique.

L'année irlandaise était divisée en deux grandes périodes de six mois, comptant chacune deux saisons de trois mois, lesquelles étaient subdivisées à leur tour en deux demi-saisons. Le premier jour de chaque saison était une fête solennelle du paganisme irlandais : Samhuin au 1^{er} novembre et Beltene au 1^{er} mai, Lugnasad au 1^{er} août et Imbolc au 1^{er} février. La dernière, qui devait devenir plus tard la fête ecclésiastique de sainte Brigitte, n'apparaît dans les traditions païennes qu'avec un rôle effacé. Mais les trois autres étaient l'occasion de grandes assemblées populaires, concentrant toutes les manifestations de la vie sociale. Chaque clan célébrait Samhuin, Beltene, Lugnasad pour son propre compte ; mais il y avait aussi à chacune de ces fêtes une assemblée générale où était représentée l'Irlande entière. Cette assemblée se tenait dans la plaine de Breg, à Tara pour Samhuin, à Uisnech Midi pour Beltene, à Tailtiu pour Lugnasad. L'importance de ces assemblées ressort de la littérature irlandaise. Les héros de l'épopée irlandaise sont en effet des patrons de fêtes. La légende de Conchobar est réglée par les fêtes saisonnières ; mais Conchobar est surtout un héros de Samhuin, comme Diarmuid mac Cerbhaill est un héros de Beltene. Ainsi chacun des grands héros s'enferme pour ainsi dire en une des fêtes de l'année.

M. Czarnowski, s'inspirant de l'enseignement de son maître, n'avait qu'à passer en revue les traits de la légende de saint Patrice pour y reconnaître tous les caractères de l'héroïsme tel que la société irlandaise le concevait. Ce qui fait l'intérêt de l'étude qu'il a entreprise, c'est que l'on peut, en réunissant les renseignements de documents authentiques, reconstituer dans ses grands traits la vie humaine et mortelle du saint pour l'opposer à la vie héroïque et posthume que la légende lui a conférée. En marquant l'écart qui sépare l'histoire de la légende, on se rend compte de ce qui est nécessaire à la création d'un héros.

Saint Patrice, par tout ce que la légende a brodé sur la trame ténue de l'histoire, est le symbole le plus représentatif de la nation irlandaise. Sa venue se place à la suite des invasions mythiques ; il est arrivé d'ailleurs, par mer, comme les chefs qui ont jadis conquis l'Irlande. Il entre de bonne heure dans le cycle des fêtes irlandaises ; c'est un héros festival, et qui joue dans la fête à la fois le rôle d'un héros sacrifié et d'un héros renaissant. Mais sa légende se concentre dans une fête printanière ; il apparaît comme un héros de printemps, doublé en partie d'un génie solaire. C'est à l'équi-

noxe de printemps, à égale distance d'Imbolc et de Beltene, que sa fête liturgique est définitivement fixée le 17 mars. Enfin, c'est un héros national, qui résume en lui toutes les aspirations collectives du peuple irlandais : le souvenir légendaire d'ancêtres bienfaisants et glorieux, l'attachement au sol et la tendance à fixer tous les événements du monde visible ou invisible en des lieux proches et familiers. Il profite finalement de tout le travail mythique, qui avait fait éclore avant lui les héros païens de l'épopée ; il est en Irlande le légataire universel du paganisme en même temps que l'incarnation de l'héroïsme chrétien.

On ne saurait donner ici une idée, même imparfaite et affaiblie, de l'intérêt du livre de M. Czarnowski. Toutes les questions de mythologie et d'hagiographie irlandaises auxquelles il touche sont renouvelées par l'abondance des vues originales que l'auteur y projette. C'est un des livres les plus pleins, les plus suggestifs, les plus attrayants qui aient paru depuis longtemps sur les études celtiques. La lecture attentive s'en impose à quiconque aborde ces études. L'exposé est clair et bien ordonné. Des notes abondantes soulignent la documentation. Un copieux index facilite la consultation de l'ouvrage ¹.

Voici pour finir quelques remarques et corrections de détail.

P. vij n., le mot *nia* « champion » n'est certainement pas de même origine que le mot *nia* « neveu » ; voir en dernier lieu sur cette question Eoin Mac Neill, *Notes on Irish Ogham Inscriptions, Proceed. of the R. Ir. Academy*, vol. XXVII, sect. C, 1909, p. 369.

P. 32 n. Une rédaction peu claire ferait croire à l'existence de « deux saints Columban ». En réalité, les deux personnages dont il est question et qui ne se confondent jamais portent deux noms différents : *Columba* (Colum Chille) et *Columbanus* (Columban). Du nom latin de la colombe est également tiré le nom propre *Colmán*, fréquemment attesté.

P. 78 et suiv. Sur les relations établies entre saint Patrice et saint Martin, voir les références données ci-dessus, p. 72, et y joindre un passage de l'*Imrum Snedhghbusa 7 Mic Riagla*, éd. Thurneysen, p. 13, str. 64.

P. 123 et p. 172. Sur les fêtes saisonnières destinées à célébrer les productions de la terre, voir surtout les quatrains reproduits par K. Meyer dans *Hibernica Minora*, p. 49. Une glose du ms. Egerton 1782, f^o 56 a, dit notamment que Lugnasad se célèbre le jour de la maturité de tous les fruits, *lá aipchi na n-uili lhorud*.

1. L'impression est en général des plus correctes ; pourtant, le grec est assez maltraité (v. notamment la note de la p. 41).

P. 126 et suiv. Dans cette étude des héros festivaux a été oublié le « green knight », d'origine apparemment celtique et qui a tous les caractères d'une personnification de la végétation (v. le compte rendu du livre de Kittredge qu'a donné M. J. Loth dans la *Rev. Celt.*, t. XXXVII, p. 361).

P. 135 et p. 149. Le thème des hommes changés en cerfs a passé dans les légendes hagiographiques ; voir le *Betha Colmáin*, éd. K. Meyer, p. 86-89.

P. 141. A propos du fait qu'en Irlande tous les thèmes mythiques des fêtes ont été transportés à Pâques et que la légende de Patrice est devenue essentiellement une légende de printemps, il est intéressant de noter que chez les peuples scandinaves, c'est Noël qui est devenu la fête par excellence, celle où s'est conservé l'usage païen de la *jóladrykkja* ; l'expression *drekku jól* ne s'applique plus aujourd'hui qu'à Noël (v. M. Cahen, *la Libation*, p. 76-77).

P. 194. Sur la procédure du jeûne, voir aussi les articles ou notes de M. Gaidoz dans *Mélusine*, t. IV, col. 8, 41, 365, 406 ; t. VII, col. 182 ; t. IX, col. 22. En 1144, à Rathbrennan, saint Malachie pratique le jeûne comme moyen de contrainte pour imposer sa volonté au roi Turlough O' Conor (v. la *Vie de Malachie*, dont il est rendu compte ci-dessous, aux pages 106 et 107).

J. VENDRYES.

II

Life of St Malachy of Armagh by St Bernard of Clairvaux, translated by H. J. LAWLOR, with Introduction, Notes and Index. London and New-York, The Macmillan Company. 1920. Ixvj-183 p. 12 sh.

La « Society for Promoting Christian Knowledge » (6 St. Martin's Place, London W. C. 2), dont les publications sont bien connues de tous ceux qui s'occupent d'histoire religieuse, commence une série nouvelle, consacrée à l'hagiographie celtique. Trois volumes ont déjà paru, sous la direction de Miss Eleanor Hull. Le premier que la *Revue Celtique* ait reçu est une traduction de la Vie de saint Malachie par saint Bernard. C'est un excellent ouvrage. La traduction est précédée d'une substantielle introduction, où la figure du grand réformateur irlandais est bien dessinée et replacée dans le cadre où son activité se déploya.

Mael Maedoc Ua Morgair, qui devait s'illustrer sous le nom

biblique de Malachias, était né à Armagh en 1094. Dès son enfance il fut initié aux pratiques pieuses par le saint ermite Imar O'Hagan (1042-1126), qui lui inspira en outre l'idée d'une réforme religieuse, alors désirée par beaucoup d'esprits. Ordonné prêtre en 1119 par l'évêque Cellach (1080-1129), abbé d'Armagh, lui-même partisan d'une réforme, il fut choisi par celui-ci comme son vicaire et eut ainsi l'occasion pour ses débuts ecclésiastiques d'appliquer dans le diocèse d'Armagh les principes réformistes qu'il avait conçus. Afin de perfectionner sa doctrine, il alla passer trois ans à Lismore auprès de Malchus (Mael Isa Ua hAinmire), ancien évêque de Waterford, depuis archevêque de Cashel. Ce Malchus avait été au fameux synode de Rathbreasail en 1110 le promoteur d'une réorganisation de l'église d'Irlande sur le plan catholique romain. Auprès de Malchus, Malachie s'imprégna de l'esprit de Rome; à Lismore, il eut en outre l'avantage de faire la connaissance de Cormac Mac Carthy, fils du roi de Desmond, alors en exil, et avec lequel il noua des relations d'amitié qui lui furent précieuses. En 1124, il revint à Armagh, où le rappelaient Imar et Cellach; puis, étant déjà abbé de Bangor, il fut sacré évêque par Cellach et chargé du diocèse de Connor. Il continua d'ailleurs à résider à Bangor. Mais en 1127, le roi Conor O'Loughlin l'en chassa, et il dut chercher un refuge à Lismore, puis gagna le Kerry et s'arrêta à Iveragh, où il fonda un monastère. C'est là qu'il reçut la nouvelle de la mort de l'archevêque Cellach. La succession de ce dernier se présentait dans des circonstances graves pour l'église d'Irlande: choisirait-on l'archevêque d'Armagh conformément aux vieilles traditions pour résister aux projets de réforme qu'avait établis le synode de Rathbreasail et auxquels feu Cellach avait lui-même collaboré; ou bien entrerait-on résolument dans la voie des réformes en faisant choix d'une personnalité vigoureuse et active? La lutte fut longue et âpre. On donna d'abord le siège successivement à deux parents de Cellach, malgré les vœux d'une partie du clergé. C'est seulement en 1137 que, grâce à divers appuis, Malachie obtint l'archevêché d'Armagh. Mais dès qu'il fut en possession de ce siège, il résigna ses fonctions et demanda à retourner à Bangor comme évêque de Down¹ faisant nommer à sa place Gelasius (Gilla Meic Liaig, 1087-1174) comme archevêque d'Armagh. De Bangor, Malachie, tout en dirigeant les affaires de son diocèse, manifesta son autorité en réglant plusieurs questions générales intéressant les diocèses

1. Le diocèse de Connor venait alors d'être divisé en deux parties; la partie méridionale qui comprenait Bangor prit le nom de diocèse de Down.

voisins et même l'église d'Irlande entière. Mais il lui manquait la consécration d'une visite à Rome. Il se décida à l'entreprendre en 1139. Reçu par le pape Innocent II, il obtint de lui les fonctions de légat apostolique en Irlande en remplacement de l'évêque de Limerick, Gilbert, premier titulaire de l'emploi, mais alors trop vieux et infirme. Pendant les huit dernières années de sa vie, Malachie fut vraiment le chef spirituel de l'église d'Irlande.

Le voyage de Malachie à Rome fut des plus heureux puisqu'à l'aller comme au retour il s'arrêta à Clairvaux auprès de saint Bernard. Celui-ci, qui devait lui survivre pendant cinq années et écrire sa biographie, était son aîné de trois ans. Il s'établit entre eux immédiatement une affection solide. C'est au cours d'un second voyage sur le continent, qu'étant de passage à Clairvaux, Malachie mourut le 2 novembre 1148 entre les bras de saint Bernard. Ce dernier manifesta d'une façon touchante la douleur que lui causa cette perte. Malachie fut enterré à Clairvaux dans les vêtements de Bernard, et quand Bernard mourut, on revêtit son cadavre, comme il l'avait demandé, des vêtements de Malachie avant de l'enterrer auprès de son ami. Le trésor de la cathédrale de Troyes contient une châsse provenant de l'abbaye de Nesle la Reposte, dans laquelle sont réunis des reliques de saint Bernard et le crâne de saint Malachie. Touchant symbole de l'affection qui les unissait durant leur vie ! Ces deux hommes étaient bien faits pour se comprendre. Ils avaient tous deux l'âme énergique et autoritaire, la volonté inflexible vers le but une fois fixé. Dans un monde qui possédait déjà Abélard et Suger, ils restent deux figures éminentes ; ils se montrèrent ouvriers actifs de ce mouvement de renaissance intellectuelle et morale qui s'épanouit au ^{xii}^e siècle en Irlande comme sur le continent. Ce furent surtout deux réformateurs religieux. On sentait partout le besoin d'une discipline plus sévère. A la même époque, Arnould de Brescia sacrifiait sa vie au zèle des réformes. Malachie et Bernard furent plus heureux que lui, parce qu'ils vivaient éloignés des intrigues et des scandales qui déshonoraient la cour de Rome. Au fond de sa solitude, saint Bernard était l'oracle de la France et de l'Europe ; il avait su concilier, comme dit Voltaire, le tumulte des affaires avec l'austérité de son état ; et il s'était acquis auprès des princes et des peuples cette considération et ce crédit personnels qui sont au-dessus de l'autorité même ¹.

1. Voir Josef Thiel, *Die politische Tätigkeit des Abtes Bernhard von Clairvaux* (dissertation de l'Université de Königsberg). Braunsberg, J. A. Wi-

C'est aussitôt après la mort de Malachie que saint Bernard écrit sa biographie, dès les dernières semaines de 1148 apparemment. Dans la *Vision de Tondale*, écrite par Marcus au plus tôt en 1149, il est question de cette biographie comme étant en cours de transcription (éd. V. Friedel et K. Meyer, p. vj-xij, lxxv, n. 3 et 88 n. 8 ; cf. *Rev. Celt.*, XXVIII, 411). En écrivant la vie de son ami défunt, saint Bernard se proposait surtout un but d'édification. Aussi cède-t-il souvent à la tendance d'expliquer par une intervention divine les moindres succès de Malachie et d'introduire le miracle dans beaucoup de ses actes. Pour qui connaît cependant les règles habituelles de l'hagiographie, dont la première est que toute vie de saint doit être une épopée de miracles, celle de Malachie a un air de vérité qui frappe. Les miracles qui lui sont attribués sont d'un type banal et classique, sans donner dans l'excessif ou l'extravagant¹. Le saint guérit de nombreux malades², chasse des démons, fait parler des muets, voir des aveugles, marcher des paralytiques, favorise des accouchements difficiles, provoque des pêches miraculeuses, découvre et punit des coupables, rétablit la paix par son intercession, remédie à maint cas désespéré. La plupart du temps,

chert, 1885 ; mais consulter surtout E. Vacandard, *Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux*, 4^e éd., Paris, 1910, 2 vol. 12^o de LIV-516 et 576 pages.

1. Certains des miracles de Malachie ont même sous la plume de saint Bernard une couleur de vraisemblance. On est tenté de les interpréter rationnellement comme le fait par exemple M. Lawlor à la page 57. Mais il faut bien se garder de ces interprétations rationalistes qui font croire à un événement naturel transposé par une erreur de l'imagination dans le monde surnaturel. Elles ont un double inconvénient. Le premier est que par elles on supprime le miracle en croyant l'expliquer : or le miracle est un phénomène normal dans la vie psychique de l'humanité et on doit l'admettre comme tel. Le second inconvénient est qu'en supposant à la base du miracle un fait matériel, on prend celui-ci comme acquis, on lui donne une valeur authentique alors que la matérialité même du fait appartient souvent au miracle et doit être considérée comme un produit de l'imagination travaillant dans le merveilleux.

2. Parmi les malades illustres que guérit Malachie, saint Bernard mentionne un certain comte Dermot, qu'il donne d'ailleurs pour un méchant homme, sensuel et débauché (Lawlor, p. 90). Le miracle de Malachie servit peut-être les passions de ce prince indigne, mais beaucoup moins les intérêts de l'Irlande. Suivant la note de M. Lawlor, il faudrait voir en effet dans ce comte Dermot le fameux roi de Leinster Dermot Mac Murrough (Diarmaid Mac Murchadha), qui, après avoir enlevé la femme du roi de Brethfne, Dervorgilla (Dearbhforgaill), appela dans l'île les troupes de Strongbow et fut le promoteur de la conquête anglaise.

il reproduit exactement les miracles d'illustres devanciers, Moïse, Élisée, saint Paul, le Christ lui-même. Le biographe ne manque pas de souligner ces coïncidences par des citations de l'écriture. Sa langue en est d'ailleurs toute farcie ; sa pensée même semble faite d'un afflux continu de réminiscences bibliques. Mais il n'y a rien de factice ou de forcé dans l'emploi qu'il fait de la Bible. L'ardeur de sa foi va de pair avec l'admiration que lui inspirent les vertus de Malachie ; toutes deux s'expriment avec une générosité, une sincérité qui font de cette biographie un beau document de grandeur morale.

C'est aussi un précieux document historique. Surtout lorsqu'on en peut compléter les données par celles que fournissent les Annales, tirées de sources tout à fait indépendantes, on a de grandes chances de tenir la vérité. C'est le cas le plus souvent. Il est assez rare que saint Bernard se trouve en défaut, par suite d'une défaillance de mémoire ou d'une confusion de faits (Lawlor, p. 35, p. 166). Dans l'ensemble, la tendance à la glorification du héros et à l'édification du lecteur une fois admise, sa véracité n'est pas douteuse. Il était par malheur imparfaitement au courant des choses d'Irlande, et parfois il les a mal comprises et mal rendues. De là des erreurs de bonne foi. Voici un cas par exemple où son témoignage est suspect. L'effrayant tableau qu'il trace de l'état moral de l'Irlande au début du XII^e siècle (Lawlor, p. 37) a été souvent reproduit pour montrer en quelle barbarie le pays était tombé et quel dut être l'effort providentiel de Malachie pour y ramener en quelques années la civilisation et la prospérité. Saint Bernard a dû exagérer dans chacun des diptyques qu'il oppose : l'Irlande avant et après l'apostolat de Malachie ; le premier est poussé trop au noir, le second brille de couleurs trop claires. La conviction qu'il mettait à glorifier Malachie l'a entraîné à chercher des effets de rhétorique.

Cette observation n'est pas pour rabaisser les mérites de Malachie ; ils sont de premier ordre. Rien de plus agité, de plus tourmenté que sa vie ; rien de plus vigoureux que l'énergie par laquelle il triompha des difficultés qu'il rencontra. Cet apôtre zélé était en même temps un habile politique. Il sut tirer parti des dissensions qui séparaient les princes irlandais. Cormac Mac Carthy, roi de Desmond, était en butte à l'hostilité de son puissant voisin le roi de Connaught, Turlough O'Conor ; celui-ci excita contre lui son propre frère, Donough Mac Carthy. Cormac fut soutenu par le roi de Thomond Conor O'Brien, mais tous deux battus perdirent leur trône. Malachie les aida à y remonter. En reconnaissance,

Cormac accorda des privilèges avantageux à l'évêque de Cashel, dont il transforma le siège en archevêché; c'est Cormac qui fit bâtir à Cashel la fameuse chapelle qu'on y admire encore aujourd'hui. Lorsqu'à son tour Malachie éprouva des difficultés, Cormac et O'Brien vinrent le soutenir les armes à la main contre le roi d'Oriel Conor O'Loughlin en 1134. Ils contribuèrent ainsi à lui faire obtenir le siège archiépiscopal qu'on lui disputait après la mort de Cellach. Un autre appui de Malachie fut certainement Donough O'Carroll, qui s'était emparé du trône d'Oriel après le meurtre de Conor O'Loughlin en 1136 (Lawlor, p. 58 et 170). On lit ainsi entre les lignes de la biographie tout un jeu serré d'intrigues compliquées où le génie tenace et patient de Malachie brisa bien des résistances civiles et religieuses. La façon dont il vint à bout de ce Niall, Nigellus nigerrimus, comme l'appelle saint Bernard (p. 50 et suiv.) ou dont il se fit remplacer par Gelasius sur le siège archiépiscopal (p. 62), dénote un politique consommé. Les succès de Malachie s'expliquent en grande partie par l'appui des princes du temps. Mais ces princes ne jouent dans la biographie qu'un rôle terne et effacé¹. A peine saint Bernard les désigne-t-il par leur nom; on dirait des figures de second plan, presque des comparses. Effet d'optique dont il ne faut pas être dupe! Ces princes furent de taille aussi à mener le jeu et utilisèrent Malachie dans leur intérêt comme Malachie se servait d'eux-mêmes. En concentrant toute la lumière sur son héros, saint Bernard laisse dans l'ombre certaines figures qui ont dû dans la réalité briller souvent au premier plan.

Grâce à ses appuis politiques, Malachie put mener à bonne fin l'œuvre religieuse qui était le but unique de ses efforts. L'église d'Irlande souffrait gravement de l'anarchie et du désordre (v. Lawlor, p. 161 et ss.). Malachie prit d'abord à tâche de rétablir la fermeté, l'intégrité de la doctrine: c'était un défenseur de la foi, plein de chaleur dans l'expression de ses convictions, plein de zèle pour les imposer aux autres (*ibid.*, p. 90 et suiv.); saint Bernard célèbre l'ardeur avec laquelle il combattit ceux qui doutaient de la transsubstantiation (*ibid.*, p. 101). La discipline ecclésiastique s'était gravement relâchée. Il y avait en Irlande un grand nombre d'évêques

1. La *Vision de Tondale* donne parfois une impression plus exacte de la réalité. Ce texte, qui provient du Desmond, fait en particulier du roi Cormac Mac Carthy un portrait peu flatteur (éd. Meyer-Friedel, p. 44 et suiv.). Saint Bernard a évité de montrer dans son vrai jour ce prince ami et protecteur de Malachie.

sans diocèse. et ces évêques uagantes, en rabaisant le prestige du titre, nuisaient à l'autorité de la hiérarchie (*ibid.*, p. 46). Malachie mit bon ordre à conjurer ce danger. En outre, beaucoup d'abbés étaient mariés (p. 45), c'est-à-dire que beaucoup d'abbayes étaient données à des laïcs, par droit de naissance ou par faveur (voir le tableau des successeurs de saint Patrice, reproduit par M. Lawlor, p. 164). Grâce aux efforts de Malachie, ce désordre cessa. Ainsi sur tous les points il restaurait la discipline, imposait la règle et l'unité. Il se donnait en cela comme le représentant du Saint-Siège et se réclamait de l'autorité romaine. On peut voir p. 65 le soin qu'il prenait à faire confirmer par le pape ses prérogatives. Il fit triompher en Irlande les idées romaines. Sans doute suivait-il l'exemple de l'archevêque Cellach, qui avait été déjà au synode de Rathbreasail le champion de la politique romaine. Mais après la mort de Cellach, on put craindre un changement de direction. Avec des chefs comme Murtough ou Niall l'église d'Irlande eût pu s'engager dans la voie du schisme. Malachie d'une main solide la fit rentrer dans le giron de l'église romaine. Elle n'en devait plus sortir. C'est Malachie qui fit vraiment de l'Irlande une Isle de Papimanes. Le mouvement de « conversion » qu'il accomplit en Irlande et qui s'était produit deux siècles plus tôt dans un autre pays celtique, la Bretagne (v. *Rev. Celt.*, t. XXXVII, p. 139), fut aux yeux de saint Bernard son principal titre de gloire. La biographie qu'il lui consacra avait au fond pour but de faire ressortir ce mérite si éminent. C'est une œuvre d'apologétique en faveur du catholicisme romain.

J. VENDRYES.

III

Newport J. D. WHITE, *St. Patrick, his writings and life*. London and New-York, The Macmillan Company. 1920, 142 p. 12°. 6 s. 6 d.

Ce petit livre fait partie de la même collection que la vie de saint Malachie, dont il est rendu compte précédemment. Il n'a aucune prétention à l'originalité. Les écrits de saint Patrice ont déjà été maintes fois publiés et traduits en anglais ; et M. N. J. D. White, qui est un spécialiste de la littérature patricienne, a lui-même donné une édition avec commentaires des *Libri Sancti Patricii* dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy*, vol. XXV, sect. C, n° 7 (1905). Le recueil qu'il publie aujourd'hui comprend en tra-

duction anglaise la *Confessio*, l'*Epistola* dite *ad Coroticum*, la *Lorica*, les *Dicta* du Book of Armagh et enfin la *Vita Patricii* écrite par Muirchu. Tous ces documents nous ont été transmis en latin ¹, sauf la *Lorica*, dont l'original est en irlandais (*Theol. Pal.-bib.*, II, 354) et qui est donnée ici d'après la traduction anglaise d'Atkinson, corrigée sur quelques points par M. E. J. Gwynn ou par Miss E. Knott. Les traductions sont précédées de courtes introductions et suivies de notes. En tête de l'ouvrage est placée une introduction générale sur saint Patrice. L'auteur y résume quelques-unes des questions traitées par lui dans ses *Libri S. Patricii* ; il s'y inspire aussi du beau livre de M. Bury, *Life of St. Patrick*, dont il discute cependant certaines assertions de détail. En général, c'est l'enseignement de M. Bury que l'on retrouve ici. M. White accepte les données fournies par les documents et s'efforce simplement de les accorder. Aussi bien son livre ne visait-il aucun but de controverse ou de nouveauté. C'est un ouvrage de vulgarisation, pratique et commode, comparable à celui qu'a composé pour les Français M. G. Dottin il y a quelques années, *les Livres de saint Patrice, apôtre de l'Irlande* (v. *Revue Celtique*, t. XXX, 92). La brochure de M. Dottin ne contient pas la *Vita* de Muirchu ; en revanche on y trouve, traduit de l'irlandais, l'Hymne de Fiace sur saint Patrice que M. White a laissé de côté.

J. VENDRYES.

IV

Maurice CAHEN. *La libation*, étude sur le vocabulaire religieux du vieux-scandinave. Paris, Champion. 1921. 325 p. 8°.

On ne saurait trop engager les celtistes à lire cet ouvrage, qui vient de mériter à son auteur le grade de docteur ès lettres avec

1. Les sources auxquelles ont puisé aussi bien Muirchu que Tirechán paraissent avoir été écrites en irlandais (voir les articles de M. Bury dans l'*English Histor. Review* d'avril 1902 et de juillet 1904 ainsi que le livre du même, *Life of St. Patrick*, p. 250 et 258). Il y a de ce fait plusieurs preuves tirées de la langue. A celles qui ont été données on peut joindre la suivante, qui ressort d'une phrase de Tirechán conservée dans le Book of Armagh (*Trip. Life*, éd. Stokes, p. 328) : *quia demersi sunt duo pueri de pueris Patricii in Saéli*. Sur l'hibernisme *duo pueri de pueris*, voir *Rev. Celt.*, XXXVII, 286. On a bien souvent relevé des latinismes dans les textes celtiques traduits du latin ; mais il ne manque pas non plus de celticisms dans les textes latins traduits de langues celtiques.

mention très honorable. Outre qu'ils y goûteront l'agrément d'une érudition très riche sous une forme claire et aisée, ils y trouveront dans les principes de la doctrine et dans les détails de l'exposé mainte suggestion utile à retenir.

M. Cahen renouvelle la méthode de la science étymologique. Il est parti de cette idée que le vocabulaire est lié aux faits sociaux et en reflète exactement les transformations. Déjà l'école de M. Meringer a réagi contre les fâcheuses tendances de l'étymologie formelle, qui ramène toute la vie des mots à des figures de pensée ou à des jeux de phonèmes et se déclare satisfaite quand elle a restitué pour chaque mot un prototype très ancien, d'autant plus satisfaite même que le prototype restitué est pour la forme et le sens plus éloigné du mot existant. Les collaborateurs de *Wörter und Sachen* ont eu le grand mérite d'établir la nécessité de ne pas séparer les choses des mots. Mais ils ont généralement opéré sur des mots qui désignaient des objets matériels ; ils n'ont guère ajouté à l'étymologie que l'étude de l'outillage¹ (v. *Rev. Celt.*, XXXIV, 228). Innovation fort utile sans doute, qui cependant ne suffit pas ! Car les transformations des mots de civilisation ne sont pas réglées seulement par les progrès de l'outillage ; elles dépendent aussi de la valeur symbolique des actes que ces mots désignent. Dans l'esprit de ceux qui parlent, les mots ont une sphère d'évocation, plus ou moins vaste, formée par les représentations qui en émanent ; et comme ces représentations sont imposées à l'esprit des individus par les habitudes de la collectivité au milieu de laquelle ils vivent, on ne peut expliquer les transformations du vocabulaire sans tenir compte de la mentalité des groupes sociaux organisés. Le linguiste qui fait de l'étymologie doit s'aider du travail des sociologues. Inversement les sociologues peuvent apprendre beaucoup des linguistes ; car les transformations du sens des mots traduisent celles des idées collectives, des institutions et des mœurs. L'ouvrage de M. Cahen est la meilleure preuve des heureux résultats qu'on peut attendre d'une collaboration de la linguistique et de la sociologie.

Le sujet qu'il a choisi était particulièrement propre à illustrer sa doctrine. Il s'est proposé d'étudier les mots scandinaves relatifs à la « libation », entendant par libation « l'acte de boire selon certains rites une quantité déterminée de liquide consacré aux

1. Toutefois, le travail de M. Murko intitulé *das Grab als Tisch* (*W. u. S.*, II, 79-160) traite d'une institution sociale et religieuse et mérite une partie des éloges qui sont décernés ci-dessus à la thèse de M. Cahen.

dieux » (p. 205). On rencontre la libation dans le monde iranien (Hérodote, I, 133 et Strabon XV, II, 20); mais c'est dans le monde germanique, dès l'époque la plus reculée (Tacite, *Germ.*, 23), qu'elle apparaît le mieux, sous la forme de bière, comme une institution essentielle de l'organisation sociale et de la vie religieuse. Grâce au *Heimskringla* de Snorre Sturluson, c'est la libation en usage chez les peuples scandinaves que nous connaissons avec le plus de précision. Cette institution, avec toute la variété de rites, de cérémonies, de personnel et d'ustensiles qu'elle comportait, a survécu à la conversion des peuples scandinaves au christianisme; mais en s'adaptant aux idées nouvelles et en se transformant. M. Cahen en suit les transformations, d'après le sens des mots qui s'y rapportent. Il montre comment les faits de vocabulaire traduisent fidèlement les usages sociaux aussi bien dans les noms de la libation elle-même que dans ceux des fêtes qu'elle constituait, du liquide qu'on y employait, des personnes qui y prenaient part. A la fois linguiste et germaniste, il fait preuve d'une richesse de documentation et d'une finesse d'interprétation qui lui font le plus grand honneur.

La bière tenait une place considérable dans la société scandinave. Il ne semble pas qu'elle en ait jamais eu de pareille chez les peuples celtiques. Sans doute, ceux-ci connaissent la bière, qui même avait chez eux un nom spécial : gaulois *κρομα* ou *κρομαι*, irlandais *cuirm*, gallois *cwrw*. Chez les Gaulois, la bière était la boisson des classes pauvres, au dire de Posidonius (ap. Athénée, IV, 151); et l'historien grec ajoute que tous les convives buvaient à la même coupe; un garçon faisait passer la coupe à la ronde en allant de droite à gauche. En Irlande, les héros de la Branche rouge ne se privaient pas de boire de la bière; c'est apparemment une sorte de bière, sous le nom de *lind soöla* « liquide savoureux », qui est offerte à Fer Diad dans un épisode de la *Táin* et qui lui cause une douce et joyeuse ivresse (*cor bo mesc medarcháin é*, l. 3025 éd. Windisch). Le mot *lind* paraît souvent employé pour désigner la bière. Ainsi dans la *Fled Bricrend*, § 16 (L. U. 101 b 15) : *fodailter iar sudiu biad ocus lind doib... ocus gabsus meisce* (cf. § 90, L. U. 112 a 34 et *Ir. Texte*, II, 1, p. 180, l. 178). On le trouve plus explicitement employé en composition : *braich-lind* « liquide à malt » (*F. Br.* § 53, L. U. 107 a 4), *cuirm-lind* « liquide de bière » (*Acallam na Senorach*, éd. Stokes, l. 4687), ou *derg-lind* « liquide rouge » (Hymn. V, 38, *Thes. Pal. bib.*, II, p. 337; peut-être à lire au lieu de *deg-lind* « bon liquide » dans l'*Imram Maelduin*, § XI, *Rev. Celt.*, IX, 478). Mais le mot *cuirm*, gén. *corma* ou

coirme (ancien thème neutre devenu féminin) est lui-même bien attesté (Windisch, *Wtb.*, p. 437; K. Meyer, *Contrib.*, p. 554; *R. Celt.*, XII, p. 62, § 21; *Ir. Texte*, II, 1, p. 173, l. 14 et 16; etc.). Il y avait en Irlande des « maisons de bière » (*cormthech*, *T. B. C.*, l. 184; éd. Strachan = *L. U.*, 78 b 17 ou *coirmthech*, *T. B. C.*, l. 2498 éd. Windisch = *L. L.*, 76 b 23) et des « chants de bière » (*cormchéol*, *Imram Maelduin*, § XXXII, *R. Celt.*, X, p. 80) : « on chante des poèmes en buvant de la bière », *oc cormaim gaibtir dúana*, dit le poème sur Aed du manuscrit de Saint-Paul (*Thes. Pal.-bib.*, II, 295; cf. *Festschrift Stokes*, p. 6). La bière devait être la boisson ordinaire, habituelle. Les Irlandais espéraient la retrouver dans l'autre monde. Lorsque le dieu Mider veut décider Etain à le suivre dans son sid de Brengleith, il lui dit : *cid mesc lib coirm ínse Fáil, is mescu coirm tire máir* « si enivrante que vous trouviez la bière de l'île Fál (l'Irlande), la bière du Grand pays est plus enivrante » (*Irische Texte*, I, 133, l. 1). Dans le pays des fées, il y avait en effet entre autres merveilles une cuve toujours pleine d'un liquide excellent (*lestar collind sainemail*, *L. L.*, 246 a 14). Mais en plus de la bière, les Irlandais connaissaient l'hydromel (*mid*, gén. *medo*; cf. *Midchnairt* « le Palais de l'hydromel » dans la *Fled Bricrend*, § 2) et usaient de vin, naturel ou non (voir ci-dessus, p. 19 et suiv.). Les trois sortes de boisson sont souvent mentionnées ensemble (par exemple *Fleadh Duin na ngedh*, éd. O'Donovan, p. 16, l. 7; *coirm ocus fin*, *Imram Maelduin*, § XX, *R. Celt.*, X, p. 50). La bière ne paraît pas avoir eu en Irlande de caractère sacré et par suite n'y a pas joué de rôle particulier dans les institutions sociales ou religieuses¹.

Il serait bien extraordinaire cependant que l'influence exercée pendant plusieurs siècles par les envahisseurs scandinaves sur la société de l'Irlande n'ait pas laissé dans la littérature irlandaise quelque trace d'un usage particulier de la bière tel qu'on le trouve dans la littérature islandaise. En voici un exemple qui ne paraît pas douteux.

En dehors des indications fournies par les Annales, nous connaissons les luttes entre Scandinaves et Irlandais par deux textes pseudo-historiques, le *Cogadh Gaedhel re Gallaibh* [La guerre des Gaels contre les Vikings], édité par James H. Todd en 1867 dans la collection des *Masters of the Rolls*, et le récit auquel O'Curry a

1. La bière avait bien sa place parmi les *ada* « rites consacrés » des fêtes de Samain et de Beltene, mais avec la viande, les légumes, les fruits, le lait; voir les quatrains des fêtes reproduits par K. Meyer dans les *Hibernica Minora*, p. 49.

donné le titre de *Caitbreim Cellachain Caisil* [La carrière victorieuse de Cellachan de Cashel]; ce dernier a été édité par M. A. Bugge à Christiania en 1905. De même que le *Caitbreim* est consacré à la gloire de Cellachan, de même le *Cogadhb* célèbre Brian Borumha. L'un et l'autre furent rois de Munster; Cellachan régna approximativement de 934 à 954, date probable de sa mort; Brian Borumha, qui devint roi suprême d'Irlande, est le fameux vainqueur de la bataille de Clontarf, où il périt en 1014. Tous deux luttèrent contre la domination des Scandinaves, installés en Leinster; et tous deux descendaient d'une même famille, ayant pour ancêtre commun Ailill Olum, roi de Munster vers 237 (voir le tableau généalogique dressé par O'Donovan, p. 340 de son édition de la *Fleadh Duinna n-geidb*, Dublin, 1842). Mais ils appartenaient à deux branches différentes de cette famille, Cellachan aux Eoganacht (en Kerry) et Brian aux Dal Cais (en Clare). Ces deux familles par la volonté de leur ancêtre Ailill Olum avaient des droits égaux à la royauté de Cashel et la prenaient alternativement. Ailill Olum avait partagé le Munster en deux: une part pour les descendants de Cormac Cais, son second fils; une autre pour ceux de Fiachaid Muillethan, fils de son fils aîné Eoghan Mór (Keating, *Foras Feasa*, éd. Dinneen, t. I, p. 122 et t. II, p. 274). Suivant la tradition latine, Procas, roi des Albains, en avait usé de même à l'égard de ses deux fils Amulius et Numitor. Mais ce partage n'allait pas sans contestations (Keating, t. III, p. 198 et suiv.). Comme M. A. Bugge le suppose avec vraisemblance (*Caitbreim Cellachain*, p. xv), Brian Borumha, après sa mort victorieuse, ayant fait l'objet d'un récit louangeur, les Eoganacht tinrent à ne pas rester en arrière des Dal Cais. De là serait né le *Caitbreim* sur le modèle du *Cogadhb*. Les deux récits ont en tout cas beaucoup de traits communs et sortent d'une inspiration semblable. La ressemblance s'affirme jusque dans le détail de la langue. Or, dans un épisode du *Cogadhb*, deux guerriers des deux camps adverses étant sur le point d'en venir aux mains, le texte porte qu'ils n'avaient pas le visage d'amis buvant de la bière (*ni ba haighthi carat im chuirn*, *Cog.* p. 174, l. 2). Même phrase dans un épisode semblable du *Caitbreim*: *nir aighthi carut um cuirm agna curaduibh* « les guerriers n'avaient pas le visage d'amis autour [ou au sujet] de la bière » (*Caitbr.*, § 77, p. 44, l. 3). La phrase était consacrée; car on la retrouve dans un troisième texte, la *Togal Troi*, qui porte la marque d'influence scandinave (v. F. Liebrecht, *Rev. Celt.*, V, 399) et qui a dû être rédigé, sinon par des gens au courant des usages scandinaves, du moins dans une région de l'Irlande où les Scandinaves avaient exercé leur action,

notamment sur le vocabulaire (v. A. Bugge, *Caitbreim*, p. xvij). La phrase de la *Togal Trói* est à la ligne 99,1 de l'édition qu'a donnée Wh. Stokes de ce texte (Calcutta, 1882). L'usage scandinave auquel il y est fait allusion est évidemment le *mótsminni*, le toast pour lequel les deux buveurs vont à la rencontre, l'un de l'autre (M. Cahen, *Libation*, p. 272).

J. VENDRYES.

V

Maurice CAHEN. Le mot « Dieu » en vieux-scandinave. Paris, Champion, 1921. 83 p. 8°.

Cet ouvrage, qui a servi à M. M. Cahen de thèse complémentaire, s'inspire de la même doctrine que sa thèse principale ; mais l'objet en est plus limité. Il s'agit d'étudier comment un mot du paganisme est passé dans le vocabulaire chrétien et quelles innovations cette adaptation a entraînées. Le mot en question est celui qui désigne la divinité. Il était en germanique commun **gudā-* (got. *guf*, v. islandais *gof*, v. anglais *god*, v. h. all. *got*). M. Cahen prend ce mot à la date la plus ancienne où il est attesté et en suit minutieusement l'histoire dans les langues scandinaves. D'étymologie, au sens où l'on pratique généralement cette science, il est à peine question ici. Le mot **gudā-* se rattache-t-il à la racine du sanskrit *bū-* « invoquer » ou du sanskrit *hu-* « verser » ? Peu importe à M. Cahen. Ce qui est essentiel à ses yeux, ce n'est pas la reconstitution plus ou moins arbitraire du sens préhistorique du mot ; c'est la détermination du lien que les sujets parlants établissaient entre le nom et l'objet.

Conformément aux principes développés par lui dans sa thèse principale, il estime que le « sens étymologique » n'a pas plus d'importance aux yeux du linguiste qu'à ceux du sujet parlant (v. la *Libation*, p. 121). C'est la pure doctrine de F. de Saussure, exposée dans la partie de sa *Linguistique générale*, où il traite de linguistique « statique » ou « synchronique ». Il va sans dire que la linguistique « diachronique » ne peut se passer de l'étymologie et qu'on ne peut faire de grammaire comparée des langues indo-européennes sans établir des rapprochements étymologiques et sans attribuer aux « formes primitives » des « sens primitifs ». M. Cahen sans doute n'y contredirait point. Mais ici il ne fait pas de préhistoire, et il applique ses principes, avec une maîtrise rigoureuse, à résoudre la question de linguistique germanique qu'il s'est posée.

Les celtistes peuvent tirer de son livre deux réflexions d'ordre général. Elles ont toutes deux été exprimées par M. Meillet lors de la soutenance de la thèse. L'une se rapporte au fait singulier que les Germains ont perdu le nom indo-européen du divin et de la divinité, conservé par tous les autres peuples y compris les Celtes, sauf par les Slaves (v. slave *bogŭ* « Dieu »). Le vieil-islandais connaît encore le pluriel *tívar* « les dieux », qui suppose un singulier **tívarz* (= **deiwos*) en germanique commun ; mais ce pluriel est attesté pour la dernière fois au XI^e siècle (M. Cahen, *op. cit.*, p. 18). Le singulier a disparu plus tôt encore au sens de « Dieu » ; il n'a survécu au paganisme que comme nom propre d'un dieu païen, *Tyr*. Ce simple fait montre combien les Germains ont rompu avec la tradition indo-européenne, combien leur civilisation est différente et nouvelle. Les Celtes, comme on sait, sont au point de vue religieux remarquablement conservateurs des vieilles traditions.

En même temps qu'ils substituaient au vieux nom de la divinité un nom nouveau, les Germains donnaient à ce nom un genre qui contredit les notions indo-européennes. Pour les Indo-européens le « Dieu » est un être agissant et personnel ; aussi a-t-il toujours le genre masculin dans les langues où son nom est conservé. Au contraire en germanique commun **guda*-est un mot neutre ; il n'est redevenu masculin que dans le vocabulaire chrétien (en moyen-haut-allemand, *abgott* « idole » est encore neutre, tandis que *got* est masculin dès les plus anciens textes du vieux-haut-allemand). Cela suppose chez les Germains païens une conception de la divinité très différente de celle que les autres peuples indo-européens, Celtes compris, pouvaient avoir.

J. VENDRYES.

VI

DOUGLAS HYDE. *Gabhaltais Shearluis Mbóir* (*The Conquests of Charlemagne*), edited from the Book of Lismore and three other Vellum MSS. (Irish Texts Society, vol. XIX). London. 1917. xv-128 p. 8°.

Ce texte est de la dernière période du moyen-irlandais. Il fait partie d'un groupe de traductions d'originaux latins, français ou anglais entreprises aux XIV^e et XV^e siècles, et au nombre desquelles figurent encore l'histoire de Fierabras (*Rev. Celt.*, t. XIX), la vie de Bevis of Hampton (v. *Z. f. celt. Phil.*, t. VI) et les voyages

de Maundeville. Ces derniers ont été traduits en 1475 par un nommé Fingin O'Mahony (v. *Zeitsch.f. celt. Phil.*, t. II). Les Conquêtes de Charlemagne, un peu plus anciennes, peuvent avoir été mises en irlandais vers 1400. Elles sont en tout cas traduites aussi d'un original latin, qui n'est autre que la Chronique du Pseudo-Turpin.

On sait quel succès cette chronique a obtenu au moyen âge ; inspirée pour une bonne part des chansons de geste, elle a utilisé la légende de Charlemagne, qui existait bien avant elle ; mais en donnant à celle-ci une forme fixe, authentiquée par le grand nom de l'archevêque de Reims Turpin, elle a largement contribué à la répandre. Rédigée entre 1140 et 1150, la Chronique du Pseudo-Turpin était avant la fin du XII^e siècle copiée et recopiée en maint endroit ; il en existe en tout plus de soixante manuscrits (Baist, *Z. f. roman. Phil.*, V, 422). On en connaît sept traductions faites au XIII^e s. en français ou en provençal. Dans la seconde moitié du XIII^e s. elle fut traduite en gallois « par Madawc ap Selyf, à la prière et requête de Gruffudd ab Maredudd ab Owein » (*Ystoria de Carolo Magno*, éd. Powel, p. 28) : l'*Ystoria de Carolo Magno* est faite de cette traduction, dans laquelle ont été introduits deux morceaux tirés du *Roman d'Otuel* et de la *Chanson de Roland* (voir le travail de M. Robert Williams dans le tome XX du *Cymmrodor*, 1907). Bien que Charlemagne ait été connu en Irlande fort anciennement, puisqu'il envoya des présents au monastère de Clonmacnois, où son confidant Alcuin avait étudié, c'est, on le voit, bien tardivement que sa légende a pénétré dans la littérature irlandaise¹.

Le texte des *Gabhaltais Shearluis Mbóir* se trouve contenu intégralement dans trois manuscrits, le Book of Lismore (dernière moitié du XV^e s.), un manuscrit du Couvent des Franciscains de Dublin (du XV^e ou XVI^e s.), et le manuscrit Egerton 1781 du British Museum (copié en 1487). Mais des fragments du même texte se rencontrent dans deux autres manuscrits, conservés tous deux à Dublin, l'un à Trinity College (N^o 1304, H. 2. 12, copié en 1475), l'autre à King's Inns Library (N^o 10). Il y a entre ces divers manu-

1. En résumant, p. vi et suiv., l'histoire de la Chronique du Pseudo-Turpin, M. Douglas Hyde ne se réfère qu'à la dissertation de Gaston Paris, *De Pseudo-Turpino*, Paris, 1865. Il lui a échappé que G. Paris lui-même a modifié plus tard la doctrine exposée par lui dans cette dissertation (voir *Romania*, t. XI, p. 419) et surtout que M. Bédier, dans ses *Légendes épiques*, t. III, p. 42-114, a donné sur la formation de la Chronique de Turpin une théorie personnelle qui renverse toutes les constructions précédentes et se rattache à la doctrine d'ensemble, si profonde et si solide, qu'il a fondée pour expliquer les chansons de geste.

scriés certaines divergences, qui font supposer plusieurs intermédiaires entre eux et l'archétype. Elles ne sont pas assez fortes pour qu'on imagine des traductions différentes faites indépendamment par des personnages différents; suivant M. Douglas Hyde il s'agit bien d'une seule et même traduction, modifiée seulement par des transcriptions successives. Cette traduction prenait elle-même un certain nombre de libertés avec le texte latin, supprimant par exemple des énumérations de noms propres, surtout de noms propres de villes, qui ne disaient rien à des lecteurs irlandais. Un fait digne de remarque est l'absence, dans tous les manuscrits du texte irlandais sauf un (celui de King's Inns Library), de la prétendue lettre de Turpin à Léoprand d'Aix-la-Chapelle, lettre par laquelle débute la Chronique latine, mais qui manque également dans le texte gallois de l'*Ystoria de Carolo Mugno*.

M. Douglas Hyde a pris comme base de son édition le texte du Book of Lismore; il indique en note les principales variantes des autres manuscrits. La langue est déjà en gros de l'irlandais moderne. Les noms propres y ont été très estropiés. M. Douglas Hyde a identifié un certain nombre d'entre eux; quelques-uns restent méconnaissables. P. 12, *Viterinis Sensium* (var. *Buter nicencium* ou *pulir insensium*) cache le nom des habitants de Béziers (*Biterratis*, plus anciennement *Baeterrae*), où il y a en effet une église Saint-Jacques, qui remonte au XII^e siècle. P. 24, *Sconnas* ou *Scondas* (à lire *Sanctonas*) est la ville actuelle de Saintes. P. 26, *Telaburgus* est Taillebourg, comme *Taranta* (à lire *Caranta*) est la Charente. P. 28 et 78, *Blauini* (*Blauii*) désigne la ville de Blaye dont Roland était « comte » (v. Bédier, *Légendes épiques*, t. III, p. 354). P. 66, *Baclorum* est une corruption du nom des Basques, comme *Caislean* de celui de la province de Castille et *Vaghet* (var. *Nagedhe*) de celui de la ville de Najera; *Auladulue* (var. *Auladulup*) doit représenter l'Andalousie. Ces corruptions ne sont pas plus étranges que celle qu'a subie le nom du Rhin, devenu *Vehyn* (p. 107). P. 68 Iria Flauia, l'endroit où la barque portant le corps de l'apôtre saint Jacques avait abordé (Bédier, *op. cit.*, III, p. 46) est devenu *Siria* dans le texte irlandais.

P. 112, l'explication du nom de Turpin *Turpinus quasi non Turpis* rappelle les fantaisies du grammairien Virgile (v. Zimmer, *Sitzber. der. preuss. Akad.*, 1910; cf. *R. Celt.*, XXXII, 130). — P. 50, l'adjectif *cennuis* « doux, apprivoisé » est ancien dans la langue, sous la forme *cendais* (K. Meyer, *Contr.*, p. 341). — P. 68 et 110, on notera le nom donné à la ville de Reims, *Remuis na righ* « Reims des rois ».

La Chronique du Pseudo-Turpin a été éditée par M. Castets d'après sept manuscrits (*Turpini Historia Karoli*, Montpellier, 1880). Celui qui entreprendra d'en donner une édition définitive en consultant tous les manuscrits fera bien de tenir compte de cette traduction irlandaise, dont nous devons l'édition à M. Douglas Hyde. Par les arrangements et abrègements que son auteur a fait subir au texte latin, le texte des *Gabhaltais Shearluis Mbóir* offre même un certain intérêt pour l'histoire de la légende de Charlemagne.

J. VENDRYES.

VII

LUCIEN FOULET. *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris, Champion, 1919. x-287 p. 12°. 7 fr.

D'autres loueront ailleurs avec plus de compétence et d'autorité les qualités de ce petit livre, où se trouvent pour la première fois exposées, sous une forme élégante et précise, les règles syntaxiques de notre vieille langue. M. Foulet, qui fait preuve d'un sentiment très juste de l'évolution linguistique, a fort bien dégagé du vieil usage les tendances qui devaient aboutir dans le français moderne et même contemporain. Ses recherches sont donc orientées dans le sens de l'histoire et n'en remontent pas le cours. Il convient néanmoins de marquer ici combien les celtistes peuvent tirer profit de son livre.

Les langues romanes et celtiques ont en effet suivi des développements parallèles. Certains détails de leurs syntaxes respectives offrent même tant de ressemblance qu'on est tenté de croire à des emprunts par imitation. Il y en a d'incontestables (voir ci-dessous). En général cependant les faits n'autorisent pas l'hypothèse de l'emprunt. Il faut croire à des tendances semblables qui ont abouti dans chaque langue d'une façon indépendante à des résultats analogues. Le vieux système grammatical de l'indo-européen devait être gravement atteint par l'altération des syllabes finales. Là où ces syllabes ont été anéanties, il a fallu refaire sur un plan tout nouveau le système grammatical de la langue. Mais les possibilités ne s'offraient pas en si grand nombre que la reconstruction ait eu lieu par des procédés sensiblement différents. Ainsi constate-t-on dans la structure des langues iraniennes modernes des ressemblances frappantes avec celle des langues romanes ou celtiques. Les unes et les autres, au cours de leur évolution ont eu à résoudre les mêmes difficultés, mais à des dates différentes. Les langues ira-

niennes entre toutes ont évolué le plus rapidement. Parmi les langues celtiques, le brittonique a évolué plus vite que l'irlandais, comme parmi les langues germaniques l'anglais plus vite que l'allemand. Il y a entre le vieux français et le brittonique une différence de date dans l'évolution : celui-ci est généralement en avance sur celui-là.

Partout, l'évolution a consisté en ce que le mot a perdu l'automotivité et la plénitude qu'il avait en indo-européen. Les noms en particulier sont devenus des symboles abstraits, exprimant une notion indépendamment de toute fonction dans la phrase. Il a fallu, pour marquer la fonction, créer des outils accessoires. De là l'importance prise par les particules de tout genre, personnelles, démonstratives, relatives, par les articles, par les prépositions, par les conjonctions. Ainsi la confusion des formes du cas sujet et du cas régime laissait sans expression les distinctions que le latin exprime au moyen du nominatif, de l'accusatif ou du génitif. Le français a remédié à cette insuffisance par des procédés variés. Pour marquer le régime du nom, il s'est servi de la préposition *de*, devant les noms de chose d'abord, puis devant les noms de personne (Foulet, p. 31). Le gallois s'est accommodé plus longtemps de l'absence de préposition, et en partie jusqu'à nos jours. En cornique et en breton l'usage de la préposition, s'est répandu plus tôt et plus largement qu'en gallois (v. Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 82). Cependant la préposition *o* en gallois moderne a pris pas mal des emplois que le français donne à sa préposition *de* (v. Fynes-Clynton, *The Welsh vocabulary of the Bangor district*, p. 400 et suiv.). Un tour comme *truan o ddyn* « un pauvre d'homme », *drwc a gedyndeith* « un mauvais de compagnon », correspond à un de nos tours populaires les plus employés. Il se rencontre également en cornique et en breton ; et il est vieux en gallois (v. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXI, 362 et Strachan, *Introduction*, p. 27).

La fixation de l'ordre des mots est une conséquence naturelle de la disparition, ou même de la simplification de la flexion. On constate donc dans les langues celtiques comme en français une tendance à donner aux mots dans la phrase une place correspondant à leur fonction et à éliminer toute construction dans laquelle l'ordre des mots laisserait le sens ambigu. Ainsi, le substantif sujet, le substantif régime de verbe, l'adjectif épithète ou attribut ont de plus en plus une place fixe. Le substantif qui dépend d'un autre substantif est de bonne heure placé après celui-ci. Le français a conservé dans l'expression *Dieu merci* une trace unique de l'ancien usage qui permettait l'ordre inverse. En gallois, cet ordre inverse n'est attesté

que dans la vieille poésie (Rhys, *Lectures of Welsh Philology*, 2^e éd., p. 153); le jeu des mutations de l'initiale l'y maintenait possible, sans danger pour la clarté (v. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXI, 164). En irlandais aussi, un génitif régime se place souvent en poésie avant le nom qui le régit (Vendryes, *Grammaire*, p. 310; Thurneysen, *Handbuch*, p. 156; cf. Stokes, *Rev. Celt.*, V, 350 et *Félire d'Oengus*, 1905, p. xxxvij). Mais en prose le seul ordre admis est en gallois *teithiog gwlad* « maître du pays » et non plus *wlad teithiawg* (Myf. Arch., 146 b 32), comme en irlandais *findfolt fairggae* « les blancs cheveux de l'océan » et non plus *fairggae findfolt* (Thes. Pal., II, 290). Il s'agit d'un renversement de l'ancien ordre, habituel en sanskrit, en grec ou en latin, *indrasya vājrah*, *Κόρου παιδεία*, *regis domus* (Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée*, § 932). Les langues celtiques comme les langues romanes ont adopté un ordre fixe pour le substantif et son régime.

Un ordre des mots étroitement fixé enferme la pensée comme dans une gaine. En s'y soumettant sans résistance, la langue parlée perdrait sa souplesse et sa vivacité. Mais elle résiste d'ordinaire et s'arrange de façon qu'elle échappe à cette contrainte. De là sont nés certains tours que l'on rencontre dans les langues celtiques et aussi dans les langues romanes, notamment en français. Il a été question ci-dessus (p. 195) du rôle que joue en irlandais la copule en permettant de placer en tête de la phrase un mot sur lequel celui qui parle veut attirer l'attention. On dit en français : *C'est votre fils qui arrive* ou *C'est de Melun qu'il arrive*, au lieu de dire : *Votre fils arrive* ou *Il arrive de Melun*. Le relatif en pareil cas ne joue plus guère que le rôle d'une conjonction ; mais à l'origine c'était vraiment un pronom relatif. Avec le temps cette valeur relative s'est affaiblie, à mesure que s'affaiblissait aussi la valeur démonstrative du *ce* qui commence la phrase. Une phrase comme : *C'est votre testament que vous venez de faire* signifie généralement aujourd'hui : « Vous venez de faire votre testament, et non tel autre acte ». Mais dans le vers de Regnard, où Lisette répond à Géronte, la même phrase signifie : « Ce papier est votre testament, lequel vient d'être fait par vous ». Démonstratif et relatif ont ici leur pleine valeur, accusée d'ailleurs par l'accentuation et le rythme de la phrase. De même une phrase comme : *C'est du vin que j'ai jeté* peut signifier, suivant l'accentuation : « J'ai jeté du vin, et non pas de l'eau ou de l'huile », ou bien : « Ce que vous voyez là répandu est du vin, que j'ai jeté ». Il y a ambiguïté dans la langue écrite, à moins qu'on ne coupe la phrase en deux, par une virgule. Dans l'usage moderne le démonstratif et le relatif ont le plus souvent une valeur affaiblie.

Au contraire en vieux français, la valeur pleine du démonstratif restait entière (Foulet, p. 261), et partant celle du relatif. Or, on observe un affaiblissement analogue dans l'emploi de la copule *is* et du pronom qui l'accompagnait au cours de l'histoire de l'irlandais (ci-dessus, p. 196). Tant il est vrai que l'évolution des faits de syntaxe, quand le point de départ est le même, se fait généralement dans le même sens.

On trouverait bien d'autres analogies entre la syntaxe celtique et la syntaxe française. L'emploi de l'infinitif dit de narration en irlandais existe en français, ainsi qu'on l'a rappelé dans le compte rendu du livre de l'abbé O'Nolan (ci-dessus, p. 199). Le gallois en a des exemples ; le cornique et le breton également. L'usage de substituer « *que* » à une autre conjonction dans la seconde de deux propositions subordonnées réunies par les conjonctions *et*, *ou*, *mais* (Foulet, p. 231) a son analogue en irlandais (ci-dessus, p. 200). Enfin, on sait que le tour populaire en français « l'homme que j'ai vu sa fille, que j'y ai donné du pain, que je travaille pour lui » est de règle dans la syntaxe brittonique la plus ancienne et se développe aussi en irlandais. Dans tous les cas qui précèdent il s'agit de développements syntaxiques parallèles dans les deux groupes de langues. Voici pour finir un fait d'emprunt. On connaît en français l'emploi du nom de la *goutte* au sens négatif, comme un outil grammatical : *je ne vois goutte*. Cet emploi en français est relativement récent (Foulet, p. 209). Dans la vieille langue *mie* est plus employé que *goute* avec cette valeur. Mais *goute* prend sa revanche ensuite. Il faut croire que l'extension de *goute* coïncide avec la période où la syntaxe française influe le plus sur le breton. Car le breton armoricain emploie couramment aujourd'hui le nom de la « goutte », *banne*, comme négation après les verbes signifiant voir ou entendre : *né welann banne* « je ne vois goutte », *né glév banne* « il n'entend goutte » ; ou même, avec d'autres mots que *banne* : *né welann bérad*, *né welann taken*, *né glév bérad*, *né glév taken* (ou *tapen* en vannetais). L'emprunt s'explique aisément. Mais il est intéressant de noter qu'il s'étend au cornique. Le mot *banna* « goutte » y a le même emploi qu'en breton : *dal o, ny wely banna* « il est aveugle, il ne voit goutte » (*Pascon agan arluth*, éd. Stokes, p. 66, strophe 217) ; *ny clew banne* « il n'entend goutte » (*Passio Domini*, éd. Norris, v. 2321) ; *iudas ny gosk vn banne* « Judas ne dort goutte » (*ibid.*, v. 1078). C'est une preuve de l'action que les mystères français ont exercée sur le théâtre religieux du Cornwall. A ceux qui s'étonneraient de voir un outil grammatical comme la négation emprunté d'une langue voisine, il faut rappeler le *puim* de l'irlandais.

dais de Munster, que certains regardent comme un emprunt au français (ci-dessus, p. 234) et mieux encore l'emploi de *ne pas* ou *non pas* devant l'infinif en breton moderne.

J. VENDRYES.

VIII

F. DUINE. *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*. 1^{re} partie. Rennes. Bahon-Rault. 1918. 215 p. 8°.

L'ouvrage dont nous avons ici la première partie en doit comprendre quatre. Les trois suivantes traiteront des « saints bretons du x^e au xiii^e siècle », des « données de l'hagiographie non celtique » et des « origines et dédicaces diocésaines ». Cette première est consacrée aux « fondateurs et primitifs, du v^e au x^e siècle ». S'il est permis de juger par elle l'ouvrage entier, on peut dire que l'abbé Duine aura rendu en le composant un nouveau grand service aux historiens de la Bretagne. Il l'a conçu sous forme de répertoire, réunissant, en plus de renseignements bibliographiques généraux, les sources relatives à la vie de chaque saint. On sait combien ses travaux antérieurs le qualifiaient pour entreprendre une pareille tâche. Sa compétence en matière d'hagiographie bretonne est bien connue depuis longtemps. L'*Hermine*, les *Annales de Bretagne*, les *Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine* (dont le présent ouvrage n'est qu'un tirage à part) ont publié de lui nombre d'articles consacrés à l'histoire religieuse de sa province. Mais en lui l'érudit se double d'un homme de goût. Ayant consacré de longues années à de patientes recherches, il en présente le résultat sous une forme discrète, simple, qui rend la consultation des plus commodes. Louons-le surtout d'avoir été guidé, non pas par la vaine ambition d'étaler une érudition facile, mais par le souci d'être utile à d'autres. Ce dévouement modeste lui vaudra la reconnaissance de tous ceux qui utiliseront son livre. Il lui vaut aussi d'avoir fait œuvre personnelle : en effet, dans une matière aussi touffue, le choix seul est invention.

L'abbé Duine est un historien dont l'étude des textes a aiguisé le sens critique ; il est habile à discerner la part de vérité que renferme chaque document ; il ne s'abuse pas sur la valeur historique des vies de saints qu'il étudie ; il sait qu'il n'est rien de plus conventionnel que la vie de saint, que c'est un genre littéraire, qui a ses règles traditionnelles et ses lieux communs (v. *Rev. Celt.*, XXXIII, 358). Dans les vies de saints bretons, en plus de la « bri-

tannica garrulitas », dont se plaint déjà l'abbé Vitalis de Fleury-sur-Loire (Duine, p. 61), il faut faire la part de certains défauts inhérents au genre, et qui sont de nature à inquiéter un historien scrupuleux. Ainsi les miracles sont l'assaisonnement obligé de tout récit hagiographique, en pays celtique plus qu'ailleurs. Mais on doit se garder d'être dupe des naïfs biographes qui en ont si largement saupoudré leurs écrits. L'abbé Duine ne craint pas de signaler ce qu'il y a de banal et de conventionnel dans les exploits attribués bénévolement à tant de thaumaturges. En général, ses jugements sont sévères, même sur la biographie des saints les plus célèbres, saint Malo par exemple (p. 55) ou saint David (p. 124). Il fait bon marché de prétendues traditions, auxquelles des esprits laïques, mais moins clairvoyants, comme A. de Barthélemy ou La Borderie, se sont laissé prendre (p. 50, 61, etc.). Il relève avec justesse les aveux qui échappent parfois aux biographes. Quand l'auteur de la vie de saint David écrit : « Egyptios monachos imitatus similem eis duxit uitam », cette phrase révèle tout un programme. L'influence du monachisme africain a été grande sur l'imagination des hagiographes bretons. La Vie de saint Antoine par saint Athanase leur servit de modèle tout autant que la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère¹.

Un trait commun à toutes les vies de saints bretons est dans l'imitation des auteurs classiques. L'abbé Duine a soin de le souligner partout où il le rencontre. Les hagiographes se piquaient d'humanisme. Quelques-uns citent du grec, sans qu'on puisse toutefois leur attribuer la connaissance de cette langue ; l'emploi de quelques mots grecs dans une phrase latine n'est de leur part qu'un pédantisme dont ils trouvaient ailleurs le modèle (v. p. 83). En revanche, les poètes latins leur étaient familiers. Ils ne se font pas faute de puiser dans les œuvres de Virgile et de Lucain ; l'auteur de la Vie de saint Magloire, qui savait peut-être aussi le grec (v. p. 49), avait pratiqué Horace et Ovide. Cela se reconnaît aux tours, aux locutions, aux allusions qu'ils introduisent çà et là avec plus ou moins d'à propos dans leurs écrits. Ce sont surtout les réminiscences de Virgile qui abondent. Elles donnent à ces vies de saints bretons un caractère semi-païen qui est parfois piquant (v. p. 44, 51 et suiv., 84, etc.).

Mais le trait le plus saillant, qui frappera tous ceux qui liront

1. Babut soutenait même que Sulpice Sévère dans sa Vie de saint Martin s'était inspiré de la Vie de saint Antoine par saint Athanase (*Saint Martin de Tours*, p. 46). Mais cette doctrine a été combattue par le P. Delehaye (*Analecta Bollandiana*, t. XXXVIII, 1920 p., 88).

L'ouvrage de l'abbé Duine, est dans le rapport étroit qui unit l'hagiographie armoricaine à celle de Grande Bretagne et d'Irlande. L'unité du monde celtique n'est pas un vain mot. En ce qui concerne les traditions religieuses elle s'est maintenue avec une rare fixité plusieurs siècles après la séparation des dialectes et des peuples. Les saints armoricains sont pour la plupart venus d'outre-mer ; on les voit constamment passer et repasser la Manche. Leur activité se partage entre l'Armorique, le Cornwall et le Pays de Galles. Les rapports religieux qu'eut l'Armorique avec l'Irlande sont particulièrement importants ; ils reposent sur des relations commerciales. Ainsi Landévennec est en rapport avec l'Irlande (voir la *Vita Winwaloci*, l. I, chap. 19, p. 47, l. 7-9 écrite par l'abbé Wrdisten, dans l'édition La Borderie du Cartulaire de Landévennec, Rennes, Catel, 1888 ; Duine, p. 43). Sans doute, les voyages en Irlande, terre des saints, étaient devenus une sorte de rite hagiographique (v. p. 29 et 39 à propos de saint Guenael et p. 118 à propos de saint Carantoc) ; et l'on constate plus d'une exagération dans la tendance à découvrir une origine irlandaise aux saints bretons (v. p. 81, n. 1 à propos de saint Menou) ; mais le fait est que parmi ces derniers un grand nombre sont donnés comme Irlandais : saint Briac (p. 87), saint Comean (p. 73), saint Efflam (p. 89), saint Guiner (p. 126), saint Maudez (p. 97), sainte Osmanne, patronne de Féricy en Brie (p. 101), saint Renan (p. 102), etc. Pour quelques-uns la chose est douteuse. Saint Cast n'est probablement donné comme irlandais que parce que son origine était inconnue. Saint Sané a été confondu avec l'irlandais Senan et a été investi des miracles de ce dernier (p. 103-104). Saint Vougay ou Vio, prétendu archevêque d'Irlande, n'est probablement qu'une invention (p. 107) ; sur sainte Onenne (p. 155) v. Gaidoz, *Zeitschrift für celt. Phil.*, t. V, p. 142. Il arrive même que l'hagiographie armoricaine revendique quelques-uns des grands saints irlandais, en les mettant en rapports avec les saints armoricains : ainsi saint Ailbe, saint Brendan, sainte Brigitte, saint Colomba, saint Coloman, saint Patrice sont rattachés à l'Armorique ! Il faut y joindre saint Ternoc (p. 163) qui porte un nom irlandais et pour lequel on a le choix entre plusieurs identifications. Ainsi, un Ternóc fils de Ciaran le Petit, mort en 716, est mentionné dans le *Thesaurus Pal. bib.*, t. II, p. xxxij cf. 289 (cf. la note au *Félire* d'Oengus, éd. Stokes, 1905, p. 68). Les fables irlandaises ont longtemps joui d'un grand prestige en Armorique. L'abbé Duine déploie beaucoup de sagacité pour démêler le vrai du faux et interpréter exactement les noms qu'il rencontre. Dans les cas où sa science

est en défaut, il avoue franchement ses incertitudes. Il sera malaisé de trouver à reprendre après lui. Voici une simple remarque à lui soumettre. Il mentionne p. 88 et p. 192 le nom *Ethbinus*, donné à un personnage appelé aussi *Ediunetus*. Il est probable qu'il s'agit d'un seul et même nom, d'origine anglo-saxonne, qui aura été mal transcrit par un copiste. *Ediunetus* est sans doute à lire *Eduinetus*; *Ethbinus* et *Ediunetus* sortent tous deux de *Edwin* ou *Etwin*, si fréquent dans l'onomastique anglo-saxonne (v. les Bruts du Red Book of Hergest, t. II, p. 385, l. 6; 387, l. 9; 388, l. 20; 262, l. 30 et 263, l. 23). Il y a même un Edwin qui est en relation avec l'Armorique et avec son roi Salomon. C'est le fils du roi Saxon Edelfet ou Edelflet. Sa mère avant sa naissance s'était réfugiée auprès du roi breton Katvan; Etwin, qui était du même âge que le fils de Katvan, Katwallawn, fut envoyé avec lui à la cour de Salomon pour y apprendre « les us et coutumes et l'art de la guerre »; il fut accueilli avec beaucoup d'égards et traité amicalement (v. son histoire au t. II des Bruts, p. 239-248). On observe dans *Eduinetus* le même suffixe que dans Edelfet ou Edelflet.

J. VENDRYES.

IX

Émile JOBBÉ-DUVAL. *Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine*. 2^e édition. Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey. 1920. X-529 p. 8^o. 30 fr.

Si le mérite d'un ouvrage se mesurait au nombre des pages, à l'abondance des citations, à la variété des références, on ne devrait parler qu'avec éloge du gros volume de M. Jobbé-Duval. Il y a réuni une série d'articles, publiés par lui d'abord dans la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger* de 1909 à 1914, et qui se rapportent à deux questions de folk-lore juridique breton : « l'adjuration à saint Yves de Vérité » et « les Ordalies ou jugements de Dieu ». Sur ces deux questions il a déversé, en plus de ses connaissances juridiques personnelles, une masse de citations empruntées à quantité d'auteurs du Nord et du Midi. Suivant la méthode qui valut jadis une fâcheuse célébrité à l'abbé Trublet, il n'a fait qu'une compilation. Si l'on retranchait de son ouvrage ce qu'il a tiré d'autrui et tout le fatras inutile dont il l'a rempli, le fond en paraîtrait d'une rare indigence. L'érudition est peu de chose si elle n'est pas soutenue d'une doctrine, et, quand elle s'étale au hasard en superfluités, elle fatigue le lecteur sans profit. On aime-

rait à savoir ce que l'auteur entend au juste par « idées primitives » : une phrase de Pierre Loti ou un vers de Le Braz peuvent-ils passer pour exprimer des idées primitives ? Et qu'est-ce qu'un livre sur la Bretagne contemporaine, où l'on voit paraître les peuples du Moyen âge, celtiques ou non, et même la Grèce antique ? La place faite à cette dernière s'explique par l'existence des *Etudes sociales et juridiques sur l'antiquité grecque* de M. Glotz. Certes les livres de M. Glotz sont parmi les meilleurs, les plus pénétrants, qui aient paru sur l'antiquité grecque ; ils présentent un modèle de méthode et d'exposé scientifique. Et les vers de M. Le Braz ont bien du charme. Mais ces deux écrivains, si différents qu'ils soient à tant d'égards, font également tort à M. Jobbé-Duval, dont la doctrine est mal assurée, l'exposé diffus et dont la langue molle, imprécise, traîne avec elle d'insupportables clichés. Il faudrait élaguer, resserrer beaucoup son livre pour le rendre lisible et utile. Il lui manque d'être fermement composé et fermement écrit. Il lui manque surtout d'être fermement pensé.

J. VENDRYES.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Ferdinand de Saussure et le nom d'Oron. — II. M. Georges Poisson et le cavalier à l'anguipède. — III. La personnalité du biographe de saint Patrice, Muirchu, d'après M. P. Walsh. — IV. Nouveaux « Unpublished Irish poems » publiés par M. Bergin. — V. La thèse de M. Viggo Brøndal sur les substrats et l'emprunt. — VI. Traduction des *Rubbáyyát* en gallois et en irlandais. — VII. Suite et fin des *Noten-nou* de MM. Meven Mordiern et Abhervé. — VIII. Un monument à Prosper Proux. — IX. Le nouveau métropolitain du Pays de Galles. — X. Le nouvel University College de Swansea. — XI. Création d'une société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. — XII. Divers articles sur la crise irlandaise. — XIII. Un appel en faveur de la bibliothèque populaire de Cork. — XIV. Vacance de chaire à Oxford. — XV. Livres nouveaux.

I

Ferdinand de Saussure s'est toujours intéressé à la toponomastique de son pays natal. Il y trouvait sans doute un délassément à ses méditations linguistiques. Les enquêtes qu'il faisait au cours de ses promenades sur la forme des noms de lieu ressemblent assez aux herborisations d'un naturaliste de génie.

L'article de M. J. Loth sur le nom du Jura que la *Revue Celtique* a publié (t. XXVIII, p. 340) contenait une note envoyée par F. de Saussure. S'il n'avait pas cédé ce jour-là à une sollicitation amicale, se serait-il jamais décidé à l'imprimer ? Des scrupules le retenaient toujours de livrer sa pensée au public. Aussi garda-t-il en portefeuille nombre d'idées personnelles, que seuls ses élèves ou ses intimes eurent le privilège de connaître. Parmi les papiers qu'il laissa en mourant, on découvrit une note sur le nom de la ville d'Oron [entre Moudon et Vevey] à l'époque romaine. Elle avait fait l'objet d'une communication à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève le 28 mars 1901. Elle vient de paraître dans l'*Indicateur d'histoire suisse* (51^e année, 1920, p. 286-298), par

les soins de M. Louis Gauchat. Il faut savoir bon gré à celui-ci de l'avoir transcrite et mise au point pour l'impression ; car c'est une merveille de critique pénétrante, d'enchaînement méthodique et d'élégante démonstration. Sur une question qui semblait réglée par l'accord des géographes et des archéologues, elle apporte une opinion nouvelle, soutenue d'arguments qui imposent la conviction.

Nous ne reprendrons pas ici la suite du raisonnement par lequel de déductions en déductions F. de Saussure amène peu à peu son lecteur à la conclusion qu'il a en vue. Cette conclusion seule importe. La voici en peu de mots. C'est que la ville d'*Oron*, dont le nom est prononcé *Ouron* dans le patois local, représente un celtique *Uromagus* (avec *n̄* initial long) « champ de l'auroch » ou « champ d'Uros ». Cet *Uromagus* est conservé dans deux manuscrits au moins de l'Itinéraire d'Antonin (*uromago*). Les autres manuscrits ont *bromago* ; ce qui a induit en erreur les modernes, qui ont généralement été chercher à Promasens (8 kilomètres au sud de Moudon) l'emplacement de la ville celtique en question. L'identification *Bromago*-Promasens, impossible à justifier linguistiquement, se heurte à des difficultés topographiques, qui devaient la faire rejeter des historiens et géographes.

II

Poursuivant ses recherches d'archéologie et de mythologie celtiques, M. Georges Poisson a publié dans le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* de 1920 une étude sur « les monuments du cavalier à l'anguipède en Auvergne » (tirage à part de 35 p. 80). On connaît ce motif de sculpture : un cavalier dont le cheval, enlevé sur ses jambes de derrière, a celles de devant appuyées ou planant sur un monstre étendu à terre : le monstre a un buste d'homme, mais son tronc s'achève en un corps de serpent comprenant la tête de l'animal. Ce groupe singulier a été reproduit en beaucoup d'exemplaires, comportant d'ailleurs de nombreuses variantes de détail ; l'exécution en est toujours très grossière. La plupart des exemplaires conservés sont en morceaux, et incomplets. Ils sont particulièrement abondants dans la région rhénane et mosellane. M. Hertlein en compte trois dans le grand duché de Luxembourg, deux dans le Luxembourg belge, onze dans la Rheinprovinz, neuf en Hesse Rhénane, douze dans le Palatinat, sept en Hesse-Nassau, six dans le grand Duché de Bade, onze en Wur-

temberg, un en Bavière ; il y en a dix en Alsace et vingt en Lorraine, seize dans le reste de la France, toujours d'après M. Hertlein (*Die Juppitergigantensäulen*, 1910). Or, il convient au moins d'augmenter d'une unité ce dernier chiffre, car M. Hertlein a confondu en un seul les deux cavaliers à l'anguipède qu'a livrés le sol de l'Auvergne. La rectification est d'autant plus utile que M. Espérandieu dans son si précieux *Recueil général* n'a mentionné ni l'un ni l'autre. Le premier a été découvert en 1848 au hameau de la Jonchère, commune d'Egliseneuve, canton de Billom. Le second, découvert en 1886, près de Lussat, canton de Pont-du-Château, est aujourd'hui au musée de Clermont-Ferrand.

Depuis l'époque où en furent connus les premiers spécimens, le groupe du cavalier à l'anguipède a fait l'objet de nombreuses interprétations, mythologiques, allégoriques, symboliques ou amphigouriques, dont on trouvera l'indication dans un travail de M. A. Prost (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1891). M. Poisson a pris la peine d'en reproduire quelques-unes. Les derniers travaux français sur la question sont ceux de MM. Gassies (*Rev. des Études anciennes*, 1902, p. 290), Toutain (*Klio*, 1902, p. 194), Espérandieu (*Rev. Archéol.*, 1912, II, p. 211 et 1917, I, p. 72), sans oublier M. Jullian, qui y touche dans son *Histoire de la Gaule* (voir aussi *Rev. des Et. Anc.*, XX, p. 173 n.). M. Poisson s'attache à démontrer les deux points suivants : 1° que le groupe du cavalier à l'anguipède est celtique et non germanique (la thèse est ancienne : M. Jullian l'enseigne et M. Espérandieu l'a récemment encore soutenue contre M. Hertlein) ; 2° que l'interprétation doit en être mythologique. Il s'agirait suivant lui du combat d'un dieu ou héros contre un monstre, thème mythologique né en Orient, attesté en Égypte comme en Grèce, en Palestine et en Syrie, en Phrygie et en Cappadoce et dont on peut suivre l'extension, par la Thrace, jusqu'à la vallée du Danube. Le dieu cavalier thrace est bien connu par les travaux de M. Seure (*Rev. Archéol.*, 1915). Comme ce dieu est fréquemment appelé du nom d'Apollon (Seure, *Rev. Études Grecques*, 1912, p. 26), M. Poisson voit en lui un dieu solaire. Il croit retrouver aussi dans la représentation figurée du cavalier à l'anguipède les caractères d'un dieu solaire. Les monuments qui le représentent peuvent être fixés avec vraisemblance au III^e siècle de notre ère : c'est précisément la date de l'extension dans l'empire romain du culte du soleil, antérieurement au triomphe du christianisme. Cette extension aurait une double origine : d'une part les influences orientales, qui s'exercèrent si largement sous les empe-

reurs syriens, et d'autre part des influences venues d'Europe Centrale, où le soleil avait de tout temps été honoré comme un grand dieu. Le cavalier à l'anguipède représenterait donc la divinité celtique du soleil, plus tard assimilée à Apollon ou à Jupiter, mais qui devait porter en gaulois les noms de *Belenus*, de *Grannus*, de *Smertullus*. La thèse est intéressante, exposée avec chaleur et conviction, comme dans les précédents travaux de M. Poisson. Nous ignorons ce qu'en penseront les préhistoriens et archéologues. Les linguistes en tout cas n'accueilleront pas sans quelques réserves les affirmations de M. Poisson en matière d'étymologie. Le nom de *Grannus*, il faut le répéter, ne peut pas être le même mot que l'irlandais *grian* « soleil » dont le radical contenait en celtique commun un *ē* long issu d'une diphtongue *ei*. Et il est un peu hardi de faire de *Smertu-* un nom du dieu du feu sous prétexte qu'il y a en irlandais un mot *smérbóit* (auj. *sméarbóid*) qui signifie « charbons ardents, braise » : rien n'est clair dans ce mot ; la comparaison du gallois *marwor*, *marwyddos*, qui a le même sens, ne l'éclaircit pas (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 46).

III

Qui est le Muirchu Maccu Machtheni, auquel on doit une vie bien connue de saint Patrice ? C'est la question que se pose le Rev. Paul Walsh dans *The Irish Theological Quarterly*, vol. XVI, avril 1921, p. 177 et s. D'après le Book of Armagh, f° 20 b, Muirchu aurait écrit cette vie sous la dictée de l'évêque Aedh de Slébite. Or, la mort d'Aedh de Slébite est mentionnée dans les Annales d'Ulster à l'année 699 (v. *Rev. Celt.*, XVII, p. 216) ; et Slébite,auj. Sleaty, est le nom d'une paroisse du Queen's County, à 1 mille 1/4 au Nord-Ouest de la ville de Carlow. D'autre part, la mémoire de Muirchu était honorée à Killmurchon (« Eglise de Muirchu »), dans le comté de Wicklow. Muirchu se rattacherait donc à une région comprise dans la partie nord du Leinster. Cette conclusion semble confirmée par le fait que Muirchu est généralement considéré comme le fils du Cogitosus, qui écrivit la vie de sainte Brigitte, patronne de Kildare. Mais l'abbé Walsh met en doute cette filiation, et pour des raisons qui paraissent décisives. C'est Graves qui eut le premier l'idée de faire de Muirchu le fils de Cogitosus (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, VIII [1863], p. 269 et ss.) ; il appuyait cette idée sur une conjecture (*patris mei Cogitosi* au lieu de *patris mei cognito si* dans un passage de l'œuvre

de Muirchu du Book of Armagh), et surtout sur l'hypothèse que *Maccu Machtheni* traduisait *Filius Cogitosi*. L'abbé Walsh n'a pas de peine à montrer que cette traduction est impossible : *Maccu* ne signifie pas « fils », mais « appartenant à la race ou à la tribu de » (cf. Eoin Mac Neill, *Ériu*, III, p. 44) ; et il est arbitraire de tirer *Machthene* du même radical que le verbe *machtuaigim*, qui au surplus ne signifie pas « je pense », mais « j'admire » (cf. *machdad* « merveille » Sg. 167 a 4, 222 a 5). *Cogitosus* paraît bien mieux traduire le nom propre *Toimdenach*, dérivé de *toimtiu* « pensée, opinion ». L'abbé Walsh propose de voir dans *Machthene* (à lire *Machteue*) un dérivé du nom propre *Mochta*, écrit *Mauchteus* dans les Annales d'Ulster, année 534 (cf. O'Maille, *The Language of the Annals of Ulster*, p. 69) et *Maucteus* dans la *Vita Columbae* par Adamnan, éd. Reeves, p. 6 (cf. *Thes. Pal.*, II, 272). Cela n'est pas impossible ; mais la personnalité de l'auteur de la vie de saint Patrice en est-elle mieux connue ?

IV

Sept nouveaux *Unpublished Irish poems* ont été ajoutés par M. Osborn Bergin à la série dont nous avons annoncé le commencement ci-dessus, p. 236. Ce sont les morceaux suivants :

7. *On a Gaelic Miscellany* (*Studies*, Sept. 1919, p. 438). Du même auteur que le numéro 6, Eoghan Ruadh Mac an Bhaird (Red Owen Mac Ward), ce poème comprend quinze quatrains de vers charmants et délicats accompagnant un manuscrit offert à Aodh O'Domhnaill.

8. *On a blind harper* (*ibid.*, Dec. 1919, p. 611). Il s'agit de Nioclás Dall, de Rattoo, célèbre en son temps comme joueur de harpe (cf. O'Curry, *Manners and Customs*, t. III, p. 262). L'auteur du poème, Fear Flatha O Gnimh, est donné par O'Reilly comme florissant au milieu du xvi^e siècle ; mais ce poème ne peut guère être antérieur au début du xvii^e.

9. Autre poème sur le même personnage (*ibid.*, mars 1920, p. 97), mais tiré du Book of O'Conor Don, copié à Ostende en 1631, avec des variantes de trois manuscrits postérieurs.

10. *Art versus Nature*. Ce poème a pour auteur celui du n^o 8, Fear Flatha O Gnimh ; il est adressé au poète Fearghal Og Mac an Bhaird, dont M. Bergin a publié deux poèmes dans la même série (n^{os} 5 et 12). Fear Flatha oppose sa méthode de travail à celle de son confrère : *ni bionand gnáth dambsa is duitt*, nous n'avons pas la même façon de faire, lui dit-il.

11. *On a warlike Prince* (*ibid.*, sept. 1920, p. 417). Panégyrique d'O'Conor Faly (The Calbhach), prince d'Offaly, et qui fut jusqu'à sa mort, survenue en 1458, en état de lutte constante contre les Anglais du Pale. Ce panégyrique est antérieur à 1451, date de la mort de son épouse Margaret, fille d'O'Carroll. L'auteur en est Seithfin Mór, un spécialiste du genre.

12. *Love of Ireland* (*ibid.*, nov. 1920, p. 565). L'auteur de ce joli poème, où les différentes régions de l'Irlande reçoivent chacune leur tribut d'éloges, est encore Fearghal Og Mac an Bhaired, déjà deux fois nommé.

13. *Looking towards Spain* (*ibid.*, mars 1921, p. 73). Les événements auxquels se rapporte ce poème sont ceux qui ont été rappelés à propos du n° 6 ; et l'auteur des deux poèmes est le même, Eoghan Ruadh Mac an Bhaired. Ce poème-ci a été composé après que Rury O'Donnell, vaincu à Kinsale, le 6 janvier 1602, avait quitté l'Irlande, mais avant qu'il ne mourût à Simancas le 10 septembre suivant. Il exprime les espoirs que ses partisans mettaient alors en l'Espagne.

V

Nous ne dirons qu'un mot de la thèse de doctorat de M. Viggo Brændal, qui remonte déjà à l'année 1917 : c'est qu'elle est remarquable et ne doit pas rester ignorée des celtistes. Elle a pour titre *Substrater og Laan i romansk og germansk, Studier i Lyd- og Ordhistorie* « Substrats et emprunt en roman et en germanique ; études d'histoire des sons et des mots » (Copenhague, Gad, 1917, xvi-215 p. 8°). La question traitée est l'une des plus importantes, mais aussi des plus difficiles de toute la linguistique. Tous les historiens du langage, qui essaient de ramener à des lois générales l'évolution des faits qu'ils étudient, sont forcés de tenir compte d'une double influence, qui est capitale comme cause de changement : celle du substrat linguistique et celle de l'emprunt aux langues voisines. Mais si elles se laissent partout deviner, ces influences sont très difficiles à préciser et à définir. En limitant son étude aux langues romanes et germaniques, M. Brændal rencontrait devant lui le celtique, qui est un des substrats les plus authentiques sur lesquels le roman s'est étendu. Nourri d'une forte doctrine linguistique, remarquablement au courant des théories émises en ces dernières années par des hommes comme MM. Meillet, Grammont, Gilliéron, Jespersen, Pedersen et

quelques autres — la bibliographie qu'il cite au bas des pages prouve l'étendue et la variété de ses lectures — il a fait œuvre originale, tout en s'inspirant visiblement de l'enseignement de ses maîtres danois. Sa conception des changements phonétiques, reposant sur les lois de l'imitation, est à base sociologique ; il se rencontre ainsi avec l'enseignement de F. de Saussure. Sa doctrine sur le substrat celtique des langues romanes remet en honneur plusieurs hypothèses d'Ascoli. Peut-être estimera-t-on qu'il force parfois sa thèse et qu'il en exagère la portée. Mais il a le grand mérite d'avoir groupé dans un système cohérent un nombre considérable de faits. Si son livre laisse parfois place au doute, il fait toujours utilement penser.

VI

Les *Rubâyât* (« quatrains ») d'Omar Khayyâm sont fort à la mode depuis quelques années. Le succès s'en étend jusqu'aux terres celtiques. Ils ont été naguère traduits en « penillion » gallois par Sir John Morris-Jones (*Caniadau gan J. Morris Jones, Rhydychen, Fox and Jones, 1907, p. 161-182*). Voici que Torna les traduit à son tour en quatrains irlandais (*Rubâiât Omâr Caiiâm, Ath Cliath, Mártan Lester, 1920, 33 p. 12°*). On sait que Torna est le nom bardique de M. Tadhg O'Donnchadha (O'Donoghue), professeur de celtique à l'University College de Cork. Torna ne se pique pas de savoir le persan. Il nous dit dans sa préface qu'il a tout bonnement traduit en vers irlandais la première traduction anglaise des *Rubâyât* qui est celle d'Edward Fitzgerald (1809-1883). Cette traduction, parue en 1859, a été réimprimée en 1868 et par deux fois encore depuis, avec un succès croissant. C'est une belle infidèle, de l'aveu même du traducteur ; et on ne peut la comparer à la traduction française de J.-B. Nicolas (*Les quatrains de Queyam, texte persan et traduction, 1867*) ni à la traduction allemande de F. Rosen (*Die Sinn-Sprüche Omars des Zeltmachers, aus dem persischen übertragen, publiée en édition de luxe en 1914*). Elle est en outre assez incomplète, ne présentant qu'un choix de 101 quatrains, alors que l'édition J.-B. Nicolas en compte 464 et qu'une traduction anglaise en vers publiée en 1883 par E. H. Whinfield en compte 500. Beaucoup sans doute sont apocryphes ou d'une attribution contestable ; le manuscrit des *Rubbâyât* conservé à la Bodléienne et daté de 1460 s'arrête au chiffre de 158 quatrains. Quand il a voulu faire passer Omar Khayyâm dans la poésie

galloise, sir John Morris Jones a fait lui-même un choix, limité à 105 quatrains. Torna n'a reproduit que les 101 de Fitzgerald. Mais il convient de prévenir les celtistes qui auraient l'idée de comparer le gallois de sir John à l'irlandais de Torna pour en tirer des conclusions linguistiques ou simplement pour faciliter par l'une des langues l'intelligence de l'autre, qu'ils s'exposeraient à quelques mécomptes. Les deux poètes ont fait des œuvres assez dissemblables ; et il est malaisé de retrouver exactement sous leurs traductions un original commun. Il serait piquant de faire traduire celles-ci en vers persans et de comparer le résultat au texte d'Omar Khayyâm. Peu importe d'ailleurs la précision littérale. Quand on veut faire connaître à ses compatriotes un poète étranger et qu'on est poète soi-même, l'essentiel est de s'imprégner de l'esprit du modèle et de le rendre par des moyens adaptés à son public. C'est déjà ce qu'avait fait le traducteur anglais Fitzgerald. De leur côté, les deux traducteurs celtiques ont réalisé chacun avec talent le dessein qu'ils se proposaient : Sir John est plus concis et plus ferme, plus rapproché par conséquent du ton sentencieux habituel au poète persan ; Torna est plus coulant, plus lâché. Ils sont tous deux agréables à lire. Qu'on en juge par les échantillons suivants, où le texte est suivi d'une traduction littérale :

J. Morris-Jones, n° 19 :

*Fy min ar fin y ffiol a rois i,
i ofyu rhin yr einioes iddi hi ;
ac yna fin wrth fin sibrydodd hon :
« yf win, cans yma ni ddychweli di ».*

J'ai posé ma lèvre sur la lèvre du flacon
pour lui demander le secret de la vie ;
et là, lèvre contre lèvre, il murmura :
« Bois du vin ; car tu n'y reviendras pas. »

Torna, n° 35 :

*N-a dhiaidbsin tharla an t-árthach cré seo dham,
is d'iarras, trá, fios fáth mo scéilse air ;
'sé dubhairt, 's sinn béal le gob : « O's iadh go bráth
an t-iadh fé chlár, ná stán let rése ón digh ».*

Après cela vint à moi ce vase d'argile,
et je l'interrogeai donc pour savoir la raison de mon existence ;
il dit, quand nous fûmes bouche contre lèvre : « Puisqu'est éternelle
la fermeture sous la tombe, ne te retiens pas de boire auparavant. »

VII

MM. Meven Mordiern (René Le Roux)¹ et Abherve (F. Vallée) ont continué malgré la guerre leur série des *Notennou diwar benn ar Gelled koz, o istor hag o sevenadur*, dont la *Revue Celtique* a précédemment parlé avec éloges (v. t. XXXIV, p. 351 et XXXV, p. 242). En 1917, outre une réédition du fascicule V sur les sciences a paru un neuvième fascicule sur les voyages et le commerce, et en 1918 un autre, sur la guerre, qui n'est qu'une réédition du fascicule III. Cette réédition offre toutefois l'intérêt de présenter en regard du texte breton une traduction en gallois due à MM. P. Mocaer et Rhys Philipps, touchante manifestation d'entente cordiale, au moment où les soldats gallois luttèrent épaule contre épaule avec leurs frères d'Armorique contre l'ennemi commun. Le fascicule X consacré à la Vie domestique avait paru en 1913. En 1920 a paru le douzième et dernier fascicule qui a pour objet les divisions de l'année, les fêtes et assemblées, la chasse, la pêche, la musique, la danse, les modes et usages de la sépulture, les noms de peuples et de lieux. C'est par ouï-dire seulement que nous connaissons les derniers fascicules de cette intéressante collection; le dernier que la *Revue Celtique* ait reçu est celui de 1913.

VIII

En même temps que M. Jaffrennou consacrait un monument à la gloire de Prosper Proux en publiant sur sa vie et ses œuvres une thèse de doctorat en breton, dont la *Revue Celtique* a parlé (t. XXXIV, p. 467), il prenait l'initiative de faire élever au poète chansonnier un monument figuré dans sa ville natale, Le Guerlesquin (canton de Plouigneau, Finistère). Ce monument, œuvre commune des sculpteurs Hernot pour la stèle en granit et Quillivic pour le buste en bronze, était prêt en 1914. Il n'a été inauguré que le 21 septembre 1919. La cérémonie, présidée par M. Etienne Port, comportait, comme il convient, plusieurs discours. L'un notamment fut prononcé par notre collaborateur et ami le doyen G. Dottin, qui, en remettant le monument au nom du comité

1. Et non A. Le Roux, comme il a été imprimé par erreur dans la *Revue Celtique*, t. XXXV, p. 242.

d'organisation à la ville du Guerlesquin, a fait l'éloge de l'auteur populaire de *Bombard Kerné*.

IX

Les journaux gallois ont signalé, en lui donnant toute l'importance qu'elle mérite, la nomination du Dr Edwards, évêque de Saint-Asaph, en qualité d'archevêque métropolitain de la principauté. C'était une conséquence de la loi de « Disestablishment and Dedotation » qui avait prononcé l'autonomie de l'église galloise. Les quatre évêques de Saint-Asaph, Bangor, St David's et Llandaf, libérés du serment canonique qui les rattachait à l'archevêché de Canterbury, durent faire choix de l'un d'entre eux comme archevêque. Bien que l'évêque de Saint-Davids eût pu faire valoir l'antiquité de son siège, fondé par l'apôtre national du pays, c'est l'évêque de Saint-Asaph qui a été choisi comme étant le plus ancien en fonctions. Le Right Rev. Alfred George Edwards occupait en effet depuis 31 ans le siège épiscopal de Saint-Asaph. Depuis le 1^{er} juin 1920, date de la cérémonie d'intronisation, il est le premier archevêque national du Pays de Galles.

X

L'Université de Galles compte aujourd'hui quatre collèges. Aux trois anciens, ceux d'Aberystwyth, de Bangor et de Cardiff, vient en effet d'être ajouté un quatrième qui a son siège à Swansea. La Faculté des Sciences en a été organisée dès l'année scolaire 1920-1921. La Faculté des Lettres y fonctionnera à la rentrée d'octobre 1921. La chaire de langue française sera occupée par miss Mary Williams, doctoresse de l'Université de Paris, qui enseignait jusqu'ici le français au King's College de Londres en qualité de reader. La chaire de gallois a été donnée à M. Henry Lewis, qui était auparavant à l'University College de Cardiff assistant du Professeur W. J. Gruffydd.

L'University College de Swansea, comme celui de Bangor, ne comptera que deux facultés. On sait que ceux d'Aberystwyth et de Cardiff en ont chacun trois : l'unique faculté de droit du Pays de Galles est à Aberystwyth et l'unique faculté de médecine à Cardiff, s'ajoutant chacune aux deux facultés des Sciences et des Lettres. Mais l'University College de Bangor a donné un grand

développement à l'enseignement de l'agriculture, qui forme une section spéciale rattachée à la Faculté des Sciences. On dit que l'activité de l'University College de Swansea s'orientera surtout vers l'enseignement technique des sciences appliquées.

XI

Il s'est créé en 1919 une *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, qui se superposera de façon utile aux diverses sociétés locales, répandues à travers les cinq départements. En un moment où l'on s'occupe partout de centraliser et de coordonner les efforts, la nouvelle société doit réussir dans une province qui a toujours compté un grand nombre de travailleurs dévoués à l'étude de son glorieux passé. Les deux présidents d'honneur sont Mgr Duchesne et M. J. Loth, deux Bretons membres de l'Institut. Le bureau de la société réunit plusieurs chartistes et archivistes qui se sont consacrés à l'étude de la Bretagne. Il y a un comité général et des sous-comités par départements. Le secrétaire général est M. H. du Halgouet (à Coetsal, par Sainte-Anne d'Auray), qui reçoit les adhésions ; la cotisation des membres ordinaires est de 16 fr. par an, rachetable moyennant un versement de 200 fr. En versant 300 fr. on est membre fondateur.

La société espère publier un volume annuel de *Mémoires* et un *Bulletin périodique*. Le champ de ses études comprendra tout le passé de la Bretagne jusqu'en 1848 ; il embrassera donc aussi la préhistoire et la linguistique celto-bretonne. La publication d'une collection de textes ou de travaux d'ensemble est envisagée pour l'avenir.

XII

La question d'Irlande a inspiré récemment en France plusieurs discours ou articles qui méritent une mention. M. Marc Sangnier, député de Paris, a prononcé le 28 juin 1920, à l'hôtel des Sociétés savantes, un éloquent discours « Pour l'Irlande libre », qui a paru depuis en brochure (Société des éditions de la Démocratie, 32, boulevard Raspail, 1 fr.).

Tout récemment a paru à la librairie Plon-Nourrit une brochure de 136 pages de M. Sylvain Briollay, *L'Irlande insurgée*. Elle est très favorable à la cause de la liberté irlandaise.

Sous la signature Stephen Brown, S. J., les *Etudes* ont publié trois importants articles sur la crise irlandaise dans les numéros des 20 janvier, 5 février et 20 février 1921.

M. Maurice Bourgeois a donné à la *Revue de la semaine illustrée* (1^{er} avril 1921, p. 31-46) un article sur la « Psychologie du Sinn Fein », et à la revue *Les langues modernes* (15 avril 1921, p. 185-190) une note sur « l'Irlande et l'empire britannique ».

Enfin, on trouvera dans la revue *Scientia* du 1^{er} avril 1921 (p. 281-300) un article signé J. Vendryes sur « la crise irlandaise ».

On annonce d'autre part l'apparition prochaine d'une nouvelle édition du livre de M. L. Tréguiz (ci-dessus, p. 200), considérablement augmentée.

XIII

Dans la matinée du dimanche 12 décembre 1920, la seule bibliothèque publique que possédât la ville de Cork pour ses 90.000 habitants, la Carnegie Free Library, fut anéantie par le feu. Tous les journaux ont rapporté les circonstances tragiques dans lesquelles l'incendie avait été allumé et propagé. Ce fut un des épisodes les plus dramatiques de la guerre engagée par les forces de la couronne contre les patriotes irlandais. Il ne faut pas se laisser abuser par l'euphémisme de « représailles » sous lequel on tenta de présenter à l'opinion publique comme des mesures de guerre légitimes les attentats des Black and Tans contre une population laborieuse et paisible, contre ses instruments de travail, ses habitations, ses propriétés. Il n'est pas de raison valable aux yeux d'un homme civilisé pour justifier pareille politique. L'incendie des 11 et 12 décembre 1920 anéantit un des plus beaux quartiers de la ville de Cork, y compris l'hôtel de ville et plusieurs grands magasins. La Carnegie Free Library fut atteinte en dernier par les flammes : il ne resta du bâtiment que les quatre murs, et les 14.000 volumes qu'elle contenait furent réduits en un tas de cendres. Le Library Committee a lancé un « Appeal for books » dont nous détachons les passages suivants :

... We are forced to issue this urgent appeal for books to reestablish our Library which was patronised almost exclusively by working men and women, serious young students, and also school children for whom we had a special Juvenile Section.

Gifts of books, large or small, will be very gratefully received. A special book-plate, inscribed with the name of the Donor, will be put on every

book. As we must rebuild from the beginning, practically every class of book will be useful.

... We confidently appeal to all those who, without distinction of creed, race or class, wish to help in this humanitarian and educational reparation. We appeal in particular to all those who are members of the great world of Letters and Art — dramatists, poets, authors, editors, scholars, teachers, clergymen — to contribute, were it only a single volume each, to our peaceful endeavour to reestablish a Free Public Library in our devastated City. Educational, literary, scientific and charitable institutions may also, we hope, be led to send us books. And there must be very many individual book-lovers who will be only too happy to spare from their libraries a few volumes to contribute to the happiness and education of others less fortunate.

Books may be sent to the Librarian (James Wilkinson, F. L. A.), School of Art, Cork.

XIV

Nous avons reçu la circulaire suivante, relative à la chaire de celtique de Jesus College, à Oxford, laissée vacante par la mort de sir John Rhys (v. *Rev. Celt.*, t. XXXVI, p. 418) et restée jusqu'ici sans titulaire.

JESUS PROFESSORSHIP OF CELTIC.

The Electors to this Professorship intend to proceed to an election of a Professor, to come into office on October 1, 1921.

Candidates are requested to send in their applications, with such evidence of their qualifications as they may desire to submit, to the Registrar of the University, University Registry, Oxford, so as to reach him not later than August 31, 1921. *Ten* copies of the letter of application, and of any testimonials submitted, should be sent. The choice of the Electors will not necessarily be limited to those who apply.

The Professor will be a Fellow of Jesus College, and will receive from the College £ 400 a year; in addition he will receive from the University Chest £ 200 a year.

It will be the duty of the Professor to lecture and give instruction on the Celtic Languages, Literature, and Antiquities.

The Professor is bound by the Statutes of the University to reside within the University during four months at least in each academical year.

He is also bound to lecture in two at least of the three University Terms. His lectures must extend over a period not less in any Term than six weeks, and not less in the whole than fourteen weeks, and he must lecture twice at least in each week.

The Professor is also subject in respect of residence and duties to the General Regulations laid down in *Stat. Tit. IV. Sect. 1. § 3* (*Oxford University Statutes*, ed. 1920, pp. 68, 69). Copies of these may be obtained from the Registrar of the University.

G. LEUDESORF,
Registrar of the University.

UNIVERSITY REGISTRY, OXFORD,
May 16, 1921

XV

On annonce la publication à la librairie Hachette d'un traité de phonétique latine de M. C. Juret. Le nom de l'auteur suffit à marquer l'intérêt du livre et à piquer la curiosité des lecteurs. On sait en effet avec quel talent vigoureux et original M. Juret a repris des problèmes maintes fois retournés avant lui et en a renouvelé les solutions. Il est vraisemblable que la linguistique celtique pourra tirer un grand profit du livre qu'il consacre à la phonétique latine. Il y a lieu toutefois d'avertir les celtistes qui seraient tentés d'en faire la commande que le livre est mis en vente au prix de *soixante-quinze francs* ! La plupart d'entre eux verront là une prohibition, non moins difficile à enfreindre que les geasa de la légende irlandaise. Il est vraiment bien inutile d'éditer des livres d'étude si l'on empêche les étudiants de se les procurer.

Œuvres récentes dont il sera rendu compte ultérieurement :

A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, 1^{re} partie. Paris, Champion, 1920.

Rev. P. Walsh, *Leabhar Chlainne Suibhne*. Dublin, 1920.

Lady Gregory, *Visions and Beliefs*, 2 vol. Londres, G. P. Putnam's Sons, 1920.

J. VENDRYES.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. Annales de Bretagne. — II. Revue des Études anciennes. — III. Mémoires de la Société de Linguistique. — IV. Bulletin de la Société de Linguistique. — V. Le Fureteur breton. — VI. Ériu.

I

Le tome XXXIV des ANNALES DE BRETAGNE contient dans les fascicules 2 et 3 l'édition avec traduction française du texte irlandais de « la Langue toujours nouvelle », *Tenga bithnua* (p. 190-207 et 278-297). Il s'agit de la langue de l'apôtre Philippe, qui neuf fois coupée, repoussa neuf fois pour faire connaître aux sages hébreux assemblés sur la montagne de Sion la veille de Pâques les mystères de la nature, mers, sources, fleuves, pierres précieuses et arbres étrangers, cours des astres et races des hommes, ainsi qu'une description de l'enfer et du séjour des bienheureux. C'est-à-dire que le texte appartient à cette littérature de visions et de révélations, issue des Apocalypses, dont la fantasmagorie était bien faite pour charmer l'imagination des Celtes. On possède plusieurs rédactions du *Tenga bithnua*. L'une, conservée dans le Manuscrit de Lismore, a été publiée avec traduction anglaise par Whitley Stokes dans *Ériu*, II, 96-162; deux autres ont été publiées par M. Dottin avec traduction française dans la *Revue celtique*, t. XXIV, p. 365-403 et t. XXVIII, p. 277-307. Celle que donne aujourd'hui M. Dottin aux *Annales de Bretagne* est tirée du Manuscrit de Paris (fonds celtique n° 1, f° 24 a 1-27 b 3). Il y a peu de différences entre cette rédaction et celle du manuscrit de Rennes publiée au tome XXXV de la *Revue celtique*. Il était néanmoins utile de la publier à cause des variantes qu'elle présente; en général la forme est plus archaïque dans le ms. de Paris que dans celui de Rennes. Au point de vue du fond aussi, on pourra, grâce à M. Dottin, faire une étude fructueuse de ce curieux texte et cher-

cher notamment à en reconstituer l'original, qui était certainement écrit en latin. P. 192, début, je traduirais : car c'était pour la race d'Adam « tête en sac » et « saut dans une maison obscure »..., c'est-à-dire « saut dans les ténèbres » comme nous disons « saut dans l'inconnu ». P. 278, l. 6, on notera le tour *in rig ambi laim i cath* « le roi en la main de qui elle est dans le combat », archaïsme égaré dans ce texte plein de formes modernes.

M. J. Loth étudie aux pages 51-56 l'irlandais *acher*, le gallois *agerw* et l'irlandais *accarb*. Ces trois adjectifs qui expriment la violence et la rudesse ont souvent été considérés comme des emprunts au latin. Le savant auteur les restitue au vocabulaire du celtique commun. Les inscriptions ogamiques présentent un nom propre *Akeras* (gén.) qui rend vraisemblable l'existence d'un celtique **akero-*, confirmée par le vieux-breton *aceruission* gl. *hirsutis*. Donc *acher* sort de **akero-*. Le gallois *agerw* (*B. An.*, 19, 4 Evans ; Cynddelw dans *M. A.*, 189 b 44) est en vieux-gallois *Aceru*, *Acheru*, *Aggeru* (*Lib. Landau.* 235, 297, 279) ; il remonte donc à un celtique **akery-o*. Quant à l'irlandais moyen *accarb*, auj. *agarbh*, il a un correspondant dans le gallois *agarw* ; tous deux remontent à un celtique **ad-garyo-*. — P. 188-190, M. J. Loth fait un tableau du traitement de la particule privative *an-* dans les langues celtiques.

Les amis du breton et de Le Laé se réjouiront d'apprendre que l'étude de M. Esnault, interrompue par les années de guerre, est reprise au fascicule 3 du tome XXXIV des *Annales*, p. 319-362. Il s'agit d'un commentaire au texte du *Morin*, publié comme on sait avec toute la minutie et l'acribie d'un philologue dressé aux méthodes classiques dans les tomes XXVIII et XXIX du même périodique (de janvier 1913 à juillet 1914).

II

Dans la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, t. XX, p. 38 et suiv., M. Loth étudie « le mot *koni* dans une inscription gauloise de Cavaillon et l'ogamique *koi* ». Il s'agit d'une inscription qui a d'abord fait l'objet d'une étude de M. Mazauric (*Revue du Midi*, Nîmes, 1910) et que Rhys a examinée depuis (*Proceedings of the British Academy*, vol. V, 1912, p. 7-11) ; elle est aujourd'hui au musée de Cavaillon, avec quatre autres trouvées également dans cette localité. Le mot *koni* par lequel elle se termine est identifié par M. Loth au mot *koi* qui apparaît sur sept inscriptions oga-

miques. Or, ce mot est considéré par M. Marstrander comme le locatif du thème démonstratif *ko- ; cf. irl. *cé* « ici » (*Ériu*, V, 143). L'adverbe *koi* aurait une valeur indicative de lieu ; déjà M. Macalister y voyait l'équivalent du latin *hic iacet* (*Studies in Irish Epigraphy*, Part III, pp. 83-84). Ainsi l'inscription ogamique *Corrbi koi maqi Labriatl[os]* doit se comprendre : « [Pierre] de Corb ici, le fils de Labraid ». L'ordre des mots de cette inscription mérite une remarque. C'est, on le sait, un vieil usage indo-européen de placer toujours, entre le nom propre et l'apposition qui le détermine, tantôt le substantif dont il dépend, tantôt tel autre mot de la phrase. Cet usage est attesté aussi bien en indo-iranien qu'en grec, en germanique, en latin (cf. Wackernagel, *Indog. Fschg.*, I, 429 ; Thommen, *die Wortstellung im nachvedischen Altindisch und im Mittelindischen*, Gütersloh, 1903, p. 54 et suiv., § 82-89 ; Kieckers, *die Stellung des Verbs im griechischen*, p. 80 ; et surtout W. Schulze, *die lateinischen Eigennamen*, p. 128, n. 4). Par exemple, on dit en grec ancien : Φρόστου τόπος Νησιώτου, Νικολάου ἀνάθημα Ῥοδίου ou Διὸς γόνος ἀγαμέμνονος comme en norrois runique *Hurnbura stain Suifks* ou en vieux-haut-allemand *Davidés sun thes guaten* (Otfried, III, 10, 10) ou *Davidés sez thes kuninges* (id., I, 5, 28).

M. C. Jullian continue la série de ses « Notes Gallo-romaines ». Sous le numéro lxxvij il défend, p. 43 et suiv., le caractère indo-européen des Ligures contre M. Piganiol. Ce dernier dans sa thèse publiée en 1917, *Essai sur les origines de Rome*, p. 13, a soutenu que les Ligures, qui ne seraient point des Indo-européens, représenteraient la civilisation des temps néolithiques et du premier âge du bronze. M. C. Jullian lui répond par des arguments connus de nos lecteurs (v. ci-dessus, p. 91 et suiv.), sur la race et le nom des Ligures, symbole de l'unité italo-celtique.

Sous le numéro lxxviii, p. 113 et suiv., il signale la présence d'une serpette, à côté du maillet et du pot, sur un autel provenant de Psalmodi (en Bas-Languedoc, près de la Camargue), et consacré à Silvain. Celui-ci serait donc tout simplement un dieu rustique et agraire ; et bien loin de chercher un sens cosmogonique aux représentations que nous en avons conservées, il faudrait voir dans ses attributs des allusions à la culture de la vigne.

Le n° lxxix (p. 169-180) reproduit une lecture faite à l'Académie des Inscriptions sur l'Alsace gallo-romaine. L'auteur y réunit tous les témoignages qui établissent le caractère celtique de l'Alsace à l'époque gallo-romaine.

Dans le tome XXI de la même *Revue*, M. J. Loth étudie,

p. 263-270, le gaulois *Arcantodan* et le nom de l'argent chez les Celtes. Le mot en question figurant sur des monnaies, on l'a traduit par « préposé aux monnaies, essayeur, vérificateur, directeur », ce qui est hypothèse pure. M. Loth retrouve la syllabe *dan* dans *platiodynamni* (C.I.L., XIII, 6676) et *dannum* (*ibid.*, 4228) et croit pouvoir donner à cette ancienne hypothèse une confirmation en rapprochant du mot *dannos* l'irlandais *dán*, gallois *darwn* « talent, profession, fonction ». Il passe ensuite en revue les formes du nom de l'argent dans les langues celtiques.

Dans ce même tome, suite des notes gallo-romaines de M. Jullian. Le n° lxxxj est consacré à l'origine de l'assemblée druidique (p. 27-32). Le savant auteur y montre combien il est nécessaire de remonter au delà du texte de César ; l'état politique de la Gaule un siècle avant notre ère ne gardait plus que quelques survivances d'un état plus ancien, politico-religieux, commun à tout le nord-ouest de l'Europe, où la société avait sur le sol de la Gaule à la fois son cadre naturel, fourni par la contrée, son centre sacré, ses organismes locaux, ses communions humaines. C'est pour cette société que le druidisme était fait ; c'est au milieu d'elle qu'il fonctionnait régulièrement. On en peut faire remonter la date mille ans environ avant notre ère. Reprenant et précisant les données du problème dans le n° lxxxij (p. 102-110), M. C. Jullian marque l'importance du *pagus*, unité politique plus ancienne que la *ciuitas*, et qui a toujours maintenu son individualité religieuse ; la Gaule a dû être pendant une certaine période constituée par un demi-millier de petits royaumes, correspondant à autant de *pagi* : les rois qui y étaient en même temps prêtres formaient entre eux comme une fédération, dont l'assemblée druidique des Carnutes était la sanction religieuse. Les hypothèses qu'établit M. Jullian pour la Gaule pourraient recevoir certaines confirmations d'une comparaison avec l'état religieux et social de l'Irlande primitive. Il y aurait entre les deux sociétés des analogies frappantes. Ajoutons que dans chacun des fascicules de la *Revue*, M. C. Jullian continue sa chronique gallo-romaine, toujours si riche de faits et d'idées, mine précieuse pour les celtistes.

III

Dans le tome XXI des MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, M. Meillet a publié p. 249 et suiv. un article sur *les noms du « feu » et de l'« eau » et la question du genre*. Il y a illustré

d'exemples empruntés à des langues variées une théorie originale, suivant laquelle la catégorie indo-européenne du genre représenterait en partie l'opposition d'animé et d'inanimé, qui s'observe chez plusieurs peuples non civilisés et notamment chez les Algonquins. Le fait est que pour certaines notions générales d'ordre naturel, les langues indo-européennes possèdent parfois deux mots, l'un neutre exprimant la notion sous sa forme d'objet matériel immobile, l'autre, masculin ou féminin, exprimant la notion sous forme de personnalité agissante. C'est le cas en particulier pour l'eau et pour le feu. A côté de mots comme grec ὕδωρ et πῦρ, got. *wato* et *fon*, tokharien *wār* et *por*, arm. *jur* et *hur*, ombrien *utur* et *pir*, qui sont neutres ou remontent à d'anciens neutres, on rencontre des mots comme skr. *āpah* (plur.) et *agnih*, zend *āś* et *atarš*, lat. *unda* ou *aqua* et *ignis*, lituanien *vandū* et *ugnīs*, qui sont de genre animé (masculin ou féminin). La différence des deux valeurs est encore sensible en sanskrit védique, où le neutre *udakām* s'oppose à *āpah*, le premier désignant l'eau en tant que chose, le second en tant qu'être personnifié (*R. V.*, V, 45, 10). La valeur « animée » du latin *unda* ressort du fait que l'élément à nasale inséré à l'intérieur du mot est le même que l'on rencontre dans le verbe sanskrit *unātti*. La même explication s'applique à l'irlandais *uisce*, masculin, qui a un suffixe *-sk-*, identique à celui du verbe germanique *waskan* (cf. *Rev. Celt.*, XXX, 209). C'est donc en celtique comme en latin le nom de genre animé qui a prévalu dans le cas de l'eau.

En ce qui concerne le feu, M. Meillet nous paraît avoir été trop prompt à admettre l'opinion exprimée par M. Thurneysen (*Handbuch*, p. 198), suivant laquelle il n'y aurait en irlandais qu'un mot masculin *tene*, gén. *tened*, comportant au datif singulier une double forme, *tenid* et *tein*¹. Une ancienne doctrine, admise par Whitley Stokes dans son *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 125, établissait une

1. La forme de duel *dá tene* (Corm., s. u. *beltaine*) est de toute façon embarrassante. L'absence d'aspiration du *t* indique un mot neutre. Ce pourrait être une forme de pluriel (**tepnesa*) employée en fonction de duel. Mais d'ailleurs on ne connaît pas exactement la forme de nom. acc. duel des thèmes neutres en *-es-*; l'exemple *indagné* Sg. 168 a 3 est ambigu, vu que le mot *gné* tendait à être indéclinable (Thurneysen, *Hdb.*, p. 209). Par conséquent *dá tene* conserve une valeur entière. Il est vrai que Strachan y voyait une forme de singulier en fonction de duel (*middle Irish Declension*, p. 39); mais n'a-t-on pas *datbenid* dans L. L. 99 a 28 en face de *dá tene* Lec. 48 b ? Ce pourraient bien être les représentants de deux mots originellement différents.

distinction entre un mot *ten*, neutre, thème en *-es-*, et un mot *tene*, masculin ou féminin, thème à dentale. Le datif *tein* (attesté en vieil-irlandais sous la forme *bo-ten* « par le feu » *MI.* 31 d 4; cf. *assintein*, var. *-ten*, dans l'Hymne de Fiacc, v. 48), s'explique aisément en partant d'un thème neutre **teþnes-*; la métaphonie a pu être entravée par le groupe *-[þ]n-* (v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 249 et II, 103).

Le mot *tene* au cours de l'histoire hésite entre le genre masculin et féminin. En irlandais moderne c'est au féminin qu'il s'est fixé; mais dans le gaélique d'Écosse, on rencontre les deux genres, suivant les dialectes (cf. Mackinnon, *The Celtic Review*, VI, 303). Semblable hésitation dénonce souvent un ancien neutre (v. *Rev. Celt.*, XXXI, 535). Il est donc permis de croire avec Whitley Stokes que le celtique possédait jadis pour désigner le feu un mot neutre *ten*, répondant à l'avestique *tafnab-*, et un mot masculin *tene*, dérivé de la même racine au moyen d'un suffixe **-yāt-* ou **-ye|ot-* (Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 103). Du moins, M. Meillet aurait-il eu intérêt à mentionner cette hypothèse au nom même de la doctrine qu'il se proposait d'établir¹.

Le tome XXI des *Mémoires* contient aussi p. 39 et suiv. quelques *Etymologies*, par J. Vendryes: le celtique y est intéressé, notamment en ce qui concerne le nom de la noix (irl. *cnú*, gall. *cnau*; v. toutefois J. Loth, *Rev. Celt.*, XV, 227), le nom de la saleté ou souillure (irl. *sal*, *salach*, etc.) et celui du bief (gallo-roman *bedo-*).

IV

Le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, tome XXII, fascicule 1, contient p. 24 et suiv., une note signée J. Vendryes, sur le rapprochement des trois mots « *gotique wulfus latin uoltus et gallois gweled* ». Ces mots sortent d'une racine **uel-*, qui signifiait « voir »; le sens de « choisir, désirer, vouloir » que la racine **uel-* présente ailleurs (en indo-iranien, en balte, en slave, en

1. Le celtique a un bel exemple d'opposition entre inanimé et animé dans le cas du mot *oes* (*aes*) qui a en irlandais deux genres et deux flexions différentes: *oes* neutre (gén. *áis* Sg. 63 b 5) désigne la vie, l'âge, le cours du temps; *oes* masculin (gén. *oesso*) désigne les gens qui vivent, le peuple, et sert couramment de pluriel à *fer* dans l'emploi déterminé. Voir la note au *Thesaurus*, p. 117 n. d et cf. Thurneysen, *Hdb*, p. 171 et 187.

germanique, en latin), paraît secondaire et dérivé du précédent. M. Loth (*Rev. Celt.*, XV, 94) avait déjà signalé combien le passage est aisé du sens de « voir » à celui de « vouloir ».

V

Malgré les difficultés de l'heure présente, le FURETEUR BRETON continue doucement son activité. Nous relevons dans le n° 58 (t. X, janvier-février 1920), outre deux notes signées L. Gougaud (« Aménités » sur les Bretons et *Le peintre Gauguin en Bretagne*), les résultats d'une enquête de M. Gaston Esnault sur *Le poilu de Bretagne*; parmi les mots enregistrés figure p. 109 le mot *pigeon*, donné comme en usage pendant la guerre au 71^e de ligne pour désigner la viande de porc conservée. L'emploi du mot en ce sens est bien antérieur à la guerre; il était courant en 1896 parmi les soldats du 117^e de ligne au Mans. Est-il d'origine bretonne? C'est fort douteux, encore qu'il y eût alors au 117^e une assez forte proportion de recrues provenant des arrondissements de Lorient et de Pontivy.

VI

Le second et dernier fascicule du tome VIII de *Ériu* débute par un fort intéressant article de M. J. Baudiš « on the antiquity of the kingship of Tara » (p. 101-107). Cet article corrobore et complète sur quelques points ceux que M. Loth a consacrés dans la *Revue des Études anciennes* (t. XVII, p. 193 et t. XIX, p. 35) à l'omphalos chez les Celtes (cf. *R. Celt.*, XXXVII, p. 142 et ci-dessus, p. 92). Il a pour objet de prouver qu'avant l'arrivée des Milésiens en Irlande, Tara était déjà un lieu important comme capitale d'une sorte de royauté sacerdotale. Le roi de Tara était investi de pouvoirs surnaturels: il était soumis à une série d'interdictions (*gesa*); mais aussi longtemps qu'aucune infirmité ne diminuait sa puissance, il exerçait une action sur le monde physique, sur la marche du soleil, sur la végétation, sur la fécondité des troupeaux. On retrouve certains de ces traits dans nombre de légendes et notamment dans celles du cycle de l'Ulster¹. Le cycle

1. Voir notamment dans le même fascicule d'*Eriu*, p. 134, le fragment de la *Táin bó Flidais*, où il est dit que le soleil ne se montra pas tant que

de Tara, cycle méridional, est cependant antérieur au cycle de l'Ulster ; celui-ci, qui est le cycle de Conchobar et de Cuchullin, a donc absorbé plusieurs éléments caractéristiques du cycle du Sud, qui est celui de Conaire Mor (cf. *Ériu*, VI, 134).

De M. Baudiš aussi est l'article suivant, *Notes on the preverbal particles* (p. 108-113) ; le savant auteur est d'accord sur plus d'un point avec les conclusions d'un article sur la place du verbe en celtique paru en 1911 dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (cf. *Rev. Celt.*, XXXIII, 154). C'est pour l'article en question une garantie d'exactitude, qui est fort précieuse.

Viennent ensuite : de M. Lucius Gwynn une note sur *Leabhar Gabhála and the Book of Leinster* (p. 114-116) et de M. R. I. Best, *Palaeographical Notes*, II (p. 117-119), sur la secunda manus du *Lebor na hUidre*.

M. Best publie dans le même fascicule deux curieux textes. L'un est de pur folk-lore : *Prognostications from the raven and the wren* (p. 120-126). Dans la *Lorica* qui lui est attribuée, Colum Cille repousse les présages tirés des oiseaux (*ní adraim do golhaib én*), déclarant n'avoir d'autre druide que le Christ (*is é mo draí Crist mac Dé*). Mais l'usage de la divination par les oiseaux fut certainement répandu en Irlande ; il suffit pour s'en convaincre de lire le *Fia-chairecht* et le *Dreanacht* que publie M. Best d'après le ms. H. 3. 17 (col. 803 et 831) ; ce sont des recueils de règles à suivre pour interpréter les présages fournis respectivement par le corbeau et le roitelet. On sait par ailleurs le rôle que joue le roitelet dans le folk-lore brittonique (cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XX, 342). — L'autre texte édité par M. Best appartient au cycle épique de Conchobar, bien que les événements qu'il raconte soient postérieurs à la mort de ce prince. C'est le *Cath Airtig*, « Bataille d'Airtech », provoquée par le partage de l'Ulster qu'effectua Cuscraid le bègue, fils de Conchobar. Ailill et Medb réclamaient le Crich Maland, qu'ils n'avaient, prétendaient-ils, cédé à Conchobar que sa vie durant. Un conflit s'éleva, qui fut réglé par les armes : les gens du Connaught (Fir Ol nEgmacht) furent finalement battus par les gens de l'Ulster. Mais les pertes furent sévères des deux côtés ; notamment Benna, fils de Conchobar, et Cel, fils d'Ailill et Medb, périrent de la main l'un de l'autre. Le texte du *Cath Airtig* est conservé dans deux manuscrits, le Book of Lecan, p. 342 a, et le H. 3. 18 de

Fergus régna sur l'Ulster. Ce « sombre règne » (*dubb-flaithes*) dura sept ans au bout desquels Conchobar fut restauré dans le trône dont il avait été chassé.

Trinity College, p. 724. Il présente de nombreuses difficultés que M. Best a élucidées avec sa science habituelle.

P. 133-149, Miss Margaret Dobbs publie cinq fragments inédits de la *Táin bó Flidais*, appartenant à une recension non utilisée jusqu'ici, conservée dans le ms. B. IV, 1 de la Royal Irish Academy, f^o 127. Ils sont surtout importants par les noms de lieu et les détails topographiques qu'ils renferment sur une région du Connaught que M. Westropp a récemment étudiée du point de vue archéologique (*Journal of the R. Soc. of Antiquaries*, t. XLII et suiv., notamment t. XLIV, p. 148).

P. 155-160, Miss Eleanor Knott publie un morceau tiré du Book of Lecan (p. 135 a 34); on y raconte comment Mongán, fils du roi d'Ulster Fiachna Mac Boetan, fut privé de postérité pour avoir à plusieurs reprises tourné en dérision Eochaid Rigéices, poète-suprême (*ardfili*) d'Irlande. En Irlande, les poètes ne sont pas seulement irritables; ils sont dangereux pour ceux qui les attaquent, comme l'a montré M. Robinson (cf. *Rev. Celt.*, XXXIV, p. 95). La même érudite philologue publie p. 191-194 un poème « sur la fuite des Comtes » (v. *Rev. Celt.*, XXXV, 245) signé du poète Ainnrias Mac Marcuis. Ce poème a fait l'objet d'une analyse de Standish O'Grady dans son *Catalogue*, p. 397-399; il est empreint d'une mélancolie que les circonstances ne justifiaient que trop.

Il convient enfin de citer les articles suivants: *On the form imparrá* (L. U., 55 a 35) par Alf Sommerfelt (p. 126); *Notes on some passages in the Brehon Laws*, par Charles Plummer (p. 127-132); *Quidam Scotigena .i. Discipulus Boethii*, par Robin Flower (p. 150-154).

C'est M. Osborn Bergin qui a fourni la plus grande part du fascicule, avec la suite de son édition des *Irish grammatical Tracts*, dont nous avons plus haut annoncé le commencement. Il a donné aussi les notes suivantes: sur le vieil-irlandais *conmberad* (Thes. Pal., I. 488; glose de Turin), qu'il interprète comme un imparfait du futur du verbe *conbiur* « je conçois » (p. 160); sur le verbe *sirid* « il cherche », qui ayant l'*i* radical bref doit être séparé de l'adjectif *sír* « long » (p. 196). Il a en outre publié un court poème tiré du Book of the O'Conor Don et signé de Bonaventura O'Hussey, dit « An Brathair bocht giolla Brigde » (« le frère pauvre compagnon de Brigitte »); ce poème en quatre strophes traite de la fragilité de la vie humaine (p. 195-196). Enfin, sous le titre *Metrica* (p. 161-169), il a publié d'importantes notes additionnelles au précis de métrique irlandaise de Kuno Meyer et étudié la prétendue loi suivant laquelle voyelle longue pourrait rimer

- avec voyelle brève. Cette loi, proposée par K. Meyer, avait été contestée déjà par M. Thurneysen (*Z. f. celt. Phil.*, XI, p. 36). M. Bergin ajoute divers arguments propres à la faire définitivement rejeter.

J. VENDRYES.

NÉCROLOGIE

LOUIS TIERCELIN

Né à Rennes, Louis Tiercelin avait dix-huit ans quand il fit jouer au théâtre de sa ville natale deux comédies-proverbes en vers : *L'occasion fait le larron, L'habit ne fait pas le moine*. La même année (1868) il fondait une revue appelée tout simplement et joliment *La Jeunesse*. Son principal collaborateur était Frédéric Le Guyader qui, quelque vingt ans plus tard, devait le définir avec un rare bonheur

Le poète de la Renaissance Bretonne.

Puis, comme tout jeune homme qui sent monter en lui la sève des beaux vers, il s'en alla à Paris ainsi que son héros Keruzel. Là, il fréquenta le Parnasse sis passage Choiseul où se réunissaient chez Alphonse Lemerre, les poètes de l'époque : Coppée, Leconte de Lisle, José-Maria de Hérédia, Sully-Prudhomme, Catulle Mendès, etc. . . A l'école du poète magnifique des *Trophées*, de l'hieratique et somptueux auteur des *Poèmes Barbares*, il se plia à la discipline parnassienne. A Hérédia ne disait-il pas :

*J'étais l'humble petit poète qui s'ignore,
C'est toi qui m'enseignas, Maître, cet art sonore
D'accoupler savamment et les mots et les sons.*

J'ajoute tout de suite que Louis Tiercelin, autant que bien penser, savait écrire bien. Sa langue était châtiée, son vers harmonieux, sonore, jamais amorphe. Il connaissait exactement tous les secrets de la métrique, les jeux multipliés des rythmes et des rimes (car à l'Inspiration doit s'unir le métier), mais il proclamait aussi que la poésie n'est que rêve et musique. Les mots pour lui n'avaient de valeur que s'ils exprimaient avec netteté la pensée. Sa poésie toute personnelle — ses familiers reconnaissaient ses vers à leur facture — se prêtait également aux récits

simples, intimes, aux belles évocations lyriques ou épiques. Louis Tiercelin devait être toute sa vie un fidèle serviteur de la poésie et de la beauté et par conséquent ne souffrit jamais que le souci de la forme muselât son inspiration.

Successivement parurent *Les Asphodèles*, ses premiers vers réunis en volume (1873), *L'Oasis* (1880), *Primevère*, poème (1881). En même temps son tempérament dramatique s'affirmait par *Un voyage de Noce*, drame en quatre actes, en vers, joué à l'Odéon, et divers actes, notamment : *Cornille et Rolrou*, *Le Rire de Molière* (Comédie Française, 1887). Puis après avoir donné *Les Anniversaires*¹, poèmes nationaux dédiés au duc d'Aumale, pas assez connus (ah ! lisez dans *Une nuit au Grand Bé* cet admirable entretien où conversent, autour de la tombe de l'Enchanteur, le Jeune homme, la Bretagne et l'Ombre), il revenait à Rennes et ne devait plus se séparer de la Bretagne. Aux lauriers il préférait les ajoncs. Or il se trouva que précisément beaucoup de jeunes poètes florissaient en ce temps-là sur la terre d'Armor. Tiercelin comprit sans tarder que sa tâche était de les grouper, de les initier aux secrets des vers, de les mettre en valeur. Cette idée se réalisa par la publication du *Parnasse Breton contemporain*, anthologie réunissant près de cent poètes dont beaucoup ignoraient la joie de voir leur signature imprimée.

M. Ad. Van Bever² a dit très justement « que cette publication devait marquer une étape et réaliser les ressources d'une génération impatiente de se produire ». La glorieuse Renaissance Bretonne commençait. . .

*
* *

Le 15 octobre 1889 paraissait le premier numéro de *l'Hermine*, revue mensuelle, à la naissance de laquelle j'eus l'honneur de collaborer avec nos amis Sullian Collin, actuellement inspecteur général des Assurances générales à Lyon, et Guy Ropartz, aujourd'hui directeur du Conservatoire National de musique de Strasbourg. Sur la couverture semée d'hermines était inscrite la devise de Marie de France, reprise par M. de la Borderie « Bretagne est poésie ». En faisant sienne cette devise, Louis Tiercelin signifiait que sa vie

1. Consulter pour la bibliographie de Tiercelin, Camille Lemerrier d'Erm : *Les Bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine*, Rennes, Plihon et Hommay — Paris, Sansot.

2. *Les Poètes du Terroir*, t. I, Paris, Delagrave, éditeur, 1908.

littéraire serait consacrée à l'exaltation de son pays. Ah ! ce furent vraiment de belles années d'enthousiasme, de ferveur lyriques ! A l'un des dîners du *Parnasse Breton* et de l'*Hermine* qui nous réunissaient pour fêter l'apparition d'un volume de vers, Anatole Le Braz s'écriait en breton : « Tiercelin a fait une chose grande, il a rassemblé autour de lui quiconque rêve de voir encore le drapeau de la Bretagne onduler au vent, quiconque est décidé à maintenir droit sa hampe. »

Entre temps, Tiercelin et moi tramions de petits complots pour stupéfier Monsieur Prudhomme. Nous nous y efforçâmes en publiant le *Pour Fuir* . . . titre énigmatique que justifiaient, si j'ose dire, ces deux vers sur la couverture de ce livret anthologique :

*Loïn du monde banal où l'ennui tend ses toiles,
Fuir à travers le Rêve, au pays des étoiles ! . . .*

« En la maison de l'Hermine, 41, faubourg de Fougères, tel, chaque mois, tiré à très petit nombre, un livret de vers paraîtra, respectueusement dédié à l'un des maîtres de la poésie contemporaine. Le prix de chaque livret est fixé à un franc. Les directeurs : Louis Tiercelin, Édouard Beauvils. »

Nous nous amusions à combiner des dédicaces qui fussent adéquates aux personnages et à leurs œuvres, ainsi : « Léon Dièrx, très noble poète mystérieux des *Lèvres closes* » ; « Paul Bourget, poète élégant des tristesses automnales et des âmes que *la Vie inquiète* » ; « aux deux bardes bretons, vicomte Hersart de la Villemarqué et François-Marie Luzel en qui revit l'âme poétique des Gwenc'hlan et des Hervé », etc. . . Il y eut dix livrets (1890-1891). Le dernier fut dédié « au poète dont l'initiative vaillante, par le *Parnasse Breton* et par l'*Hermine*, a fait jaillir en Bretagne une merveilleuse floraison de poésie, à l'ami dont le nom éveille tant de sympathies bretonnes, à Louis Tiercelin ». Il avait été convenu, au début de notre direction, que nous écrivions en collaboration une sextine qui figurerait en tête de chaque livret. Quelles joutes passionnées ! Je nous revois encore dans le cabinet de Tiercelin, l'un marchant de long en large, criant les vers pour en éprouver le nombre et la sonorité ; l'autre écrivant, et parfois, debout tous les deux, récitant la strophe achevée avec les gestes congruents ! Ah ! la farouche ardeur avec laquelle nous empoignons les crins de la déesse ! . . .

*Toutes ces choses sont passées,
Comme l'ombre et comme le vent . . .*

*
* *

Brusquement, comme un vent de Fronde souffla sur Rennes et la Bretagne. Dans le même temps que *l'Hermine* publiait mes Bulletins séparatistes, Tiercelin proclamait l'indépendance de la Bretagne sous le gouvernement du duc de Charette qui s'appelait Jean III. Neuf évêchés, neuf comtés ; Monseigneur Bécél, évêque de Vannes, était promu archevêque de Rennes et primat de Bretagne ; M. J. Loth ¹, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, devenait — nouveau M. de Fontanes — grand-maitre de l'Université de Bretagne. La langue bretonne obligatoire ; *l'Hermine*, journal officiel du duché, etc... Le fonctionnement du nouveau régime était prévu jusqu'aux moindres détails et cette quasi-insurrection s'accomplissait avec l'agrément du gouvernement français que présidait Carnot. Malgré cette assurance quelques-uns prirent la chose au sérieux et faillirent en référer au ministre de l'Intérieur !

Il est vraisemblable que pendant cette crise de bas-bretonisme aigu, Tiercelin se détermina à apprendre la langue bretonne. *Sur la harpe* et *La Bretagne qui chante* renferment une série de poèmes écrits en breton, dont certains sont dédiés « à mon savant ami J. Loth » pour remercier de ses conseils l'éminent celtisant. Dans *Breizad er Baradoz*, le poète se présente à nous comme un homme de la ville

Me zo eunn den a ger

qui a étudié à l'école de Rennes, est devenu — un poète renommé au pays de France —

Barz brudet e e bro C'hall

mais qui pourtant n'est pas heureux. Alors il apprit le Breton — avec (les) livres des gens savants —

*Me m'euз desket ar Brezounek
Gant levriou ann dud guiziek.*

Et il termine ainsi : Dans le paradis de Dieu, par sa grâce, — Je serai un vrai Pantalon-large, — qui parlera la bonne langue.

1. Je me fais un devoir de remercier ici M. Loth, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'avoir bien voulu m'accueillir dans cette revue.

*Er Baradoz Doue, dre he c'bras,
A vezo eur gwir « Bragou-bras »
A gomzo ar iez vad.*

Narcisse Quellien¹, cet être falot, chimérique (une sorte de Gérard de Nerval breton), dont la façon de sentir et d'exprimer était légèrement souffreteuse et gauche — maladresse donnant au récit plus de poésie et de rêve — qui fut écrasé par un chauffeur dont le nom était Agamemnon Schliemann ! inspira à Louis Tiercelin cette « Plainte sur la tombe du barde Quellien » :

*Eunn truez eo d'eur Bretoun, d'eur Barz,
Mervel he unan e Paris
Mervel pell dioc'h tour ann Ilis
El leac'h ma ann anaoun ebarz.*

« C'est une pitié pour un Breton, un Barde — De mourir tout seul, à Paris, — Mourir loin du clocher de l'église — Où sont les âmes dedans. »

Ce pauvre Quellien que j'ai bien connu et aimé s'en est allé *er Baradoz Doue* . . .

*
**

Malgré le labeur incessant qu'exigeait la direction de *l'Hermine*, malgré l'article de tête mensuel *Choses de Bretagne* où le poète, le chroniqueur — et le polémiste parfois — s'unissaient brillamment ; ses incursions de critique averti, curieux « à travers les Lettres et les Arts », Tiercelin continuait de travailler à son œuvre personnelle. En 1892 le Théâtre de Rennes représentait *Une soirée à l'hôtel de Bourgogne*, comédie en deux actes, en vers, reçue et distribuée deux fois à l'Odéon, que son auteur tint à voir jouer sur la scène même où sa première pièce avait vu le feu de la rampe. L'année suivante, j'assistais à l'élaboration de son drame en vers *Le Cilice*, qui se passe dans la Byzance du x^e siècle. Chaque jour, entouré des livres où il cueillait des documents, il me lisait le dialogue ou la scène ou même l'acte achevé. Ce drame ne fut jamais joué, non plus que *Le Cœur sanglant* (l'Écosse au xv^e siècle). On peut se demander pourquoi. Le poète répond fièrement à cette question : « Moins heureux que les honnêtes femmes, ces drames

1. Cf. le délicieux article : *Narcisse Quellien et le bardisme armoricain* de Charles Le Goffic, dans *l'Ame bretonne*, première partie, Paris, Champion.

ont une histoire. J'avais d'abord pensé à la dire dans une préface et je crois que ce récit eût amusé mes lecteurs, à quelques exceptions près. Je renonce à cette idée. Le drame en vers est d'un art assez haut pour qu'on ne l'abaisse pas à l'environner de satire, et si je peux avoir quelques griefs personnels qu'il me serait facile de conter plaisamment, mes vers ne gagneraient rien à ce que ma prose leur payât une revanche d'ironie. »

*
**

Des années s'écoulèrent, joyeuses, dans la tranquillité du foyer familial, entre la mère et les quatre enfants : Gabrielle, Stéphana, Jeanne et Raymond, ces « petites âmes blanches » à qui leur père dédiait *Le Livre Blanc* (1892) lorsque la mort emporta subitement l'aînée.

Ce premier deuil survenu dans un logis dont on peut dire que jusqu'alors la vie y avait été heureuse parmi les fêtes et les réceptions d'innombrables amis et admirateurs ¹, décida sans doute Tiercelin à quitter Rennes et à se fixer définitivement à Paramé, en son Kerazur, où il devait mourir en laissant un testament immortel, *La Chanson des Vieilles Choses*, livre qu'il m'adressait sans dédicace « ne voulant pas écrire sur sa douleur » !

« Ce n'était pas pour y vivre dans une retraite oisive ; c'était pour y méditer dans le calme, pour se recueillir, pour converser avec la nature, pour tirer de la vie la haute leçon morale qu'elle fournit à l'homme de pensée, au philosophe, au croyant, pour juger enfin de loin les choses et les hommes, les événements, les crises morales et politiques qui ébranlaient la France alors et qui le faisaient souffrir, lui, attaché qu'il était aux traditions, aux idées du passé ². » Mais comme il était aussi un poète essentiellement

1. Un excellent juge, M. René Gautheron, professeur au lycée de Brest, au cours d'une conférence faite dans cette ville : *Un grand poète Breton, Louis Tiercelin* (Vannes, imprimerie Lafolye, 1913), a très bien discerné l'attrait qu'exerçait Tiercelin : « La vie de ce poète a été entourée de sympathies innombrables et il savait de quoi il parlait lorsque dans un très beau symbole, il nous donnait la définition de l'amitié :

*La vie éblouissante éclaire nos prunelles,
Mais si la nuit se fait dans le cœur sans espoir
Aussitôt nous voyons rayonner au ciel noir
La lune amie et les étoiles fraternelles.*

2. Gustave Allais, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes : *Chronique d'Histoire et de Littérature de la Bretagne, Louis Tiercelin* (extrait des « Annales de Bretagne »).

sociable, qu'il aimait à faire plaisir, à donner de lui-même toutes les fois que l'on requérait son concours ou même son talent d'organisateur, il apportait tous ses soins à rendre belles les fêtes franco-canadiennes en l'honneur du malouin Jacques Cartier (23 et 24 juillet 1905).

En 1898, il convoquait à Saint-Malo Ferdinand Brunetière et le vicomte de Vogüé, délégués de l'Académie Française pour célébrer le cinquantenaire des funérailles de Chateaubriand. Ce furent des fêtes éclatantes, dignes des triomphales funérailles du 19 juillet 1848 par l'éloge de l'auteur du *Génie du Christianisme* que fit en la cathédrale de Saint-Malo le Père Ollivier, par les discours de Brunetière et de Vogüé. Et Louis Tiercelin écrivait : « En appendant cette triple couronne d'une distinction et d'un prix inestimables devant l'immortelle image de Chateaubriand, la Société des Bibliophiles Bretons a bien mérité de la France et de la Bretagne¹. »

*
**

Dans le cabinet de travail de Kerazur s'entassaient harmonieusement des objets d'art, bustes, gravures, photographies, trois bibliothèques, un piano, une harpe. Et il se mettait au piano ou prenait sa harpe. Louis Tiercelin avait le don mélodique, le sens de l'assimilation ; de la gaieté, de la verve, de l'à-propos. Il avait même écrit des *Chansons rosses* pour Yvette Guilbert et dont on a vanté la drôlerie étourdissante. Je ne les connais pas, mais je l'ai entendu jouer de tout à fait charmantes mélodies, notamment l'une écrite sur des vers de Gustave-Charles Toussaint — un ami de la première heure. Et il chantait en s'accompagnant de la harpe.

*La harpe s'est tue et les chants sont morts,
On a vu briller les dernières flammes ;
Voici qu'on entend les derniers accords :
Un dernier frisson s'éteint dans les âmes.*

.....
.....

*Qui donc renouera les cordes brisées
Et qui va baiser les doigts douloureux ?*

Piano et harpe s'étaient tus depuis longtemps — depuis la mort

1. *Le cinquantenaire des funérailles de Chateaubriand célébré à Saint-Malo les 7 et 8 août 1898.* Nantes, Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne, M.D.CCCXCIX.

de Simone et la mort de Jeanne — et les doigts du poète devenus de plus en plus douloureux, lorsqu'un fâcheux qui faisait visite de cérémonie à Tiercelin eut l'indiscrétion d'ouvrir le piano et d'en faire résonner les touches. Tiercelin ne protesta pas, mais pleura silencieusement.

*
* * *

Du mariage de son fils naissait Simone pour laquelle le grand-père devait écrire des vers qui sont parmi les plus beaux de la langue française :

*Ses pieds arrêtés sur le sable,
Y semblent fixés, et ses yeux
Gardent dans un appel joyeux
Un sourire indéfinissable.*

*Est-ce un amoureux ? Est-ce un fou ?
C'est cela, mais c'est autre chose . . .
Je ne sais quoi de blond, de rose,
De blanc, de bleu, lui saute au cou !*

*Riez de ce regard qui brille,
De ces bras serrés ! riez bien . . .
Ce n'est qu'un grand-père qui vient
De trouver sa petite-fille.*

Ces vers sont extraits de *Sous les Brumes du temps* dont une partie a pour titre : *Son petit livre*. Le grand-père le voit entre les mains de sa Simone, grand'mère, qui le lit à ses petits-enfants :

*Il faut que vous aimiez ces vers,
Que vous les trouviez beaux et qu'ils vous restent chers
Comme des bijoux de famille.*

Et cette enfant à qui — saisi d'un pressentiment sinistre — « ne grandis pas », disait-il, voici qu'elle s'en allait dans le pays des anges le 20 novembre 1909, à l'âge de 4 ans. Alors ce ne sont plus des vers, mais des sanglots, les soulèvements tumultueux, les palpitations désordonnées d'un cœur — « c'est là qu'est le génie ! » — qui bat follement sous la poitrine :

*Sur ton oreiller blanc tes pauvres cheveux d'or,
Ton petit cœur qui se soulevait avec rage
Comme un oiseau qui veut s'envoler de sa cage,
Tes yeux qui me fixaient et me cherchaient encor . . .*

*Le soleil qui décline, une lampe qui brille . . .
Des prières qu'on dit . . . des pas dans le jardin . . .
Des bruits qu'on entendait qui se taisent soudain
Tout cela c'est la mort d'une petite fille !*

Non, ce n'est plus ici de la littérature et ce serait presque faire outrage à la *Chanson des Vieilles Choses* que d'en donner un compte rendu quelconque ou même de la commenter en quelques lignes qui seraient impuissantes à en exprimer ou plutôt à en faire sentir toute la détresse infinie et magnifique. Il faut lire ces vers lentement, pieusement, et les commenter en soi-même. Et l'on peut se demander si la plainte des *Contemplations* (*Pauca mea*) dépasse en intensité de douleur le thrène lamenté par *La Chanson des Vieilles Choses* où « toutes les conventions ont disparu : la forme n'est plus que l'expression même du sentiment et de la pensée ¹ ».

Écoutez plutôt ce grand-père désespéré qui « vit dans sa douleur comme dans un tombeau » :

*Pendant quatre ans, dix mois, huit jours, je vais te suivre,
Voyageur qui retourne au pays bienfaisant.
Tu seras mon poème et je serai ton livre . . .
Je veux qu'on l'aime et qu'on me pleure en le lisant.*

Le 5 juin 1910 — six mois après le départ de Simone pour le grand voyage — un autre deuil s'abattait « sur le bon vieux chêne » du jardin de Kerazur, l'une de ses filles disparaissait :

*Six mois passés ! Six mois et c'est un nouveau deuil !
C'est un autre cercueil sur le petit cercueil !
C'est ma Jeanne, après ma Simone qu'on emporte !
C'est ma fille, après ma petite-fille, morte !
Je ne puis ni parler ni pleurer, cette fois ;
Je suis anéanti, sans larmes et sans voix ;
Depuis qu'ont disparu Simone et Jeanne ensemble*

1. René Gautheron, *op. cit.*

*J'ouvre des yeux hagards, je tends ma main qui tremble ;
 Je chancelle, courbé sous un poids effrayant ;
 Je suis comme un infirme et comme un mendiant
 Perclus, aveugle et qui s'en va le long des portes,
 Un pauvre malheureux quêtant ses chères mortes !*

Le dernier mot de la douleur humaine ! Des larmes qui ne veulent pas qu'on les essuie !

*
 **

Il convenait qu'au vieux Maître assailli par les deuils allât l'hommage reconnaissant et respectueux de tous ceux — innombrables — qu'il avait guidés, encouragés et qui lui devaient un tribut d'admiration pour son œuvre de quarante années tout entière consacrée à la Poésie. Précisément *l'Hermine* cessait de paraître. Dans le numéro d'octobre 1911, il disait adieu aux lecteurs, ses mains défaillantes laissant à d'autres le soin de continuer cette revue à laquelle il avait dévoué tout son esprit et tout son cœur. Et il se fit qu'à l'occasion de la disparition de *l'Hermine* Madame Perdriel-Vaissière et moi eûmes la même pensée : réunir en un *Livre d'or* les témoignages d'amitié, de reconnaissance, de respect et d'admiration de ses disciples et de ses amis. Je me mis aussitôt à l'œuvre avec l'un des plus anciens amis de Tiercelin, le poète Frédéric Blin ; et le 1^{er} septembre 1912 nous eûmes la joie et l'honneur de lui offrir, au nom des poètes de Bretagne, cet hommage collectif : *Les Poètes de Bretagne à Louis Tiercelin = Barzed Breiz da Loeiz Kersilin*, poèmes français, bretons, mélodies. Fête de famille : mieux, un événement dans l'histoire de la littérature bretonne. Quelques jours auparavant, à la suite d'un referendum organisé par le *Breton de Paris*, Tiercelin avait été élu prince des poètes bretons. La cérémonie n'en fut que plus touchante et plus grandiose. Je revois encore son émotion grandissante à mesure que se succédaient les lectures. Il pleurait en nous embrassant. Quand les poètes eurent achevé, M. Louis Ménard, un de ses amis d'enfance, se leva et dit : « Si tu as connu toutes les joies de la vie, tu en as ressenti les plus grandes douleurs et tu as pleuré en des vers immortels l'enfant chérie enlevée à ton affection. Que les amis qui t'entourent adoucissent ta peine. Sois fier de ton œuvre, car c'est la Bretagne qui vient à toi, te salue et te consacre le Prince de ses Poètes. »

Au début de 1913, *Sous les neiges* paraissait où, entre autres

poésies, figure une suite de *Sonnets épigraphiques* dédiés, en guise de remerciements, à chacun des poètes et musiciens du *Livre d'or*. *Sous les neiges* contient aussi quelques pages pour Simone à l'*Infanti dulcissimæ* :

*Petits oiseaux, vous qui l'avez connue,
Ne chantez plus puisqu'elle n'est pas là,
Puisqu'elle n'est pas revenue
Quand son grand-père l'appela.*

Puis, subitement, dans une langue de la plus grande simplicité mais qui n'en fait que mieux valoir la tragique magnificence des vers, se heurtent ces propos éperdus :

*Tu n'es pas morte, n'est-ce pas ?
N'est-ce pas que tu n'es pas morte ?
Non, mon espérance est plus forte
Que tous les deuils dont je suis las :
Tu n'es pas morte, n'est-ce pas ?
On ne te voit plus dans mes bras ;
C'est dans mon cœur que je te porte
Et que tu me parles tout bas . . .
N'est-ce pas que tu n'es pas morte ?*

Le poète qui a écrit cela ne pouvait survivre longtemps à l'*Infanti dulcissimæ*. La grande guerre survint, épouvantable cataclysmisme qui devait sans doute hâter sa fin. Pourtant de sa main tremblante depuis plusieurs années, il écrivit encore quelques sonnets de guerre. Et tout d'un coup j'appris sa mort — 31 mai 1915. J'eus la douleur de ne pouvoir m'agenouiller devant le lit funèbre de celui qui fut mon maître et mon ami et le reste par-delà la mort. En temps normal je n'aurais pas manqué à ce devoir. CREDO, CRESCO, ces mots, ou plutôt ces prières, inscrits en tête de la *Bretagne qui croit* (pardons et pèlerinages) il a dû se les répéter en se sentant quitter la terre pour . . . *une autre Bretagne en des mondes meilleurs*.

CREDO, CRESCO : « Sur un signe du prêtre je me levai et dans la piété grave de l'enfant qui a reçu le corps de son Dieu pour la première fois, je marchai vers l'autel. Et les anges s'inclinaient devant moi et la Vierge me tendait les mains, souriante . . . » Et je songe aux divines *Béatitudes* : « Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés. » Il l'est . . .

Sullian Collin, Camille Le Mercier d'Erm et moi avons songé que Rennes et Paramé devraient donner son nom à l'une de leurs rues. Je voudrais davantage et mieux. A Rennes une plaque sur la maison où il est né et une autre rappelant que de la *maison de l'Hermine*, 41, Faubourg de Fougères, s'envola la Renaissance Bretonne. Puis à Paramé, en haut du boulevard de Rochebonne, son buste regardant Kerazur et la mer. . .

Au printemps de 1919, celle qui fut la compagne dévouée de Tiercelin et non sa moindre admiratrice s'éteignait à son tour. C'est ainsi que dans la solitude mélancolique de Kerazur — mot harmonieux enfermant naguère toute la beauté de la mer et du ciel, ô destin ! — demeure la dernière fille du poète, fidèle gardienne des souvenirs, dépositaire vigilante des reliques et dont je sais la touchante et spéciale piété envers la mémoire de son père qui a laissé, inédits, quelques manuscrits : *Le Maître de la mer*, adaptation scénique du roman de Melchior de Vogüé ; *Madame Justice*, drame en trois actes, en prose ; *La marchande de Prières*, drame en un acte ; *Louis XV et Beaumarchais*, un acte en vers ; deux grands drames *Faust* et *Merlin* ; enfin *Sophie Arnould*, opérette écrite en collaboration avec Docquois et Aubert, musique de Charles Levadé. Avec cette liste elle me remettait le beau sonnet que voici, les derniers vers écrits par le Grand Poète Breton :

PRINTEMPS

Un écho douloureux de cette guerre infâme,
Chaque jour plus intense, arrive jusqu'à moi,
Et voici redoubler ma joie et mon effroi,
Aux succès, aux revers, qu'on cache ou qu'on proclame.

Le renouveau sourit dans l'azur qui s'enflamme ;
Le jardin tout en fleurs, ignorant mon émoi,
Épand autour de nous son charme frais et coi ;
La chanson d'un bouvreuil met du bonheur dans l'âme.

Des cris de mort, là-bas ; ici, cette douceur ;
Ce calme pénétrant et ce trouble obsesseur ;
Cet immense tumulte et cette paix profonde. . .

Et pendant que je sens, soudain, triste ou joyeux,
Grelotter dans mon cœur la vieillesse du monde,
Le printemps de la terre illumine mes yeux.

10 mai 1915.

Édouard BEAUFILS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXXVIII

ARTICLES DE FOND

| | Pages |
|--|-------|
| Répertoire des fac-similés des manuscrits irlandais (3 ^e partie), par Dom Louis GOUGAUD..... | 1 |
| An Old Welsh Gloss, par E. C. QUIGGIN..... | 15 |
| <i>Armon Armenia</i> , par le même..... | 16 |
| Initial <i>g</i> in Welsh, par le même..... | 17 |
| Les vins de Gaule en Irlande et l'expression <i>fin aicneta</i> , par J. VENDRYES..... | 19 |
| Le système verbal dans <i>In Cath Catharda</i> (suite), par Alf SOMMERFELT..... | 25 |
| Notes étymologiques et lexicographiques (suite), par J. LOTH 48, 152, 296 | 296 |
| Place-names of Pictland, par Francis C. DIACK..... | 109 |
| Life of Saint Alexis, par Joseph DUNN..... | 133 |
| Alternances <i>AI : a ; OU : o</i> , par J. LOTH..... | 144 |
| Breton <i>bomm</i> « mât qui maintient la base de la grande voile », par Alf SOMMERFELT..... | 178 |
| La première apparition des Celtes dans l'Île de Bretagne et en Gaule, par J. LOTH..... | 259 |
| The Reeves Manuscript of the <i>Agallamb na Senorach</i> , par Douglas HYDE..... | 289 |
| Columbanus and Rome, par M. V. HAY..... | 315 |
| A propos du nom des <i>Germani</i> , par Jérôme CARCOPINO..... | 319 |

NÉCROLOGIE

| | |
|---|-----|
| Karl BRUGMANN (J. Vendryes)..... | 256 |
| Joseph DÉCHELETTE (H. Hubert)..... | 240 |
| Richard HENEUBRY (J. Vendryes)..... | 248 |
| A. HÉRON DE VILLEFOSSE (H. Hubert)..... | 244 |
| André OHEIX (F. Duñe)..... | 245 |
| Peter O'LEARY (J. Vendryes)..... | 252 |
| F. DE PACTÈRE (J. Vendryes)..... | 248 |

| | |
|----------------------------------|-----|
| E. C. QUIGGIN (J. Vendryes)..... | 250 |
| O. SCHRADER (J. Vendryes)..... | 256 |
| L. TIERCELIN (E. Beaufils)..... | 387 |

BIBLIOGRAPHIE

| | |
|---|-----|
| CAHEN (Maurice), La libation (J. Vendryes)..... | 345 |
| CAHEN (Maurice), Le nom de Dieu en vieux scandinave (J. Vendryes)..... | 350 |
| CZARNOWSKI (Stefan), Le culte des héros et ses conditions sociales. Saint Patrick, héros national de l'Irlande (J. Vendryes)..... | 332 |
| DOTTIN (Georges), La langue gauloise (J. Vendryes)..... | 179 |
| DUINE (Abbé F.), Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne (J. Vendryes)..... | 358 |
| FEIST (S.), Etymologisches Wörterbuch der gotischen Sprache, I (J. Vendryes)..... | 185 |
| FOULET (L.), Petite syntaxe de l'ancien français (J. Vendryes)..... | 354 |
| GRUFFYDD (W. J.), Blodeuglwm o Englynion (J. Vendryes)..... | 208 |
| HYDE (Douglas), Gabhaltais Shearluis Mhóir (J. Vendryes)..... | 351 |
| JOBÉ-DUVAL (E.), Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine (J. Vendryes)..... | 361 |
| LAWLOR (H. J.), St Bernard of Clairvaux's Life of St Malachy of Armagh (J. Vendryes)..... | 338 |
| MEYER (Kuno), Miscellanea Hibernica (J. Vendryes)..... | 187 |
| O'NOLAN (Gerald), Studies in Modern Irish, Part I (J. Vendryes)..... | 192 |
| PIM (H. Moore), A short history of Celtic philosophy (J. Vendryes)..... | 188 |
| TRÉGUIZ (L.), L'Irlande dans la crise contemporaine (J. Vendryes)..... | 200 |
| VALLÉE (F.), Vocabulaire français-breton de Le Gonidec (René Le Roux)..... | 218 |
| WHITE (Newport J. D.), Saint Patrick, his writings and life (J. Vendryes)..... | 344 |
| WILLIAMS (Ifor) et ROBERTS (Thomas), Cywyddau Dafydd ab Gwilym a'i gyfoeswyr (J. Vendryes)..... | 211 |

CHRONIQUE

| | |
|--|----------|
| ANWYL (Rev. Bodvan); son projet d'un <i>Welsh-English Dictionary</i> .. | 227 |
| BERGIN (O.), Unpublished Irish poems | 236, 367 |
| BEST (R. I.), docteur honoris causa de la National University of Ireland..... | 224 |
| BLANCHET (A.); son élection à l'Institut..... | 63 |
| BOISSONNADE (M.), les relations entre l'Aquitaine, le Poitou et l'Irlande du ve au ix ^e siècle..... | 71 |
| BRÉNDAL (Viggo), les substrats et l'emprunt..... | 368 |

| | |
|--|---------|
| CHAKHMATOV ; sa mort..... | 226 |
| Chants populaires de l'Irlande (récentes publications sur les)... | 75, 227 |
| Cork (Incendie de la Carnegie Free Library de)..... | 374 |
| Crise irlandaise (articles récents sur la)..... | 373 |
| CROSS (T. P.), l'Ystoria Tristan..... | 80 |
| CURTIS (E.), the spoken languages of medieval Ireland..... | 231 |
| DOTTIN (G.), correspondant et lauréat de l'Institut..... | 224 |
| Église de Galles (le nouveau métropolitain de l')..... | 372 |
| ESPÉRANDIEU (E.) : son élection à l'Institut..... | 63 |
| FREEMAN (A. M.), collecteur de chants populaires irlandais.... | 77, 227 |
| GAIDOZ (H.), Deux érudits gallois : J. Rhys et Llywarch Reynolds... | 66 |
| GOURVIL (F.), le breton dans l'enseignement..... | 237 |
| JEANNERET (M.), la langue des tablettes d'exécration latines..... | 69 |
| Jesus College d'Oxford (Vacance de la chaire de celtique à)..... | 375 |
| Livres nouveaux..... | 376 |
| LOTH (J.), les études celtiques et leur importance..... | 64 |
| MORDIERN (Meven) et ABHERVÉ, suite et fin des <i>Notennou diwar beun ar Gelted koz</i> | 371 |
| National Library of Wales ; récentes acquisitions..... | 226 |
| NIEDERMANN (M.), édition du <i>de Medicamentis</i> de Marcellus de Bor- deaux..... | 67 |
| POISSON (G.), le cavalier à l'anguipède en Auvergne..... | 364 |
| POKORNY (J.), le tokharien et le celtique..... | 79 |
| — l'année de neuf mois en celtique..... | 238 |
| PROUX (Prosper) ; son monument..... | 371 |
| Rubbâyât (traduction des) en gallois et en irlandais..... | 369 |
| SAUSSURE (F. de), le nom d'Oron..... | 363 |
| SNYDER (E. D.), The Wild Irish..... | 228 |
| Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (création d'une).... | 373 |
| Swansea (création d'un University College à)..... | 372 |
| TORNA ; sa traduction des <i>Rubbâyât</i> en irlandais..... | 369 |
| WALSH (P.), Muirchu biographe de saint Patrice..... | 366 |
| WILLIAMS (Parry) ; sa nomination à l'University College d'Aberyst- wyth..... | 225 |

PÉRIODIQUES

| | |
|---|---------|
| Annales de Bretagne, t. XXXIV..... | 377 |
| Bulletin de la Société de Linguistique, t. XXII..... | 382 |
| Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1916-1918)..... | 84 |
| Ériu, t. VIII..... | 93, 383 |
| Fureteur breton (Le), t. X..... | 383 |
| Indogermanische Forschungen, t. XXXV-XXXVIII..... | 103 |
| Journal of the Folk Song Society, t. VI..... | 77, 227 |

| | |
|---|---------|
| Mémoires de la Société de Linguistique, t. XXI..... | 380 |
| Revue des Études anciennes, t. XVIII-XX..... | 90, 378 |
| Romanic Review (The), t. IX..... | 96 |
| Sitzungsberichte der preuss. Akademie der Wissenschaften (1915-1918)..... | 100 |
| Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, t. XLVIII..... | 98 |

Le Propriétaire-Gérant : EDUARD CHAMPION.

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XXXVIII
DE LA REVUE CELTIQUE¹

I. GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE ET OGAMIQUE.

(Voir pp. 67-69, 71, 84, 181-186, 260, 283, 323).

- | | |
|---|--|
| <p>AKERAS, gén., 378. Auro-, 182. alauda, alouette, 67. Alisa, La Roche ? 184. Allobrogas, acc. pl., 184. Alventium, 114. Alvinca, 114. Ambiani, 328. an-privatif, 378. -ani, 328. -antia, 124. -antis, 124. -anto-, 124. -ara, 116. Arae, 116. arcantodan, magistrat monétaire, 380. Arcobriga, 123. Arcontia, 123. Arcunios « très haut », 121. are-, sur, 187. Artinios, 125. asia, seigle, 184. Atax, 88, 89. ate-, très, 130. Atebodua, 130. Atecingus, 130. Atecotti, 130. Augustonemetum, 221. Avara, Aura, 107.</p> | <p>barca, maison (faite de bois), 303. BATTIGNI, gén., 148. bedo-, bief, 382. Belenus, 366. Bibracte 241. -bios, existence ? 153. bitu-, monde, 153. Biturigas, acc. pl., 184. BIVADI, 124. Bivelius, 124. Bivonia, 124. Boresti, 115. Bormo, 324. Boruo, 89, 90. boud-, bod-, bud-, 181. Boudicca, 124. Bremenion, 126. Bremia, 126. -bria, 182. brigantes, gl. uermiculi, 67, 303. Brigantes, 125, 231. Brigantium, 125. Brigiani, 125. Brissinios, 125. Brittani, 281. Brittones, 280-282. -brog-, pays, 281. bruca, bruyère, 303. budduttonimon, 88.</p> |
|---|--|

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

- CAIRATINI, du Sorbier, 145, 146, 149.
 camisia, chemise, 187.
 Carnutis, 89.
 cassi-, 260.
 catu-, combat, 186.
 Cavarinus, Caurinus, 107.
 Cavarius, Caurius, 107.
 Ceaiius, 130.
 Ceangi, 130.
 CELI BATTIGNI, 148.
 celicnon, tour, 186.
 Cenomani, 328.
 KOI, ici, 378, 379.
 COILLABOTAS, gén., 148.
 COLABOT, 148.
 COLLABOTA, 148.
 com-, avec, 281.
 Comani, 328.
 Coriossedum, 184.
 Corobilium ? 184.
 CORRBI, gén., 379.
 kouï, ici, 378.
 CUNACENA, 121.
 CUNAMAGLI, gén., 121.
 cuno-, haut, 121.
 curmi, κορυμῆ, κορυμῆ, boisson faite avec de l'orge fermentée, sorte de bière, 87, 347.
- Damona, 89.
 dannos, magistrat, fonctionnaire, 380.
 derco-, vue ? 68, 69.
 Deua, Δεοῦα, 71, 119, 120.
 Δεοῦα, 118-120.
 deuo-, dieu, 181.
 Deuona, 71, 118.
 Devoni, 119.
 DITIBIAS, 154.
 DOVINIAS, 125.
 Druentia, 122.
 druides, druides, 184.
 dubro-, eau, 283.
- ento- 124.
 Epinia, 125.
 Eposterovidos, 131.
 Exobnus, sans peur, 150.
- gabi, prends ? donne ? 88.
 gaesum, épieu, 324, 330, 331.
- Γαισάρι armés d'un épieu, 323, 324.
 GAMICUNAS, 118.
 Garantus, 123.
 GATTIGNI, gén., 148, 149.
 genta, jeune fille, 87.
 Germani ? 328, 331.
 geusiae, gencives ? 67.
 gnatha, fille, 88.
 Grannus, 366.
- Iantumaros, zélé, jaloux, 69.
 ieuru, 183.
 -inia, 125.
 -inios, 125.
 -ino-, 147.
 Insubri, « très violents », 128.
 Isara, 116.
- Labara, « la sonore », 117.
 LABRIATT[OS], gén., 379.
 Lageni, 232.
 Laitilo, 150.
 Latiliaco, 150.
 Latobios, 153.
 lautro, gl. balneo, 107.
 Lavaratus, Lauratus, 107.
 Lavinus, 126.
 legasit, 183.
 leuc-, louc-, loc-, luc-, 181.
 Leucetio-, 185.
 Libnios, 118.
 Loxa, 117.
 Lugi, 126.
 Lugidunon, 126.
 Lugudunum, 90, 91.
 LUGUNI, 126.
 LUGUVVE, 154.
- mani, 328.
 MAQI, du fils, 379.
 marcos, cheval ? 68, 69.
 marcosior, je désire monter à cheval, 87, 183.
 -maros, grand, 69.
 matuberginni, 89.
 Menapii, 231.
 moni, viens ? 88.
- Nabalia, 116.
 Νεβίου, gén., 116.
 Nebis, 113.
 Nemesa, 114.

- nemeton, sanctuaire, 114, 220, 221.
 Nertomarus, fort, 69.
 Neviasca, 113.
 Nitiobriges, les fameux dans le combat, 125.
 Nitiogenna, 125.
 Novantae, 121.
 Novios, 121.
 ogro-, froid, 150.
 Ogroni, 150.
 -onto-, 124.
 Orbius, 151.
 Ossismii, 259.
 pempe-, cinq, 183.
 petru-, quatre, 86.
 platiodanni, magistrats chargés des voies et places, 380.
 Pretania, 280, 281.
 Πρετ[τ]ανιακῆ νόστος, 280.
 Raura, 107.
 Ῥαιροδουρον, 188.
 rio-, 182.
 rumpotinum, sorte d'arbuste, 144.
 Sabrina, 128.
 Samara, 116.
 Savara, 107.
 Scava, 127.
 Senomagli, Senemagli, 146.
 Senones, Sēnonēs, 184.
 slog-, slug-, 181.
 Smertullus, 366.
 sonnociingos, marche du soleil ? 313.
 Suebri, 128.
 Taixali, 117, 118.
 Tanaros, 117.
 Tannetos, 117.
 Tannius, 117.
 Tarvedum, 131.
 Tarvos, le Taureau, 131.
 tecco, saumoneau, 185.
 teut-, tout-, tot-, tut-, 101, 181.
 -tino-, 147.
 TOICAKI, TOIKACI, gén., 148, 149.
 TUCACAC, 148, 149.
 Turia, 121.
 Turobriga, 121.
 Turones-, puissants, 122.
 Turoni, 122.
 Uromagus, champ de l'auroch, ou d'Uros, 364.
 Uxisama, 259.
 Vailathi, gén., 148.
 VAILUBI, 148, 149.
 VALUBI, 148, 149.
 Valuco, 150.
 VALUVI, 148, 149.
 Οὐξισαμῆς εἰς τὴν ὕψος, 116.
 veadia, les fuselées que tient le peson ? 87.
 vebro-, ambre, 283.
 VELITAS, du poète, 103.
 Venetis, 89.
 ver-, vr-, sur, très, 122.
 Vercingetorix, 122.
 vernemeton, 122.
 verno-, aune, 113.
 Vertigernos, 122.
 uertraha, 182.
 Verturiones, très puissants, 121, 122.
 Via, 126.
 Viamos, 126.
 Vidacos, 131.
 Vidimaglus, éminent en savoir, 131.
 Vimina, 126.
 vimpi, belle, jolie, 87.
 Vindobios, 153.
 Vorbia, 114.
 Vorgio, 128.
 Vorgium, 128.
 VORGOS, gén., 128.
 VOTECORIGAS, gén., 130, 301.
 Voteporigis, gén., 130, 301.

II. IRLANDAIS.

(Voir pp. 35-47, 73, 77, 78, 86, 92, 94-99, 101, 103-105, 107, 182, 186, 193-195, 199, 313, 349, 353, 356, 360.)

- abar, pièce de terre marécageuse ; argile, ou tourbe pour engrais ; embarras, difficulté, 48, 49.
- ablach, charogne, 49.
- accarb, agarbh, rude, acerbe, violent, 378.
- acher, violent, rude, 378.
- ad-, perfection ; addition, 49, 50, 61.
- ad, 3^e sg. et pl. prêt. passif, 37.
- ada, rites consacrés, 348.
- adbol, adbul, adbal, adhbhal, puissant, grand, vaste ; énorme, immense, 50.
- adfet, il raconte, 32.
- aél, souffle, 100.
- áer, aéir, gén. aéir, air, 51.
- ag, daim, 52.
- agid, il pousse, 104, 105, 107.
- agus, et, 199.
- ahél, aél, áial, brise, 51.
- aicned, nature, 24.
- aige, célébration, 53.
- ail, rocher, 184.
- ail, reproche, blâme, outrage, 56, 186.
- Ailbe, 153.
- aile, aill, autre, 52, 53.
- áin, pousser ; célébrer, 53.
- aingim, je protège, 106.
- airde, aoirde, hauteur, 148.
- Airne Fingein, La veillée de Fingen, 96.
- aiss, rivière, 53.
- áiste, -age, 234.
- aithbe, aithbhe, reflux, déclin, 53.
- aithberim, je reproche, 54.
- aithcheódh, refus, 129.
- aithrech, -each, repentant, pénitent, 54, 55.
- aithrige, repentir, 54, 55.
- al, au delà de, 99.
- ál, portée (de truie, de chienne), couvée, progéniture, petit d'animal, 55.
- álad, -adh, blessure, mauvaise disposition à l'égard de, 56.
- alam, troupeau, 55.
- Alba, Ecosse, 129, 130.
- alid, il nourrit, 105, 107.
- all, rocher, 184.
- am, je suis, 39-41.
- am, -em, noms d'agent, 188.
- ambi laim, (le roi) en la main de qui elle était, 378.
- an, est-ce que... ? 194.
- an-, privatif, 578.
- anair, poème laudatif, 56.
- anair, anáir, anoir, de l'est, 187.
- an daoine, les gens qui, que, 199.
- andóit, église métropolitaine, 129.
- anfoss, turbulence, agitation, 57.
- anglan, impur, 58.
- araossa, gl. manet, 59.
- arasc, airesc, stipulation, 58.
- arattú ? car tu es, 195.
- arbenim, je frappe, je coupe, 59.
- arbeir biuth, il consomme, 98.
- arbur, blé, 100.
- ard, árd, haut, 59, 148.
- ardfili, poète suprême, 385.
- Armenia, fer Menia, 16, 17.
- arneutsa, j'attends, 106.
- as, pic, 59.
- as-, ess-, de, 61.
- as, -ais, -is, 116.
- at-, 27, 61.
- atá, il est, 41-44.
- atar, 3^e pl. prêt., 36-38.
- atbailim, eablaim, je meurs ; atbaill, adb-, qui meurt, 61, 62.
- atberim, je dis, 27.
- atcim, je vois, 27, 28.
- Athfhotla, Atfoithle, 129, 130.
- athir, père, 103.
- atregim, je me lève, 105.
- Baethin, 148.
- bág, bataille, 186.
- bágach, belliqueux, combatif, 60.

- bagáiste, bagage, 234.
 báid, durable, 186.
 bainteiss, fête nuptiale, 298.
 Balder, 102.
 Banba, Irlande, 129, 131, 132.
 barann, colère, fureur, 152.
 barc, hampe de lance, 153.
 barc, livre, 304.
 barc, palais, forteresse, 303.
 barc, abondance, plénitude; fureur, attaque impétueuse? 303.
 bárcaim, j'éclate, 394.
 barclann, bibliothèque, 304.
 bare, bara, colère, 152, 153.
 -be, existence? 153.
 Bec Ériu, 132.
 bélat, passage, chemin de traverse, 120.
 Beltene, fête du 1^{er} mai, 336.
 ben, acc. bein, femme, 100.
 benn, corne, pointe, 152.
 Beothach, 124.
 berim, je porte, 25.
 béso, est peut-être, 99.
 biail, hache, 186.
 binit, f. présure, 188.
 biu, je suis, 195.
 blár, champ, 116.
 Bláras, 116.
 bliadain, année, 238, 239.
 bludaid, briseur, 97.
 bó na leath adhairce, la vache à une seule corne, alambic d'un bouilleur de cru, 228.
 boc, mou, tendre, 186.
 Bod Fheargusa « Pénis de Fergus », 92.
 bongim, je brise, 155, 304.
 brachadh, maltage, fermentation, 306.
 bratht, moelle, grasse; substance grasse; fureur, rage, 306.
 braich, malt, 306.
 braichlind « liquide à malt », 347.
 Bran Find, 100.
 bráthir, frère, 103.
 breac, tacheté, 116.
 Breacas, 116.
 breth, enfantement; sentence, 239.
 Brettain, Bretons, 281.
 brúim, je brise, mets en pièces, 187.
 bruth, chaleur, feu ardent, 118.
 buadach, victorieux, 124.
 Buadnat, 123.
 Buaid, 124.
 -buich, il vainquit, 100.
 bus, bouche, 88.
 busóg, pusóg, baiser, 88.
 cach coiciudh do coicedaibh, (dans) chaque province des provinces), 94.
 cáer, baie, grain; globe, 146, 149.
 cail, lance, 155.
 caile, chaux; bouclier blanchi à la chaux; armure revêtue d'émail? 156.
 cáin, règle, tribut: réparation, 157.
 cáirthen, cáerthann, caorthann, sorbier, 144, 149.
 Cairtin, du Sorbier, 146.
 Cait, 130.
 callae, jeune chien, 157.
 callaire, crieur. héraut, 157.
 callóid, querelle, tapage, grand cri, 156, 157.
 callóid, querelleur, 157.
 camas, courbe d'une rivière, baie, 59, 60.
 Camshrónach, au nez crochu, 138.
 cánachus, -chas, coutume, tribut, 157.
 cáinain, je punis, frappe d'amende, 157.
 Caoilte, 290, 292, 295.
 care, carae, ami, 153.
 carn, tumulus funéraire, 270, 271.
 Carten. Carthand, gén. Carthind, Sorbier, 147, 149.
 cárthenn, sorbier, 147.
 casbairdne, bardes de bas étage, 157, 158.
 cass, frisé, tondu; mauvais, fauve, 158.
 Cath Muige Tuired Cunga, bataille de Moytura Conga, 93.
 cé, ici, 379.
 Ce, Cee, 130.
 céasaim, j'afflige, 158.
 cel, mort; ceal, manque, oubli; mort, 158.
 cel-, cacher, 106.
 Cell Fíne, 126.
 cendais, cennuis, doux, apprivoisé, 353.

- cennmar, -már, -mór, à grande tête, 127.
 centat, gl. capitulum, 121.
 cerddne, art, 145.
 cert, le droit, 82.
 céssad, souffrance, 158.
 céssim, céssaim, je souffre, 158.
 cet, il est permis, 188.
 clethblugaid, briseur d'épieu, 97.
 cló, tourbillon de vent, 159.
 clóthib, aux clous, 104.
 Cluain-á-stiallas, 116.
 Cluain mucrais, 116.
 cnáim, je mords, je ronge, inf. cnám, 310, 311.
 cnáimh, cnámh, os, 310.
 cnú, noix, 309, 382.
 cnúass, collection de fruits, cnúas, collection, 309.
 cnúassaim, cnúasaim, je ramasse, rassemble, 309.
 cob, victoire, 186.
 cocad, cogadh, guerre, 159.
 cocert, arrangement, correctif, décision, 158, 159.
 cocung, laisse articulée, 160.
 co fraig, (du foyer) jusqu'au mur ; complètement, 94.
 cóic, cinq, 100.
 cóilán, caolán, intestin grêle, tripes, 149.
 Coillboth, Caelbad, 148.
 cóir, le droit, 82.
 coire, chaudron, 184.
 coirmcheól, « chant de bière », 348.
 coirnthech, « maison de bière », 348.
 Colmán, 337.
 Columban, 337.
 Colum Chille, 337.
 com-, avec, 53.
 combruith, ébullition, 306.
 comdígál, vengeance complète, 162.
 commberad, elle concevrait, 385.
 comram, dispute, 188.
 comrechta, gl. alligatus, 314.
 comrún, secret commun, 159.
 comslonnud, parenté ; surnom, 161.
 conbiur, je conçois, 385.
 Conchobar, 336, 384.
 condelb, conformité, 161.
 congnim, assistance, secours, 162.
 conic, il peut, 33.
 coraid, guerriers, 107.
 coráiste, courage, 234.
 co talmain, complètement ; des pieds à la tête, 94.
 cranngal, bois ; bateau ; hampe de lance ; crainnghail, treillage devant un autel ; cercueil ; pipers accompagnant le cortège funèbre, 164.
 crech, pillage, 113.
 crenim, crenaim, -crinaim, j'achète, 104, 166.
 crith, tremblement, 166.
 críth, contrat, paiement, 165.
 críthid, gl. emax, 166.
 críthir, tremblant ; tremblement, vibration, 166.
 crothim, crathaim, je fais trembler, 166.
 Cruithne, pays des Pictes, 130, 280.
 Cruithnech, Pictes, 280.
 cruth, forme, 165.
 Cruthen, Pictes, 280.
 Cú cen máthair, 100.
 cúa, creux, 161, 188.
 cúach, coupe, 161, 188.
 cúadh, cruche, pot, 160, 161.
 cúan, meute, portée de chiens ou de loups ; troupe, bande, 166, 167.
 cubhaidh, harmonie, 214.
 Cuchulainn, 191.
 Cuilinn (Mac-), (Fils) du Houx, 146.
 Cuill (Mac-), (Fils) du Coudrier, 146.
 cuirm, bière, 347-349, pl. cormand, 22.
 cuirmind, « liquide de bière », 347.
 cumbar, cumair, court, bref, 60, 61.
 cumbre, cuimre, brièveté, 60, 61.
 cumne, cuimhne, souvenir, commémoration, 168.
 cunutgim, je bâtis, conutuinc, il bâtit, 187.
 daig, flamme, feu, 169.
 dáil, portion, part, 170.
 dálim, je partage, je verse, 170.
 damáiste, dommage, 234.
 damrad, attelage de bœufs, 99.

- dán, talent, aptitude ; profession, fonction, 380.
- dangen, daingean, solide, fort ; forteresse, 171.
- Dara, (Mac-), (Fils) du Chêne, 146.
- Dári, 238, 239.
- dé-, deux, 71.
- deacht, divinité, 119.
- déchorpdae, gl. bicorpor, 71.
- deglind, « bon liquide » ? 347.
- dér, larme, 100.
- derc, œil, 69.
- derglind, « liquide rouge », 347.
- dériad, gl. bigae, 71.
- dermar, -ár, très grand, 127.
- Diarmaid mac Murchadha, 341.
- Diarmuid mac Cerbhaill, 336.
- dibad, dibhadh, destruction, 170.
- dilgend, destruction, 312.
- dín, dion, protection, abri, toit, 176.
- dind, dinn, colline, forteresse ; terre élevée : biens, 170, 171.
- do à, de, 198.
- do-, péjoratif, 153, 172.
- doberim, j'apporte, 25, 26.
- doeccaim, il arrive, 33, 34.
- dogoa, il choisit, 103.
- dogním, je fais, 28, 29.
- doiccim, je viens, 57.
- dolmha, lenteur, hésitation, 172.
- dorearúasat, qui a créé les espaces célestes, 95.
- doroich, il arrive, 31, 32.
- dotaet, il vient, 30, 31.
- dotuít, il tombe, 34.
- drech, simple d'esprit, 175.
- Dregin (Macc-), (Fils) de l'Épine noire, 146.
- drettell, favori, 174.
- druí, druide, 131, 145, 184, 384.
- drúis, folie ; volupté, adultère, fornication, 175, 176.
- drúth, fou ; impudique, 174, 175.
- dú, terre, place, 188.
- Dubais, 113, 116.
- dubhfhlaithes, sombre règne, 384.
- Duibhne, 125.
- duinenet, gl. homunculus, 123.
- é, hé, il, cela, 196, 197.
- éagan, vagabond, 177.
- ebla, il poussera, 104, 105, 107.
- ebla, il nourrira, 105, 107.
- ebra, il accordera, 105.
- echrad, attelage de chevaux, 99.
- Eichne, 125.
- eigean, violence, nécessité, 177.
- eite, aile, aileron, plume, 306, 307.
- eiteach, plumes, ailes, nageoires ; serres, 306, 307.
- Elga, Irlande, 128, 129, 132.
- émdim, je refuse, 296.
- er-, accorder, 105, 107.
- Ériu, Eire, Irlande, 129, 131, 132, 230.
- ermaissiu, viser à atteindre par la pensée, apprendre, 177.
- esarn, vin vieux, 22.
- etheis, ailes ? serres ? 306, 307.
- étmar, zèle, jaloux, 69.
- ette, gl. pinna ; pinacle, faite d'un rempart, 306.
- fáilchon, du loup, 101.
- fáilteach, faoilteach, hospitalier, accueillant, 149.
- fáinne, anneau, 297.
- fáinne an lae, le point du jour, 297.
- fáir, aurore, 297.
- Fálbi, -be, 148, 153.
- faoiseamh, protection, secours ; cessation, interruption, 300.
- feis, festin, 298.
- feiss, s'arrêter, se reposer, 297.
- femmuin, gén. femair, algue comestible, 100, 298.
- fer, fear, homme, 16, 17.
- Fer diad, 103.
- Ferp Cluiche, « Pénis de pierre », 92.
- fessin, fadessin, même, 100.
- fetar, je sais, 34, 35.
- feuchuir, sauvage, 299.
- fiach, corbeau, 184.
- fid na fídruid, « arbre des druides », sorbier, 145.
- Fidach, 130, 131.
- fige, fait de tisser, 87.
- fili, poète, 103.
- fin, vin, 21, 22, 348 ; — aicneta, vin naturel, 19, 23, 24 ; — saínemal, vin spécial, 23, 24.
- find, blond, 103.

- find, cheveux, 298.
 fine, grande famille agnatique, 335.
 Fine, 126.
 Finn Mac Umail, 103.
 finnam, je trouve, j'apprends, 300.
 finnán, longues herbes croissant
 en terres marécageuses, 298.
 fir, le droit, 82, 83.
 firinne, f. justice, 188.
 fiu, il passa la nuit, 103, 104.
 Flamendaigh, Flamands, 233.
 fled, fleadh, festin, banquet, 313.
 Flidas ou Flidais, 101, 116.
 fo(a)id, il passe la nuit, 103.
 fodálim, je distingue, 170.
 Fodla, Irlande, 129, 131.
 foessam, protection, 300.
 foigera, il brûlera, 97.
 follega, (l'encre) fuit, coule, 312.
 fondaíd, -daig, chars, 97.
 fonn, désir, désir ardent, disposition,
 pour, plaisir, 305.
 fonnám, m. palpitation, 188.
 for, sur, 122; for nu mud, à ma ma-
 nière, 99.
 forémdim, je suis incapable de, je
 ne puis, 296.
 forosnaim, j'éclaire, j'illumine, 313.
 forsunnud, éclaircissement, 313.
 fortacht, forthact, secours, 122.
 fortige, fordinge, opprimer, 176.
 foss, résidence, 59.
 fraig, fraigh, paroi, toit intérieur à
 la maison, chevrons, 301.
 francamus, mercenaire, 188.
 friscurethar céill, il honore, 98.
 Fuirg, gén. Forgo, 128.
 gae, épieu, 323, 324.
 Gaethin, 148.
 gaibim, je prends, 88.
 gairim, j'appelle, 328.
 gairm, cri, appel, 328.
 -gal, collectifs, 164, 165.
 Gall, Gaulois (= Français): Scan-
 dinaves; Normands; Anglais, 103,
 188.
 gart, tête, 123.
 ger-, chauffer, 106.
 German, saint Germain, 73.
 gésa, interdictions, 383.
 glainethat, gl. maxilla, 121.
 glenaim, je m'attache, 104.
 gné, façon, 381.
 gnimai, les actes, 99.
 gnotha, de l'art, 182.
 go, que, si, 200, 357.
 Góedel, 277, 280, 282, 348.
 grian, soleil, 366.
 gris, chaleur, 310, 311.
 hed, edh, cela, le, 197.
 hí, -í, qui, 98.
 hirec, hirecc, hirrec, arrecc, entiè-
 rement, complètement, d'un seul
 coup, 95.
 -ib, dat. pl. 35, 37, 38.
 Ibair (Macc-), (Fils) de l'If, 146.
 -icc-, venir, 104.
 imbas, gén. immais, magie, 97.
 Imbolc, fête du 1^{er} février, 336.
 indile, bétail; biens, 171.
 -ine, -in, 128.
 inti, celui qui, 98.
 irar, aigle, 99.
 is, il est; c'est, 194-198, 356.
 it, ils sont, 196.
 -it, 3^e pl. prêt. passif, 36-38.
 laa, lá, jour, 104, 182.
 laaim, je jette, 130.
 labar, arrogant, 117.
 Labrand, 117.
 laigim, je suis couché, 105, 106.
 Laithbi, gén., 154.
 lathe, laithe, jour, 104, 182.
 leaca, joue, 100.
 Lebor na h-Uidre, 191.
 lecht, mort, 311.
 legam, m. mite, 188.
 lenaim, je suis, 104.
 lestar, vase, vaisseau, 90, 100.
 létiu, f. fait d'oser, 188.
 Lia Fáil, 92.
 Líban, 118.
 Liber, 118.
 líim, j'accuse, 50.
 lind soóla, « liquide savoureux »,
 bière; lind, bière, 347, 348.
 ló, eau, 126.
 loch, noir, 90.
 lóchet, éclair, 184.
 lorg, massue, 186.
 Lug, 91, 239.
 Lugbe, 153.

- Lugnasad, fête du 1^{er} août, 336, 337.
 Luighne, 126.
- Mac ind Oc, démon, 238.
 mac samla, macsamail, compagnon, semblable, 188.
 maccu, appartenant à la race ou à la tribu de, 367.
 machdad, merveille, 367.
 Machthene, 367.
 machtnaigim, j'admire, 367.
 mad tú, « moi et toi », 98.
 máthir, mère, 103.
 mbleguin, de l'action de traire, 182.
 mennair, tache, 152.
 mer, fou, 175.
 mess, jugement, 177.
 messaim, je pense, 177.
 mi, mois, 104.
 mid, hydromel, 22, 348.
 Midchuairt, « le palais de l'hydromel », 348.
 Mochta, 367.
 molach, bavard, 310.
 molad, louer, 310.
 mong, cheveux, 115.
 mórfairge, océan, 188.
 morthuatha, tribus ou grands clans, 335.
 muc, pourceau, 116.
 muin, cou, 88.
 Muine, 17.
 Muirchu, 345, 366, 367.
- n-, neutre, 35.
 -nat, dim.; 123.
 nem, ciel, 114.
 nemed, sanctuaire, 114.
 nertmar, fort, 69.
 nét, combat, 186.
 ní, ce n'est pas, 195, 196.
 nia, neveu, 337.
 nia, champion, 337.
 nith, combat, 125.
 no, ou bien, 98, 99.
 no, part. verbale, 98, 99.
 nóí, neuf, 107, 238.
 nóibrethach, aux neuf sentences, 238, 239.
 Noine, 238, 239.
 nóthe, navires, 104.
 núe, nouveau, 121.
- óa, úa, ó, petit-fils, 121.
 óbar, uabar, uabhar, vaine gloire, vanité, 150.
 -óc, dim; 129.
 Ocha ou Ochann, Faughan, 95.
 ócht, huacht, le froid, 150, 151, odbrann, cheville du pied, 151.
 odhar, gris, 116.
 Odras, 116.
 oegi, hôte, 103.
 oennat, gl. ulla, 123.
 óes, áes, n., gén. áis, vie, âge, cours du temps, 187, 382.
 óes, áes, m., gén. oesso, oessa, gens qui vivent, peuple, 187, 382.
 Oisín, 290-295.
 oldáu, que moi, 99.
 ómun, omon, uanhan, peur, 150.
 Othain, Fahán, 95.
- Patraic, saint Patrice, 73.
 persan, persa, personne, 153.
 puinn, (pas) guère, 134, 357.
- r, passif, 278.
 -rad, collect., 99.
 -rais, 116.
 rám, fait de ramer, 188.
 Remuis na righ, « Reims des rois », 353.
 renim, renaim, je vends, 104, 187.
 rethim, je cours, 105.
 riád, voyage, 99.
 riadaim, je vais en voiture, 99.
 ricim, je viens, 32, 33.
 rígún, forteresse royale, 188.
 rigin, raide, 147.
 ro-, prêt., 35.
 -roigu, il a choisi, 103, 104.
 rolamur, j'ose, 188.
 ropp, bête, 186.
 rosoich, il atteint, 31.
 Rothniamh, splendeur de la roue (solaire), nom d'une fée, 96.
 rud, la chose qui, que, 199.
- Sabrann, 128.
 saidim, je suis assis, 105, 106.
 sal, saleté, souillure, 382.
 salach, sale, 382.
 Salchoit, 232.
 Samhuin, fête du 1^{er} novembre, 336.

- sat, 3^e pl. prêt., 37, 38.
 scél, récit épique, 81.
 scinnit, f. noyau, 188.
 Scóine, 127.
 -se, -sa, (moi-) même, 98.
 sech, sauf que, outre que, 100.
 secht solabra fíled, sept bons dis-
 cours de poésie, 97.
 seiche, peau, 100.
 Senan, 360.
 sgáile, ombre, 50.
 silleadh, suinter, 116.
 Sillis, 116.
 Sinenn, 97.
 sír, long, 385.
 sirem, m. animal parasite, 188.
 sirid, il cherche, 385.
 siurnat, gl. sororcula, 123.
 slond, signification, 161.
 -sluindim, je désigne, 161.
 sméroít, sméaróid, charbons ardents,
 braise, 366.
 sniomh, filer, 88.
 solam, rapide, rapidement, 172.
 solme, -ma, rapidité, 172.
 stiall, raie, 116.
 tá, il est, 194, 195.
 Táin bó Cualnge, 92, 95.
 Táin bó Flidais, 101, 385.
 tan, temps, 144.
 -tan, -ten, coll., 144-146.
 -táu, je suis, 195.
 techim, je cours, je fuis, 105, 185.
 teigim, je vais, 29, 30.
 tein, au feu, 381, 382.
 tene, feu, 381, 382.
 tenid, au feu, 381.
 Ternóc, 360.
 -tha, 3^e pl. prêt. passif, 37, 38.
 -the, 2^e sg. impér. dép., 103.
 ticim, je viens, 32.
 tirthat, gl. agellus, 121.
 to-, 100.
 todéoir, larmoyant, 100.
 Toimdenach, pensif, 367.
 toimtiu, pensée, opinion, 367.
 toisc, besoin, désir, 305.
 Tomar, 102.
 torbae, profit, 100.
 tothlailhe de l'action d'emporter ?
 94.
 trot, troid, combat, 174.
 tuath, clan, 335.
 túa[th], magicien ? secourable, favo-
 rable ? 101.
 uaithne, douleurs de l'enfantement,
 186.
 úar, froid, 150.
 úar, heure, 161.
 uath, épouvante, 150.
 uisce, eau, 381.
 Uí Tomair, 102.
 úr, feu, 163.
 urmaisim, je me propose, j'atteins,
 177.

III. GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

(Voir pp. 78, 79, 110-112, 115, 119.)

- Abberdeon, Obair-, Abairdheatlain,
 Obairdhea'in, 118, 119.
 -ach, 117.
 a' Chabraich, 112.
 -ad, -aid, 120-125.
 -ag, dim. 117, 129.
 áicheadh, refus, 129.
 -aidh, 117.
 áil, gl. bucca, 120.
 Ailid, 120.
 Aingleid, étroit, 123.
 Airceig, 123.
 Aircleit, le défenseur, 123.
 airgíod, argat, argent, 125.
 Albhaidh, 114.
 Albhais, 114.
 Allt Charraís, 115.
 Allt Eireann, 132.
 Allt Gamhnain, 118.
 Allt Labhrag, 117.
 alt, articulation, 113.
 Altaís, 113.
 A'mhaoirn, ' l'Intendance ', 126,
 127.

- A'Mhaormhairne, ' la Grande Inten-
 dance ', 127.
 -an, dim., 118-120.
 annaid, église métropolitaine, 129.
 -ar, 116-118.
 Arcain, 123.
 Arcill, 123.
 Argadmeall, ' colline d'argent ',
 125.
 -as, -ais, 112-116.
 Athótlá, Athull, ' ceux qui font de
 grandes blessures ', 129-132.

 Bail no, ' nouveau lieu ', 121.
 Bainbhaidh, 131.
 Banb, -bh, 131.
 banbh, jeune pourceau, 131.
 bárc, s'élancer, en parl. de l'eau,
 304.
 bearna, ouvertures, passages, 127.
 beò, vivant, 124.
 Beòraid, 124.
 beul, bouche, 120.
 Bheo'ail (Loch-), 124.
 Bialaid, 120.
 blár, (animal) qui a une tache
 blanche sur la face, 154.
 Braid-, Breid-Albainn, 119, 125.
 Braigh-, Bre-Mharr, 119.
 Breamhaine, « mugissante », 126.
 Breamhainn, 126.
 Breichin, gén. Brecini, 128.
 Bruithne, 118.
 Bruthaidh, 118.
 Bruthar, 117.
 Bruthrach, 118.
 Buadhchaig, 124.
 buaidh, victoire, 123, 124.
 bualadh, bual, frapper, 111.
 Buidhchead, « victorieuse », 124.

 cam, courbe, 129.
 Camaran « au nez courbe » 129.
 Cot, gen. pl., 130.
 Ceannmhar « à grande tête », 127.
 -chad, 124.
 Cill-ra'ig, -rea'ig, 119.
 Cinn-iteis, 115.
 cluain, prairie, 113.
 Cluaineis, 113.
 Cnoc-ùdais, 115.
 -cochail, 124.
 Cochraid, 124.

 Coillearas, 115, 116.
 Comh(a), Comhann, 112.
 Conaid, 121.
 Conghlas, haute rivière, 121.
 Craichidh, Crei-, 113, 119.
 creach, pillage, 113.
 creachan, endroit balayé par les
 vents, 113.
 Creicheis, 113.
 curcais, roseau, 115.

 dail, g. dalach, prairie, 113, 114.
 Dalachaidh, 114.
 Dalach-cùl, 114.
 Dalais, 114.
 Daras, 115.
 Dé, 120.
 Dea'in, 119, 120.
 deamhain, démon, 126.
 Dol, 114.
 Doldaidh, 114.
 Dolmach-gearraidh, 114.
 dorus, porte, 115.
 Dru'aidh, 122.
 drùdh, drù, limon, 122.
 Druid, 122.
 dubh, noir, 113.
 Dubhais, 113, 116.
 Dul, 114.
 Dulsaidh, 114.
 Dunleòdha, 115.
 Duntuirceis, 113.
 Duras, 115.

 Eilge, Eilg, 129.
 Eilgin, 128, 129.
 Eilgnidh, 129.
 Èire, Èir, g. Èireann, 131.

 Farair, 116, 123.
 Farnaid, 116, 123.
 Farrais, 115.
 fearn, aune, 113, 123.
 Fearnais, 113.
 Fidhich, 130.
 Fine, « qui se meut rapidement »,
 126.
 fiodh, bois, 130.
 fionnchaire, sagesse, 300.
 Fortrenn, Forthrenn, Foirthrenn,
 122, 130.
 fraigh, cloison en lattes, 301.

- frèine, fureur, 128.
 Frèine, 128.
 Fuaran mbongaidh, 115.
 Fuirbidh, 114.
 Fuirbeis, Foirbeis, 114.
 Fuirgin, 128.
 Fùrené, 128.

 gàir, cri, 123.
 gamhain, veau, 118.
 Gamhar, 118.
 Gar, Garadh, 112, 123.
 Garnait, 123.
 gead, pièce de terre labourable, 112.
 Geadais, 112.
 geamhr, geamhradh, hiver, 111.
 Gleann ruaidhneis, 114.
 gobhar, chèvre, 117.
 gràin, grèin, horreur, 113.
 Greineis, 113.

 -ine, -in, 128.

 Labhair, 117.
 -laid, 123.
 Leòchail, 115.
 Leòdhas, 115.
 Leòid, 115.
 libh-, verser, inonder, 118, 121,
 123.
 Libheann, 118.
 Libheid, 118, 121.
 Libhir, 118.
 lionmhòr, lionar, nombreux, 129.
 Lo, 126.
 Loch, Lochainn, 112.
 Loch Subhairne, 127.
 Lòchath, -chaidh, 112.
 Loine, 126.
 Lonn muing, 115.
 Losaidh, 117.
 Luighne, 126.

 madadh, mad, chien, 111.
 Mairne, Mocrne, 126.
 maor, intendant, 127.
 monadh, mont, montagne, 111.
 mor, mer, 127.
 mor, mòr, grand, 127.
 morair, seigneur, comte, 127.
 mormaer, -air, grand intendant,
 127.

 Mormhairne, Grande Intendance,
 127.
 muicfhèoil, muiceil, viande de porc,
 129.
 Muighneis, 114.
 muing, cheveux, 114.
 musach, sale, 121.
 Musadaih, 121.
 Musaid, 121.

 Nabhair, 116, 117.
 -naid, dim. 122, 123.
 -nais, 114.
 -ne, -n, 125-128.
 neamh, ciel, 114.
 Neibheis, 113.
 Neimheis, 114.
 -nidh, 129.
 -nithne, puissante, meurtrière; puis-
 sance ? 125.
 no, no'a, nuaidh, nouveau, 120.
 No'a, 120.
 Noid, 120, 121, 126.

 Obair-labhair, 117.
 ogha, petit-fils, 121.

 -Phùir, -idh, de la pâture, 128.

 -raid, 124.
 Raitir, Rei-, 119.
 -ras, 115.
 ràth, rempart de terre, 113.
 Ràthais, 113.
 Reidh-lùgais, 115.
 ruadh, ruaidh, rouge, 114.

 seabhag, faucon, 126.
 Sgàin, 127.
 sorn, four, 128.
 sròn, nez, 129.
 Strathnithne, 125.
 Subhairne, 128.

 Tairbh, 131.
 Tannar, 117.
 Tarbhaidh, 131.
 teine, feu, 382.
 Tiacaïs, 115.
 torc, tuirc, sanglier, 113.
 Tough, 117.
 tulach, tertre, 117.
 Turaid « fort » 121.

Turraid, 121.

Uisg Labhrach, 117.
Urchath, -chaidh, 112.

IV. GALLOIS.

(Voir pp. 17, 18, 79, 188, 199, 208-210, 298, 299, 302, 308, 356).

a, et, 199.
aball, décadence, disparition, 61, 62.
aballu, dépérir, 61.
abar, pourriture. terre putride ? 48, 49.
aber, confluent. 49.
aberth, sacrifice, 49.
abw'y, abo, charogne, 49.
Aceru, Acheru, Aggeru, 378.
achas, odieux, 49.
aches, flot, vague ; inspiration, 53.
aches, besoin, 53.
achwre, pl. achwrau, parois ou cloisons à l'intérieur du toit, 301, 302.
add-, très, 49.
addas, convenable, 310.
addfwyn, doux, 49.
addoer, très froid, 49.
adfan, plaine, 152.
adfar, repentir, 54.
adfeirio, adfeir, reprocher, 54.
adveil, il décline, 61.
ael, couvée, portée, 55.
aelaw, richesse, 55.
aele, douloureux, triste, 56.
aeleu, douleurs, peines, 56.
aergun, chiens de bataille, guerriers, 167.
agarw, rude, 49, 378.
agerw, rude ; impétueux. rapide ; mêlée ardente, 358, 378.
al, petit d'un animal ; race, nation, 55.
alaf, troupeau, richesse, 55.
alu, mettre bas, véler, 55.
an- intensif, 56, 168.
anaele, -leu, douleur, 56.
anaeleu, terrible, douloureux, incurable. 56.
anant, ils célèbrent, 56.
anant, bardes, poètes, 56.
anaw, inspiration, 57.
anc-, échapper, 57.

anghanawg, vagabond, 177.
anghen, nécessité, 177.
anghenawg, nécessaire, 177.
annoeth, tout à fait nu, dépouillé, 168.
annoeth, déraisonnable, 168.
anoeth, joyau, 167, 168.
anoleith, irrésistible, 312.
anoleithiawc, inévitable, 312.
anwas, turbulent ? 57.
anylan, impur, 58.
arcibrenou, pl. sepluti, 147.
ard-, haut, 59.
ardunyant, célébration, 59.
ardunyaw, exalter, 59.
arfedydd, dessein, 177.
Arfwl, nom d'un grand cheval, 50, 51.
argrad, effrayant, qui fait trembler, 51, 166.
argyvrein, sépulture, 147.
aros, rester ; arhoynt, ils attendraient, 59.
as, pic ?, 59, 60.
asen, as, côte, 60.
at-. ed-, changement en mal. 54.
athaw, très silencieux, 49.
athref, demeure, 49.
attrec, repentir, 54, 55.
attregwch, arrêt ; repentir, 54, 55.
awdl. poème, sorte d'ode, 208.
awel, vent, 52.
awen. inspiration, 52, 53.
awr, heure, 161.
awydd, souffle ardent, véhément ; ardeur, impétuosité ; air ? 51, 52.
awyr, air, 51.

bann, sommet, corne, pointe ; élevé, haut ; point cardinal, 152.
bar, colère, fureur, 153.
baran, colère, fureur, 152.
barch, lance ; hampe, 153.
bidog, dague, poignard, 154.

- blawr, gris, 154, 155.
 -boawc, belliqueux, combatif, 60.
 brag, malt, 306.
 bragat, bataille, 306.
 brefu, mugir, 126.
 breithell, cervelle, 306.
 bwyaw, battre, renverser ? teindre
 (plonger dans ?) 304, 305.
- caill. bois, 155.
 calch, chaux ; armure de métal ;
 émail, 156.
 calchdoet, couverture de bouclier,
 156.
 calchvreith, à l'émail tacheté, 156.
 calchlassar, émail bleu, 156.
 called, tiges de plantes, haricots,
 chardons, 155.
 calledd, lances, 155.
 cant, cercle, 302.
 cathylvodawc, qui charme par son
 chant, 307.
 -cawdd, mesure de boisson, 160.
 cawg, seau, 161.
 cawr, géant, 107.
 ceirw, cerfs ; chevaux, 52.
 cerdd, art, 145.
 cerdin, cerddin, sorbier, 144-146,
 149.
 ceri, noyau de fruit, ou grain ; pren
 ceri, arbre à noyaux, nêflier, 147.
 cleu, clau, rapide, qui se meut rapi-
 dement ; sincère, 159.
 cnau, des noix, 382.
 cnawd, chair, 308.
 cnod, produits, 308.
 cnofa, morsure, action de mordre,
 ronger, 309.
 cnoi, ronger, 310.
 cnud, bande, troupe (de loups),
 307-309.
 cnwd, productions, collection de
 produits divers ; essaim (de
 mouches), petits enfants 307-309.
 coiliou, gl. extorum, 149.
 coludd, boyaux, viscères, 149.
 covein, souvenir, commémoration,
 mémoire, 168.
 croten, fillette, 308.
 crotés, fillette, 308.
 croth, sein, uterus, ventre, 310.
 crwt, enfant, 308.
 crwth, violon, 310.
- crwtyn, petit enfant, 308.
 cryd, tremblement, 166.
 crydr, vibration, 166.
 cun, chiens, 166, 167.
 cun, chef, 169.
 cun-, intensif, 169.
 cunic, (gloire) élevée, 169.
 cunllaith, cyn-, humidité, 169.
 cunlleith, destruction, 169.
 cunyat, chef, en tête (du combat),
 169.
 cwrwf, bière, 347.
 cwynaw, se plaindre, 310.
 cwynofain, plainte, 310.
 cyfoeth, richesse, 167, 168.
 cyfrin, secret commun ; confident,
 159.
 cymmrwd, mortier, ciment ; maen
 gymrwt « pierre à terre cuite »,
 brique ? 305.
 cymmyrru, estimer, 61.
 Cymro, pl. Cymry ; compatriote,
 Gallois, 281.
 cynwy, affliction, tourment, 304.
 cynan, parole, louange ; parler, 56,
 57.
 Cynddelw, 162.
 cynfyl, discorde, lutte, conflit, que-
 relle, 62.
 cyngerth, qui est d'accord avec,
 concordant, convenable. 158,
 159.
 cynghad, guerre, 159.
 cynganedd, concordance de sons,
 209.
 cynghwng, nœud, articulation, 160.
 cynhaid, cynthaid, premier essaim,
 161.
 cynial, vengeance complète, 162.
 cynnelw, modèle, 161.
 cynnelw, profit ; premier, principal
 profit, 161, 162.
 cyrbwyll, célébrer, faire connaître,
 167.
 cystlwn, parenté, liaison, lignage,
 161.
 cywydd, poème, sorte de discours
 en vers ; mesure, 208, 211, 214.
- dail, feuilles, 52.
 dawl, partie, 170.
 dawn, talent, aptitude ; profession,
 fonction, 380.

deierin, de terre, 49.
 delehid, gl. sera, 172.
 dengyn, obstiné, terrible, 171.
 di, dé-, sans, 219.
 dianc, échapper, 57.
 diddawl, rejette ! 170.
 difa, détruire, 170.
 difancoll, perte complète, 170.
 difant, destruction, extermination,
 disparition, 170.
 difwng, implacable, qu'on ne fléchit
 pas, 155.
 digawn, dichawn, dichon, pouvoir
 faire ; faire, 157.
 digon, assez, 157.
 dihaereb, diaereb, diaereb, proverbe ;
 (proverbial), excellent, 58, 59.
 dile, dilein, destruction, 312.
 diletcawt, qui n'admet pas de demi-
 mesure (de boisson), 160.
 dinaw, verser, 176.
 dioleith, sans merci, 311, 312.
 dirper, mériter, 166.
 dirpwy, remplaçant, 166.
 dirwest, jeûne, 298.
 disgyfreith, libre, non soumis à la
 loi, 314.
 disgyfrith, rude, désagréable, fa-
 rouche ; sans entrave, libre, 313,
 314.
 divessur, (boisson) sans mesure,
 161.
 doeth, sage, 168, 174.
 dôl, vallée, 114.
 drem, trem, vue, regard, 173, 174.
 dremynt, dremhynt, aspect, 173,
 174.
 drud, furieux, insensé, qui n'entend
 pas raison ; héros, brave, vail-
 lant ; pénible ; cher, qui coûte,
 174, 175.
 drych, aspect, 174.
 drythyll, trythyll, pétulant, capri-
 cieux : voluptueux, débauché ;
 instable, 174.
 duiu, dieu, 120.
 -duvr, eau, 283.
 dy-, à, vers, 219.
 dy-, péjoratif, 153, 172, 173.
 dyatter, qu'on laisse ! 87.
 dygymmyrru, abrégé, 60, 61.
 Dygynnelw, 162.

dylaw, dylofi, manier, palper,
 éprouver, 172, 173, 310.
 dylaw, (barde) maladroit ? 172.
 dyleith, verrou ; garde, protection,
 172.
 dyvydd, infortunée, 153.
 ebrwydd, prompt, 99.
 echdoe, avant-hier, 51.
 edifar, repentir, 54.
 ehofn, sans peur, 150.
 eiddwng, union, 160.
 eil, second, 52.
 eil- second, re-, 50.
 eilenwi, terminer ; eylauwey, assou-
 vissait, 49, 50.
 eilon, eilion, daims ; chevaux, 52.
 eiliw, eiliwed, reproche ; -edliw,
 reproche ! 50.
 eilun, image, 50.
 eilyw, trait, 50.
 eingyaw, être serré, contenu dans,
 57, 58.
 eirif, nombre, 49.
 eithin, ajoncs, 147.
 enep, visage, 151.
 engi ar, accoucher, mettre bas, 57.
 englyn, poème, sorte d'épigramme,
 208-210.
 enu, pl. -ein, nom, 310.
 erchwyniog, (à ton) côté, 81, 82.
 erchwys, émeute, 177.
 erfid, hache : combat, 154.
 ervynyad, qui taille, 59.
 erwis, (ervys), recherches, atteinte,
 177.
 eryr, aigle, 99.
 etfyn, il abat ; il faiblit, 53, 54.
 -eth, f. 87.
 eurcalch, (scutum coloratum) auri-
 chalco, 156.
 ffern, ffer, cheville du pied, 151.
 ffyr, ruée ? 155, 156.
 gair cyrch, « mot d'attaque », fin
 du premier vers de l'englyn, 209.
 geneth, jeune fille, 87.
 Genethawc, 87.
 genni, être contenu dans, 57, 58.
 glan, pur, 58.
 glanstlinnim, gl. famine sancto, 161.
 gobrid, un peu cher, 166.

- gobryn, mérite, 166.
 gochel, gochlyd, éviter, 300.
 goddeith, goddaith, grand feu ; feu qu'on met dans les herbes, spécialement en mars ; matière qu'on enflamme : bruyère, ajoncs, fougère, 169, 298.
 godeb, cachette, refuge, 301.
 godineb, incontinence, 301.
 goglyd, gogelu, s'occuper de, soigner, 300.
 goglyt, prendre (dans), saisir, 300.
 gogoned, gloire, 157.
 goleith, souplesse, échappatoire, fléchissement, attendrissement ; flat-terrie, tentative d'attendrissement ? heb oleith, inévitable, sans pitié, 311, 312.
 gommed, refuser ; manquer, 296.
 gorddin, violence, oppression, 176.
 gorddinaw, lancer à toute bride (son cheval), 176.
 gorddineu, -naw, verser à flots, 176.
 gordivwng, tout à fait implacable, 155.
 gorun, fracas ; mêlée furieuse, bataille ; tumulte, 163, 164.
 Guebrduvr, 283.
 Guebrgur, 283.
 guelitin, gwelyddyn, limon, 171.
 guichir, gl. effrenus ; gwychr, brave, 299.
 Guocawn, Gwgawn, 157.
 Guotepauc, Godebog, 301.
 gwad, refus, 82.
 gwaddawl, portion, 170.
 gwaed, sang, 82.
 gwaelod, le fond, 171.
 gwaessav, gwaysav, garantie ; garant, caution, 300.
 gwawn lumière, aube ; fil de la Vierge, 297.
 gwawr, point du jour, 297.
 gwefr, ambre, 283.
 gweled, voir, 382.
 gwerthyr, forteresse, 122.
 gwest, loger, 297.
 gwesti, séjour, 298.
 gweu, tisser, 87.
 gwin, vin, 22.
 gwingar, sage ? 299, 300.
 gwlad, pays, 313.
 gwlan, laine, 313.
 gwledd, festin, banquet, 313.
 gwlyb, humide, 313.
 -gwre, paroi, 301, 302.
 gwres, chaleur, 311.
 gwryyd, le monde des braves ? 168.
 gwryaf, très vaillant, 299.
 gwych, gai, digne, brave, 299.
 gwychydd, brave, 299.
 Gwyddyl, les Goidels, 280.
 gwymon, varech, 298.
 gwymp, sup. gwyniha, beau, joli, 87.
 gwyn, passion, désir violent ; ardeur, 305.
 gwynn, plaisir, désir ; gwynn fyd, bonheur, 305.
 gwynnon, petits morceaux de bois sec, herbes sèches ; regain, herbes propres à être brûlées, 298.
 gwynver, qui apporte la clarté (ou le bonheur), 299.
 gwry, actif, 299.
 Habren, 128.
 haeru, affirmer, 59.
 honneit, honnaid, célèbre, connu, 313.
 honni, publier, 313.
 hylaw, adroit, 172.
 hytolawc, qui partage, qui donne facilement, 170.
 ias, bouillonnement ; sensation violente, 311.
 iawn, le droit, 82, 83.
 ing, angoisse, 151.
 istlinnit, gl. profatur, 161.
 -iwng, union ? 160.
 kallawet, (chien) querelleur, a-boyeur, 156, 157.
 kamas, coude de rivière, baie ? 59, 60.
 knovein, objets à ronger ; os ? 309, 310.
 kynif, concours, 162.
 kynifwr, guerrier, combattant, 162.
 kyniret, faire jaillir, 163.
 kyniwng, union, 160.
 kynniret, kyniret, visiter, fréquenter, 163.

- kyrhaeddu, atteindre, 167.
 kyvaenad, réunion, 53.
 kyvyng, kyving, étroit, 151.
 kywes, kywest, cohabitation, séjour.
 297, 298.
- llall, l'autre, 53.
 llam, saut, chute, 54.
 llasar glas, émail bleu, 156.
 llaw, main, 310.
 llawen, joyeux, 107.
 llawer, nombreux, 107.
 lled cawt, demi-mesure, 160.
 lleith, mort, destruction, 169, 311,
 312.
 llemittyor, qu'on saute ! 87.
 llestr, vase, 90.
 llet-, péjoratif, 158.
 lletkynt, douleur, 158.
 lleufer, lumière, 299.
 Lley, 232.
 lluched, éclairs, 185.
 llun, figure, 50.
 llwg, livide, 90.
- mann, tache ; place, 152.
 marchauc-, (gwas), gl. aduler, 87.
 marwor, cendres chaudes, 366.
 marwydos, cendres chaudes, 366.
 med, hydromel, 22.
 mesurau, mesures poétiques, 208.
 metel, troupe de moissonneurs, 154.
 mid, combat, 154.
 mwng, crinière, 304.
 myned, aller, 88.
- naw, neuf, 107.
 nerthfawr, fort, 69.
- o : truan o ddyn, « un pauvre
 d'homme », 355.
 oer, froid, 150, 151.
 oeth, (terre) cultivée, 167, 168.
 ofer, vain, 150.
 oferedd, vanité, frivolité, 150.
 ofn, peur, 150.
- pallu, manquer, périr, 158.
 pawr, pâture, 128.
 pedryfanoedd, les quatre points (du
 monde), 152.
 pedrylaw, habile, adroit, 86.
 peir, chaudron, 184.
 perif, créateur, 165.
 pobi, cuire, 183.
- por, seigneur, chef, 165.
 posbeirdein, bardes de bas étage,
 157, 158.
 prennyal, mort, sort fatal ? cercueil ?
 trésor (coffre) ; mêlée ? 164, 165.
 prid, valeur, prix ; précieux, cher,
 165, 166.
 pryd, aspect, 165.
 Prydain, Priten, Grande-Bretagne,
 280, 281.
 Pryden, les Pictes, 280.
 Prydyn, Écosse, 280.
 prynu, acheter, 166.
 pwyo, piquer, enfoncer, 304, 305.
 pwyth, piqure ; réparation, repré-
 sailles ; cadeau de nocces, 304.
- rhod tes, roue ardente, soleil, 96.
 rhyfel, guerre, 62.
 ruddveddel, le rouge moissonneur,
 60.
- solas, plaisir, 212.
- techu, fuir, se cacher, 185, 301.
 tremvn, il passe, traverse, 173.
 tres ? 155.
 Tristan, 80, 81, 83.
 tuig, twyg, couverture, vêtement,
 15.
 tut, magicien, 101.
 tygdyn, tyddyn, maison avec une
 pièce de terre ; terre attachée à la
 maison, 170, 171,
- ucher, soir, 151.
 uffarn, cheville du pied, 151.
 ufydd, obéissant, 151.
 ufyll, humble, 151.
 ugaint, vingt, 151.
 ulw, charbons ardents, 151.
 Urbgen, Urien, 151.
- wybr, firmament, 151.
 wybren, nuée, 151.
 wylaw, gémir, 310.
 wylofaïn, gémissement, 310.
 wýneb, visage, 151.
- ymsglyt, se saisir, prendre (dans),
 300.
 ymoleithiad, flatteur, 312.
 y(n), le, 52, 53.
 y neill, l'un des deux, 52, 53.
 ystlwn, parenté, 161.

V. CORNIQUE.

(Voir p. 149).

- ahas, odieux, 49.
 an, le, 53.
 an nyl, an nyl, l'un des deux, 52.
 avuit, air, 51.
 bal, peste, 62.
 banna, (ne voir, entendre, dormir),
 goutte, 357.
 cerden, sorbier, 145.
 cnesen, chair, 308.
 croffolas, murmurer (quereller), 310.
 crothval, murmure, 310.
 ebron, ebbarn, firmament, 151.
 eddre, remords, 54, 55.
 edrege, -ga repentir, 55.
 ehal, gl. pecus, jumentum, 55.
 huibren, gl. nubes, 151.
 kuen, chiens, 167.
 ky, chien, 167.
 louen, joyeux, 107.
 lower, nombreux, 107.
 own, peur, 150.
 peddrack mow, meule parfaite,
 complète, achevée, 86.
 tremene, passer, 173.
 ufer, vain, 150.
 ufareth, evereth, vanité, frivolité,
 150.
 ur, heure, 161.
 y ben, l'autre, f. 53.
 y gele, l'autre, 53.

VI. BRETON ARMORICAIN.

(Voir pp. 170, 219, 220, 222, 360, 361).

- a, rechercher le mâle, 222.
 aceruission, gl. hirsutis, 378.
 ala, halaff, véler, 55.
 angell, nageoire, aile, aileron, bras,
 223.
 angellat (en im-), nager, 223.
 aoun, peur, 150.
 arc'hantti, maison de banque, 222.
 arvel, querelle, noise, 62.
 arvellour, ergoteur, 62.
 azrec, repentir, 54.
 balafenna, papillonner, 222.
 baluent, peste (malheur, fléau), 62.
 balumeta, pêcher la baleine, 221.
 balumeteres, baleinière, 221.
 banne, (ne voir, entendre) goutte,
 357.
 bauvez, festin, 298.
 beg, visage, 222.
 beg-douar, cap, 222.
 bérad, (ne voir, entendre) goutte,
 357.
 bizach, visage, 223.
 bleiz, loup, 252.
 bom, rehaut entre deux sillons,
 178.
 bomm, mât qui soutient la base de
 la grande voile, 178.
 brulu, digitales, 164.
 cnot, progéniture ; engéance, 307,
 308.
 del, feuilles, 52.
 dén, homme, 52.
 di-, dis-, dè-, 219.
 diouhareh-uhel, haut sur jambes,
 223.
 dispign, dépense, 52.

- dleizen, gleizen, pêne, 172.
 do-, de-, di-, à, vers, 219.
 Dol, 114.
 Donias, 311.
 dreh-, aspect, 174.
 dremm, face ; vue ; vivacité du regard, 174, 222, 223.
 dremmel, regarder fièrement et avec vivacité, 223.
 dremmet, qui a le regard vif, 223.

 éal, poulain, 55.
 ebr, evr, firmament, 151.
 eil, second, 52.
 elvenn, étincelle, 151.
 enebi, faire face, résister, 222.
 enep, visage, 222.
 erguinit, gl. tirannica auctoritate molirentur, 305.
 esceilenn, gl. cortina, 50.
 eur, heure, 161.
 Eussa, Ouessant, 259.
 euver, fade, 150.
 euvlen, étincelle, 151.
 evna, imiter l'oiseau, faire de l'aviation, 222.
 evneta, chasser les oiseaux, 222.

 fas, face, 223.
 feiz, fe, foi, 52.
 fent, amusement, 221.

 glebour, moiteur, 312.
 gloan, laine, 313.
 gloat, royaume ; fortune, 313.
 gloeb, humide, 313.
 gloé-freill, festin, fête du fléau, 313.
 goariva, théâtre, 220.
 goél-frey, fête du fléau, 313.
 gourdon, habituer, 222.
 gozeta, chasser les taupes, 222.
 grizias, grisiaz, ardent, brûlant, 310, 311.
 grommelat, -ellaat, grommeler, 310.
 grouez, chaleur, ardeur, 311.
 grozuol, grôsmôl, krôsvôl, krôsmôl, cromol, murmure, 310.
 grozuolat, grosmolat, grosmoli, cromola, crozmola, crômola, cromolat, murmurer, 310.

 grullu, blé noirci intérieurement, 164.
 guele, lie, 171.
 gurun, m., kurun, f. tonnerre, fracas de la foudre, 163, 164.
 Guyas, 311.
 gwelezenn, lie, sédiment, dépôt, 171.
 gwirhênvel, vraisemblable, 222.

 hedorr, fragile, 223.
 heiz, orge, 52.

 -ias, 311.

 Kembre, 281.
 kerzin, sorbier, 145.
 kir, ville, 179.
 kledour, abri, 312.
 koen-freill, souper du fléau, 313.
 kros, grand bruit ; querelles, reproches, 310.
 krot, krotén, petit enfant, 308.
 kudoneta, chasser les ramiers, 222.
 kudurun, tonnerre, coup de tonnerre, 164.
 kunuc'ha, gémir, 164.
 kustum, coutume, 164.
 kutuilh, cueillir, 164.
 kuzul, conseil, 164.

 labouseta, chasser les oiseaux, 222.
 laer-mor, pirate, 222.
 lam, saut, chute, 54.
 laouen, joyeux, 107.
 ledenez, péninsule, 220.
 leiz, humide, 311.
 leizour, souplesse, menée surnoise, ruse ? 311.
 Leizour, 312.
 lestir, lestr, vaisseau, 90.
 Leuhemel, « semblable à un lion » 222.

 marchaff, gl. catulire ; marc'ha, demander le mâle, parl. de la jument, 87, 222.
 marc'het, mat-, bien monté, 223.
 marc'h-houarn, bicyclette, 222.
 merc'heta, courir les filles, 222.
 min, figure, 222.
 molin, melin, moulin, 146.
 monet, aller, 88, 173.
 morvran, corbeau de mer, 222.

moué, crinière, 304.

ne pas, ne pas (faire), 358.

-neved, lieu sacré, 220.

nijerez, aéroplane, 220.

non pas, ne pas (faire), 358.

oabl, firmament, 151.

-our, homme, 312.

-our, noms abstraits, 312.

Pentir, « cap », 222.

pesketa, pêcher, 222.

pesketerez, pêche, 222.

peur, pâture, 128.

queffrin, mystère, 159.

sec'hour, sécheresse, 312.

taken, tapen, (ne voir, entendre)
goutte, 357.

tarva, demander le mâle, parl. de
la vache, 222.

tec'het, fuir, 185, 301.

teil, fumier, 52.

ti-bank, maison de banque, 222.

tourc'ha, demander le mâle, parl.
de la truie, 222.

tremen, passer, traverser, 173.

ulyenenn, étincelle, 151.

Urien, 151.

Wocon, 157.

Se Casu m. Jachruim - red wina' p. 22.

dat witten, n' gweled < Vroel - 382f.

PB 1001 .R5 v.38 SMC
Revue celtique

Does Not Circulate

